ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

S. 896

Lyon. — Imp. de F. Dumoulin, rue Centrale, 20.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

Kwith preced

TOME PREMIER.

LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1er étage.

1853.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

S. 891. B.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

BUREAU.

MM. MULSANT, *président.*
PERROUD, *vice-président.*
GACOGNE, *secrétaire-général.*
MILLIÈRE, *secrétaire-archiviste.*
DE PONTBRIANT, *trésorier.*

Conservateurs.

MM. CLÉMENÇON, *pour la minéralogie.*
TIMÉROY, *pour la botanique.*
TERVER, *pour la zoologie.*
AUNIER, *bibliothécaire.*

Membres titulaires.

MM.

1822. Aunier (Noel-Antoine), rue de la Cage, 11.
Lacène (Antoine), place Bellecour, 20.
1823. Dugas (Thomas), rue du Pérat, 12.
1825. Clémençon (le docteur Toussaint), cours Morand, 4.
1829. Seringe (Nicolas Charles), directeur du Jardin-des-Plantes, professeur à la Faculté des sciences.

1833. Mulsant (Etienne), sous-bibliothécaire de la ville, professeur d'histoire naturelle au Lycée, port Neuville, 25.

1836. Hoffet (Jean-Georges), chef d'institution, petite rue des Gloriettes, à la Croix-Rousse.

1839. Gérard (Jean-Antoine), docteur en médecine, rue Clermont, 5,

1841. Madenis (l'abbé Claude-Benoît), professeur au Petit-Séminaire des Minimes.

1845. Jordan (Alexis), rue Basse-ville, 10.

Gacogne (Alphonse), professeur, rue d'Algérie, 2.

1846. Dugas (Ozippe), rue du Pérat, 12.

Perroud (Philippe-Benoît), rue St-Pierre, 23.

Beckensteiner (Christophe), rue St-Pierre, 10.

Levrat (Gustave), rue Madame, 34.

Millière (Jean-Pierre), rue Grenette, 21.

Gaillard (Fleury), place Bellecour, 9.

1847. Vernange (l'abbé Martin,) professeur à la Faculté de théologie, au Lycée.

1848. Terver (Ange-Paulin), rue de l'Arbre-Sec, 30.

Ponson, négociant, quai St-Clair, 2.

1849. Willermoz (Jacques-Claude-Catherin-Fréderic), rue Bourbon, 38.

Vincent (l'abbé Jean-Baptiste), recteur de l'Académie de Lyon, au Lycée.

1850. Thiollière (Victor), géologue, directeur de l'Assurance mutuelle, rue St-Dominique, 15.

Membre titulaire

devenu correspondant par changement de résidence.

M. L'Hermier des Plantes.

Membre titulaire

décédé depuis le 31 juillet 1852.

M. Briffandon (Antoine), mort à Lyon, le 19 septembre 1853.

Membres correspondants

nommés depuis le 31 juillet 1852, jusqu'au 31 décembre 1853.

MM.

9 août 1852. L'abbé de Marseul, rue du Pot-de-fer St-Sulpice, 12, à Paris.

8 novembre 1852. Arias Teijero (Joseph), à Beaune (Côte-d'Or).

14 février 1853. Sanlaville (Benoît), à Beaujeu (Rhône).

id. Brandt (le docteur), membre de l'Académie des sciences, à St-Pétersbourg.

id. Sismonda (Eugène), secrétaire de l'Académie des sciences de Turin.

14 mars 1853. Narcillac (Ernest de), à Paris.

id. Bischoff, naturaliste à Augsbourg.

id. Lade, pharmacien de la cour, à Wisbaden

11 avril 1853. Guillemot (Antoine), à Thiers (Puy-de-Dôme).

id. Montrousier (l'abbé), de la société des Maristes, missionnaire dans les Iles de l'Océanie.

13 juin 1853. Brandis (son excellence le comte de), président d'honneur de la société du Ferdinandeum, à Inspruk.

id. Ebner (Jean de), président de la société Ferdinandeum, à Inspruk.

id. Sacher (le chevalier de), à Bude.

11 juillet 1853. Foerster (le docteur), professeur à Aachen (Prusse Rhénane).

id. Bellier de la Chavignerie, à Paris.

12 décembre 1853. Klug (le docteur), conservateur du Muséum d'histoire naturelle, à Berlin.

TABLE
DES MATIÈRES.

Pages.

Description d'une espèce nouvelle du genre *Pimelia*, par M. Gustave Levrat 1

Description de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus, par E. Mulsant et Cl. Rey. 2

Description d'une espèce nouvelle du genre *Catopsimorphus*, par E. Mulsant et Cl. Rey 10

Description de trois espèces nouvelles du genre *Anobium* (*Dryophilus*, Chevrolat), par E. Mulsant et Cl. Rey 12

Description d'un nouveau genre de la famille des Byrrhiens, par E. Mulsant et Cl. Rey. 19

Description de quelques Coléoptères nouveaux de la famille des Brachélytres, par E. Mulsant et Cl. Rey. 22

Description de deux Coléoptères nouveaux de la tribu des Fracticornes par E. Mulsant et Cl. Rey. 73

Notice sur Pèdre Ormancey, par E. Mulsant 77

Flore du département du Rhône. 81

Supplément à la monographie des Coléoptères Trimères Sécuripalpes, par E. Mulsant 129

Description du *Vesperus Xatartii* ♀, par E. Mulsant 334

Notice sur E. L. J. H. Boyer de Fonscolombe, par E. Mulsant. 337

Notice sur Marie Wachanru, par E. Mulsant 353

Notice sur Hugues-Fleury Donzel, par E. Mulsant 363

Description de quelques espèces inédites de Palpicornes, constituant un genre nouveau de la tribu des Bérosaires, par E. Mulsant 381

Description de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus, par P. B. Perroud 389

FIN DE LA TABLE.

NATURAL HISTORY.

Pimelia Mulsanti. LEVRAT.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

DU GENRE PIMELIA,

PAR

Gustave LEVRAT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Pimelia Mulsanti.

Long. 0,009, larg. 0,005.

Nigra, ovalis, elytris supra ferè planatis, mento antè subemarginato, capite subplano, sulco lævi transverso impresso; prothorace, angulis anterioribus parum acutis, posterioribus obtusis, pedibus tenuibus rufis, antennis gracilibus rufescentibus (Pl. 3.)

Noire, ovale; élytres, presque planes sur leur surface, arrondies sur leurs bords latéraux, et recouvrant largement les côtés de l'abdomen, lisses, d'un noir mat un peu soyeux; menton échancré en avant; tête légèrement bombée et chargée d'un léger sillon transverse; prothorax très-finement ponctué, faiblement arrondi sur ses côtés, rebordé à ceux-ci, à peine rebordé en devant et à la base, chargé dans son milieu d'une ligne longitudinale faiblement élevée, à angles antérieurs assez prononcés; les postérieurs faiblement émoussés; dessous du corps d'un noir luisant; pieds grêles, d'un brun foncé rougeâtre; antennes d'un rouge obscur, avec l'extrémité de chaque article plus clair qu'à la base.

Patrie: (Biskara) Algérie.

J'ai dédié cette espèce à M. Mulsant; ce n'est là qu'un bien faible gage de ma reconnaissance pour la bienveillante amitié dont il veut bien m'honorer.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Ædilis xanthoneura.

Cinereo-pubescens, punctata ; elytris quinque nervis longitudinalibus (juxta-sutural comprehenso) flavo-cinereis, punctis nigro-pubescentibus notatis, maculis duabus nigris et vittâ abbreviatâ V *formanti antè tertiam partem, ornatis.*

Long. 0m,0123 (5 1/2 l.); larg. 0m,0045 (2 l.).

Corps noir ou d'un brun noir; revêtu d'un duvet épais, cendré. *Tête* longitudinalement rayée d'une ligne médiaire prolongée du vertex jusqu'à l'épistome; marquée de très-petits points noirs près de cette ligne, après la base des antennes; celles-ci d'un tiers environ plus longuement prolongées que le corps; sétacées, garnies de duvet; de onze articles : le deuxième, petit, noir; les autres d'un blanc cendré ou d'un blanc rosé à la base, noirs à l'extrémité. *Prothorax* de deux tiers environ plus large que long; tronqué à ses bords antérieur et postérieur; armé d'un tubercule épineux dans le milieu de ses côtés; rayé d'une ligne longitudinale sur le milieu de sa partie dorsale; revêtu d'un duvet cendré; marqué, près de la base, d'une rangée transversale irrégulière de points noirs, très-petits et presque contigus; d'une teinte jaune ou d'un jaune cendré, plus apparente près des côtés, vers la région de

ces points; parsemé sur sa surface de points semblables et de taches noires, irrégulières, mais petites. *Ecusson* en triangle obtus ou tronqué; revêtu d'un duvet cendré; rayé d'une ligne médiaire; noté, de chaque côté, près de l'extrémité, d'une tache brune presque ponctiforme. *Elytres* près d'une fois aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; presque parallèles, arrondies chacune à l'extrémité, et plus fortement au côté externe qu'à l'angle sutural; subdéprimées sur le dos; à fossette humérale peu profonde; revêtues d'un duvet cendré, passant au cendré jaunâtre vers les cinq sixièmes de la longueur; marquées de points glabres noirs, assez rapprochés et très-apparents vers la base, graduellement plus petits et peu ou point distincts vers l'extrémité; chargées chacune d'une nervure juxta-suturale et de quatre autres longitudinales, d'un jaune cendré ou d'un jaune pâle : les deuxième et troisième, réunies à leur extrémité, vers les cinq sixièmes de la longueur : les deux extrêmes, moins prononcées : ces nervures, ainsi que l'extrémité des étuis, mouchetées de points d'un duvet noir; ornées en outre chacune de deux taches et d'une sorte de bande de duvet également noir : la tache antérieure, parfois un peu obliquement longitudinale, couvrant la quatrième nervure du cinquième aux deux septièmes de la longueur, parfois plus courte et subarrondie : la deuxième tache, ordinairement un peu plus petite, couvrant l'extrémité de la cinquième nervure, vers les cinq sixièmes de la longueur : la bande, raccourcie à ses extrémités, entaillée et presque en forme de V, étendue presque depuis la nervure juxta-suturale jusqu'à la cinquième, un peu après les trois cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré; non marqués de points noirs.

Patrie : la Sicile (collect. Godart).

Rhysodes sulcipennis.

Elongatus, obscurè ruber, nitidus; capite bisulcato, sulcis obliquis posticè ferè contiguis; prothorace sulco medio et foveis basilaribus duabus oblongis; elytris sulcis tribus punctatis posticè abbreviatis exaratis et extrinsecus ter striato-punctatis.

Long. 0m,0067 (3 l.) larg. 0m,0015 (2/3 l.)

Corps allongé; subdéprimé; entièrement d'un rouge noir, lisse et luisant. *Tête* creusée, à partir des antennes, de deux sillons convergents, sur le milieu de la partie postérieure. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié de la longueur du prothorax; de onze articles : le premier renflé : les autres, égaux; moniliformes, parcimonieusement pubescents. *Prothorax* en ovale allongé; de deux tiers plus long qu'il n'est large dans son milieu; étroitement rebordé; creusé d'un sillon longitudinal médiaire et de deux fossettes basilaires : le sillon élargi postérieurement en ovale allongé : les fossettes, situées chacune entre le sillon et le bord externe, liées ou à peu près à la base, couvrant le tiers postérieur. *Ecusson* ovalaire; enfoncé. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax, un peu moins larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois environ aussi longues que ce dernier segment; creusées chacune de trois sillons ponctués; et plus extérieurement de trois rangées de points : le sillon médiaire un peu moins longuement prolongé que les deux autres : ceux-ci n'aboutissant pas tout-à-fait à l'extrémité qui est relevée en bourrelet : les première et troisième rangées de points, creusées en sillon à leur extrémité : le sillon de la première, aboutissant à l'espèce de concavité formée par le rebord ou bourrelet postérieur : la deuxième rangée relevée en côte à son extrémité. *Dessous du corps* sillonné transversalement sur les côtés des arceaux du ventre : le dernier arceau non sillonné et ponctué. *Jambes* ornées d'une épine, près de l'extrémité de leur tranche inférieure : l'épine es jambes de devant incourbée.

Patrie : la Sicile (collect. Godart).

Ptilinus aspericollis.

Cylindricus, supra castaneus; capite subcoriaceo; antennis rufo-piceis, pectinatis; prothorace anticè asperato, margine acuto subdenticulato, elytris punctulatis et leviter rugulosis; pedibus rufo-piceis.

Long. 0m,0067 (3 l.) larg. 0m,0018 (4/5 l.)

Corps cylindrique; châtain en dessus. *Tête* perpendiculaire; convexe; chagrinée; garnie de poils courts et peu apparents; offrant un sillon léger, transversal, en arc dirigé en arrière, naissant près du milieu du bord interne des yeux. *Antennes* et *palpes* d'un brun rouge : les premières, presque aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax; de onze articles : le premier conique : le deuxième globuleux, petit; les suivants, ponctués. *Prothorax* avancé en arc à son bord antérieur, voilant la tête; à angles antérieurs prononcés, presque rectangulairement ouverts, mais incourbés et invisibles en dessus; à angles postérieurs arrondis; un peu plus long que large; muni en devant d'un rebord étroit, relevé, tranchant et presque denticulé, moins faible dans le milieu que sur les côtés; faiblement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés jusqu'après les angles postérieurs, sans rebord dans le reste de la base; très-convexe; déclive dans la moitié antérieure; râpeux ou chargé sur celle-ci de petits points élevés dirigés en arrière, plus lisse ou moins râpeux postérieurement; garni de poils fauves courts et peu apparents. *Ecusson* presque carré, émoussé aux angles postérieurs. *Elytres* semi-cylindriques; en ogive chacune à leur extrémité; assez densement pointillées; assez finement rugueuses en devant et plus légèrement postérieurement. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun sur la poitrine; d'un brun rougeâtre ou châtain sur le ventre. *Pieds* d'un brun rouge.

Patrie : la Sicile (collect. Godart).

Apalochrus flavo-limbatus.

Capite, elytris et corpore subtus nigris : ore, antennarum basi, pedibus prothoraceque rubro-testaceis : prothorace post medium transversè sulcato. Elytrorum lateribus margine flavo abbreviato ornatis.

Long. 0m,0045 (2 l.) larg. 0m,0014 (2/3 l.)

Corps subparallèle; médiocrement convexe. *Tête* couverte de points contigus; glabre, mais garnie après les yeux, sur les côtés, de quelques poils noirs assez longs; noire, avec le bord antérieur de l'épistome et le labre d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur, à dernier article noir à l'extrémité. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que le prothorax; presque filiformes; de onze articles : le premier, renflé, presque égal en longueur au troisième : le deuxième, en majeure partie caché dans le premier : le troisième de moitié au moins plus grand que le suivant : les premier, deuxième et troisième d'un rouge testacé : les quatrième et cinquième d'un rouge testacé, marqués chacun d'une tache noire : les suivants en majeure partie ou en totalité noirs : les premiers de ceux-ci, avec la base d'un rouge testacé. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur; presque parallèle dans sa première moitié, rétréci dans la seconde et d'une manière à peine sinueuse près des angles postérieurs; tronqué et faiblement échancré en arc à la base; émoussé aux angles postérieurs; un peu plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand; muni sur les côtés et à la base d'un rebord très-étroit, peu apparent; assez convexe; moins légèrement ponctué sur les côtés que sur le dos; creusé, vers les trois-quarts de sa longueur, d'un sillon transversal très-marqué; glabre, d'un rouge testacé. *Ecusson* presque carré, émoussé et subarrondi à ses angles postérieurs; sillonné longitudinalement dans son milieu; noir. *Elytres* graduellement et faiblement élargies d'avant en arrière; arrondies à l'angle postéro-externe, arquées chacune à l'extrémité, c'est-à-dire en

offrant à l'angle sutural un angle rentrant très-ouvert; médiocrement convexes; creusées d'une fossette ou sillon huméral prolongé en s'affaiblissant jusqu'au tiers ou au quart de la longueur; un peu ruguleusement ponctuées; noires, parées chacune d'une bordure externe d'un flave rougeâtre ou d'un rouge flave, prolongée du septième aux trois-quarts environ de leur longueur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge jaune, avec les genoux noirs.

Patrie : les environs de Montpellier (Collect. Godart.)

Tenebrio noctivagus.

Suprà niger, subsericeus; prothorace basi bissubsinuato, punctulato, lateribus punctis orbicularibus majoribus, antè basin sulco transversali abbreviato; scutello obtusè triangulari; elytris leviter punctato-striatis; interstitiis planis.

Long. 0m,0135 à 0m,0146 (6 à 6 1/2 l.) larg. 0m,0052 à 0m,0056 (2 1/3 à 2 1/2 l.)

Corps suballongé; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant et soyeux, en dessus. *Tête* finement ponctuée; creusée sur la suture frontale d'une ligne en demi-cercle dirigée en arrière. *Labre* cilié de roux ou roux fauve. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que les côtés du prothorax; à troisième article de moitié à peine plus long que les suivants; élargies graduellement à partir de cet article jusqu'au dixième : le onzième, presque orbiculaire, d'un brun roussâtre. *Prothorax* arqué sur les côtés avec une faible sinuosité vers les angles postérieurs; muni sur les côtés d'un rebord affaibli postérieurement; à deux entailles ou deux sinuosités à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière et à peine plus prolongée que les angles; d'un tiers au moins plus large que long; très-médiocrement convexe; finement pointillé; inégalement marqué sur les côtés et presque jusqu'à la ligne médiaire de points cordoïdes moins petits; creusé au devant de la base d'un sillon, plus prononcé dans la partie médiaire, à peine prolongé jusqu'aux angles:

ce sillon ne laissant après lui, surtout dans le milieu, qu'un rebord très-étroit; marqué à chaque entaille ou sinuosité basilaire d'une ligne ou dépression longitudinale courte. *Ecusson* en triangle obtus ou presque à côtés curvilignes; densement et finement ponctué. *Elytres* à neuf stries assez légères ou peu profondes, ponctuées, presque formées par des points, séparées longitudinalement par des espaces à peine de moitié aussi grands que leur diamètre : la première ou juxta-suturale postérieurement liée avec la juxta-marginale : les autres pareillement liées et enclosant les quatrième et cinquième; intervalles planes, très-faiblement convexes postérieurement; un peu plus finement et superficiellement pointillés que le fond du prothorax. *Dessous du corps* et *pieds* assez finement ponctués; un peu moins obscurs que le dessus.

Patrie : la Sicile (coll. Arias Teijeiro, Aubé, Godart).

Trogosita tristis.

Brunneo-rufus aut brunneo-rufus subvirescens, subconvexus; antennis rufis; capite prothoraceque parùm densè punctatis; fronte lineâ mediâ posticè abbreviatâ; elytris vix rugulosis, striato-punctatis, interstitiis serie longitudinali punctorum minorum notatis.

Long. 0m,0112 (5 l.) larg. 0m,0033 (1 1/2 l.)

Corps allongé; assez médiocrement convexe; entièrement d'un brun rouge avec un léger reflet verdâtre, à certain jour. *Tête* marquée de points peu rapprochés, sur un fond superficiellement et imperceptiblement pointillé; rayée d'une ligne médiane très-marquée, prolongée depuis le milieu du front jusqu'au bord antérieur de l'épistome : celui-ci trisinué. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes environ des côtés du prothorax; d'un rouge brun : les troisième à huitième articles presque de même grosseur : les sixième à huitième, globuleux : les neuvième à onzième articles en massue dentée et à dents arrondies. *Prothorax* à peine arqué en devant; à angles antérieurs prononcés et en

forme de petite dent; rétréci faiblement et en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers, puis d'une manière plus sensible et visiblement sinuée; muni latéralement d'un rebord assez étroit et un peu tranchant; à angles postérieurs armés d'une petite dent dirigée en dehors; tronqué en ligne presque droite à la base; au moins aussi fortement rebordé à celle-ci que sur les côtés; médiocrement convexe: marqué, comme la tête, de points peu ou médiocrement rapprochés, sur un fond superficiellement et presque imperceptiblement pointillé; ordinairement noté d'une fossette, de chaque côté, vers la moitié de la longueur. *Ecusson* très-petit; transverse. *Elytres* à angles huméraux saillants et prononcés; à peu près parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus, arrondies (prises ensemble) à l'extrémité; assez médiocrement convexes; légèrement ruguleuses; à neuf ou dix rangées de points presque carrés, peu gros sur la majeure partie du dos, plus petits près des bords latéraux : chacune de ces rangées, séparée par une rangée parallèle de points notablement plus petits sur le dos, à peu près égaux sur les côtés. *Dessous du corps* un peu moins légèrement ponctué sur l'antepectus que sur le reste, vert ou d'un vert brunâtre. *Prosternum* peu élargi après les hanches; sillonné transversalement avant son bord postérieur. *Pieds* de la couleur du dessous du corps : *Tarses* d'un rouge brun. *Cuisses* lisses ou peu visiblement pointillées.

Patrie ; la Sicile (collect. Godart).

Obs. L'exemplaire d'après lequel a été faite cette description n'avait peut-être pas sa couleur complète; néanmoins cette espèce se distingue du *T. cœrulœa*, par son corps plus étroit, plus parallèle; par son prothorax offrant les angles antérieurs avancés en forme de petite dent, tronqué en ligne presque droite à la base; par ses élytres à intervalles presque lisses ou à peine ruguleux ; par son prosternum moins triangulaire, c'est-à-dire faiblement élargi après les hanches.

DESCRIPTION
D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE
CATOPSIMORPHUS, Aubé.

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852,)

Catopsimorphus pilosus.

Ovalis, convexus, nitidus, longius fulvo-pubescens; nigro piceus; antennis elongatis; ore, pedibus elytrisque ferrugineis: his ad scutellum apiceque infuscatis; thorace antice angustato, angulis rotundatis.

Long. 0m,003 (1 1/3—1 1/2 l.).

♂ *Tarses antérieurs* ayant leurs trois premiers articles dilatés. *Tibias des pieds intermédiaires* fortement arqués ou coudés en leur milieu; grêles à la base, et sensiblement épaissis au sommet à partir du coude.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Tibias intermédiaires* très-légèrement arqués.

Corps ovale, convexe, brillant, couvert d'une pubescence jaunâtre assez longue.

Tête transversale, inclinée, très-convexe, couverte de points assez gros, mais peu profonds et peu serrés; d'un noir brillant avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* grands, noirs, assez saillants.

Antennes pubescentes, plus longues que la tête et le prothorax réunis, plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue allongée: les deuxième à septième subcylindriques, presque égaux, graduellement un peu plus épais: les neuvième et dixième légèrement transversaux: le huitième plus fortement, pas plus étroit mais un peu plus court que le précédent et le suivant: le dernier presque aussi long que les trois précédents

réunis, cylindrique jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et brusquement rétréci en pointe aiguë dans son dernier tiers.

Prothorax transversal, plus d'une moitié plus large que long, de la largeur des élytres à sa base, fortement rétréci en avant, légèrement échancré au sommet, subbissinueux à la base : les côtés et les angles antérieurs assez fortement, les postérieurs légèrement arrondis; couvert de poils couchés, fauves; convexe; finement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec les côtés quelquefois plus clairs.

Ecusson en cœur allongé, couleur de poix, assez densement ponctué.

Elytres près de trois fois plus longues que le prothorax, légèrement arrondies sur les côtés; un peu plus larges vers leur milieu, sensiblement rétrécies en arrière et légèrement arrondies à l'angle sutural; couvertes d'une ponctuation rugueuse et oblique, plus forte que celle du prothorax; garnies d'une pubescence assez longue et jaunâtre; convexes; d'un ferrugineux brillant, avec la région scutellaire et quelquefois l'extrémité obscurcies; marquées d'une strie suturale, obsolète en avant, plus profonde et plus rapprochée de la suture en arrière.

Dessous du corps rugueux, ponctué, d'un noir de poix avec l'anus ferrugineux.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux assez clair ainsi que les hanches.

Tarses intermédiaires et postérieurs allongés.

Patrie. Lyon, Heyrieux, Néris. Rare.

Obs. Cette espèce, par la forme du huitième article des antennes, rentre évidemment dans le genre *Catopsimorphus* Aubé (Ann. soc. ent. T. 8. p. 324, pl. 11, f. 1, 1850). Elle semble différer du *C. orientalis* Aub. par sa taille un peu plus petite, par sa tête plus fortement ponctuée, et surtout par ses antennes plus longues, à articles peu ou point transversaux.

DESCRIPTION

DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES DU GENRE

ANOBIUM (DRYOPHILUS), Chevrolat,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

1. Anobium longicolle.

Elongatum, subcylindricum, parùm nitidum, pube luteâ-sericans; fusco-ferrugineum, antennis pedibusque dilutioribus, oculis solis nigris; scutello densiùs albido-pubescente; interstitiis striarum parciùs punctatis; antennarum articulis intermediis subelongatis; thorace oblongo.

Long. 0m,002 à 0m,003 (1 à 1 1/2 l.)

♂ *Antennes* beaucoup plus longues que la moitié du corps, à trois derniers articles très-grands; les neuvième et dixième, pris ensemble, égalant les sept précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Tête* et *Prothorax* obscurs avec le sommet de ce dernier ferrugineux. *Prothorax* subdéprimé, sensiblement étranglé à son tiers antérieur, marqué au milieu du tiers postérieur du disque d'un petit tubercule ou carène courte, de chaque côté de laquelle se trouve une large fossette plus ou moins profonde. *Elytres* sublinéaires, légèrement rétrécies au milieu, subdéprimées vers la région scutellaire, quatre fois plus longues que le prothorax.

♀ *Antennes* de la longueur de la moitié du corps, à trois

derniers articles d'une moitié moins grands que dans le ♂, égalant, pris ensemble, les sept précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête* et *Prothorax* entièrement ferrugineux. *Prothorax* longitudinalement convexe, très-légèrement comprimé antérieurement sur les côtés, élevé à la base en forme de carène très-obsolète, de chaque côté de laquelle se trouve un sillon oblique peu apparent. *Elytres* en ovale allongé, régulièrement convexes, non rétrécies au milieu, trois fois et demie plus longues que le prothorax.

Corps allongé, peu brillant, subcylindrique, ponctué, convexe, d'une pubescence soyeuse et jaunâtre.

Tête transversale, convexe, garnie de poils jaunâtres et brillants, assez serrés; couverte d'une ponctuation assez forte et rugueuse; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Vertex* marqué d'un très-court sillon, souvent caché sous le bord antérieur du prothorax. *Yeux* grands, noirs.

Antennes pubescentes, à premier article plus épais que les suivants, en massue un peu arquée; le deuxième subcylindrique, un peu plus long que le suivant; les troisième à huitième subcylindriques, un peu plus longs que larges, presque égaux; les trois derniers très-allongés, un peu plus épais que les précédents; le dernier un peu plus long que le neuvième, le dixième sensiblement plus court que le précédent et que le suivant; entièrement d'une couleur ferrugineuse plus ou moins claire.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, plus long que large, un peu rétréci en avant, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et au milieu de la base; celle-ci sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs; ceux-ci presque droits, les antérieurs nuls; couvert d'une ponctuation assez forte et rugueuse; ferrugineux ♀, ou obscur avec la partie antérieure ferrugineuse ♂; peu brillant et garni d'une pubescence soyeuse et jaunâtre, plus serrée au milieu, en avant et près des angles postérieurs.

Ecusson arrondi, couvert d'un duvet serré, blanchâtre.

Elytres allongées, arrondies au sommet, marquées de dix stries ponctuées et du commencement d'une onzième à la base vers l'écusson ; les deux suturales et les deux latérales postérieurement plus profondes et réunies une à une ; les intervalles planes, parcimonieusement et rugueusement ponctués, mais beaucoup plus légèrement que la tête et le prothorax ; un peu brillantes, entièrement d'un ferrugineux plus ou moins obscur avec la base ordinairement plus claire ; garnies de poils brillants, jaunâtres, plus fins, plus longs et moins serrés que ceux de la tête et du prothorax. Epaules saillantes.

Dessous du corps finement ponctué, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins ferrugineuse ; le bord apical des deuxième, troisième et quatrième segments ventraux cilié de poils jaunâtres.

Pieds finement pubescents, d'un ferrugineux assez clair.

Patrie : La Provence. Février et mars. Assez commun sur le *Pin pignon* (*Pinus pinea* Lin.) et sur le *Genévrier cade* (*Juniperus oxicedrus* L.).

Var. Les élytres sont quelquefois entièrement ferrugineuses, et d'autres fois obscurcies sur leur disque avec la base toujours plus claire.

Obs. Cette espèce diffère de l'*Anobium pusillum*. Gyl. par sa forme plus allongée, plus étroite; par sa couleur moins obscure; par sa pubescence jaunâtre, plus serrée et plus longue ; par son prothorax plus inégal et beaucoup plus long ; par les stries des élytres moins fines et plus fortement ponctuées, à intervalles couverts d'une ponctuation bien moins serrée ; et enfin par ses antennes dont le deuxième article est proportionnellement plus allongé, et dont les trois derniers sont plus épais que les précédents, ceux-ci étant plus grêles que dans l'*A. pusillum*.

2. Anobium compressicorne.

Elongatum, subcylindricum, opacum, pube tenuissimâ albidâ-sericans; nigrum, elytrorum prothoracisque apice summo, humeris, antennis, ore pedibusque fusco-ferrugineis; scutello densiùs albido-pubescente; interstitiis striarum densè punctatis; antennarum articulis intermediis contiguis.

Long. 0m,0023 à 0m.0033 (1 à 1 1/2 l.)

♂ *Antennes* presque aussi longues que le corps; à neuvième, dixième et onzième articles très-grands et assez fortement comprimés; le neuvième aussi long que les sept précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Prothorax* légèrement étranglé antérieurement; légèrement convexe et muni au milieu de son tiers postérieur d'une espèce de carène courte, de chaque côté de laquelle se trouve une large fossette oblique et ovale.

♀ *Antennes* à peine de la longueur de la moitié du corps; à neuvième, dixième et onzième articles d'une moitié moins grands que dans le ♂, légèrement comprimés; le neuvième, seulement, de la longueur des quatre précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Prothorax* régulièrement convexe et égal.

Corps allongé, opaque, subcylindrique, rugueux, couvert d'un court duvet blanchâtre.

Tête transversale, convexe, couverte d'une ponctuation assez forte et rugueuse, et marquée sur le vertex d'un sillon très-court; d'un noir opaque avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* grands, noirs.

Antennes pubescentes: à premier article dilaté en dedans; le deuxième subcylindrique, plus court et plus grêle que le premier; le troisième, pas plus long que large, un peu plus grêle et beaucoup plus court que le précédent; les quatrième à huitième serrés, légèrement transversaux; les trois derniers beaucoup plus allongés et plus épais que les précédents; le dixième plus

court que le précédent, et le suivant et le dernier un peu plus long que le neuvième; entièrement ferrugineuses, avec les premier, neuvième, dixième et onzième articles des ♂ quelquefois obscurcis.

Prothorax plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, rétréci en avant, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et au milieu de la base; celle-ci légèrement sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs; ceux-ci obtus, les antérieurs nuls; couvert d'une ponctuation serrée, assez forte et rugueuse; d'un noir opaque, avec le bord antérieur ferrugineux.

Ecusson arrondi, couvert d'un duvet très-serré et blanchâtre.

Elytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, arrondies au sommet, marquées de dix stries assez finement ponctuées et du commencement d'une onzième vers l'écusson; les deux latérales et les deux suturales postérieurement plus profondes et réunies une à une; les intervalles plans, finement et densement ponctués; d'un noir opaque avec le calus huméral, le bord apical et quelquefois la partie postérieure du bord latéral d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Epaules saillantes.

Dessous du corps rugueusement ponctué, noir, soyeux, avec les deuxième, troisième et quatrième segments ventraux densement ciliés de poils grisâtres, à leur bord postérieur.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

Patrie: Mont-Pilat (Loire), Avenas (Rhône), mai, juin, sur le *Pin sauvage* (*Pinus sylvestris*, Lin.) Assez rare.

Var. Les élytres sont quelquefois entièrement d'un brun ferrugineux.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Anobium pusillum*, Gyl. Elle en diffère néanmoins par son écusson densement couvert de poils blanchâtres; par son prothorax moins court, et surtout par la conformation de ses antennes dont les troisième à huitième articles sont beaucoup plus serrés et plus courts, et dont

les trois derniers sont plus allongés, plus épais et plus comprimés. Elle se distingue de l'*Anobium longicolle*, par la structure de ses antennes, par sa pubescence moins longue, et par sa couleur plus obscure.

3. Anobium rugicolle.

Oblongo-ovatum, subcylindricum, parùm nitidum, tenuiter pube albidâ holosericeum; nigrum, prothoracis et elytrorum apice, humerisque rufo-piceis; antennis, ore pedibusque ferrugineis; prothorace basi carinato, brevi; striarum interstitiis parcè punctatis; antennis basi pube tenui longiore hirsutis ♀.

Long. 0m,00225 (1 à 1 1/4 l.).

Corps ovale, oblong, subcylindrique, peu brillant; couvert d'une pubescence blanchâtre.

Tête transversale; convexe; couverte d'une ponctuation forte et rugueuse; garnie d'un léger duvet soyeux, blanchâtre; d'un noir opaque, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* grands, saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la moitié du corps; à premier article en massue: le deuxième un peu plus long que les suivants: les troisième à huitième presque égaux, un peu serrés, pas plus longs que larges: les trois derniers allongés, égalant, pris ensemble, tous les précédents réunis: le dixième un peu plus court que le précédent et le suivant: le onzième un peu plus long que le neuvième: celui-ci égalant les trois précédents réunis: entièrement d'un ferrugineux clair, et garnies, surtout à la base, d'une pubescence fine, assez longue.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres; plus court que large; obliquement tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et au milieu de la base: celle-ci légèrement sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs: ceux-ci et les antérieurs très-obtus ou légèrement arrondis; garni de poils rares, fins et soyeux; couvert de points assez forts et rugueux, souvent anastomosés, de manière

à former des rides longitudinales; d'un noir opaque, avec le bord antérieur d'un roux de poix; marqué à la base d'une petite carène longitudinale occupant le tiers de la longueur.

Ecusson arrondi, ponctué, noir.

Elytres trois fois et demie plus longues que le prothorax; arrondies au sommet; marquées de dix stries ponctuées et du commencement d'une onzième vers l'écusson; à intervalles plans, couverts d'une ponctuation rare et obsolète, comme écailleuse, ce qui les fait paraître réticulés; garnies d'une pubescence blanchâtre et soyeuse, peu serrée; d'un noir un peu brillant, avec le bord apical et le calus huméral d'un roux de poix : celui-ci assez saillant.

Dessous du corps rugueusement ponctué; noir; finement pubescent, avec le bord apical des deuxième, troisième et quatrième segments ventraux, densement cilié de poils blanchâtres.

Pieds pubescents; d'un ferrugineux clair.

Patrie : Lyon, sur le chêne. Rare ♀.

Obs. Cette espèce, très-voisine de l'*Anobium pusillum*, s'en distingue cependant par les intervalles des stries moins ponctués, par la carène de son prothorax, par la couleur plus claire des pattes et des antennes, et enfin par la structure de celles-ci, dont les articles intermédiaires sont un peu plus courts et plus serrés.

DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU

DE LA FAMILLE

DES BYRRHIENS,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

GENRE **BOTHRIOPHORUS.**

(Βόθριον, petite fosse).

Prosternum anticè latiùs emarginatum.
Labium non obtectum.
Thorax anticè utrinquè profundè fossulatus.
Antennæ basi incrassatæ, apice clavatæ, clavâ triarticulatâ, in thoracis fossulâ anticâ receptâ.
Femora recepta; tibiæ graciles; tarsi liberi.

Corps subhémisphérique, convexe.

Tête inclinée. *Lèvre* non cachée par le prosternum. *Mâchoires* et *yeux* cachés.

Antennes de onze articles : les deux premiers très-dilatés : les trois derniers en bouton : le dernier globuleux, très-grand.

Prothorax transversal ; creusé, près des angles antérieurs, de deux fossettes profondes, destinées à loger le bouton des antennes.

Ecusson allongé, triangulaire.

Elytres convexes, un peu atténuées postérieurement.

Prosternum largement échancré en avant, postérieurement rétréci en pointe arrondie, dont le sommet est reçu dans une échancrure assez légère du mésosternum.

Pieds assez distants. *Cuisses* logées dans une fossette de la poitrine. *Tibias* assez grêles. *Tarses* libres, assez courts.

Obs. Ce genre est comme intermédiaire entre les *G. Syncalypta* Er. et *Limnichus* Latr. Il diffère du premier par ses tarses libres et ses tibias non comprimés : du deuxième par ses antennes en bouton : de tous les deux par ses fossettes prothoraciques, par ses antennes dilatées à la base, et par son prosternum moins avancé vers la tête, largement échancré, et laissant la lèvre plus ou moins à découvert.

B. atomus.

Oblongo-subhemisphæricus, niger, subopacus, breviter cinereo-holosericeus, subtilissimè alutaceus; pedibus antennisque piceis, capitulo fusco, apice albido-piloso.

Long. 0m,00075 (1/4 l.)

Corps subhémisphérique, un peu rétréci postérieurement; couvert d'un léger duvet cendré.

Tête convexe, inclinée, engagée dans le prothorax, d'un noir opaque, finement chagrinée. *Yeux* et *mandibules* cachés.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis; d'une couleur de poix avec la massue obscure; à premier et deuxième articles fortement dilatés : le deuxième, deux fois plus court et plus étroit que le précédent : les quatrième à huitième plus grêles que le troisième, presque égaux : les trois derniers en massue ovale : les neuvième et dixième fortement transversaux : le dernier, très-grand, globuleux, garni au sommet de poils blanchâtres.

Prothorax quatre fois plus large que long, postérieurement de la largeur des élytres, deux fois plus étroit en avant; échancré au sommet; bissinueux à la base; finement chagriné; d'un noir peu brillant.

Ecusson en triangle allongé; noir; très-finement chagriné.

Elytres très-convexes; quatre fois plus longues que le prothorax; fortement arrondies sur les côtés, légèrement atténuées en arrière; d'un noir peu brillant; finement chagrinées; pubescentes.

Poitrine d'un noir brillant; presque glabre et presque lisse.

Ventre d'un noir opaque; couvert d'un duvet cendré; finement chagriné.

Pieds très-légèrement pubescents; couleur de poix, avec les trochanters plus ou moins ferrugineux.

Patrie : Hyères. Mars, avril, parmi les détritus au bord des marais.

Obs. Cette espèce est deux fois plus petite et surtout beaucoup plus ramassée que le *Limnichus pygmœus* Sturm.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

DE LA TRIBU DES **BRACHÉLYTRES**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

Fam. des **ALÉOCHARIENS.**

GENRE **HOMALOTA.** Er.

(1re DIVISION).

1. **H. luctuosa.**

Linearis, subdepressa, nigra, nitida, pube griseâ sericeo-micans; antennis anoque concoloribus; elytris piceis, pedibus fuscis; thorace tenuissimè obsoletiùs canaliculato, basi impresso; abdomine suprà ferè laevigato.

Long. 0m,00175 à 0m,002 (2/3 à 3/4 l.)

Corps linéaire, subdéprimé, noir, brillant, couvert d'une pubescence soyeuse et grisâtre.

Tête suborbiculaire; noire, brillante; presque aussi large que le prothorax, légèrement convexe; couverte sur les côtés de points rares et obsolètes; marquée sur le front d'un sillon longitudinal, plus large et plus prononcé antérieurement. *Mandibules* testacées. *Palpes* obscurs. *Yeux* noirs, gros, assez saillants.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement pubescentes, un peu plus épaisses à l'extrémité, entièrement noires: à premier article elliptique, comprimé: le

deuxième en cône allongé: le troisième plus court que le précédent, conique: les quatrième à dixième légèrement transversaux: le dernier, ovale, d'une moitié plus long que le précédent.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, presque carré, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, largement aux angles antérieurs, les postérieurs obtus; noir brillant, couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée; subdéprimé et marqué longitudinalement sur le dos d'un sillon souvent obsolète en avant, et élargi en arrière en forme d'impression plus ou moins sentie.

Ecusson triangulaire, finement ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées vers la suture, légèrement déclives sur les côtés, couvertes d'une ponctuation très-fine et assez serrée; d'un noir de poix, quelquefois plus clair, surtout vers les épaules.

Abdomen linéaire, légèrement convexe, entièrement noir avec le sixième segment garni à son extrémité d'une étroite membrane blanchâtre; presque lisse, avec les trois premiers segments marqués de quelques points rares et fins; le sixième légèrement arrondi au sommet.

Dessous du corps noir; *ventre* lisse, à dernier segment prolongé et arrondi.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur.

Patrie: Mont-Pilat, Mont-Dore, montagnes du Lyonnais. Assez rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Homalota elongatula* Gr. var. *c*. Er. (*Aleochara teres* Gyl. Ins. suec. T. 11. p. 590), et surtout à la variété II. Er. (Spec. staphyl. p. 91); mais elle est constamment plus petite et d'une couleur plus foncée; les pieds sont aussi plus obscurs, l'abdomen plus lisse, la tête moins convexe, et le front toujours plus ou moins distinctement canaliculé.

2. **H. gagatina.**

Linearis, subdepressa, subnitida, griseo-sericans, ebenina, pedibus fusco-testaceis; fronte foveolatâ ; thorace obsoletiùs canaliculato, basi impresso; abdomine suprà subtilissimè parciùs punctato.

Long. 0,00250 (1 à 1 1/4 l.).

Corps linéaire, subdéprimé ; assez brillant ; couvert de poils couchés, cendrés et soyeux.

Tête suborbiculaire, un peu plus étroite que le prothorax, légèrement convexe ; noire, assez brillante, finement mais distinctement ponctuée, et marquée sur le front d'une fossette oblongue. *Mandibules* testacées. *Palpes* noirs. *Yeux* grands, assez saillants, noirs.

Antennes légèrement pubescentes, entièrement noires, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; presque filiformes, peu ou point épaissies à l'extrémité : à premier article en massue : les deuxième et troisième en cône allongé, celui-ci plus court que le précédent : les quatrième à dixième obconiques, guère plus longs que larges : le dernier, ovale, d'un tiers plus long que l'avant dernier.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, presque carré, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, à côtés presque droits, avec tous les angles arrondis ; subdéprimé ; noir, assez brillant, finement et assez densement ponctué ; marqué à sa base d'une large fossette transversale, et sur le dos d'un sillon longitudinal obsolète, plus apparent en avant.

Ecusson triangulaire, noir, ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, déprimées, couvertes d'une ponctuation fine et serrée ; noires et un peu moins brillantes que la tête et le prothorax.

Abdomen noir, brillant, couvert d'une pubescence assez longue et d'une ponctuation fine et peu serrée ; le sixième segment légè-

rement tronqué ou obtusément arrondi ; le cinquième, garni à son bord apical d'une étroite membrane blanchâtre.

Dessous du corps noir, brillant ; *ventre* couvert d'une ponctuation fine et peu serrée ; dernier segment ventral largement arrondi.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur.

Patrie. Beaujolais. Très-rare.

Obs. Cette espèce a tout-à-fait le faciès de l'*Homalota vilis* Er., mais elle est un peu plus grande et proportionnellement un peu plus large. Elle s'en distingue en outre par ses antennes plus noires, sa couleur plus brillante, par la ponctuation moins serrée de la tête et du prothorax, et surtout par celle de l'abdomen qui est beaucoup plus lâche. Sa forme plus déprimée, son prothorax plus étroit, ses élytres plus longues, ses antennes plus grêles et son abdomen également ponctué sur tous les segments, sont des caractères suffisants pour empêcher de la confondre avec l'*Homalota nivalis* Ksw.

(2e division.)

3. H. meridionalis.

Linearis, subdepressa, subnitida, densiùs cinereo-sericans, nigra, elytris antennisque fuscis ; harum articulo primo pedibusque testaceis ; thorace subquadrato, anticè angustiore, basi impresso canaliculatoque; abdomine confertim punctato, ano piceo.

Long. 0,00225. (1. l.)

♂ ? *Dernier segment ventral* prolongé en triangle arrondi.

♀ ? *Dernier segment ventral* tronqué ou légèrement sinueux au sommet.

Corps linéaire, subdéprimé, assez brillant, couvert d'une pubescence cendrée, soyeuse, assez dense.

Tête orbiculaire, d'un tiers plus étroite que le prothorax, convexe ; finement et obsolètement ponctuée sur les côtés et surtout

derrière les yeux, presque lisse sur le front, qui est marqué d'une fossette arrondie ; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* testacées et les *palpes* obscurs. *Yeux* assez grands, noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes ; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grèles, guère plus épaisses vers l'extrémité : à premier article en massue : les deuxième et troisième en cône allongé, celui-ci un peu plus court que le précédent : les quatrième à dixième graduellement plus courts, obconiques : le dernier, ovale, acuminé, de la longueur des deux précédents réunis; obscures, avec le premier article testacé.

Prothorax presque carré, guère plus étroit que les élytres à leur base, un peu rétréci antérieurement, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, à la base et aux angles antérieurs : les postérieurs obtus ; d'un noir assez brillant, finement ponctué ; légèrement convexe et marqué à la base d'une impression assez forte et assez large, se continuant quelquefois en mourant jusqu'après le milieu en forme de sillon longitudinal.

Ecusson triangulaire, obscur, densement ponctué.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées ; finement et densement ponctuées, d'une couleur de poix plus ou moins obscure et quelquefois testacée.

Abdomen sublinéaire, à côtés très-légèrement arrondis et pilosellés ; couvert d'une ponctuation fine et assez serrée, un peu plus lâche sur les quatrième et cinquième segments ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième couleur de poix : celui-ci bordé au sommet d'une étroite membrane blanchâtre.

Dessous du corps noir, avec le dessous du prothorax, la partie réfléchie des élytres et l'anus d'une couleur de poix ferrugineuse ; *ventre* assez densement ponctué.

Pieds pubescents, testacés.

Var. *B. H. marina. Antennes* entièrement testacées, anus lar-

gement d'un ferrugineux clair, fortement pilosellé; quatrième et cinquième segments abdominaux moins ponctués.

Patrie: Hyères. Sous les débris végétaux des marais salés. Avril. Assez commun.

Obs. Cette espèce est très-voisine de l'*H. gemina* Er. dont elle diffère surtout par l'absence des deux fossettes basilaires du prothorax. Elle ressemble aussi à l'*H. elongatula*, dont elle se distingue par son prothorax plus court et sa taille beaucoup moindre.

4 H. subterranea.

Linearis, leviter convexa, nitida, tenuiter sericeo-pubescens, rufo-testacea, capite abdominisque cingulo lato nigris, pedibus antennarumque basi testaceis, his brevibus, apice infuscatis et incrassatis; thorace aequali; abdominis segmentis 4 primis parcè punctatis, 5° laevi, 6° iterùm punctulato.

Long. 0m,00225 (1 à 1 1/4 l.).

♂ *Sixième segment abdominal* terminé en son milieu par deux tubercules arrondis, et de côté par deux dents aiguës et intérieurement recourbées, un peu plus longues que les tubercules.

♀ *Sixième segment abdominal* simple et largement arrondi.

Corps linéaire, légèrement convexe, couvert d'une pubescence fine, cendrée, soyeuse, peu serrée.

Tête suborbiculaire, assez engagée dans le prothorax, d'un quart moins large que celui-ci; presque lisse et subdéprimée sur le front; légèrement ponctuée derrière les yeux; d'un noir brillant, avec *les parties de la bouche* testacées. *Yeux* gros, noirs, assez saillants.

Antennes fortement pilosellées; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue: les deuxième et troisième presque égaux, coniques, celui-ci plus grêle que le précédent: les

quatrième et cinquième un peu plus larges que longs, lenticulaires : les sixième à dixième graduellement plus épais, transversaux et contigus : le dernier, ovale, de la longueur des deux précédents réunis ; les trois premiers articles testacés, les autres obscurs avec leur articulation plus claire.

Prothorax transversal, guère moins large que les élytres, d'un tiers plus court que large, tronqué au sommet; à côtés, base et angles légèrement arrondis, les antérieurs infléchis ; légèrement convexe, égal; finement ponctué, d'un roux testacé, brillant.

Ecusson triangulaire, densement ponctué, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes; finement et densement ponctuées ; entièrement d'un testacé ferrugineux, avec la partie réfléchie et la région scutellaire quelquefois un peu plus obscures.

Abdomen sublinéaire, très-légèrement arrondi sur les côtés; d'un roux ferrugineux brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième noirâtres : les deux premiers transversalement et sensiblement déprimés à leur base : les quatre premiers et le sixième parcimonieusement ponctués, le cinquième presque lisse.

Dessous du corps ferrugineux, avec le milieu du ventre noir et le bord apical des segments plus ou moins testacé; *ventre* ponctué à la base, presque lisse au sommet.

Pieds pubescents, testacés. *Tarses* courts.

Patrie : Hyères. Avril, sous les pierres en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce voisine de l'*H. analis* Er. s'en distingue aisément par sa taille beaucoup plus forte, sa couleur plus claire, par son prothorax sans impression, et surtout par son abdomen moins ponctué.

5. M. **Laevicollis**.

Latiuscula, subdepressa, sublaevigata, nitidissima, parciùs sericeo-pubescens, lateribus fusco-pilosella, nigra, elytrorum disco anoque piceo-testaceis; antennis rufis, harum basi pedibusque testaceis; abdomine basi parciùs punctato, apice lævi, tarsis elongatis.

Long. 0m,00325 (1 1/2 à 1 3/4 ligne).

♂ *Sixième segment abdominal* ayant au milieu du bord apical une petite échancrure semi-circulaire, limitée de chaque côté par une lame subtridentée; les dents obtuses, l'extérieure plus prononcée.

♀ *Sixième segment abdominal* fortement sinueux ou échancré à son extrémité.

Corps assez large, légèrement convexe, très-brillant, couvert d'une pubescence cendrée, soyeuse et peu serrée.

Tête orbiculaire, d'une moitié moins large que le prothorax, convexe, lisse, d'un noir très-brillant avec les *parties de la bouche* testacées. *Yeux* moyens, noirs, peu saillants.

Antennes légèrement pubescentes, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue; les deuxième et troisième allongés: celui-ci aussi long que le premier et un peu plus long que le deuxième; les quatrième à dixième en cône tronqué, presque égaux, graduellement plus épais; le dernier, ovale, acuminé, presque aussi long que les deux précédents réunis; d'un roux ferrugineux avec les deux premiers articles plus clairs.

Prothorax transversal, d'une moitié plus large que long, rétréci en arrière, beaucoup moins large que les élytres, tronqué au sommet et légèrement arrondi à la base; à côtés largement arrondis en avant et presque droits dans les deux tiers postérieurs; à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; légèrement convexe; d'un noir très-brillant; lisse ou paraissant couvert

d'une ponctuation lâche et très-fine, due à l'insertion des poils soyeux dont il est parsemé; garni sur les côtés de longs poils obscurs.

Ecusson triangulaire, d'un noir de poix, assez densement ponctué.

Elytres larges, à peine aussi longues que le prothorax, subdéprimées; assez densement mais légèrement ponctuées; d'un brun de poix très-brillant, avec leur disque ordinairement plus clair, ou bien d'une couleur de poix testacée, avec les côtés, la base, les épaules et la région scutellaire plus obscurs; portant latéralement deux ou trois longs poils obscurs.

Abdomen assez large, un peu rétréci au sommet; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le bord apical du cinquième d'une couleur de poix testacée; ayant les trois premiers segments et la base du quatrième légèrement et parcimonieusement ponctués: l'extrémité du quatrième, les cinquième et sixième lisses ou presque lisses; garni postérieurement sur les côtés et à l'anus de long poils obscurs.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'anus d'une couleur de poix testacée. *Ventre* parcimonieusement et légèrement ponctué; dernier segment ventral prolongé et arrondi.

Pieds grêles, pubescents, testacés. *Tarses* allongés: les postérieurs presque aussi longs que les tibias.

Patrie: Hyères. Mars, Avril, en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce a un peu le faciès de l'*H. flavipes* Gr., si ce n'est qu'elle a le prothorax postérieurement rétréci. Son corps lisse et la structure des tarses le distiguent suffisamment de tous ses congénères.

(4e DIVISION).

6. **H. fusicornis.**

Latiuscula, anticè posticèque angustior, subdepressa, parùm nitida, breviter cinereo-pubescens, rufo-testacea, capite obscuriore, oculis solis nigris, antennis spissis pedibusque testaceis; thorace fortiter transverso, basi impresso; abdomine suprà confertim subtilissimè punctato.

Long. 0,m00150 (2/3 ligne).

Corps assez large, antérieurement et postérieurement rétréci, subdéprimé, peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, courte et assez serrée.

Tête transversale, fortement engagée dans le prothorax, d'une moitié moins large que celui-ci, assez brillante, très-finement et presque imperceptiblement ponctuée, marquée sur le front d'une très-légère fossette oblongue; d'un testacé obscur avec les *parties de la bouche* plus claires. *Yeux* petits, noirs, peu saillants.

Antennes pilosellées, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, fortement épaissies à leur extrémité; à premier article elliptique, comprimé; le deuxième allongé, plus long que le précédent; le troisième conique, deux fois plus court que le deuxième; le quatrième globuleux; les cinquième à dixième fortement transversaux, graduellement plus courts et plus épais; le dernier ovale, aussi long que les deux précédents réunis; testacées, avec le premier article plus pâle.

Prothorax fortement transversal, presque une fois plus large que long, un peu plus étroit en avant, de la largeur des élytres, très-légèrement bissinueux au sommet, assez fortement arrondi sur les côtés et à la base; distinctement rebordé à celle-ci; tous les angles obtus, les antérieurs fortement infléchis; peu brillant, entièrement d'un roux testacé, densement couvert d'une ponctuation assez forte et rugueuse; légèrement convexe; subdéprimé sur le dos et marqué à la base d'une impression transversale.

Ecusson très-petit, triangulaire, ponctué, d'un roux ferrugineux.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; déprimées; peu brillantes; entièrement d'un roux testacé, densement couvertes d'une ponctuation assez forte et rugueuse.

Abdomen postérieurement rétréci; assez brillant; entièrement couvert d'une ponctuation très-fine et assez serrée, mais cependant un peu plus lâche à l'extrémité; garni latéralement de quelques longs poils obscurs.

Dessous du corps testacé, finement ponctué; le sixième segment ventral prolongé en forme de triangle.

Pieds pubescents, testacés, assez courts.

Patrie : Lyon. Très-rare.

Obs. Cette petite espèce peut être placée après l'*H. semirufa* Er., dont elle a un peu le faciès. Elle a la tournure d'une *Placusa*, mais son corselet n'est point, comme dans les espèces de ce genre, bissinueux à la base; le dernier article des antennes est aussi plus allongé et moins obtus.

(5e division.)

Sipalia (σιπαλος, difforme).

Ailes nulles ou rudimentaires, yeux petits ou rudimentaires, à facettes grossières; élytres courtes, abdomen plus ou moins dilaté postérieurement.

Obs. Les espèces sur lesquelles est fondée cette coupe où viennent se ranger les *H. myops* Ksw. *circellaris* Er. et peut-être aussi l'*H. procidua* Er., se distinguent de toutes les autres *Homalota* par la petitesse des yeux, l'absence des ailes et surtout par leur faciès anomale qui leur donne quelque ressemblance avec les *Micralymma* Westw., et pourraient à la rigueur constituer un nouveau genre (*Sipalia*). Mais d'un autre côté la struc-

ture des palpes et des tarses antérieurs qui paraissent n'avoir que quatre articles, ne permet pas de les séparer du grand genre *Homalota*, auquel elles se lient au moyen de l'*H. circellaris*, chez laquelle les caractères sus-indiqués sont moins sentis. Bien que les ailes restent rudimentaires ou presque nulles, les yeux s'agrandissent, les élytres s'allongent, et l'abdomen s'élargit moins.

Du reste ce ne sont pas là les seules espèces disparates dans le genre *Homalota* assurément susceptible d'être subdivisé et qui offre tant de différences de faciès et de structure, témoin l'*H. callicera* Gr. remarquable par la longueur des deux derniers articles de ses antennes, l'*H. rigidicornis* Er. dont le pénultième article des palpes est globuleux (*Semiris* Heer), l'*H. notha* Er. qu'on prendrait volontiers pour une *Gyrophaena* (*Gyrophaena exigua* Heer), les *H. eucera* Aub., *deplanata* Gr., *anceps* Er. et tant d'autres.

7. **H. difformis.**

Aptera, leviter convexa, subnitida, elongata, breviter cinereo pubescens rufo-picea, abdomine dilatato capiteque nigro-piceis ; ano, antennis pedibusque rufo-testaceis ; thorace lato, posticè angustiore, basi praesertim canaliculato ; elytris hoc plùs duplò brevioribus ; abdomine suprà subtiliter parcè punctato, segmento septimo conspicuo.

Long. 0,00225. (1 l.)

♂ *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à cinquième à dixième articles pas plus larges que longs. *Sixième segment abdominal* tronqué ou légèrement sinueux à son sommet, laissant le septième à découvert.

♀ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; à cinquième à dixième articles transversaux. *Sixième segment abdominal* arrondi, cachant le septième en tout ou en partie.

Corps allongé, postérieurement élargi, aptère, légèrement convexe, assez brillant, couvert d'une pubescence courte et grisâtre.

Tête suborbiculaire, presque transversale, assez fortement engagée dans le prothorax, presque aussi large que lui; convexe; parcimonieusement et obsolètement ponctuée; d'un noir de poix assez brillant avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes* testacés. *Yeux* petits, peu saillants; à facettes grossières et micacées.

Antennes pubescentes, plus épaisses à l'extrémité; à premier article en massue; les deuxième et troisième presque égaux, en cône allongé; le quatrième carré et pas plus large que long; les cinquième à dixième graduellement plus épais ♂ ♀, obconiques ♂ ou transversaux ♀; le dernier, ovale, acuminé, presque aussi long que les deux précédents réunis; ferrugineuses, avec le dernier article et les trois premiers un peu plus clairs.

Prothorax suborbiculaire, antérieurement plus large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, tronqué au sommet et à la base, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs: les antérieurs infléchis et obtus; légèrement convexe, d'un roux de poix assez brillant, plus ou moins foncé, finement et parcimonieusement ponctué; visiblement rebordé à la base, et marqué au dessus de celle-ci d'une fossette plus ou moins large et plus ou moins profonde, se prolongeant sur le dos jusque près du bord antérieur en forme de sillon plus ou moins obsolète.

Ecusson petit, en triangle transversal, ponctué, d'un roux de poix.

Elytres plus de deux fois plus courtes que le prothorax; légèrement convexes, postérieurement élargies, formant en arrière vers la suture un angle rentrant prononcé; couvertes de points obsolètes, obliques et peu serrés; d'un roux de poix assez brillant, plus ou moins clair. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen fortement rebordé, convexe en son milieu, sensiblement et graduellement dilaté vers l'extrémité, légèrement arrondi sur les côtés, couvert d'une ponctuation fine et peu serrée; d'un noir de poix brillant, quelquefois un peu plus clair à la base,

avec l'extrémité du cinquième segment et les sixième et septième ferrugineux ; les trois premiers transversalement déprimés à la base.

Dessous du corps d'un noir de poix avec le dessous du prothorax, le sternum et l'extrémité du ventre, d'un roux ferrugineux; celui-ci finement et parcimonieusement ponctué.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux assez clair.

Patrie : Mont-Dore, Grande-Chartreuse, Mont-Pilat, montagnes du Lyonnais. Assez commun dans les mousses.

Var. Les élytres et le prothorax sont quelquefois entièrement d'un brun de poix, et d'autres fois d'un ferrugineux assez clair.

Obs. Cette espèce diffère de l'*H. myops* Kiesenw., par sa couleur généralement plus obscure, sa taille un peu plus grande, sa tête et son prothorax plus larges, ses élytres proportionnellement plus courtes, et par son abdomen plus dilaté.

8. **H. piceata.**

Aptera, leviter convexa, nitida, parciùs breviter, cinereo-pubescens, picea, abdomine capiteque nigris, ano rufo-piceo, antennis pedibusque rufo-testaceis ; thorace latiusculo, posticè angustiore, basi obsolete impresso ; elytris hoc duplò brevioribus, parciùs distinctè punctatis ; abdomine ferè laevigato, posticè parùm dilatato, segmento septimo conspicuo.

H. Grandiceps (Guillebeau in litt.).

Long. 0,00150 (2/3 l.)

♂ *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à quatrième à dixième articles submoniliformes, pas plus larges que longs. *Sixième segment abdominal* tronqué ou légèrement sinueux à son sommet, laissant le septième à découvert.

♀ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; à quatrième à dixième articles transversaux. *Sixième segment*

abdominal largement arrondi au sommet, cachant le septième en tout ou en partie.

Corps sublinéaire, postérieurement un peu élargi ; aptère ; légèrement convexe ; brillant, couvert d'une pubescence courte, rare et cendrée.

Tête suborbiculaire, antérieurement rétrécie, assez fortement engagée dans le prothorax, presque aussi large que celui-ci ; convexe ; très-finement chagrinée, avec quelques points rares et obsolètes sur les côtés ; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'un testacé ferrugineux. *Yeux* petits, arrondis, peu saillants, obscurs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes; de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article en massue comprimée ; le deuxième en cône allongé ; le troisième turbiné, plus court que le précédent ; les quatrième à dixième graduellement plus épais ♂ ♀, submoniliformes ♂, ou transversaux ♀ ; le dernier en ovale court, à peine de la longueur des deux précédents réunis ; entièrement d'un testacé ferrugineux, assez clair.

Prothorax presque carré, antérieurement un peu plus large que les élytres, rétréci postérieurement, tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé à celle-ci ; les angles antérieurs fortement arrondis et infléchis, les postérieurs obtus ou légèrement arrondis ; les côtés arrondis avant leur tiers antérieur, presque droits postérieurement ; légèrement convexe, finement et obsolètement ponctué ; d'un noir de poix, et marqué à la base d'une impression obsolète, se prolongeant quelquefois sur le dos en forme de sillon à peine visible.

Ecusson très-petit, ponctué, couleur de poix.

Elytres deux fois plus courtes que le prothorax, légèrement convexes vers la suture, déclives sur les côtés, un peu plus larges postérieurement, formant à l'extrémité de la suture un angle rentrant prononcé ; couvertes de points obliques assez

marqués et peu serrés ; d'une couleur de poix assez brillante. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen assez fortement rebordé, convexe au milieu, un peu plus large postérieurement ; noir, brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et les sixième et septième d'un roux de poix ; presque lisse, ou avec quelques points rares et obsolètes sur la partie postérieure de chaque segment.

Dessous du corps d'un noir de poix, avec l'anus plus clair. *Ventre* finement et parcimonieusement ponctué.

Pieds pubescents, d'un testacé ferrugineux assez clair.

Patrie : Suisse (M. Guillebeau). Rare, parmi les lichens des sapins.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par sa taille de moitié moindre, par son prothorax moins large, à côtés plus droits, et par son abdomen moins ponctué, moins dilaté, à côtés plus parallèles.

9. H. globulicollis.

Aptera, convexa, nitida, elongata, parciùs luteo pubescens, rufo-testacea, oculis abdominisque cingulo nigris ; thorace subgloboso, latiusculo, posticè angustiore, latiùs canaliculato, basi impresso; elytris hoc multò brevioribus, fortiùs punctatis ; abdomine crasso, apice dilatato, parciùs punctato, segmento 7° conspicuo.

Long. $0^m,00250$ à $0^m,003$ (1 1/4 à 1 1/3 ligne).

Corps allongé, postérieurement élargi ; aptère ; convexe ; brillant, couvert d'une pubescence rare et jaunâtre.

Tête globuleuse, plus étroite que le prothorax, convexe ; parcimonieusement et obsolètement ponctuée ; brillante, d'un roux ferrugineux assez clair, avec les *palpes* testacés. *Yeux* très-petits, rudimentaires, peu saillants, noirs, à facettes grossières.

Antennes pubescentes, entièrement d'un testacé ferrugineux, un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article elliptique ; les deuxième à troisième presque égaux, en cône allongé ; le quatrième conique, un peu plus court que le précédent ; les cinquiè-

me et sixième carrés, pas plus larges que longs; les septième à dixième légèrement transversaux et graduellement plus courts; le dernier, ovale, presque aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax convexe, globuleux, antérieurement un peu plus large que les élytres, postérieurement rétréci, tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé à celle-ci; à côtés fortement arrondis en avant et légèrement sinueux près des angles postérieurs, qui sont obtus ainsi que les antérieurs : ceux-ci infléchis; brillant, d'un roux ferrugineux assez clair; couvert, surtout postérieurement de points peu serrés et obsolètes, et marqué à la base d'une impression assez large, se prolongeant presque jusqu'au bord antérieur en un sillon plus ou moins large ou plus ou moins profond.

Ecusson très-petit, ferrugineux.

Elytres d'un tiers plus courtes que le prothorax; convexes vers la suture, déclives sur les côtés, postérieurement élargies, formant en arrière vers la suture un angle rentrant prononcé; fortement sinueuses près des angles extérieurs; couvertes de point forts, obliques et assez serrés; brillantes et d'un roux ferrugineux assez clair. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen fortement rebordé, épais, légèrement convexe en dessus, à côtés arrondis, sensiblement élargi jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et se rétrécissant un peu à partir du dernier tiers; parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les quatrième et cinquième; brillant, d'un roux ferrugineux assez clair, avec la base des troisième et quatrième segments d'un noir de poix plus ou moins clair.

Dessous du corps testacé, presque lisse ou très-parcimonieusement ponctué; d'un roux ferrugineux assez clair, avec les troisième et quatrième segments ventraux obscurs à leur base.

Pieds pubescents, d'un testacé ferrugineux assez clair.

Patrie : Suisse. (MM. Guillebeau et Chevrier).

Obs. Cette espèce diffère des deux précédentes par sa taille beaucoup plus grande, par sa couleur plus claire, par son prothorax plus convexe et par ses élytres moins courtes et plus fortement ponctuées.

10. H. grandiceps.

Elongata subdepressa, nitida, parcè cinereo-pubescens, rufo-testacea; capite magno, anticè utrinquè bicarinulato; thorace latiusculo, posticè angustato, medio longitudinaliter fossulato; elytris hoc duplò brevioribus; abdomine sat convexo, subtilissimè parcè punctulato, apice leviter dilatato; antennis apice fortiter incrassatis, subclavatis.

Homalota grandiceps, Guillebeau in litt.

Long. 0m,00125 (1/2 ligne.).

Corps allongé, rétréci au milieu, subdéprimé, brillant, finement pubescent.

Tête transversale, suborbiculaire, sensiblement plus large que le prothorax, dont elle est séparée par un col assez large et court; subdéprimée; brillante, presque lisse, ou couverte postérieurement de quelques points obsolètes peu visibles, d'un rouge testacé assez clair, et marquée antérieurement de deux replis ou carènes longitudinales joignant l'insertion des antennes, et au milieu desquelles se voit un troisième repli ou élévation peu marquée et beaucoup plus courte. *Palpes maxillaires* testacés; à pénultième article très-grand, piriforme. *Yeux* rudimentaires, à peine visibles, testacés.

Antennes pubescentes; sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis, fortement et brusquement épaissies à l'extrémité en forme de massue; à pénultièmes articles fortement transversaux, le dernier très-grand, subglobuleux; entièrement testacées.

Prothorax pas plus large que long, antérieurement d'un tiers plus large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, tronqué au sommet, arrondi à la base et aux angles postérieurs,

les antérieurs obtus ; d'un rouge testacé assez clair ; brillant, paraissant lisse, subdéprimé et marqué en son milieu d'une fossette longitudinale assez large et profonde et n'atteignant ni le sommet ni la base.

Elytres deux fois plus courtes que le prothorax; brillantes ; légèrement convexes ; d'un rouge testacé assez clair; parcimonieusement et presque imperceptiblement ponctuées.

Abdomen plus pubescent que le reste du corps ; assez convexe, un peu dilaté postérieurement ; d'un rouge testacé assez clair et assez brillant ; couvert d'une ponctuation très-fine, très-légère et peu serrée.

Dessous du corps d'un rouge testacé, finement pubescent.

Pieds pubescents, d'un rouge testacé assez clair.

Patrie : Cette espèce est très rare. Elle a été trouvée une seule fois par M. Guillebeau parmi les mousses à Tassin, aux environs de Lyon.

GENRE **OXYPODA** Er.

(1re division.)

1. Ox. attenuata.

Elongata, leviter convexa, nitida, breviter cinereo-pubescens, nigra, elytris thoracisque limbo laterali piceis, antennis pedibusque testaceis, thorace leviter canaliculato ; abdomine posticè sensim attenuato, basi densè, apice parciùs punctato ; ano longiùs fusco-pilosello.

Long. 0m003 (1 1/2 ligne.)

Corps allongé, antérieurement et postérieurement rétréci, légèrement convexe, brillant, couvert d'une pubescence courte et cendrée.

Tête orbiculaire, inclinée, assez fortement engagée dans le prothorax, d'une moitié plus étroite que celui-ci, très-convexe; assez fortement ponctuée, d'un noir brillant avec les *parties de la bouche* d'un testacé obscur. *Yeux* assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes légèrement pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, guère plus épaisses vers l'extrémité ; à premier article légèrement en massue : les deuxième et troisième allongés, le deuxième aussi long que le premier, le troisième un peu plus court que le deuxième : le quatrième en cône allongé, tronqué, un peu plus long que large : les cinquième à dixième presque carrés, à peine plus larges que longs : le dernier en ovale allongé, de la longueur des deux précédents réunis ; entièrement testacées, avec la base un peu plus claire.

Prothorax légèrement transversal, postérieurement de la largeur des élytres, sensiblement rétréci en avant, tronqué au sommet, passablement arrondi à la base, légèrement sur les côtés ; les angles postérieurs fortement, les antérieurs légèrement arrondis, ceux-ci infléchis ; convexe, très-finement canaliculé, avec une impression légère et obsolète à la base ; plus densement et plus finement ponctué que la tête ; d'un noir de poix brillant, avec les bords latéraux un peu plus clairs.

Ecusson petit, triangulaire, ponctué, noirâtre.

Elytres à peine plus longues que le prothorax, légèrement convexes, densement et rugueusement ponctuées, fortement sinueuses près des angles extérieurs ; entièrement d'une couleur de poix un peu roussâtre.

Abdomen rétréci postérieurement, assez densement ponctué sur les quatre premiers segments, plus rarement sur les cinquième et sixième : celui-ci largement arrondi au sommet ; d'un noir brillant, avec le bord apical des quatrième, cinquième et sixième segments couleur de poix ; garni à l'extrémité de longs poils obscurs.

Dessous du corps ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le bord apical de chaque segment ventral ferrugineux.

Pieds pubescents, testacés.

Patrie : Hyères. Très-rare. Avril, sous les détritus au bord des marais salés.

Obs. Cette espèce, intermédiaire entre l'*O. umbrata* et l'*O. togata* Er., diffère de la première par sa couleur plus brillante et par son abdomen moins densement ponctué ; de la seconde, par sa couleur plus foncée, ses élytres un peu plus longues et son abdomen beaucoup plus rétréci postérieurement ; de toutes deux, par ses antennes plus pâles et son prothorax canaliculé.

2. **Ox. bicolor.**

Elongata, leviter convexa, nitida, rufo-testacea, capite abdomineque nigro-piceis; segmentorum apice, ano, pedibus antennarumque basi testaceis, his externè infuscatis; prothorace elytrorum latitudine, basi transversim obsoletè impresso; abdomine suprà punctulato.

Long. 0,00250 (1 1/3 l.).

Corps allongé, antérieurement rétréci, légèrement convexe; brillant, couvert d'une pubescence fine et grisâtre, plus serrée sur l'abdomen.

Tête un peu allongée, légèrement inclinée, d'un tiers plus étroite que le prothorax, convexe ; très-finement ponctuée ; brillante, d'un noir de poix plus ou moins clair, quelquefois d'un roux ferrugineux obscur. *Parties de la bouche* testacées.

Antennes légèrement pubescentes; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, plus épaisses à l'extrémité; à premier article elliptique ; les deuxième et troisième en cône allongé : le troisième un peu plus court que le précédent : le quatrième guère plus large que long : les cinquième à dixième transversaux, graduellement plus courts et plus épais : le dernier en ovale court, à peine aussi long que les deux précédents réunis ; brunâtres avec les trois ou quatre premiers articles testacés.

Prothorax légèrement transversal, de la largeur des élytres à sa base, plus étroit en avant, tronqué au sommet, médiocrement arrondi à la base, sur les côtés et aux angles antérieurs : ceux-ci infléchis, les postérieurs obtus ; distinctement rebordé

en arrière; densement et rugueusement ponctué; d'un roux testacé brillant; légèrement convexe, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Ecusson triangulaire, ponctué, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, sinueuses près des angles extérieurs; couvertes d'une ponctuation serrée, oblique et rugueuse; entièrement d'un roux testacé.

Abdomen un peu plus étroit en arrière, légèrement arrondi sur les côtés; finement et assez densement ponctué; peu brillant, noirâtre, avec les premier, deuxième, troisième et quatrième segments étroitement bordés de testacé ferrugineux : le cinquième testacé, noir à la base : le sixième largement arrondi, entièrement testacé.

Dessous du corps testacé, avec les côtés de la poitrine noirâtres. *Ventre* ponctué, noirâtre, avec le bord apical des segments et l'anus testacés.

Pieds pubescents, testacés.

Patrie: Mont-Dore, Mont-Pilat. Rare, parmi les détritus de lichen.

Var. L'abdomen est quelquefois, tant en dessus qu'en dessous, largement d'un brun ferrugineux à la base.

Obs. Cette espèce a le faciès de l'*O. togata* Er., et s'en distingue par une taille plus petite, par la couleur plus claire des antennes, du prothorax et des élytres, et par son abdomen un peu plus rétréci postérieurement et dont la ponctuation est moins serrée.

3. O. lucens.

Elongata, leviter convexa, nitida, rufo-testacea, capite pectore abdomineque nigricantibus, segmentorum apice, pedibus antennarumque basi testaceis; his externè infuscatis; prothorace elytris angustiore, basi transversim obsoletè impresso; abdomine parciùs punctato.

Long. 0m,00225 (1 1/4 ligne).

Corps allongé, antérieurement et postérieurement un peu

rétréci, légèrement convexe ; brillant, couvert d'une pubescence fine et grisâtre.

Tête un peu allongée, inclinée, plus étroite que le prothorax, convexe ; finement ponctuée ; d'un noir de poix brillant, avec les *parties de la bouche* testacées. *Yeux* non saillants, médiocres, noirs.

Antennes pubescentes ; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité ; à premier article elliptique : les deuxième et troisième allongés, celui-ci un peu plus court que le précédent, le quatrième pas plus large que long : les cinquième à dixième légèrement transversaux et graduellement plus épais : le dernier, ovale, acuminé, à peine de la longueur des deux précédents réunis ; rembrunies, avec les deux ou trois premiers articles testacés.

Prothorax pas plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, latéralement comprimé, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base ; à angles antérieurs arrondis et infléchis, les postérieurs obtus ; densement et finement ponctué ; d'un roux testacé ; brillant, légèrement convexe, longitudinalement subdéprimé sur le dos, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Ecusson ponctué, d'un testacé obscur.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, sinueuses près des angles extérieurs ; plus visiblement mais moins densement ponctuées que le prothorax ; brillantes, d'un roux-testacé un peu plus obscur sur les côtés et vers l'écusson.

Abdomen un peu rétréci en arrière, légèrement arrondi sur les côtés ; couvert d'une ponctuation fine peu serrée ; brillant, noirâtre, avec le bord apical des quatre premiers segments, la dernière moitié du cinquième et le sixième testacés.

Dessous du corps testacé, avec la poitrine et le ventre noirâtres : celui-ci légèrement ponctué, avec le bord apical des segments et l'anus testacés.

Pieds pubescents, testacés.

Patrie : Grande-Chartreuse. Très-rare.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par son abdomen plus brillant et moins ponctué, et surtout par son prothorax beaucoup plus étroit. Ce dernier caractère la rapprocherait de l'*O. alternans* Gr., avec laquelle la ponctuation beaucoup moins serrée de son abdomen ne permet pas de la confondre.

4. O. fuscula.

Elongata, leviter convexa, parùm nitida, rufo-picea, capite abdomineque medio nigricantibus, pedibus antennarumque basi testaceis, his externè infuscatis ; thorace interdùm basi obsoletissimè impresso ; abdomine subopaco, densiùs griseo-pubescente, subtiliter punctato.

Long. 0,00150 à 0,00175 (1/3 à 3/4 ligne).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, antérieurement et postérieurement très-peu rétréci ; peu brillant, couvert d'une pubescence courte et grisâtre.

Tête arrondie, inclinée, plus étroite que le prothorax, convexe ; assez brillante, très-finement ponctuée, noire, avec les *parties de la bouche* d'un testacé obscur. *Yeux* peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes ; presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus épaisses vers l'extrémité ; à premier article elliptique : le deuxième allongé, presque égal au précédent : le troisième conique, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième transversaux, graduellement plus épais et plus courts : le dernier, ovale, acuminé, aussi long que les deux précédents réunis ; d'un testacé obscur, avec les trois ou quatre premiers articles plus clairs.

Prothorax plus court que large, de la largeur des élytres, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base, aux côtés et aux angles antérieurs, les postérieurs obtus ; légèrement convexe ; densement ponctué, peu brillant,

d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux, avec le disque quelquefois obscurci ; marqué à la base d'une impression légère, souvent à peine visible ou nulle.

Ecusson triangulaire, densement ponctué, d'un roux de poix.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, légèrement sinueuses vers les angles extérieurs; densement et rugueusement ponctuées, peu brillantes, d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux.

Abdomen allongé, légèrement rétréci postérieurement; couvert d'une pubescence grise et serrée qui le rend un peu opaque ; finement et assez densement ponctué, d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux, avec les troisième et quatrième segments et la base des deuxième et huitième noirâtres; paraissant quelquefois entièrement d'un noir de poix, avec la base et l'extrémité ferrugineuses. *Anus* avec quelques rares poils obscurs.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux plus ou moins clair. *Ventre* couvert d'une ponctuation peu serrée, avec la base des troisième, quatrième et cinquième segments noirâtre.

Pieds courts, pubescents, testacés.

Var. La couleur du prothorax et des élytres est quelquefois entièrement d'un roux testacé, d'autres fois d'un brun de poix assez obscur.

Patrie : Lyon, Beaujolais, France méridionale, dans les détritus au bord des ruisseaux.

Obs. Cette espèce est très-voisine de l'*O. exigua* Er., dont elle se distingue par les caractères suivants : les élytres et le prothorax sont plus fortement ponctués, celui-ci a quelquefois une légère impression à la base, celles-là sont un peu plus courtes, et enfin l'abdomen est un peu plus densement ponctué, beaucoup moins rétréci et moins pilosellé postérieurement.

(2e. DIVISION).

5. Φ. **rufula**.

Elongata, leviter convexa, parùm nitida, rufo-ferruginea, abdomine antè apicem capiteque nigro-piceis, antennarum articulo primo, pedibus anoque rufo-testaceis; thorace basi obsoletè transversìm impresso, angulis posticis obtusis; abdomine subtiliter densiùs punctulato.

Long. 0m,002 à 0m,00250 (1 1/4 à 1 1/3 ligne).

Corps allongé, légèrement convexe; peu brillant, couvert d'une pubescence fine et jaunâtre.

Tête allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax, convexe, rétrécie en avant en forme de rostre court; assez fortement ponctuée, d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes; de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement plus épaisses vers l'extrémité; à premier article assez court: le deuxième allongé, un peu plus grand que le précédent, mais plus étroit: le troisième conique, plus court que le deuxième, le quatrième pas plus large que long: les cinquième à dixième légèrement transversaux, graduellement plus courts: le dernier en ovale allongé, de la longueur des deux précédents réunis; ferrugineuses, avec le premier article plus clair.

Prothorax transversal, antérieurement rétréci, de la largeur des élytres à sa base, tronqué au sommet, sensiblement arrondi sur les côtés, légèrement au milieu de la base: celle-ci sinueuse près des angles postérieurs: ceux-ci obtus, les antérieurs légèrement arrondis et infléchis; densement et rugueusement ponctué; assez convexe, et marqué à la base d'une sorte de dépression ou impression transversale obsolète; peu brillant, et entièrement d'un roux ferrugineux.

Ecusson petit, triangulaire, ponctué, d'un roux ferrugineux.

Elytres plus longues que le prothorax, sinueuses près des angles extérieurs; densement et rugueusement ponctuées; subdéprimées; peu brillantes et entièrement d'un roux ferrugineux.

Abdomen presque parallèle, ou légèrement rétréci postérieurement; finement et assez densement ponctué, d'un roux ferrugineux, avec l'extrémité plus claire, et la base des troisième et quatrième segments d'un noir de poix.

Dessous du corps ponctué, d'un roux ferrugineux, avec les troisième et quatrième segments ventraux obscurs à leur base.

Pieds pubescents, d'un roux testacé.

Patrie : Beaujolais. Septembre, sous les écorces du chêne. Très-rare.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec l'*O. corticina* Er. Elle s'en distingue néanmoins par sa couleur plus claire, par ses antennes un peu moins épaisses, par la ponctuation plus forte de la tête et du prothorax, et surtout par les angles de celui-ci dont les antérieurs sont arrondis et les postérieurs obtus, tandis que les premiers sont obtus et les seconds droits chez l'*O. corticina*.

GENRE **ALEOCHARA**. Er.

1. A. discipennis

Latiuscula, leviter convexa, nitida, nigra; elytris rufis, lateribus, basi suturâque infuscatis, thorace brevioribus; pedibus rufo-brunneis; tarsis dilutioribus; antennis elongatis; abdomine suprà basi sat densè, apice parciùs punctato.

Long. 0m,005 à 0m,006 (2 1/4 à 2 3/4 ligne).

♂ *Sixième segment abdominal* légèrement échancré et crénelé au sommet.

♀ *Sixième segment abdominal* sinueux au sommet.

Corps assez large, légèrement convexe; brillant, couvert d'une pubescence fauve et peu serrée.

Tête un peu allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax; brillante, parcimonieusement ponctuée, noire, avec les *parties de la bouche* couleur de poix. *Yeux* grands, ovales, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article épais, elliptique; les deuxième et troisième allongés, presque égaux; le quatrième en cône tronqué, pas plus large que long; les cinquième à dixième graduellement plus courts et plus épais, très-faiblement transversaux; le dernier, subconique, de la longueur des deux précédents réunis; entièrement d'un noir brunâtre, avec le premier article quelquefois couleur de poix.

Ecusson noir, densement ponctué.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, arrondies aux angles extérieurs; couvertes d'une ponctuation forte, serrée, à points obliques; rougeâtres avec les bords latéraux, la base, la région scutellaire, et la suture rembrunis.

Abdomen subparallèle ou très-légèrement rétréci vers l'extrémité; d'un noir brillant, assez densement ponctué à la base, plus rarement à l'extrémité.

Dessous du corps ponctué, noir, brillant, avec le segment ventral et le bord apical des précédents couleur de poix.

Pieds pubescents, d'un roux brunâtre, avec les tarses et quelquefois les tibias plus clairs.

Patrie: Lyon, Beaujolais. Rare, dans les champignons décomposés.

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre l'*A. fuscipes* Fab. et l'*A. rufipennis* Er. Elle en diffère par ses antennes plus longues et beaucoup moins épaisses et par son abdomen plus ponctué à la base.

2. Al. rufipes.

Elongata, leviter convexa, nitida, nigra, antennarum basi, pedibus elytrisque laetè rufis, his lateribus et ad scutellum infuscatis, ano rufo-piceo; abdomine longiùs fulvescenti-piloso, fortiter parcè punctato.

Long 0m,00550 à 0,m00633 (2 à 2 1|2 ligne).

♂ *Sixième segment abdominal* sensiblement sinueux à l'extrémité. *Sixième segment ventral* prolongé, arrondi.

♀ *Sixième segment abdominal* tronqué ou très-légèrement sinueux à l'extrémité. *Sixième segment ventral* peu saillant, obtusément arrondi.

Corps allongé, légèrement convexe; couvert d'une pubescence fauve, plus longue sur l'abdomen.

Tête un peu allongée, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax, convexe; parcimonieusement et légèrement ponctuée, d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes maxillaires* à pénultième article obscur, le dernier testacé. *Yeux* grands, ovales, noirs, peu saillants.

Antennes pubescentes et légèrement pilosellées; presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, un peu plus épaisses à l'extrémité; à premier article elliptique; les deuxième et troisième allongés, presque égaux, le quatrième en cône allongé, un peu plus court que le précédent; le cinquième en cône tronqué, pas plus large que long; les sixième à dixième très-légèrement transversaux, graduellement un peu plus épais; le dernier subconique, de la longueur des deux précédents réunis; brunes, avec le premier article d'un roux-testacé et les deux suivants couleur de poix.

Prothorax transversal, d'une moitié plus court que large, presque de la largeur des élytres à sa base, plus étroit en avant, tronqué au sommet, arrondi à la base et sur les côtés; tous

les angles très-obtus, subarrondis, les antérieurs infléchis ; assez convexe ; d'un noir brillant, finement et assez densement ponctué.

Ecusson densement ponctué, noir.

Elytres de la longueur du prothorax, subarrondies aux angles extérieurs ; densement et obliquement ponctuées, d'un rouge vif, avec la région scutellaire et les côtés obscurs.

Abdomen allongé, subparallèle ou très-légèrement rétréci postérieurement ; profondément et parcimonieusement ponctué ; couvert de longs poils fauves couchés, peu serrés ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le bord apical du cinquième d'un roux de poix.

Dessous du corps un peu plus densement mais plus légèrement ponctué que le dessus de l'abdomen ; d'un noir brillant, avec l'anus et le bord apical de chaque segment ventral roussâtres.

Pieds pubescents, rougeâtres, avec les cuisses quelquefois légèrement obscurcies à leur base.

Patrie: Languedoc, Provence. Avril, mai. Assez rare, sous les détritus au bord des marais salés.

Obs. Cette espère diffère de l'*A. rufipennis* Er., par une forme plus allongée, par les pieds d'une couleur plus claire, et surtout par ses antennes plus longues et beaucoup moins épaisses.

3. **A. diversa.**

Latiuscula, leviter convexa, parùm nitida, rufo-brunnea, thoracis dorso piceo, capite abdomineque antè apicem nigricantibus ; antennis basi apiceque, pedibus anoque rufo-testaceis ; thorace basi transversim impresso, abdomine suprà parciùs punctato.

Long. $0^m,00250$ (1 1/3 ligne).

♂ *Sixième segment ventral* prolongé en triangle.

♀ *Sixième segment ventral* arrondi.

Corps assez large, légèrement convexe, peu brillant, couvert d'une pubescence grisâtre, peu serrée.

Tête légèrement transversale, inclinée, beaucoup plus étroite que le prothorax; visiblement ponctuée; marquée sur le front d'une fossette obsolète, souvent nulle; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'un roux testacé. *Yeux* assez grands, noirs, un peu saillants.

Antennes légèrement pilosellées; plus courtes que la tête et le prothorax réunis, beaucoup plus épaisses vers l'extrémité; à premier article en massue; les deuxième et troisième en cône allongé, presque égaux, le quatrième guère plus large que long; les cinquième à dixième fortement transversaux; le dernier, ovale, subacuminé, de la longueur des deux précédents réunis; brunes, avec les trois premiers articles et le dernier d'un roux testacé.

Prothorax fortement transversal, un peu plus large que les élytres à sa base, rétréci en avant, tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et au milieu de la base: celle-ci fortement sinueuse près des angles postérieurs: ceux-ci aigus, avec le sommet légèrement émoussé: les antérieurs légèrement arrondis, infléchis; légèrement convexe; peu brillant; rugueusement et densement ponctué; couleur de poix, avec les côtés rougeâtres, et marqué à la base d'une impression transversale.

Ecusson ponctué, noir.

Elytres de la longueur du prothorax, fortement sinueuses près des angles extérieurs, assez fortement et obliquement ponctuées; légèrement convexes; d'un roux brunâtre, avec la région scutellaire et quelquefois les côtés plus obscurs.

Abdomen légèrement rétréci postérieurement, assez ponctué à la base, plus rarement à l'extrémité; d'un roux brunâtre, avec le troisième et le quatrième segment moins le bord apical et la moitié antérieure du cinquième, noirâtres; le sixième et la dernière moitié du cinquième d'un roux testacé.

Dessous du corps ponctué. d'un roux de poix, avec l'anus et

le bord apical de chaque segment ventral plus clairs. *Ventre* densement couvert de longs poils grisâtres.

Pieds pubescents, d'un testacé rougeâtre.

Patrie: Beaujolais. Assez rare, en société de la *formica fuliginosa*.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. angulata* Er., dont elle est peut-être une variété. Cependant elle présente des caractères constants chez tous les individus. Par exemple la taille est plus petite, le prothorax moins convexe, un peu moins transversal, sans trace de sillon longitudinal. Les antennes sont surtout plus courtes, plus obscures et beaucoup plus épaisses, à dernier article moins allongé. En outre chez l'*A. angulata* les angles postérieurs du prothorax s'appliquent exactement sur l'angle huméral des élytres, tandis que chez l'*A. diversa* ils le débordent sensiblement et constamment. Enfin celle-ci se trouve avec la *Formica fuliginosa*, celle-là avec la *Formica rufa*.

FAM. DES TACHINSINI. Er.

GENRE TACHINUS. Er.

T. humeralis, Var. rufescens.

Robustior, elytris plerumque totis rufo-ferrugineis.

Cette variété se distingue du type par sa taille plus forte et par ses élytres ordinairement unicolores. Chez les ♂ les dents intermédiaires du sixième segment abdominal sont plus prolongées, et les quatrième et troisième segments ventraux légèrement impressionnés. Chez les ♀ les lanières latérales du sixième segment abdominal sont moins grêles et moins aiguës, et la lame intermédiaire est plus large, brusquement rétrécie en triangle obtus et comme tronqué; les lobes intermédiaires du sixième segment ventral sont moins saillants.

Patrie : Cette variété se trouve dans les champignons en déliquescence. Elle est plus particulière à la plaine, au lieu que le type se rencontre sur les montagnes élevées de la France.

T. laticollis. Gr.

Oblongo-ovalis, convexus, nitidus, nigro-piceus, antennarum articulo primo, pedibus thoracisque limbo castaneo-testaceis, elytris thorace vix sesqui longioribus, sat densè subtiliter punctatis, nigro-piceis, humeris, lateribus et apice dilutioribus.

(Grav. Micr. 140,10 et Mon. 15.— 29).

Long. 0,003 à 0,004 (1 1/2 à 2 lignes).

Obs. Cette espèce décrite par Gravenhorst a été considérée par Erichson (Sp. staph. p. 364), comme une variété du *T. marginellus* F. Elle en diffère par sa taille un peu plus forte, sa forme proportionnellement un peu plus large, par ses élytres un peu plus courtes et plus convexes, et par la bordure du prothorax et des élytres d'une couleur moins claire et beaucoup moins tranchée. L'échancrure du sixième segment ventral du ♂ est moins aiguë, et les lanières intermédiaires du sixième segment abdominal des ♀ sont plus écartées l'une de l'autre.

Elle ne paraît pas répondre au *T. laticollis* décrit par Boisduval et Lacordaire (1. p. 509. 5. Faune Paris.), qui lui assignent des *élytres lisses*, mais plutôt au *T. rufipes* des mêmes auteurs, bien que Erichson rapporte celui-ci à son *T. flavipes* (Sp. staph. p. 255).

Patrie: Elle habite les mêmes localités que le *T. marginellus*, c'est-à-dire les forêts et les montagnes, dans les mousses, les bouses et les champignons.

GENRE **MYCETOPORUS.** Mann.

1. **M. tenuis.**

Elongatus, leviter convexus, nitidus, rufo-testaceus, antennis, palpis pedibusque dilutioribus, capite, pectore abdomineque nigricantibus, hoc parcè punctato, parcè griseo-pubescente; thorace disco laevissimo, elytris punctorum serie accessoriâ.

Long. 0m,003 (1 1/4 ligne).

Corps allongé, légèrement convexe, brillant.

Tête oblongue, antérieurement rétrécie, légèrement convexe; lisse, couleur de poix, avec la partie antérieure plus claire. *Palpes* testacés. *Yeux* médiocres, subdéprimés, noirs.

Antennes pubescentes; plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez épaissies à l'extrémité; entièrement testacées, avec la base un peu plus claire; à premier article en massue; les deuxième et troisième presque égaux, le troisième un peu plus grêle que le précédent; le quatrième un peu plus court et plus large que le troisième; les cinquième à dixième légèrement transversaux, le dernier en ovale court et obtus au sommet.

Prothorax de la largeur des élytres à sa base, du double plus étroit en avant, tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; les angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus ou légèrement arrondis; convexe; d'un rouge testacé brillant, lisse sur le disque, et marqué près du sommet de quatre points enfoncés transversalement disposés, de deux autres vers la marge latérale, et de quatre autres le long de la base.

Ecusson lisse, d'un roux testacé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes; d'un roux-ferrugineux brillant, avec un trait latéral noirâtre; lisses, avec trois séries de point enfoncés: une marginale, une suturale, et la troisième dorsale: et en outre une quatrième série accessoire de trois à cinq points, située tout près de la dorsale, intérieurement.

Abdomen sensiblement atténué en arrière, parcimonieusement ponctué, couvert d'une pubescence grisâtre et peu serrée, brillant, d'un noir de poix, avec le bord apical de chaque segment et le dernier d'un roux testacé.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le bord apical de chaque segment et l'anus d'un roux testacé.

Pieds pubescents, d'un roux testacé assez clair. *Tibias* intermédiaires et postérieurs épineux.

Patrie : Mont-Dore. Assez rare, parmi les détritus de lichen.

Obs. Cette espèce diffère du *M. pronus* Er. par ses antennes moins épaisses, à pénultièmes articles moins transversaux, par son abdomen moins fortement ponctué, et surtout par la présence d'une série accessoire de points enfoncés près de la série dorsale des élytres. Sa taille est aussi plus petite et plus étroite.

4. M. angularis.

Oblongus, leviter convexus, nitidus, niger, ore, thoracis limbo postico et laterali, elytrorum apice et maculâ humerali, ano et segmentorum apice, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace disco laevissimo, elytris serie dorsali simplice, apice subsulcatis; abdomine parcè cinereo-pubescente, parcè fortiter punctato.

Long. 0,003 à 0,004 (1 1/4 à 1 1/3 ligne).

Corps oblong, légèrement convexe, brillant.

Tête oblongue, antérieurement rétrécie, légèrement convexe ; lisse, d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* testacées. *Yeux* assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées ; un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez épaisses vers l'extrémité ; obscures, avec les trois ou quatre premiers articles testacés ; à premier article en massue allongée et arquée ; les deuxième et troisième presque égaux: celui-ci plus grêle que le précédent ; les quatrième à dixième graduellement plus courts et plus épais ; les quatrième et cinquième pas plus larges que longs ; les sixième à dixième assez fortement transversaux ; le dernier en ovale court et brusquement rétréci au sommet.

Prothorax de la largeur des élytres à la base, une fois plus étroit en avant, échancré au sommet, légèrement arrondi à la base et sur les côtés ; les angles antérieurs saillants et arrondis

au sommet, les postérieurs obtus et légèrement arrondis ; convexe, d'un noir brillant, avec les bords postical et latéral d'une couleur de poix testacée ; lisse sur le disque, et marqué près du sommet de quatre points enfoncés transversalement disposés, de quatre autres semblables le long de la base, et de trois autres vers la marge latérale.

Ecusson noir, lisse, brillant.

Elytres plus longues que le prothorax ; d'un noir brillant, avec une tache humérale , l'angle postéro-externe et l'extrémité d'une couleur de poix testacée ; lisses, avec trois séries de points enfoncés, la dorsale d'environ dix points , sans série accessoire.

Abdomen sensiblement rétréci en arrière ; parcimonieusement mais fortement ponctué ; couvert d'une pubescence grisâtre et très-peu serrée; d'un noir brillant, avec le bord apical des cinq premiers segments et le sixième d'un testacé de poix.

Dessous du corps parcimonieusement ponctué ; d'un noir de poix brillant, avec le bord des segments et l'anus plus clairs.

Pieds pubescents, d'une couleur de poix testacée, avec les cuisses et les tibias postérieurs plus obscurs. *Tibias* intermédiaires et postérieurs épineux.

Patrie : Beaujolais, Mont Pilat. Assez rare.

Obs. Cette espèce se distingue du *M. nanus* Gr. par sa tache humérale, par sa taille plus grande et plus large, et par l'absence de la série accessoire près de la série dorsale des élytres. Les antennes sont aussi plus épaisses, l'abdomen plus parcimonieusement et plus fortement ponctué, et les angles antérieurs du prothorax plus proéminents.

FAM. DES XANTHOLININI. Er.

GENRE XANTHOLINUS. Er.

X. punctulatus. Gyl.

Var. confusus.

Linearis, nitidus, niger, elytris piceis intricato-punctatis, capite densiùs punctato-ruguloso, fronte medio laeviore.

Obs. Cette variété diffère du type par sa taille beaucoup moindre, sa tête un peu moins allongée et un peu moins densement ponctuée sur les côtés, et surtout par ses élytres d'une couleur de poix un peu roussâtre et dont la ponctuation est toujours confuse.

Patrie : Elle se trouve en compagnie de la *formica fuliginosa*.

X. tricolor. Gyl

Var. distans.

Minor, rufo-testaceus, capite, thoracis dorso antico abdomineque nigro-piceis ; elytris brevioribus ; thoracis seriebus lateralibus minùs confusis.

Long. 0,006 à 007 (3 à 3 1/2 lignes).

Obs. Cette variété diffère du type par sa taille beaucoup moindre, par sa tête moins ponctuée, son prothorax ordinairement obscur en avant, ses élytres un peu plus courtes, et par les points des côtés du prothorax moins confus et laissant toujours plus ou moins apparaître une disposition en forme de crosse.

Patrie : Elle habite les montagnes du Lyonnais et de la Loire, sous les pierres.

GENRE PHILONTHUS Leach.

(3e division).

1. Ph. tenuicornis.

Leviter convexus, niger, nitidus, antennis elongatis concoloribus, capite thoraceque obscuro-aeneis, tarsis tibiisque piceis ; elytris dilutiùs aeneis, densè punctulatis; abdomine fusco-pubescente, subtiliter punctato.

Long. 0,008 à 0,011 (4 à 5 lignes).

♂. *Tarses antérieurs* légèrement dilatés. *Sixième segment ventral* arcuément échancré. *Tête* en carré transversal, presque aussi large que le prothorax.

♀. *Tarses antérieurs* simples. *Sixième segment ventral* obtusément arrondi. *Tête* orbiculaire, beaucoup plus étroite que le prothorax.

Corps allongé, légèrement convexe; brillant.

Tête légèrement convexe; brillante, d'un noir bronzé, garnie sur les côtés de quelques longs poils obscurs, et marquée entre les yeux de quatre points enfoncés transversalement disposés, et derrière les mêmes organes, d'autres points forts et assez nombreux. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix obscure. *Yeux* grands, ovales, peu saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; pubescentes; entièrement noires, avec les articulations quelquefois plus ou moins ferrugineuses; à premier article en massue allongée et légèrement arquée : les deuxième et troisième allongés, le troisième plus grand que le précédent : les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus courts et plus épais : les huitième à dixième non transversaux, pas plus larges que longs : le dernier, ovale, échancré au sommet et inférieurement acuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet et arrondi à la base; les côtés, arrondis antérieurement, subsinueux près des angles postérieurs : ceux-ci obtus, les antérieurs arrondis; légèrement convexe; d'un noir bronzé brillant, garni sur les côtés de quelques longs poils obscurs; peu ou point déprimé latéralement; marqué sur le dos de deux séries de quatre points également distants et assez forts, et sur les côtés, sans compter ceux de la marge, de cinq autres points semblables et disposés sans ordre.

Ecusson pubescent, densement ponctué, d'un noir bronzé.

Elytres un peu plus larges que le prothorax ; d'un bronzé plus ou moins clair, densement ponctuées ; légèrement convexes ; couvertes d'une pubescence couchée grisâtre, et garnies sur les côtés de quelques longs poils obscurs.

Abdomen assez densement ponctué, d'un noir brillant ; couvert d'une pubescence couchée, obscure, et garni sur les côtés de quelques longs poils noirâtres.

Dessous du corps d'un noir brillant, assez densement et finement ponctué, plus fortement et plus rarement sur le ventre : celui-ci pubescent. *Anus* garni de longs poils d'un fauve obscur.

Pieds pubescents, noirâtres, avec les tarses et les tibias couleur de poix : ceux-ci épineux. *Cuisses* ponctuées.

Var. Les ♂ peu développés ont la tête, comme la ♀, orbiculaire et beaucoup plus étroite que le prothorax.

Patrie : Lyonnais, Bourgogne, dans les champignons décomposés.

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre le *Ph. carbonarius* Gyl. et le *Ph. aeneus* Rossi, quant à la ponctuation de son abdomen qui est plus serrée que dans le premier, et moins que dans le deuxième. Elle se distingue de l'*aeneus* par les tarses antérieurs des ♂ qui sont peu dilatés ; de tous deux par une taille moindre et plus étroite, par son prothorax non déprimé sur les côtés, et surtout par ses antennes plus grêles, à articles plus allongés et dont les pénultièmes ne sont point transversaux. En outre chez les ♂ des *Ph. carbonarius* et *aeneus* le cinquième arceau ventral est légèrement échancré, et l'échancrure du sixième est aiguë, tandis que dans l'espèce qui nous occupe, le cinquième arceau ventral n'est nullement échancré, et l'échancrure du sixième est seulement cintrée.

2. Ph. temporalis

Leviter convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque concoloribus, capite thorace elytrisque nigro-subaenis ; capite subquadrato supra oculos fortiter confertim punctato ; elytris abdomineque fusco-pubescentibus, densè punctulatis.

♀. *Tarses antérieurs* très-légèrement dilatés. *Sixième segment ventral* obtusément arrondi ou subsinueux au sommet.

Corps allongé, légèrement convexe; brillant.

Tête légèrement convexe, carrée, un peu rétrécie en avant, plus étroite que le prothorax ; d'un noir légèrement métallique ; garnie sur les côtés de quelques longs poils obscurs ; marquée entre les yeux de quatre gros points transversalement disposés, et, derrière les mêmes organes, de points semblables rugueux et serrés. *Parties de la bouche* d'un noir de poix. *Yeux* assez grands, ovales, subdéprimés ; obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; pubescentes, entièrement noires ; à premier article en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, le troisième un peu plus long que le précédent : les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus courts et plus épais : les septième à dixième légèrement transversaux : le dernier, ovale, échancré au sommet, inférieurement subacuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet et arrondi à la base ; les côtés légèrement arrondis en avant, subsinueux près des angles postérieurs : ceux-ci légèrement, les antérieurs fortement arrondis ; légèrement convexe ; d'un noir légèrement métallique; légèrement déprimé sur les côtés; garni latéralement de quelques longs poils obscurs ; marqué sur le dos de deux séries de quatre gros points également distants, et sur les côtés, outre ceux de la marge, de cinq points semblables et épars.

Ecusson pubescent, densement ponctué, d'un noir bronzé.

Elytres un peu plus longues que le prothorax ; pubescentes ; légèrement convexes ; peu brillantes, densement ponctuées ; d'un noir bronzé plus ou moins obscur ; garnies latéralement de deux ou trois longs poils noirâtres.

Abdomen d'un noir brillant ; pubescent, couvert d'une pubescence couchée, obscure ; assez densement ponctué, et garni sur les côtés de quelques longs poils noirâtres.

Dessous du corps d'un noir brillant, pubescent, un peu moins densement ponctué que sur le dos de l'abdomen. *Anus* garni de longs poils obscurs.

Pieds pubescents, noirs, avec les genoux quelquefois couleur de poix. *Tibias* épineux. *Cuisses* ponctuées.

Patrie : Suisse. Rare, dans les mousses.

Obs. Cette espèce diffère de la précédente par ses antennes plus courtes, à pénultièmes articles plus transversaux, et de toutes les voisines par sa tête grossièrement et densement ponctuée derrière les yeux. Elle a le faciès du *Ph. lucens* Mann. dont elle se distingue par sa tête plus large, plus carrée et par ses élytres plus longues.

3. **Ph. signaticornis.**

Elongatus, subdepressus, niger, ore, pedibus antennisque fusco-testaceis, harum basi apiceque tarsisque dilutioribus, ano piceo ; capite thoraceque utrinquè punctatis, nitidissimis; elytris subnitidis, densè punctatis ; abdomine opaco subtiliter cinereo-pubescente, subtilissimè confertim punctulato.

Long. 0m,004 à 0m,005 (1 1/2 à 1 2/3 ligne).

♂ *Tarses antérieurs* fortement dilatés. *Sixième segment ventral* arcuément échancré.

♀ *Tarses antérieurs* dilatés. *Sixième segment ventral* obtusément arrondi, subtronqué et quelquefois légèrement sinueux.

Corps allongé, subdéprimé.

Tête un peu plus large que le prothorax, en carré long, légèrement convexe; lisse au milieu, latéralement assez fortement mais peu densement ponctuée; garnie sur les côtés de deux ou trois longs poils obscurs; d'un noir brillant, avec les *parties de la bouche* d'un testacé obscur.

Antennes légèrement pubescentes; plus courtes que la tête et le prothorax réunis; d'un testacé obscur, avec le premier article et les trois ou quatre derniers plus clairs; à premier article elliptique, allongé: les deuxième et troisième en cône allongé, le troisième un peu plus court et plus grêle que le précédent: les quatrième à dixième subobconiques, graduellement plus épais et plus courts: le dernier en ovale très court, obliquement tronqué au sommet, et fortement acuminé en dessous.

Prothorax d'un tiers plus étroit que les élytres, en carré long, un peu plus étroit postérieurement, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi à la base; les côtés largement arrondis en avant, subsinueux près des angles postérieurs qui sont obtus ou très-légèrement arrondis, les antérieurs fortement arrondis; d'un noir brillant; légèrement convexe; lisse au milieu, couvert sur les côtés d'une ponctuation vague assez forte, et latéralement garni de deux ou trois longs poils obscurs.

Ecusson d'un noir peu brillant, parcimonieusement ponctué.

Elytres de la longueur du prothorax; un peu moins brillantes que lui; noires; assez densement et finement ponctuées, garnies d'un léger duvet, très-court, peu serré et peu apparent, et portant aux épaules deux ou trois longs poils obscurs.

Abdomen un peu plus étroit que les élytres à sa base, légèrement arrondi sur les côtés; d'un noir opaque; couvert d'un léger duvet d'un gris obscur et assez serré; très-finement et densement ponctué sur les cinq premiers segments, le sixième beaucoup moins densement ponctué, d'une couleur de poix au sommet.

Dessous du corps densement ponctué, d'un noir assez brillant.

avec l'extrémité du sixième segment ventral d'un brun de poix.

Pieds pubescents, d'un testacé obscur, avec les tarses ordinairement plus clairs ; quelquefois testacés, avec le milieu des cuisses et des tibias plus obscurs.

Var. Les élytres et l'abdomen sont souvent d'un brun ferrugineux; d'autres fois le corps est entièrement d'un roux testacé, avec la tête noire, et l'abdomen d'un ferrugineux opaque.

Patrie : Lyonnais. Bugey. Assez commun parmi les détritus végétaux, au bord des marais et des rivières.

Obs. Cette espèce, surtout la variété claire, doit ressembler au *Ph. palmula* Er., mais cette phrase *abdomen suprà lævo* ne permet pas de l'y rapporter. Elle se distingue du *Ph. elongatulus* Er. par sa forme moins étroite, ses antennes plus courtes, plus obscures au milieu, et surtout par son abdomen plus opaque et plus densement ponctué. Elle ressemble davantage au *Ph. cinerascens* Gr., mais elle a l'abdomen moins densement ponctué, moins pubescent, et les élytres plus brillantes ; l'échancrure du sixième segment ventral du ♂ est aussi moins aiguë.

FAM. DES PÆDERINI Er.

GENRE SCYMBALIUM.

S. longicolle.

Elongatum, depressum, nigro-piceum, elytris piceis, antennis elongatis palpisque flavis, pedibus anoque fusco-testaceis ; thorace oblongo capiteque nitidissimis, parciùs fusco-pilosellis ; abdomine elytrisque densiùs griseo-pubescentibus, opacis, confertim exasperato-punctulatis.

Long. 0m,005 à 0m,006 (2 1/3 à 2 1/2 ligne).

Corps allongé, déprimé.

Tête un peu plus large que le prothorax, dont elle est séparée par un col assez étroit ; allongée, déprimée, un peu rétrécie en avant, légèrement échancrée à la base ; lisse au milieu, parci-

monieusement ponctuée sur les côtés: ceux-ci garnis de longs poils obscurs; d'un noir de poix brillant, avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Palpes* testacés. *Yeux* petits, subdéprimés; noirs.

Antennes légèrement pubescentes et pilosellées; subfiliformes; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; entièrement d'un testacé clair; à premier article en massue, de la longueur des deux suivants réunis: les deuxième et troisième en cône allongé: celui-ci un peu plus long que le précédent: les quatrième à septième elliptiques: les huitième à onzième ovalaires: celui-ci acuminé au sommet.

Prothorax en carré long; antérieurement de la largeur des élytres à leur base, rétréci postérieurement; d'un tiers plus long que large; tronqué au sommet et à la base; à côtés droits; à angles arrondis; subdéprimé; d'un noir de poix très-brillant; très-finement et très-parcimonieusement ponctué sur les côtés, où sont insérés quelques longs poils obscurs.

Ecusson couleur de poix, ponctué.

Elytres plus courtes que le prothorax; très-déprimées; un peu plus larges postérieurement; couvertes d'une ponctuation fine et serrée, comme granuleuse; garnies sur toute leur surface d'un duvet serré, grisâtre, et vers les épaules de quelques longs poils obscurs; d'une couleur de poix très-peu brillante, quelquefois roussâtre, d'autres fois plus obscure.

Abdomen largement rebordé; un peu élargi en son milieu, arrondi sur les côtés, assez brusquement rétréci en arrière à partir des deux tiers de sa longueur; garni sur le dos d'une pubescence couchée, grisâtre et serrée, et sur les côtés de quelques longs poils obscurs; couvert d'une ponctuation comme granuleuse, fine et serrée; d'un noir de poix très-brillant, avec le bord apical du cinquième segment et le sixième d'un testacé obscur.

Dessous du corps ponctué; d'un noir assez brillant, avec l'anus d'un testacé plus ou moins obscur.

Pieds pubescents ; d'un testacé obscur, avec les tarses plus clairs : les postérieurs à premier article allongé : les deuxième à quatrième graduellement plus courts. Cuisses épaisses, latéralement comprimées.

Patrie : Hyères. Mars, avril; sous les pierres, au bord des salines.

GENRE **LITHOCHARIS**. Erichson.

L. rufa.

Elongata, leviter convexa, subnitida, ferruginea, capite pectoreque fuscis; capite thoraceque fortiùs rugoso-punctatis, hoc spatio medio laevi angusto, subelevato ; elytris punctatis, ad suturam longitudinaliter impressis, angulo externo infuscato ; abdomine subtiliter confertim punctato, fulvescenti-griseo-pubescente.

Long. 0,004 à 0,005 (2 à 2 1/3 lign.)

♂ *Cinquième segment ventral* profondément et carrément échancré, prolongé de chaque côté en une forte dent, noire au sommet et comme spongieuse au côté interne. *Sixième segment* profondément échancré avec l'échancrure arrondie.

♀ *Cinquième segment ventral* simple. *Sixième segment* légèrement prolongé en forme de triangle.

Corps allongé, subdéprimé.

Tête à peine plus large que le prothorax, mais un peu plus longue; en carré long, rétrécie en avant, à côtés droits ou très-légèrement arrondis, pilosellés ; densement et rugueusement ponctuée, avec un espace lisse très-étroit au milieu du front; d'un noir opaque avec les *Mandibules* couleur de poix et les *Palpes* ferrugineux. *Yeux* médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes pilosellées ; un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; entièrement ferrugineuses ; à premier article en massue allongée : les deuxième et troisième en cône allongé ; le troisième un peu plus long que le précédent : les quatrième à

dixième graduellement plus courts : les quatrième à sixième obovales : les septième à dixième pas plus larges que longs : le dernier en ovale court, brusquement acuminé.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres ; en carré très-légèrement transversal, un peu rétréci en arrière, à côtés droits ; obliquement tronqué au sommet et simplement à la base : les angles antérieurs obtus : les postérieurs légèrement arrondis; d'un ferrugineux assez brillant; légèrement convexe; rugueusement et un peu plus grossièrement ponctué que la tête, avec une ligne longitudinale lisse au milieu, étroite et légèrement élevée ; garni sur les côtés de quelques longs poils obscurs.

Ecusson ponctué, ferrugineux.

Elytres près d'une moitié plus longues que le prothorax ; couvertes d'une pubescence grisâtre, fine et peu serrée ; légèrement convexes, longitudinalement déprimées vers la suture ; beaucoup plus finement et moins densement ponctuées que la tête et le prothorax ; d'un ferrugineux assez brillant, avec l'angle externe rembruni.

Abdomen couvert d'une pubescence assez serrée, d'un fauve grisâtre; densement et finement ponctué; très-peu brillant; garni sur les côtés et surtout à l'extrémité de longs poils brunâtres ; marqué sur le dos de deux séries de points enfoncés assez forts ; d'un ferrugineux un peu obscur, avec les cinquième et sixième segments un peu plus clairs.

Poitrine d'un noir brillant ; parcimonieusement ponctuée et légèrement pubescente. *Ventre* couvert d'une pubescence serrée d'un fauve grisâtre ; peu brillant ; d'un ferrugineux obscur, avec les cinquième et sixième segments plus clairs ; densement et finement ponctué.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux assez clair, avec les trochanters plus obscurs.

Patrie : Lyonnais. Assez rare; parmi les mousses et les feuilles tombées.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec la *Lith. fuscula* Er., dont elle se distingue par une taille un peu plus grande et par la ponctuation beaucoup plus forte de la tête et du prothorax. Les élytres et l'abdomen sont aussi moins finement ponctués et moins pubescents. Enfin les échancrures des cinquième et sixième segments ventraux sont beaucoup plus profondes, celle du cinquième est carrée et limitée latéralement par des dents beaucoup plus saillantes.

GENRE **STILICUS**. Latr.

St. festivus.

Elongatus, leviter convexus, nitidus, niger, scutello concolore, capite, thorace, mesosterno coxisque 4 anticis rufo-sanguineis, antennarum apice tarsisque fusco-testaceis ; capite orbiculato, confertim punctato, thorace oblongo, utrinquè parciùs punctato, lineâ mediâ laevi; elytris subtiliter punctatis, apice pallidis ; abdomine subtilissimè densè punctulato, breviter cinereo pubescente; labro bidenticulato.

Long. 0,005 à 0,006 (2 1/2 à 3 lign.)

♂. *Quatrième segment ventral* marqué au sommet d'une impression triangulaire à bords relevés et ciliés de poils grisâtres. Le *cinquième* subbissinueux au sommet, et creusé en son milieu d'une excavation peu profonde à côtés relevés en carène et ciliés de poils obscurs. Le *sixième* subtriangulairement échancré.

Corps allongé, légèrement convexe, brillant.

Tête orbiculaire, un peu rétrécie en avant ; beaucoup plus large que le prothorax ; de la largeur des élytres ; convexe ; couverte d'une ponctuation assez forte, un peu rugueuse et assez serrée sur les côtés, plus lâche sur le front qui offre en son milieu un petit espace lisse ; subopaque sur les côtés, assez brillante au milieu, et d'un rouge sanguin. *Labre* transversal; ponctué; bidenticulé au sommet ; noir, avec la marge d'une couleur de poix testacée. *Mandibules* ferrugineuses. *Palpes labiaux* testacés-

Palpes maxillaires couleur de poix, avec les articulations et le sommet du troisième article plus clairs.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis; pubescentes; obscures, avec les articulations et l'extrémité plus claires; à premier article en massue allongée : les deuxième et troisièmes allongés : celui-ci de moitié plus long que le précédent : les quatrième à dixième subcylindriques, graduellement plus courts et plus épais : les huitième à dixième pas plus longs que larges : le dernier, ovale, acuminé.

Prothorax oblong; près de deux fois plus étroit que les élytres; antérieurement atténué à partir du milieu, un peu rétréci en arrière; tronqué au sommet, légèrement sinueux à la base; convexe; brillant; d'un rouge sanguin, et couvert sur les côtés d'une ponctuation peu profonde et peu serrée, avec un espace longitudinal lisse au milieu, assez large.

Ecusson fortement ponctué, d'un noir brillant.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; subdéprimées; légèrement et assez densement ponctuées; couvertes d'une pubescence cendrée, fine et peu serrée; d'un noir brillant, avec le bord apical d'un testacé pâle.

Abdomen plus étroit que les élytres à sa base; arrondi sur les côtés; largement rebordé; postérieurement un peu élargi; convexe; densement et finement ponctué; couvert d'une pubescence cendrée, fine et serrée; d'un noir peu brillant; les trois premiers segments transversalement déprimés à leur base : le sixième assez parcimonieusement ponctué.

Mésosternum d'un rouge sanguin. *Prosternum* d'un noir brillant; parcimonieusement pubescent et ponctué. *Ventre* d'un noir opaque; densement et finement ponctué; couvert d'une pubescence grisâtre, fine et serrée.

Pieds allongés, assez grêles; pubescents; noirs avec les *Hanches antérieures et intermédiaires* d'un rouge sanguin, et les *Tarses*

d'un testacé obscur ; le premier article des intermédiaires et des postérieurs un peu rembruni.

Patrie : Vallée de Sauvebonne près d'Hyères ; dans les débris accumulés par le Gapau. Mars.

Obs. Cette jolie espèce qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une variété du *St. fragilis* Gr., s'en distingue bien facilement. Outre la couleur rouge de sa tête et la couleur obscure des pieds antérieurs, elle est plus petite et plus brillante. Son prothorax est moins ponctué et nullement canaliculé, et les élytres beaucoup plus légèrement ponctuées. Enfin chez le ♂ le quatrième segment ventral est simplement impressionné au sommet et non tuberculé, et l'excavation du cinquième est bien moins profonde. L'écusson est noir, tandis qu'il est rougeâtre dans le *St. fragilis*.

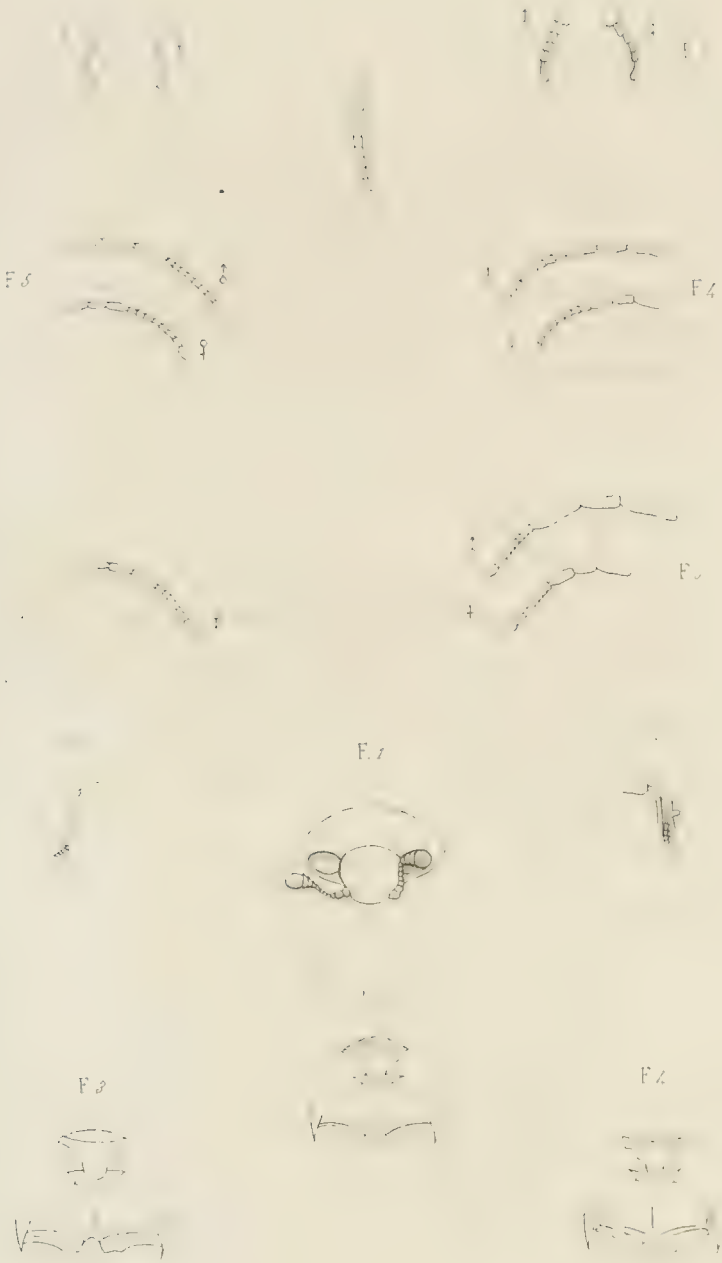
F 5
F 4
F 1
F 3
F 4

PLANCHE I.—I.

Fig. 1. Tarses antérieurs du *Catopsimorphus pilosus*, ♂, b. ♀.
Fig. 2. Tibias intermédiaires du *Catopsimorphus pilosus*, a. ♂, b. ♀.
Fig. 3. Antenne du *Catopsimorphus pilosus*.
Fig. 4. Antennes de l'*Anobium pusillum*, a. ♂, b. ♀,
Fig. 5. Antennes de l'*Anobium longicolle*, a. ♂, b. ♀.
Fig. 6. Antennes de l'*Anobium compressicorne*, a. ♂, b. ♀.
Fig. 7. Antennes de l'*Anobium rugicolle*, ♀.

PLANCHE. I.—II.

Fig. 1. Tête, antennes et prothorax du *Bothriophorus atomus*.
Fig. 2. Prosternum, mesosternum et metasternum du *Botriophorus atomus*.
Fig. 3. Prosternum, mesosternum et metasternum de la *Syncalypta spinosa* Rossi (*arenaria* Sturm.).
Fig. 4. Prosternum, mesosternum et metasternum du *Limnichus pygmæus* Sturm.
Fig. 5. Tibia et tarse du *Bothriophorus atomus*.
Fig. 6. Tibia et tarse de la *Syncalypta spinosa*.

PLANCHE II—I.

Fig. 1. *Homalota* (*Sipalia*) *difformis* grossi.
Fig. 2. Différences sexuelles de l'*H. difformis*.
Fig. 3. id. id. de l'*H. meridionalis*.
Fig. 4. id. id. de l'*H. subterranea*.
Fig. 5. id. id. de l'*H. lævicollis*.
Fig. 6. Antenne de l'*Homalota fusicornis*.
Fig. 7. Différences sexuelles de l'*Aleochara discipennis*.
Fig. 8. id. id de l'*Aleochara rufipes*.
Fig. 9. id. id. de l'*Aleochara diversa*.

PLANCHE II—II.

Fig. 1. Différences sexuelles du *Tachinus humeralis* var. *rufescens*.
Fig. 2. Différences sexuelles du *Tachinus humeralis* type.
Fig. 3. Différences sexuelles du *Tachinus laticollis* Gr.
Fig. 4. id. id du *Tachinus marginellus* F.
Fig. 5. { *a*. Sixième segment ventral du *Philonthus tenuicornis* ♂.
b. id. id. des *Ph. carbonarius* et *æneus* ♂.
Fig. 6. { *a*. id. id. du *Philonthus signaticornis* ♂.
b. id. id. du *Philonthus cinerascens* ♂.
Fig. 7. { *a*. Cinquième et sixième segments ventraux de la *Lithocharis rufa* ♂.
b. Cinquième et sixième segments ventraux de la *Lithocharis fuscula* ♂.
Fig. 8. *a*. Quatrième, cinquième et sixième segments ventraux du *Stilicus festivus* ♂.
b. Quatrième, cinquième et sixième segments ventraux du *Stilicus fragilis* ♂.

I

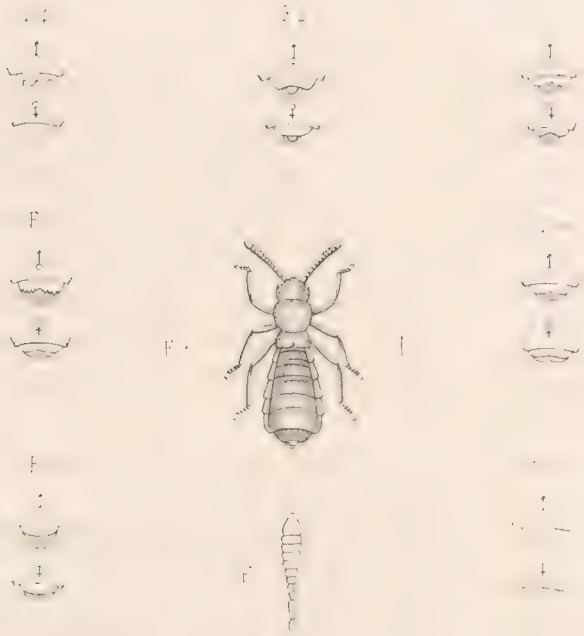

II

III

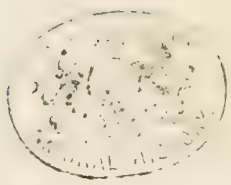

DESCRIPTION

DE

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DE LA TRIBU DES **FRACTICORNES**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon le novembre 1852.)

Prothorax lateribus unistriatus.

Elytris striâ marginali unicâ exteriore.

Hister myrmerophilus.

Ater, nitidus ; elytrorum striâ marginali basim non attingente, primâ et præsertim secundâ antice abbreviatis ; pygidio segmentoque præcedenti fere aequaliter et sat fortiter punctatis ; prothorace subtriangulari, postice arcuato, lateribus unistriato, punctulato ; mesosterno emarginato; tibiis anticis, 4 vel 5-denticulatis.

Long. 0,0042 (1 7/8). Larg. 0,0029 (1/3).

Corps d'un noir brillant. *Front* uni; superficiellement pointillé; marqué d'une ligne peu profonde, en demi-cercle, presque tronqué en devant. *Labre* en demi-cercle, plus long que large. *Mandibules* une fois et demie à deux fois plus longues que le labre ; convexes en dessus ; pointillées. *Antennes* noires ; à bouton rouge, d'un tiers environ plus long que large. *Prothorax*, élargi en ligne un peu courbe sur les côtés ; peu ou point émoussé aux

angles postérieurs ; faiblement arqué en arrière à la base ; lisse ; rayé près des bords antérieurs et latéraux , d'un seul trait finement ponctué : chacun des latéraux à peu près en ligne droite, et sensiblement recourbé en dedans à son extrémité postérieure. *Elytres*, sensiblement élargies dans leur milieu ; à stries finement ponctuées : la première , nulle dans son tiers antérieur ou un peu plus ; la deuxième dépassant à peine les deux cinquièmes postérieurs de la longueur ; la marginale n'atteignent pas la base; la troisième presque aussi longue que les autres qui sont à peu près entières, ordinairement marquée au-devant de son extrémité antérieure de deux points obliquement dirigés en dedans. *Fossette latérale* , densement ponctuée , extérieurement bornée par un bord lisse et imponctué. *Pygidium* et segment précédent couverts de points aussi rapprochés et à peu près aussi gros et aussi marqués. *Dessous du corps* noir ; densement ponctué sur les côtés. *Prosternum* triangulairement élargi dans son tiers postérieur ou un peu plus; visiblement pointillé , et rayé d'une strie de chaque côté de cette partie ; arqué à son bord postérieur. *Mesosternum* échancré , lisse , ainsi que les parties suivantes du milieu du corps. *Pieds* d'un rouge ferrugineux, un peu obscur ou d'un rouge brun. *Jambes de devant* armées ordinairement de cinq, quelquefois de quatre petites dents à peu près égales.

Patrie : Le département du Rhône, dans les troncs de chêne, en compagnie de la *Formica fuliginosa*.

Cette espèce a tout le faciès de l'*H. corvinus* dont elle se distingue par ses mandibules convexes en dessus ; par son labre plus long que large; par la strie marginale du prothorax, ordinairement plus droite ; par l'existence de la strie marginale des élytres ; par le pygidium à peu près aussi fortement ponctué que le segment précédent ; par son prosternum arqué à son bord postérieur, pointillé sur sa surface , strié latéralement ; par son mésosternum visiblement échancré. Elle doit être placée entre les *H. carbonarius* et *purpurascens* ; elle diffère du premier par sa

taille toujours moindre ; par la troisième strie des élytres toujours presque entière : par les première et deuxième moins oblitérées; par son prosternum plus triangulaire, plus visiblement ponctué, strié latéralement. Ce dernier caractère du prosternum ; la strie du front sans sinuosité en devant ; celle du prothorax plus droits; ses élytres sans taches, etc. , la distinguent sans peine de l'*H. purpurascens*.

Saprinus ciliaris.

Brunneus; antennis , oculorum et corporis lateribus longe flavescenticiliatis; prothorace ruguloso punctulato. Elytris punctatis inter primam et secundam striam : primâ integrâ, anticè incurvatâ , cum secundâ junctâ : hâc, posticè abbreviatâ : sequentibus subterminalibus. Tibiis anticis dentibus tribus validis, basi denticulatis. Tibiis et tarsis intermediis satis spinosulis longis ciliatis.

Long. 0,0028 (1/4 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps brun ou d'un brun rouge. *Tête* lisse , imponctuée ou à peine pointillée : strie latérale du front, dépassant à peine les limites du rétrécissement antérieur , largement interrompu en devant. *Labre* transverse , non échancré , parallèle , environ quatre fois aussi large que long. *Mandibules* , près de deux fois plus longuement prolongées que le labre ; courbées en devant presque à angle droit et paraissant, par là, obtuses ou tronquées. *Côté interne des yeux* et *côté de la partie médiaire des antennes* hérissés de long cils blonds et sétiformes : bouton de ces dernières, rougeâtre ou d'un rouge cendré. *Prothorax* élargi en ligne presque droite ou légèrement et à peu près également courbe ; assez faiblement convexe ; rayé latéralement d'une strie parallèle à ce bord ; marqué de sortes de rides formées par des espèces de points squammiformes , plus faibles sur le dos que sur les côtés ; inférieurement garni sur les côtés de longs cils blonds. *Elytres* sensiblement élargies en ligne courbe jusqu'au cinquième de leur longueur , rétrécies ensuite en ligne à peu près droite ; à stries finement ponctuées : la première ou juxta suturale entière, cour-

bée en demi-cercle en devant pour s'unir à la deuxième (qui est la première des stries obliques) : celle-ci, postérieurement raccourcie d'un tiers environ de la longueur des étuis : la troisième, presque terminale : les autres, à peu près terminales ; marquées, entre les première et deuxième stries, et vers la partie postérieure de l'espace existant entre les deuxième et troisième, de points médiocrement épais, plus affaiblis en devant; à peu près lisses sur le reste; hérissées de longs cils blonds vers les bords du repli. *Pygidium*, presque lisse ou superficiellement pointillé dans sa moitié postérieure, couvert dans sa moitié antérieure, ainsi que le segment précédent, de points arrondis ou en anneaux interrompus. *Dessous du corps* garni sur les côtés de longs poils blonds. *Prosternum* comprimé, presque tranchant sur les deux tiers antérieurs de son arête, rayé d'une ligne sur cette tranche, élargi en triangle dans son tiers postérieur, lisse sur cette partie, raye d'une strie latérale, faiblement arqué en arrière à son bord postérieur. *Mesosternum* faiblement échancré en arc en devant ; rayé près de son bord antérieur d'une strie interrompue dans son milieu; lisse ainsi que les parties suivantes : bord postérieur du deuxième arceau ventral et des suivants garnis de cils sétiformes. *Pieds* d'un rouge brun : cuisses hérissées de longs cils blonds sur leur tranche inférieure. *Jambes* comprimées : les antérieures longuement ciliées sur leur tranche inférieure ; armées de trois fortes dents et de quatre ou cinq autres petites plus rapprochées de la base, sur leur arête externe : les intermédiaires et postérieures, sensiblement arquées, denticulées et munies extérieurement de longues soies spinosules, d'un rouge livide. *Tarses* garnis de cils semblables.

Cette espèce a été découverte dans le mois de juin 1850, par M. Victor Mulsant, près de la Seyne-sur-Mer (Var). Elle vit dans les sables que les vagues entassent près des bords de la mer.

HISTORY

P. ORMANCEY

Naturaliste,

Né à Dijon le 1er Août 1811, mort à Lyon le 29 Août 1852.

NOTICE

SUR

PÈDRE ORMANCEY,

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le décembre 1852.)

Ormancey (Pèdre) naquit à Dijon le 1er août 1811, d'une famille honorable. Son bisaïeul, Joseph Enaux, mort en 1798, son aïeul, Jean Tarnière, et son père, Antoine-Bernard Ormancey, y ont occupé successivement la place de chirurgien en chef des hôpitaux et des prisons de la ville. Le premier a publié, en communauté avec le docteur Chaussier, un travail estimé sur la rage (1)

Héritier de parents qui s'étaient acquis, dans l'art de guérir, une réputation méritée, le jeune Ormancey était aussi appelé à suivre la même carrière. Mais pendant son enfance, il eut le malheur de perdre son père, et ce triste événement dut nécessairement avoir une influence fâcheuse sur sa destinée future. Après des études peut-être un peu incomplètes au collége de Chaumont (Haute-Marne), il fut envoyé à Paris en qualité d'élève en pharmacie. De là, il vint à Lyon vers les premiers jours d'avril 1832, et deux ans plus tard, le 23 septembre 1834, il reçut du jury médical de notre ville le diplôme de pharmacien. A dater de cette époque, il se fixa définitivement dans notre cité, en prenant la direction de l'établissement pharmaceutique qu'il a conservé jusqu'à la mort.

Dans cette position nouvelle, malgré l'assujettissement imposé par ses fonctions, il put trouver quelques loisirs pour reprendre

(1) Méthode de traiter la morsure des animaux enragés et de la vipère, suivie d'un précis sur la pustule maligne. *Dijon*, et *Paris. Th. Barrois le jeune*, 1785, in-12.

l'étude des insectes qui avait fait le charme de ses jeunes années. Tous les moments dont il pouvait disposer, sans nuire aux devoirs de son état, étaient donnés avec bonheur à l'accroissement de sa collection et à l'étude des Coléoptères.

Vers cette époque, des cris de détresse s'élevaient de divers points de la France, sur les dégâts occasionnés par la pyrale ; les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais étaient désolés par ce fléau, et les propriétaires, menacés d'une ruine, demandaient à la science des moyens de destruction contre l'insecte ennemi. Ormancey publia une brochure dans laquelle il proposait, comme remède au mal, l'emploi des *Calosomes sycophante* et *inquisiteur* dont il indiquait la manière de favoriser la multiplication ; mais il n'avait pas encore assez attentivement étudié avec quel soin la Nature sait donner aux divers animaux des ennemis proportionnés à leur force ou à leur faiblesse.

En décembre 1848, il adressa à l'Institut un mémoire plus sérieux, sur un moyen de reconnaître chez les insectes les limites précises de l'espèce. Ce travail sera son plus beau titre de gloire. Déjà dans diverses circonstances, quelques Entomologistes avaient eu recours aux caractères indiqués par lui ; mais on lui doit d'avoir fait sentir d'une manière toute spéciale le parti qu'il est possible de tirer de certains organes pour renfermer les espèces dans leurs véritables bornes, et pour lever tous les doutes qui s'élèvent souvent à ce sujet. M. Flourens lut à l'Académie des sciences un extrait de ce travail ; un peu plus tard, il fut imprimé en entier dans les Annales des sciences naturelles.

Vers la fin de l'année suivante, il adressa à l'Institut un *Mémoire sur la classification des insectes,* travail qu'il avait l'espoir de voir publié dans le recueil précité, mais qui jusqu'à ce jour est resté inédit.

Les devoirs de sa profession délicate à laquelle il se dévouait avec soin et intelligence, rendaient ses absences rares et difficiles, et ne lui permettaient pas de se livrer avec toute l'ardeur de son

zèle à l'entomologie et surtout à la partie de cette science la plus attrayante : la chasse, et l'étude, dans les champs, des mœurs de ces petits animaux. Ces obstacles l'avaient poussé depuis quelques années à l'observation des infusoires. Déjà, en 1847, il avait reconnu dans la mousse perlée une sorte de polypier, qui donne à ces substances les qualités émulsives qui ont fait sa réputation.

En 1851, l'Institut reçut de lui un nouveau Mémoire sur les eaux minérales de la France. Ce travail se divise en deux parties : dans la première, il classe les eaux minérales, non par régions comme on le fait ordinairement, mais par systèmes de montagnes et par bassins : celles de chaque bassin sont divisées en thermales et en froides. Dans la seconde partie, il traite de la composition des boues des eaux douces, puis de celles des eaux minérales ; il répartit celles-ci suivant la méthode divisionnaire exposée ci-dessus, puis d'après leur composition chimique et d'après les êtres organisés qu'elles contiennent. Ce mémoire était un prélude à son travail plus étendu sur les infusoires des environs de Lyon.

Outre ces travaux zoologiques, Ormancey avait publié diverses analyses, et avait envoyé au premier de nos corps savants des observations sur la maladie du raisin attribuée également par lui à l'*oïdium Tuckeri*.

Ormancey avait épousé, le 19 juin 1839, Mlle Amélie Chapelon de notre ville ; il trouvait dans cette union et dans la compagnie de sa mère ce bonheur de famille qui fait ici-bas le charme de l'existence. Mais cette vie si douce devait être de courte durée. Vers le commencement de l'été de 1852, une maladie de foie dont il nourrissait le germe depuis quelque temps prit tout à coup un caractère plus grave. Les eaux de Vichy furent conseillées ; mais à peine en eut-il fait usage un jour ou deux, que leur emploi, loin de réaliser les espérances sur lesquelles on se fondait, donna au mal un développement plus rapide ; il revint à Lyon dans un état alarmant. Au moment de son départ, il avait adressé à la Société Linnéenne son travail sur les infusoires ; sa main défaillante

n'a pas pu en corriger les épreuves. Après un mois et demi de souffrances que la religion lui apprit à supporter avec patience, il fut enlevé le 29 août 1852 à sa famille inconsolée, et aux amis qu'il s'était fait sans peine par son caractère obligeant et plein de douceur.

Voici la liste de ses travaux imprimés :

1. Moyen entomologique pour détruire la pyrale, à l'aide du *Calosome sycophante et inquisiteur*. *Lyon*, *L. Perrin*, 1837, in-8°.

2. Observations sur la silique du *Catalpa arborea*.
(Mémoires de la société médicale d'émulation de Lyon, t. 1 (1842), p. 228-231.)

3. Note sur la résine obtenue du Laurier-Cerise.
(Mémoires de la société médicale de Lyon, tom. 1 (1842), p. 232-233.)

4. Analyse d'un Bezoard de Chamois.
(Mémoires de la société médicale de Lyon, t. 1 (1842), p. 234-235.)

5. Observations sur la mousse perlée. *Lyon*, L. Perrin.

6. Mémoire sur l'étui pénial considéré comme limite de l'espèce dans les coléoptères.
(Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences (séance du 11 décembre 1848), tom. 27, p. 606-608. — Extrait.)
(Annales des sciences naturelles. 3e série, tom. 12 (1849), p. 227-240, pl. 4, fig. 1 à 60.)

7. Observations analytiques sur les sources des eaux ferrugineuses de Charbonnières.
(Gazette médicale de Lyon, publiée par M. Barrier, 1re année (1849), n° 15, p. 179-182.)

8. Recherches sur les eaux minérales de France.
(Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Académie des sciences (séance du 30 juin 1851), tom. 32, p. 943-946. — Extrait.)
(Gazette médicale de Lyon, fondée et publiée par M. Barrier, tom. 3 (1851), p. 175-180 et p. 240-248, in-4.)

9. Observations sur la maladie du raisin.
(Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Académie des sciences, n° 12 (séance du 22 septembre 1851, tom. 33, p. 320-321.)

10. Observations sur les infusoires des environs de Lyon.
(Annales de la Société Linnéenne de Lyon (1850-1852), p. 257-296 et 3 pl gr.-in-8°.)

FLORE

DU

DÉPARTEMENT DU RHONE.

CLASSE Ire. — DICOTYLÉDONÉES.

THALAMIFLORES.

Renonculacées.

Clematis TOURNEF., *vitalba* L., haies, juillet.
— *flammula* L., montée de Balmont, juillet (subsp).
Thalictrum T., *majus* JACQ., bords du Rhône, juillet.
— *collinum* WALL., bords du Rhône, juillet.
— *montanum* WALL., bords du Rhône, juillet.
— *expansum* JORD., bords du Rhône, juillet.
— *eminens* JORD., bords du Rhône, juillet.
— *Jordani* F. SCHULTZ, bords du Rhône, juin.
— *paradoxum* JORD., bords du Rhône, juin.
— *Timeroyi* JORD., bords du Rhône, juin.
— *Bauhini* CRANTZ, bords du Rhône, juin.
— *nitidulum* JORD., bords du Rhône, juillet.
— *spurium* TIM., bords du Rhône, juillet.
— *flavum* L., bords du Rhône, juillet.
Anemone L, *montana* HOP., prés secs, avril.
— *nemorosa* L., lieux couverts, avril.
— *ranunculoides* L., prés humides, avril.
Adonis L., *autumnalis* L. Vaulx, mai, juin.
— *flammea* JACQ., Villeurbanne, mai, juin.

Myosurus L., *minimus* L., champs, avril.
Ceratocephalus MOENCH, *falcatus*, PERS.. Villeurbanne, mars.
Ranunculus L., *hederaceus* L., lieux humides, mai.
— *aquatilis* L., eaux stagnantes, mai.
— *paucistamineus* TAUSCH, les mares, avril, mai.
— *divaricatus* SCHRANCK, les mares, avril, mai.
— *fluitans* LAM., les mares, avril, mai.
— *chœrophyllos* L., revers des chemins, mai.
— *albicans* JORD., Givors, mai.
— *monspeliacus* L., bords du Garon, mai.
— *aconitifolius* L., Lamure, mai.
— *gramineus* L., à Vaulx, mai.
— *lingua* L., lieux humides, Villefranche, juin.
— *flammula* L., marécages, juin.
— *auricomus* L., bois, avril.
— *sceleratus* L., marais, mai.
— *Friesanus* JORD., Limonest, juin.
— *nemorosus* DC., bois, mai.
— *mixtus* JORD., bois des bords du Rhône, mai.
— *repens* L., champs, avril.
— *bulbosus* L., prés, avril.
— *philonotis* RETZ, lieux humides, mai.
— *parviflorus* L., revers humides, mai.
— *arvensis* L., blés, mai.
— *acris* L., commune, mai.
Ficaria DILL., *ranunculoides*, MOENCH, prés, avril.
Caltha L., *palustris* L., prés humides, mai.
Helleborus T., *fœtidus* L., lieux secs, mars.
Isopyrum L., *thalictroides* L., prés humides, avril.
Nigella L., *arvensis* L., blés, juin.
Aquilegia L., *vulgaris* L., prés, bois, mai.
Delphinium L., *consolida* L., blés, juin.
Aconitum L., *Napellus* L., Haut-Beaujolais, juillet.
Actæa L., *spicata* L., Sathonay, juin.

Berbéridées.

Berberis L., *vulgaris* L., haies, mai.

Papavéracées.

Papaver L., *hybridum* L., Guillotière, juin.
— *argemone* L., lieux cultivés, mai.
— *dubium* L., champs, juin.
— *Rhœas* L., blés, juin.
Glaucium T., *flavum*, Crantz, La Pape, juin.
Chelidonium L., *majus* L., commune, mai.

Corydalées.

Corydalis, Vent., *solida*. Sm., Tassin, etc., mars.
— *lutea* DC., St-Cyr, mai.
Fumaria L., *officinalis* L., lieux cultivés, avril, septembre.
— *parviflora* Lam., champs, juin.
— *Vaillantii* Lois., Collonges, etc., juin.
— *capreolata* L., Sainte-Foi, etc., mai.

Crucifères.

Raphanus L., *raphanistrum* L., champs, mai.
Eruca, T., *sativa* Lam., champs mai (subsp.)
Brassica L., *campestris* L., champs, avril (subsp.)
Erucastrum Rchb., *obtusangulum* Rchb., Bords-du-Rhône, juin.
— *Pollichii* Spenn., Tête-d'Or, etc., mai.
Sinapis L., *arvensis* L., champs, mai.
— *incana* L., lieux pierreux, juin.
— *nigra* L., bords de la Saône, juin.
Diplotaxis DC., *tenuifolia* DC., champs, juin.
— *muralis* DC., Brotteaux, etc., juin.
Sisymbrium L., *officinale* Scop., commune, juin.
— *Sophia* L., lieux incultes, mai, août.
Erysimum L., *cheiranthoides* L., Couzon, etc., août.
Alliaria Trag., *officinalis* Andrz, haies, mai.
Barbarea R. Br., *vulgaris* R. Br., champs, mai.
— *præcox* R. Br., Sainte-Foi, etc., avril.

Turritis DILL., *glabra* L., lieux secs, mai.
Arabis L., *hirsuta* SCOP., Montout, Villeurbanne, mai.
— *sagittata* DC., lieux pierreux, commune, mai.
— *thaliana* DC., champs, avril.
— *turrita* L., Sainte-Colombe, Givors, mai.
Erophila DC., *brachycarpa* JORD., lieux découverts, mars.
— *glabrescens* JORD., lieux découverts, mars.
— *hirtella* JORD., lieux découverts, mars,
— *stenocarpa* JORD., lieux découverts, mars.
— *majuscula* JORD., lieux découverts, avril.
Cardamine L., *pratensis* L., prés, avril.
— *hirsuta* L., très-commune, mars.
— *impatiens* L., lieux découverts, mai.
— *sylvatica* LINK., bois, Haut-Beaujolais, juin.
Nasturtium R. BR, *officinale* R. BR., ruisseaux, juin.
— *pyrenaicum* R. BR., lieux humides, mai.
— *amphibium* R. BR, fossés, juillet.
— *sylvestre* R. BR., lieux humides, juin.
— *palustre* R. BR., marais, juillet.
Rapistrum BOERH., *rugosum* BERG., La Pape, mai.
— *microcarpum* JORD., la Croix-Rousse, mai.
Isatis L, *tinctoria* L., Brotteaux, mai (subsp.)
Bunias L., *erucago* L., blés, mai.
— *orientalis* L., Dardilly, juin (subsp.)
— *arvensis* JORD., Bonand, etc., mai, juin.
Camelina CRANTZ., *silvestris* WALLR., Villeurbanne, mai.
Alyssum L., *calycinum* L., très-commune, mai.
Capsella VENT., *bursa pastoris*, VENT., partout, février, novembre.
Draba L., *muralis* L., Mornant, etc., juin.
Neslia DC., *paniculata* DC., blés, mai.
Lepidium L., *Draba* L., Quarantaine, mai.
— *campestre* L., champs, mai.
— *ruderale* L., décombres, juin.
— *graminifolium* L., revers des chemins, septembre.
Senebiera POIR., *Coronopus* POIR., champs, août.

Thlaspi L., *sylvestre* Jord., bords du Garon, etc., mai.
— *perfoliatum* L., vignes, avril.
— *arvense* L., champs, mai.
Hutchinsia DC., *petræa* DC., lieux arides, avril.
Teesdalia R. Br., *Iberis* L., lieux arides, avril.
— *Lepidium* DC., lieux secs, avril.
Iberis L, *pinnata* L., lieux secs, mai, juin.
— *affinis* Jord., Caluire, mai, juin.
— *amara* L., Ecully, etc., juin.

Cistinées.

Helianthemum T., *guttatum* Mill., lieux secs, juin.
— *salicifolium* Pers., lieux secs, juin.
— *procumbens* Dun., lieux secs, juillet.
— *canum* L., Iles-du-Rhône, juillet.
— *vulgare* DC., commune, juillet.
— *obscurum* Pers., lieux arides, juin.
— *pulverulentum* DC., lieux arides, mai.

Violariées.

Viola L, *suavissima* Jord., lieux couverts, haies, mars.
— *consimilis* Jord., haies et prés, mars.
— *floribunda* Jord., haies à Chaponost, mars.
— *odorata* DC., haies, mares, mars.
— *subcarnea* Jord., haies à Sainte-Foi, mars.
— *dumetorum* Jord., haies à Collonges, mars.
— *hirta* L., prés et bois, avril.
— *scotophylla* Jord., haies et bois, mars.
— *alba* Bess., haies et bois, mars.
— *Riviniana* Rchb., bois, avril.
— *sylvestris* Lam., bois, avril.
— *multicaulis* Jord., haies, mars.
— *agrestis* Jord., champs, avril.
— *canina* L., bruyères, avril.
— *elatior* Clus., bois humides, Villefranche, avril.

— *pumila* WILL., Villefranche, avril.
— *segetalis* JORD., champs, avril.
— *variata* JORD., champs, Caluire, avril.

Droseracées.

Parnassia L., *palustris* L.
Drosera L., *rotundifolia*, L., Yseron.

Polygalées.

Polygala L., *vulgaris* L., prés, bois, mai.
— *comosa* SCHK., Montout, juin, juillet.
— *depressa* WEND., Iseron, juill.

Caryophyllées.

Gypsophila L., *saxifraga* L., lieux pierreux, juillet.
— *muralis* L., lieux sablonneux Juillet.
— *repens* L., Tête-d'Or, etc., juin.
Saponaria L., *vaccaria* L., blés, juin.
— *officinalis* L., lieux humides, juillet.
— *ocymoides* L., Condrieu, juillet.
Dianthus L., *prolifer* L., lieux secs, août.
— *armeria* L., champs, juillet.
— *Carthusianorum* L., lieux stériles, juin.
— *Scheuchzeri* RCHB., lieux secs, juillet.
— *deltoides* L., Marcy, Alix, juin.
Cucubalus L., *bacciferus* L., haies, juillet.
Silene DC., *conica* L., lieux sablonneux, mai.
— *inflata* DC., champs, prés, juin.
— *otites* DC., lieux stériles, août.
— *gallica* L., terres à blé, mai.
— *nutans* L., coteaux, mai.
— *italica* DC., coteaux, juin.
Lychnis T., *viscaria* L., taillis, juin.
— *diurna* SIBTH., lieux couverts, mai.
— *dioica* L., haies, juillet.

— *githago* L., blés, juin.
— *flos cuculi* L., prés, juin.
Buffonia, SAUV., *annua* DC.., lieux secs, septembre.
Sagina L., *procumbens* L., lieux humides, juin.
— *erecta* L., lieux arides, juin.
— *apetala* L., champs, juin.
— *patula* JORD., champs, juin.
Elatine L., *hexandra* L., les Echeyx, juillet, août.
— *alsinastrum* L., les Echeyx, juillet, août.
Holosteum L., *umbellatum* L., lieux arides, avril.
Spergula L., *pentandra* L., lieux secs, avril.
— *Morisoni* BOR., lieux secs, avril.
— *arvensis* L., terres à blé, juillet.
— *nodosa* L., graviers du Rhône, juillet.
Arenaria L., *trinervia* L., lieux couverts, juin.
— *serpyllifolia* L., lieux secs, mai.
— *leptocladon* GUSS., lieux secs, mai.
Alsine L., *tenuifolia* L, lieux secs, juin.
— *viscosa* SCHREB., lieux secs, juin.
— *laxa* JORD., lieux secs, juin.
— *fasciculata* JACQ., lieux secs, juin.
— *segetalis* LAM., champs, juin.
— *rubra* L., lieux sablonneux, juin.
Cerastium L., *arvense* L., revers, avril.
— *vulgatum* L., lieux cultivés, mai.
— *viscosum* L., long des haies, mai.
— *glutinosum* FRIES, lieux secs, avril.
— *semidecandrum* L., lieux secs, avril.
— *brachypetalum* DESP., lieux secs, avril.
— *aquaticum* L., lieux humides, mai.
Stellaria L., *holostea* L., commune, mai.
— *graminea* L., lieux humides, juin.
— *glauca* WITH., lieux humides, juin.
— *media* DC., très-commune, mai, juin.
— *Boreana* JORD., revers des chemins, avril.

— *nemorum* L., Haut-Beaujolais, juin, juillet.
— *uliginosa* Murr., lieux humides, juillet.

Linées.

Radiola Dill., *linoides* Gmel., terres humides, juill., août.
Linum L., *catharticum* L., taillis, juin.
— *tenuifolium* L., lieux sablonneux, juillet.
— *angustifolium* Huds., lieux sablonneux, juillet.
— *gallicum* L., lieux stériles, août.

Malvacées.

Malva L., *moschata* L., lieux secs, juin.
— *alcea* L., lieux secs, juillet.
— *rotundifolia* L., décombres, juillet.
— *sylvestris* L., lieux fertiles, juillet.
Althæa T., *officinalis* L., îles de la Saône, juillet.
— *hirsuta* L., haies sèches, juin.

Tiliacées.

Tilia L., *grandifolia* Ehrh., bois, juin.
— *parvifolia* Ehrh., bois, juin.

Hypéricinées.

Hypericum T., *pulchrum* L., taillis, juillet.
— *montanum* L., taillis, juillet.
— *hirsutum* L, taillis, juillet.
— *quadrangulum*, L., Haut-Beaujolais, juillet.
— *tetrapterum*, Fries, prés humides, juillet.
— *perforatum* L., commun, août.
— *humifusum* L., champs, août.

Acérinées.

Acer L., *pseudo-platanus* L., bois, mai.
— *campestre* L., taillis, Couzon, avril, mai.
— *monspessulanum* L., avril, mai.
— *opulifolium* Vill., Couzon, avril, mai.

Ampélopidées.

Vitis L., *vinifera* L., haies, juin.

Géraniacées.

Geranium L., *sanguineum* L., taillis, juin.
— *nodosum* L., Givors, juin.
— *pyrenaicum* L., prés, juin.
— *molle* L., très-commun, mai.
— *rotundifolium* L., partout, mai.
— *dissectum* L., lieux cultivés, juin.
— *pusillum* L., commun, mai.
— *columbinum* L. , terrains calcaires, mai.
— *Robertianum* L., commun, mai.
Erodium L'her., *cicutarium* Sm., commun, avril.

Balsaminées.

Impatiens Riv., *noli-tangere* L., l'Argentière, juillet, septembre

Oxalidées.

Oxalis L., *acetosella* L., lieux couverts, avril.
— *corniculata* L., murailles, bords des routes, juin.
— *stricta* Jacq., champs, juin.

CALYCIFLORES.

Célastrinées.

Evonymus L., *europæus* L., haies, juin.
Ilex L., *aquifolium* L., bois, juin.

Rhamnées.

Rhamnus L , *catharticus* L., haies, juin.
— *saxatilis* L., broussailles, mai.
— *frangula* L., bois, juin.

Légumineuses.

Ulex L., *europæus* L., haies, avril.
— *nanus* L., Dardilly, Alix, août.
Spartium L., *junceum* L., Mont-Cindre, juin.
Genista L., *sagittalis* L., côteaux secs, juin.
— *tinctoria* L., prés, juin,
— *pilosa* L. taillis, mai.
— *purgans* L., lieux secs, Condrieu, juin.
— *germanica* L., taillis, juin.
— *anglica* L., Pont-d'Alaï, etc., mai.
— *horrida* DC., Couzon, juin.
Cytisus L., *scopárius* LINK., commun, mai.
— *capitatus* JACQ., côteaux secs., juin.
Ononis L., *natrix* L., champs, juillet.
— *spinosa* L., pâturages secs, juin, juillet.
— *procurrens* L., champs, juillet.
Anthyllis L., *vulneraria* L., pâturages secs, juillet.
Medicago L., *orbicularis* ALL., lieux secs, juin.
— *lupulina* L, très-commune, avril.
— *Gerardi* W., pelouses sèches, mai.
— *Timeroyi* JORD., champs, à Villeurbanne, mai.
— *minima* L., pelouses sèches, mai.
— *maculata* WILD., partout, mai.
— *apiculata* WILD., champs, mai.
— *confinis* KOCH., champs, mai.
— *sativa* L., presque spontanée, partout, mai, août.
— *falcata* L., pâturages des bords du Rhône, juillet, septembre.
Trigonella L., *monspeliaca* L., lieux secs, mai.
Melilotus T., *officinalis* PERS, champs, juillet.
— *altissima* THUIL., Tête-d'Or, juillet.
— *leucantha* KOCH., champs, juillet.
Trifolium. L., *subterraneum* L., lieux herbeux, Sainte-Foi, mai.
— *glomeratum* L., lieux secs, juin.
— *striatum* L., côteaux secs, juin.

— *scabrum* L., côteaux secs.
— *strictum* W., Sainte-Colombe, Ampuis, mai, juin.
— *arvense* L., champs, juillet.
— *gracile* THUIL., lieux secs, juillet.
— *collinum* JORD., lieux secs, juillet.
— *rubellum* JORD., lieux secs, juillet.
— *lagopus* POURR., long du Garon, juin.
— *incarnatum* L., clairières des bois, juin.
— *ochroleucum* L., prés secs, juin.
— *pratense* L., champs, juin.
— *rubens* L., côteaux, juin.
— *repens* L., commun, juin.
— *montanum* L., côteaux, juin.
— *elegans* L., pâturages, champs, juin.
— *fragiferum* L., lieux humides, juillet, août.
— *medium* L., pâturages, bois, juin
— *alpestre* L., côteaux, juin.
— *campestre* SCHREB., champs et bois, juin.
— *minus* SM., prés, juin.
— *agrarium* L., bois, juin.
Lotus L., *corniculatus* L., prés, juin.
— *angustissimus* L., champs, juin.
— *uliginosus* SCHK., haies, juin.
— *tenuifolius* RCHB., lieux humides, juillet.
Tetragonolobus SCOP., *siliquosus* ROTH. prés, juin.
Astragalus L., *cicer* L., Brotteaux, juillet.
— *glycyphyllos* L., Tassin, etc., juillet.
Coronilla L., *emerus* L., taillis, avril, juin.
— *extensa* JORD., côteaux secs, juin.
— *minima* L., côteaux secs, juin.
— *varia* L., champs, juillet.
Astrolobium GOERTN., *scorpioides* DESV., blés, juillet.
Ornithopus L., *perpusillus* L., lieux secs, juin.
Hippocrepis L., *comosa* L., terrains calcaires, juin.
Onobrychis T., *sativa* LAM., champs, juin.

Ervum L., *hirsutum* L., champs, juillet.
— *tetraspermum* L., champs, juillet.
— *monanthos* L., blés à Bonand, etc. mai, juillet.
— *ervilia* L., champs, (subsp.)
— *Lens* L., champs, (subsp.)
Vicia L., *cracca* L., champs, juillet.
— *tenuifolia* Roth., bords des champs, juillet.
— *varia* L., champs, juillet.
— *lutea* L., champs, juin.
— *hybrida* L., bord des champs, mai.
— *lathyroides* L., lieux couverts, mai.
— *peregrina* L., champs, Ste-Colombe, Ampuis, mai.
— *sativa* L., champs, juin.
— *sepium* L., haies, mai, juin.
Lathyrus T., *aphaca* L., champs, juillet.
— *nissolia* L., Chaponost, Couzon, juin.
— *sphæricus* Retz., blés, mai.
— *angulatus* L., lieux arides, juin.
— *pratensis* Riv., prés, juin.
— *tuberosus* L., lieux frais, juillet.
— *sylvestris* L., bois à Sathonay, juillet.
— *latifolius* L., vignes, taillis, juillet.
Orobus T., *palustris* Rchb., prés très-humides, juillet.
— *niger* L., taillis, juin.
— *tuberosus* L., taillis, avril.

Rosacées.

Prunus T., *spinosa* L., partout, avril.
— *insititia* L., haies, avril.
— *fruticans* Ehrh., haies, avril.
Cerasus Juss., *avium* Moench., bois, avril.
— *mahaleb* Mill., haies et bois, avril, mai.
— *padus* DC., bois, mai.
Spiræa L., *Aruncus* L.,

— *ulmaria* L., lieux humides, juin.
— *filipendula* L., prés et haies, juin.
Geum L., *urbanum* L., prés, juin.
Rubus L., *cæsius* L., haies, buissons, etc., juillet, août.
— *dumetorum* Weihe, Dardilly, juin, juillet.
— *glandulosus* Bell., bois montueux, juillet.
— *hirtus* W. et Kit., bois montueux, juillet.
— *discolor* Weihe, Tassin, juin, juillet.
— *thyrsoideus* Wimm., Tassin, juin, juillet.
— *tomentosus* Bork., La Pape, juin, juillet.
— *trichocarpus* Tim., Dardilly, juin, juillet.
— *fruticosus* L., haies, mai, juillet.
— *corylifolius* DC., haies, mai, juillet.
— *saxatilis* L., lieux arides, mai, juillet.
— *idæus* L., bois montueux, juillet.
Potentilla L., *tormentilla* Sibt., prairies, juillet.
— *reptans* L., prés, juillet.
— *verna* L., pelouses, avril.
— *opaca* L., taillis, mai.
— *argentea* L., Vassieux, etc., juin.
— *demissa* Jord., lieux secs, Chaponost, juin.
— *decumbens* Jord., Dardilly, etc., juin.
— *confinis* Jord., Chaponost, etc. juin.
— *decipiens* Jord., Chaponost, etc. juin.
— *rupestris* L., Fontaines, Chaponost, mai, juin.
— *Fragaria* Poir., commune, avril.
— *anserina* L., lieux humides, mai.
Comarum L., *palustre* L., Oullins, Yseron, mai, juillet.
Agrimonia T., *eupatoria* L., champs, juillet.
— *odorata* Ait., Dardilly, Marcy, etc., juin, juillet.
Fragaria T., *vesca* L., bois, mai.
— *collina* Ehrh., taillis, mai.
— *dumetorum* Jord., broussailles, mai.
Alchimilla T., *vulgaris* L., bords du Garon, avril.
— *arvensis* Scop., blés, juin.

Sanguisorba L., *serotina* Jord., prés humides, septembre.
Poterium L., *sanguisorba* L., prés, mai.
Rosa L., *bibracteata* Bast., Tassin, mai, juin.
— *arvensis* Huds., haies, mai.
— *fastigiata* Bast., Dardilly, mai, juin.
— *stylosa* Desv., broussailles à La Pape, mai, juin.
— *arvina* Kroch., Tassin, mai, juin.
— *gallica* L., Tassin, mai, juin.
— *canina* L., haies, mai, juin.
— *dumetorum* Sm., bois taillis, mai, juin.
— *sepium* Thuil., haies, juin.
— *rubiginosa* L., haies, mai, juin.
— *tomentosa* Sm., bois taillis, mai, juin.
Cratægus T., *oxyacantha* L., haies, mai.
— *oxyacanthoides* Thuil., haies, mai.
Amelanchier Mœnch, *vulgaris* Mœnch., côteaux, avril.
Mespilus L., *germanica* L., haies, mai.
Sorbus L., *torminalis* Jacq., bois, juin.
— *aria* Crantz., côteaux mai.
— *aucuparia* L., bois, mai.
Pyrus T., *malus* L.
— *acerba* DC., bois calcaires, avril, mai.
Cydonia T., *vulgaris* L., haies, mai, juin.

Cucurbitacées.

Bryonia L., *dioica* L., haies, juin.

Onagraires.

Epilobium L., *spicatum* Lam., bois montueux, juillet.
— *rosmarinifolium* Hoenk., Mont Cindre, etc., juillet.
— *lanceolatum* Seb., et M., bois montueux, juin.
— *montanum* L., bois montueux, juin.

— *collinum* GMEL., bois et rochers, juin.
— *hirsutum* L., bord des eaux, juillet.
— *parviflorum* SCHREB., lieux humides, juillet.
— *obscurum* RCHB., lieux humides, juillet.
— *tetragonum* L., lieux humides, juillet.
— *Lamyi* F., SCHULTZ, lieux subhumides, juillet.
— *roseum* SCHREB., bois humides, juin.
Oenothera, L., *biennis* L., îles du Rhône, juillet.
Isnardia L., *palustris* L., Pierre-Bénite, août, septembré.
Circæa L., *lutetiana* L., lieux humides, juillet.

Haloragées.

Myriophyllum L., *spicatum* L., eaux, juillet.
— *pectinatum* DC., eaux, juillet.
— *verticillatum* L., eaux, juillet.
— *alterniflorum* DC., étangs de Lavaure, juillet.
Hyppuris L., *vulgaris* L., marais, juin.
Callitriche L., *vernalis* L., fossés, juin.
— *autumnalis* L., fossés, août.

Cératophyllées.

Ceratophyllum L., *submersum* L., fossés, juillet.
— *demersum* L., fossés, juillet.

Lythrariées.

Lythrum L., *salicaria* L., marais, juillet.
— *hyssopifolium* L., lieux humides, juillet.
Peplis L., *portula* L., Pierre-Bénite, juillet.
— *Timeroyi* JORD., Lavaure, juillet.

Tamariscinées.

Myricaria DESV., *germanica* DESV., Brotteaux, juin.

Portulacées.

Portulaca L., *oleracea* L., lieux cultivés, juillet.
Montia L., *fontana* L., lieux humides, mai, juillet.
— *minor* Gm., champs argileux, mars, avril.

Paronychiées.

Corrigiola L., *littoralis* L., sables, juillet.
Herniaria L., *glabra* L., lieux sablonneux, juillet.
— *hirsuta* L., lieux sablonneux, juillet.
Illecebrum L., *verticillatum* L., terres argileuses, juin, septembre.
Polycarpon L., *tetraphyllum* L., lieux secs, juin, août.
— *alsinæfolium* DC., St-Genis, Oullins, juin.
Scleranthus L., *perennis* L., champs, juin.
— *annuus* L., champs, mai.

Crassulacées.

Crassula L., *rubens* L., vignes, juillet.
Sedum L., *telephium* L., vignes, août.
— *maximum* Pers., rochers, août.
— *boloniense* DC., rochers, juin.
— *acre* L., murs, sables, juin.
— *reflexum* L., lieux pierreux, juillet.
— *anopetalum* DC., lieux secs, juillet.
— *album* L., murs, juillet.
— *villosum* L., Yseron, St-Bonnet, juillet, août.
— *dasyphyllum* L., vieux murs, juillet.
— *cepæa* L., lieux cultivés, juin.
Sempervivum L., *tectorum* L., murs, août.
Cotyledon L., *Umbilicus* L., rochers humides, juillet.

Grossulariées.

Ribes L., *uva crispa* L., haies, avril.
— *alpinum* L., haies, mai.
— *rubrum* L., haies, bois humides, avril.

Saxifragées.

Saxifraga L., *granulata* L., prés, mai.
— *tridactylites* L., murs, mai.
Chrysosplenium L., *alternifolium* L., lieux humides, juin.
— *oppositifolium* L., lieux humides, juin.

Ombellifères.

Hydrocotyle T., *vulgaris* L., marais, juin.
Sanicula T., *europæa* L., bois, mai.
Eryngium T., *campestre* L., lieux incultes, août.
Conium L., *maculatum* L., lieux cultivés, juillet.
Scandix L., *pecten veneris* L., champs, mai.
Anthriscus Pers. *vulgaris* Pers., haies, juillet.
— *nodosa* Spr., buissons, juillet.
Caucalis L., *daucoides* L., blés, juin.
— *scandicina* DC., haies, juillet.
— *grandiflora* DC, blés, juin.
Turgenia Hoffm., *latifolia* Hoffm., blés, juin.
Chærophyllum L., *sylvestre* L., champs, juin.
— *temulum* L., haies, juin.
Trinia Hoffm, *vulgaris* DC., côteaux, mai.
Helosciadium Koch., *inundatum* Koch. marais, juillet.
— *repens* Koch., lieux humides, juillet, (rare).
Ammi L., *majus* L., haies, août.
Ægopodium L., *podagraria* L., lieux humides, juillet.
Carum L., *Carvi* L., prairies, mai.
— *verticillatum* Koch., marais, juin.
Bunium L., *bulbocastanum* L., blés, juin.
Pimpinella L., *magna* L., prés, juillet.
— *saxifraga* L., côteaux secs, septembre.
— *nigra* Wild., côteaux secs, juillet, août.
Sium L., *latifolium* L., marais, juillet.

— *angustifolium* L., fossés, juillet.
Buplevrum L., *aristatum* Bartl., pelouses, juin, juillet.
— *tenuissimum* L., lieux stériles, septembre.
— *rotundifolium* L., moissons, juin, juillet.
— *Jacquinianum* Jord., lieux secs, juillet.
— *junceum* L., lieux secs, juillet.
— *falcatum* L., haies, juillet.
Æthusa L., *Cynapium* L., haies, juillet.
Fœniculum All., *officinale* All. lieux secs, juillet.
OEnanthe L., *fistulosa* L., marais, juillet.
— *pimpinelloides* L., marais, juin.
— *peucedanifolia* Poll., lieux humides, juillet.
— *Phellandrium* Lam., marais, juillet, août.
— *Lachenalii* Gmel., lieux humides, juillet.
Seseli L., *coloratum* Ehrh., bois, septembre.
Peucedanum L., *Silaus* L., prés, juin.
— *parisiense* DC., bois, septembre.
— *carvifolium* Vill., prés, mai.
Selinum L., *Oreoselinum*, côteaux, juillet.
Imperatoria L., *sylvestris* L., lieux humides, juillet.
Heracleum L., *Sphondylium* L., prés, juin.
Pastinaca T., *sativa* L., près, août.
Tordylium L., *maximum* L., bois, juin.
Daucus T., *Carota* L., près, juillet.

Araliacées

Adoxa L., *moschatellina* L., lieux humides, avril.
Hedera T., *Helix* L., murs, bois, septembre.

Caprifoliacées.

Lonicera L., *etrusca* L., Couzon, etc., mai.
— *Periclymenum* L, bois, juin.
— *Xylosteon* L, haies, mai.
Viburnum L., *Lantana* L., haies, mai.

— *Opulus* L., bois, juin.
Sambucus T., *nigra* L., haies, juin.
— *racemosa* L., Duerne, Aveize, juin.
— *Ebulus* L, champs humides, juillet.
Cornus T., *mascula* L,. bois, mai, septembre.
— *sanguinea* L., haies, juin, juillet.

Loranthées.

Viscum L., album L., sur les arbres, avril.

Rubiacées.

Galium L., *verum* L., commun, juillet, août.
— *sylvaticum*, L., bois, juin, juillet.
— *elatum* Thuil., haies, bois, juillet.
— *dumetorum* Jord., haies, bois, juin.
— *erectum* Huds., prés, mai.
— *corrudæfulium* Will., pâturages secs, juin, juillet.
— *Timeroyi* Jord., Couzon, La Pape, juin, août.
— *sylvestre* Poll. pâturages secs, juin.
— *commutatum* Jord., pâturages secs, juin, juillet.
— *læve* Thuil., haies, prés, mai.
— *saxatile* L., St-Bonnet, juin, juillet.
— *palustre* L., lieux humides, mai, août.
— *elongatum* Presl., lieux humides, juillet.
— *uliginosum* L., marais, bois humides, juillet, août.
— *divaricatum* Lam., pelouses sèches des collines, juin.
— *anglicum* Huds, champs, juin, août.
— *parisiense* L., côteaux, juin, août.
aparine L., haies, juin, septembre.
— *Vaillantii* DC., champs, moissons, mai, (rare).
— *tricorne* With., blés, juillet, août.
Rubia L., *peregrina* L, lieux arides, juillet.
Asperula L., *arvensis* L., champs, mai.
— *cynanchica* L., lieux sablonneux, juillet.
— *odorata* L, bois, mai.

Sherardia L., *arvensis*, L., champs, mai.
Crucianella L., *angustifolia* L., Oullins, etc., juillet.

Valérianées.

Valeriana T., *officinalis* L., lieux humides, juin.
— *dioica* L., prés humides, mai.
Valerianella T., *olitoria* Poll., lieux cultivés, avril, août.
— *carinata* Lois., champs et moissons, mai, juin.
— *dentata* Poll., champs cultivés, avril, juillet.
— *eriocarpa* Desv., champs, collines, avril, mai, (rare).
— *auricula* DC., champs, avril, mai.
— *pumila* DC., champs, avril, mai.

Dipsacées

Knautia Coult., *arvensis* Coult., prés, mai.
— *sylvatica* Coult., bois, juin, juillet.
Scabiosa L., *patens* Jord., collines sèches août, septembre.
— *pratensis* Jord., prés, mai, juin.
— *columbaria* L., collines sèches, juillet, août.
— *succisa* L., lieux humides, août.
Dipsacus T., *sylvestris* Mill., prés, juillet.
— *pilosus* L., haies, fossés, août.

SYNANTHÉRÉES.

1° Corymbifères.

Eupatorium L., *cannabinum* L., lieux humides, juillet, août.
Tussilago L., *farfara* L., lieux humides, avril.
Petasites T., *vulgaris* Desf., bords du Rhône, mars.
— *pratensis* Jord., prés humides, mars.
Senecio L., *vulgaris* L., partout, presque toute l'année.
— *viscosus* L., champs, août.
— *sylvaticus* L, bois, juin.
— *gallicus* Chaix, champs, mai.

— *artemisiæfolius* PERS., Givors, juin.
— *erucæfolius* DC., lieux humides, juillet.
— *jacobæa* L., prés, champs, mai, juin.
— *aquaticus* HUDS,, prés humides, juillet, septembre.
— *erraticus* BERT., bords des fossés, juillet, septembre.
— *discoideus* JORD., bois des bords du Rhône, juin, juillet.
— *nemorosus* JORD., bois, juillet.
— *paludosus* L., marais, juillet.
— *sarracenicus* L., bois montueux, juillet.
Doronicum L., *pardalianches* L., Rochecardon, juin.
Aster L., *amellus* L., côteaux, juillet, septembre.
Erigeron L., *canadense* L., partout, août.
— *acre* L., côteaux, juillet.
Solidago L., *virgaurea* L., bois, septembre.
— *alpestris* W. et KIT., bois montueux, août.
— *glabra* W., bords du Rhône, juillet (subsp.)
— *serotina* W., bords du Rhône, août (subsp.)
Conyza L., *squarrosa* L., lieux arides, août.
Inula L., *britannica* L., fossés, août.
— *montana* L., côteaux secs, juillet.
— *hirta* L., côteaux boisés, juin.
— *salicina* L, prés humides, juillet.
— *pulicaris* L., lieux humides, août.
— *dysenterica* L., lieux humides, juillet.
Gnaphalium L., *sylvaticum* L., Tassin, etc, août.
— *uliginosum* L., marécages, août.
— *luteo-album* L., lieux humides, juillet.
— *dioicum* L., Mont-d'Or, Alix, juin.
Filago L., *canescens* JORD., champs sablonneux, juillet.
— *lutescens* JORD., terrains primitifs, juillet.
— *arvensis* L., commune, juillet.
— *spathulata* PRESL., champs sablonneux.
— *montana* L., lieux secs, juillet.
— *gallica* L., terres sablonneuses, août.
Micropus L., *erectus* L., champs, juillet.

Xeranthemum L., *inapertum* Willd., Cogny, juin.
— *cylindraceum* Sm., Grand-Camp, juillet.
Bidens T., *cernua* L., bords du Rhône, août.
— *hirta* Jord., Tête-d'Or, juillet.
— *tripartita* L., lieux humides, juillet.
Xanthium L., *spinosum* L., Perrache, septembre.
— *strumarium* L., Perrache, septembre.
— *macrocarpum* DC., Brotteaux, septembre.
Achillea L., *Millefolium* L., très-commune, août.
— *Ptarmica* L., lieux humides, août.
Anthemis L., *arvensis* L., blés, juin.
— *Cotula* L., champs, juillet.
— *nobilis* L., prés secs, juin,
Matricaria L., *Chamomilla* L., lieux argileux, juillet.
Chrysantemum L., *segetum* L., moissons, juin.
— *leucanthemum* L., prés, juin.
Pyrethrum Sm., *inodorum* Sm., champs, juillet.
— *Parthenium* Pers., champs, juillet.
— *corymbosum* L., taillis, juin.
Bellis, L., *perennis* L., prés, mai.
Calendula L., *arvensis* L., champs, mai, août,
Tanacetum L., *vulgare* L., lieux humides, août.
Artemisia L., *Absinthium* L., Tête-d'Or, août.
— *campestris* L., champs, août.
— *vulgaris* L., lieux secs, août.

2° Cynarocéphales.

Centaurea L., *crupina* L., côteaux secs, juin.
— *jacea* L., prés, juin.
— *amara* L., côteaux, juillet.
— *nemoralis* Jord., bois, août.
— *lugdunensis* Jord., Mont-d'Or, juillet.
— *nigra* L., Yseron, juin, juillet.
— *Cyanus* L., blés, juin.

— *montana* L., bois montueux. mai, août.
— *tenuisecta* JORD., Givors, juillet.
— *Scabiosa* L., champs, juillet.
— *aspera* L., Tête-d'Or, août.
— *paniculata* L, côteaux sec, août.
— *solstitialis* L., Brotteaux, août.
— *Calcitrapa* L., partout, août.
— *lanata* DC., Brotteaux, août.
Lappa GMEL., *minor* GMEL., lieux arides, août.
Onopordon VAIL., *Acanthium* L., lieux arides, juillet.
Serratula L, *tinctoria* L., taillis, juillet.
Silybum VAIL., *marianum* YVERT., St-Clair, juin.
Carduus L., *tenuiflorus* SM., bords des routes, juin.
— *pycnocephalus* L., Brotteaux, juin.
— *crispus* L., bords des chemins, juin.
— *nutáns* L., champs, juillet.
Cirsium T., *palustre* SCOP., Tassin, juillet, août.
— *lanceolatum* SCOP., bords des chemins, juillet.
— *bulbosum* DC., Tête-d'Or, juillet, août,
— *acaule* DC., côteaux, août.
— *eriophorum* SCOP., Arbresle, etc., juillet.
— *arvense* LAM., champs, juillet.
Leuzea DC., *conifera* DC., Couzon, juillet.
Carlina L., *subacaulis* DC., Mont-d'Or, juillet.
— *vulgaris* L., lieux arides, septembre.

3° Chicoracées.

Cichorium T., *Intybus* L., prés, août.
Lapsana L., *vulgaris* L., très-commune, juin.
— *minima* L., champs, juillet.
Prenanthes L., *purpurea* L., bois, juillet.
Chondrilla L., *juncea* L., lieux secs, juillet, août.
Lactuca L., *scariola* L., bords des champs, août.
— *dubia* JORD., bords des champs, août.
— *virosa* L., lieux vagues, collines, juillet.

— *flavida* Jord., lieux vagues, collines, juillet.
— *saligna* L., lisières, août.
— *perennis* L., Givors, juin.
Sonchus L., *oleraceus* L., partout, juin, novembre.
— *asper* Will., lieux cultivés, mai, novembre.
— *arvensis* L., champs, juillet.
Taraxacum Hall., *dens leonis* Desf., prés, etc., avril, septembre.
— *erythrospermum* Andr., lieux secs, avril.
— *palustre* DC., prés humides.
— *rubrinerve* Jord., prés, collines, avril.
— *affine* Jord., prés, etc., avril.
— *udum* Jord., prés humides, avril.
Crepis L., *biennis* L., prés, juin.
— *nicœensis* Balb., prés, juin, juillet.
— *virens* Vill. champs, septembre.
Barkhausia DC., *taraxacifolia* DC., prés, mai, juin.
— *fœtida* DC., bords des chemins, juin, août.
— *setosa* DC., champs, mai, juin.
Pterotheca Cass., *nemausensis* Cass., Couzon, juin.
Andryala L., *integrifolia* L., lieux secs, juillet.
Hieracium L., *Pilosella* L., revers des chemins, mai, août.
— *Auricula* L., champs, côteaux, mai, juin.
— *staticefolium* L., Tête-d'Or, juillet, août.
— *cinerascens* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *submaculatum* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *brevipes* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *ovalifolium* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *fragile* Jord., bois et rocailles, mai.
— *fallens* Jord., bois et rocailles, mai.
— *gentile* Jord., bois et rocailles, mai.
— *furcillatum* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *saucium* Jord., bois et rocailles, mai, juin.
— *parile* Jord., bois et rocailles, mai.
— *nemorense* Jord., bois montueux, mai, juin.
— *oblongum* Jord., bois, mai, juin.

— *subdolum* Jord., bois, mai, juin.
— *rubescens* Jord., bois et rocailles, mai, juin
— *petiolare* Jord., bois montueux mai, juin.
— *glaucinum* Jord., bois montueux, mai, juin.
— *laciniosum* Jord., bois et rochers, juin.
— *divisum* Jord., bois et rocailles, juin.
— *cruentum* Jord., bois et rocailles, juin.
— *fictum* Jord., bois et rocailles, juin.
— *commixtum* Jord., bois et prés montueux, juin.
— *lævicaule* Jord., bois et rocailles, juin.
— *inquinatum* Jord., bois, juin.
— *argillaceum* Jord., bois, juin.
— *acuminatum* Jord., bois, juin.
— *approximatum* Jord., bois, juin.
— *sciaphilum* Jord., bois, juin.
— *firmum* Jord., bois, juin.
— *umbellatum* L., bois, côteaux, août, octobre.
— *concinnum* Jord., bois, septembre.
— *virgultorum* Jord., bois, septembre.
— *salticolum* Jord., bois, septembre.
— *rigens* Jord., bois, septembre.
— *subhirsutum* Jord., bois, septembre.
— *anceps* Jord., bois, septembre.
— *curvidens* Jord., bois, septembre.
— *macrodontum* Jord., bois, septembre.
- *subrectum* Jord., bois, septembre.
— *rigidulum* Jord., bois, septembre.
— *vagum* Jord., bois, septembre.
— *dumosum* Jord., bois, août, septembre.
— *insuetum* Jord., bois, juillet.
— *lycopifolium* Froel., Chaponost, juillet, août.

Hypochæris L., *maculata* L., prés montueux, juin.
— *radicata* L., prés, juin.
— *glabra* L., champs, juillet.

Thrincia Roth., *hirta* Roth., champs, juillet.

Leontodon L., *autumnalis* L., prés, juillet.
— *Hastile* L., terres en friche, etc., juillet.
— *hispidus* L., prés, collines, juin, septembre.
Picris L., *hieracioides* L., champs, août.
Helminthia Goertn., *echioides* Goertn., lieux secs, août.
Scorzonera L., *humilis* L., prés, juin.
Podospermum DC., *laciniatum* DC., champs, juin.
Tragopogon T., *pratense* L., prés, mai.
— *majus* L., lieux arides, juin.

Campanulacées.

Jasione L., *montana* L., côteaux secs, juillet.
— *perennis* Lam., lieux montueux, juillet, août.
Phyteuma L., *spicata* L., bois, mai.
Prismatocarpus L'Her., *Speculum* L'Her., lieux cultivés, jn, jt.
Campanula L., *Medium* L., Couzon, juin.
— *Trachelium* L., bois, côteaux, juillet.
— *rapunculoides* L., champs secs, juillet.
— *persicifolia* L., taillis, juillet.
— *patula* L., haies, juin.
— *Erinus* L., vieux murs, mai.
— *Rapunculus* L., champs, bois, juin.
— *rotundifolia* L., murs, rochers, août.
— *subramulosa* Jord., bords du Rhône, juin.
— *hederacea* L., Beaujolais, juin.
— *gracilis* Jord., bords du Rhône, juin.
— *glomerata* L., côteaux, juillet.

Vaccinées.

Vaccinium L., *Myrtillus* L., Yseron, St-Bonnet, juin.
— *Vitis idœa* L., montagnes de Tarare, juin.

Ericinées.

Pyrola L., *minor* L., bois montueux, juin.
Calluna DC., *Erica* DC., lieux stériles, septembre.

Monotropées.

Monotropa L., *hypopitys* L., bois de pins, juin.

COROLLIFLORES.

Jasminées.

Jasminum L., *fruticans* L., haies, juin.
Fraxinus L., *excelsior* L., bois, avril.

Apocynées.

Cynanchum L., *Vincetoxicum* Pers., taillis, juin
Vinca L., *major* L., lieux couverts, mai.
— *minor* L., lieux couverts, avril.

Gentianées.

Gentiana L., *lutea* L., montagnes de Tarare, juillet.
— *cruciata* L., côteaux, juillet, août.
— *Pneumonanthe* L., lieux humides, juillet.
— *ciliata* L., côteaux, septembre.
— *campestris* L., Beaujolais, septembre.
Menyanthes L., *trifoliata* L., marais, mai.
Villarsia Vent., *nymphoides* Vent., eaux, juillet.
Chlora L., *perfoliata* L., pelouses, juin.
Erythræa Ren., *Centaurium* Pers., côteaux juillet.
— *pulchella* Fries, champs argileux, juillet.
Exacum Willd., *filiforme* Willd., lieux humides, juin.

Convolvulacées.

Convolvulus L., *sepium* L., haies, juillet.
— *arvensis* L., lieux secs, juillet.
— *cantabrica* L., lieux sablonneux, juillet.
Cuscuta L., *minor* Sm., sur chanvre, etc., juillet.
— *europæa* L., sur orties, houblons, etc., juillet, août.

Borraginées

Heliotropium L., *europæum* L, lieux secs, août.
Echium L., *vulgare* L., lieux stériles, juin.
Lithospermum L., *officinale* L., champs, juin.
— *purpureo-cœruleum* L., haies, juin.
— *tinctorium* L, sables, mai.
— *arvense* L., champs, mai.
Pulmonaria L., *angustifolia* L., bois, avril.
— *affinis* Jord., St-Bel, avril.
Onosma L., *echioides* L., La Pape, etc., juillet.
Symphytum L., *tuberosum* L., lieux humides, juin.
— *officinale* L., lieux humides, juin.
Anchusa L., *italica* Retz., lieux secs, juin.
Lycopsis L, *arvensis* L., champs, juin.
Myosotis L., *intermedia* Link, champs, avril.
— *hispida* Schl., lieux secs, mai.
— *stricta* Link., lieux secs, mai.
— *Balbisiana* Jord., lisiéres des bois, mai.
— *versicolor* Roch., champs, mai.
— *strigulosa* Rchb., Dardilly, prés, juin.
— *palustris* L., lieux humides, juin.
— *lappula* L., lieux argileux, juillet.
Cynoglossum L., *pictum* Ait., lieux arides, juin.
— *officinale* L., champs, juin.
Borrago L., *officinalis* L., lieux cultivés, juin, août.

Solanées.

Lycium L., *barbarum* L., haies, juin.
— *sinense* L., haies, juin.
Solanum L., *nigrum* L., lieux cultivés, août.
— *villosum* L., lieux cultivés, août.
— *dulcamara* L., fossés, etc., juin.
Physalis L., *Alkekengi* L., haies, juin.

Datura L., *Stramonium* L., décombres, août.
Hyoscyamus L., *niger* L., lieux arides, juin.
Verbascum L., *Thapsus* L., lieux stériles, juillet.
— *canescens* Jord., bords des champs, juin, juillet.
— *phlomoides* L., lieux arides, juillet.
— *montanum* Schr., côteaux, juillet.
— *pulverulentum* Will., bords des chemins, juillet.
— *Lychnitis* L., champs maigres, juillet.
— *album* Mill., champs secs, juillet.
— *orientale* Bieb., collines, Ste-Colombe, juillet.
— *nigrum* L., collines, juillet.
— *blattaria* L., lieux humides, juillet.
— *blattarioides* Lam., lieux humides, juillet.

Personées.

Orobanche L., *Rapum* Thuil., bois, mai.
— *cruenta* Bert., collines sèches, mai, juin.
— *Epithymum* DC., collines sèches, mai, juin.
— *Teucrii*, Holl., collines sèches, mai, juin.
— *Galii* Duby, prés, mai, juin.
— *rubens* Wallr., pâturages, mai, juin.
— *Hederæ* Vauch., sur le lierre, juin.
— *minor* Sult., champs, juin.
— *amethystea* Thuil., lieux secs, juin.
— *loricata* Rchb., lieux secs, juin.
— *Cervariæ* Suard., pâturages secs, mai, juin.
— *arenaria* Bork., pâturages secs, juin.
— *ramosa* L., sur le chanvre, juillet.
Melampyrum L., *arvense* L., blés, juin.
— *cristatum* L., côteaux, bois, etc., juin.
— *pratense* L., bois, juin.
— *sylvaticum* L., bois, juin, juillet.
Pedicularis L., *palustris* L., Beaujolais, mai.
— *sylvatica* L., bois humides, avril.
Rhinanthus L., *major* Erh., champs, juin.
— *minor* Ehrh., champs, juillet.

Euphrasia L., *serotina* LAM., champs, prés, etc., juillet, sept.
— *lutea* L., collines, août.
— *verna* BELL., champs, juin.
— *divergens* JORD., champs, septembre.
— *officinalis* L., prés, côteaux, montagnes, septembre.
— *campestris* JORD., lisières des bois, septembre, octobre.
— *montana* JORD., prés montueux, juillet.
— *maialis* JORD., pâturages secs, mai.
— *cuprea* JORD., collines, juillet.
Gratiola L., *officinalis* L., marais, juillet.
Digitalis L., *lutea* L.; collines, juillet.
— *grandiflora* LAM., Yseron, haut Beaujolais, juin, juillet.
— *purpurea* L., montagnes, juin.
Scrophuluria L., *nodosa* L., fossés, juin.
— *aquatica* L., fossés, juin.
— *canina* L., lieux arides, juin.
Anarrhinum DESF., *bellidifolium* DESF., côteaux, juillet.
Antirrhinum L., *majus* L., mars, juin.
— *Orontium* L., lieux cultivés, juillet.
Limosella L., *aquatica* L., marais, juillet.
Linaria T., *minor* DESF., champs, juillet.
— *cymbalaria* MILL., vieux murs, juin.
— *spuria* MILL., lieux cultivés, juillet.
— *Elatine* MILL., lieux cultivés, août.
— *vulgaris* MILL., partout, septembre.
— *arvensis* DESF., lieux secs, mai.
— *supina* DESF., lieux secs, juin.
— *alpina* DC., îles du Rhône, juin.
— *Pelissierana* DC., champs, juin.
— *simplex* DC., champs, juin.
— *striata* DC., champs, juin.
Veronica L., *officinalis* L., bois secs, juin.
— *montana* L., bois humides, juin.
— *Chamædrys* L., partout, mai.
— *scutellata* L., marais, juin.

— *Anagallis* L., fossés, juin.
— *Beccabunga* L., fossés, juin.
— *prostrata* L., prés, juin.
— *Teucrium* L., haies, etc., juin.
— *hederæfolia* L., partout, avril.
— *agrestis* L., partout, avril.
— *pulchella* Bart., champs, avril.
— *triphyllos* L., blés, avril.
— *præcox* All., champs, avril.
— *acinifolia* L., lieux humides, avril.
— *arvensis* L., partout, avril.
— *serpyllifolia* L., lieux sablonneux, mai.
— *spicata* L., prés secs, juillet.
Lindernia L., *pyxidaria* L., marais, juillet.
Erinus L., *alpinus* L., digue de la Tête-d'or, jt. (subsp.)

Lentibulariées.

Utricularia L., *vulgaris* L., marais, juillet.

Labiées.

Lycopus L., *europæus* L., lieux humides, juillet.
Mentha L., *arvensis* L., champs, août.
— *sativa* L., lieux stériles, septembre.
— *aquatica* L., lieux humides, août.
— *rotundifolia* L., lieux humides, août.
— *sylvestris* L., lieux humides, août.
— *viridis* L., Tête-d'Or, août.
— *Pulegium* L., lieux humides, juillet.
Origanum L., *vulgare* L., champs, juin.
Thymus L., *Serpyllum* L., pâturages, secs, juin, juillet.
— *Acinos* L., lieux secs, juin.
Calamintha Moench., *officinalis* Moench., bois, juin, août.
— *ascendens* Jord., bords des routes et des champs, jn, at.
— *Nepeta* L., bords des routes et des champs, juin, août.
Melissa *officinalis* L., haies, juillet, août.

Melitis L., *melissophyllum* L., bois, mai.
Clinopodium L., *vulgare* L., champs. juillet.
Lamium, L., *purpureum* L., lieux cultivés, avril.
— *maculatum* L., haies, juin.
— *album* L., champs, mai.
— *amplexicaule* L., champs, mai.
— *hybridum* Vill., lieux cultivés, mai.
Galeobdolon DC., *luteum* DC., lieux humides, mai, juin.
Galeopsis L., *Ladanum* L., champs, juillet.
— *Tetrahit* L., lieux humides, juillet.
— *sulphurea* Jord., Villeurbanne. juillet.
— *ochroleuca* Lam., champs juillet, août.
Betonica L., *stricta* Ait., lieux humides, juillet.
Stachys L., *arvensis* L., champs, août.
— *annua* L., champs, août.
— *germanica* L., lieux secs, juillet.
— *alpina* L., taillis, juillet.
— *palustris* L., fossés, août.
— *sylvatica* L., haies, bois, juin.
Ballota L., *fœtida* Lam., lieux arides, juillet.
Marrubium L., *vulgare* L., lieux secs, juillet.
Sideritis L., *hyssopifolia* L., Tête-d'Or, juillet.
Nepeta L., *cataria* L., lieux pierreux, août.
Glechoma L., *hederacea* L., haies, avril.
Prunella L., *vulgaris* L., champs, juillet.
— *alba* Pol., prés, juin.
— *grandiflora* L., côteaux, août.
Scutellaria L., *minor* L., marais, juillet.
— *hastæfolia* L., marais, juillet.
— *galericulata* L., marais, juillet,
Ajuga L., *Chamæpitys* L., champs, juin.
— *genevensis* L., champs, juin.
— *pyramidalis* L., lieux stériles, juin.
— *reptans* L., prés, juin.
Teucrium L., *Scorodonia* L., bois, juillet.

— *Botrys* L., lieux secs, juillet.
— *Chamædrys* L. côteaux, juillet.
— *Scordium* L., prés, août.
— *montanum* L., côteaux, juillet.
Salvia L., *officinalis* L., Condrieux, mai.
— *pratensis* L., prés, mai.
— *Sclarea* L., lieux secs (subsp.)
— *glutinosa* L., Tête-d'Or, août.

Verbenacées.

Verbena L, *officinalis* L., lieux incultes, septembre.

Primulacées.

Hottonia L., *palustris* L., fossés, mai, juin.
Centunculus L., *minimus* L., lieux humides, juillet.
Primula L., *officinalis* L., prés, avril.
— *grandiflora* DC., prés, mai.
— *variabilis* Goup., prés, avril.
Anagallis L., *phœnicea* Lam., lieux cultivés, juin, juillet.
— *cœrulea* All., lieux cultivés, juillet,
Lysimachia L., *vulgaris* L., lieux humides, août.
— *nemorum* L., bois élevés, juin.
— *nummularia* L., prés humides, juillet.
Samolus L., *Valerandi* L., lieux humides, juillet.

Globulariées.

Globularia L., *vulgaris* L, lieux secs. juin.

Plumbaginées.

Statice L., *plantaginea* Will., Villeurbanne, août.

Plantaginées.

Plantago L., *major* L., partout, août.
— *intermedia* DC., lieux cultivés, juin.
— *media* L., prés, juin.
— *lanceolata* L., prés, juin.
— *serpentina* Lam., bords du Garon, juillet.

— *graminea* Lam., îles du Rhône, juillet.
— *Cynops* L., lieux secs, juillet.
— *arenaria* Kit., lieux sablonneux, août.
Littorella L., *lacustris* L. Chassagny, juillet.

MONOCHLAMIDÉES.

Amaranthacées.

Amaranthus L., *albus* L., les Brotteaux, août.
— *Blitum* L., lieux cultivés, août.
— *sylvestris* Desf., lieux cultivés, août.
— *patulus* Bert., les Brotteaux, août.
— *retroflexus* L., lieux cultivés, septembre.

Chenopodées.

Polycnemum L., *majus* Br., champs sablonneux, juin, août.
— *pusillum* Hop., champs argileux, juin, août.
Corispermum L., *hyssopifolium* L., Irigny, juin, août.
Salsola L., *Kali* L., Irigny, août.
Chenopodium L., *olidum* Curt., lieux cultivés, août.
— *polyspermum* L., lieux cultivés, septembre.
— *album* L., lieux cultivés, août.
— *viride* L., lieux cultivés, août.
— *glaucum* L., lieux cultivés, août.
— *intermedium* L., Villefranche, août.
— *murale* L., pieds des murs, juillet.
— *bonus-Henricus* L., champs, juillet.
— *hybridum* L., lieux cultivés sablonneux, septembre.
Atriplex L., *patula* L., lieux cultivés, septembre.
— *hastata* L., lieux cultivés, août.
— *angustifolia* L., lieux cultivés, août.

Polygonées.

Rumex L., *acetosella* L., champs, juin.
— *acetosa* L., prés, juin.
— *scutatus* L., St-Cyr, St-Germain, juillet.
— *Nemolapathum* DC., prés, juillet.

— *crispus* L., prés, juillet.
— *nemorosus* DC., prés couverts, juin.
— *obtusifolius* L., prés, août.
— *pulcher* L., chemins, juillet.
— *Hydrolapathum* L., marais, juillet.
Polygonum L., *Bistorta* L., lieux humides, juin.
— *amphibium* L., marais, juillet.
— *lapathifolium* L., lieux inondés, août.
— *persicaria* L., lieux humides, juillet.
— *mite* Schr., Francheville.
— *Hydropiper* L., fossés, août.
— *minus* Huds., lieux humides, août.
— *aviculare* L., très-commune, juillet.
— *Convolvulus* L., haies, juillet.
— *dumetorum* L., haies, septembre.
— *Fagopyrum* L., subspontané, août.

Thymélées.

Stellera L., *Passerina* L., champs, juillet.
Daphné L., *laureola* L., bois, mars.

Santalacées.

Thesium L., *humifusum* DC., côteaux secs, juillet.

Eléagnées.

Hippophae L., *rhamnoides* L., bords du Rhône, mai.

Aristolochiées.

Aristolochia L., *clematitis* L., lieux pierreux, , juillet.

Euphorbiacées.

Buxus L., *sempervirens* L., bois, mai.
Mercurialis L., *perennis* L., bois, mai.
— *annua* L., très-commune, mai, novembre.
Euphorbia L., *helioscopia* L., champs, juin, septembre.
— *platyphyllos* L., lieux humides, mai.
— *stricta* L., haies, fossés, mai.
— *palustris*, L., marais, mai.

— *purpurata* THUIL., lieux couverts, avril.
— *verrucosa* L., prés, mai.
— *Peplus* L., lieux cultivés, juin.
— *falcata* L., champs, août.
— *exigua* L., champs, juillet.
— *Lathyris* L., Francheville, juin.
— *Cyparissias* L., chemins, avril.
— *Esula* L., bords de la Saône, mai, juin.
— *Gerardiana* JACQ., lieux sablonneux, juin.
— *salicetorum* JORD, bords de la Saône, mai, juin.
— *sylvatica* L., bois, mai.

Urticées.

Cannabis L., *sativa* L., subspontané, juillet.
Parietaria L., *officinalis* L., décembre, juillet.
— *diffusa* MERK. et KOCH., murs, juillet.
Urtica L., *dioica* L., partout, juillet.
— *urens* L., très-commune, août.
Humulus L., *Lupulus* L., haies, août.
Celtis L., *australis* L., Condrieu, mai.
Ulmus L., *campestris* L., bois, avril.
Morus T., *alba* L., cultivé, mai.

Amentacées.

Salix L., *capræa* L., haies, mars.
— *aurita* L., haies humides, avril.
— *monandra* ARD., lieux humides, mai
— *fissa* EHRH., lieux humides, avril.
— *viminalis* L., lieux humides, avril.
— *alba* L., lieux humides, avril.
— *incana* L., lieux humides, avril.
— *triandra* L., lieux humides, avril.
— *pentandra* L., bois montueux, avril.
— *fragilis* L., lieux humides, avril.
Populus L., *alba* L., lieux humides, avril.
— *tremula* L., lieux humides, avril.

— *nigra* L., lieux humides, avril.
Betula L., *alba* L., bois, mai.
Alnus L., *glutinosa* L., lieux humides, mars.
— *incana* L., Tête-d'Or, mars.
Carpinus L., *Betulus* L., taillis, mai.
Corylus L., *avellana* L., taillis, février.
Fagus L., *sylvatica* L., bois, mars.
Castanea T., *vulgaris* LAM., bois, mars.
Quercus L., *Ilex* L., Grigny, mai.
— *pedunculata* EHRH., bois, mai.
— *sessiliflora* SM., bois, mai.
— *pubescens* WILLD., bois, mai.

Conifères.

Pinus T., *sylvestris* L., montagnes, mai.
Abies T., *pectinata* DC., bois élevés, avril.
Juniperus L., *communis* L., côteaux secs, juin, juillet.

CLASSE 2e. — MONOCOTYLEDONÉES.

PHANÉROGAMES.

Hydrocharidées.

Hydrocharis L., *Morsus Ranæ* L., eaux tranquilles, juillet, août.
Vallisneria L., *spiralis* L., dans la Saône, août.
Nymphæa L., *alba* L., étangs, juillet.
Nuphar SM., *luteum* SM., étangs, juillet.

Alismacées.

Butomus L., *umbellatus* L., eaux, juillet.
Alisma L., *Plantago* L., marais, juillet.
— *natans* L., eaux stagnantes, juillet.
— *ranunculoides* L., marais, juillet.
Triglochin L., *palustre* L., lieux humides, juillet.
Sagittaria L., *sagittifolia* L., marais, juillet.

Potamées.

Potamogeton L., *densus* L., fossés, juin.
— *natans* L., fossés, juillet.
— *fluitans* Roth., étangs, rivières, juillet.
— *lucens* L., eaux stagnantes, juin.
— *crispus* L., eaux stagnantes, juin.
— *heterophyllus* Schreb., fossés, juillet.
— *perfoliatus* L., fossés, juin.
— *rufescens* Schrad., étangs, juillet.
— *pectinatus* L., eaux vives, juillet, août.
— *pusillus* L., fossés, rivières, juillet.
— *compressus* L., étangs, rivières, juillet.
— *tuberculosus* L., étangs, juillet.
Zanichellia L., *palustris* L., fossés, août.

Orchidées.

Orchis L., *viridis* L., prés, juin.
— *hircina* L., lieux secs, juin.
— *sambucina* L., prés montueux, mai.
— *latifolia* L., prés, mai.
— *maculata* L., prés, mai.
— *odoratissima* L., prés, mai.
— *conopsea* L., prés, juin.
— *bifolia* L., pelouses, juin.
— *chlorantha* Cust., bois, juin.
— *pyramidalis* L., taillis, juin.
— *fragrans* Poll., prés secs, juin.
— *ustulata* L., prés, mai.
— *coriophora* L., prés, juin.
— *Morio* L., prés, mai.
— *rubra* Jacq., La Pape, juin.
— *fusca* Jacq., taillis secs, mai.
— *galeata* Lam., bois, mai.
— *variegata* DC., La Pape, mai.
— *simia* DC., taillis, juin.

— *mascula* L., bord des bois, mai.
— *laxiflora* L., prés, juin.
— *palustris* L., la Mouche, juillet.
Ophrys L., *anthropophora* L., taillis, juin.
— *myodes* L., taillis, mai.
— *Pseudo-Speculum* DC., pâturages, mai.
— *arachnites* DC., pelouses, mai.
— *apifera* DC., pelouses, mai.
Neottia DC., *spiralis* DC., collines sèches, août.
— *æstivalis* DC., prés humides, juillet.
Epipactis Sw., *palustris* DC., marais, juillet.
— *latifolia* Sw., côteaux, juillet.
— *lancifolia* Sw., bois, mai.
— *ensifolia* Sw., bois montueux, mai.
— *rubra* Sw., taillis, juin.
— *Nidus avis* Sw., bois, juin.
— *ovata* DC., prés humides, juin.

Iridées.

Iris L., *germanica* L.,
— *fœtidissima* L , taillis, juin.
— *Pseudacorus* L., fossés, juin.

Amaryllidées.

Narcissus L., *poeticus* L., prés, mai.
— *Pseudo-Narcissus* L., Mont-d'Or, mai.

Smilacées.

Asparagus L., *officinalis* L., îles du Rhône, juin.
Tamus L., *communis* L., taillis, mai.
Ruscus L., *aculeatus* L., taillis, février.
Paris L., *quadrifolia* L., prés humides, mai.
Convallaria Lam., *verticillata* L, bois montueux, juin.
— *Polygonatum* DC., taillis, mai.
— *multiflora* DC , taillis, mai.
— *majalis* DC., taillis, mai.

Mayanthemum, Roth., *bifolium* DC., taillis, mai.

Liliacées.

Tulipa L., *sylvestris* L., plan de Vaise, juin.
Fritillaria L., *Meleagris* L., prés sur Saône, avril.
Lilium L., *Martagon* L., Mont-d'Or, juin.
Muscari DC., *racemosum* DC., vignes, mai.
— *comosum* DC., terres, mai.
Phalangium DC., *Liliago* DC., côteaux secs, juin, juillet,
— *ramosum* DC., bois, juillet.
Scilla L., *bifolia* DC, prés, avril.
— *autumnalis* DC., pelouses, août.
Ornithogalum L., *pyrenaicum* L., prés, juin.
— *umbellatum* L., terres, mai.
— *nutans* L., Ste-Foy, etc., avril.
Gagea Salisb., *arvensis* Schult., champs, mars, avril.
Allium L., *acutangulum* Schrad., prés humides, juillet.
— *flexifolium* Jord., haies, juillet.
— *flexum* W., et K., haies, juillet.
— *ursinum* L., lieux humides, mai.
— *oleraceum* L., terres, août.
— *Schœnoprasum* L., îles du Rhône, juin.
— *sphærocephalum* L., terres, juillet.
— *vineale* L., vignes, juillet.

Colchicacées

Colchicum L., *autumnale* L., prés, septembre.

Joncées.

Aphyllantes L., *monspeliaca* L., Couzon. juin.
Luzula DC., *nivea* DC., bords du Garon, juin.
— *Forsteri* DC., bois, mai.
— *vernalis* DC., bois, avril.
— *maxima* DC., bois, mai.
— *multiflora* DC., taillis, juin.
— *campestris* DC., champs, mai.

Juncus L., *conglomeratus* L., lieux humides, juin.
— *effusus* L., lieux humides, juin.
— *glaucus* WILLD., lieux humides, juillet.
— *capitatus* WEIG., lieux sablonneux, juin.
— *squarrosus* L., lieux humides montueux, juillet.
— *compressus* JACQ., lieux humides, juin.
— *buffonius* L., terres humides, juin.
— *Tenageia* L., lieux humides, juin.
— *supinus* WILLD., Yseron, etc., juillet.
— *pygmœus* THUIL., Lavaure, juillet.
— *acutiflorus* EHRH., prés humides, juillet.
— *lampocarpus* EHRH., lieux humides, juillet.
— *ustulatus* HOPPE., bords du Rhône, juin.
— *obstusiflorus* EHRH., lieux humides, juillet.

Typhacées.

Typha L., *latifolia* L., marais, juin.
— *angustifolia* L., marais, juin.
— *minima* FUNK., marais, mai.
— *Martini* JORD., îles du Rhône, août.
Sparganium L., *simplex* DC., marais, juillet.
— *ramosum* L., marais, juillet.

Aroïdes.

Arum L., *maculatum* L., lieux couverts, juin.
— *italicum* MILL., lieux couverts, juin.

Cypéracées.

Carex L., *Davalliana* WILLD., prés humides, mai.
— *pulicaris* L., prés humides, mai.
— *disticha* L., prés humides, juin.
— *vulpina* L , lieux humides, juin.
— *divisa* L., plan de Vaise, juin.
— *divulsa* DC., bois humides, mai.
— *muricata* L., bois, mai.

— *paradoxa* Willd., marais, mai.
— *paniculata* L., prés humides, juin.
— *Hornschuchiana* Hop., prés humides, mai.
— *teretiuscula* Good., marais, avril, mai.
— *ovalis* Willd., prés, mai.
— *Schreberi* Willd., prés, juin.
— *stellulata* Good., lieux humides, mai.
— *remota* L., prés humides, juin.
— *cæspitosa* L., marais, mai.
— *stricta* Willd., marais, juin.
— *gracilis* DC., lieux humides, avril.
— *præcox* L., pelouses, avril.
— *longifolia* Host., bois, mai.
— *montana* L., bois secs, mai.
— *tomentosa* L., lieux humides mai.
— *humilis* DC., taillis, avril.
— *gynobasis* DC., lieux secs, mai.
— *digitata* L., taillis, mai
— *ornithopoda* DC., taillis, juin.
— *glauca* L., très-commune, mai.
— *hirta* L., prés humides, mai.
— *flava* L., lieux humides, mai.
— *Oederi* Ehrh., lieux humides, mai.
— *alba* Scop., La Pape, mai.
— *nitida* Willd., côteaux secs, mai.
— *maxima* DC., lieux humides, juin.
— *distans* L., lieux humides, mai.
— *nutans* Host., lieux ombragés humides, mai, juin.
— *pallescens* L., prés humides, juin.
— *panicea* L., prés humides, mai.
— *patula* DC., bois, mai.
— *Pseudo Cyperus* L.. fossés, juin.
— *strigosa* Huds., lieux humides, juin.
— *depauperata* Good., Fontaines-sur-Saône, juin.
— *vesicaria* L., marais, mai.

— *ampullacea* DC., prés humides, mai.
— *paludosa* WILLD., fossés, juin.
— *riparia* WILLD., fossés, mai.
Eriophorum L., *polystachium* L., prés humides, mai.
— *Vaillantii* DC., St-Bonnet, juin.
— *gracile* DC., prés humides, juin.
Scirpus L., *palustris* L., marais, juin.
— *cæspitosus* L., îles du Rhône, juillet.
— *lacustris* L., eaux, juin.
— *triqueter* L., marais, juillet.
— *Duvalii* HOP., bords du Rhône, juillet.
— *pungens* WAHL., bords du Rhône, juillet.
— *maritimus* L., lieux humides, juin.
— *sylvaticus* L., prés humides, juin.
— *acicularis* L., marais, juin.
— *setaceus* L., sources, juillet.
— *Holoschœnus* L., fossés, mai.
— *Michelianus* L., marais, septembre.
Schoenus L., *compressus* L., Vassieux, juillet.
— *nigricans* L., prés humides, mai.
Cyperus L., *Monti* L., Tête-d'Or, juillet.
— *flavescens* L., marais, août.
— *fuscus* L., marais, août.
— *longus* L., Yvour, août.

Graminées.

Anthoxanthum L., *odoratum* L., prés, mai.
Alopecurus L., *pratensis* L., prés, mai.
— *agrestis* L., vignes, avril.
— *geniculatus* L., marais, juin.
— *fulvus* SM., marais, juin.
Phleum L., *pratense* L., prés, juin.
— *nodosum* L., terres sablonneuses, juin.
— *asperum* L., terres, juin.
— *Boehmeri* WIB., La Pape, les Brotteaux, mai, juillet.

— *arenarium* L., Villeurbanne, mai, juin.
Leersia Sw., *orizoides* Willd., Tête-d'Or, août.
Tragus DC., *racemosus* DC., lieux secs, août.
Setaria Pal., *verticillata* Pal., champs, août.
— *viridis* Pal., vignes, septembre.
— *glauca* Pal., terres, août.
Digitaria *sanguinalis* Scop., champs, vergers, juillet, septembre.
— *filiformis* Koelr., jardins, lieux sablonneux, juillet. sept.
— *ciliaris* Pers., champs, septembre.
Orthopogon RB., *Crus Galli* RB., lieux humides, août.
Crypsis DC., *alopecuroides*, bords de la Saône, juillet.
Agrostis L., *lendigera* DC., terres, mai.
— *canina* L., prés, juin.
— *Spica-venti* L., lieux cultivés, juillet.
— *interrupta* L., pâturages, juin.
— *vulgaris* L., prés, juin.
— *alba* L., prés, juillet,
— *stolonifera* DC., pâturages, juillet.
Milium L., *effusum* L., bois, juillet.
Calamagrostis Adans., *colorata* DC., lieux humides, juin.
— *Epigeios* L., lieux humides, juin.
— *littorea* DC., Tête-d'Or, juillet.
— *sylvatica*, bois montueux, juillet
Melica L., *ciliata* L., lieux secs, juin.
— *uniflora* DC., bois, mai.
— *montana* DC., bois, mai.
Stipa L., *pennata* L., Fontaines-sur-Saône, juin.
Danthonia DC., *decumbens* DC., prés, juin.
Avena L., *sativa* L., cultivées, juillet.
— *fatua* L., moissons, juin.
— *strigosa* Schreb., moissons, juin,
— *elatior* L., champs, juin.
— *bulbosa* L., très-commune, juin.
— *pubescens* L., prés, mai.
— *flavescens* L., prés, juin.

— *pratensis* L., champs, juin.
— *lanata* Koel., champs, juin.
— *mollis* Koel., terres, juin.
— *tenuis* Mœnch., champs, juin.
— *fragilis* L., prés, juin.
Aira L., *flexuosa* L., bois, juin.
— *cæspitosa* L., bois, juin
— *caryophyllea* L., pâturages, mai.
— *præcox* L., lieux sablonneux, mai.
— *canescens* L., pâturages, juin.
— *capillaris* Host., pâturages, mai.
— *aggregata*, Tim., champs, juillet.
— *divaricata* Pourr., pâturages, mai.
Arundo L., *Phragmites* L., marais, septembre.
Festuca L., *cærulea* DC., bois, août.
— *pratensis* L., prés, juin.
— *arundinacea* DC., lieux humides, juin.
— *ovina* L., côteaux, juin.
— *rubra* L., côteaux. juin.
— *duriuscula* L., côteaux, juin.
— *glauca* L., côteaux, juin.
— *heterophylla* L., taillis, juin.
— *ciliata* DC., lieux secs, juin.
— *Pseudo-myurus*, lieux secs, mai.
— *uniglumis* Ait., lieux sablonneux, mai.
— *sciuroides* Roth., lieux incultes, mai.
Koeleria Pers., *cristata* Pers., lieux secs, juin,
— *vallesiaca* Gaud., pelouses, juin.
— *phleoides* Pers., lieux secs, juin.
Poa L., *megastachia* DC., lieux cultivés, septembre.
— *eragrostis* L., champs sablonneux, juillet.
— *pilosa* L., lieux humides, août.
— *sudetica* DC., bois montueux, juillet.
— *annua* L., partout, avril.
— *trivialis* L., prés, juin.

— *pratensis* L., prés, juin.
— *nemoralis* L., bois, juillet.
— *compressa* L., murs, juin.
— *bulbosa* L., pelouses, mai.
— *rigida* L., lieux secs, juin.
Glyceria R.Br., *spectabilis* M. et K., marécages, juillet.
— *fluitans* R. Br., fossés, juin.
— *plicata* Fries., fossés, juin.
— *airoides* Reich., fossés, juin.
Briza L., *media* L., pâturages, juin.
Bromus L., *secalinus* L,, moissons, juin.
— *mollis* L., très commun, juin.
— *squarrosus* L., champs, juin.
— *erectus* DC., prés, juin.
— *arvensis* L., terres, juin.
— *asper* L., lieux couverts, juillet
— *giganteus* L., lieux couverts, juillet.
— *sterilis* L., très-commun, juin.
— *tectorum* L., lieux secs, mai.
— *madritensis* L., lieux secs, mai.
Dactylis L., *glomerata* L., L., prés, juin.
Cynosurus L., *cristatus* L., prés, juin.
Sesleria Ard., *cœrulea*. Ard., Poleymieux, juin
Chamagrostis DC., *minima* DC., vignes mai.
Nardus L., *stricta* L., prés secs, juin.
— *aristata* L., Oullins, juin.
Triticum L., *repens* L., très-commun, juillet.
— *glaucum* DC., haies, champs, juillet.
— *pinnatum* DC., haies, bois, juillet.
— *sylvaticum* Host., bois, juillet.
— *ciliatum* DC., pâturages, juin.
— *caninum* L., haies, juin.
— *Poa* Willd., chemins, mai.
— *Nardus* DC., chemins, mai.
Lolium L., *perenne* L., pâturages, mai.

— *italicum* BRAUN., prés artificiels.
— *rigidum* GAUD., lieux culltivés, juin.
— *temulentum* L., blés, juin.
Elymus L., *europæus* L., bois, juillet.
Hordeum L., *murinum* L., très-commun, juin.
— *secalinum* DC., prés humides, mai.
Andropogon L., *Ischæmum* L., pâturages, juin, août.

CRYPTOGAMES.

Nayades.

Lemna L., *trisulca* L., eaux stagnantes, mai.
— *minor* L., eaux stagnantes, juin.
— *gibba* L., eaux stagnantes, juillet.
— *polyrhiza* L., eaux stagnantes, juillet.
Nayas L., *major* DC., mares, juillet.
— *minor* DC., fossés, juillet.
Chara L., *vulgaris* L., eaux tranquilles, juillet.
— *fragilis* DESV., mares, juillet.
— *tomentosa* L., fossés, juillet.
— *hispida* L., marais, juillet.
— *capillacea* DC., digue du Rhône. juillet.
— *batrachosperma* DC., marais, juillet.

Equisétacées.

Equisetum L., *hiemale* L., lieux humides, mai.
— *arvense* L., lieux frais, avril.
— *Telmateya* DC., bois humides, mai.
— *limosum* L., fossés, juin.
— *palustre* L., lieux très-humides, juin.
— *ramosum* DC., bords du Rhóne, juin.
— *sylvaticum* L., bois montueux, mai.

Marsiléacées.

Marsilea L., *quadrifolia* L., marais, août.

LYCOPODIACÉES.

Fougères.

Ophioglossum L., *vulgatum* L., prés humides, juin.
Ceterach L., *officinarum* L., murs, juillet.
Polypodium L., *vulgare* L., lieux pierreux, juillet.
— *phegopteris* L., Haut-Beaujolais, juillet.
— *dryopteris* L., Collonges, etc., juillet.
— *calcareum* Sm., Collonges, juillet, août.
Polystichum DC., *Filix-mas* DC., bois, juillet.
— *Lonchitis* DC., Haut-Beaujolais, juillet.
— *aculeatum* DC., lieux couverts, juillet.
— *spinulosum* DC., lieux couverts, juillet.
— *dilatatum* DC., montagnes, juillet.
— *Oreopteris* DC., lieux couverts, juillet.
— *Thelypteris* DC., marais, juillet.
Aspidium, *fragile* Sw., Massues.
Athyrium DC, *Filix.femina* DC., lieux couverts, juillet.
Asplenium DC., *germanicum* DC,, rochers, juillet.
— *septentrionale* DC., rochers, mars.
— *Trichomanes* L., vieux murs.
— *Ruta muraria* L., vieux murs, juillet.
— *Halleri* Willd., rochers, juillet.
— *Adianthum nigrum* L., lieux couverts, février.
Scolopendrium Sm., *officinale* Sm., lieux humides, juillet.
Blechnum Sm., *spicant* Sm., Haut-Beaujolais, juillet.
Pteris L., *aquilina* L., bois, septembre.
Adianthum L., *Capillus-Veneris* L, grottes, mai.

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE

DES

COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPAPES,

PAR

E. MULSANT.

(Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 5 avril 1853.)

PRÉFACE.

Trois ans à peine se sont écoulés depuis le moment où j'ai achevé le Speciès des Coccinellides, et voici que déjà j'éprouve le besoin de faire paraître un supplément à ce travail. De nouvelles communications de MM. Perroud, de Lyon; Jules Bourcier, Chevrolat, Deyrolle et Jeckel, de Paris; Saucerotte, de Lunéville; l'abbé Montrousier, de la Société des Maristes, missionnaire dans l'Australie; John Leconte et Guex, des États-Unis; le comte de Mannerheim, de Vibourg; Ménétriés et V. de Motschoulsky, de Saint-Pétesbourg; le docteur Schaum, de Berlin; Rosenhauer, d'Erlangen, m'ont offert un assez grand nombre d'espèces inédites pour rendre cette publication nécessaire; elle me permettra d'apporter quelques modifications à la première pour la mettre en harmonie avec les découvertes récentes et avec les progrès de la science.

Ma Monographie a été l'objet de quelques observations, mais faites en termes si bienveillants, que je serais tenté de m'en louer plutôt que de m'en plaindre. On m'a reproché : 1° de n'avoir pas fait un emploi assez général des caractères tirés des parties de la bouche; 2° d'avoir établi un trop grand nombre de coupes génériques. Je demande la permission d'émettre ici quelques idées à ce sujet, non pour chercher à justifier ce qu'il peut y avoir de défectueux dans mon œuvre — personne plus que moi ne sent combien les travaux de l'homme sont éloignés de la perfection — mais pour exposer mes vues sur ces points de controverse.

Les organes buccaux, je m'empresse de le reconnaître, fournissent parfois d'utiles ressources pour constituer, dans certaines familles, des coupes plus ou moins étendues, et je me hâte de confesser que, dans les études préliminaires de mon travail, j'ai disséqué la bouche de toutes les Coccinellides en ma possession. Cet examen est venu confirmer l'opinion dans laquelle je suis depuis longtemps, que les palpes et autres parties voisines sont loin d'offrir des caractères toujours de même valeur; ceux-ci perdent de leur importance à mesure qu'on s'adresse à des Coléoptères dont la conformation extérieure, peu différente dans la même famille, annonce dans l'organisation un plus grand degré de simplicité, et contrairement à l'opinion de Fabricius [1], ils deviennent insuffisants pour la constitution des genres. Je suis heureux d'avoir vu récemment ces mêmes principes proclamés par M. le docteur Suffrian, un de ces hommes qui méritent de faire autorité dans la science par les soins consciencieux dont ses travaux portent l'empreinte.

---

[1] Mihi vero instrumenta cibaria sola characteres praebent sufficientes, constantes. (Phil. entom. p. 85.)

On a trop souvent, à l'exemple du professeur de Kiel, abusé du moyen de créer des genres nouveaux sur les caractères presque exclusifs tirés des mâchoires ou des palpes. Le plus souvent, on se borne à examiner les parties buccales de quelques espèces, parfois même d'une seule, et l'on rapporte ensuite à ce genre, constitué sur des bases si faibles, tous les insectes qui semblent s'y rattacher par les formes extérieures. Combien de fois cependant n'arrive-t-il pas que des Coléoptères ayant entre eux beaucoup d'analogie et à peu près le même genre de vie, offrent, dans leurs organes buccaux, des différences assez importantes? Les Mélasomes, pendant longtemps, n'ont-ils pas été, sur la foi de Latreille, considérés comme ayant tous les mâchoires armées d'un crochet corné?

Non-seulement les parties de la bouche des insectes ne sont pas toujours d'une conformité rigoureuse chez des espèces très-voisines, mais parfois elles présentent des différences frappantes chez les deux sexes d'une même espèce. Il y a plus : dans le même individu, chez les Coléoptères herbivores surtout, l'une des mandibules est, en général, loin de ressembler à l'autre, et les palpes même quelquefois présentent des différences plus ou moins appréciables. Si l'on ajoute que, chez les petites espèces surtout, la dessiccation opère fréquemment, sur les parties molles des mâchoires ou autres organes voisins, un raccornissement assez considérable pour en dénaturer ou du moins en altérer la forme primitive, on sera amené à reconnaître que si l'étude de la bouche des Coléoptères ne doit pas être négligée, les secours tirés des pièces dont elle se compose doivent être employés avec intelligence ou avec une sage réserve.

Quand ces organes d'ailleurs auraient, dans leur configuration, une constance plus grande, doivent-ils être considérés comme fournissant des caractères prédominants? En leur

accordant une préférence exclusive, Fabricius, dans ses derniers ouvrages, a été entraîné à éloigner les Hanretons et les Cétoines des Scarabées de Linné, dont il les avait rapprochés dans ses premières publications; il a été porté à réunir dans quelques-unes de ses classes, des insectes étonnés de leur voisinage.

Séduit par les théories de son temps, l'illustre Entomologiste s'était évidemment exagéré pour les animaux articulés l'importance que peut offrir le système dentaire chez les mammifères, ou plutôt il avait méconnu que, même chez les vertébrés supérieurs, les caractères tirés du tube digestif ou de ses dépendances doivent s'effacer devant ceux fournis par des organes d'un ordre plus élevé : les premiers, en effet, sont en rapport seulement avec la vie végétative; or, c'est par la vie de relation que les animaux se distinguent des plantes et s'élèvent plus ou moins dans la série des êtres.

Je me suis demandé, dès le commencement de mes travaux, s'il n'était pas possible, sans recourir principalement aux parties de la bouche des Coléoptères, d'établir parmi eux des coupes génériques sur des pièces plus faciles à étudier, et surtout plus en harmonie avec les mœurs ou les habitudes de ces petits animaux. Je n'ai pas tardé à me convaincre que le système tégumentaire de ces articulés, dont les pièces nombreuses se développent ou se rapetissent suivant le genre de vie de chacun de ces êtres, peut fournir de merveilleuses ressources pour les grouper d'une manière naturelle. Ces moyens de classification offrent en outre un grand avantage, celui de pouvoir être examinés ou vérifiés par tout le monde; les caractères tirés de la bouche présentent, au contraire, dans leur étude, une difficulté plus ou moins grande pour les personnes peu exercées; si leur examen exige la dissection, la plupart des Entomologistes, quand ils possèdent un exemplaire unique, préfèrent croire l'auteur sur parole plutôt

que de s'exposer à briser leur insecte, en cherchant à contrôler les données de l'écrivain.

En se bornant à consulter les parties de la bouche, les Scarabéens (*Ateuchus*, etc.) semblent se rapprocher des Cétoines par leurs mandibules impropres à la mastication ; ils sont, comme ces dernières, des insectes lécheurs. Mais les espèces créées pour la destruction des matières sordides indiquent visiblement leurs habitudes fouisseuses par le développement considérable de leur poitrine, destinée à fournir aux organes des mouvements terrestres des muscles d'une plus grande puissance ; par leurs pieds robustes, leurs cuisses renflées, leurs jambes antérieures fortement dentées, leurs tarses grêles ou nuls ; par leur épistome et leurs joues réunies en un chaperon destiné à faciliter l'introduction de l'animal dans le sol, et débordant les yeux pour les protéger. La direction oblique des jambes intermédiaires servant à faire distinguer, parmi ces animaux, les espèces pilulaires de celles qui ne le sont pas, ne fournit-elle pas un caractère aussi précieux et aussi naturel que les palpes ou les mâchoires pourraient le faire ?

Il n'est donc plus permis d'admettre ce précepte philosophique de Fabricius : *Les caractères de tous les genres doivent toujours être pris des mêmes parties* (1). Les animaux qui se rapprochent le plus les uns des autres ne sont pas toujours ceux dont les organes buccaux offrent le plus d'analogie, mais ceux qui ont entre eux les rapports les plus nombreux, surtout en partant des points de vue les plus élevés de leur vie de relation. Savoir saisir et comprendre ces harmonies, c'est avoir reçu de la Providence la noble mission d'interpréter

---

(1) Characteres generum omnium ab iisdem semper partibus desumendi. (Fabricius, Philos. entomol., p. 91.)

ses œuvres ; c'est le cachet du Naturaliste. C'est par ce tact étonnant que le génie de Linné, lorsqu'on se reporte à l'époque où il vivait, semble grandir encore à mesure qu'on s'éloigne de son siècle. C'est par ce coup-d'œil admirable, dont ses travaux gardent la trace, que Latreille a laissé un nom immortel.

Quand on s'écarte de ces principes, les esprits, même supérieurs, se jettent dans des idées systématiques plus ou moins singulières. Ainsi, malgré le haut degré auquel ait pu s'élever le savant Erichson par ses remarquables ouvrages, je serais bien étonné si la manière fantastique dont il a disposé les Lamellicornes, par exemple, était jamais avouée par la Nature.

La question relative aux limites des genres restera probablement longtemps encore un sujet de discussion entre les Naturalistes. Les coupes génériques établies par Linné sur un nombre assez restreint d'insectes et d'après des caractères très-généraux, ont dû nécessairement être divisés à mesure qu'on a découvert un plus grand nombre d'espèces, et que celles-ci ont été l'objet d'études plus spéciales. Les genres linnéens sont devenus pour la plupart les représentants d'une Tribu ou grande famille. Celui de *Coccinella* est un de ceux dont le morcellement a été le plus tardif : la presque similitude de ces insectes, dans leurs formes extérieures, semblait rendre ce fractionnement moins nécessaire ; dans tous les cas, elle en augmentait les difficultés.

Engagé presque involontairement dans le travail monographique ayant ces insectes pour objet ; condamné à rendre reconnaissables autant que possible les neuf cents espèces décrites dans mon ouvrage ; obligé de lutter contre divers obstacles, résultant : les uns, de la simplicité d'organisation de ces Coléoptères, ou du moins des faibles modifications des formes de leurs corps : les autres, de la variation souvent si singulière du dessin ou de la couleur de leur robe, il m'a

fallu, pour accomplir cette tâche, entrer dans des détails minutieux. A défaut de ce génie que la Providence départit à un si petit nombre d'élus, j'ai tâché d'apporter dans cette œuvre une certaine dose de patience et de la conscience dans les recherches. Celles-ci m'ont permis de partager la Tribu des Trimères Sécuripalpes en familles, en branches et souvent même en rameaux. Ces divisions successives ont non seulement pour but, dans mon esprit, de mieux faire connaître la marche de la Nature, mais de fournir aux personnes qui trouveraient le nombre de mes coupes génériques trop considérable, la facilité d'en restreindre le chiffre sans rien changer à la disposition générale de l'ouvrage. Aux yeux de ces Entomologistes réservés, mes noms de genres peuvent passer pour les représentants des lettres A, B, C, etc., employées par d'autres auteurs comme des moyens de repère dans des groupes trop nombreux.

Toutefois, je dois l'avouer, j'ai été entraîné à fractionner les branches et les rameaux de chaque famille, moins par cette tendance naturelle qui nous porte à spécialiser dès le moment où nous approfondissons davantage un sujet; moins surtout par le désir futile de créer des coupes nouvelles, que par mes idées sur les limites des genres. Dans mon opinion, ils ne doivent comprendre que des espèces ayant entre elles une grande ressemblance de caractères et de formes.

Le nombre des coupes établies dans mes premiers volumes sur les Coléoptères de France, parut de prime abord exagéré à plusieurs Entomologistes. Combien de ces coupes cependant, basées sur une espèce unique, n'ont-elles pas vu, depuis mes publications, leur établissement justifié par des insectes qui sont venus s'y rattacher, depuis les récentes explorations ou conquêtes de la science? Je serais bien étonné si la plupart des genres de Coccinellides qui paraissent aujourd'hui superflus, ne recevaient pas un jour de l'avenir une pareille

sanction, si même la création d'un certain nombre de coupes nouvelles ne devenait nécessaire. Des formes inconnues ou non signalées encore, correspondant à des mœurs ou à des habitudes particulières, provoqueront toujours la création de genres nouveaux; or, qui pourrait dire d'une manière approximative à quel chiffre s'arrêtera le nombre des insectes existant sur la terre, et celui des types plus ou moins singuliers qui restent à s'offrir à nos yeux? Plus on avance dans le champ des découvertes, plus il semble fuir dans un horizon sans limites; à la vue des merveilles sans nombre qui se montrent à lui, l'homme attaché au culte de la Nature en est presque à regretter son inépuisable fécondité. Obligé chaque jour de restreindre le cercle de ses études, dès le moment où il veut les approfondir davantage, il sent le néant et la vanité de sa science et la puissance infinie de Dieu, et dans le juste sentiment de sa faiblesse et de son impossibilité à connaître jamais toutes les œuvres du Créateur, il est à chaque instant forcé de s'écrier dans un transport d'admiration :

O Jevohah, quàm magna sunt opera tua!

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES COCCINELLIDES.

Page 2. — La découverte de quelques espèces de Chilocoriens ayant le dessus du corps garni de duvet, doit faire modifier de la manière suivante les caractères du premier groupe, celui des GYMNOSOMIDES.

CARACTÈRES. *Élytres* glabres ; parfois cependant exceptionnellement garnies, soit près des épaules seulement, soit plus rarement sur toute leur surface, d'un duvet plus ou moins clair semé, chez quelques espèces ayant la partie antérieure de la tête en forme de chaperon.

Page 9. — A la fin de la page, ajoutez après l'E. ESCHSCHOLTZII décrite dans l'appendice, p. 1,009 :

4. **Eriopis heliophila.** — *Oblongue. Prothorax noir, orné d'une bordure latérale et de deux taches orbiculaires jaunes ou d'un jaune testacé : l'une, liée au milieu du bord antérieur : l'autre, au devant du milieu de la base. Elytres jaunes ou d'un jaune testacé, parées d'une bordure suturale liée dans sa seconde moitié à un anneau isolé des bords externe et postérieur, et d'une tache prolongée du calus à cet anneau, noirs.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune testacé, de largeur uniforme, couvrant en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et le dixième externe de la base ;

orné sur la ligne médiane de deux taches orbiculaires de même couleur : celle de devant, égale au quart de la largeur, liée au bord antérieur vers lequel elle est tronquée : la postérieure, à peine moins petite, complète, située au devant de l'écusson. *Elytres* jaunes ou d'un jaune testacé, ornées d'une bordure suturale, d'un anneau et d'une tache naissant du calus, noirs : la bordure suturale, un peu plus large sur chaque élytre que l'écusson qu'elle embrasse jusqu'à la base, prolongée jusqu'au milieu de la longueur d'une manière presque uniforme ou en se renflant légèrement dans le milieu de cette distance, un peu rétrécie ensuite jusqu'à l'extrémité, formant, à partir du milieu, le côté interne de l'anneau : celui-ci inégalement plus large, anguleusement avancé en devant vers le milieu de la largeur, distant du rebord, à son côté externe, d'un sixième environ de la largeur, séparé par un espace à peu près égal à la partie postérieure de l'angle sutural : la tache, en espèce de triangle dont le côté le plus long regarde le bord externe, naissant du calus, longitudinalement étendue jusqu'à la partie antérieure anguleuse de l'anneau, avec laquelle elle se lie ou à peu près, distante de la bordure suturale vers son angle interne, d'un sixième ou presque d'un cinquième de la largeur.

Long. 0,0045 (2 l.) Larg. 0,0024 (1 1/5 l.).

Corps oblong. *Tête* noire, avec le côté externe des mandibules, les joues, le bord du labre et de l'épistome d'un jaune testacé *Antennes* et *palpes* de même couleur, à extrémité noire ou obscure. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, subarrondies ou en ogive obtuse à l'extrémité. *Dessous du corps* noir : Epimères des médi et postpectus blanches. *Pieds* noirs.

Elle a été découverte dans les environs de Quito (République de l'Equateur), par M. J. Bourcier.

Cette espèce, par son faciès, semble lier les *Eriopis* au genre *Adonia*, dont elle s'éloigne néanmoins par l'absence des plaques abdominales.

Page 10. — 2. **Hippodamia xanthoptera**

Obs. Suivant M. de Motschoulsky, elle ne serait qu'une variété de l'*H.* 13-*punctata*. Elle présente parfois les élytres marquées de quelques points noirs ; mais ordinairement celles-ci sont sans taches.

3. **Hippodamia racemosa.** — *Oblongue. Prothorax noir, paré au moins latéralement d'une bordure blanche étroite. Elytres d'un roux jaune, ornées chacune d'une bordure transversale et de trois taches, noires : la bande, naissant des côtés de l'écusson, prolongée un peu obliquement jusqu'au quart, puis transversalement dirigée jusqu'au rebord, en émettant en avant un rameau assez large sur le calus : les première et deuxième taches, liées vers la moitié de la largeur, divergentes postérieurement : l'interne, plus longue, plus antérieure et moins prolongée en arrière : la troisième, obtriangulaire, aboutissant postérieurement vers les neuf dixièmes de la suture.*

Etat normal. *Prothorax* noir; paré en devant et sur les côtés d'une bordure étroite, d'un blanc flavescent : l'antérieure, trifestonnée en arrière : chacune des latérales, à peine rétrécie dans son milieu. *Elytres* d'un roux jaune ou d'un jaune orangé, ornées chacune d'une bande transversale irrégulière, liée à l'écusson, et de trois taches noires : la bande, naissant de la base ou des côtés de l'écusson, couvrant le premier huitième de la suture dont elle s'éloigne ensuite en se prolongeant jusqu'au quart de la longueur et du sixième interne environ de la largeur, puis transversalement prolongée jusqu'au rebord externe qu'elle laisse intact ; comme terminée à son extrémité externe par une tache ponctiforme, la débordant un peu en avant et surtout en arrière, émettant en avant un rameau couvrant le calus, avancé presque jusqu'à la base, égal à plus du quart de la largeur d'un étui : la première tache élargie d'avant en arrière, piriforme, presque liée aux trois cinquièmes postérieurs de la bande, obliquement dirigée d'avant en arrière et de dehors en dedans, prolongée presque jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, séparée de la suture par un espace égal au sixième de la largeur, dans le point où elle est le plus voisine de celle-ci, couvrant jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur

dans sa partie la plus rapprochée du bord externe; la deuxième, presque carrée ou ovalaire, liée à la première vers la moitié du côté externe de celle-ci, obliquement dirigée vers le bord externe, formant avec la premiére une sorte d'accent circonflexe, couvrant depuis les deux cinquièmes ou un peu plus jusqu'aux cinq neuvièmes de la longueur : la troisième, presque obtriangulaire, couvrant en devant les quatre cinquièmes médiaires de la largeur, naissant aux cinq septièmes de la longueur, un peu obliquement dirigée vers les neuf dixièmes de la suture qu'elle atteint à peine ou n'atteint pas.

Long. 0m,0049 (2 1/5l.) Larg. 0m,0033 (1 1/2 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; pointillé; luisant en dessus. *Tête* noire, avec les joues et une bande longitudinale plus large bordant les trois quarts antérieurs du côté interne des yeux, d'un blanc flavescent : *labre* d'un roux testacé. *Antennes* et *palpes* de cette dernière couleur, avec l'extrémité obscure. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* noirs : extrémité des jambes de devant et tarses antérieurs d'un fauve testacé.

Patrie ? (collect. V. de Motschoulsky).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes. Les taches des élytres, chez d'autres exemplaires, pourraient peut-être se montrer un peu moins développées.

Page 37. — 1. **Anisosticta novemdecim-punctata**; Linn.

Larve. *Tête* d'une pâle couleur de chair; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, trilobé en devant. *Corps* suballongé; de douze anneaux; subgraduellement rétréci d'avant en arrière, surtout à partir du quatrième segment; offrant les anneaux thoraciques plus grands : le premier de ceux-ci, d'une pâle couleur de chair; marqué en dessus de deux lignes longitudinales brunes, sensiblement divergentes d'avant en arrière; noté près des bords latéraux d'une tache de même couleur garnie de points piligères : les deuxième et

troisième de même couleur que le premier, ornés chacun de deux grosses taches juxta-médiaires d'un brun noir, subverruqueuses et garnies de poils courts : ces anneaux, marqués soit sur les côtés, soit entre ceux-ci et chaque tache juxta-médiaire, d'une autre tache brune, garnie de points piligères : les anneaux suivants, également d'une pâle couleur de chair, bordés de brun ou brunâtre en devant et en arrière, et parés chacun de deux taches juxta-médiaires d'un noir brun, subverruqueuses et garnies de poils, ornés de chaque côté d'une autre tache brune : les différentes taches de cette dernière couleur assez étendues pour faire paraître les anneaux bruns, ornés de trois taches couleur de chair. *Dessous du corps* d'un cendré bleuâtre et livide. *Cuisses* et *jambes*, couleur de chair, pâle à la base, brunes à l'extrémité.

On la trouve, ainsi que l'insecte parfait, sur les plantes des marais et des lieux humides.

Page 10. — 2. **Adonia mutabilis** : Scriba. — Ajoutez après la Var J.

Var K. *Premier, deuxième et troisième points noirs des élytres dilatés et unis en forme de tache trilobée, et quatrième et cinquième points unis en forme de tache obcordiforme ou bilobée postérieurement et liée par sa partie antérieure à la tache trilobée.* (Abyssinie — collect. Saucerotte.)

Var L. *Premier, deuxième et troisième points noirs des élytres dilatés et unis en forme de tache trilobée : le deuxième ou celui qui constitue la partie postéro-interne de cette tache, prolongé jusqu'à l'écusson.* (Indes — collect. Deyrolle.)

Obs. Les points postérieurs sont tantôt libres, tantôt unis. Dans ces variétés exotiques, chacun des points blancs du prothorax s'avance ordinairement jusqu'à la bordure blanche antérieure, en sorte que la partie noire forme quatre branches dirigées en avant.

Chez l'exemplaire de la collection Deyrolle provenant des Indes, les pieds sont également en grande partie testacés; mais les genoux antérieurs, les deux cinquièmes externes des cuisses intermédiaires et les cuisses postérieures, moins les trochanters, sont noirs.

Page 46. — **Adonia strigata**. — Cette jolie espèce, que j'ai pu voir en nature, grâce à l'obligeance de M. le comte de Mannerheim. appartient, ainsi que je le supposais, au genre *Adonia*.

Page 50. — Ajoutez à la synonymie de l'*Adalia obliterata*, Linné :

Coccinella decas, L. von Beck, Beytr. z. baier. Insect. Faun. p. 16. pl. 4. fig. 20.

Page 52. — 4. **Adalia fasciato-punctata** ; Faldermann. — Ajoutez aux variations du prothorax :

γ. Prothorax offrant de plus que dans l'état normal une tache flavescente couvrant le cinquième ou le quart médiaire de la base, peu prolongée en avant. (Collect. Motschoulsky.)

Page 54. — Ajoutez à la synonymie de l'*Adalia hyperborea*.

Etat normal :

Acerbi. Voyage au Cap-Nord, etc. trad. de l'angl. (par M. Petit-Radel) et revu par J. Lavallée, t. 3. pl. 3. fig. 7.

Page 70, ligne 3. — Rectifiez de la manière suivante la synonymie de la *Bulaea* 19-*notata*.

Coccinella Lichatschewii, Hummel, Essais n° 6. p. 43. suivant Gebler.

Coccinella 19-*notata* (Steven), Gebler, Bemerck ueb. die Insect. sibir. *in* Ledebour's Reise t. 2. (1830) p. 225. 14. — *Id.* Vezeich. etc. *in* Bullet. de la soc. impér. des Natur. de Mosc. (1848) n. 3. p. 59. — Faldérm. Faun. transcaucas. 2. p. 402.— Krynicki, Enumer. Coleopt etc. *in* Bullet. de la soc. imp. des Nat. de Mosc. t. 5 (1832) p. 177. — Dej. catal. (1837) p. 457.

Coccinella salina (Steven, olim) suivant Gebler.

Coccinella 19-*maculata*, (Hummel) Dej. catal. p. 457.

Coccinella pallida (Friwaldsky) suivant Rosenhauer, et d'après un exemplaire adressé à ce savant par M. Friwaldsky lui-même.

Page 81. — Après l'**Harm. arcuata** FABRICIUS, ajoutez :

OBS. La *Cocc. effusa*, ERICHS. Beytr. zur Insectenfaun. von Angola, *in* Wiegemann's Arch. f. Naturg. t. 9. 1re part. p. 266. 121, est très-voisine de l'*Harm arcuata* FABR. suivant M. le docteur Schaum, Bericht, etc, *Berlin*, 1852, p. 213.

Page 87. — Après la description de l'**H. 12-maculata**, GEBLER, ajoutez .

OBS. J'ai vu dans la collection de M. Motschoulsky une variété de cette espèce, dont voici la description :

Prothorax flave; paré de deux taches noires, laissant de couleur foncière une bande dorsale et une bordure périphérique : celle-ci, dilatée en forme de tache carrée, près des angles postérieurs. *Elytres* flaves; à première tache ou humérale liée à la suturale antérieure, enclosant à la base, sur les côtés de l'écusson, un espace semi-circulaire : la tache suturale intermédiaire, tronquée en devant, aux trois cinquièmes de la longueur, et avancée sur la suture en forme de bordure graduellement rétrécie : troisième et quatrième taches, unies, constituant une bande transversale bifestonnée en devant, en ligne droite à son bord postérieur, à peine prolongée jusqu'à son bord externe, en partant de la suture : quatrième tache, tronquée en devant et réduite à une tache semi-orbiculaire : la suturale postérieure, formant de chaque côté de la suture une tache cordiforme. *Pieds* d'un rouge ou d'un fauve testacé, avec quelques taches noirâtres, et l'arête des cuisses et des jambes variablement noirâtre.

Page 90 :

12B **Harmonia punctata**. — *Prothorax noir sur ses deux tiers médiaires, jaune sur les côtés. Elytres noires, marquées de points assez gros, séparés par d'autres plus petits.*

Long. 0,0052 (2 1/3 l.). Larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

Corps ovale. *Tête, antennes* et *palpes* d'un jaune peu vif. *Prothorax*

noir sur ses deux tiers médiaires : cette partie noire, couvrant en devant toute la partie comprise entre les sinuosités ; jaune ou d'un jaune peu vif sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* étroitement rebordées; d'un noir luisant, marquées de points assez gros, peu rapprochés; finement ponctuées entre ceux-ci. Repli d'un rouge testacé pâle, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *pieds* d'un rouge flave ou d'un flave testacé rougeâtre, plus pâle ou plus jaune sur les côtés du ventre.

Patrie : les parties boréales de l'Inde (collect. Deyrolle).

Page 93 :

16B **Harmonia Billieti**. — *Ovale. Prothorax d'un jaune flave sur les côtés, avec la partie médiaire noire. Elytres d'un jaune flave, ornées d'une bordure suturale, et chacune de trois bandes transverses, noires : la première, fortement arquée en arrière, prolongée depuis l'écusson jusqu'au calus huméral : la deuxième vers la moitié, rétrécie près de la suture, puis anguleusement dilatée : la troisième près de l'extrémité : cette sorte de réseau divisant la surface de chacune en six aréoles: quatre, suborbiculaires près de la suture: deux, liées au bord externe : l'humérale irrégulière : l'autre triangulaire.*

Long. 0,0042 (1 7/8 l.). Larg. 0,0030 (1 2/5 l.).

♂ *Corps* ovale ; pointillé ; luisant. *Tête* d'un jaune flave ; ornée sur sa partie postérieure d'un bandeau noir bifestonné. *Antennes* et *palpes* d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* d'un jaune flave sur les côtés, noir sur la partie médiaire : celle-ci, égale en devant à l'espace compris entre le milieu d'un œil et l'autre, parallèle jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, graduellement élargie ensuite jusqu'à la base, dont elle couvre environ les deux tiers médiaires, laissant près du bord antérieur une bordure flave, étroite, qui doit manquer chez la ♀. *Elytres* d'un jaune flave, parées d'une bordure suturale et chacune de trois bandes transverses, liées à cette dernière, noires : la première naissant près de l'écusson, en demi-cercle prolongé en ar-

rière jusqu'au tiers environ de la longueur des élytres, anguleusement prolongée à son bord postérieur, vers les trois cinquièmes de la largeur, terminée sur le calus huméral : la deuxième, naissant un peu après la moitié de la bordure suturale, transversalemen dirigée un peu en avant, presque jusqu'au bord externe, rétrécie vers le quart interne, anguleusement dirigée en arrière vers la moitié de son bord postérieur, et vers les trois cinquièmes de son bord antérieur, liée par ce dernier point à la bande antérieure, arrondie à son extrémité externe : la troisième, liée à la bordure suturale vers les quatre cinquièmes ou un peu plus, en arc transversal dirigé un peu en avant et presque prolongé jusqu'au bord externe, anguleuse un peu après la moitié de son bord antérieur et presque liée par ce point à la partie anguleuse du bord postérieur de la précédente : cette sorte de réseau, divisant la surface de chaque élytre en six aréoles d'un jaune flave : quatre, suborbiculaires le long de la bordure suturale : la dernière de celles-ci plus irrégulière, presque obtriangulaire, terminale : deux, le long du bord externe : la première, naissant du tiers externe de la base, presque parallèle jusqu'au sixième, puis anguleusement dilatée en dedans, couvrant le bord externe jusqu'à la moitié : la deuxième, couvrant ce bord des quatre septièmes aux trois quarts, en triangle transverse, liée à la troisième tache juxta-suturale. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus flaves. *Pieds* d'un jaune rougeâtre.

Patrie : les provinces boréales des Indes Orientales, (collect. Deyrolle).

J'ai dédié cette espèce à M. Claudius Billiet, dont l'étude des insectes charme quelquefois les loisirs, mais qui, sous le pseudonyme de Antoni Rénal, s'est acquis parmi nos poètes lyonnais un nom plus glorieux.

Page 94.

Cocinella transgressa. *Brièvement ovale. Prothorax noir, avec le bord antérieur et les côtés largement d'un flave testacé : ceux-ci marqués d'un point noirâtre. Elytres d'un flave testacé, ornées d'une*

bordure suturale et d'une bande irrégulièrement transversale, prolongée des quatre septièmes de la suture à la moitié du bord externe.

Etat normal. *Prothorax* noir, avec les côtés flaves ou d'un flave testacé : la partie noire, couvrant les deux tiers médiaires de la base, rétrécie d'arrière en avant en arc rentrant, avancée jusqu'au sixième antérieur de la longueur, qui reste flave ou d'un flave testacé ; offrant sur les côtés une bordure ovalaire flave ou d'un flave testacé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, marquée d'un point noirâtre ou obscur, près du bord latéral, vers les deux tiers de la longueur. *Elytres* flaves ou d'un flave testacé, ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bande irrégulièrement transversale, noires ou d'un brun noir : la bordure suturale, à peine plus large que l'écusson, à sa base, peu sensiblement élargie jusqu'à la bande transversale, réduite, après celle-ci, au rebord sutural : la bande, naissant vers les quatre septièmes de la suture, où elle égale environ un quart ou un cinquième de la longueur, dirigée vers la moitié du bord externe, échancrée à son bord antérieur entre la suture et la moitié de la largeur, bissinueuse à son bord postérieur.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0026 (1 2/3 l.).

Corps brièvement ovale ; médiocrement convexe ; pointillé ; luisant en dessus. *Tête*, *palpes et antennes* d'un flave testacé. *Prothorax* légèrement bissinueux à la base ; très-étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies aux épaules ; étroitement rebordées sur les côtés ; offrant vers les trois cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement. *Dessous du corps* d'un noir brun : côté externe des plaques abdominales peu marqué. *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie : les régions boréales des Indes, (collect. Deyrolle).

Obs. Peut-être la bande transversale des élytres est-elle quelquefois réduite à une tache suturale et à deux taches plus ou moins isolées, sur chaque élytre.

Page 109. — Ajoutez à la synonymie de la *Coccinella nivicola* :

Ménétriès, Insectes du voyage de Middendorff, p. 13. n. 80.

Page 111.

18[B] **Coccinella franciscana.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire d'un blanc flavescent. Elytres rousses ou d'un roux fauve, ornées de chaque côté de l'écusson d'une tache plus jaunâtre, parées sur celui-ci d'une tache scutellaire noire égale en largeur à la base dudit écusson, une fois plus longuement prolongée que celui-ci, sur une largeur égale, avec le reste du rebord sutural obscur. Epimères des médi et postpectus, d'un blanc flavescent.*

♀ Tête ornée sur le milieu du front d'un bandeau transversal d'un blanc flavescent.

Long. 0,0063 (2 7/8 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Patrie : la Californie, (collect. Chevrolat).

Obs. Peut-être n'est-ce qu'une variété de la *Coccinella californica*, p. 110, dont elle diffère par l'existence de la bordure prothoracique antérieure et par les épimères du postpectus, également blanches.

Page 114. — Ligne 12, après *Coccinella confusa*, Wiedemann, ajoutez :

Zoolog. Mag. t. 2, 1er cah. p. 72. n. 111.

Page 126. — Ajoutez à l'état normal :

Coccinella racemosa, Germar, Beytrag *in* Linnea entomol. t. 3. p. 245. 121. que j'avais soupçonné devoir se rattacher à cette espèce. (Voy. Schaum, Bericht, 1852. p. 213.

Page 134. — Ajoutez à la synonymie de l'*Anatis* 15-*punctata*, Oliv. :

Coccinella consentanea, Sturm, catal. suivant M. Rosenhauer.

Page 135.

4. **Anatis thibetina**. *Ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une tache flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et prolongée jusqu'aux deux tiers de la longueur. Elytres d'un jaune testacé, ornées d'une bordure suturale, de trois bandes transversales (la première, ordinairement interrompue au côté interne: la dernière, apicale) et d'une bande longitudinale passant sur le calus et prolongée jusqu'à la deuxième bande transversale, noires : ce réseau partageant la surface de chaque élytre en cinq aréoles dont les première et deuxième juxta-suturales souvent unies.*

État normal. *Prothorax* noir, orné de chaque côté d'une tache flave, irrégulièrement pentagonale, couvrant le bord antérieur depuis l'angle de devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant les deux tiers environ du bord externe en laissant le rebord au moins en partie noir, transversalement coupée à son bord postérieur, subarrondie ou plutôt anguleuse du côté intérieur dans le milieu de son côté interne. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées d'une bordure suturale inégale, et chacune d'un rebord externe, de deux bandes transversales dont la première souvent interrompue, d'une bande apicale et d'une bande longitudinale prolongée du milieu de la base à la deuxième bande transversale, noires: la bordure suturale, inégalement étroite, dilatée dans ses points de jonction avec les bandes transversales et apicale: la bande transversale antérieure, liée au rebord externe, vers le tiers de la longueur, étendue jusqu'à la bande longitudinale en se dirigeant faiblement en avant, souvent interrompue entre ladite bande longitudinale et la suture, mais en laissant sur celles-ci des traces plus ou moins prononcées de son existence: la deuxième bande transversale, un peu sinueusement étendue du bord externe à la suture, un peu avant les deux tiers de la longueur: la bande apicale, couvrant le septième de la longueur: la bande longitudinale, prolongée du milieu de la base presque au milieu de la deuxième bande transversale, mais un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture, élargie de la base à la bande transversale antérieure, rétrécie dans son milieu entre la première bande transversale et la

deuxième : ce réseau noir divisant la surface de chaque élytre en cinq aréoles : deux basilaires : deux médiaires (dont l'interne est souvent unie avec l'antérieure interne) : la cinquième subtransversale, prolongée de la bordure suturale au rebord externe, arrondie à son côté interne.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0, 0039 (1 3/4 l.).

Corps brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flave, ornée d'une tache noire obtriangulaire, située sur l'épistome et divisant presque le front en deux taches blanches ; marquée d'une tache également noire sur la majeure partie médiaire du labre. *Palpes* et *antennes* d'un jaune testacé : celles-ci, à massue moins claire ou plus obscure. *Prothorax* très-étroitement rebordé sur les côtés ; en arc dirigé en arrière, à la base ; à angles postérieurs peu émoussés. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement ; relevées en gouttière étroite, sur les côtés. Repli peu incliné ; d'un jaune testacé, extérieurement bordé de noir, et marqué de deux taches de même couleur correspondant à l'extrémité des deux bandes transversales. *Dessous du corps* noir. Epimères du médipectus d'un jaune testacé. *Pieds* noirs : genoux et partie inférieure des jambes de devant, extrémité des autres jambes et tarses, d'un jaune testacé : dernier article des tarses postérieurs, obscur.

Patrie : le Thibet, (collect. Chevrolat.)

Obs. Elle se rapproche des *Mysia* par la forme de ses antennes.

Genre *Vodella*, Vodelle.

Caractères. *Massue des antennes* à articles allongés. *Ongles* bifides. *Plaques abdominales* en demi-cercle prolongé presque jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

Ce genre nouveau qui doit prendre rang parmi les Myziates, se distingue de tous les autres par deux caractères qui lui sont particuliers, fournis, l'un, par les ongles, l'autre par les plaques abdominales. L'exemplaire unique qu'il m'a été donné de voir avait les

antennes incomplètes, mais la place qu'il doit occuper n'est pas douteuse ; il est voisin du genre *Anatis*.

1. **Vodella impressa.** *Subhémisphérique. Prothorax marqué d'une fossette longitudinale près des côtés; noir, avec les angles de devant livides. Elytres ornées, vers les deux septièmes de la longueur, d'une bande transversale noire ou brune, presque linéaire, arrivant à peine jusqu'à la suture ; d'un jaune roux en devant de cette bande, d'un roux rougeâtre postérieurement à celle-ci.*

Long. 0,0051 (2 1/4 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps subhémisphérique; luisant ou brillant en dessus. *Tête* rousse ou d'un roux testacé, parée sur la partie postérieure d'un bandeau noir, échancré en arc, couvrant les deux cinquièmes postérieurs du côté interne des yeux. *Antennes* et *palpes* d'un roux testacé : les premières à massue noire. *Prothorax* bissinueux à sa partie antérieure, avec les angles avancés en forme de dent; peu élargi, et presque en ligne droite, d'avant en arrière; subarrondi aux angles postérieurs; en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base; peu convexe ; pointillé; muni d'un rebord étroit, sur les côtés; marqué, près de ceux-ci, d'une dépression ou fossette longitudinale n'atteignant ni le bord antérieur ni la base; noir, paré aux angles de devant d'une tache ou bordure livide. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies aux épaules, subparallèles ensuite jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, arrondies postérieurement ; de deux cinquièmes plus larges au tiers de leur longueur que le prothorax ; rebordées ou munies latéralement d'une gouttière très-étroite et presque réduite à un rebord; convexes; marquées de points peu rapprochés; ornées d'une bande transversale noirâtre, presque linéaire, naissant des deux septièmes du bord externe et peu distincte après le tiers interne de la largeur; d'un jaune roux au devant de cette bande, d'un roux rougeâtre après celle-ci, mais parfois passant au jaune roux vers l'extrémité. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux testacé. *Plaques abdominales* en demi cercle atteignant ou à peu près le bord postérieur du premier arceau. Ongles bifides ou bifurqués à l'extrémité.

Patrie : Cayenne, (collect. Deyrolle).

Page 140. — Ajoutez à la synonymie de la *Coccinella ramosa*, ligne 7 :

Gebler, Verzeichniss, etc. *in* Bullet de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 21, 1848, p. 60. 16.

Page 145. — Dernière ligne, au lieu de *Cocc. bis-guttata*, lisez : *Cocc. bis-7-guttata*.

Page 147.

4[B] **Calvia flaccida**. *Subhémisphérique. Prothorax d'un flave roux sur le dos, graduellement et largement d'un blanc flavescent sur les côtés. Elytres d'un roux flave, ornées chacune d'un nœud juxta-marginal, au tiers de la longueur, formé par le croisement de quatre courtes lignes blanchâtres, et parées d'une ligne raccourcie et oblique de même couleur.*

Long. 0,0059 (2 2/3 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *palpes* et *antennes*, d'un jaune testacé. *Prothorax* à peine rebordé et légèrement moins déclive sur les côtés; faiblement émoussé aux angles postérieurs; d'un roux livide ou d'un jaune testacé sur le disque, graduellement d'un blanc flavescent sur les côtés. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax; convexes; d'un roux flave ou d'un jaune testacé roussâtre; ornées chacune: 1° vers le tiers de la longueur, sur une rangée de petits points correspondant au bord interne du repli, d'une sorte de nœud formé par quatre lignes blanchâtres croisées dans ce point et figurant presque une sorte de 8 incomplet : l'interne antérieure naissant du calus : l'interne postérieure prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes; parées en outre d'une ligne obliquement et subsinueusement longitudinale, presque liée postérieurement avec la dernière précitée et avancée jusqu'aux trois septièmes de la longueur et le quart interne de la largeur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave roussâtre ou testacé.

Patrie : les régions septentrionales de l'Inde, (coll. Deyrolle).

Page 158. — Ligne 24, après : *avec une autre partant du calus*, ajoutez : , *noires*.

Page 160. — Ligne 20, après **Mellyi**, au lieu de *Ovale-oblong*, lisez : *Ovale-oblongue*.

Page 166.

5. **Halyzia sanscrita.** *Ovale. Prothorax et élytres d'un jaune roux: le premier, avec une ligne médiaire et les côtés, blancs: les secondes, ornées chacune de neuf taches et de deux lignes, également blanches: cinq taches le long de la suture: la première attenante au quart de la base: la dernière à l'extrémité : trois, en partie dans la gouttière (à l'épaule, et vers le tiers et à partir de la moitié) : la neuvième, presque au milieu de l'élytre vers les quatre cinquièmes: les deux lignes, naissant de la base : l'interne, du milieu de celle-ci, presque liée à la troisième tache juxta-suturale: l'externe, prolongée presque jusqu'aux deux tiers, entre la ligne précédente et la rangée juxta-marginale.*

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* d'un roux jaune ou d'un jaune roux: le *prothorax* orné d'une ligne médiaire et, de chaque côté, d'une grosse tache ovalaire, blanche ou d'un blanc sale: la ligne, rétrécie dans son milieu : chaque tache, égale dans sa plus grande largeur, au quart de celle de ce segment, translucide près des bords, sinuée à son côté interne, et paraissant marquée d'un point roux jaune, vers le milieu du bord latéral: les *élytres* parées d'une bordure suturale blanchâtre, et chacune de neuf taches et de deux lignes, blanches : cinq taches le long de la suture et isolées de cette dernière: la première liée à la base, vers le quart interne de celle-ci, prolongée jusqu'au dixième, ordinairement unie ou presque unie à la deuxième: celle-ci, trois fois aussi longue que large, prolongée jusqu'aux deux septièmes : les troisième, quatrième et cinquième, subarrondies: la troisième, aux trois septièmes: la quatrième, un peu avant les deux tiers: la cinquième, à l'extrémité: les sixième, septième et huitième, en partie dans la gouttière, le long du bord externe: la sixième

humérale : la septième, en ovale oblique, vers le tiers de la longueur : la huitième, allongée, de la moitié presque aux trois quarts : la neuvième, subarrondie, aux quatre cinquièmes de la longueur, presque sur le milieu de l'élytre, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe, un peu en dehors de la rangée juxta-suturale : la première ligne, naissant de la moitié de la base, prolongée jusqu'à la troisième tache juxta-suturale, avec laquelle elle se lie : la deuxième ligne, liée à la base avec le côté interne de la tache humérale, longitudinalement prolongée sur les trois cinquièmes de la largeur à partir de la suture, jusqu'aux deux tiers environ de la longueur.

Long. 0,0051 (2 1/4 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps ovale ; médiocrement convexe, superficiellement pointillé sur le prothorax, ponctué sur les élytres. *Tête* d'un blanc roussâtre. *Antennes* et *palpes* d'un flave roux : les premières, à dernier article noir. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs : bissinueux à la base. *Elytres* ovalaires, en ogive assez étroite dans leur seconde moitié ; relevées latéralement en une gouttière égale environ au septième de la largeur, vers la moitié de la longueur, rétrécie postérieurement, à peu près nulle à l'angle sutural. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave orangé ou d'un roux flave.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 166. — Après la ligne 26, mettez :

A. Dernier article de la massue des antennes, ovoïde court (G. *Illeis*).

Et supprimez cette ligne à la page suivante.

Page 167. — Ligne 27, au lieu de : *liées au quart externe de la base*, lisez : *liées chacune au quart externe de la base.*

Page 174.

8[B] **Psyllobora Costae** — *Ovale; convexe et d'un blanc sale ou flaves-*

vescent. Prothorax marqué de cinq points noirs. Elytres ornées chacune de onze ou douze taches noires, brunes ou brunâtres : deux subbasilaires, presque en carré long : la deuxième ou externe limitée à son côté interne par le calus : quatre en rangée transversale vers les deux cinquièmes : les trois internes presque en carré long : la sixième ou externe, petite, liée au bord extérieur : la septième, en ovale transverse, liée par ses extrémités aux angles postérieurs de la quatrième qui est échancrée : quatre, étroites, en rangée transversale vers les deux tiers : la huitième ou interne dépassant à peine la moitié de la neuvième : celle-ci paraissant composée de deux taches : la onzième, parallèle à la moitié postérieure de la dixième.

Etat normal. *Prothorax et élytres* d un blanc sale ou flavescent : le premier, paré de cinq points noirs : les secondes, ornées chacune de onze ou douze taches noires, brunes, d'un brun roux ou d'un roux ou testacé brunâtre : les première et deuxième presque en parallèlipipède allongé, subbasilaires, prolongées jusqu'au sixième de la longueur : la deuxième ou externe dépassant à peine les trois cinquièmes internes de la largeur, limitée par le calus à son côté externe : les troisième, quatrième, cinquième et sixième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale vers les deux cinquièmes de la longueur : les troisième, quatrième et cinquième presque en carré allongé : la quatrième, plus grosse, échancrée à son bord postérieur, liée par ses deux angles postérieurs à la septième : la sixième, plus petite, ovalaire, subponctiforme, liée au bord externe : la septième en ovale transverse, de la largeur de la quatrième, située sur le disque, vers la moitié ou un peu plus de la longueur : la huitième, joignant la suture, étroite, une fois plus longue que large, naissant au niveau de l'extrémité postérieure de la septième, prolongée jusqu'aux cinq septièmes de la longueur et à la moitié de la neuvième : celle-ci, sur la ligne longitudinale des deuxième, quatrième et septième, située après celle-ci, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, paraissant formée de deux taches unies : la dixième, plus avancée en devant que la neuvième, prolongée en arrière à l'égal de celle-ci, dépassant à peine à son côté externe les deux tiers de la largeur, à partir de la suture : la onzième, située entre la dixième et le bord externe, parallèle à la moitié postérieure de cette dernière.

Long. 0m,0045 (2 l.). Larg. 0m,0033 (1 1/2 l.).

Corps ovale ; convexe ; pointillé ; d'un blanc sale ou flavescent, en dessus. *Antennes* et *palpes* d'une flave testacé. *Ecusson* noir. *Dessous du corps* et *pieds* d'un blanc flavescent.

Patrie : l'Amérique, (collect. Motschoulsky).

Obs. J'ai dédié cette espèce à M. Achille Costa, de Naples, auteur de divers mémoires entomologiques, et auquel la science devra probablement un jour une bonne Faune des insectes du royaume de Naples.

Page 207. — Après la synonymie, ligne 14, placez l'observation suivante :

Suivant M. le docteur Schaum, il faut ajouter à la synonymie de la *Thea variegata*.

Cocciaella nassata. Erichs. Beytr. zur Insectenfaun. von Angola *in* Archiv. f. Naturg. t. 9. 1re part. p. 266. 122, et que j'avais rapportée avec doute au genre Psyllobora p. 203. voy. Schaum. Bericht. 1852, p. 213

Page 208.

3. **Thea quadripunctata.** *Brièvement ovale ; d'un flave testacé en dessus. Elytres ornées chacune de quatre points noirs disposés en carré: le deuxième sur le calus : le premier entre celui-ci et la suture : les troisième et quatrième constituant avec leurs pareils une rangée transversale, arquée en devant : le troisième aux quatre septièmes : le quatrième ou externe , aux trois cinquièmes de la longueur.*

Long. 0m,0030 (1 2/5 l.). Larg. 0m,0026 (1 1/5 l.).

Corps brièvement ovale ; pointillé ; luisant ; d'un flave testacé en dessus. *Tête* , *antennes* , *palpes* et *prothorax* de même couleur. *Élytres* ornées chacune de quatre points noirs, disposés sur deux lignes transversales : le deuxième ou externe sur le calus : le premier ou interne entre celui-ci et la suture, un peu plus rapproché de cette dernière que du point du calus : tous les deux formant avec leurs semblables

une rangée transversale à peine arquée en arrière : les troisième et quatrième formant avec leurs pareils une rangée arquée en devant : le troisième, le moins petit, aussi rapproché de la suture que le premier, aux quatre septièmes de la longueur : le quatrième, à peine moins voisin du bord externe que celui du calus vers les trois cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* d'un flave testacé, avec les médi et postpectus et la partie médiaire du premier arceau ventral, obscurs. *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie : l'Asie ? (collect. Motschoulsky).

Page 212. — Ajoutez après la *Propylea 14-punctata :*

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Deyrolle un exemplaire de cette espèce, provenant du Cap de Bonne-Espérance, se rapportant à la var. E de mon *Hist. nat. des Coléoptères de France* (Sécuripalpes, p. 156) ; ainsi la *Coccinella dentata* de Casstroem qu'il était permis de rattacher avec doute à cette espèce, doit y être définitivement rapportée.

2. **Propylea obverse-punctata**. *Ovale ; flave ou d'un flave testacé. Prothorax à deux points noirs. Elytres à deux ou trois points de même couleur : le premier sur le calus : le deuxième, rapproché de la suture, au sixième de la longueur : le troisième, rapproché du bord externe, vers la moitié.*

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; flave ou d'un flave testacé. *Yeux* noirs. *Prothorax* orné de deux points de même couleur, placés en ligne transverse, aux deux tiers de la longueur, chacun vers les deux cinquièmes de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord externe. *Elytres* ornées chacune de deux ou trois points noirs : le premier, parfois peu ou point apparent, sur le calus huméral : le deuxième, vers le sixième de la longueur et le cinquième interne de la largeur : le troisième, vers la moitié ou un peu moins de la longueur et le quart externe de la largeur. *Dessous du corps* et *pieds* de couleur analogue au dessus.

PATRIE : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

OBS. Cette espèce a un peu le faciès des *Psyllobora*, dont elle s'éloigne surtout par ses antennes et par le bord antérieur bissinueusement échancré de son prothorax.

Page 216. — Première ligne, au lieu de : 1. **M. ornata**, lisez : 1. **D. ornata**.

Page 216. — Ligne 30, au lieu de :

Genre *Selasia*, SÉLASIE, lisez : *Seladia*, SÉLADIE.

La première de ces dénominations ayant déjà été appliquée par M. Delaporte à une coupe générique de la famille des CÉBRIONITES.

Page 225.

4B **Macaria endomycha**. *Brièvement ovale. Prothorax et élytres vernissés, d'un rouge rosé : le premier, orné sur ses deux septièmes médiaires d'une bande longitudinale noire, ordinairement interrompue : les secondes, parées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les première et deuxième subbasilaires : les troisième et quatrième en rangée pareille vers les deux cinquièmes : la cinquième sur le milieu, aux cinq septièmes de la longueur.*

Coccinella endomycha CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0,0061 (2 3/4 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps assez brièvement ovale; pointillé; brillant ou vernissé en dessus. *Tête* d'un rouge rosé. *Antennes* noires, avec les premier à quatrième articles en partie d'une pâle couleur de chair, principalement au côté externe. *Palpes maxillaires* noirs, à premier article pâle. *Prothorax* d'un rouge rosé, orné longitudinalement dans ses deux septièmes médiaires, d'une bande noire, probablement entière quelquefois, mais interrompue sur l'exemplaire soumis à notre examen, du sixième aux deux cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un

rouge rosé, parées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les première et deuxième subbasilaires : l'externe, sur le calus : l'interne, entre celle-ci et la suture : les troisième et quatrième un peu moins petites, formant avec leurs pareilles une rangée transversale après le tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième ou interne de moitié plus voisine de la suture que l'interne antérieure : la quatrième de moitié plus rapprochée du bord externe que l'externe antérieure : la cinquième, un peu plus petite, sur le milieu de l'élytre dont elle occupe à peine plus du quart médiaire vers les cinq septièmes ou un peu moins de la longueur. Repli et *dessous du corps* d'un rouge analogue au dessus. *Pieds* noirs.

Patrie : Sainte-Catherine (Brésil), (collect. Chevrolat, Deyrolle).

Page 226 :

Après les Discotomaires décrits, ajoutez :

Genre *Pristonema*, Pristonème, Erichson [1].

Antennes de onze articles : les troisième à huitième dentés en scie, à dents peu serrées : les neuvième à onzième constituant une petite massue piriforme. *Palpes maxillaires* fortement sécuriformes : les labiaux, petits, filiformes. *Tarses* à deuxième article lobé. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

1. **P. coccinea**, Erichson. *Suborbiculaire ; faiblement convexe ; glabre et brillante en dessus ; de couleur écarlate. Prothorax orné de chaque côté d'une grande tache blanche. Tarses et antennes bruns : celles-ci, avec le premier article blanc.*

Long. 0,0061 (2 3/4 l.).

Patrie : le Pérou.

Cette espèce que je n'ai pas vue, doit faire modifier de la manière suivante les caractères des Discotomaires, page 214 :

---

[1] Conspectus insectorum Coleopterorum quæ in republica peruana observata sunt (Erichson), Archiv. fuer Naturg. t. 13, (1847) 1re partie 182.

Antennes ordinairement de neuf à dix articles apparents, dont les troisième et cinquième, parfois très-petits; quelquefois cependant de onze articles, mais alors dentées en scie à partir du troisième.

Et il faut ajouter au tableau, p. 215. GENRES.

Antennes de onze articles, dont les trois derniers en massue piriforme. *Pristonema.*

Page 229 :

Modifiez de la manière suivante les lignes onze et douze du tableau. Au lieu de :

Prosternum uniformément relevé en carène jusqu'à son bord antérieur,

Mettez.

Prosternum relevé en carène peu ou point affaiblie antérieurement. Elytres en ogive à leur partie postérieure. Corps médiocrement convexe.	Antennes plus ou moins sensiblement dentées.	*Pelina.*
	Antennes non dentées	*Ballia.*

Pag 236 :

3B **Caria superba.** *Suborbiculaire ; convexe ; d'un rouge vermillon, en dessus. Prothorax orné de deux points noirs, situés chacun vers les deux tiers de la longueur et le tiers de la largeur. Elytres marquées chacune de sept points semblables : un sur le calus : trois en rangée transversale vers le tiers (l'externe étendu presque jusqu'au bord) : trois en rangée arquée en devant, vers les deux tiers.*

Long. 0m,0117 (5 1/4 l.). Larg. 0m.0100 (4 1/2 l.).

Corps suborbiculaire; convexe; pointillé; luisant ou brillant; d'un rouge vermillon, en dessus. *Antennes* et *palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* élargi en ligne peu courbe et non sinuée; arqué en arrière et tronqué au devant de l'écusson, à la base; marqué de deux taches

ponctiformes noires, situées vers les deux tiers de la longueur, et chacune vers le tiers externe de la largeur. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* arrondies aux épaules; à tranche sans rebord, médiocrement déclive, égale au cinquième ou presque au quart de la largeur vers le tiers de la longueur; ornées chacune de sept points noirs, à peu près égaux à ceux du prothorax : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, formant une rangée transversale ou à peine arquée en arrière vers le tiers de la longueur: le deuxième, au sixième, voisin de la suture : le troisième, un peu plus postérieur, presque vers la moitié de la largeur : le quatrième, en forme de ligne tranverse, commençant aux deux tiers ou un peu plus et prolongée presque jusqu'à la tranche : les cinquième, sixième et septième, constituant une rangée arquée en devant, vers les deux tiers de la longueur : le cinquième, très-voisin de la suture : le sixième, plus antérieur, vers le milieu de la largeur : le septième, un peu transverse, rapproché du bord externe. *Repli* d'un rouge moins vif, laissant apparaître un peu le quatrième point noir des élytres. *Dessous du corps* de la couleur à peu près du repli, sur l'antépectus; noir, sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du ventre jusqu'à la fin du troisième arceau, d'un rouge flave sur le reste : épimères du médipectus, de cette dernière couleur : postépisternum et épimères postérieures, d'un rouge brunâtre. *Pieds* d'un rouge jaunâtre.

Patrie : les Indes, (collect. Deyrolle).

Obs. La fossette du repli prothoracique est peu profonde ou peu prononcée chez cette espèce.

Page 243. — 2. **Leis basalis**; Redtenbacher.

Obs. quelquefois les élytres sont marquées chacune d'un point noir sur le calus huméral. (les Indes, collect. Deyrolle).

Page 257.

A la fin de la description de la *Leis. 22-signata*, ajoutez:

Variation des Elytres.

Obs. Quelquefois les taches ponctiformes noires des élytres acquièrent plus de développement et se lient en partie ensemble. Les quatrième et cinquième, septième et huitième, dixième et onzième sont celles qui paraissent les plus sujettes à présenter ces sortes d'union. Divers exemplaires reçus en communication de M. Buquet sembleraient même fournir la preuve que la *Leis clathrata* n'est que le produit d'une union plus générale des taches des élytres, ainsi que j'en avais déjà émis le soupçon p. 255. Cette dernière doit donc être supprimée et considérée comme une simple variété de la *L.22-signata*.

Page 261.

12 **Leis frigida**. *Brièvement ovale. Prothorax flave, paré sur son milieu d'une sorte d'M noire. Elytres d'un jaune testacé, ornées chacune de six ou sept points noirs : un, sur le calus : trois, en rangée arquée en arrière, vers le tiers : deux, en rangée subtransversale vers les trois cinquièmes ou un peu plus : un, parfois peu marqué, juxta-sutural, aux cinq sixièmes, sur un pli transversal.*

Etat normal. *Prothorax* flave ou d'un blanc flavescent, orné sur son milieu d'une sorte d'M noire, n'atteignant pas le bord antérieur, ne dépassant pas extérieurement la sinuosité postoculaire, à branches externes larges, occupant le tiers médiaire de chacun des côtés de la base situés entre le milieu et l'angle postérieur, laissant au devant de l'écusson deux taches foncières. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées chacune de six ou sept points noirs, assez petits : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième, quatrième, en rangée arquée en arrière, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : le deuxième ou interne, voisin de la suture : le quatrième ou externe, aussi rapproché du bord extérieur : le troisième, entre deux, sensiblement plus postérieur : les cinquième et sixième, en rangée subtransversale ou faiblement arquée en devant : le cinquième, un peu moins voisin de la suture que le deuxième, un peu avant les trois cinquièmes de la longueur : le sixième, presque aussi voisin du bord extérieur que le quatrième, un peu après les trois cinquièmes de la longueur : le sep-

tième, parfois peu marqué, voisin de la suture, aux cinq sixièmes ou environ de la longueur, situé sur un pli transversal.

Long. 0,0061 (2 3/4 l.)

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; luisant en dessus. *Tête* flave ou d'un blanc flavescent, marquée sur l'épistome, d'une tache noire, en carré long. *Antennes* et *palpes* testacés: ceux ci, à extrémité noire. *Prothorax* étroitement et très-faiblement relevé en rebord sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement; à tranche nulle ou presque nulle, chargées vers les cinq sixièmes de leur longueur, d'un pli lié à la suture, transversalement prolongé presque jusqu'à la moitié de leur largeur. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir sur la poitrine, brun sur le tiers médiaire du ventre, d'un flave testacé sur les côtés de celui-ci. Epimères plus pâles. *Pieds* d'un fauve testacé.

Patrie : la Sibérie, (collect. Saucerotte).

Page 274.

Genre *Ballia*, Ballie.

Caractères. *Plaques abdominales* arquées au côté interne, jusque vers le quart externe de la largeur, rapprochées du bord postérieur de l'arceau qu'elles suivent ensuite d'une manière parallèle jusqu'au côté externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Epistome* assez faiblement bidenté. *Prothorax* assez fortement échancré en devant; en ligne plus ou moins courbe jusqu'aux trois cinquièmes environ de la longueur des côtés, subarrondi aux angles postérieurs; arqué en arrière d'une manière faiblement bissinuée; médiocrement convexe; non creusé d'une fossette sur son repli. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; émoussées ou subarrondies aux épaules; à tranche médiocre ou assez large, soit déclive, soit faiblement en gouttière; en ogive plus ou moins étroite postérieurement. *Prosternum* relevé en carène peu ou point affaiblie antérieure-

ment. *Mésosternum* échancré. *Corps* médiocrement ou assez faiblement convexe.

1. **B. Christophori.** *Ovalaire ; médiocrement convexe. Prothorax noir, avec le rebord en partie jaunâtre. Elytres subcordiformes, subacuminées postérieurement ; à tranche déclive et à peine plus large que le septième de la largeur, vers le tiers de la longueur ; noires, ornées chacune d'une bande et d'une ligne d'un jaune pâle : la bande, basilaire, transversalement prolongée jusqu'à la suture, sur un cinquième environ de la longueur : la ligne, située près de la suture, au quart de la largeur, de la moitié aux deux tiers de la longueur.*

État normal. *Prothorax* noir, paré d'une bordure d'un flave testacé, très-étroite, peu apparente, ne couvrant que le rebord, depuis la sinuosité postoculaire jusqu'aux deux tiers de la longueur des côtés. *Élytres* noires, avec la base et une tache sur chacune d'un jaune pâle : la partie basilaire jaune, formant une bande transversale étendue jusqu'à l'écusson et laissant ensuite sur chaque élytre une bordure suturale noire aussi large en devant que l'écusson et un peu plus large postérieurement, couvrant presque un cinquième de la longueur du bord externe, quadrisinueuse à son bord postérieur : la tache, en forme de bande ou de ligne longitudinale, prolongée de la moitié environ de la longueur aux deux tiers, vers le quart interne de la largeur.

Long. 0,0084 (3 3/4 l.). Larg. 0,0061 (2 3/4 l.).

Corps ovalaire ; médiocrement convexe ; peu distinctement pointillé ; luisant. *Tête* noire, avec la partie médiaire obscurément d'un roux testacé. *Antennes* et *palpes* de cette couleur. *Prothorax* élargi en ligne courbe ; très-étroitement rebordé ; en angle très-ouvert et dirigé en arrière à la base. *Elytres* subcordiformes, subacuminées, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, rétrécies ensuite et d'une manière subsinueuse avant l'angle sutural ; munies latéralement d'une tranche déclive, égale environ au septième de la largeur vers le tiers de la longueur. Repli d'un noir brun, avec une tache basilaire d'un jaune pâle. *Dessous du corps* et *pieds* noirs : tarses d'un roux testacé.

Patrie : les parties boréales des Indes orientales, (collection Deyrolle).

Obs. Le dessin des élytres doit probablement varier.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. l'abbé Christophe, dont l'entomologie occupait autrefois les loisirs, et qui vient de s'élever au rang de nos premiers écrivains, par son *Histoire de la papauté durant le* XIVe *siècle*.

2. B. **Brahmæ**. *Ovale ; médiocrement convexe. Prothorax noir, largement bordé de blanc flavescent. Elytres fauves ou d'un brun roussâtre, ornées chacune de sept taches d'un blanc flavescent, bordées de noir : une juxta-scutellaire : une liée au bord externe, près de l'épaule : trois en rangée transversale, vers le milieu : deux en rangée arquée, vers les trois quarts : les deux externes de ces rangées liées au bord externe.*

Etat normal. *Prothorax* noir, orné de chaque côté d'une large bordure ovalaire, d'un blanc flavescent, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le cinquième environ de la base. *Elytres* fauves, couleur de bois ou d'un brun roussâtre, ornées chacune de sept taches d'un blanc flavescent bordées de noir : la première, en carré allongé, liée, aux côtés de l'écusson, à la base, dont elle égale environ le quart : la deuxième, la plus grosse, liée au bord externe, qu'elle couvre presque depuis l'épaule jusqu'au sixième ou presque au cinquième de la longueur, obliquement étendue d'avant en arrière jusqu'au tiers externe de la largeur : les troisième, quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers le milieu de la longueur : les troisième et quatrième, les plus petites, situées entre la suture et le milieu de la largeur : la cinquième, plus grosse, liée au bord externe et transversalement étendue jusqu'au milieu de la largeur : les sixième et septième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu arquée, vers les trois quarts de la longueur : la septième, presque en triangle dont le côté le plus large est lié au bord externe : la sixième, obtriangulaire, liée à la septième par son angle antéro-externe, étendue jusqu'au quart interne de la largeur.

Long. 0,0084 (3 3/4 l.) Larg. 0,0067 (3 l.).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; lisse, luisant. *Tête* d'un blanc jaunâtre, parée d'un bandeau noir interrompu à sa partie postérieure. *Antennes* et *palpes* d'un flave testacé : les premières, à extrémité noire. *Elytres* d'un quart au moins plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; ovalaires, en ogive étroite à partir de leur seconde moitié. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un brun roux, plus clair sur les jambes et surtout sur les tarses.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

3. B **Gustavii.** *Ovale, médiocrement convexe. Prothorax et élytres flaves ou d'un flave roussâtre : le premier, marqué de deux grosses taches liées à la base de chaque côté de la ligne médiane : les secondes, à tranche peu déclive, égale au septième de la largeur, parées d'une bordure suturale formant une tache scutellaire, et une plus grande de la moitié aux quatre cinquièmes, et chacune de huit autres taches, rousses : les deux premières, près de la base : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale à peine arquée, aux deux cinquièmes: les sixième et septième en rangée semblable, aux trois cinquièmes : la huitième vers l'angle sutural.*

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* flaves, ou peut-être d'un blanc flavescent pendant la vie, flaves ou d'un flave légèrement roussâtre après la mort : le *prothorax* orné de deux taches rousses, liées à la base de chaque côté de la ligne médiane, couvrant chacune la moitié de la partie du bord postérieur comprise entre la ligne médiane et l'angle, avancées jusqu'aux quatre cinquièmes antérieurs : les *élytres*, ornées d'une bordure suturale irrégulière, et chacune de huit taches rousses: la bordure suturale constituant une tache scutellaire une fois au moins plus longue que large, prolongée jusqu'au huitième de la longueur, réduite ensuite à peu près au rebord, renflée de la moitié aux quatre cinquièmes en losange très-allongée, égale dans sa partie la plus dilatée au sixième de la largeur de chaque élytre, puis réduite au rebord ou peu distincte jusqu'à l'extrémité :

les première et deuxième taches, subbasilaires, formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière : la première, orbiculaire, égale aux deux cinquièmes de la largeur, séparée de la suture d'un cinquième, et moitié moins de la base : la deuxième, de deux tiers plus étroite, humérale : les troisième, quatrième et cinquième, constituant, sur chaque élytre, une rangée transversale ou faiblement arquée en arrière, naissant aux deux cinquièmes du bord externe, un peu plus avancée sur la suture : la troisième, la plus grosse de toutes, égale aux deux cinquièmes de la largeur, orbiculaire, très-voisine de la suture, liée ou à peu près à la première par sa partie antéro-externe : la quatrième, ovalaire, une fois plus étroite, liée à la troisième, un peu moins avancée et un peu plus postérieure que celle-ci : la cinquième, plus courte, à peine plus étroite, presque liée à la quatrième, notablement isolée du bord externe : les sixième et septième, formant avec la tache suturale postérieure et leurs pareilles une rangée transversale faiblement arquée en devant : la sixième, suborbiculaire, égale au tiers de la largeur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe : la septième, suborbiculaire, un peu plus courte, entre la sixième et le bord marginal : la huitième, suborbiculaire, un peu plus grosse que la sixième, près de l'angle sutural.

Long. 0m,0095 (4 1/2 l.) Larg. 0,0074 (3 1/3 l.).

Corps ovale, médiocrement convexe ; pointillé ; lisse ; luisant. *Tête* d'un flave roussâtre. *Antennes* et *palpes* de même couleur. *Prothorax* élargi en ligne courbe, émoussé aux angles postérieurs. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus large en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; ovalaires, plus larges vers les deux cinquièmes, en ogive dans leur seconde moitié ; à tranche peu déclive, égale au septième ou presque au sixième de la largeur, vers la moitié de la longueur. *Repli* d'un roux orangé. *Dessous du corps* d'un roux orangé sur l'antépectus, noir sur les autres parties pectorales et sur le ventre. Bord des arceaux de ce dernier, roux. *Pieds* d'un roux orangé.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle) ; l'Himalaya, (collect. Mannerheim).

J'ai dédié cette espèce à M. le comte Gustave de Mannerheim, l'une des gloires de l'Entomologie.

4. B. **Eucharis**. *Ovalaire; médiocrement convexe; d'un flave testacé, en dessus. Elytres subcordiformes, offrant vers le tiers leur plus grande largeur; ornées chacune de trois points noirs: 1° sur le calus: 2° aux deux septièmes de la gouttière: 3° vers les deux tiers de la longueur et les deux cinquièmes internes de la largeur. Dessous du corps noir. Pieds d'un roux testacé.*

Etat normal. *Prothorax* et *élytres*, d'un flave testacé: le premier, sans taches: les secondes, ornées chacune de trois points noirs: le premier sur le calus: le deuxième, le plus gros, sur la gouttière, vers les deux septièmes de la longueur, non prolongé jusqu'au bord externe: le troisième, le plus petit, vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur, et les deux cinquièmes internes ou un peu plus de la largeur.

Long. 0,0090 (4 l.). Larg. 0.0067 (3 l.).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur les élytres; lisse; luisant; d'un flave testacé, en dessus. *Tête antennes* et *palpes*, de même couleur. *Prothorax* arqué sur les côtés; élargi d'avant en arrière; subarrondi ou émoussé à ses angles postérieurs; en arc dirigé en arrière et à peine bissinué, à la base; médiocrement convexe sur le dos, sensiblement relevé du quart externe au bord latéral. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, en ogive assez étroite postérieurement; médiocrement ou peu fortement convexes; offrant sur les côtés une gouttière égale au huitième environ de la largeur vers le tiers de la longueur, presque nulle après la moitié. *Repli* d'un flave testacé, marqué de la tache juxta-marginale. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus d'un flave testacé, et les épimères des médi et postpectus flaves. *Pieds* fauves ou d'un fauve roux.

Patrie: les parties boréales des Indes orientales, (collection Deyrolle).

5. B. **Montivaga**. *Ovalaire; médiocrement convexe. Prothorax noir sur son tiers médiaire, flave sur les côtés. Elytres subcordiformes,*

offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur ; d'un flave testacé. Dessous du corps et pieds d'un noir brun : extrémité des jambes et tarses fauves.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir sur sa partie longitudinalement médiaire, flave ou d'un jaune pâle sur les côtés : la partie noire, couvrant en devant jusqu'à la moitié des yeux, subparallèle ou faiblement rétrécie ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, puis progressivement et peu élargie, couvrant le tiers médiaire de la base. *Elytres* d'un flave testacé, sans taches, ou offrant, près du bord externe, une légère tache noirâtre vers le tiers ou un peu moins de la longueur.

Long. 0m,0090 (4 l.). Larg. 0m,0074 (2 1/3 l.).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur les élytres; lisse, luisant. *Tête* d'un jaune testacé, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, arqué en arrière, souvent en partie voilé par le bord antérieur du prothorax; bordée de noir à la partie antérieure de l'épistome, et marquée d'une tache de même couleur sur le labre. *Antennes* et *palpes* d'un flave testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* arqué sur les côtés; élargi d'avant en arrière; subarrondi ou émoussé à ses angles postérieurs; en arc dirigé en arrière et à peine bissinué, à la base; médiocrement convexe sur le dos, légèrement relevé du quart externe au bord sutural. *Elytres* subcordiformes, offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive assez étroite postérieurement; médiocrement ou peu fortement convexes; offrant sur les côtés une gouttière égale environ au septième de la largeur vers le tiers de la longueur, très déclive ou nulle après la moitié. *Repli* d'un jaune testacé. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, brun sur le ventre : épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* : cuisses noires ou d'un noir brun : jambes graduellement d'un brun roux ou d'un roux brunâtre à l'extrémité : tarses de cette dernière couleur.

PATRIE : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

6 B. **Testacea**. *Ovalaire ; médiocrement convexe ; d'un jaune d'ocre ou d'un flave ou jaune testacé, en dessus. Elytres offrant vers le tiers leur plus grande largeur. Dessous du corps d'un roux testacé. Pieds plus pâles.*

Etat normal. *Prothorax* d'un flave testacé, sans taches. *Elytres* à peine moins pâles, également sans taches.

Long. 0,0090 (4 l.). Larg. 0,0072 (3 1/4 l.).

Corps ovalaire ; médiocrement convexe ; superficiellement pointillé sur les élytres ; lisse ; luisant. *Tête, antennes* et *palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* arqué sur les côtés ; élargi d'avant en arrière ; subarrondi ou émoussé aux angles postérieurs ; en arc dirigé en arrière et à peine bissinué, à la base ; convexe sur le dos, sensiblement relevé du quart externe au bord latéral. *Elytres* ovalaires, offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive peu étroite, postérieurement ; médiocrement convexes ; offrant sur les côtés une gouttière déclive, égale environ au sixième de la largeur, vers les deux septièmes de la longueur, à peu près nulle après la moitié. *Dessous du corps* d'un roux testacé, avec les épimères des médi et postpectus et les épisternums, d'un blanc flavescent. *Pieds* d'un roux testacé plus pâle.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 278.

3B **Neda flavens**. *Hémisphérique. Prothorax et élytres d'un jaune pâle : le premier, avec le rebord externe et une bordure basilaire égale à la moitié de la tranche, mais extérieurement rétrécie, noirs : les secondes, ornées d'une bordure suturale graduellement renflée vers les trois septièmes d'une bordure externe couvrant la tranche, noires.*

Long. 0,0084 (3 3/4 l.). Larg. 0,0078 (3 1/2 l.).

Corps hémisphérique ; d'un jaune de gomme-gutte pâle, lisse et

brillant, en dessus. *Antennes* et *palpes* d'une couleur analogue. *Prothorax* à peine rebordé, mais non relevé en rebord, sur les côtés ; à rebord latéral noir ; paré à la base d'une bordure de même couleur, égale environ à la moitié de la largeur de la tranche des élytres vers la moitié de leur longueur, inégale, faiblement entaillée au devant de l'écusson, graduellement rétrécie à partir du tiers externe jusqu'à l'angle postérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche égale au huitième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, un peu plus large vers la moitié, rétrécie en se rapprochant de l'angle sutural ; ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, noires : la bordure suturale, à peine plus large que la moitié de l'écusson, vers l'extrémité de celui-ci, graduellement renflée jusqu'aux trois septièmes de la longueur, où elle égale les trois cinquièmes de la tranche sur la même ligne transversale, progressivement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural, où elle est aussi étroite qu'en devant : la bordure externe, couvrant la tranche. *Repli* d'un jaune pâle, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, flaves. *Pieds* noirs : cuisses antérieures et intermédiaires d'un jaune pâle sur leur face antérieure.

Patrie ? (collect. Chevrolat).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

Page 281 :

Neda peruviana. Après la synonymie, ligne 17, ajoutez :

Variations des Elytres.

Obs. J'ai reçu en communication, de M. Chevrolat, un exemplaire de cette espèce dont la bordure suturale noire des élytres devant couvrir toute la base de celle-ci, était réduite au cinquième de la largeur vers le cinquième de la longueur, et graduellement rétrécie ensuite de là à l'angle sutural.

Page 288 :

11B **Neda æquatoriana.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, orné de chaque côté, à partir de la sinuosité postocu-*

laire, d'une tache ovalaire, d'un jaune testacé. Elytres d'un jaune testacé, ornées chacune de six taches noires, subponctiformes : la première, sur le calus : la deuxième, juxta-suturale, vers le quart de la longueur : les troisième et quatrième, en rangée transversale, vers le tiers (l'externe, liée à la tranche et prolongée jusqu'au bord externe : l'interne, discale, petite) : les cinquième et sixième, petites, vers les deux tiers (l'externe, liée à la tranche : l'interne, discale, un peu plus antérieurement) : les troisième, cinquième et même première, parfois nulles.

Etat normal. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire : cette partie, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie en arc rentrant à partir de la moitié de la longueur, couvrant la base et le quart postérieur des bords latéraux, laissant sur les côtés une tache ovale d'un jaune flave, d'un flave testacé ou couleur d'argile, prolongée au moins jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un jaune flave ou testacé de couleur d'argile, ornées chacune de six taches noires : la première, en forme de point assez gros, sur le calus : la deuxième, ovale, voisine de la suture, du cinquième aux deux septièmes de la longueur : les troisième et quatrième, en rangée transversale, vers le tiers de la longueur : la troisième ou interne, petite, ponctiforme, sur le disque : la quatrième ou externe, naissant près de la tranche et prolongée transversalement sur celle-ci en forme de bande courte, jusqu'au bord extérieur : les cinquième et sixième, petites, ponctiformes, formant avec leurs semblables une rangée transversale arquée : la sixième ou externe, liée à la tranche, vers les deux tiers de la longueur : la cinquième ou interne, un peu plus antérieure, vers la moitié de la largeur.

Variations des Elytres.

Obs. Quelques-unes des taches sont sujettes à faire défaut ; ce sont principalement les troisième et cinquième qui sont les plus petites ; parfois même celle du calus manque également.

Long. 0m,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0m,0078 (3 1/2 l.).

Corps suborbiculaire ; convexe ; pointillé ; luisant. *Tête* d'un

flave testacé, ornée sur le milieu du front d'une bande longitudinale noire, élargie en devant. *Prothorax* à peine rebordé sur les côtés; obtus au devant de l'écusson : celui-ci, noir. *Elytres* convexes, à tranche égale environ au quart de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur ; en ogive postérieurement. *Repli* de la couleur du dessus, marqué d'une tache noire correspondant à la quatrième. *Dessous du corps* et *pieds* noirs.

Patrie : les environs de Quito, (J. Bourcier); Venezuela, (collect. Deyrolle).

Elle m'a été envoyée par M. J. Bourcier.

Page 291. — Ligne troisième, au lieu de *bordure suturale*, lisez : *bordure marginale.*

Page 291 :

18b **Neda illuda.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, orné de chaque côté, à partir de la sinuosité postoculaire, d'une tache jaune ou testacée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers. Elytres d'un rouge roux, ornées chacune de trois taches subponctiformes noires : la première, juxta-suturale aux deux septièmes : la deuxième, moins petite, liée à la gouttière ou même étendue jusqu'au bord externe, vers le tiers : la troisième, voisine de la gouttière, vers les deux tiers.*

Long. 0m,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0m,0072 (3 1/4 l.).

Corps suborbiculaire ; convexe ; pointillé; luisant. *Tête* noire, bordée de flave au côté interne des yeux : labre de même couleur. *Antennes* et *palpes* d'un flave testacé : extrémité des premières et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* arqué et élargi d'avant en arrière sur les côtés ; peu émoussé au devant de l'écusson, à la base ; convexe, mais sensiblement moins déclive sur les côtés ; noir, paré d'une tache ordinairement d'un beau jaune, parfois

testacée, de grandeur un peu variable, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire ou un peu plus, arrondie et prolongée postérieurement jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts de la longueur. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, un peu en toit ; à tranche égale au cinquième ou au sixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement rétrécie ensuite de là à l'angle sutural ; d'un rouge roux ; ornées chacune de trois sortes de points noirs : le premier, voisin de la suture, presque égal au quart de la largeur : le deuxième, vers le tiers de la longueur, plus gros, lié à la limite interne de la tranche et dilaté jusqu'au bord ou presque jusqu'au bord externe, formant avec le premier et ceux de l'autre élytre une rangée arquée ; le troisième, un peu plus petit que le premier, voisin des limites internes de la tranche, vers les deux tiers de la longueur. *Repli* de même couleur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs.

Patrie : la Colombie, (collect. Perroud).

Obs. On dirait voir en elle une *N. subdola* manquant de bordure marginale et offrant une tache ponctiforme juxta-suturale à la place de la tache basilaire, noire.

Page 292. — **Neda andicola**. Elle paraît identique avec la **Cocc. patula**, Erichson Conspect. Insect. coleopt. peruan. Ericuson's, Archiv. t. 13, 1re part. page 182. 4. et le nom de *patula* doit lui être rendu.

Page 301. — Après la description de la *Daulis testudinaria*, ajoutez :

Obs. Quelquefois le réseau des élytres est plus incomplet : la ligne longitudinale n'arrive pas jusqu'à la première bande transversale, et les deux lignes transversales sont peu ou point apparentes dans leur moitié interne.

Page 320. — Ligne 16, au lieu de : **D. puncticolis**, lisez : **D. puncticollis**.

Page 343. — Après la ligne 15, ajoutez :

SEPTIÈME BRANCHE.

Page 344. — Ligne 5, au lieu de : 1. **B torquata**, lisez :

1. **A. torquata**.

Page 346.

2B. **Alesia sybillina.** *Subhémisphérique ; flave, en dessus. Prothorax paré d'un réseau noir, quadrifestonné en devant, divisé en quatre aréoles. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'un rebord externe et d'un réseau, noirs : celui-ci naissant du milieu de la base et lié à la bordure suturale vers les sept huitièmes, divisé en deux bandes unies dans leur milieu par un lien oblique formant deux aréoles : la bande interne, courbée d'abord en demi-cercle dirigé en arrière, et offrant une dent antérieure au côté interne de cette coubure.*

Etat normal. *Prothorax* flave, paré d'une bordure basilaire noire, prolongée sur les côtés et avancée, en se rétrécissant, jusque près des angles de devant : cette bordure, unie par trois liens dirigés en avant à une bande quadrifestonnée en devant, naissant près des angles postérieurs, presque liée à la sinuosité postoculaire par l'angle antéro-externe des festons juxta-médiaires : ceux-ci séparés jusqu'au milieu de la longueur : ces bandes continuant un réseau offrant au devant de la bordure basilaire quatre mailles : les latérales, plus petites, subarrondies : les juxta-médiaires obliques, ovalaires. *Elytres* flaves, parées d'une bordure suturale, d'une externe et d'un réseau, noirs : la bordure suturale, à peine plus large que l'écusson, faiblement élargie jusqu'aux quatres cinquièmes, rétrécie ensuite de là à l'angle sutural : la bordure externe, réduite au rebord, avancée en s'élargissant jusqu'au milieu de la base : le réseau, naissant du milieu de la base, passant sur le calus, divisé ensuite pour former deux bandes ; l'externe, graduellement rétrécie jusqu'aux deux septièmes de la longueur,

puis continuée par une plus épaisse, rapprochée d'un cinquième de la largeur, vers le milieu de la longueur du bord externe qu'elle suit ensuite parallèlement, prolongée jusqu'à la suture vers les sept huitièmes de la longueur: l'interne, courbée d'abord en demi-cercle dirigé en arrière et formant une dent vers le dixième de la longueur, où elle est séparée de la bordure suturale par un espace faiblement plus grand que la largeur de cette bordure sur chaque élytre, prolongée longitudinalement et d'une manière parallèle à la bordure suturale jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, puis courbée un peu en dehors pour se réunir à la bande vers le milieu de la largeur et aux trois quarts ou un peu plus de la longueur : ces deux bandes, unies par un lien prolongé de l'externe, au tiers de la longueur, jusqu'à l'interne vers le milieu de la longueur : ce réseau divisant la surface de chaque élytre en quatre aires : l'externe en forme de bande longitudinale prolongée de l'épaule à l'angle sutural : l'interne, presque en forme de 7 sur l'élytre gauche : les deux autres subarrondies : l'antérieure plus grande et plus ovalaire : la bande externe, et moins sensiblement la discale antérieure, de teinte rosée : les autres flaves.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l.). Larg 0m,0045 (2 l.),

Corps subhémisphérique ; peu fortement convexe ; pointillé ; luisant. *Tête*, *antennes* et *palpes* flaves. *Ecusson* noir. *Elytres* faiblement relevées en rebord et à tranche étroite. *Repli* d'un flave rosé, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* noir. Epimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* d'un blanc flavescent: cuisses noires au moins en partie sur la tranche supérieure: les postérieures, en majeure partie, noires.

Patrie : les plateaux élevés de l'Abyssinie , (collect. Saucerotte).

Page 319. — Après les observations qui terminent la description de l'*Alesia annulata,* ligne 33 , ajoutez :

Quelquefois la couleur du dessus du corps est d'un flave inégalement teint de rougeâtre et de rosé.

J'ai vu dans la collection de M. le docteur Saucerotte, un individu chez lequel la bande des élytres formant un anneau s'était dilatée et liée à la bordure suturale du quart à la moitié ou un peu plus de la longueur. La surface de chaque élytre se trouvait ainsi partagée en cinq aréoles au lieu de quatre.

Cet exemplaire provenant des plateaux élevés de l'Abyssinie, était une ♀, offrant le front en majeure partie noir, et les cuisses de même couleur.

Page 351.

ξ^B. **Alesia bidentata.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un blanc flavescent, orné d'un réseau noir divisant les deux tiers postérieurs en quatre aréoles. Elytres à tranche égale environ au dixième de la largeur; d'un rouge brunâtre assez vif, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe couvrant la tranche, d'une bande longitudinale sinuée dans son milieu, naissant vers la moitié de la base, postérieurement courbée vers la suture, aux cinq sixièmes de la longueur, émettant à son côté interne, deux dents : l'une, au sixième, l'autre vers la moitié de la longueur, noires; parées au côté de l'écusson d'une tache d'un blanc flavescent, prolongée en bande longitudinale du côté interne de la bande noire.*

Long. 0,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0,0056 (3 1/2 l.).

Corps subhémisphérique ; lisse ; luisant ; pointillé en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent ; ornée d'une bande longitudinale médiaire, noire,, rétrécie vers les deux tiers : labre noir. *Antennes* et *palpes* d'un blanc flavescent. *Prothorax* élargi d'avant en arrière, arrondi aux angles postérieurs ; arqué en arrière à la base ; d'un blanc flavescent ; orné sur ses deux tiers postérieurs d'un réseau noir formant quatre aréoles : ce réseau, formé d'une bande basilaire couvrant les cinq septièmes du bord postérieur : 2° d'une bande quadrifestonnée, partant du milieu d'un bord externe et transversalement prolongée jusqu'à l'autre : 3° de trois bandes longitudinales servant à unir les deux bandes précédentes : l'une, sur la ligne médiaire, chacune des autres vers le quart externe de la largeur. *Ecusson* triangulaire ; noir.

Elytres d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; convexes, à tranche marginale peu déclive, de largeur presque uniforme, égale au dixième de la largeur d'une élytre, vers la moitié de la longueur; d'un rouge brunâtre, ornées d'une bordure marginale, d'une externe et d'une bande longitudinale, bidentées, noires, et parées d'une tache juxta-scutellaire et d'une bande longitudinale, d'un blanc flavescent: la bordure suturale, égale à peu près à la largeur de la marginale: celle-ci, naissant un peu après la moitié de la base, couvrant la tranche: la bande longitudinale, un peu plus étroite que les autres, naissant vers la moitié de la base, prolongée presque parallèlement au bord externe, vers les deux tiers ou un peu moins de la largeur, sinuée dans le milieu de sa longueur, courbée à son extrémité vers la bordure suturale à laquelle elle se lie vers les cinq sixièmes de la longueur, armée à son côté interne de deux fortes dents: l'antérieure, à peine vers le sixième de la longueur, étendue transversalement jusqu'au septième interne de la largeur, un peu courbée en devant: la postérieure, vers le milieu de la longueur, couvrant le tiers médiaire de la largeur: la bande blanche, formant une tache juxta-suturale en ovale transverse, limitée par la base, la bande noire, la première dent et la suture, prolongée ensuite en forme de bande longitudinale, au côté interne de la bande noire, sur une largeur égale environ au cinquième ou un peu moins de la largeur: bordure suturale noire bordée d'une raie d'un blanc flavescent à partir de la moitié de la longueur et plus largement sur le dernier sixième: *repli* d'un blanc flavescent, bordé de noir extérieurement. *Dessous du corps* noir: épimères des médi et postpectus blanches. *Cuisses* noires: les antérieures d'un blanc testacé à la base et à l'extrémité. *Jambes* et *tarses* d'un blanc testacé.

Patrie: le Cap de Bonne-Espérance, (collect. Deyrolle).

Page 352. — Ajoutez à la synonymie de l'*Alesia hamata*, avant: Etat normal (ligne 3):

Coccinella gemina, Klug, *in* Erman's Reise p. 50, 199, suivant M. le Dr Schaum, Bericht etc. Berlin 1852, p. 213.

Page 366. — Après les observations relatives à la *Verania trivittata* ajoutez :

J'ai vu, dans la collection de M. de Motschoulsky, un exemplaire chez lequel la bande des élytres très-dilatée se lie sur une grande partie de la largeur à la bordure suturale également très-dilatée.

Page 367. — Ligne 33, complétez de la manière suivante la synonymie :

Coccinella striola, Illig. Mag. t. 2. p. 383. — Schoenh. Syn. ins t. 2. p. 156. 17.

Page 369. — Ligne 22, après *bordure marginale*, ajoutez : *noires : celle-ci.*

Page 371. — Ajoutez à la fin des observations sur les variations des élytres, ligne 22 :

Quelquefois les élytres sont longitudinalement rougeâtres ou d'un rouge testacé sur la majeure partie de leur disque, et d'un jaune testacé ou d'un flave pâle près des bordures.

Page 375. — Ligne dernière, ajoutez à la patrie de la *Synia melanaria :*

L'Australie, (Montrousier).

Page 378. — Après les variations du prothorax, ligne 16, ajoutez :

Parfois le prothorax, au lieu d'être complètement noir, moins la bordure latérale, montre sur sa ligne médiane une tache obtriangulaire flave, attenant au bord antérieur et prolongée jusqu'au milieu de la longueur.

Page 379.

1B. **Lemnia mystacea.** *Ovale. Prothorax noir, orné d'une bordure antérieure et d'une bordure latérale plus étroite vers les trois cinquièmes,*

flaves. Elytres d'un flave roux, parées d'une tache ovalaire d'un blanc sale, juxta-scutellaire, couvrant les deux cinquièmes de la base d'une élytre, d'une bordure suturale réduite au rebord après la tache précitée, d'une tache virguliforme joignant le côté externe de la tache blanche, et d'une sorte de point vers les deux tiers de la longueur, noirs.

Long 0,0052 (2 1/2 l.). Larg. 0,0036 (1 1/2 l.).

Corps ovale ou brièvement ovale ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* noir, avec le bord antérieur et les latéraux flaves : la partie noire, couvrant les trois quarts médiaires de la base, dilatée vers les trois cinquièmes de la longueur des bords latéraux comme si elle était unie à un point noir. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un flave roux ou d'un roux pâle, ornées d'une tache juxta-suturale d'un blanc sale, d'une bordure suturale et chacune de deux autres taches, noires : la tache blanche, ovalaire, liée à la base dont elle couvre les deux cinquièmes internes, joignant la bordure suturale et prolongée jusqu'au cinquième environ de la longueur : la bordure suturale noire, aussi large que l'écusson jusqu'à l'extrémité de la tache blanche, réduite ensuite au rebord : la première tache noire, en forme de virgule sur l'élytre droite, bordant le côté externe de la tache blanche, prolongée depuis le cinquième ou le quart jusqu'à l'extrémité du côté externe de cette tache, limitée par le calus : la deuxième tache, en forme de point allongé en pointe en devant, à peine plus large que le sixième de la largeur de l'élytre, située vers les deux tiers de la longueur et de la moitié ou un peu plus, presque aux trois quarts de la largeur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave testacé : partie médiaire de la poitrine et du ventre largement brune ou noirâtre.

Patrie : les contrées septentrionales des Indes, (collec. Deyrolle).

Page 384. — Ligne dernière, ajoutez : (Muséum de Copenhague).

Page 391. — Effacez la ligne 11 :

A. Elytres arrondies postérieurement.

Page 391. — Ligne 14, au lieu de : *en demi-cercle*, lisez : *semi-orbiculaire*.

Même observation, ligne 24.

Page 393.

5°. **Cœlophora pedicata.** *Subhémisphérique ; jaune ou d'un jaune pâle, en dessus. Prothorax orné d'une bordure basilaire noire, bidentée en devant, couvrant les deux cinquièmes postérieurs des côtés. Elytres parées d'une bordure suturale, d'un rebord externe et d'un réseau, noirs : celui-ci, formé d'une bande commune linéaire, un peu arquée vers les trois cinquièmes, et, sur chaque élytre, d'une ligne longitudinale prolongée depuis la base jusqu'au milieu de la bande précitée et d'une ligne obliquement transversale, naissant vers le milieu de la ligne longitudinale et étendue jusqu'au bord externe : ce réseau divisant la surface de chaque étui en quatre aréoles.*

Long. 0,0051 (2 1/4 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale ; superficiellement pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un jaune pâle. *Prothorax* non sinué près des angles antérieurs ; d'un jaune pâle, orné d'une bordure basilaire noire couvrant latéralement les deux cinquièmes postérieurs de la longueur ; armé en devant de deux dents, avancée chacune presque jusqu'à la sinuosité postoculaire. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche inclinée, égale vers le tiers de la longueur au sixième au moins de la largeur, rétrécie à partir de la moitié et réduite postérieurement à une gouttière étroite ; jaunes ou d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale et chacune d'un rebord externe et d'un réseau, noirs : la bordure suturale à peu près de la largeur de l'écusson : la bordure externe réduite au rebord : le réseau formé : 1° d'une ligne ou bande transversale étroite, faiblement arquée, croisant la suture un peu après les trois cinquièmes de la longueur : 2° d'une ligne naissant du milieu de la base passant sur le calus et longitudinalement prolongée jusqu'au

milieu de la bande transversale : 3° d'une ligne un peu obliquement transversale, naissant vers le milieu de la ligne longitudinale précitée, et prolongée vers le tiers ou un peu moins du bord externe : ce réseau divisant la surface de chaque élytre en quatre aréoles : une, juxta suturale, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes : deux latérales : une apicale. *Repli* d'un jaune flave, étroitement bordé de noir, marqué d'une tache à l'extrémité de la bande oblique. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus et une tache de chaque côté du premier arceau ventral, jaunes : *quatre pieds* antérieurs d'un jaune flave ou d'un jaune testacé : *pieds postérieurs* noirs, avec les hanches, l'extrémité des jambes et les tarses d'un jaune testacé.

Patrie : les Indes orientales, (collect. Deyrolle).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes. Les fossettes du repli sont très-peu marquées.

Page 396.

6B. **Cœlophora sexareata**. *Subhémisphérique. Prothorax noir sur sa partie longitudinalement médiaire et à la base, d'un jaune d'ocre sur le reste des côtés. Elytres d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une bordure périphérique et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en trois aréoles : deux presque égales, prolongées au moins jusqu'à la moitié : la troisième, après celles-ci.*

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* d'un jaune d'ocre ou d'un jaune testacé : le *prothorax*, noir sur la partie longitudinalement médiaire : celle-ci couvrant le bord antérieur, presque d'une sinuosité postoculaire à l'autre, et couvrant la base en formant à celle-ci une bordure graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs : cette partie noire laissant de chaque côté une tache suborbiculaire d'un jaune d'ocre plus large que la partie médiaire : les *élytres*, parées chacune d'une bordure périphérique et d'un réseau, noirs : la bordure périphérique formée : 1° d'une bordure externe

naissant de la moitié de la base, couvrant la tranche : 2° d'une bordure suturale à peine plus large sur les deux étuis que celle de la tranche, presque sans bordure sur la moitié interne de la base : le réseau formé d'une bande longitudinale et d'une transversale, à peine plus larges que la bordure suturale commune : la bande longitudinale naissant du milieu de la base et prolongée jusqu'à la moitié de la longueur : la bande transversale en ligne transverse droite dans sa moitié interne, obliquement dirigée du milieu de chaque élytre, vers les quatre septièmes de la longueur du bord marginal.

Long. 0,0048 (2 1/8 l.). Larg. 0,0042 (1 7/8 l.).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant. *Tête*, *antennes*, et *palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* sans sinuosité et sans rebord sensible sur les côtés, peu ou point émoussé au devant de l'écusson. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax ; convexes, offrant extérieurement une tranche moins subhorizontale égale environ au douzième de la longueur vers le milieu de la largeur. *Repli* d'un flave testacé bordé de noir extérieurement. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus flaves. *Pieds* d'un jaune testacé : majeure partie des cuisses et des jambes postérieures, noires.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 398.

8B. **Cœlophora placens**. *Subhémisphérique, d'un rouge testacé en dessus. Prothorax paré de deux taches noires subbasilaires et juxtamédiaires. Elytres ornées du septième aux deux septièmes d'une tache suturale postérieurement bilobée et chacune de quatre gros points disposés en croix, noirs : le premier de ceux-ci, sur le calus : les deuxième et troisième, formant avec leurs pareils une rangée un peu arquée en arrière, vers la moitié : la quatrième, subdiscale, aux quatre cinquièmes de la longueur.*

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge testacé, un peu plus pâle que

les élytres; orné de deux taches ponctiformes, liées ou presque liées à la base, de chaque côté de la ligne médiane, égale chacune au sixième environ du bord postérieur. *Élytres* d'un rouge testacé ou presque d'un rouge orangé, ornées d'une tache commune et chacune de quatre autres, noires: la tache commune, couvrant du septième aux deux septièmes de la longueur, postérieurement bilobée, ou formée de deux taches unies, postérieurement divergentes; la première des taches particulières à chaque élytre, en forme de gros point, sur le calus: les deuxième et troisième, formant avec leurs pareilles une rangée un peu arquée en arrière: la troisième ou externe, un peu plus grosse que celle du calus, liée à la gouttière, vers les trois septièmes: la deuxième ou interne, vers la moitié, une fois plus grosse, en ovale transversal, entre celle-ci et la suture, mais plus voisine de celle-ci: la quatrième, à peu près égale à celle du calus, vers les quatre cinquièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe que de la suture.

Long. 0,0084 (3 3/4 l.). Larg. 0,0078 (3 1/2 l.).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant et d'un rouge testacé ou presque d'un rouge orangé, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes* d'une couleur semblable : ceux-ci, à extrémité obscure. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés; émoussé ou subéchancré au devant de l'écusson. *Élytres* relevées extérieurement en gouttière étroite. *Repli* creusé de faibles fossettes. *Dessous du corps* orangé. *Pieds* plus foncés.

Patrie: Java, (collect. Chevrolat).

Page 399. — Ligne 4, modifiez de la manière suivante les variations du prothorax de la *Cœlophora 9-maculata*.

Quand au contraire la matière noire a surabondé, les taches perdent leur figure ponctiforme et se rapprochent de celles d'un triangle, en se prolongeant parfois jusqu'à la base. En général le développement de ces taches coïncide avec la couleur plus foncée des élytres et l'étendue plus grande de leurs taches.

Ajoutez après la ligne 16 :

Peut être faut-il rapporter à cette espèce la *Coccinella circularis*, Thunb. *in* Mém. de l'Acad. des sc. de St Pétersb. t. 7. (1820) p. 365.

Page 401. — Ligne 25, modifiez de la manière suivante les observations sur les variations des élytres de la *Cœlophora bissellata* :

Dans ce cas, la tranche et quelquefois aussi la suture sont également noires : celle-là est ordinairement alors liée à la deuxième tache; la teinte des élytres, dans ce cas, est plus rougeâtre ou passe au jaune rouge

Quelquefois les taches des élytres sont peu marquées.

Page 409, après les observations qui terminent la description de la *Cœlophora octosignata*, ligne 7, ajoutez :

J'ai vu, dans la collection de M. Deyrolle, un individu qui semblerait, à première vue, une Cœlophore distincte (*C. montigena*), mais qui n'est vraisemblablement qu'une variété de l'*octosignata*. Chez cet exemplaire, le prothorax n'offre que des traces de la bordure basilaire noire, et chacune des taches externes est remplacée par une bande longitudinale noire, bifestonnée extérieurement, prolongée du sixième aux quatre cinquièmes de la longueur, graduellement rétrécie d'arrière en avant dans son tiers antérieur. Un peu d'attention permet de reconnaître, dans cette bande, les deux petites taches externes décrites chez l'*octosignata*, dont cet exemplaire offre peut-être l'état normal.

Patrie : les parties boréales de l'Inde.

Page 412.

16B. **Cœlophora Maurice.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire d'un jaune testacé, couvrant les deux tiers antérieurs du bord latéral. Elytres ornées chacune de cinq taches d'un jaune testacé : deux basilaires*

presque en carré long, prolongées jusqu'au quart: deux, du tiers presque aux trois cinquièmes (l'interne presque obtriangulaire: l'externe, arrondie): la cinquième orbiculaire près de la suture, prolongée jusqu'au bord externe: ces taches séparées par un réseau noir, n'arrivant pas au milieu de la base, interrompu entre le milieu de la première et de la troisième taches, nul extérieurement.

Long. 0,0051 (2 1/4 l.). Larg. 0,0036 (?/3 l.).

Corps subhémisphérique; pointillé. luisant; *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un jaune testacé: les derniers, obscurs ou noirâtres à l'extrémité. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une tache d'un jaune testacé, irrégulièrement quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ouverte à angle droit à son angle postéro-interne, un peu sinuée à son bord postérieur, couvrant les deux tiers du bord latéral: la partie noire, entaillée en devant. *Ecusson* noir. *Elytres* ornées chacune de cinq taches jaunes, séparées par un réseau un peu incomplet, noir: les première et deuxième taches liées à la base: la première, joignant la bordure suturale, presque carrée ou en carré plus long que large, couvrant le quart de la longueur et presque les trois cinquièmes de la largeur: la deuxième, plus étroite, liée au rebord marginal qui reste noir: les troisième et quatrième couvrant du tiers ou un peu plus aux trois cinquièmes ou un peu moins de la largeur, formant avec leurs pareilles une rangée transversale: la troisième ou interne, irrégulièrement obtriangulaire, étendue jusque au delà de la moitié ou presque jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur: la quatrième, suborbiculaire, liée au bord marginal: la cinquième, formant près de la suture une tache orbiculaire largement prolongée jusqu'au côté externe: ces taches séparées par un réseau noir, offrant: 1°, une bordure suturale à peu près égale à l'écusson ou à peine plus large, dilatée jusqu'aux deux septièmes internes, puis à son extrémité, au devant du bord apical (qui reste très-étroitement de couleur foncière) en forme de bande courte, limitant postérieurement la cinquième tache dans sa partie orbiculaire: 2°, une tache et une bande transversale: la tache, en espèce de losange irrégulière, naissant sur le calus, anguleusement dilatée aux trois cinquièmes de son côté interne, où elle est isolée de la dilatation suturale antérieure,

plus étendue vers les trois cinquièmes de son côté externe, paraissant une bande transversale interrompue au tiers de la largeur et non étendue jusqu'au rebord marginal : la bande, liée à la bordure suturale vers les deux tiers de la longueur, transversalement étendue jusqu'au bord interne de la tranche (dont le rebord reste noir), anguleusement avancée vers le milieu de son bord antérieur, presque jusqu'au bord postérieur de la tache précitée. *Repli* d'un jaune testacé, à faibles fossettes. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, blanches : côtés du premier arceau ventral au moins, d'un jaune testacé. *Pieds* antérieurs et intermédiaires d'un jaune testacé, avec la tranche dorsale des cuisses et la tranche externe des jambes intermédiaires, noires : cuisses postérieures presque entièrement noires jambes d'un testacé nébuleux avec la tranche noire : tarses de la même paire, testacés.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Obs. L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux a beaucoup d'analogie avec l'*Œnopia luteo-pustulata*, décrite sur un exemplaire en mauvais état : cette dernière avait le corps ovalaire plutôt qu'orbiculaire ; il serait possible cependant qu'elle se rattachât à cette Cœlophore. Dans ce cas, l'*Œnopia luteo-pustulata* serait à retrancher.

J'ai destiné cette espèce à rappeler la mémoire de madame Marie Wachanru, enlevée si malheureusement à la science qu'elle cultivait avec tant de zèle.

Page 413.

18B. **Cœlophora pentas**. *Subhémisphérique ; d'un jaune d'ocre ou d'un flave roussâtre, en dessus. Prothorax marqué de cinq points noirs, liés ou presque liés à sa base. Ecusson également noir.*

Long. 0,0045 (2 1/2 l.). Larg. 0,0036 (1 2/3 l.).

Corps subhémisphérique ; finement pointillé ; d'un jaune d'ocre ou d'un flave roussâtre, luisant ou brillant en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes* de même couleur. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé

sur les côtés ; peu ou point émoussé au devant de l'écusson ; paré de cinq points noirs : le médiaire lié à la base au devant de l'écusson qui est noir, et avec lequel il semble constituer un point, dont la seconde moitié est anguleuse : chaque juxta-médiaire lié à la base, à peu près entre le milieu et l'angle postérieur : chaque point externe, isolé de la base, situé entre le juxta-médiaire et le bord latéral. *Elytres* sans taches ; à tranche assez étroite, un peu déclive, à rebord noirâtre ou obscur. *Dessous du corps* d'une teinte moins claire ou plus rougeâtre.

Patrie : l'Amérique méridionale ? (collect Chevrolat).

Page 415 : effacez la ligne 11 :

AA. Elytres en ogive postérieurement.

Obs. Ce caractère que j'avais indiqué d'après l'exemplaire de la collection Déjean était exceptionnel et particulier à cet individu. Cette Cœlophore, comme toutes les autres, a le corps presque hémisphérique, arrondi postérieurement. Elle paraît varier beaucoup par le dessin de la robe ; j'en ai vu un exemplaire chez lequel la partie noire du prothorax ne dépassait pas les deux cinquièmes de la longueur, au lieu de ne laisser en devant qu'une bordure très-étroite de couleur foncière La bande des élytres couvrait au contraire depuis l'écusson jusqu'à l'angle sutural et à peu près la moitié médiaire de la longueur vers le bord externe : l'angle peu avancé du milieu de son bord antérieur, ne dépassait pas le quart de la longueur, au lieu de s'avancer jusqu'au calus, (collect. Montrousier).

20[B]. **Cœlophora gratiosa**. *Subhémisphérique. Prothorax noir, orné de chaque côté d'une tache d'un beau jaune, ovale, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, non prolongée jusqu'au bord postérieur. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe couvrant la tranche, et d'une bande transversale couvrant à peu près les trois septièmes médiaires de la longueur, noires, d'un beau jaune sur le reste : la bordure*

suturale élargie triangulairement, depuis l'écusson jusqu'à la bande transversale.

Corps subhémisphérique; finement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* jaune ou d'un jaune rougeâtre, parée d'une bordure noire, au côté interne des yeux et au devant du front. *Antennes* et *palpes* d'un jaune rouge ou testacé. *Prothorax* subsinueux et étroitement rebordé sur les côtés; tronqué au devant de l'écusson; d'un noir luisant, orné de chaque côté d'une tache d'un beau jaune de gomme-gutte, ovale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant au moins le quart externe vers la moitié de la longueur, arrondie postérieurement, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, en laissant le bord externe paré, depuis la moitié au moins de sa longueur, d'une bordure noire qui se lie à la base avec le reste de la partie noire. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche assez étroite, nettement limitée; ornées d'une bande transversale noire, couvrant près des trois septièmes médiaires de la longueur, un peu anguleusement avancée dans le milieu de son bord antérieur, entaillée vers les trois cinquièmes de son bord postérieur; parées d'une bordure couvrant la tranche et d'une bordure suturale, également noires: la bordure suturale naissant après l'écusson, de moitié à peine plus large que lui dans ce point, élargie d'avant en arrière jusqu'à la bande transversale, où elle égale environ le quart de la largeur, uniformément une fois plus large que la bordure marginale, après la bande transversale; d'un beau jaune de gomme-gutte, avant et après la bande transversale. *Repli* noir, avec la moitié antérieure d'un jaune testacé à sa partie interne. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du ventre, d'un jaune testacé sur le reste de celui-ci. *Pieds* noirs; extrémité des jambes et tarses, d'un jaune testacé.

Patrie: la Nouvelle-Hollande? (collect. Deyrolle).

Page 442. — Ligne 13 au lieu de: (muséum de Stockholm), lisez: (Muséum de Copenhague).

Page 459.

7B **Chilocorus bijugus**. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé; d'un noir brillant. Elytres parées chacune de deux taches ponctiformes, d'un rouge testacé, formant avec leurs pareilles une rangée transversale vers les deux cinquièmes de la longueur. Poitrine noire. Ventre d'un jaune rouge.*

Long 0,0056 (2 1/2 l.). Larg 0,0050 (2 1/4 l.).

Corps subhémisphérique; très-convexe; subcomprimé; superficiellement pointillé sur le prothorax, un peu moins finement sur les élytres, assez grossièrement sur la tranche de celles ci; d'un noir brillant. *Tête* et *labre* noirs: ce dernier, rougeâtre à son bord antérieur: la première, garnie de points peu distincts et clairsemés. *Prothorax* faiblement relevé en rebord et assez sensiblement ponctué sur les côtés; moins long à ceux-ci que le tiers de la ligne médiane; en ogive bissinuée à la base. *Ecusson* assez petit, en triangle d'un tiers plus long que large. *Elytres* presque cordiformes, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, subcomprimées; très-convexes, mais dilatées extérieurement en une tranche médiocrement inclinée, presque égale au quart de la largeur vers le tiers de la longueur, rétrécie ensuite et réduite à peu près à la moitié vers l'angle sutural; d'un noir brillant; ornées chacune de deux taches ponctiformes d'un rouge testacé ou d'un rouge jaunâtre, formant avec leurs pareilles une rangée transversale vers les deux cinquièmes de la longueur: l'interne, un peu moins petite, couvrant du sixième au tiers environ de la largeur la deuxième, ou externe, étendue presque du troisième au quatrième sixième de la largeur: *repli* noir. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales, d'un roux jaune ou d'un jaune rouge sur le ventre. *Pieds* noirs: sole des tarses rougeâtre.

Patrie: les Indes orientales, (collect. Deyrolle).

Page 461.

11B **Chilocorus infernalis**. *Dessus du corps très convexe, sub-*

comprimé; d'un noir bronzé ou verdâtre. Elytres ornées chacune de deux points d'un roux testacé, disposés sur la même ligne transversale aux deux cinquièmes de la longueur: l'interne, près de la suture; l'autre, plus petit, aussi voisin du bord interne de la tranche. Poitrine et pieds, noirs. Ventre d'un jaune testacé roussâtre.

Long 0,0059 (2 2/3 l.). Larg 0,0056 (2 1/2 l.)

Corps subhémisphérique ; très-convexe ; subcomprimé; superficiellement pointillé; d'un noir bronzé ou obscurément verdâtre, en dessus. *Prothorax* obstusément arrondi, et légèrement relevé en rebord étroit, sur les côtés ; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane ; peu distinctement rougeâtre aux angles de devant ; garni latéralement de poils fins, couchés, blanchâtres, peu apparents. *Elytres* très-convexes, latéralement moins déclives, offrant une tranche d'une largeur à peu près égale au repli ; ornées chacune de deux taches ponctiformes d'un roux testacé, disposées sur la même ligne transversale au deux cinquièmes de la longueur: l'interne, moins petite, du sixième presque au tiers: l'autre, aux trois cinquièmes de la largeur: celle-ci, séparée du bord interne de la tranche, par un espace égal à son diamètre. *Repli, parties pectorales* et *pieds* noirs : ventre d'un jaune testacé roussâtre: sole des tarses d'une teinte rapprochée.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 466, avant l'*Orcus janthinus*.

1. **Orcus Lafertei.** *Dessus du corps très-convexe; métallique, brillant; tête et prothorax verts: celui ci paré de six taches violettes, subponctiformes disposées en demi cercle. Elytres violettes : à repli d'un vert foncé, en partie mi-doré. Dessous du corps d'un vert foncé sur la poitrine, d'un jaune rouge sur le ventre. Pieds d'un vert obscur.*

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0045 (2 l.)

Corps subhémisphérique; pointillé ou finement ponctué ; brillant

et métallique, en dessus. *Tête* d'un vert métallique : labre, menton, *palpes* et *antennes*, d'un fauve testacé. *Prothorax* obtusément arrondi sur les côtés ; à peine aussi long à ceux-ci que la moitié de sa ligne médiane ; bissinueusement en ogive dirigée en arrière et peu émoussée au devant de l'écusson, à la base ; à rebord latéral très-étroit et à peine relevé ; rayé d'une ligne au devant du bord postérieur ; convexe ; d'un vert métallique, avec le bord antérieur jusque vers la moitié des bords latéraux, étroitement et parfois peu distinctement testacé ; orné, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches violettes, subponctiformes, symétriquement disposées, constituant avec leurs pareilles une sorte de demi-cercle, naissant vers chaque quart externe de la base, avancé jusqu'au tiers antérieur ; paraissant parfois irisé de taches violettes moins distinctes. *Elytres* très-convexes, mais extérieurement pourvues d'une tranche médiocrement inclinée, égale, vers le milieu de la longueur, au huitième ou au neuvième de la largeur de chaque étui ; moins finement ponctuées que le prothorax ; d'un violet métallique, parfois irisé de verdâtre, à certain jour. *Repli* d'un vert métallique foncé, semi-doré surtout près des côtés de la poitrine. *Dessous du corps* d'un vert métallique foncé ou obscur sur les parties pectorales, d'un jaune rouge sur le ventre ; repli prothoracique creusé d'une fossette subarrondie, mi-dorée. *Plaques abdominales* arquées à leur côté interne, prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, dont elles paraissent s'écarter ensuite en se rapprochant du bord latéral. *Pieds* d'un vert métallique obscur : sole des tarses carnée.

Patrie : Moreton-Bay, côte orientale de la Nouvelle Hollande, (collect. Deyrolle).

J'ai dédié cette belle espèce à M. de la Ferté-Sénetère, possesseur de la majeure partie de la collection de feu le comte Dejean, auteur d'une excellente monographie des Anthicites et de divers autres beaux travaux.

Page 473.

7B. **Oreus (Harpasus) peleus** *Hémisphérique. Bleu, d'un bleu*

violacé ou verdâtre et foncé, en dessus. Elytres ornées chacune d'une tache orbiculaire jaune.

Long. 0,0031 (1 2/5 l) Larg. 0,0031 (1 2/5 l)

Corps subhémisphérique; à peine pointillé, lisse, luisant et d'un bleu foncé passant d'une manière variable au bleu violet ou verdâtre, en dessus. *Tête* de même couleur. *Antennes* et *palpes* noirs ou obscurs. *Prothorax* à peine émoussé aux angles de devant; obtusément arrondi et à peine rebordé sur les côtés; arrondi aux angles postérieurs; peu ou point sinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base; sans taches. *Elytres* subarrondies postérieurement, étroitement rebordées; ornées chacune d'une tache orbiculaire jaune, étendue du septième ou presque du sixième jusqu'à un peu plus de la moitié de la longueur, et du tiers interne aux sept huitièmes de la largeur. *Dessous du corps* et *pieds* noirs. Plaques abdominales en arc, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

PATRIE : ? (collect. Chevrolat).

Page 478. — Ligne 7, au lieu de: PATRIE: la mer des Indes, lisez :

PATRIE : les îles de la mer des Indes.

Page 481. — Ligne 14, la division AA doit être modifiée de la manière suivante :

AA. Bord postérieur du prothorax en arc ou presque en demi-cercle dirigé en arrière et sans sinuosités.

γ Repli des élytres très-incliné.

δ Repli prothoracique non creusé de fossettes, etc., etc.

Page 484.

7B. **Exochomus pubescens**; **Küster**. *Subhémisphérique*; *garni d'un duvet court, fin et clairsemé, en dessus. Prothorax noir, avec*

les côtés jaunes : cette partie couvrant au moins le quart de la base. Elytres noires.

Exochomus pubescens, Kuster, Kaef. Europ. xiii. 94.

♀ Tête noire : labre orangé.

Long. 0,0031 (1 2/5 l.). Larg. 0,0023 (1 l.).

Corps subhémisphérique ; marqué en dessus de points, de chacun desquels sort un poil fin, court, cendré, formant un duvet fin, clair semé et médiocrement apparent. *Palpes* et *antennes* d'un jaune orangé : les premiers, obscurs à l'extrémité. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire, d'un jaune orangé sur les côtés : la partie jaune couvrant en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et le quart au moins de la base de chaque côté. *Ecusson* et *élytres* noirs : celles-ci, moins finement pointillées que le prothorax ; à calus huméral peu saillant. Repli noir. *Dessous du corps* noir, avec les parties inférieures de la bouche, l'antépectus et les deux derniers arceaux du ventre, d'un jaune orangé. *Pieds* de cette dernière couleur.

Patrie : Carthagène (Espagne).

Cette espèce m'a été communiquée par M. le docteur Rosenhauer, d'Erlangen.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*Ex. auritus* dont elle se distingue par une taille un peu plus petite, par une plus grande extension de la partie jaune des côtés du prothorax, et par un duvet fin et léger qui fait exception dans cette famille, mais qui est beaucoup moins apparent que chez les Trichosomides.

Page 487.

10B **Exochomus cinctivestis**. *Brièvement ovale ; convexe. Prothorax noir avec les côtés d'un jaune rouge. Elytres noires, parées chacune d'une bordure externe et d'une tache d'un rouge jaune : la bordure, renflée à sa partie postérieure : la tache ovale, subdiscale.*

Etat normal. *Elytres* noires, parées chacune d'une bordure externe et d'une tache d'un rouge jaune : la bordure, naissant à l'angle huméral, à peine égale au huitième de la largeur, dilatée presque en demi-cercle à sa partie postérieure, où elle couvre dans sa plus grande longueur le cinquième postérieur : la tache, ovale, couvrant du sixième environ aux trois cinquièmes de la longueur, et la moitié environ de la largeur, une fois plus voisine de la suture que de la bordure externe.

Long. 0,0022 (1 l.). Larg. 0,0016 (2/3 l.).

Corps brièvement ovale ; convexe ; superficiellement pointillé sur la tête et sur le prothorax, ponctué sur les élytres. *Tête* d'un rouge jaune. *Prothorax* noir sur son milieu, avec les côtés parés d'une bordure rouge jaune, étendue au moins jusqu'à la sinuosité postoculaire ou plus avant.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 488.

11[b]. **Exochomus lugubrivestis.** *Brièvement ovale. Tête et prothorax, pieds et trois derniers arceaux du ventre d'un roux jaune : reste du dessous du corps et élytres, noirs : celles ci ornées d'une bordure externe d'un roux testacé couvrant le tiers externe de la base, bientôt après étroite ou réduite à la tranche dont le rebord reste noir, élargie à partir des deux tiers jusqu'à la suture, dont elle couvre le septième postérieur. Repli d'un roux testacé.*

Long 0,0025 (1 1/8 l.). Larg. 0 0018 (7/8 l.)

Corps brièvement ovale ; convexe. *Tête*, *prothorax*, *antennes*, et *palpes* d'un roux jaune. *Ecusson* noir. *Dessous du corps* noir sur les méd: et postpectus, brun sur le premier arceau ventral et sur les deux tiers médiaires du second, d'un roux testacé sur les côtés de celui-ci et sur les suivants. *Pieds* d'un jaune roux.

Patrie : l'Egypte, (collect. Motschoulsky).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*E. Foudrasii* ; elle paraît cependant s'en distinguer spécifiquement par la forme de la bordure des élytres et surtout par la couleur de l'écusson et du dessous du corps.

11c **Exochomus Jordani**. *Subhémisphérique ; d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre, en dessus. Prothorax noir à la base et sur le disque. Elytres ornées chacune de trois taches ou d'une tache commune et chacune de deux taches, noires.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; d'un jaune d'ocre ou d'un jaune testacé, peu luisant, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes* de même couleur. *Prothorax* arqué et à peine rebordé latéralement ; en arc faible et sans sinuosités à la base ; convexe, mais légèrement moins déclive sur les côtés ; en majeure partie noir, avec les bords antérieur et latéraux d'un jaune d'ocre : la partie noire couvrant presque toute la base, semi-circulaire et trifestonnée en devant, avancée jusqu'au quart antérieur. *Elytres* d'un jaune d'ocre, ornées chacune de trois taches noires : les première et deuxième en rangée transversale : la première, en parallélogramme, une fois plus longue que large, couvrant du sixième à la moitié de la longueur, liée à la suture et constituant avec sa pareille une tache commune, presque carrée ; la deuxième, plus rapprochée de la première que du bord externe, presque en parallélipipède plus long que large ; égale au tiers de la largeur d'une élytre : la troisième, subarrondie ou presque en ovale transversal, couvrant des trois cinquièmes presque aux cinq sixièmes de la longueur et la moitié presque médiaire de la largeur. *Dessous du corps* d'un jaune d'ocre ou d'un jaune testacé sur les anté et médipectus et sur les côtés du ventre, noir sur le reste de la surface de celui-ci et sur le médipectus. *Pieds* d'un jaune d'ocre.

Patrie : Saint-Paul (Brésil), (collect. Chevrolat.)

J'ai dédié cette belle espèce à mon ami M. Alexis Jordan, qui s'était d'abord occupé avec succès de l'étude des insectes, étude qu'il a abandonnée pour celle des végétaux, dans laquelle il a su, par ses travaux, s'élever aux premiers rangs, parmi les botanistes vivants.

Page 490. — Ligne 11, ajoutez au commencement de la ligne : 13.

Page 492.

16 B **Exochomus decoloratus**. *Subhémisphérique. D'un roux testacé ou d'un roux testacé livide, en dessus. Tête nébuleuse. Dessous du corps obscur sur la poitrine et la base du ventre. Pieds d'un roux testacé.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0026 (1 1/5 l.).

Corps subhémisphérique ; superficiellement pointillé ; d'un roux testacé ou d'un roux testacé livide, en dessus. *Tête* nébuleuse, obscure ou brunâtre. *Prothorax* peu arqué et à peine rebordé sur les côtés. *Elytres* étroitement relevées en faible gouttière sur les côtés. *Dessous du corps* nébuleux, obscur ou brunâtre sur les médi et postpectus, et sur les deux premiers arceaux au moins du ventre, d'un testacé roussâtre postérieurement. Repli prothoracique creusé d'une faible fossette. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie Saint-Paul (Brésil), (collect. Chevrolat, Deyrolle).

Obs. Parfois les pieds sont nébuleux ou obscurs. Quelquefois le bord antérieur du prothorax semble l'être également, mais cette sorte de bordure n'est due qu'à la transparence du segment prothoracique qui laisse transpercer la teinte nébuleuse ou obscure de la tête.

17. **Exochomus uropygialis**. — *Ovale ; noir ; pubescent. Elytres d'un jaune roux, ornées à l'extrémité d'une tache suborbiculaire noirâtre, couvrant à peine le huitième de la suture.*

Long. 0,0045 (2 l.). Larg. 0, 0033 (1 1/2 l.).

Corps ovale ; médiocrement convexe; garni d'un duvet court et peu épais. *Tête* et *palpes* noirs. *Antennes* brunes. *Prothorax* noir; obtusément et faiblement arqué et relevé en rebord sur les côtés; peu fortement arqué en arrière à la base, une fois et tiers plus large à celle-ci que long dans son milieu. *Ecusson* petit; noir. *Elytres* en ogive postérieurement; médiocrement convexes; d'un jaune roux, ornées chacune à l'extrémité d'une tache semi-orbiculaire, constituant avec sa pareille une tache orbiculaire noirâtre ou d'un brun noir, couvrant à peine le huitième postérieur de la suture. *Dessous du corps* et *pieds* noirs. *Plaques abdominales* en arc régulier prolongé jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : les régions boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 496. — Ligne 3, au lieu de chapeau, lisez : chaperon.

Page 497. — Ligne 9, au lieu de : du prothorax, lisez : de l'épistome.

Page 502. — Ligne 29, au lieu de 0,0020 (8/9 l.), lisez : 0,0030 (1 1/3 l.).

Page 507. — Ajoutez à la suite des observations qui terminent la description du *Corystes hypocrita*.

Un exemplaire de la collection de M. Chevrolat m'a offert les taches prothoraciques plus distinctes, figurant une sorte d'M, ou plutôt montrant le prothorax marqué d'une tache obscure ou noirâtre, couvrant presque les trois cinquièmes médiaires de la base, avancée presque jusqu'au bord antérieur, en se rétrécissant en arc rentrant : cette tache, enclosant de couleur flave deux aréoles en espaces un

peu obliquement ovalaires, situés, de chaque côté de la ligne médiane, près du bord postérieur,

Page 529. — Ajoutez à la synonymie :

Suivant M. le docteur Schaum et d'après l'exemplaire typique de la collection de Kiel, il faut rapporter à la *Brachyacantha bis-tripustulata* de Fabricius, la *Cocc. erythrocephala* du même auteur (Syst. El. t. 1. p. 383. 141), et non à l'espèce ayant servi de type à mon *Hyperaspis Fabricii*.

Page 544.

Après la ligne 8, ajoutez :

γα. Elytres parées d'une tache suturale seulement.

1B **Cleothera operaria**. *Ovale, arrondie postérieurement ; convexe ; d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax orné sur la moitié médiaire au moins de sa base d'une tache noire, presque semi orbiculaire, avancée jusqu'au quart antérieur. Elytres d'un blanc flavescent, parées d'une bande suturale noire, égale en devant à la tache thoracique, prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondie à son extrémité, graduellement rétrécie vers son tiers antérieur.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps ovale ; convexe ; pointillé ; luisant. *Tête*, *antennes* et *palpes*, d'un blanc flavescent. *Prothorax* en arc dirigé en arrière à la base et tronqué au devant de l'écusson ; rayé d'une ligne fine au devant de la moitié médiaire de la base ; d'un blanc flavescent, orné d'une tache noire, presque semi-orbiculaire, faiblement anguleuse en devant, sur la ligne médiane, et entre ce point et la partie postérieure de ses côtés, couvrant au moins la moitié médiaire de la base, dont elle semble légèrement détachée, au moins sur les côtés, avancée à peu près jusqu'au quart antérieur. *Ecusson* noir ; un peu plus long que large ; à côtés curvilignes. *Elytres* faiblement plus larges

en devant que le prothorax ; arrondies postérieurement ; convexes ; d'un blanc flavescent ; ornées d'une bande noire formant la continuation de la tache prothoracique, aussi large en devant et vers ses quatre cinquièmes que celle-ci, prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondie à son extrémité, sinueusement rétrécie vers le tiers de sa longueur ; marquées, lorsqu'on les examine avec attention, de très-petits points noirs : ceux-ci constituant : 1° une rangée transversale rapprochée de la base, étendue jusqu'aux cinq sixièmes de la largeur : 2° une rangée longitudinale naissant de ce point et prolongée jusqu'à l'angle sutural, en formant postérieurement plusieurs rangées confuses : 3° une rangée longitudinale, au coté interne de la précédente, naissant vers les deux cinquièmes de la longueur : 4° une rangée juxta-suturale naissant après la bande noire. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre d'un blanc flavescent. *Pieds* de cette dernière couleur.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 545.

2B **Cleothera matronata**. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie jusqu'au tiers, parallèle ensuite et couvrant de chaque côté le dixième de la base. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale naissant après l'écusson, étendue en devant jusqu'aux trois septièmes de la largeur, rétrécie jusqu'aux trois cinquièmes, parallèle ensuite jusqu'aux neuf dixièmes où elle se termine, et chacune de deux grosses taches, noires : l'antérieure obtriangulaire, s'appuyant sur le calus : la postérieure, orbiculaire, échancrée en devant.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un rouge testacé, parée sur le front d'une tache noire, en carré un peu plus large que long. Palpes d'un jaune rouge. Prothorax sans bordure jaune en devant. Ventre de six arceaux. Pieds d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

État normal. *Prothorax* noir, paré sur les côtés d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie graduellement jusqu'au tiers ou un peu plus de la largeur, presque parallèle ensuite jusqu'à la base où elle se dilate à peine, couvrant environ le cinquième de la moitié du bord postérieur. *Elytres* d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale très-dilatée, d'une bordure externe et chacune de deux taches, noires : la bordure suturale, naissant à l'extrémité de l'écusson, presque en forme de cœur allongé, c'est-à-dire, étendue en devant jusqu'aux trois septièmes de la largeur de chaque élytre, légèrement arquée à son bord antérieur, rétrécie graduellement en ligne peu courbe depuis son angle antéro-externe jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu moins de la largeur de chaque étui, réduite, dans ce point, au septième environ de la largeur, puis parallèlement prolongée jusqu'aux neuf dixièmes où elle se termine : la bordure externe, réduite au rebord sur les côtés, moins étroite à l'extrémité des élytres : la première tache, obtriangulaire, couvrant le calus de sa partie antérieure, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur, élargie d'avant en arrière : la deuxième, située après la première, un peu plus large, orbiculaire, échancrée en devant : ces deux taches séparées entre elles, du bord externe et de la tache suturale, et, la première, du bord antérieur, la deuxième, du bord postérieur, par un réseau flave d'une étroitesse à peu près égale.

Long. 0,0042 (1 7/8 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.)

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; brillant en dessus; au moins aussi finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax. *Antennes* d'un rouge jaune. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sinué de chaque côté de cette troncature, à la base. *Ecusson* triangulaire; noir. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur les deux tiers médiaires au moins des premier et deuxième arceaux du ventre, d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre, sur les arceaux suivants.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 546 :

5[B]. **Cleothera Galliardi.** *Brièvement et obtusément ovale ; d'un jaune pâle en dessus. Prothorax paré de deux taches brunes et en partie noires, couvrant la moitié médiaire de la base, avancées jusqu'au sixième antérieur, séparées presque jusqu'à la base sur la ligne médiane. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une bordure apicale, d'un rebord marginal, et chacune de trois taches, noires : l'une de celles-ci liée à la suture, couvrant du douzième aux deux cinquièmes de la longueur et les deux cinquièmes internes de la largeur, constituant avec sa pareille une tache commune : la seconde, passant sur le calus, prolongée depuis la base jusqu'au tiers : la troisième, grosse, irrégulière, couvrant de la moitié aux neuf dixièmes et les quatre cinquièmes médiaires de la largeur.*

♂ Ventre de sept arceaux : les sixième et septième échancrés.

♀ Inconnue.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0025 (1 1/4 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale ; pointillé ; luisant. *Tête* d'un jaune pâle. *Antennes* et *palpes* testacés ou d'un roux flave. *Prothorax* d'un jaune pâle, orné d'une bordure basilaire noire et de deux taches : la bordure, couvrant la moitié médiaire environ de la largeur et le sixième de la longueur, sur la ligne médiane : les taches liées chacune à la bordure basilaire, avancées jusqu'au sixième antérieur, arrondies en devant, séparées par la ligne médiane qui reste de couleur foncière et un peu moins étroite à son extrémité postérieure qui est arrondie : ces taches, en majeure partie brunes, offrant chacune un signe en arc longitudinal courbé en dedans ou une sorte d'accent noir, presque adossé avec son semblable sur la ligne médiane. *Elytres* d'un jaune pâle, ornées d'une bordure et d'une tache suturales, et chacune d'une bordure apicale, d'une bordure externe ne couvrant que le rebord et de deux grosses taches, noires : la bordure suturale, à peine plus large sur chaque élytre que l'écusson, graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural : la bor-

dure apicale un peu moins développée que la suturale vers le milieu de sa longueur : la tache commune, formant sur chaque élytre une tache presque en parallélogramme allongé, lié à la suture ou à la bordure suturale, prolongé du douzième aux deux cinquièmes de la longueur et couvrant les deux cinquièmes internes de la largeur : la première des taches particulières à chaque étui, allongée, prolongée depuis la base presque jusqu'au tiers de la longueur, en passant sur le calus, couvrant depuis les deux tiers jusqu'aux neuf dixièmes de la largeur : la deuxième, grosse, irrégulière, couvrant depuis la moitié ou un peu moins jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur, et les trois quarts ou quatre cinquièmes médiaires de la largeur, presque en parallélogramme oblique, anguleuse au milieu de son bord antérieur. *Dessous du corps* noir ou noir brun, avec le troisième arceau et les suivants d'un roux testacé ou d'un rouge jaune : épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* d'un rouge jaune.

Patrie : l'Amérique méridionale, (collect. Motschoulsky).

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Léon Galliard, ornithologiste zélé, connu déjà par des observations pleines d'intérêt, et à qui j'ai dû, à diverses reprises, de nombreux Coléoptères.

Page 556. — 10. **Cleothera hexastigma.**

Obs. Les taches noires du dessus du corps varient un peu de forme. J'ai vu celles du prothorax en ovale droit ou oblique. La première des élytres, ou celle du calus, allongée, un peu obliquement elliptique, s'éloignant de la figure d'un carré : la troisième ovale, suivie à son côté externe d'une tache moins grosse, nébuleuse ou presque arrondie, qui chez d'autres individus, donne à cette troisième tache une forme rapprochée de l'ovale transverse.

Page 559.

11[B] **Cleothera spinalis.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et élytres d'un flave testacé ou d'un flave roussâtre : le premier, ordinairement noir sur sa partie médiaire : les secondes ornées d'une*

bordure suturale ovalairement et plus ou moins dilatée de la base à la moitié et postérieurement réduite à peu près au rebord, et souvent d'un point sur le calus, noirs.

Etat normal. *Prothorax* d'un flave roussâtre ou testacé, avec la partie longitudinalement médiaire, noire : cette dernière, couvrant ordinairement la moitié médiaire de la base, faiblement rétrécie en s'avançant jusqu'au bord antérieur. *Elytres* d'un flave roussâtre ou testacé, ornées d'une bordure suturale noire, ovalairement renflée depuis la base jusqu'à la moitié de la longueur, couvrant souvent, dans son diamètre transversal le plus grand, le quart de la largeur de chaque élytre, postérieurement réduite au rebord ou à peu près ; à rebord marginal obscur ou noirâtre ; ordinairement marquées sur le calus d'un point noir ou obscur.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Quelquefois la partie médiaire noire du prothorax couvre moins de la moitié médiaire de la base et ne s'avance pas jusqu'au bord antérieur; plus rarement elle disparaît entièrement. La bordure suturale des élytres, également variable dans sa moitié antérieure, égale souvent le quart ou un peu moins de la largeur de chaque élytre, quelquefois à peine le dixième. Le point du calus est parfois peu apparent. Quelquefois les élytres présentent les traces d'une ligne longitudinale obscure postérieurement au calus, et dans la direction de celui-ci.

Long. 0,0045 (2 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps obtusément et brièvement ovale; pointillé; luisant en dessus. *Têtes, antennes et palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sinué de chaque côté de cette troncature à la base. *Ecusson* noir. *Dessous du corps* noir, avec le ventre paré d'une bordure assez large d'un flave testacé, à partir du premier arceau; ordinairement marqué sur celui-ci d'une petite tache de même couleur. *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie : la Bolivie, le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 563.

15[B] **Cleothera suturella.** *Obtusément ovale. Prothorax noir, brun ou brunâtre sur sa moitié médiaire, d'un jaune ou roux testacé, sur les côtés. Elytres d'un jaune ou roux testacé, ornées d'une bordure suturale étroite, noire, brune ou brunâtre.*

Long. 0,0030 (1 2/5 l.) Larg. 0,0018 (3/4 l.).

Corps obtusément ovale; convexe; pointillé; luisant. *Tête* d'un roux testacé. *Palpes* et *antennes* de teinte rapprochée. *Prothorax* paré de chaque côté d'une bordure peu nettement limitée, de largeur presque uniforme, couvrant environ le quart externe de la base, brun ou brunâtre sur la partie médiaire. *Ecusson* brun. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale brune, uniforme. étroite. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales et sur les quatre premiers arceaux du ventre, d'un jaune rougeâtre sur les derniers. *Pieds* d'un jaune rougeâtre.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Obs. L'individu que j'ai eu sous les yeux n'avait visiblement pas acquis tout le développement de sa matière colorante. La partie médiaire du prothorax, l'écusson et la bordure suturale étroite, doivent être noires ou d'un brun foncé chez d'autres individus.

15[C] **Cleothera micilla** *Dessus du corps d'un flave roussâtre. Elytres ornées chacune d'une ligne brune ou d'un brun roussâtre, joignant la suture, prolongée depuis l'écusson jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, égale au cinquième ou un peu moins de la largeur, constituant avec sa pareille une tache commune, en carré long.*

Long. 0,0017 (3/4 l.)

Corps obtusément ovalaire, peu raccourci; pointillé; luisant en dessus. *Tête*, *antennès*, *palpes*, *antépectus*, *ventre* et *pieds* d'un flave roussâtre. Médi et postpectus et base du premier arceau ventral, noirs.

Patrie : les environs de Caracas, (collect. Deyrolle).

Page 569.

20B. **Cleotera limbigera.** *Ovale; convexe. Prothorax flave ou rougeâtre, orné de deux taches dorsales brunes, presque contiguës sur la ligne médiane, couvrant les deux tiers au moins de la base, avancées jusqu'au sixième antérieur: noté d'une tache latérale. Elytres d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale, d'une bande commune arquée en arrière, couvrant la suture depuis la moitié jusqu'aux six septièmes, et chacune d'une grosse tache, brunes: celle-ci couvrant le calus, liée à la bordure suturale et à la bande arquée: ces diverses parties brunes laissant une bordure marginale, une tache obtriangulaire près de l'écusson, une autre plus petite entre la grosse tache, la suture et la bande, flaves.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps ovale; subarrondi ou peu obtus postérieurement; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un rouge testacé ou d'un testacé rougeâtre. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et tronqué au devant de l'écusson, à la base; rayé au devant de la moitié médiaire de celle-ci d'une ligne légère, constituant un rebord très-étroit; marqué de deux taches dorsales brunes ou d'un brun noir, couvrant les deux tiers médiaires au moins de la base, rétrécies d'arrière en avant, avancées jusqu'au sixième antérieur de la longueur, à peine séparées par une ligne médiane étroite et rougeâtre; noté près de chaque bord latéral d'une tache d'un testacé rougeâtre, laissant entre elle et la tache dorsale brune un espace flave souvent réduit à une petite tache; d'un testacé rougeâtre au bord antérieur. *Ecusson* en pentagone irrégulier; d'un brun noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; convexes; d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale, d'une bande commune en arc dirigé en arrière, et chacune d'une grosse tache, d'un brun noir ou d'un noir brun: la bordure suturale, au moins aussi large en devant que la base de l'écusson, un peu élargie jusqu'au cinquième de la longueur où elle se confond avec la tache, d'une largeur double à celle de l'écusson entre la tache et l'arc, c'est-à-dire du tiers ou un peu plus a la moitié,

plus étroite postérieurement : la bande en arc dirigé en arrière, couvrant la suture depuis la moitié jusqu'aux six septièmes de la longueur, avancée jusqu'aux deux cinquièmes : chacune des taches particulières à chaque étui liée à la base vers le tiers externe de celle-ci, couvrant le calus, prolongée jusqu'à la partie antérieure de la bande arquée d'une part et jusqu'à la bordure suturale de l'autre, vers le quart de la longueur ; ces diverses parties brunes ou d'un brun noir laissant de couleur flave : 1° une bordure marginale prolongée depuis les épaules jusqu'à l'angle huméral, un peu plus étroite dans ses deux cinquièmes antérieurs, sinueusement élargie vers le point d'union de la tache et de la partie antérieure de la bande arquée : 2° une tache obtriangulaire sur les côtés de l'écusson : 3° une autre tache obtriangulaire plus petite, entre la grosse tache brune, la bordure suturale et le bord antérieur de la bande arquée : *repli* flave. *Dessous du corps,* noir sur les médi et postpectus, moins obscur sur le ventre, surtout sur l'extrémité de celui-ci. *Pieds* d'un flave rougeâtre.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Obs. L'exemplaire d'après lequel a été faite cette description paraissait n'avoir pas acquis la couleur noire dans son état complet de développement ; par suite de ce développement incomplet du pigmentum, la tête et le bord antérieur du prothorax qui se trouvaient rougeâtres, peuvent être flaves chez d'autres individus plus adultes. La tache des élytres peut aussi peut-être se montrer plus restreinte chez d'autres exemplaires et rester isolée de la suture et de la bande arquée.

Page 572 :

21[b] **Cleothera uncinata**. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax d'un jaune pâle; marqué de quatre taches : deux, couvrant la moitié médiaire de la base : deux près de la ligne médiane, souvent liées aux autres. Elytres d'un jaune pâle, ornées d'une bordure périphérique, et chacune de cinq taches d'un noir brun : deux, en carré long près de la*

base: une petite, sur le disque: deux plus postérieures: l'interne, courbée en hameçon à sa partie postéro-externe, ordinairement liée à la troisième par son angle antéro-interne.

Etat normal. *Prothorax* d'un jaune pâle, marqué de quatre taches noires: les deux postérieures presque liées ou liées à la base, et dans ce dernier cas constituant une bordure basilaire, couvrant la moitié médiaire du bord postérieur, étroite au devant de l'écusson, graduellement dilatée de dedans en dehors de chaque côté de ce point: les antérieures, situées, vers la moitié de la longueur, de chaque côté de la ligne médiane, parfois liées chacune à l'angle antéro-externe des postérieures qui leur correspondent respectivement. *Elytres* d'un jaune pâle, ornées chacune d'une bordure périphérique et de cinq taches, noires: la bordure périphérique, étroite en devant, presque réduite au rebord extérieurement, moins étroite postérieurement, constituant sur la suture une bordure commune, à peu près égale à l'écusson en devant et vers les trois quarts, graduellement et faiblement moins étroite dans le milieu, légèrement renflée en ovale avant l'extrémité: les première et deuxième taches, formant avec leurs pareilles une rangée transversale: la deuxième ou externe, couvrant le calus de sa partie antérieure, prolongée environ jusqu'aux deux cinquièmes, une fois plus longue que large: la première, plus étroite, au moins aussi longue, située entre la deuxième et la bordure suturale: la cinquième, située en arrière de la deuxième, en carré allongé, couvrant de la moitié aux trois quarts environ de la longueur: la quatrième, aussi voisine de la suture que la première, en forme de hameçon, postérieurement recourbée du côté externe, naissant au niveau de la moitié de la cinquième, plus postérieurement prolongée de la moitié environ de la longueur de celle-ci: la troisième, la plus petite, carrée ou presque ponctiforme, située sur le disque, à égale distance des première, deuxième et cinquième, liée ou à peu près à l'angle antéro-externe de la quatrième.

Long. 0,0056 (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale: luisant, pointillé. *Tête*

d'un jaune pâle, marquée près de la suture frontale de deux points bruns, souvent dilatés et constituant une tache brune ou d'un brun rougeâtre. *Antennes* et *palpes* jaunes. *Prothorax* parfois d'un rouge brun entre les taches, par l'effet de l'extension de la matière colorante de celles-ci. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à leur extrémité. *Dessous du corps* d'un brun noir sur la poitrine, brun sur le premier arceau ventral, puis d'un rouge brun, plus clair sur les côtés que sur le disque des autres arceaux. *Pieds* jaunes.

Patrie : Ste-Catherine (Brésil), (collect. Deyrolle).

Page 590.

30B **Cleothera octupla** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré sur les côtés, d'une bordure jaune moins étroite au bord antérieur. Elytres jaunes, ornées d'une bordure périphérique et chacune de quatre taches, noires : la bordure suturale graduellement un peu plus large dans son milieu : les taches, disposées sur deux rangées, une fois plus longues que larges : l'interne postérieure en forme de pepin : les autres en parallélipipède allongé.*

Etat normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, avancée en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, brusquement rétrécie vers les deux cinquièmes de la longueur et réduite à moins de moitié de sa largeur sur la partie postérieure des bords latéraux. *Elytres* jaunes ou d'un jaune pâle, ornées d'une bordure périphérique et chacune de quatre taches disposées par paires, noires : la bordure périphérique, formant sur la suture une bordure commune, de moitié plus étroite que la base de l'écusson, à l'extrémité de celui-ci, graduellement élargie et de moitié au moins plus large que la base de l'écusson vers la moitié de la longueur, graduellement rétrécie ensuite, réduite au rebord au côté externe, un peu moins étroite à la base, plus large au bord postérieur : les première et deuxième taches, une fois au moins plus longues que larges, formant avec leurs semblables une rangée transversale un peu arquée

en arrière : la première, prolongée du huitième environ presque à la moitié de la longueur, à peine aussi isolée de la bordure suturale que de sa voisine : la deuxième, sur le calus, un peu moins postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée parallèle à la précédente : la troisième ou interne, presque en forme de pepin, un peu obliquement dirigée en dehors, d'arrière en avant, et graduellement rétrécie à son côté interne, du milieu à son bord antérieur : la quatrième, en parallélogramme une fois plus long que large, un peu plus voisine du bord externe que de la troisième.

Long. 0,0028 (1 1/4 l.). Larg. 0,0018 (4/5 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe : finement ponctué, brillant en dessus. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sensiblement sinué au devant de cette troncature. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre d'un rouge brun. *Pieds* d'un jaune ou flave rougeâtre.

Patrie : Ste-Catherine (Brésil), (collect. Deyrolle).

Page 596. — Ligne 12, au lieu de :

soit d'une bordure marginale entière.

Lisez :

soit d'une bordure marginale jaune entière.

Page 599. — Ligne 15, au lieu de : *les secondes, de cinq taches*, lisez : *les secondes, chacune de cinq taches.*

Page 607.

39B **Cleothera scapulata**. *Obtusément et brièvement ovale. Prothorax noir, étroitement bordé de jaune sur les côtés. Elytres noires, à cinq taches jaunes (dont deux unies ensemble): les première et deuxième,*

presque liées à la base : l'interne, semi-orbiculaire : l'externe, en forme de bordure humérale prolongée jusqu'à la quatrième : celle-ci anguleusement dilatée au côté interne : la troisième, subarrondie, un peu moins grosse que la première, formant avec la quatrième et leurs semblables une rangée presque transversale : la cinquième, subapicale, une fois plus large que longue.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0030 (1 1/3 l.).

Patrie : Saint-Paul (Brésil), (collect. Chevrolat).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *Cleoth. humerata* ; elle en diffère par sa première tache des élytres semi-orbiculaire, à peu près liée à l'humérale ; par la troisième un peu moins grosse que la première ; surtout par la quatrième, anguleusement dilatée jusqu'aux deux cinquièmes externes de la largeur, formant une sorte de triangle dont la base joint le rebord et dont le côté postérieur est échancré en arc ; par les troisième et quatrième taches constituant avec leurs semblables une rangée presque transversale ; enfin par la forme de la tache postérieure, sans échancrure en devant.

Je n'ai vu que la ♀. Chez cet exemplaire la tête était noire ; le prothorax de même couleur, paré latéralement d'une bordure jaune, égale en devant aux trois cinquièmes de la largeur comprise entre le bord externe et la sinuosité postoculaire, étendue à peu près en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de suite après, presque de moitié réduite, puis graduellement rétrécie jusqu'à l'angle postérieur. *Cuisses* noires *Jambes* et *tarses* d'un jaune rouge.

39e **Cleothera lividipes.** *Obtusément ovale. Prothorax d'un blanc flavescent, paré d'une bordure basilaire couvrant la moitié médiaire de la base, tantôt tronquée, tantôt rétrécie et avancée presque jusqu'au bord antérieur. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches d'un blanc flavescent : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, orbiculaire, couvrant au moins le quart de la longueur : l'externe, petite : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale arquée en arrière : la cinquième, la plus grosse, couvrant au moins le quart postérieur : le réseau noir, parfois non pro-*

longé jusqu'au bord latéral et rendant incomplètement closes les taches juxta-marginales.

♂. Epimères du médipectus blanches. Ventre de sept arceaux : le sixième échancré.

♀. Epimères du médipectus noires. Ventre de six arceaux.

Etat normal. *Prothorax* d'un blanc sale ou flavescent, avec la partie médiaire, noire : celle-ci, couvrant la moitié médiaire de la base, graduellement rétrécie jusqu'à la moitié de la longueur, avancée ensuite presque jusqu'au bord antérieur d'une manière à peu près parallèle et un peu moins large que le front. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches d'un blanc sale ou flavescent : les première et deuxième, presque liées à la base : la première orbiculaire, un peu moins voisine de la suture que de la base, couvrant environ jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, et au moins le quart de la longueur : la deuxième, vers l'épaule, six ou huit fois plus petite : les troisième et quatrième, constituant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière : la troisième, presque aussi voisine de la suture que la première, orbiculaire ou très-brièvement ovale, couvrant le quart médiaire de la longueur : la quatrième, de moitié plus antérieure et de moitié moins postérieure, orbiculaire, presque liée au rebord marginal, plus grosse que la troisième, à peu près égale à la première : la cinquième, apicale, en laissant noir le rebord, couvrant l'extrémité à partir des cinq septièmes du bord externe et des trois quarts de la suture, dont elle se détache graduellement d'arrière en avant à partir de l'angle sutural.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. La partie noire du prothorax est parfois réduite, surtout chez le ♂, à une bordure noire, couvrant la moitié médiaire de la base, rétrécie d'arrière en avant, tronquée et couvrant à peine le tiers postérieur sur la ligne médiane.

Quelquefois le réseau noir des élytres ne se prolonge pas jusqu'au bord externe, dont il reste distant d'un cinquième environ de la largeur, en sorte que les deuxième, quatrième et cinquième taches sont liées entre elles et constituent une large bordure marginale trifestonnée.

Long. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.). Larg. 0,0022 à 0,0027 (1 à 1 1/4 l.).

Corps obtusément ovale ; pointillé ; luisant. *Tête*, *antennes* et *palpes*, d'un blanc sale ou flavescent. *Yeux* gris, ou noirs après la mort. *Prothorax* tronqué et sensiblement sinué de chaque côté de cette troncature. *Ecusson* noir. *Repli* des élytres, tantôt noir avec une tache antérieure blanche, tantôt, et particulièrement chez le ♂, d'un blanc flavescent. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus et sur le premier arceau ventral, d'un blanc flavescent ou d'un blanc fauve sur le reste.

Patrie : l'Amérique méridionale, (collect. Motschoulsky).

Obs. Les parties noires paraissent être ordinairement plus foncées chez les ♀ que chez les ♂. Quand les parties pectorales et le premier arceau ventral sont très-noirs, les arceaux suivants sont d'un blanc flavescent ; quand les premières parties sont moins fortement colorées, le pigmentum paraît s'être répandu sur les arceaux du ventre qui sont alors testacés ou d'un fauve blanchâtre.

Page 607.

40. **Cleothera decem-signata**. Ligne 18, au lieu de : chaque dent étendue, lisez : chaque dent couvrant à la base depuis.

Obs. L'état normal du prothorax du ♂ doit être caractérisé de la sorte : prothorax flave, paré sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure noire, émettant en devant, jusqu'au sixième antérieur, deux dents obtuses, séparées entre elles sur la ligne médiane par la couleur flave : cette bordure noire, souvent linéairement ou peu distinctement étendue sur le bord postérieur, en dehors des trois cinquièmes médiaires, presque jusqu'aux angles de derrière.

Chez l'exemplaire de la collection Dejean, les dents sont triangulaires, beaucoup plus courtes; mais en l'examinant attentivement, on peut voir d'une manière très-nébuleuse les traces des prolongements que nous venons d'indiquer.

La ♀ a le prothorax noir brun ou brunâtre, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, presque aussi large à la base, un peu anguleusement avancée vers le milieu de sa longueur.

Les taches des élytres varient assez légèrement de forme ; cependant un des caractères propres à faire distinguer cette espèce d'une partie des suivantes, consiste dans la forme de la tache humérale, qui est presque carrée ou parfois plus large que longue, au lieu d'être obtriangulaire.

Patrie : le Brésil, (collect. Chevrolat).

Page 610.

41[B] **Cleothera Raynevalii.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir à la base, largement flave sur les côtés. Elytres noires, ornées de cinq taches : les première et deuxième, subbasilaires : les troisième et quatrième formant avec leurs semblables une rangée transversale vers la moitié : la cinquième, subapicale : la troisième ou interne de la deuxième rangée, rose : les autres, d'un jaune pâle.*

♂. Inconnu.

♀ Tête d'un jaune pâle. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire, d'un jaune pâle sur les côtés : la partie jaune, formant une bordure étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le cinquième externe environ de la base, anguleusement dilatée dans son milieu. Epimères obscures. Ventre de six arceaux.

Etat normal. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches : les première et deuxième à peu près liées à la base : la première, suborbiculaire, presque liée à la base de l'écusson, non étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe excepté à sa partie postérieure, anguleuse au côté interne, couvrant à peine le quart externe de la largeur : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la troisième ou in-

terne, ovale, aussi voisine de la suture que la première, étendue un peu au delà de la moitié de la largeur, couvrant les deux septièmes médiaires de la longueur : la quatrième, liée au rebord externe, anguleuse au côté interne, couvrant à peine plus du cinquième médiaire de la longueur comprise entre l'épaule et l'angle postéro-externe, étendue à peine jusqu'aux deux septièmes externes de la largeur : la cinquième, en parallélipipède transverse, aussi rapprochée de la suture que la troisième, presque liée au rebord externe, très-voisine du bord apical : la deuxième tache, rose : les autres, d'un jaune pâle.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale, pointillé ; luisant ou brillant en dessus. *Antennes* et *palpes* jaunes. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sensiblement sinué au devant de cette troncature. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et parfois plus ou moins sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral : reste du ventre d'un rouge jaune. Côtés de l'antépectus jaunes. *Pieds* d'un jaune rouge.

Patrie : Cayenne, (collect Deyrolle).

J'ai dédié cette belle espèce à M. le comte de Rayneval, ambassadeur de France à Rome, que les sciences naturelles se glorifient de compter au nombre de leurs amis les plus éclairés.

Page 611.

42[B] **Cleothera arcualis**. *Obtusément ovale Prothorax jaune, au moins sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches flaves : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, suborbiculaire, tronquée en devant : l'externe, étroite : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale en arc dirigé en arrière : la troisième, couvrant le quart médiaire de la longueur : la quatrième, plus grande, de moitié plus antérieure et de moitié moins postérieure : la cinquième, subapicale, transverse, échancrée en devant.*

♂. Ventre de sept arceaux : le premier, garni de poils sur sa partie antéro-médiaire : le cinquième, échancré. Epimères des méd et postpectus d'un blanc flavescent.

♀. Ventre de six arceaux : le premier, glabre : le cinquième, non échancré. Epimères obscures ou d'un blanc brunâtre.

Etat normal. *Prothorax* flave, avec la partie médiaire noire : celle-ci, couvrant la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base, graduellement rétrécie jusqu'à la moitié de la longueur où elle occupe les deux cinquièmes médiaires de la largeur, avancée presque jusqu'au bord antérieur, à peine bilobée en devant. *Elytres* noires, parées de cinq taches flaves, ou flaves ornées d'une bordure périphérique et d'un réseau noir : celui-ci divisant la surface de chacune en cinq taches flaves : les première et deuxième presque liées à la base : la première, rapprochée de la suture, suborbiculaire, tronquée en devant, un peu ogivale postérieurement, couvrant à peu près jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, humérale, étroite, à peine aussi longuement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière : la troisième aussi voisine de la suture que la première, c'est-à-dire environ du dixième de la largeur, ovale, dépassant à peine la moitié de la largeur, couvrant le quart médiaire de la longueur : la quatrième, plus grande, de moitié plus antérieure et de moitié moins postérieure, presque en parallélipipède longitudinal émoussé ou subarrondi aux angles, voisine du bord externe : la cinquième, subapicale, transverse, échancrée à son bord antérieur, aussi voisine du bord externe, vers la courbure postéro-externe que du bord postérieur et de la suture près de l'angle apical, graduellement plus distante de la suture d'arrière en avant.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois la partie noire au lieu de s'avancer jusque près du bord antérieur, ne dépasse pas les deux tiers, et se montre presque quadrifestonnée en demi-cercle. Cette variation semble principalement particulière au ♂.

Long. 0,0026 (1 1/5 l.). Larg. 0,0018 (3/4 l.).

Corps obtusément ovale; pointillé; luisant. *Tête, antennes* et *palpes* d'un blanc flavescent. *Ecusson* noir. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, brun, d'un rouge brun ou d'un rouge testacé sur le ventre, avec les deux derniers arceaux parfois d'un jaune testacé. *Pieds* d'un blanc flavescent (♂) ou d'un jaune rouge (♀).

Patrie : l'Amérique méridionale, (collect. Motschoulsky).

Page 613.

45[B] **Cleothera vexata**. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax jaune, paré à la base d'une bordure noire, quadrilobée en devant, couvrant les deux cinquièmes de la longueur. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, presque orbiculaire, étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur ; l'externe, étroite, obtriangulaire : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée en arc dirigé en arrière : l'externe, carrée : l'interne, ovale : la cinquième, subapicale, en carré large.*

Etat normal. *Prothorax* jaune, paré à la base d'une bordure noire, quadrifestonnée en devant, égale aux deux cinquièmes ou trois septièmes de la longueur ; marqué au devant de celle-ci, de chaque côté de la ligne médiane d'une tache d'un rouge brunâtre, qui, chez d'autres individus, peut être représentée par un point brun. *Élytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes ; les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, presque orbiculaire, plus large que longue, presque liée à l'écusson, couvrant environ les deux tiers de la largeur : la deuxième, humérale, étroite, rétrécie d'avant en arrière : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : la troisième ou interne, ovale, aussi voisine de la suture à peu près que la première, couvrant un peu plus du cinquième médiaire de la longueur : la quatrième ou externe, carrée, très-voisine du bord externe, plus an-

térieure de la moitié de la longueur de la troisième : la cinquième, en carré large, très-voisine du bord externe, à peine moins du postérieur, un peu moins rapprochée de la suture que la troisième.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale ; assez convexe : pointillé ; brillant. *Tête*, *antennes* et *palpes* jaunes. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à leur extrémité. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, d'un jaune orangé ou rougeâtre sur le ventre. *Pieds* jaunes.

Patrie : Caracas, dans la Colombie, (collect. Deyrolle).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

Page 613. **Cleothera Levrati.**

Le ♂ de cette espèce m'était inconnu, lorsque je publiai la description de cette espèce. En voici la description :

Tête flave. *Prothorax* ordinairement paré en devant d'une bordure flave graduellement plus étroite ou peu distincte dans son milieu. Cuisses d'un jaune rougeâtre. Ventre de sept arceaux.

Obs. le prothorax, quand la matière noire a acquis tout son développement, offre une partie médiaire noire couvrant près de la moitié médiaire de la largeur, arrondie en devant et avancée dans son milieu à peu près jusqu'au bord antérieur : cette partie noire réduite sur les côtés de cette partie avancée à une bordure basilaire couvrant près de la moitié postérieure de la longueur, et rétrécie d'une manière arquée, à son bord antérieur, en se prolongeant jusqu'à l'angle de derrière ; quand la matière colorante noire est moins intense, on aperçoit sur la ligne médiane une raie moins obscure qui divise en deux la partie avancée ; enfin quand la matière colorante a en partie fait défaut, la région noire est à peu près réduite à une bande basilaire noire, couvrant les deux cinquièmes postérieurs de la longueur. Quelques-unes des taches jaunes des élytres varient aussi plus ou moins. Ainsi la première est parfois semi-orbiculaire ou

presque carrée : la deuxième, quelquefois un peu moins longue et moins détachée du rebord : la quatrième, non liée au bord externe et souvent peu ou point échancrée en devant : la troisième, par sa forme en triangle dirigé en arrière et à côtés curvilignes, est une des plus caractéristiques.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 615.

41[B]. **Cleothera punctum.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, obtriangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité, à peine prolongée jusqu'au bord postérieur* (♀). *Elytres noires, à cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, en ogive postérieurement, prolongée à peine jusqu'au cinquième : l'externe, obtriangulaire, plus longue : les troisième et quatrième, brièvement ovales formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière : la cinquième, à peine échancrée en devant.*

♂. Inconnu.

♀. Tête noire, parée sur le vertex d'une tache ponctiforme jaune. Epimères noires. Pieds d'un jaune roussâtre: cuisses obscures.

Etat normal. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, couvrant du sixième aux trois cinquièmes de la largeur, en ogive postérieurement, prolongée un peu au delà du sixième, à peine jusqu'au cinquième de la longueur : l'externe, couvrant le cinquième de la largeur à la base, rétrécie d'avant en arrière, un peu plus longuement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière : la troisième, brièvement ovale, un peu moins rapprochée de la suture que la première, étendue jusqu'aux trois septièmes de la largeur, couvrant le sixième médiaire de la longueur : la quatrième, à peu près égale, liée au bord externe, plus antérieure du tiers de la longueur de la troisième : la cinquième,

subapicale, transverse, à peine échancrée au bord antérieur, un peu plus rapprochée de la suture que la troisième, séparée du bord externe par un espace un peu plus grand que le juxta-sutural.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale ; convexe ; pointillé ; luisant. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et faiblement sinué de chaque côté, à la base. *Dessous du corps* noir.

Patrie : Saint-Paul, (collect. Chevrolat).

Obs. Elle a de l'analogie avec la *Cl. Levrati* et quelques autres : la forme de la quatrième tache, la disposition arquée en arrière de la rangée formée par les troisième et quatrième taches et par leurs voisines, sert à la faire reconnaître. La tache ponctiforme jaune manque d'ailleurs au vertex (♀) des espèces voisines que j'ai eues sous les yeux.

Page 617.

46. **Cleothera Armandi.**

♂. Tête, palpes et épimères du médipectus flaves ou d'un jaune pâle. Prothorax noir, avec le bord antérieur et les côtés d'un jaune pâle : la partie noire, avancée jusqu'au sixième antérieur, bifestonnée en devant, et formant de chaque côté un angle correspondant à l'angle rentrant de la bordure latérale décrite chez la ♀. Ventre de sept arceaux. Cuisses entièrement d'un jaune rouge.

Dans l'exemplaire soumis à mon examen la tache humérale, rétrécie d'avant en arrière, se prolonge à peu près jusqu'au tiers des élytres.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 618.

46[B]. **Cleothera troglodytes.** *Obtusément ovale. Elytres noires,*

ornées chacune de cinq taches jaunes ou flaves : les première et deuxième, presque liées à la base ; l'interne, la moins petite, postérieurement en ogive : les troisième et quatrième, petites, ponctiformes, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers la moitié de la longueur : la cinquième, plus rapprochée du bord externe que de la suture.

Hyperaspis troglodytes, Dej., in collect.

♂. Tête flave. Prothorax flave sur ses côtés et à sa partie antérieure, noir à la base : la partie noire couvrant le bord postérieur, jusqu'aux angles, arquée et quadrifestonnée en devant : les festons intermédiaires, avancés jusqu'au tiers ou presque jusqu'au quart antérieur. Epimères du médipectus flaves.

♀. Tête noire. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, avancé en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, graduellement rétrécie de là jusqu'aux angles postérieurs.

Etat normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches flaves (♂) ou jaunes (♀) : les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, en ogive postérieurement, à peine prolongée jusqu'au septième de la longueur, un peu plus largement étendue à la base que la moitié de la largeur des élytres, la moins petite de toutes : la deuxième, humérale : les troisième et quatrième, ponctiformes, variant pour la grosseur entre le cinquième et le huitième de la largeur de chaque élytre, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers la moitié de la longueur : la troisième, distante d'un cinquième ou plus de la suture : la quatrième, presque liée au bord externe : la cinquième, ordinairement à peine moins petite que la troisième, rapprochée du bord postérieur, plus voisine du bord externe que de la suture.

Long. 0,0022 (1 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps obtusément ovale ; convexe ; moins finement pointillé sur les élytres que sur le prothorax. *Antennes* et *palpes* flaves ou jaunes. *Dessous du corps* noir. *Pieds* jaunes (♀) ou flaves (♂).

Patrie : les Etats-Unis, (collect. Dejean, Deyrolle).

Obs. Elle se distingue de la *Cl. Billoti*, avec laquelle elle a de l'analogie par sa petitesse, par la situation de la cinquième tache des élytres plus rapprochée du bord externe que de la suture. La ♀ s'en distingue d'ailleurs par sa tête entièrement noire et par la forme de la bordure des côtés du prothorax.

Page 624. — Ligne 27 à 29 au lieu de : anguleusement dilatées chacune vers leur milieu, mais offrant la dilatation du bord antérieur plus externe que celle du bord postérieur, lisez : anguleusement dilatées chacune : l'antérieure, vers les deux tiers de son bord antérieur et le milieu ou un peu moins de son bord postérieur : la seconde, vers le milieu de son bord antérieur et le tiers interne de son bord postérieur.

Page 632.

53[B]. **Cleothera mercabilis** *Obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune d'une bordure externe couvrant les quatre cinquièmes de la longueur et de trois taches, orangées : la bordure, égale environ au dixième de la largeur un peu après l'angle huméral, prolongée en se rétrécissant jusqu'aux deux cinquièmes, obtriangulairement dilatée ensuite : les taches, disposées sur une ligne longitudinale : la première semi-orbiculaire, liée à la base et au côté de l'écusson : la deuxième, ovalaire, oblique, couvrant un peu plus d'un cinquième médiaire de la longueur, presque du tiers à un peu plus de la moitié de la largeur : la troisième, en ovale transverse : la bordure, parfois liée à la première et à la deuxième tache.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure orangée à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de suite après presque de moitié moins large et rétrécie ensuite

jusqu'à l'angle postérieur. Ventres de six arceaux. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un jaune roussâtre.

Etat normal. *Elytres* noires, ornées chacune d'une bordure externe, inégale, postérieurement raccourcie et chacune de trois taches orangées : la bordure, laissant le rebord noir, naissant vers les quatre cinquièmes externes de la base, égale environ au dixième ou au douzième de la largeur vers le dixième de la longueur, graduellement et faiblement rétrécie jusqu'aux deux cinquièmes environ de la longueur, brusquement dilatée dans ce point en forme de triangle dirigé en arrière, couvrant au moins le quart externe de la largeur, et prolongé en se rétrécissant graduellement jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur : les taches, disposées en ligne longitudinale : la première, semi-orbiculaire, couvrant la base depuis les côtés de l'écusson jusqu'aux deux tiers de la largeur : la deuxième, ovalaire, un peu oblique de dehors en dedans et d'avant en arrière, naissant au niveau de la partie obtriangulaire de la bordure, prolongée jusqu'à un peu plus des trois cinquièmes de la longueur, couvrant depuis un peu plus du quart jusqu'à un peu plus de la moitié de la largeur : la troisième, en ovale transverse, une fois environ plus rapprochée du bord apical que de l'extrémité de la deuxième tache, un peu plus rapprochée de la suture que la deuxième, moins voisine du bord externe que de la suture.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la bordure se lie, à la base, avec la première tache, et vers la dilatation obtriangulaire avec la deuxième tache ; les élytres semblent alors noires, ornées chacune d'une bordure marginale, postérieurement raccourcie, de laquelle naissent deux bandes transverses non prolongées jusqu'à la suture, et d'une tache subapicale, orangées.

Long. 0,0039 à 0,0045 (1 3/4 à 2 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.)

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax ; luisant, en dessus. *Prothorax* peu obtus au devant de l'écusson et à peine sinué de

chaque côté de cette partie médiaire. *Ecusson* noir. *Repli* orangé. *Dessous du corps* noir.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 633. — 35. **Cleothera Serval.**

♂. Tête et épimères du médipectus, flaves. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, tantôt paraissant obtriangulaire, rétrécie graduellement jusqu'à l'angle postérieur, ordinairement parallèle ou subparallèle jusqu'à la moitié, puis brusquement rétrécie d'une manière anguleuse ou parfois presque en ligne courbe, jusqu'à l'angle de derrière. Ventre de sept arceaux. Cuisses entièrement d'un rouge jaune.

Les taches varient d'étendue et par suite de forme. Parfois elles sont séparées par un réseau plus ou moins étroit et brun ou d'un brun rougeâtre. La matière colorante semble s'être particulièrement concentrée sur la suture et sur le calus qui semble marqué d'un point noir. L'étroitesse du réseau donne aux taches un développement plus grand. Dans ce cas, la deuxième ou juxta-suturale égale à peu près le tiers médiaire de la longueur, et les autres ont une grandeur proportionnelle.

Patrie : le Brésil ? (collect. Deyrolle).

Obs. Cette espèce me semble, ainsi que je le croyais, devoir être réunie à la *jocosa*.

Page 634.

55[b] **Cleothera limata.** *Obtusément ovale. Élytres noires, ornées chacune de quatre taches jaunes ou d'un roux flave : la première, presque liée à la base et à l'écusson, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, en carré plus large que long, non prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : les deuxième et troisième, formant avec leurs pareilles une rangée presque en demi-cercle dirigé en arrière : l'interne, tronquée*

en devant, arrondie en arrière, naissant un peu avant la moitié: l'externe, assez petite, suborbiculaire, plus antérieure de toute sa longueur: la quatrième, subapicale, transverse, presque parallèle, couvrant les deux tiers médiaires de la largeur.

♂. Inconnu.

♀. Tête noire Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure obtriangulaire, d'un flave roux, étendue à peine en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée, en se rétrécissant graduellement, jusqu'à l'angle postérieur: cette bordure parfois en partie divisée longitudinalement, de manière à constituer une bordure latérale uniformément étroite, une bordure presque semblable en devant, jusqu'à la sinuosité, une ligne longitudinale raccourcie, partant de cette dernière, jaunes ou d'un flave roux. Epimères brunes. Ventre de six arceaux.

Etat normal. *Elytres* noires, ornées chacune de quatre taches jaunes, flaves ou d'un roux flave: la première, à peu près attenante à la base, étendue depuis les côtés de l'écusson jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, en carré plus large que long, non prolongée jusqu'au cinquième de la longueur: les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée très-arquée en arrière, la deuxième ou interne, séparée de la suture, comme la première, par un espace égal à la moitié de la largeur de l'écusson, presque en demi-cercle un peu allongé, tronquée en devant, arrondie postérieurement, naissant un peu avant la moitié de la longueur, prolongée un peu après les trois cinquièmes, étendue jusqu'à plus de la moitié de la largeur: la troisième, de toute sa longueur plus antérieure que la deuxième, subarrondie, assez petite, d'un diamètre égal à peu près au quart de la largeur, moins voisine du bord externe que la deuxième de la suture, parfois paraissant liée à une autre tache très-petite et peu apparente, située entre elle et le bord marginal: la quatrième, voisine du bord apical dont elle est graduellement moins rapprochée vers l'angle sutural, presque parallèle, transverse, une fois environ plus large que longue, couvrant les deux tiers médiaires de la largeur.

Long. 0,0031 (1 2/3 l.). Larg 0,0022 (1 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale; pointillé; luisant ou brillant. *Antennes* et *palpes* d'un roux flave. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sinué de chaque côté de cette troncature. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses postérieurement. *Dessous du corps* noir, avec le ventre moins obscur à la base et graduellement d'un brun jaune et d'un jaune brunâtre à l'extrémité. *Pieds* d'un jaune rouge.

Patrie; le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 634.

55. **Cleothera trivialis.** *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée jusqu'à l'angle de derrière, presque parallèle dans sa première moitie, obtriangulairement rétrécie postérieurement. Elytres noires, ornées de trois taches et d'une bande, jaunes: les première et deuxième taches, à peu près liées à la base: la première, presque orbiculaire, à peine prolongée jusqu'au cinquième de la longueur: la deuxième, obtriangulaire, humérale: la bande, paraissant formée de deux taches unies, constituant avec leurs pareilles une rangée transversale arquée en arrière: la quatrième tache, subapicale, transverse.*

♂. Tête jaune. Prothorax noir, bordé de jaune pâle, en devant et sur les côtés: la bordure antérieure, étroite: chacune des bordures latérales, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée jusqu'à l'angle de derrière, presque parallèle jusqu'au cinquième de la longueur, obtriangulairement rétrécie ensuite jusqu'à son extrémité, avec le bord interne de cette partie échancrée un peu échancré en arc. Epimères des médi et postpectus flaves. Ventre de sept arceaux: les cinquième, sixième et septième échancrés en demi-cercle dans leur milieu.

♀. Inconnue.

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale. *Antennes* et *palpes* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sensiblement sinué de chaque côté de cette troncature, à la base. *Elytres* noires, ornées de quatre ou de cinq taches d'un jaune orangé : les première et deuxième, presque liées à la base: l'interne, subarrondie, un peu plus large que longue, voisine de l'écusson, à peine prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : l'externe, humérale, étroite, obtriangulaire, un peu plus longuement prolongée: les troisième et quatrième, réunies en forme de bande, n'atteignant ni la suture, ni le bord externe, constituant avec leurs pareilles une bande en arc dirigé en arrière: l'interne, ovalaire, à peine moins avancée que la quatrième, près d'une fois plus prolongée en arrière: l'externe, un peu obliquement dirigée de dehors en dedans, d'avant en arrière, mais probablement déformée par son extension: la cinquième, en parallélipipède un peu obliquement transverse, une fois plus large que longue. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, d'un roux bronzé sur le ventre, avec la partie antéro-médiaire de celui-ci nébuleuse. *Pieds* d'un roux orangé.

Patrie : le Brésil, (collect. Chevrolat).

Obs. La bande des élytres est visiblement formée de deux taches liées ensemble : cette supposition, indiquée par le dessin, est appuyée par le raccourcissement de cette bande à ses deux extrémités. Dans ce cas, cette espèce se rapprocherait des *Cleothera Levrati* et *tropicalis*. Elle s'éloigne de celle-là, par son prothorax n'offrant pas la partie antérieure de la tache marginale aussi avancée en dedans et moins en parallélipipède transversal; elle se distingue de la *tropicalis* par sa première tache orbiculaire et non carrée, par la troisième plus postérieurement prolongée, par la cinquième, non échancrée.

Enfin, il ne serait pas impossible que chez la ♀ de cette *C. trivialis*, la tache humérale fît défaut et que le nombre des taches des élytres fût réduit à quatre.

Cette espèce, si c'en est une distincte, réclame de nouvelles observations.

Page 652.

Hyperaspis flavo-guttata, ligne 25, ajoutez à la fin des Obs. sur les *variations des élytres :*

Quelquefois cette bordure se lie postérieurement à la tache subapicale.

Page 661.

Hyperaspis rufo marginata, ligne 22, au lieu de : *bordure d'un roux jaune.*

Lisez : *bordure marginale d'un roux jaune.*

Page 667.

12B. **Hyperaspis Ecoffeti**. *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rougeâtre, couvrant près du quart de la base, rétrécie dans son milieu. Elytres jaunes, ornées d'une bordure suturale naissant à l'extrémité de l'écusson, égale vers le cinquième de la longueur au quart de la largeur, graduellement et faiblement rétrécie, tronquée à son extrémité aux neuf dixièmes des étuis, et chacune d'un rebord externe et de deux taches, noirs : la première, orbiculaire, échancrée postérieurement, couvrant du douzième, aux deux cinquièmes : la deuxième, presque orbiculaire, couvrant de la moitié aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis.*

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Etat normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rougeâtre ou d'un jaune testacé, peu nettement limitée, égale en devant à un peu plus de l'espace compris entre l'angle antérieur et la sinuosité postoculaire, un peu rétrécie dans son milieu, couvrant postérieurement près du quart externe de la base ; très-étroitement de la même couleur en devant, au moins chez le ♂. *Elytres* jaunes, ornées d'une bordure suturale, et chacune d'un rebord

externe et de deux taches, noirs : la bordure suturale, naissant à l'extrémité de l'écusson, arrondie en devant, égale vers le cinquième ou un peu plus de la longueur au quart environ de la largeur, graduellement et assez faiblement rétrécie d'avant en arrière, prolongée environ jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur des étuis, où elle égale les deux septièmes de la largeur, tronquée à son extrémité; la bordure externe, ne couvrant que le rebord : la première tache, orbiculaire, échancrée postérieurement, couvrant le calus, depuis le douzième jusqu'aux deux cinquièmes ou environ de la longueur et plus de la moitié de la largeur, à égale distance de la bordure suturale et du rebord externe : la deuxième tache, presque orbiculaire, située après la première, un peu moins large que celle-ci, séparée de la suture et du rebord externe par un espace à peu près aussi étroit que la première, couvrant de la moitié aux quatre cinquièmes environ de la longueur.

Long 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0, 0028 (1 1/4 l.).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant. *Tête* jaune(♂). *Palpes* et *antennes* d'un jaune rouge. *Prothorax* rayé d'une ligne au devant du bord postérieur, tronqué au devant de l'écusson, déclive postérieurement à cette troncature. *Ecusson* en triangle presque équilatéral; noir. *Elytres* obtuses postérieurement : repli, d'un rouge testacé. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales. *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

J'ai dédié cette espèce à M. Ecoffet, directeur des contributions indirectes à Nîmes, à qui la science doit la découverte de plusieurs Coléoptères nouveaux.

Page 669.

14[B]. **Hyperaspis quadrina**. *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un flave blanchâtre. Elytres d'un blanc flave, ornées d'une bordure suturale raccourcie, et chacune de deux grosses taches presque carrées, noires.*

Etat normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un flave blanchâtre ou d'un blanc flave, couvrant le bord antérieur jusqu'à la sinuosité postoculaire ou même au delà, le tiers externe environ de la moitié de la base, rétrécie un peu après le milieu, par une dilatation anguleuse de la partie noire. *Elytres* d'un blanc flavescent, à rebord extérieur obscur, ornées d'une bordure suturale raccourcie et chacune de deux grosses taches presque carrées, noires : la bordure, nulle ou réduite au rebord jusqu'au sixième ou presque au cinquième de la longueur des élytres, brusquement égale au cinquième de la largeur de chaque étui, prolongée sur une largeur pareille jusqu'aux sept huitièmes environ de la suture : la première tache, couvrant le calus, prolongée du douzième au tiers environ de la longueur, et des deux cinquièmes aux sept huitièmes à peu près de la largeur, un peu plus rapprochée de la bordure suturale que de la base et du bord externe : la deuxième tache, à peine moins grosse, située sur la même ligne longitudinale, de la moitié environ aux quatre cinquièmes de la longueur.

Long 0.0033 (1/2 l.). Larg. 0.0026 (1 1/3 l.).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; à peine moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes* d'un blanc flavescent. *Prothorax* légèrement rebordé ou rayé d'une ligne légère à son bord postérieur, ordinairement tronqué et déclive au devant de l'écusson postérieurement à cette ligne. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité. *Dessous du corps* noir, avec les côtés du ventre d'un flave orangé. *Pieds* de même couleur, avec la base des cuisses plus foncée que l'extrémité.

Patrie : Sainte Catherine (Brésil), (collect. Deyrolle).

Page 673. **H. sex-pustulata**, ligne 13, au lieu de ♂, inconnu.

Mettez :

♂ Tête d'un jaune pâle, avec le bord postérieur noir. Prothorax

paré en devant d'une bordure jaune assez étroite. Cuisses et jambes antérieures flaves, avec l'arête obscure.

Patrie : la Mongolie, (collect. de M. le comte de Mannerheim).

Obs. La Géorgie paraît n'être pas sa patrie.

L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux présente avec celui que j'ai décrit quelques faibles différences que la phrase suivante fera suffisamment connaître :

Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de largeur égale. Elytres noires, ornées chacune de trois taches d'un jaune pâle : la première, ponctiforme, couvrant un peu plus du quart médiaire de la largeur, depuis le septième jusques à un peu moins du tiers de la longueur : la deuxième, semi-orbiculaire, liée au bord marginal des trois dixièmes à la moitié : la troisième, en ovoïde transverse, plus étroite du côté externe, couvrant environ les deux tiers médiaires de la largeur, depuis les deux tiers ou un peu plus jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur.

Page 674.

18B **Hyperaspis Guillardi.** *Obtusément ovale; d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, étendue en devant à peu près jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base ou presque jusqu'à celle-ci, dont elle couvre le septième externe. Elytres ornées chacune de trois gouttes d'un jaune pâle; la première, du sixième au tiers de la longueur, brièvement ovale ou suborbiculaire, couvrant le quart médiaire de la largeur : la deuxième, semi-orbiculaire, liée au rebord externe, couvrant le quart médiaire de l'espace compris entre l'angle huméral et la courbure postéro-externe : la troisième, ponctiforme, couvrant du quart aux trois cinquièmes de la largeur, près du bord postérieur, dont elle est aussi éloignée que de la suture.*

Long. 0,0050 (1 1/3 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Je n'ai vu que la ♀. Elle a la tête noire ; le dessous du corps et les cuisses bruns ou noirs : le bord postérieur des arceaux du ventre et les jambes d'un flave testacé.

PATRIE : la Daourie, (collect. Motschoulsky).

Je l'ai dédiée à M. Louis Guillard, membre de l'Académie de Lyon, l'un de nos chefs d'institution les plus distingués, et entomologiste instruit.

Page 677. — Ajoutez à la synonymie de l'*Hyperaspis 4-oculata*, après la ligne 6 :

Exochomus quadrioculatus (ESCHSCHOLTZ) MOTSCHOULSKY Observ. etc., in Bullet. de la Soc. imp. des nat. de Mosc. (1845) n° 4 p. 383, 79 (♀).

Page 679.

24B. **Hyperaspis inaudax**. *Obtusément ovale ; d'un noir luisant, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rouge, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, un peu arquée à son côté interne, couvrant le sixième externe de la base. Elytres ornées chacune de deux taches d'un jaune rouge : la première, petite, ponctiforme, au tiers de la longueur, et du tiers aux quatre septièmes de la largeur : la deuxième, en ovale transversal, du tiers interne presque jusqu'à la sinuosité postoculaire.*

Hyperaspis inaudax, V. DE MOTSCHOULSKY, *in* collect.

♀. Tête noire. Jambes d'un jaune rougeâtre, avec l'arête noirâtre.

Long 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0025 (1 1/8 l.).

PATRIE le Caucase, (collect. Motschoulsky).

Page 681. — Ligne première, rectifiez de la manière suivante la synonymie de l'*Hyperaspis vittifera* :

Coccinella vittata, Gebler, Characteristik etc., in Bullet. de l'acad. imp. de sciences de Saint-Petersb. t. 3. n° 7 p. 106. 34. Suivant M. de Motschoulsky.

Obs. Le nom de *vittifera* doit néanmoins rester dans la science, Fabricius ayant plus antérieurement appliqué l'épithète de *vittata* à une autre *Coccinella*.

Page 684. — **Hyperaspis inedita.**

La collection de M. Deyrolle m'a offert un exemplaire qui semblerait devoir constituer une espèce particulière (*H. mendica*), distincte de celle que j'ai décrite sous le nom d'*inedita*, mais qui me paraît, malgré les différences que je vais signaler, n'être qu'une variété de celle-ci.

♂ *Tête* flave. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, anguleusement un peu dilatée vers le milieu de sa longueur, puis rétrécie à partir de ce point, jusqu'à l'angle postérieur qu'elle atteint à peine. *Élytres* noires, ornées d'une tache rouge, située à la même place que celle de l'*inedita*, mais orbiculaire, au lieu d'être oblique, et à peine moins rapprochée du bord externe.

Patrie : Hong-Kong, (collect. Deyrolle).

Cet exemplaire serait vraisemblablement le ♂ de l'*inedita* qui m'était inconnu.

Page 692.

41[B] **Hyperaspis pseudopustulata.** *Obtusément ovale, d'un noir luisant, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rouge, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base dont elle couvre le huitième de la largeur. Elytres ornées chacune d'une tache jaune, subarrondie, étendue des deux cinquièmes internes presque jusqu'à l'angle postéro-externe, un peu plus rapprochée du bord postérieur que de la suture.*

Hyperaspis pseudo-pustulata, V. de Motschoulsky, in collect.

♀ Tête noire. Dessous du corps et cuisses noires. Jambes et tarses d'un flave testacé.

Long. 0,0030 (1 2/5 l.).

Patrie : la Russie méridionale orientale, (collect. Motschoulsky).

Obs. Elle doit être placée avant l'*H. guttata* dont elle se rapproche beaucoup.

Page 696. — Ajoutez au tableau synoptique, à la deuxième accolade, le mot :

Antennes

avant ceux de :

insérées vers la partie antéro-interne, etc.

Page 699. — Après la ligne 13, ajoutez aux variations de la *Chnootriba similis* :

Première tache dilatée à son angle postéro-externe et unie à la tache scutellaire par son angle interne: deuxième et troisième taches, unies en forme de bande liée au prolongement de l'angle postéro-externe de la première, et unie à la cinquième : quatrième tache, joignant la suture (♂).

Patrie : Abyssinie (Saucerotte).

Page 708. — Ligne 33, c'est-à-dire celle qui précède l'avant dernière, au lieu de : bande suturale, lisez : bordure suturale.

Page 709. — Ligne 12, au lieu de bordure antérieure, lisez : bordure extérieure.

Page 710.

6B. **Epilachna nigrofasciata**. *Ovalaire ; pubescente. Elytres*

subcordiformes; d'un roux ou flave testacé, ornées chacune d'une bordure extérieure couvrant la tranche et un peu plus développée postérieurement, d'une bordure suturale presque nulle après la moitié, et de trois bandes, noires: la première, naissant de l'épaule où elle couvre le cinquième externe de la longueur, un peu obliquement prolongée vers la suture: la deuxième, plus étroite, un peu arcuément transversale, vers le milieu: la troisième, vers les trois quarts, renflée et raccourcie au côté interne.

Epilachna nigrofasciata, Perroud, in collect.

Etat normal. *Prothorax* noir ou d'un noir verdâtre. *Elytres* d'un roux testacé ou d'un roux orangé, ornées d'une bordure suturale presque nulle après les deux tiers, d'une bordure externe, et de trois bandes, noires ou d'un noir verdâtre: la bordure suturale, à peine plus large en devant que la base de l'écusson, confondue à l'extrémité de celui-ci avec la bande antérieure, étroite entre les deux premières bandes, presque nulle ou réduite au rebord après les deux tiers: la bordure externe, couvrant la tranche et un peu plus développée vers l'angle sutural où elle égale un dixième ou un douzième de la suture: la première bande, naissant de l'épaule où elle se confond avec la bordure externe, couvrant la partie externe, de la base jusqu'à l'angle postérieur du prothorax et le bord latéral jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur, obliquement prolongée jusqu'à la suture qu'elle couvre depuis l'extrémité de l'écusson jusqu'au tiers environ de la longueur, où elle forme avec sa pareille un angle dirigé en arrière, laissant entre elle et la base un espace aréolaire en ovale transversal prolongé depuis l'écusson presque jusqu'au calus: la deuxième bande, liée à la bordure externe vers le milieu de la longueur, triangulairement élargie à son côté extérieur, transversalement prolongée jusqu'à la suture, en ligne à peine courbe, subgraduellement plus étroite et un peu plus postérieure à son côté interne: la troisième bande, naissant de la bordure externe, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur, transversalement prolongée, en se renflant graduellement, jusqu'au cinquième interne de la largeur.

Long. 0,0112 (5 l.). Larg. 0,0084 (3 3/4 l.).

Corps ovalaire; pointillé; peu densement garni d'un duvet cendré. *Tête* noire: bord antérieur du labre et de l'épistome, d'un roux flave ou testacé. *Antennes* et *palpes* noirs: les premières, avec les deuxième à huitième articles d'un testacé roux livide, au moins d'un côté: les seconds, avec une partie de quelques-uns de leurs articles d'un roux testacé. *Prothorax* en angle dirigé en arrière, tronqué ou émoussé au devant de l'écusson, et assez faiblement sinueux près des angles postérieurs, à la base; très-émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; élargi en arc déprimé sur les côtés; médiocrement convexe; moins déclive sur les côtés du disque et latéralement relevé en large gouttière; noir. *Ecusson* en triangle plus long que large; noir. *Elytres* arrondies aux épaules, offrant vers le quart ou le tiers leur plus grande largeur, rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et plus sensiblement de là à l'extrémité qui est en ogive; offrant à partir du tiers ou de la moitié externe de la base une gouttière offrant un rebord subhorizontal égal vers le tiers au dixième ou au douzième de la largeur de l'élytre, rétréci ensuite et nul ou à peu près vers l'angle sutural: repli d'un roux testacé bordé extérieurement de noir. *Dessous du corps* et *pieds* noirs.

Patrie: la Colombie, (collect. Perroud).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*E. cruciata* dont elle diffère par sa bande antérieure prolongée jusqu'à la suture; par sa bande médiaire longitudinalement moins développée, moins droite transversalement et aboutissant à la suture un peu plus postérieurement; par l'existence d'une troisième bande; par la bordure externe beaucoup moins développée à l'angle sutural et ne constituant pas une tache apicale: la troisième bande ne peut pas être regardée comme un démembrement de cette tache, qui serait alors beaucoup plus développée que chez l'*E. cruciata*.

Page 712.

7B **Epilachna indiscreta**. *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un*

rouge testacé, orné de trois bandes longitudinales noires. Elytres subcordiformes ; à rebord latéral en gouttière ; noires, ornées chacune de deux taches d'un rouge testacé : la première, basilaire, enclose entre le calus et l'écusson, presque semi-orbiculaire, bidentée postérieurement : la deuxième, oblique, liée à la gouttière vers le quart de la longueur, à peine étendue au delà des deux septièmes externes.

Long. 0,0082 (3 3/5 l.). Larg. 0.0067 (3 l.), vers les épaules.

Corps ovalaire; pubescent. *Tête*, *antennes* et *palpes*, d'un rouge testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, à la base ; sensiblement relevé sur les côtés ; d'un rouge testacé, orné de trois bandes longitudinales noires : la médiaire, couvrant les deux septièmes médiaires de la largeur: chacune des latérales moins large, non avancée jusqu'au bord antérieur et laissant le rebord latéral et moins distinctement la base, de couleur foncière. *Elytres* subcordiformes ; relevées en gouttière, naissant vers la moitié externe de la base, plus profonde un peu après les épaules, graduellement affaiblie postérieurement ; noires, ornées chacune de deux taches d'un rouge testacé : la première, couvrant la base, depuis le calus huméral jusqu'à l'écusson, faiblement plus prolongée en arrière que le bord postérieur du calus, bidentée : la deuxième, presque ovalaire, ou plutôt en parallélogramme à angles inégaux, naissant près de la gouttière vers le quart de la longueur, dirigée en arrière d'une manière transversalement oblique, jusqu'aux deux septièmes externes de la largeur environ ; offrant en outre la suture, surtout vers son extrémité et le bord postérieur moins étroitement, rougeâtres ou d'un rouge testacé. *Repli* noirâtre, avec la moitié interne d'un fauve testacé. *Dessous du corps* testacé sur l'antépectus, noir sur le reste, avec les épimères des médi et postpectus, une tache près du bord latéral de chaque arceau et l'extrémité, d'un rouge testacé. *Pieds* de cette dernière couleur.

Patrie : la Colombie, découverte par M. Goudot, (collection Deyrolle).

Obs Peut-être n'est-elle qu'une variété par excès d'une espèce que je ne connais pas ; mais elle semble néanmoins distincte de

toutes les autres espèces ayant comme elle les élytres subcordiformes, par son prothorax d'un rouge testacé à trois bandes noires.

Page 713.

8B. **Epilachna pandora**. *Ovalaire ; pubescente. Prothorax noir sur le quart médiaire de la largeur, jaune latéralement. Elytres noires, ornées chacune de trois grosses taches : les deux premières, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée en arrière : l'interne, d'un rouge testacé, constituant avec sa pareille une tache commune, échancrée au milieu de son bord antérieur : l'externe, liée au bord marginal, ovale, jaune : la troisième tache, d'un rouge testacé, en arc transversal obliquement dirigé en arrière, des trois cinquièmes de la suture aux cinq septièmes environ du bord externe.*

Etat normal. *Prothorax* longitudinalement noir, sur le quart médiaire de sa largeur ; d'un jaune en partie tirant sur l'orangé, sur les côtés. *Elytres* noires, ornées chacune de trois grosses taches : les deux premières, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu arquée en arrière : l'interne, d'un rouge testacé, couvrant environ du sixième aux deux cinquièmes de la longueur, et la moitié interne de la largeur de chaque étui, subarrondie, étendue sur les deux tiers postérieurs de son côté interne jusqu'à la suture, où elle forme avec sa semblable une tache commune assez profondément échancrée dans son milieu ; l'externe, jaune ou d'un jaune en partie tirant sur l'orangé, séparée de la précédente par un espace à peu près égal au huitième de la largeur, ovale ou suborbiculaire, couvrant le bord externe depuis le septième presque jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième, d'un rouge testacé, en arc transversal obliquement dirigé en arrière, d'une part presque liée à la suture à son côté interne, des trois cinquièmes aux trois quarts environ de celle-ci, unie d'autre part au bord externe, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur, offrant vers les deux septièmes internes de la largeur de chaque élytre son plus grand développement longitudinal, couvrant environ dans ce poin

des quatre septièmes aux quatre cinquièmes à peu près de la longueur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'au bord externe, où elle ne couvre guère qu'un huitième de la longueur.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.). Larg. 0,0067 à 0,0074 (3 à 3 1/3 l.).

Corps en ovale irrégulier ; convexe ; pointillé sur le prothorax, peu densement ponctué sur les élytres ; garni d'un duvet cendré sur les élytres et sur le milieu du prothorax, et d'un duvet jaune sur les côtés de celui-ci. *Tête* d'un rouge testacé. *Antennes* d'un rouge testacé, à massue noire. *Prothorax* en angle très-ouvert et à peine bissinueux à la base, élargi en ligne courbe depuis l'angle antérieur, jusqu'à la moitié de ses côtés, subparallèle ou légèrement rétréci ensuite ; moins déclive, mais non relevé sur les côtés; à angles postérieurs peu ou point émoussés. *Elytres* des trois quarts au moins plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure ; irrégulièrement subcordiformes, arrondies aux épaules, rétrécies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes, et plus sensiblement delà à l'extrémité qui est généralement en ogive. *Repli* d'un jaune flave sur les parties correspondant aux taches, et sur la majeure partie correspondant à l'épaule, noir sur le reste. *Dessous du corps* et *pieds*, noirs : côtés du ventre d'un roux orangé : la partie noire médiaire du ventre ne se prolongeant pas parfois au delà du deuxième arceau. *Plaques abdominales* en demi-cercle, prolongées à peine au delà de la moitié de l'arceau.

Patrie : Nouvelle-Hollande, (collect. Chevrolat, Deyrolle).

Page 717.

11B. **Epilachna tricincta** Montrousier. *Ovalaire ; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé au moins sur son tiers médiaire, jaune pâle sur les côtés. Elytres irrégulièrement subcordiformes ; ornées chacune d'une bande basilaire, d'une médiaire et d'une tache apicale, noires : la bande basilaire, entaillée entre la suture et la moitié de son bord postérieur, couvrant environ le cinquième de la longueur : la bande mé-*

diaire, avancée anguleusement vers les trois cinquièmes de son bord antérieur, en angle rentrant vers les deux cinquièmes de son bord postérieur : la tache, en carré long : le reste de la surface d'un roux testacé sur les deux tiers internes, d'un jaune pâle extérieurement.

Coccinella tricincta, Montrousier, Faune de Woodlark, n° 161.

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge testacé sur son tiers ou sur ses trois cinquièmes médiaires, graduellement plus clair en devant et d'un jaune pâle sur les côtés. *Elytres* ornées d'une bande transversale basilaire, d'une seconde vers le milieu, d'une tache à l'extrémité, noires, et de deux bandes d'un roux fauve sur les deux tiers internes, d'un jaune flave sur le tiers externe : la bande basilaire, couvrant jusque un peu au delà de la partie postérieure du calus, rétrécie entre celui-ci et le bord externe, entaillée à son bord postérieur entre les trois cinquièmes de la largeur et la suture, prolongée près de celle-ci, sur chaque élytre, en forme de dent obtuse jusqu'au cinquième environ de la longueur : la deuxième bande, noire couvrant au bord externe depuis les deux cinquièmes jusqu'à un peu plus des trois cinquièmes, et à la suture depuis la moitié jusqu'aux trois cinquièmes environ, entaillée ou en angle rentrant vers les deux cinquièmes internes de son bord postérieur, avancée en forme de dent vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la largeur, à son bord antérieur : la tache apicale, en carré long, joignant la suture : l'espace compris entre la bande noire basilaire et la bande noire médiaire, constituant une bande transversale formant avec sa semblable une sorte d'arc dirigé en arrière, d'un roux fauve sur la moitié ou les trois cinquièmes internes, d'un jaune pâle sur le tiers externe : cette partie constituant une tache ovalaire assez tranchée : l'espace compris entre la bande noire médiaire et la tache apicale constituant, sur chaque élytre, une bande transversale anguleuse en devant, en angle rentrant en arrière, d'un roux testacé vers la suture, graduellement jaune sur le tiers externe.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les côtés du prothorax sont plus ou moins largement jaunes.

La bande noire médiaire des élytres paraît souvent comme divisée vers le milieu ou un peu moins de la largeur et formée de deux taches : l'interne en triangle obliquement transverse. Ces bandes varient un peu dans leur développement.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0,0059 (2 2/3 l.).

Corps ovalaire ; convexe ; pointillé sur le prothorax, ponctué sur les élytres ; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert et tronqué au devant de l'écusson, à la base ; arrondi sur la moitié antérieure de ses côtés, faiblement rétréci ensuite ; moins déclive, mais non relevé sur les côtés ; à angles postérieurs émoussés. *Elytres* irrégulièrement subcordiformes, arrondies aux épaules, offrant vers le quart leur plus grande largeur, rétrécies en ligne droite jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement. Repli d'un flave testacé, marqué d'une tache noire, des deux aux trois cinquièmes. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux fauve testacé, plus obscur ou moins clair sur les médi et postpectus. *Plaques abdominales* en demi-cercle, prolongées à peine au delà de la moitié de l'arceau.

Patrie : l'île de Woodlarck, (collect. RR. PP. Maristes.)

Page 723.

J'avais signalé à la fin de l'*Epilachna Bomplandi* une variété singulière, ayant les élytres rétrécies à partir du tiers de la longueur et terminées en pointes, disposition qui donne à l'insecte un faciès particulier. J'ai eu, depuis ce temps, l'occasion de revoir plusieurs autres individus semblables, ce qui semblerait indiquer une espèce particulière, à laquelle je donne le nom d'*Epilachna acuminata*.

Page 742. — **Epilachna 14-signata**. Ajoutez à la fin de la description.

Obs. Quand la matière colorante noire n'a pas été produite en

assez grande quantité, les élytres sont d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre, ornées, dans leur périphérie, d'une bordure noire, et les taches sont d'un flave testacé ou d'un flave rougeâtre, parfois assez faiblement distinctes.

Obs. *L'Epilachna argiola* que j'ai décrite comme ayant le dessus du corps d'un rouge testacé ou d'un rouge brunâtre, doit, probablement, dans l'état normal, avoir le dessus du corps noir.

Page 748.

Epilachna Delessertii. Après la ligne 20, ajoutez :

Var. A. Les deux aréoles antérieures de chaque élytre sont parfois réduites à une seule, par la disposition de la bande noire longitudinale qui les séparait.

Page 750.

38. **Epilachna Parryi**. Premier mot de la septième ligne de la phrase diagnostique, au lieu de : *deuxième bande* , lisez : *première bande*.

Avant dernière ligne, au lieu de : un peu après la cinquième, lisez : un peu après le cinquième de la longueur.

Page 751. — Ligne 6, au lieu de : deuxième bande transversale, lisez : première bande transversale.

Page 752. — **Epilachna nigritarsis**. Ajoutez après la description :

Obs. Peut-être cette espèce doit-elle être réunie à l'*E. lupina*. Diverses variétés que j'ai eues sous les yeux, me portent à le croire. Le prothorax offre parfois, au devant de l'écusson, de chaque côté de la ligne médiane, un trait noir ou obscur, formant avec son pareil une sorte de V très-ouvert. Le réseau des élytres est plus ou moins

complet ; ainsi, la bordure suturale se prolonge plus ou moins, quoique ordinairement nulle, ou presque nulle vers le milieu de la deuxième aréole juxta-suturale : les troisième et quatrième bandes transversales, tantôt très-visiblement réunies en demi cercle près de la suture, ne se lient pas entre elles chez d'autres individus : la quatrième bande, dans le premier cas, atteint ordinairement le bord marginal; dans le second, elle en reste plus ou moins distante. Enfin chez les individus offrant le réseau plus complet et plus foncé, le dessous du corps et les pieds sont eux-mêmes presque entièrement bruns ou noirâtres. Les plaques abdominales sont en ogive tronquée, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

Dans tous les cas, rectifiez la description des *E. nigritarsis* et *lupina*, comme celle de l'*E. Parryi*, c'est-à-dire, au lieu de faire partir la bande longitudinale externe des élytres de la deuxième bande transversale, faites-la partir de la première.

Page 753. — **Epilachna Bregei.** Rectifiez de la manière suivante la phrase diagnostique :

Ovalaire ; pubescente. Prothorax d'un roux testacé ou d'un roux jaunâtre, parfois sans taches, d'autres fois marqué de chaque côté de la ligne médiane de quatre points noirs disposés en croix. Elytres blondes ou d'un blond cendré, ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale, étroite, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes : 2° d'un rebord externe : 3° de quatre bandes transversales : 4° de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, depuis la base jusqu'au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, depuis le tiers externe de la première bande, jusqu'au milieu de la quatrième : 5° d'un trait basilaire, passant sur le calus et prolongé presque jusqu'à la première bande transversale : ce réseau, divisant la surface de chacune en onze aréoles: 3 (*les deux externes ordinairement incomplétement closes*): 3, 2, 2, 1.

Ajoutez à la fin de la page :

Obs. Cette espèce offre non-seulement sur le prothorax les varia-

tions indiquées dans la phrase diagnostique ; mais le dessous du corps et les pieds sont parfois presque entièrement bruns ou noirâtres.

Malgré son analogie avec l'*E. lupina,* elle se distingue de celle ci, outre les caractères indiqués, par la forme de ses plaques abdominales, régulièrement arrondies postérieurement, au lieu d'être en ogive ou presque en forme de V obtus ou tronqué ; elles sont prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.

Page 754. — **Epilachna camina**, septième ligne de la phrase diagnostique, au lieu de : *deuxième bande*, lisez : *première bande.*

Page 763. — **Epilachna consputa**, troisième ligne de la phrase diagnostique, au lieu de : *première*, *cinquième* et *septième*, lisez : *première* et *cinquième.*

Page 764. — **Epilachna signatipennis**, ligne antépénultième, au lieu de : chacune de deux taches, lisez : chacune de quatre taches.

Page 767. — Ajoutez après la ligne 7.

E^B. Elytres arrondies aux épaules, ornées d'une bordure externe et chacune de sept taches en partie subtriangulaires ou peu arrondies, noires.

50^B. **Epilachna bis-septem-notata**. *Ovalaire ; d'un rouge testacé fauve, en dessus. Prothorax sans tache. Elytres ornées d'une bordure externe étroite, et chacune de sept taches subarrondies, noires : les première, troisième, cinquième et septième, voisines de la suture : la première, après l'écusson : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, voisines, en rangée transversale vers les trois septièmes : les cinquième et sixième, en rangée semblable vers les deux tiers ou un peu avant : la sixième, voisine du bord externe : la septième, vers l'angle sutural.*

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* d'un rouge testacé fauve : le premier, sans taches: les secondes, ornées d'une bordure externe, et chacune de sept taches subarrondies, noires : la bordure, couvrant la gouttière dans la première moitié et réduite comme elle au rebord dans la seconde : la première tache, presque carrée, située très-près de la suture, un peu au dessous de l'écusson, séparée de la base par un espace égal à son diamètre, égal environ au cinquième ou un peu plus de la largeur : la deuxième, couvrant le calus et ordinairement avancée jusqu'à la base : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois cinquièmes de la longueur : la troisième, subarrondie ou obtriangulaire, en ligne droite au côté interne, aussi voisine de la suture que la première, un peu plus grosse que celle-ci : la quatrième, plus rapprochée de la troisième que celle-ci l'est de la suture, à peu près de même grosseur, ovalaire, dépassant faiblement à son côté externe la moitié interne de la largeur de l'élytre : les cinquième et sixième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur : la cinquième, aussi voisine de la suture que les première et troisième, subarrondie, égale au moins au tiers de la largeur dans ce point : la sixième, presque en parallélipipède transversal et un peu oblique, voisine du bord externe, séparée de la cinquième par un sixième de la largeur : la septième, obtriangulaire, presque aussi voisine de la suture que les première, troisième et cinquième, un peu moins voisine de l'angle apical et du bord externe.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Corps ovalaire ; médiocrement convexe; d'un rouge testacé fauve, en dessus. *Tête* de même couleur : extrémité des antennes et des palpes, noire. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus ou tronqué au devant de l'écusson et sinué près de chaque angle postérieur, à la base; sensiblement relevé sur les côtés. *Ecusson* fauve. *Elytres* arrondies à la base à partir des angles du prothorax; plus larges vers le cinquième de leur longueur, rétrécies ensuite et plus fortement dans le dernier tiers, en ogive à celui-ci; munies d'une gouttière peu

large vers le cinquième de la longueur, rétrécie de là à la moitié et réduite ensuite au rebord : repli fauve, bordé de noir extérieurement. *Dessous du corps* et *pieds* noirs : les antérieurs, d'un rouge testacé à la base.

Patrie : les plateaux élevés de l'Abyssinie, (collect. Saucerotte).

Page 769. — Au lieu de : 52. **E. Enneasticta**, lisez : **E. Endecasticta**

Obs. Cette espèce, suivant M. le docteur Rosenhauer, serait l'*Epilachna affinis* du catalogue de Sturm.

Page 771.

52B. **Epilachna stulta**. *Ovalaire ; pubescente ; d'un rouge brunâtre, en dessus. Prothorax ordinairement marqué d'une tache noire sur la ligne médiane. Elytres arrondies à la base à partir du côte interne du calus, subsinuées un peu avant le milieu des côtés ; ornées chacune de six taches ponctiformes, noires : les première et cinquième, isolées de la suture : la première, postérieure à l'écusson ; les cinquième et troisième, en ligne droite avec l'angle postérieur du prothorax.*

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge testacé, plus pâle sur les côtés; marqué d'une tache noire ou noirâtre, du tiers aux quatre cinquièmes de la ligne médiane. *Elytres* d'un rouge plus prononcé que le prothorax ; ornées chacune de six taches ponctiformes noires : la première, ordinairement un peu oblique, située après l'écusson et isolée de la suture du tiers au moins de son diamètre : la deuxième, sur le calus : la troisième, transverse, élargie de dedans en dehors, presque en triangle transverse, étendue du cinquième environ à la moitié de la largeur : la quatrième, plus postérieure de la moitié environ de son diamètre longitudinal, commençant aux deux tiers ou un peu plus de la largeur, tantôt arrivant à peine à la gouttière, tantôt prolongée jusqu'au bord externe : la

quatrième, subarrondie ou à peine en ovale transverse, située vers les quatre cinquièmes de la longueur, couvrant depuis la moitié jusqu'aux quatre cinquièmes de la largeur.

Obs. La tache noire du prothorax disparaît parfois.

Long. 0,0078 à 0,0087 (3 1/2 à 3 7/8 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.)

Corps ovalaire; médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, fin et court, en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes* de la couleur du prothorax : celui-ci, en angle très-ouvert et dirigé en arrière à la base, peu obtus au devant de l'écusson; sensiblement moins déclive sur les côtés, et légèrement relevé à ceux-ci. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au niveau du côté interne du calus, arrondies aux épaules à partir de ce point; irrégulièrement subcordiformes, offrant vers les deux septièmes leur plus grande largeur, en ligne droite ou légèrement sinuée jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; extérieurement relevées, à partir des épaules, en une gouttière assez étroite, prolongée ou à peu près jusqu'à l'angle sutural. *Repli* d'un rouge testacé. *Dessous du corps* d'un rouge testacé ou d'un roux testacé, avec les côtés des médi et postpectus et souvent des premiers arceaux du ventre, en majeure partie, noirs. Plaques abdominales en ogive obtuse et un peu oblique, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau. *Pieds* d'un rouge ou d'un roux testacé.

Patrie : Java, (collect. Chevrolat).

Obs. Elle a de l'analogie avec l'*E. endecasticta* par la forme et par la gouttière des élytres, mais elle s'en distingue par la sixième tache ponctiforme non arquée ou semi-lunaire, par la position de la première et par la disposition des cinquième et troisième.

Page 777.

56[B]. **Epilachna yamanna.** *Subhémisphérique: pubescente; d'un rouge roux, en dessus. Prothorax marqué d'une tache ponctiforme*

noire, sur le milieu de la ligne médiane. Elytres arrondies à la base, à partir seulement du côté externe du calus, ornées chacune de six taches ponctiformes noires: les première et cinquième, isolées de la suture: la première, postérieure à l'extrémité de l'écusson: la quatrième, subarrondie, liée ou à peu près au bord externe, un peu postérieure à la troisième, un peu antérieure à la cinquième: celle-ci et la troisième, dirigées vers le quart du bord externe.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *élytres* d'un rouge roux et garnis d'un duvet testacé: le premier, marqué d'une tache ponctiforme noire, sur le milieu de la ligne médiane: les secondes, ornées chacune de six taches ponctiformes de même couleur: les première et cinquième, isolées de la suture: la première, naissant après l'extrémité de l'écusson, séparée de la suture par un espace égal au cinquième de son diamètre, égal environ au cinquième de la largeur: la deuxième, un peu plus grosse, sur le calus, étendue du côté externe: la troisième, presque sur le disque, aux trois septièmes de la longueur: la quatrième, en ovale transversal, liée ou à peu près au bord externe: la cinquième, la moins grosse, aussi rapprochée de la suture que la première, située à peine plus postérieurement à la quatrième que la troisième dépasse celle-ci en devant: la cinquième, subtriangulaire, aux quatre cinquièmes de la longueur, un peu plus voisine du bord externe que de la suture: les cinquième et troisième en ligne dirigée vers le quart du bord externe.

Long. 0,0090 (1/2 l). Larg. 0,0078 (3 1/2 l.).

Corps subhémisphérique; d'un rouge roux et garni d'un duvet testacé, en dessus. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au niveau du côté externe du calus, ou légèrement anguleuses vers les angles postérieurs du prothorax, offrant vers les deux cinquièmes de leur longueur leur plus grande largeur, subarrondies postérieurement; relevées en rebord ou presque en gouttière très-étroite, sur les côtés: repli marqué d'une tache noire, correspondant à la quatrième. *Dessous du corps* et *pieds* d'un rouge ou d'un roux testacé:

côtés du postpectus noirâtres ou obscurs. *Plaques abdominales* obtusément arrondies à leur partie postérieure et très-rapprochées du bord postérieur de l'arceau.

Patrie : Java, (collect. Rosenhauer).

Obs. Elle se rapproche de l'*E. pytho*, près de laquelle elle se place naturellement.

Page 786. — Ligne 22, au lieu de : *vers l'extrémité du niveau de l'écusson*, lisez : *vers le niveau de l'extrémité de l'écusson.*

Page 789. — Ligne 12. Complétez de la manière suivante la citation.

Coccinella dodecostigma, Wiedemann, Zoolog. magas. t. 2. 1 cah. page 73. n° 112.

Page 791.

66B. **Epilachna pagana.** *Brièvement ovale ; pubescente ; d'un rouge testacé brunâtre et carminé. Prothorax ordinairement marqué d'une tache longitudinale et d'un point près de chaque bord externe, noirs Elytres en ligne droite à la base, jusqu'au niveau du côté interne du calus, à peine en gouttière très-étroite sur les côtés ; ornées chacune de six grosses taches ponctiformes, noires : les première et cinquième, liées ou presque liées à la suture : la première, embrassant avec sa pareille presque tout l'écusson : la quatrième, étendue jusqu'au bord externe : les cinquième et troisième, en ligne droite vers l'angle postérieur du prothorax.*

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge testacé brunâtre ou d'un rouge testacé fauve, orné sur la ligne médiane d'une tache longitudinale couvrant la majeure partie ou presque toute la longueur de cette ligne ; noté de chaque côté, près du bord latéral, d'une tache ponctiforme ou subponctiforme, parfois allongée, d'autres fois

réduite à un point très-petit, peu apparent ou parfois indistinct. *Elytres* d'un rouge testacé brunâtre, ou d'un rouge testacé fauve, ornées chacune de six grosses taches ponctiformes noires : la première, joignant ou à peu près la suture, avancée jusqu'à la base ou à peu près, embrassant avec sa pareille l'écusson en totalité ou en très-grande partie, prolongée après celui-ci d'une longueur égale à deux fois celle de l'écusson, ovale, égale environ au quart de la largeur: la deuxième, sur le calus, égale au tiers de la largeur : la troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur, commençant au huitième juxta-sutural de la largeur, étendue au moins jusqu'à la moitié de celle-ci : la quatrième, moins antérieure que la troisième du cinquième ou du sixième du diamètre longitudinal de cette dernière, subarrondie, naissant vers les deux tiers de la largeur, couvrant jusqu'au rebord marginal: la cinquième, très-voisine de la suture, un peu avant les deux tiers de la longueur, suborbiculaire, égale au moins au tiers de la largeur ; la sixième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, orbiculaire, liée au côté interne de la faible gouttière, égale au moins à la moitié de la largeur.

Obs. Les taches du prothorax varient de grandeur : les latérales sont parfois peu distinctes. Peut-être la médiane disparaît-elle aussi quelquefois.

Long. 0,0078 (3 1/2 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Corps brièvement ovale ; convexe ; garni d'un duvet cendré court et fin ; d'un rouge de brique brunâtre, en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes*, de même couleur. *Prothorax* en angle très-ouvert, obtus ou tronqué au devant de l'écusson, et à peine sinué entre le milieu et les angles postérieurs, à la base ; sensiblement plus plane ou légèrement relevé en rebord, sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'au niveau du côté interne du calus, arrondies aux épaules à partir de ce point ; offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes leur plus grande largeur, rétrécies ensuite en ligne plus courbe dans le dernier tiers ; à peine munies d'une gouttière étroite, sur les côtés. *Repli* d'un rouge fauve, marqué d'un point noir, correspondant au quatrième. *Dessous du corps* noir sur les

médi et postpectus sur la majeure partie médiaire des trois ou quatre premiers arceaux. *Plaques abdominales* presque en forme de V, un peu arquées en dedans à leur côté externe, prolongées au moins jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau. *Pieds* d'un rouge fauve.

Patrie : Java, (collect. Deyrolle).

Obs. Cette espèce se rapproche de l'*E. oculea*, par sa forme, par la grosseur des taches ponctiformes noires des élytres, par la quatrième, plus rapprochée de la suture que chez les précédentes.

Page 795. — Ligne 16, (**Epilachna reticulata**) au lieu de : moitié de la longueur, lisez : moitié de la largeur.

Page 799.

72B **Epilachna Elvina.** *Ovale, pubescente, d'un rouge testacé. Prothorax orné d'une bande longitudinale médiane raccourcie, noire, et d'un point de même couleur près de chaque bord latéral. Elytres parées chacune de cinq grosses taches noires : deux, près de la base : deux, vers le milieu, constituant avec leurs pareilles, une rangée transversale : la troisième, des deux tiers aux six septièmes.*

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

Corps ovale ; pubescent ; d'un rouge testacé, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes*, de même couleur. *Prothorax* marqué sur la ligne médiane d'une sorte de bande longitudinale noire, assez étroite, prolongée du cinquième aux trois quarts ; marqué, de chaque côté, entre celle-ci et le milieu du bord latéral, mais plus près du bord que du milieu, d'un point également noir. *Elytres* arrondies aux épaules depuis les côtés du prothorax, en ogive étroite postérieurement ; assez fortement ponctuées ; parées chacune de cinq grosses taches noires : la première, ovale, liée ou à peu près à la suture, depuis l'extrémité de l'écusson, presque jusqu'au quart de la

longueur, couvrant dans son milieu près du tiers de la largeur : la deuxième, plus grosse, presque orbiculaire, échancrée au côté antéro-externe du calus huméral, étendue depuis les deux cinquièmes de la largeur, presque jusqu'au bord externe : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le milieu de la longueur : la troisième en ovale transverse, très-rapprochée de la suture, étendue environ jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la quatrième, en carré un peu plus long que large, à peu près liée au bord externe : la cinquième, aussi voisine de la suture que la troisième, et du bord externe que de la suture, prolongée des deux tiers ou un peu plus des cinq sixièmes environ de la longueur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus (le ventre n'existait pas sur l'individu que j'ai eu sous les yeux). *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : les provinces boréales des Indes orientales, (collection Deyrolle).

Obs. Elle appartient à la division dans laquelle se trouve l'*E.* 11-*spilota* et doit être placée immédiatement avant celle-ci.

Page 800. — **Epilachna flavicollis**, ligne 5 de la phrase diagnostique, au lieu de : *lié ou à peu près* , lisez : *lié parfois.*

Ligne 17, au lieu de :

Epilachna flavicollis, lisez : *Coccinella flavicollis.*

Page 802.

39[B]. **Epilachna maculivestis**. *Brièvement ovale ; pubescente ; d'un roux testacé plus ou moins clair ou obscur, en dessus. Prothorax marqué de trois taches ponctiformes, en rangée transversale. Elytres ornées chacune de cinq grosses taches noires : deux, en rangée un peu arquée en arrière (l'externe plus grosse échancrée par le calus) : deux, en rangée transversale vers le milieu : une, en ovale transversal vers*

les quatre cinquièmes, aussi voisine du bord externe que de la suture : la première, liée ou à peu près à la suture, du sixième au tiers de la longueur.

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* d'un roux fauve ou parfois presque d'un rouge de chair : le *prothorax*, orné de trois taches ponctiformes disposées en rangée transversale : l'intermédiaire, moins petite ou formée de la réunion de deux taches, prolongée presque depuis le bord antérieur jusqu'à la moitié ou un peu plus de la ligne médiane : chacune des latérales, très-petite, entre celle-ci et le bord externe : les *élytres* plus pâles ou plus jaunâtres vers leur extrémité ; parées chacune de cinq grosses taches noires: les première et deuxième, formant avec leurs pareilles une rangée faiblement dirigée en arrière ; la première ou interne, suborbiculaire, liée ou à peu près à la suture, du sixième au tiers de la longueur : la deuxième, plus grosse, paraissant composée de deux taches unies, couvrant les deux cinquièmes de la largeur jusque près du bord externe, échancrée dans sa moitié antéro-externe par le calus dont elle entoure la base à ses côtés interne et postérieur : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, vers la moitié ou un peu plus de la longueur : la troisième ou interne, plus grosse, en ovale transversal, couvrant du neuvième juxta-sutural aux trois cinquièmes de la largeur: la quatrième, en ovale longitudinal, un peu plus distante de la troisième que celle ci de la suture, plus rapprochée du bord externe : la cinquième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, en ovale transversal, à peine moins voisine de la suture que la troisième, aussi rapprochée du bord externe.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps ovale; convexe et garni d'un duvet cendré en dessus. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un rouge testacé, d'un roux testacé ou d'un rouge presque de chair. *Prothorax* en arc à peine bissubsinué, à la base; faiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* arrondies aux épaules depuis la moitié de la base, faiblement rétrécies du quart aux deux tiers, en ogive à l'extrémité; très-étroitement rebordées. *Repli* un

peu plus pâle que le dessus. *Dessous du corps* d'un roux testacé sur l'antépectus, sur le mésosternum, sur les épimères des médi et postpectus, noir sur les autres parties pectorales. Ventre noir, avec les deux derniers arceaux d'un roux testacé, parfois d'une manière assez obscure chez la ♀. *Pieds* d'un roux testacé : cuisses obscures ou noirâtres (♀).

Patrie : le Thibet, (collect. Chevrolat, Motschoulsky).

Obs. La couleur du dessus du corps paraît ordinairement plus obscure ou moins claire chez la ♀ que chez le ♂.

Page 820.

Ajoutez après la var. β de l'*Epilachna discors* :

β[B]. Parfois les taches très-développées, comme chez les var. α et β, présentent en outre la septième tache unie à la cinquième, et la huitième avancée ou à peu près jusqu'à la septième. (Collect. Chevrolat).

Page 836.

104. **Epilachna 28-punctata**. Fab.

Ajoutez après la huitième ligne :

Obs. La collection de M. Chevrolat renferme, de cette espèce si variable, un exemplaire singulier, ayant le prothorax sans taches, manquant du premier point noir des élytres, offrant le septième uni d'une part au huitième qui s'est dilaté jusqu'au bord externe, et d'autre part au neuvième, comme lui plus développé que dans l'état normal.

Page 842. — A la fin de la page ajoutez :

Il faut rapporter vraisemblablement à cette espèce, l'*Epilachna praecincta*, Erichson, Conspect. Ins. col. peruan. *in Erichson's* Archiv, t. 13 première part. p. 183. 2.

Page 844. — Ligne 9, après :

Coccinella palliata, ajoutez : Illiger, Magaz, t. 2, p. 293.

Page 849. — Ligne 8, après la description de l'*E. clandestina*, ajoutez :

Obs. Parfois la bordure noire des élytres est interrompue après l'angle postéro-interne du calus.

Page 854. — Ligne 25, au lieu de : **E. circumducta**, lisez : **E. circumducta**.

Page 855.

122B. **Epilachna arethusa**. *Brièvement ovale. Prothorax d'un rouge testacé, orné près de la base de deux taches subponctiformes, juxta-médiaires, noires. Elytres d'un rouge testacé, ornées d'une bordure externe à peine moins pâle, égale au septième environ de la largeur vers le milieu de la longueur : marquées au côté interne de celle-ci d'une bordure noirâtre, de largeur indécise, prolongée le long de la base jusqu'à l'écusson, où elle se lie à une bordure suturale également noirâtre*

Long. 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps brièvement ovale ; pubescent. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un rouge ou rouge jaunâtre testacé. *Prothorax* de même couleur, paré près de sa base, de deux petites taches ou points transversalement et un peu allongés, réunis sur la ligne médiane, où ils forment une sorte de V très-ouvert. *Elytres* d'un rouge testacé ; ornées d'une bordure externe à peine moins pâle, égale au huitième ou au septième de la largeur, vers la moitié de la longueur, graduellement plus étroite postérieurement ; parées au côté interne de celle-ci, d'une bande noirâtre, égale au moins au quart de la largeur sur le calus,

en partie oblitérée et par là d'une largeur indécise postérieurement : cette bande prolongée à la base jusqu'à l'écusson, où elle s'unit à une bordure suturale égale en devant environ au quart de la largeur, graduellement un peu rétrécie et un peu oblitérée jusqu'à l'angle sutural, où elle s'unit presque à la bande noirâtre externe. *Dessous du corps* et *pieds* roux.

Patrie : les provinces boréales des Indes orientales, (collection Deyrolle).

Page 858. — Après la division μμ :

126[b]. **Epilachna testicolor**. *Subhémisphérique ou brièvement ovale; pubescente; d'un rouge testacé en dessus et en dessous. Elytres parées d'une bordure obscure ou noirâtre, passant sur le calus et prolongée parallèlement au bord externe jusqu'aux deux tiers, couvrant la base et couvrant la suture jusqu'à la moitié au moins, en se rétrécissant d'avant en arrière. Plaques abdominales dépassant à peine la moitié de l'arceau.*

Long. 0 0051 (2 1/4 l.) Larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique; d'un rouge testacé et garni d'un duvet fin et cendré, en dessus. *Tête, antennes* et *palpes*, de même couleur. *Prothorax* en angle très-ouvert, tronqué au devant de l'écusson, et à peine sinué au devant de cette troncature, à la base; une fois et quart au moins aussi large à celle-ci que long sur son milieu; sans taches. *Ecusson* triangulaire; aussi large à la base de chaque étui, depuis la suture jusqu'au point correspondant à l'angle postérieur du prothorax. *Elytres*, prises ensemble, échancrées en arc en devant entre les angles postérieurs du prothorax, subarrondies aux épaules en dehors de ceux-ci, ovales, offrant vers la moitié leur plus grande largeur; médiocrement ou peu fortement convexes; d'un rouge testacé; ornées chacune d'une bordure noirâtre obscure ou nébuleuse, passant sur le calus, prolongée parallèlement au bord externe jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur en s'affai-

blissant graduellement, couvrant la base depuis le calus, et prolongée sur la suture, jusqu'à la moitié au moins de la longueur, égale vers l'écusson au quart environ de la largeur, graduellement rétrécie d'avant en arrière, réduite après la moitié, quand elle existe, à une étroite bordure suturale. *Dessous du corps* d'un rouge testacé. *Plaques abdominales* en demi-cercle élargi, à peine prolongées au delà de la moitié de l'arceau. *Pieds* testacés, probablement; (ils manquaient sur l'exemplaire sur lequel a été faite cette description).

Patrie : les Indes orientales, (collect. Deyrolle).

Page 873. — Ligne 8, au lieu de : la sixième, aux quatre septièmes, lisez : la septième aux quatre septièmes.

Page 878.

148[B]. **Epilachna Manderstjernæ**. *Ovale ; pubescente ; d'un rouge testacé ou d'un roux testacé, en dessus. Elytres ornées chacune de six points noirs, assez gros : deux, en rangée transversale subbasilaire, (l'externe couvrant le calus) : deux, en rangée transversale aux deux cinquièmes : un, juxta-sutural, vers la moitié : un, discal, vers les trois quarts.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps ovale; convexe; d'un rouge testacé ou d'un roux testacé, plus pâle sur la tête et le prothorax, et garni d'un duvet blond et assez clairsemé, en dessus. *Prothorax* offrant parfois les traces d'une ligne ou bande nébuleuse, transversale médiaire et raccourcie à ses extrémités. *Elytres* offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; ornées chacune de six points noirs ; cinq, égaux au quart environ de la largeur, vers le milieu de la longueur : le juxta-sutural plus petit : les premier et deuxième, placés près de la base : le deuxième ou externe, couvrant le calus : le premier, entre celui-ci et l'écusson : les troisième et quatrième, en rangée transversale vers les deux cinquièmes, en quadrilatère obliquiangle

avec les précédents : le troisième, au milieu de l'élytre : le quatrième, voisin du bord externe : le cinquième, vers la moitié de la longueur, joignant presque la suture : le sixième, discal, vers les trois quarts de la longueur : *repli*, *dessous du corps* et *pieds* d'un testacé rosat : médipectus marqué d'une tache noire de chaque côté de la ligne médiane.

Patrie : l'Asie, (collect. Motschoulsky).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*E Dufourii* pour la disposition du dessin ; elle en diffère par sa taille, par la position des deuxième et cinquième taches, etc.

J'ai dédié cette espèce à M. Alexandre de Manderstjerna, de Saint-Pétersbourg, entomologiste plein de zèle et de talents.

Page 890.

1. **Eupalca foveiventris** *Ovale oblongue ; pubescente. Prothorax et élytres, bruns : le premier, paré d'une bordure latérale d'un rouge carminé égale au cinquième de la largeur : les secondes, ornées d'une bordure suturale étroite et d'une bordure externe égale au sixième de la largeur, d'un rouge de laque carminée. Dessous du corps et pieds d'un rouge plus clair.*

Long. $0^m,0037$ (1 3/5 l.). Larg. $0^m,0031$ (1 3/5 l.).

Corps ovale oblong : peu fortement convexe ; garni d'un duvet cendré grisâtre, en dessous. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un rouge carminé ou un peu pâle. *Prothorax* de même couleur sur les côtés, brun sur les trois cinquièmes médiaires : cette partie brune, passant inégalement au brun rouge ou au rouge brun en se rapprochant du bord antérieur. *Elytres* à peine élargies en ligne faiblement conrbe jusqu'à la moitié, en ogive obtuse dans le dernier tiers ; assez finement ou peu grossièrement ponctuées ; brunes sur la majeure partie de leur surface, ornées d'une bordure suturale étroite et d'une bordure externe égale au sixième ou presque au cinquième de la largeur, d'un rouge de laque carminée ou moins pâle que les côtés

du prothorax. *Dessous du corps* et *pieds* d'un rouge de teinte plus claire. Cinquième arceau ventral échancré, creusé de deux fossettes en ovale transversal, profondes, couvertes de poils : sixième arceau étroitement échancré presque en demi-cercle.

Patrie : la nouvelle-Hollande, (collect. Chevrolat).

Obs. Elle semble lier les *Poria* aux *Eupalea*. Elle a le port des premières et les caractères des secondes. Les fossettes ventrales ne sont peut-être qu'un caractère propre à l'un des sexes.

Page 896.

5[B]. **Ortalia Macklini**. *Obtusément ovalaire ; parcimonieusement pubescente et d'un livide blanchâtre ou d'un livide carné, ou d'un livide testacé.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps obtusément et brièvement ovale ; médiocrement ou faiblement convexe ; garni d'un duvet court et peu épais ; en dessus, d'un livide blanchâtre ou peut-être d'un blanc livide pendant la vie, d'un livide tirant sur le carné ou le testacé, après la mort. *Prothorax* de teinte moins claire que les élytres, au moins sur son disque et paraissant marqué d'une tache subponctiforme obscure, au devant de l'écusson. *Elytres* offrant quelques veinules rougeâtres courtes et irrégulières, paraissant accidentelles. *Repli*, *dessous du corps* et *pieds* d'un blanc livide.

Patrie : ? (Muséum de Saint-Pétersbourg).

Je l'ai dédiée à M. Macklin, naturaliste russe, dont les premiers travaux semblent promettre à l'Entomologie un savant de premier ordre.

Page 903.

1[A]. **Rodolia carmelitana**. *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax et élytres d'un rouge brun ou d'un brun rouge : le premier, d'un roux livide sur les côtés : les secondes, plus obscures extérieurement.*

Long. 0,0061 (2 3/4 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Corps subhémisphérique, peu fortement convexe ; garni d'un duvet cendré assez épais. *Tête*, *antennes* et *palpes* d'un roux flave, d'un roux livide ou d'un roux testacé livide. *Prothorax* fortement arqué en arrière, obtus au devant de l'écusson et sensiblement sinué de chaque côté de cette partie médiaire, à la base ; subarrondi aux angles de devant ; arqué latéralement ; peu ou point émoussé aux angles postérieurs ; convexe, mais moins déclive sur les côtés ; d'un rouge brun ou d'un brun rouge, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune testacé ou d'un roux flave ou livide, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire ou un peu plus, ne dépassant pas, au tiers de la longueur, la ligne longitudinale qui partirait de l'angle de devant, faiblement rétrécie de là à la base. *Elytres* moins déclives ou faiblement relevées sur les côtés ; d'un rouge brun ou d'un brun rouge, avec la partie correspondante au repli noirâtre ou obscure. *Repli* brun ou d'un brun noir. *Dessous du corps* et *pieds* roux ou d'un roux testacé. *Plaques abdominales* prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

Patrie : Cayenne, (collect. Perroud).

1[C]. **Rodolia carneipellis**. *Subhémisphérique ; d'un rouge testacé un peu plus foncé ou plus nébuleux sur les élytres que sur le prothorax, et hérissé d'un duvet roux livide, en dessus. Poitrine et pieds d'un rouge testacé plus pâle ou plus roussâtre. Ventre et côtés du postpectus, en partie bruns.*

Long. 0,0061 (2 3/4 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Patrie : Java, (collect. Chevrolat).

Page 904.

4[B]. **Rodolia Guinoni**. *Brièvement ovale ou subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge testacé un peu nébuleux, en dessus. Elytres marquées de points assez gros. Dessous du corps un peu plus foncé.*

Long. 0,0051 (2 1/4 l.). Larg. 0,0042 (1 7/8 l).

Patrie : Para, (collect. Chevrolat).

Obs. Elle se rapproche de la *R. roseipennis*, dont elle s'éloigne par une couleur moins pâle, surtout par ses élytres moins finement pointillées, marquées de points moins petits, très-apparents; par son duvet cendré roussâtre, moins fin et plus hérissé.

Je l'ai dédiée à M. Guinon, l'un de nos plus habiles teinturiers chimistes, et à qui la science doit diverses découvertes fort utiles.

5B. **Rodolia pubivestis**. *Très-brièvement ovale; convexe; entièrement d'un rouge testacé tirant sur le rouge de chair; hérissée d'un duvet cendré pâle. Repli d'un jaune testacé. Desous du corps d'un rouge testacé, légèrement brunâtre sur la poitrine. Ventre et pieds d'un rouge testacé.*

Long. 0,0048 (2 1/8 l.). Larg. 0,0036 (1 2/3 l.).

Corps très-brièvement ovale ou subhémisphérique; d'un rouge testacé tirant sur la couleur de chair et hérissé d'un duvet cendré blanchâtre, fin, court et médiocrement épais, en dessus. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes des côtés, parallèle ensuite; en angle très-ouvert et un peu obtus au devant de l'écusson, à la base; étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Elytres* peu distinctement pointillées; parsemées de points assez gros. *Repli* d'un jaune testacé. *Dessous du corps* d'un rouge testacé légèrement brunâtre sur les médi et postpectus; plus clair sur le ventre; marqué de taches obscures médiocrement apparentes sur les côtés des premiers arceaux de celui-ci. *Pieds* d'un rouge testacé: *jambes* faiblement arquées. *Plaques abdominales* prolongées presque jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

Patrie: Cayenne, (collect Deyrolle).

Page 910.

4B. **Chnoodes trivia**. *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax*

noir, orné aux angles de devant d'une tache obtriangulaire d'un rouge pâle. Elytres d'un rouge vermillon tirant sur l'orangé, ornées d'une tache suturale orbiculaire, du sixième aux trois septièmes, et chacune de deux autres grosses taches, noires.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0025 (1 1/8 l.).

Corps subhémisphérique; peu densement garni d'un duvet cendré ou cendré rougeâtre, en dessus. *Tête* d'un rouge orangé, avec la partie postérieure souvent obscure ou noirâtre. *Palpes* et *antennes* d'un rouge orangé. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une tache obtriangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée en se rétrécissant graduellement jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur des côtés. *Élytres* d'un rouge vermillon tirant sur l'orangé, ornées d'une tache suturale et chacune de deux autres, noires: la tache suturale, orbiculaire, couvrant la suture du sixième aux trois septièmes de la longueur: la première tache particulière à chaque élytre, suborbiculaire, couvrant du huitième aux deux cinquièmes de la longueur, et de la moitié ou un peu moins presque aux sept huitièmes de la largeur: la deuxième tache, obtriangulaire, prolongée des quatre septièmes aux cinq sixièmes environ de la longueur, couvrant plus des deux tiers médiaires de la largeur, également rapprochée de la suture et du bord externe. *Dessous du corps* noir sur la majeure partie de la poitrine, d'un rouge jaunâtre sur le ventre. *Cuisses* noires: *jambes* et *tarses* d'un rouge jaunâtre.

Patrie. l'Amérique méridionale, (collect. Deyrolle).

Page 915.

12B. **Chnoodes hæmorrhois**. *Ovale; parcimonieusement pubescente; d'un vert métallique assez clair sur les élytres; noire en dessous, avec le dernier arceau ventral d'un rouge brunâtre.*

Long. 0,0036 (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps subhémisphérique; parcimonieusement pubescente. *Tête* et *prothorax* parfois obscurs, mais paraissant être dans l'état de vie d'un vert métallique ou d'un vert bronzé. *Elytres* d'un vert métallique assez clair. *Dessous du corps* et *pieds* noirs : dernier arceau du ventre d'un rouge foncé.

Patrie : Sainte-Catherine (Brésil), (collect. Deyrolle).

Page 924. — Ligne 10. **Exoplectra coccinea** au lieu de : *Bord antérieur au moins,* lisez : *Bord antérieur du prothorax au moins.*

Page 929.

2B. **Azia ardosinea**. *Hémisphérique ; d'un bleu foncé ou noirâtre et garni d'un duvet cendré assez épais, en dessus. Élytres dénudées joignant la suture, depuis l'extrémité de l'écusson jusqu'aux trois septièmes ou un peu plus de la longueur, et d'une manière parallèle égale environ au quart de la largeur. Dessous du corps et pieds d'un roux rouge.*

Long. 0,0042 (1 7/8 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps hémisphérique ou à peu près ; d'un brun foncé ou noirâtre et garni d'un duvet cendré assez épais, en dessus, duvet qui le fait paraître un peu ardoisé. *Tête* de même couleur. *Labre*, *antennes* et *palpes* d'un rouge roux. *Elytres* dénudées chacune sur la moitié antérieure de la suture, et offrant, par là, une sorte de tache commune en carré long, naissant à l'extrémité de l'écusson, parallèle, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes ou à la moitié de la longueur, à peine égale au quart de la largeur de chaque étui, vers le tiers de la longueur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux rouge ou d'un rouge roux : extrémité du ventre plus jaunâtre.

Patrie : la Guadeloupe, (collect. Deyrolle).

Page 935.

333. Repli prothoracique creusé d'une petite fossette suborbiculaire.

5[B]. **Aulis plantaris** *Ovalaire ; pubescente ; noire. Elytres ornées chacune vers le tiers de la longueur, près de la suture, d'une tache ponctiforme rougeâtre, peu nettement limitée, égale environ au quart de la largeur.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps ovalaire ; convexe ; noir et garni d'un duvet cendré peu ou médiocrement épais, en dessus. *Antennes* obscures, avec la base et l'extrémité d'un fauve nébuleux. *Élytres* ornées chacune, vers le tiers de leur longueur, d'une tache ponctiforme, d'un rouge pâle ou d'un rouge testacé, médiocrement apparente, peu nettement limitée, égale environ au quart de la largeur, rapprochée de la suture d'un sixième de la largeur. *Dessous du corps* d'un brun noir. *Plaques abdominales* en forme de V, prolongées à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau. *Pieds* d'un brun noir : tarses d'un rouge testacé livide, avec le dernier article obscur.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance, (collect. Deyrolle).

Page 936.

5. **Aulis rufo-vittata**. *Ovale ; pubescente. Elytres d'un rouge testacé ou d'un fauve orangé, ornées d'une large bordure suturale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bande, égale au moins au tiers de la largeur, unie à la base à la bordure, et postérieurement liée à celle-ci vers les six septièmes de sa longueur ; noires, ornées chacune de deux bandes d'un rouge ou roux testacé : l'une, rapprochée de la suture, raccourcie à ses deux extrémités : l'autre, contiguë au bord externe, prolongée depuis la base jusqu'à l'angle sutural.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps ovale ; convexe ; pubescent. *Tête* et *palpes* noirs. *Prothorax* noir, orné aux angles antérieurs d'une tache d'un rouge testacé, transverse, étendue jusqu'à la sinuosité postaculaire, à peine prolongée jusqu'à la moitié des côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un

rouge ou roux testacé ou d'un fauve orangé, ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure, confondue avec la bande, à la base, dont elles couvrent les trois quarts, égale au quart de la largeur vers le cinquième de la longueur, graduellement réduite à la moitié de cette largeur vers l'angle sutural : la bande, courbée en dedans à la base pour s'unir à la bordure suturale, avec laquelle elle se confond jusqu'au sixième ou un peu plus de la longueur, égale au tiers au moins de la largeur d'un étui, prolongée, en se rétrécissant vers son extrémité, unie à la bordure suturale vers les six septièmes de la longueur de celle-ci, laissant de chacun de ses côtés, entre la bordure suturale et le bord externe, une bande d'un rouge testacé, ou fauve orangé d'égale largeur. *Repli* d'un rouge testacé. *Dessous du corps* noir sur la poitrine ; d'un rouge fauve sur le ventre. *Pieds* noirs.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 936.

6. **Aulis notivestis.** *Ovale-oblongue; pubescente. Prothorax noirâtre sur le dos, graduellement d'un rouge brun sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune d'une bande longitudinale oblongue, d'un rouge testacé, prolongée du septième aux deux tiers, plus rapprochée de la suture que du bord externe.*

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0020 (7/8 l.).

Corps ovale oblong; pubescent. *Tête* d'un rouge brun. *Prothorax* noirâtre sur le dos, graduellement d'un rouge brun sur les côtés. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache ou bande longitudinale oblongue, d'un rouge brun, couvrant du septième aux deux tiers environ de la longueur, et du sixième interne aux deux tiers ou trois cinquièmes de la largeur, dans son milieu, graduellement un peu plus étroite à ses extrémités. *Dessous du corps* et *pieds* fauves. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes environ de l'arceau.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect Deyrolle).

Page 937.

Ajoutez après la description de la *Dioria sordida*.

Obs. Les parties du prothorax et des élytres qui se trouvaient brunes sur les exemplaires d'après lesquels a été faite la description, paraissent être noires à l'état normal.

Page 938.

SCYMNIENS.

Modifiez de la manière suivante la fin du tableau synoptique des genres.

				Branches.
Cuisses ne cachant pas la jambe.	Antépectus avancé en forme de mentonnière, de manière à cacher les parties de la bouche dans l'état de repos.			Cryptolaemaires.
	Antépectus non avancé en forme de mentonnière.	Epistome formant avec les joues un chaperon coupant les yeux en majeure partie. . . .		Platynaspiaires.
		Epistome ne formant pas avec les joues un chaperon coupant les yeux.	Prothorax embrassant le côté externe des yeux; à sinuosités postoculaires généralement très-marquées. Yeux subparallèles. Antennes ordinairement de dix articles. Corps subhémisphérique.	Scymniaires.
			Prothorax faiblement échancré en arc rentrant, en devant; à sinuosités postoculaires peu ou point marquées. Yeux généralement obliques. Antennes allongées. Corps ovale ou ovale-oblong.	Rhizobiaires.

Page 944.

2. **Aspidimerus Ariasi**. *Brièvement ovale; pubescent. Prothorax noir. Elytres orangées, ornées d'une tache subcordiforme commune, du cinquième à la moitié de la suture, et chacune de deux gros points et de*

deux bordures raccourcies, noires : le premier point, sur la ligne transversale de la tache : le deuxième, des deux tiers aux cinq sixièmes, rapproché de la suture : la première bordure, couvrant la moitié interne de la base : l'autre, les deux cinquièmes postérieurs du bord externe.

Long. 0,0028 (1 1/4 l.). Larg. 0,0022 (1 l.).

Corps brièvement ovale ; pubescent. *Tête* d'un rouge orangé. *Antennes* d'un rouge testacé. *Prothorax* noir, paré vers les angles antérieurs d'une petite tache d'un flave orangé. *Ecusson* noir. *Elytres* orangées ou d'un rouge orangé, ornées d'une tache subcordiforme commune, et chacune de deux gros points et de deux parties de bordures, noires : la tache, commune, couvrant la suture du cinquième au moins à la moitié, étendue environ jusqu'au tiers interne de la largeur : le premier gros point, formant avec son semblable et la tache commune une rangée transversale, subarrondi, égal environ à la moitié de la largeur, à égale distance de la tache commune et du bord externe : le deuxième point, des deux tiers aux cinq sixièmes ou un peu plus de la longueur, arrondi, de moitié plus voisin de la suture que du bord externe : la première bordure, couvrant la base depuis l'écusson jusqu'à la moitié de la largeur : la deuxième, depuis la moitié ou un peu plus du bord externe jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : les provinces boréales des Indes orientales, (collection Deyrolle).

J'ai dédié cette belle espèce à M. J. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol, qui se plaît à chercher dans l'étude des insectes des distractions aux ennuis de l'exil volontaire auquel l'ont condamné ses nobles sentiments de fidélité.

3. **Aspidimerus fulvo-cinctus**. *Brièvement ovale ; pubescent. Prothorax noir bordé de roux testacé aux angles de devant. Elytres noires, ornées chacune d'une bordure externe d'un roux testacé couvrant les deux cinquièmes externes de la largeur et le tiers postérieur de la suture.*

Long. 0,0028 (1 1/4 l.). Larg. 0,0018 (7/8 l.).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe ; pubescent. *Tête, antennes* et *palpes* d'un fauve testacé. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sinué de chaque côté de cette troncature, à la base; noir, orné aux angles de devant, d'une petite tache obtriangulaire, d'un jaune testacé ou roux testacé, à peine prolongée jusqu'aux deux tiers des bords latéraux. *Ecusson* noir. *Elytres* noires, parées chacune d'une bordure externe d'un roux testacé, prolongée depuis la base jusqu'à l'angle sutural, couvrant les deux cinquièmes externes à la base et jusque après le milieu, et le tiers postérieur de la suture. Repli réduit à une tranche dans sa moitié postérieure; d'un fauve ou roux testacé, avec le bord externe obscur ou noirâtre. *Dessous du corps* noir, avec les côtés du ventre plus ou moins sensiblement d'un fauve testacé. *Pieds* d'un roux ou fauve testacé.

Patrie : l'Asie, (collect. Motschoulsky).

Obs. J'ai vu dans la même collection un individu paraissant provenir des mêmes localités, dont les élytres sont entièrement d'un roux testacé ou d'un fauve roux testacé. Cet exemplaire qui semblerait devoir constituer une espèce particulière (*A. fulvivestis*) n'est probablement qu'une variété de l'espèce précédente. La tache prothoracique est plus étroite; le bord extérieur du repli plus visiblement noir, pour le reste il est semblable à l'*A. fulvo-cinctus*.

La bordure des élytres doit probablement varier de largeur.

Page 945.

TROISIÈME BRANCHE.

LES CRYPTOLAEMAIRES.

Caractères. *Antépectus* avancé en forme de mentonnière de manière à cacher les parties de la bouche et les antennes, dans l'état de

repos : le bord antérieur du labre s'appliquant alors sur cette mentonnière ([1]).

Cette branche qui rappelle celle des Cryptognathaires, est réduite au genre suivant.

Genre *Cryptolaemus*, Cryptolæme.

(κρυπτός, caché ; λαιμός, gorge).

Caractères. *Antennes* cachées dans le repos par la mentonnière ; à peine plus longuement prolongées que la tête ; de dix articles : le premier, renflé : le deuxième, un peu moins gros, de deux tiers aussi grand que le troisième : celui-ci, plus long que le quatrième : les cinquième et sixième, assez courts : les septième à dixième, constituant une massue subcomprimée, grossissant graduellement : le dixième, aussi long à peu près que les huitième et neuvième pris ensemble, un peu rétréci et obtusément tronqué à son extrémité. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; à angle huméral très-ouvert et peu ou pas émoussé ; élargies ensuite en ligne courbe jusqu'au quart de la longueur ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble ; à repli graduellement rétréci jusqu'au troisième ou quatrième arceau du ventre, où il est réduit à une tranche, à peine marqué d'une fossette. *Plaques abdominales* en demi-cercle régulier, non prolongé jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

1. **C. Montrousieri**. *Ovale ; pubescent ; médiocrement convexe. Tête et prothorax d'un roux fauve. Elytres noires, avec une tache apicale en ellipse transverse, d'un roux fauve. Poitrine noire. Ventre roux.*

Long. 0,0051 (2 1/3 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps ovale, pubescent ; médiocrement convexe. *Tête* et *antennes*

([1]) Par suite de l'introduction de cette branche nouvelle, les *platynaspiaires* doivent former la quatrième et ainsi de suite.

d'un roux fauve. *Prothorax* élargi en ligne courbe sur les côtés, jusqu'au tiers, presque parallèle ensuite ; en angle très-ouvert et dirigé en arrière à la base, plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu, convexe. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* ovalaires ; très-obliquement coupées postérieurement ; médiocrement convexes; pubescentes; noires, avec l'extrémité d'un roux fauve; cette partie fauve formant une sorte de tache en ovale ou en ellipse transversal, couvrant à la suture le sixième de la longueur, et le cinquième ou presque le quart de la largeur du bord externe depuis l'angle huméral jusqu'à l'angle presque insensible postéro-externe, faiblement arqué en devant. *Dessous du corps* d'un roux fauve sur l'antépectus : noir sur les médi et postpectus : le reste, roux ou roux jaunâtre. *Plaques abdominales* en arc atteignant presque le bord de l'arceau. *Pieds* noirs, tranche des cuisses et tranche inférieure des jambes de devant d'un rouge carné obscur.

Patrie : l'Australie (collect Deyrolle-Perroud).

J'ai dédié cette belle espèce à M. l'abbé Montrousier, missionnaire de la société des Maristes, entomologiste distingué, auteur de la Faune des insectes de l'île de Woodlark.

Page 946.

Suivant M. le docteur Schaum, la *Platynaspis bisignata* est identique avec la *Cocc. mesomela* Klug, in Abhandl. v. d. Akad. z. Berlin, 1834, p. 213, 215. (Voy. Schaum, Bericht, Berlin, 1852. p. 213). et ce dernier nom doit lui être rendu.

Page 947.

5. **Platynaspis flavilabris.**

Peut-être cette espèce est-elle identique avec l'*Exochomus pubescens*. Elle serait alors à supprimer.

Page 948. — Complétez de la manière suivante la dernière ligne du tableau :

Repli des élytres creusé de fossettes.	Jambes antérieures grêles	*Coelopterus*
	Jambes antérieures anguleusement dilatées. . .	*Bucolus.*

Page 952.

3B. **Scymnus (Diomus) roseicollis** *Ovale; pubescent. Tête, prothorax et pieds d'un rouge rosat. Elytres noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge rosat, couvrant le tiers postérieur du bord externe, étendue jusqu'au quart interne de la largeur, échancrée dans la seconde moitié de son côté interne.*

Long. 0,017 (5/4 l.). Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps ovale; médiocrement ou peu fortement convexe; pubescent. *Tête, antennes* et *prothorax* d'un rouge pâle ou rose. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, ornées chacune d'une tache rose, couvrant le tiers postérieur du bord externe, en arc un peu échancré dans son milieu à son bord antérieur, étendue à peu près jusqu'au quart interne de la largeur vers la partie antérieure de son bord interne qui est arrondi, échancrée assez profondément à partir de la moitié de ce bord. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus sur le premier arceau ventral et sur la moitié médiaire du deuxième; d'un rouge jaune sur le reste. *Plaques abdominales* en arc rejoignant, vers le quart externe de sa largeur, le bord postérieur de l'arceau qu'elles suivent ensuite, et dont elles s'éloignent faiblement en se rapprochant du bord latéral. *Pieds* d'un rouge jaune.

Patrie: Cuba, (collect. Chevrolat).

Page 956. — Après les observations qui suivent la description du *Scymnus tardus*, ajoutez.

Cette espèce paraît varier beaucoup; vraisemblablement il faut lui rapporter des individus qui peuvent être caractérisés de la sorte:

Elytres d'un rouge livide, ornées d'une bordure basilaire et d'une bordure externe prolongée jusqu'à la moitié, noires.

Chez l'un des exemplaires que j'ai eus sous les yeux, la tête et le prothorax sont d'un flave testacé, sans taches ; les élytres n'offrent que des traces incertaines d'une bordure ou tache suturale ; la bande marginale égale les trois septièmes de la largeur, est assez nettement limitée ; et l'extrémité semble offrir une bordure apicale nébuleuse. Chez l'autre exemplaire, la tête est noire ; le prothorax, d'un rouge testacé, marqué d'une tache noire liée au milieu de la base, à peine avancée jusqu'au bord antérieur ; les élytres offrent une bordure suturale noire, prolongée jusques au delà de la moitié, en se réduisant graduellement au rebord ; la bordure marginale est peu nettement limitée du côté interne ; l'extrémité des étuis n'offre point de traces d'une bordure apicale.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 957.

11B. **Scymnus (Diomus) flexibilis.** *Suborbiculaire ; d'un flave roussâtre ou testacé sur la tête et le prothorax, d'un flave pâle sur les élytres : celles-ci marquées chacune de quatre points bruns ou brunâtres : l'un, presque commun, vers le cinquième de la suture : le deuxième, couvrant près de la base le deuxième cinquième de la largeur : le troisième, couvrant le quart médiaire de la larqeur, vers la moitié de la longueur : le quatrième, petit, près de la suture, aux deux tiers.*

Long. 0m,0018 (4/5 l.) Larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps presque orbiculaire ; pubescent. *Tête*, *antennes*, *palpes* et *prothorax* d'un flave roussâtre ou testacé : le dernier parfois graduellement moins clair ou brunâtre sur son disque. *Elytres* d'un flave pâle ; ornées chacune de quatre points bruns : le premier, joignant la suture, vers le cinquième de la longueur, et constituant avec son semblable une tache commune : le deuxième, à peine moins petit, situé près de la base, couvrant le deuxième cinquième interne de la largeur : le troisième, le moins petit et le plus marqué, vers la moitié de la longueur, couvrant le quart médiaire de la largeur : le quatrième, petit, voisin de la suture, vers les deux tiers de la longueur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave pâle ou testacé.

Patrie : les régions septentrionales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Obs. Les élytres paraissent très-flexibles ; les points sont bruns ou brunâtres : les premier, deuxième et quatrième, parfois peu marqués. Peut-être les exemplaires que j'ai eus sous les yeux n'avaient-ils pas leur coloration complète.

Page 957. — Après la description du *Scymnus (Diomus) tantillus*, ajoutez :

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Deyrolle un Scymnien de la taille et de la forme du *S. tantillus*, d'un flave testacé sur la tête et sur le prothorax, d'un rouge testacé sur les élytres, et d'une manière graduellement plus pâle vers l'extrémité : les élytres, chargées d'une tache noire, commune aux deux étuis, presque en carré long, couvrant les deux cinquièmes de la longueur et à peu près les trois septièmes internes de la largeur de chaque élytre. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, d'un flave pâle ou livide sur le reste. *Pieds* d'un blanc flavescent.

Cet exemplaire qui semblerait constituer une espèce particulière (*Scy. micros*) est vraisemblablement l'état normal du *Sc. tantillus*. La tache noire des élytres ayant réuni la matière colorante obscure a rendu la tête et le prothorax plus pâles, et le même effet a été produit en dessous, par la concentration du pigmentum sur les médi et postpectus.

Patrie : les environs de Carthagène, découverte par M. Lebas.

Page 961.

21[B]. **Scymnus (Nephus) martis**. *Brièvement ovale : pubescent. Prothorax d'un rouge testacé. Elytres noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge testacé, couvrant la partie postérieure jusqu'aux trois cinquièmes du bord externe, aux quatre septièmes du milieu des étuis, aux trois quarts de la suture.*

Long 0,0022 (1 l). Larg 0,0013 (3/5 l).

Corps brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; pubescent. *Tête antennes* et *palpes* d'un rouge testacé ou d'un fauve flavescent. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière et peu obtus au devant de l'écusson ; d'un fauve flavescent ou d'un rouge testacé, avec la partie antéscutellaire insensiblement moins claire ou un peu obscure. *Ecusson* et *élytres* noirs : celles-ci d'un rouge testacé, d'un rouge flavescent ou d'un fauve flavescent à l'extrémité : cette partie claire couvrant tout le bord postérieur, jusqu'aux trois quarts de la longueur de la suture, un peu anguleusement avancée jusqu'aux quatre septièmes ou presque jusqu'à la moitié des étuis vers le milieu de la largeur de chacun d'eux, et jusqu'aux trois cinquièmes du bord externe. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, brunâtre sur le premier arceau ventral, d'un roux jaune, sur les autres. *Plaques abdominales* incomplètes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau, oblitérées à leur côté externe, et rapprochées dans ce point du bord latéral. *Pieds* d'un flave roux.

Patrie : l'Asie, (collect. Motschoulsky).

Page 964.

25[B]. **Scymnus (Nephus) bistillatus**. *Obtusément ovalaire ; pubescent; d'un flave testacé, en dessus Elytres ornées chacune d'une tache ponctiforme noire, située vers les deux tiers de la longueur, égale au moins dans ce point au quart de la largeur, séparée de la suture par un espace égal à la moitié de son diamètre.*

Long 0,0022 (1 l.). Larg. 0,0015 (3/4 l)

Corps obtusément ovalaire; convexe; pubescent; d'un flave testacé, en dessus. *Prothorax* prolongé au devant de l'écusson et sinué de chaque côté de cette partie, à la base. *Elytres* ornées chacune d'une tache noire ponctiforme, située vers les deux tiers de la longueur,

égale au moins dans ce point au quart de la largeur, rapprochée de la suture, dont elle est séparée par un espace à peine égal à la moitié de son diamètre; offrant une étroite bordure suturale et une tache postscutellaire commune, obtriangulaire, nébuleuse, roussâtres : cette bordure et cette tache peu marquées et probablement d'autres fois nulles ou peut-être plus marquées. *Dessous du corps* d'un flave testacé, avec le postpectus et la moitié médiaire des deux premiers arceaux du ventre, noirs. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau, incomplètes à leur côté externe, rapprochées dans ce point du bord externe. *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie: l'Asie, (collect. Motschoulsky).

Page 973. — Après la description du *Scymnus nubilus,* ajoutez :

Obs. Quelquefois la bordure suturale noire ne dépasse pas la moitié de la longueur des élytres.

Patrie : les régions boréales de l'Inde, (collect Deyrolle).

Page 975.

47[B]. **Scymnus venalis.** *Ovale oblong ; pubescent. Prothorax d'un rouge testacé, non sinué de chaque côté de la partie médiaire de sa base. Elytres d'un flave fauve, ornées d'un bordure suturale brunâtre, couvrant d'une manière nébuleuse les deux tiers de la base.*

Long. 0,0039 (3/4 l.). Larg 0,0015 (2/5 l.).

Corps ovale oblong ; pubescent. *Tête* et *prothorax* d'un rouge testacé: celui-ci arqué en arrière et non bissinué de chaque côté de la partie médiaire de sa base. *Elytres* arrondies (prises ensemble) à leur partie postérieure ; d'un testacé flave, d'un fauve jaune ou d'un flave tirant sur le fauve, ornées d'une bordure suturale brune, peu nettement limitée, graduellement élargie d'arrière en avant, et couvrant la base d'un calus à l'autre, mais seulement d'une manière nébuleuse

ou indécise. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, moins clair ou plus obscur sur le milieu des médi et postpectus. *Pieds* d'un flave testacé ou d'un testacé pâle. *Plaques abdominales* prolongées environ jusqu'aux sept huitièmes de l'arceau.

Patrie : les provinces boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Obs. Cette espèce se distingue des précédentes, avec lesquelles elle a quelque disposition pour la couleur, par son corps plus allongé ; par par son prothorax non sinué postérieurement ; par ses élytres arrondies à l'extrémité.

Page 976.

α^b Plaques abdominales en ogive plus ou moins étroite (*G. Polius*).

48[B] **Scymnus (Polius) volgus**. *Ovale ; pubescent. Tête et prothorax d'un rouge jaunâtre. Elytres d'un noir verdâtre ; ponctuées. Dessous du corps et pieds d'un rouge jaune, avec les médi et postpectus et le premier arceau ventral, noirs.*

Long. 0,0026 (1 1/5 l.). Larg. 0,0019 (3/4 l.).

Corps ovale ; pubescent. *Tête, antennes, palpes* et *prothorax* d'un rouge jaune ou jaunâtre. *Élytres* marquées de points plus petits ; d'un noir légèrement verdâtre, avec le rebord postérieur peu distinctement rouge. *Dessous du corps* et *pieds* d'un rouge jaune : médi et postpectus et premier arceau ventral, noirs ou noirâtres : milieu des deuxième et troisième arceaux, obscur. *Plaques abdominales* en espèce d'ogive étroite, prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : les environs de Caracas, (collection Deyrolle).

Page 977. — Après la ligne 23, ajoutez :

$\beta\beta$ Prothorax non prolongé en arrière au devant de l'écusson.

Page 977.

50[B]. **Scymnus (Pullus) viaticus**. *Brièvement ovale ; pubescent. Prothorax bissinueux près de l'écusson; d'un fauve testacé graduellement plus obscur sur la partie médiaire de la base. Elytres et dessous du corps noirs. Pieds d'un rouge testacé.*

Long. 0,0016 (2/3 l.). Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps brièvement ovale; convexe; pubescent. *Tête* noire : labre, *antennes* et *palpes* d'un rouge de fauve testacé. *Prothorax* tronqué au devant de l'écusson et sensiblement sinué de chaque côté de cette troncature, à la base ; au moins aussi grossièrement ou plus grossièrement ponctué que les élytres ; d'un fauve testacé graduellement plus obscur au devant de l'écusson, sur le tiers ou le quart médiaire de la base. *Élytres* noires ; pointillées ; obtusément tronquées à l'extrémité. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : le Brésil, (collection Deyrolle).

Page 978.

51[B]. **Scymnus (Pullus) o-nigrum**. *Ovale ; pubescent, d'un roux pâle ou d'un roux testacé en dessus et en dessous. Elytres ornées d'un signe brun ou noirâtre, commun aux deux étuis, en forme d'O ovale, prolongé depuis la base jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur.*

Long. 0,0015 (2/3 l.). Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pubescent ; d'un roux pâle ou d'un roux flave ou testacé, en dessus et en dessous. *Prothorax* sensiblement prolongé en arrière au devant de l'écusson, à la base, et sinué de chaque côté de cette partie. *Elytres* ornées chacune d'une bande de largeur uniforme, presque linéaire, arquée en dehors, naissant sur les côtés de l'écusson, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur où elle s'unit à la suture, constituant avec

sa pareille une figure ovale ou une sorte d'*O* ovale, dépassant à peine les deux cinquièmes internes de la largeur, vers le milieu de sa longueur. *Plaques abominales* en demi-cercle, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.

Patrie : les parties boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

Page 980.

55[B]. **Scymnus (Pullus) xerampelinus**. *Ovale; pubescent; d'un roux livide ou testacé en dessus, d'une teinte un peu moins claire en dessous. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de l'arceau.*

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps ovale ; pubescent ; d'un roux testacé ou d'un roux pâle en dessus. *Yeux* noirs. *Dessous du corps* et *pieds* d'un jaune rouge ou d'une teinte moins pâle que le dessus. *Plaques abdominales* en demi cercle régulier, prolongées jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : les provinces boréales de l'Inde, (collect. Deyrolle).

56[B] **Scymnus (Pullus) inclytus**. *Ovale, médiocrement pubescent ; noir en dessus. Élytres ornées chacune d'un tache ovale-oblongue, d'un beau jaune, couvrant du cinquième ou presque du quart presque jusqu'aux deux tiers de la longueur, et des deux septièmes internes aux cinq sixièmes de la largeur. Pieds d'un jaune pâle.*

Long 0,0023 (1 l.). Larg. 0,0015 (3/5 l.).

Corps ovale ; garni de poils d'un blanc cendré médiocrement ou peu serrés ; pointillé sur le prothorax, plus fortement pointillé sur les élytres ; noir, en dessus. *Antennes* et *palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* trois fois environ aussi large que long dans son milieu ; tronqué ou obtus au devant de l'écusson et peu sinué de chaque côté de cette

partie. *Elytres* en ogive à l'extrémité ; un peu granuleuses ; ornées chacune de deux taches en ovale oblong ; d'un beau jaune, couvrant du cinquième ou plutôt presque du quart jusqu'aux trois cinquièmes ou presque deux tiers de la longueur et des deux septièmes aux cinq sixièmes de la largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un jaune pâle. *Plaques abdominales* en ogive obtuse et irrégulière, prolongées jusqu'à la moitié de l'arceau.

Patrie : le Brésil, (collect. Deyrolle).

Page 982.

60B. **Scymnus (Pullus) pallidivestis**. *Ovale ; pubescent ; d'un roux testacé, en dessus. Elytres ornées d'une tache basilaire scutellaire, brune, commune aux deux étuis, couvrant la base jusqu'au calus, obtriangulaire, prolongée à peine jusqu'à la moitié de la suture.*

Long. 0,0018 (7/8 l.). Larg. 0,0010 (9/20 l.),

Corps ovale; médiocrement convexe; pubescent; d'un roux testacé en dessus. *Prothorax* de même couleur, obtus et à peine prolongé au devant de l'écusson, très-légèrement sinué de chaque côté de cette partie, à la base. *Elytres* d'un roux testacé, ornées d'une tache scutellaire, commune aux deux étuis, brune, couvrant la base jusqu'au calus, rétrécie en forme de triangle dirigé en arrière et prolongé jusqu'aux trois septièmes ou à peine la moitié de la suture. *Dessous du corps* brun ou noirâtre sur les parties pectorales, un peu moins obscur sur le ventre, surtout vers l'extrémité de celui ci. *Plaques abdominales* en arc un peu ogival, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou à peine jusqu'aux deux tiers de l'arceau. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : l'Egypte, (collect. Motschoulsky).

Obs. Cette espèce se rapproche par sa forme du *Scymnus discoideus* et de quelques autres espèces voisines. Elle se distingue des uns par la couleur de son prothorax, des autres par ses plaques abdominales

dépassant à peine les trois cinquièmes de l'arceau, de la plupart par le peu de développement de la tache scutellaire.

Page 983.

61[B]. **Scymnus (Pullus) anomus**; MULSANT et REY.

Scymnus (Pullus) anomus, MULS. et REY, Descript., etc., *in* Mémoires de l'Acad. des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, t. 3 (sciences), 1852, p. 222. — MULSANT, Opusc. entom 2e cahier p. 87.

PATRIE : Hyère (Var).

Page 984.

63[B]. **Scymnus (Pullus) alpestris**; MULSANT et REY.

Scymnus (Pullus) alpestris, MULS. et REY, Descript., etc., *in* Mémoires de l'Acad. des sc. bell.-lett, et arts de Lyon t. 2 (sciences), 1852, p, 221. — MULS. Opusc. entom. 2e cahier p. 86.

PATRIE : les environs de Briançon (Hautes-Alpes).

Page 985.

64[B]. **Scymnus (Pullus) melanogaster.** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un rouge orangé. Elytres noires, ornées à l'extrémité d'une bordure d'un rouge testacé. Dessous du corps noir. Pieds d'un rouge testacé.*

Long. 0,0022 (1 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps ovale; pubescent. *Tête, antennes, palpes, prothorax* et *écusson* d'un rouge orangé. *Elytres* noires, parées à l'extrémité d'une courte bordure rouge ou d'un rouge testacé. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau.

PATRIE : les environs de Caracas (Colombie), (collect. Deyrolle).

Page 986.

66[B]. **Scymnus (Pullus) pallidicollis** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un flave roux. Elytres noires, sur leurs trois cinquièmes basilaires, d'un flave roux ou d'un roux flave sur le reste. Pieds d'un blanc roussâtre.*

Long. 0 0019 (7/8 l.). Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps ovale; pubescent. *Tête* et *prothorax* d'un roux blanchâtre ou d'un flave roussâtre. *Ecusson* noir. *Élytres* de même couleur jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, d'un flave roux ou d'un roux pâle, postérieurement : la partie noire, terminée en ligne à peu près droite à sa partie postérieure, mais un peu plus prolongée en arrière près du bord latéral. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie mediaire des deux premiers arceaux du ventre, d'un flave roussâtre sur le reste du ventre et sur l'antépectus. *Plaques abdominales* en arc un peu obtus, prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'arceau, aboutissant près du bord externe, vers la base du premier arceau.

Patrie : l'Asie, (collect. Motschoulsky).

Obs. Cette espèce se rapproche du *S. analis* par sa coloration, mais elle s'en distingue par une taille plus petite, par son prothorax entièrement de couleur claire, par ses élytres de même teinte sur une plus grande partie de leur surface.

Obs. Quand nous voyons sur nos Scymniens d'Europe, chez le *pygmæus*, par exemple, la couleur rouge avoir un développement si variable, on peut concevoir toute la difficulté qu'on éprouve à établir les limites précises des espèces, chez ces Coccinellides exotiques, dont on n'a souvent sous les yeux qu'un exemplaire. J'ai déjà signalé les embarras que j'ai éprouvés pour la détermination d'individus paraissant se rattacher soit au *S. creperus* n° 66, soit à l'*apicalis* n° 71. On peut en dire autant des *S. auritulus* n° 65, *fastigiatus* n° 70 et *chatchas* n° 69 Ces espèces méritent un nouvel examen, qui ne peut être fait que sur les lieux. Les observations locales sur les variations

de la couleur de leur robe, en feront probablement restreindre le nombre. La forme et la longueur des plaques seront alors un des moyens les plus sûrs pour faciliter la distinction des espèces.

67[B]. **Scymnus (Pullus) pyrocheilus**. *Ovale; pubescent. Prothorax d'un rouge testacé, orné d'une tache noirâtre, en demi-cercle, couvrant le tiers médiaire de la base. Elytres noires jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus du bord externe et aux deux tiers de la suture, d'un rouge testacé postérieurement. Plaques abdominales terminales*

Scymnus pyrocheilus, Perroud *in* collect.

Long. 0,0028 (1 1/4l.) Larg. 0,0016 (3/4 l.).

Corps ovale; médiocrement convexe; pubescent. *Tête*, *antennes* et *palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué et prolongé en arrière au devant de l'écusson, et sensiblement sinué de chaque côté de cette partie tronquée, à la base; d'un rouge testacé, marqué d'un tache noire ou noirâtre, couvrant le tiers médiaire de la base, semi-circulaire, avancée jusque près du bord antérieur, peu nettement limitée, plus foncée près de la base, moins obscure dans sa périphérie. *Ecusson* noir. *Élytres* noires, avec l'extrémité d'un rouge testacé: offrant à l'extrémité une ligne transversale oblique, couvrant jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu moins du rebord externe et jusqu'aux deux tiers ou un peu moins de la suture. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, d'un rouge testacé sur l'antépectus et sur le ventre: partie antéro-médiaire de celui-ci obscure. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'au bord de l'arceau. *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie: Calcutta, (collect. Perroud).

Obs. Cette espèce a quelque analogie avec le *Sc. analis*; elle s'en distingue facilement par ses plaques abdominales terminales et par la teinte moins jaune des parties colorées en rouge.

Page 988. — Après les observations qui terminent la description du *Scymnus apicalis*, ajoutez:

J'ai vu dans la collection de M. Deyrolle un Scymnien qui semblerait constituer une espèce distincte *(S. plorans)*, mais qui n'est vraisemblablement qu'une variété du *Sc. apicalis*. Il peut être caractérisé ainsi :

Noir en dessus et en dessous, avec les deux derniers arceaux du ventre et les deux pieds postérieurs, d'un fauve testacé. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.

Patrie : Caracas.

71 . **Scymnus (Pullus) plutonus.**

Brièvement ovale ; convexe ; pubescent. *Tête* d un rouge testacé (♂) ; noire, avec la bouche d'un rouge testacé (♀). *Prothorax* noir, avec les angles antérieurs (♀) ou les côtés, sur le sixième de la largeur, et quelquefois le bord antérieur, d'un rouge testacé. *Elytres* noires, avec le bord postérieur brièvement et souvent peu distinctement d'un rouge testacé. *Dessous du corps* noir. trois derniers arceaux du ventre d'un rouge testacé. *Pieds* de cette dernière couleur. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.

Patrie : Madagascar, (collect. Deyrolle).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *Sc. apicalis* ; mais elle a le corps proportionnellement plus court et plus convexe.

Page 989.

72[B]. **Scymnus (Pullus) guttifer.** *Brièvement ovale ; pubescent ; noir, avec les palpes maxillaires, les jambes, les tarses et deux taches sur chaque élytre, d'un rouge testacé : l'une arrondie, couvrant du cinquième interne aux trois cinquièmes de la largeur, et des trois cinquièmes environ aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur : l'autre, moins apparente, en forme de bordure, naissant vers l'angle postéro-externe, non prolongée jusqu'à l'angle sutural.*

Long. 0 0021 (1 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe et garni d'un duvet cendré médiocrement épais, en dessus. *Tête* noire. *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé. *Prothorax* noir ; élargi presque en ligne droite d'avant en arrière sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; en arc dirigé en arrière, à la base. *Ecusson* en triangle presque équilatéral; noir *Elytres* élargies en ligne un peu courbe jusqu'au quart, presque parallèles ensuite, obliquement coupées à leur partie postérieure, à bord externe d'un cinquième moins long que la suture; noires, parées chacune d'une tache et d'une bordure rouges ou d'un rouge testacé: la tache, arrondie, couvrant du cinquième interne aux trois cinquièmes de la largeur : et des trois cinquièmes environ aux quatre cinquièmes de la longueur: la bordure, naissant vers l'angle postéro-externe ou un peu avant, non prolongée jusqu'à l'angle sutural, parfois peu distincte. *Dessous du corps* noir: bord postérieur du dernier arceau rougeâtre. *Plaques abdominales* complètes, prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau. *Pieds* : cuisses, noires: *jambes* et *tarses* d'un rouge testacé.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Narbonne (Aude) par M. le capitaine Godart.

Je n'ai vu que l'un des sexes.

Page 989.

74[B]. **Scymnus (Pullus) thelys.** *Ovale; pubescent; noir en dessus: côtés du prothorax d'un rouge testacé. Dessous du corps noir. Pieds d'un rouge testacé.*

Long. 0,0022 (1 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire: labre rougeâtre. *Prothorax* noir, avec les côtés d'un rouge testacé plus ou moins obscur sur les

côtés : cette bordure étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, d'une largeur à peu près égale. *Elytres* noires, avec le rebord postérieur peu distinctement rouge testacé. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : le Yucatan, (collect. Deyrolle).

Page 1000. — Avant le genre Bucolus, mettez :

Genre *Cœlopterus*. Coeleoptère, Mulsant et Rey.

Caractères. *Repli des élytres* creusé de fossettes. *Jambes* antérieures grêles, etc.

1. **C. Salinus** ; Mulsant et Rey, Descript., etc., *in* Mémoires de l'Acad. des sciences, bell.-lett. et arts de Lyon t. 2 (sciences), 1852), p. 224. — Mulsant, Opusc. entom. 2° cahier p. 89.

Patrie : le midi de la France.

2. **Bucolus sollicitus**. *Suborbiculaire*; *pubescent. Noir ou d'un noir légèrement bronzé, en dessus. Ventre d'un rouge fauve obscur.*

Bucolus sollicitus, Perroud, *in* collect.

Long. 0,0039 (1 3/4 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps suborbiculaire; peu convexe; pointillé; pubescent. *Tête* d'un brun noir : labre, *palpes* et *antennes* d'un brun rouge. *Prothorax* arqué en arrière à la base, tronqué ou obtus au devant de l'écusson et légèrement sinué près de celui-ci; noir ou d'un noir légèrement bronzé. *Elytres* de même couleur. *Dessous du corps* brun sur la poitrine, d'un rouge brun ou d'un rouge fauve obscur sur le ventre. *Pieds* bruns ou d'un brun noir.

Patrie : Cayenne, (collect. Perroud).

Page 1001.

LES RHIZOBIAIRES.

Ligne 6, après *Antennes* allongées, supprimez : de onze articles.

Ligne 13, modifiez de la manière suivante le tableau :

			Genres.
Yeux	subarrondis, échancrés vers le milieu de leur côté interne par des joues transversalement dirigées.		*Hazis.*
	obliques, bordés plutôt qu'échancrés par les joues à leur partie antérieure ou interne antérieure.	Antennes de dix articles. Elytres élargies à partir des épaules jusqu'au quart au moins de la longueur	*Platyomus.*
		Antennes de onze articles.	*Rhizobius.*

Page 1002. — Avant le genre *Rhizobius* ajoutez :

Genre *Platyomus*, Platyome.

(Πλατυς, large ; ὦμος, épaule.)

Caractères. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc rentrant en devant ; à sinuosités postoculaires peu prononcées. *Yeux* obliques, à grosses facettes. *Antennes* plus longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax ; de dix articles : le premier, le plus gros : le deuxième, plus étroit et court : le troisième, plus long que le quatrième : celui-ci et les suivants jusqu'au septième, presque filiformes : les trois derniers constituant une massue obtriangulaire. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; élargies en ligne courbe à partir des épaules jusqu'au quart ou au tiers, non tronquées à leur extrémité. *Plaques abdominales* complètes, non prolongées jusqu'au bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

1. **Platyomus Forestieri**. *Brièvement ovale ; noir ; hérissé d'un duvet d'un blanc cendré, peu épais et un peu laineux, en dessus : labre, antennes et palpes, d'un rouge testacé livide : ventre d'un roux testacé. Repli un peu plus large vers le tiers. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.*

Long. 0,0036 à (1 2/3 l.). Larg. 0,0028 (1 1/4 l.).

Corps brièvement ovale ; médiocrement convexe ; noir, et hérissé d'un duvet cendré peu épais, en dessus. *Tête* pointillée ; noire : *labre, antennes* et *palpes*, d'un rouge testacé livide. *Prothorax* arrondi aux angles de devant, parallèle ensuite ; en angle très-ouvert et tronqué au devant de l'écusson, à la base ; deux fois et quart aussi large à cette dernière que long sur son milieu, noir, pointillé. *Ecusson* assez petit ; noir ; triangulaire. *Elytres* élargies en ligne courbe jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, assez faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement ; médiocrement convexes ; un peu moins finement ponctuées que le prothorax ; hérissées comme lui d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre, un peu laineux et peu épais : *repli* noir ; faiblement et graduellement plus large depuis la base jusqu'au tiers, progressivement rétréci ensuite jusqu'aux deux tiers, réduit à la tranche postérieurement. *Dessous du corps* noir : ventre d'un roux testacé. *Plaques abdominales* complètes, en ogive un peu obtuse, aboutissant à leur côté interne au niveau du côté interne des postépisternums ; prolongées jusqu'aux deux tiers environ de l'arceau. *Pieds* noirs : sole des tarses rougeâtre.

Patrie : l'Australie, (collect Perroud).

J'ai dédié cette espèce à M. l'abbé Forestier, prêtre mariste, qui continue à explorer avec zèle les îles de l'Océanie.

2. **Platyomus lividigaster**. *Assez brièvement ovale ; médiocrement convexe ; pubescent ; noir. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure ovale, égale dans son milieu au tiers de la largeur, d'un flave testacé : labre, antennes, palpes, antépectus et ventre, de même couleur.*

Long. 0,0045 (2 l.) Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps assez brièvement ovale; médiocrement convexe; pubescent. *Tête* noire: labre, *antennes* et *palpes*, d'un rouge testacé livide. *Prothorax* en angle très-ouvert, tronqué au devant de l'écusson et à peine sinué de chaque côté de cette troncature, à la base; une fois au moins plus large à cette dernière que long sur son milieu; noir, avec les côtés largement d'un flave rougeâtre ou d'un rouge flave livide: la partie noire aussi large en devant que l'espace compris entre les yeux, rétrécie en arc dans son milieu, égale dans ce point au tiers environ de la largeur, couvrant la moitié médiaire de la base, laissant de chaque côté une tache pâle, en ovale tronqué à ses extrémités. *Ecusson* noir. *Élytres* brièvement ovales, assez renflées dans leur milieu, élargies en ligne courbe jusqu'à celui-ci, à partir de l'angle huméral, en ogive dans leur seconde moitié; noires: *repli* de même couleur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, d'un flave testacé ou d'un rougeâtre flave livide sur l'antépectus et sur le ventre. *Plaques abdominales* en demi-cercle, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de l'arceau. *Pieds* noirs: jambes et tarses antérieurs d'un flave testacé, au moins chez l'un des sexes.

Patrie: l'Australie, (collect. Deyrolle).

Page 1045. — **Pharus Brouzeti**. Lisez: **Rouzeti**.

Même correction ligne 20.

ADDENDA.

Page 62, du Spécies.

14. **Adalia deficiens** Cette espèce, ainsi que je l'avais dit, varie beaucoup. Voici quel paraît être l'état normal des élytres, d'après un exemplaire plus complet que ceux que j'avais eus sous les yeux.

Etat normal. *Elytres* d'un jaune orangé ou d'un jaune rouge, ornées chacune à la base d'une tache flave ou d'un blanc flavescent,

en ovale transversal, étendue depuis l'écusson presque jusqu'au milieu de la largeur de la base ; ornées d'une bordure apicale étroite, de même couleur, remontant le long de la suture jusqu'au huitième postérieur ; parées d'une bordure suturale et chacune de trois bandes transversales, et d'une bande longitudinale, noires : la bordure suturale, un peu inégale, égale environ au huitième de la largeur de chaque étui : la première bande, étendue depuis la bordure suturale jusqu'au calus, au devant duquel elle s'avance jusqu'à la base, servant à enclore la tache d'un blanc flavescent : la deuxième bande, irrégulière, naissant vers le milieu de la bordure suturale, obliquement dirigée d'arrière en avant jusqu'au milieu de la largeur, où elle forme en devant une saillie anguleuse, continuée jusqu'au rebord marginal par une sorte de tache presque en carré transverse dont l'angle postéro-interne fait saillie en arrière : la troisième bande, transversale, subapicale, séparée de l'extrémité par l'étroite bordure blanche, étendue depuis la bordure suturale jusqu'au bord externe : la bande longitudinale, servant à lier la bande transversale antérieure à la seconde, depuis le calus jusqu'à la partie anguleusement avancée, vers le milieu de la largeur de la seconde bande : ce réseau, divisant la surface de chaque élytre en trois aréoles d'un jaune orangé : la première, un peu irrégulièrement élargie d'avant en arrière, prolongée depuis l'épaule jusqu'au milieu de la longueur : la deuxième, obliquement ovalaire ou elliptique, située entre la bande antérieure, la bordure suturale, la bande longitudinale et la deuxième bande transversale : la troisième, transverse, comme formée de deux taches incomplètement séparées : l'interne, subarrondie, plus grosse, joignant la bordure suturale : l'externe, plus petite, presque en carré transverse, joignant le bord externe.

La phrase diagnostique devrait donc être modifiée de la manière suivante :

Ovale ou brièvement ovale. Prothorax noir, bordé de blanc flavescent en devant et sur les côtés. Elytres d'un jaune orangé, ornées chacune d'une tache basilaire et juxta-scutellaire d'un blanc flavescent et d'une bordure apicale de même couleur ; parées d'une bordure suturale et chacune de trois bandes transverses liées à la suturale, noires : l'anté-

rieure, étendue jusqu'au calus, en enclosant la tache blanche: la deuxième, parfois étendue jusqu'au bord externe, anguleuse en devant dans son milieu, et liée dans ce point par une bande longitudinale à l'antérieure: la troisième subapicale: la bordure suturale et la première tache, parfois réduites à une tache suturale subcordiforme: les autres, souvent incomplètes ou nulles.

Page 151.

Calvia? pallideguttata. *Ovalaire. Tête, prothorax, dessous du corps et pieds d'un roux testacé. Elytres brunes ou noirâtres, ornées chacune de quatre taches d'un blanc sale ou flavescent disposées en carré allongé: la première, obliquement ovale: la deuxième, subarrondie: les deux postérieures, oblongues, dirigées postérieurement d'une manière un peu convergente.*

Long. 0,0059 (2 2/3 l.).

Corps ovalaire. *Tête, antennes, palpes* et *prothorax* d'un roux testacé peu ou point luisant : le dernier à peine arqué sur les côtés ; presque en demi-cercle dirigé en arrière, à la base ; d'un quart à peine plus long dans le milieu de celle-ci que sur les côtés ; superficiellement pointillé. *Ecusson* d'un roux testacé. *Elytres* marquées de points peu rapprochés et assez petits ; brunes ou noirâtres ; ornées chacune de quatre taches d'un blanc sale ou flavescent: la première, en ovale obliquement dirigé d'avant en arrière, de dedans en dehors, du huitième juxta-sutural aux deux cinquièmes de la largeur, couvrant du dixième au quart à peine de la longueur : la deuxième, presque arrondie, de moitié moins antérieure et de moitié plus postérieure, située entre la première et le bord externe : la troisième, longitudinalement oblongue, une fois au moins plus longue que large, à peine aussi voisine de la suture, étendue jusqu'au tiers de la largeur, couvrant à peu près depuis la moitié jusqu'à un peu plus des deux tiers de la longueur : la quatrième, de forme à peu près semblable, un peu moins longue, dirigée d'avant en arrière, d'une

manière un peu convergente vers la précédente, située entre celle-ci et le bord externe. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux testacé ou d'un roux flave.

Patrie: l'Asie, (collect. Chevrolat).

Obs. L'individu était en assez mauvais état pour laisser en doute s'il appartient au genre *Calvia* ou à l'un des genres voisins. Dans tous les cas, il appartient aux Halyziaires,

Page 503.

Pentilia? testivestis. *Hémisphérique, d'un roux testacé, en dessus: tranche des élytres translucide sur ses bords.*

Long. 0,0030 (1 2/3 l.). Larg. 0,0026 (1 1/3 l.).

Corps hémisphérique ; d'un roux testacé ; luisant, en dessus. *Tête, antennes et palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* en demi-cercle dirigé en arrière, et sensiblement sinué de chaque côté de sa partie médiaire, à la base ; une fois environ plus long dans son milieu que sur les côtés. *Elytres* munies d'une tranche subhorizontale, assez étroite, translucide sur ses bords; moins finement ponctuées que le prothorax : ces points formant près de la suture une rangée irrégulière et nébuleuse. *Dessous du corps* et *pieds* d'un roux testacé plus pâle que le dessus.

Patrie ? (collect. Motschoulsky)

Obs. L'insecte était collé et tellement englué que je n'ai pu voir les plaques abdominales et savoir si l'espèce appartient au genre *Pentilia* ou à celui de *Lotis*.

Page 1072 — 2e ligne de la table, après **Pentilinaire**, ajoutez : *Pentilia.*

ESPÈCES QUI ME SONT INCONNUES

ou dont je ne puis assigner la place précise.

Coccinella cardinalis, Erichson. Hemisphærica, nigra, fronte prothoracisque macula magna laterali albis, elytris rufis, margine laterali dilatato summo nigro.

Erichson, Conspectus ins. Coleopt. peruan. (*in* Erichson's Archiv, t. 13 1e part p. 182. 2.

Long. 0,0090 (4 l.).

Patrie : le Pérou.

Obs. Peut-être se rattache-t-elle à mon genre *Neda*.

C. ostrina, Erichson. Hemisphærica, nigra, capite albo, vertice nigro, prothorace macula magna laterali, lineola brevi longitudinali margineque apicalibus albis; elytris rufis, margine laterali dilatato suturaque nigris, basi summa alba; femoribus tibiisque anterioribus anticè albis.

Variat elytrorum limbo marginali suturalique nigro jàm tenui obsoletoque, jàm distincto et limbo suturali ad basin dilatato.

Erichson, Conspect. ins. Coleop. peruan. (Archiv. t. 13 1e part. p. 182. 3.

Patrie : le Pérou.

Obs. Peut-être faut-il rapporter encore cette espèce au genre *Neda*.

C. arcula, Erichson. Subovalis, leviter convexa, nigra, fronte maculis duabus, prothorace margine laterali anterioreque et punctis duobus disci albis, coleoptris flavis, fasciis duabus nigris latis, extus abbreviatis, anteriore utrinque basin versus adscendente, posteriore secundum suturam ad apicem usque dilatata.

Erichson, Conspect. ins. Coleopt. peruan (Arch. t. 13 1e part. p. 182. 5).

Long. 0,0059 (1 2/3 l.).

Patrie : le Pérou.

Obs. Peut-être cette espèce doit-elle trouver place dans le genre *Coccinella*, près de la *C. ancoralis*.

Hyperaspis regularis, Erichson. Breviter ovalis, convexa, supra nigra, nitida, capite prothoracis apice sinuato elytrorumque maculis septem : 2, 2, 2, 1, flavis ; infra testacea, pectore fusco, pedibus flavis.

Erichson, Conspectus ins. Col. per. (Arch. t. 13 1e part. p. 183. 1).

Long. 0,0028 (1 1/4 l.).

Patrie : le Pérou.

Obs. Elle se rapporte probablement à mon genre *Cleothera*.

Epilachna velata, Erichson. Hemisphærica, nigra, supra dense cinereo-pubescens, pube erecta; labro prothoracisque angulis anterioribus albis; elytris obscure castaneis, limbo exteriore lato suturaque tenui nigris.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 183. 1.

Long. 0,00112 (5 l.).

Patrie : le Pérou.

Variat elytris omnino nigris.

Obs. Cette Epilachne rentre probablement dans ma division N.

E. præcincta, Erichson. Nigra, supra dense cinereo-pubescens, pube brevi, erecta; capite albo, fronte nigra ; prothorace flavo-marginato; elytris obscure castaneis margine exteriore flavo, limbo intramarginali suturaque nigris; pedum geniculis, tibiis tarsisque flavis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 183. 2.

Long. 0,0090 (4 l.).

Patrie : le Pérou.

Obs. Cette espèce se rattache probablement à ma division M.

E. peltata, Erichson. Hemisphærica, nigra, supra subtiliter cinereo-pubescens, coleopteris disco badio, margine laterali dilatato, antennis articulis 2-5 albidis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 183. 3.

Long. 0,0078 (2 1/2 l.).

Patrie : le Pérou.

Obs. Cette Epilachne et quelques-unes des suivantes à élytres dilatées se rattachent vraisemblablement à ma division A.

E. discoida, Erichson. Hemisphærica, fortiter convexa, infra nigra, supra nigro cærulea, cinereo-pubescens, pube longiore erecta; coleopteris disco rufo, antennis albis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. citat. p. 183. 4.

Long. 0,0067 (3 l.).

Patrie : le Pérou.

E. fenestrata, Erichson. Hemisphærica, nigra, supra dense cinereo-pubescens, elytris margine laterali dilatato, nigro-cæruleis, maculis duabus magnis flavis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 183. 6.

Long. 0,0061 (2 3/4 l.).

Patrie : le Pérou.

E. discolor, Erichson. Subhemisphærica, nigra, supra subtiliter cinereo-pubescens; coleopteris nigro-cæruleis, disco maximo flavo-testaceo; utroque elytro plaga media eburnea.

Erichson, Conspectus etc., loc. citat. p. 184. 7.

Long 0,0090 (4 l.).

Patrie : le Pérou.

E. dorsigera, Erichson. Ovata, subcompressa, nigra, supra subtiliter cinereo-pubescens; coleopteris margine humerali dilatato, cœru-

leis, disco lato ferrugineo : utroque elytro maculis duabus rotundatis disci eburneis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. citat. p. 184. 8.

Long. 0,0100 (4 1/2 l.).

Patrie : le Pérou.

E. **dives**, Erichson. Ovata, convexa, infra nigra, supra nigro cœrulea, subtiliter cinereo-pubescens, pube brevi erecta ; elytris margine humerali dilatato, cyaneis, maculis duabus flavis, mediocribus dorsalibus.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 184. 8.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.).

Patrie : le Pérou.

E **lepida**, Erichson. Ovata, subcompressa, nigra, subtiliter cinereo-pubescens, pube brevi, erecta ; elytris violaceis, maculis duabus flavis rotundatis, anteriore prope humerum, posteriore ante apicem prope marginam sitis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 184. 11.

Long. 0,0090 (4 l.).

Patrie : le Pérou.

E. **fausta**, Erichson. Ovata, convexa, nigra, supra nigro-cœrulea, dense cinereo-pubescens, pube brevi, depressa ; elytris margine humerali dilatato, maculis duabus flavis, anteriore prope scutellum sita, subovata, mediocri, posteriore ante apicem sita, mediocri, magna, transversa.

Erichson, Conspectus, etc., loc citat. p. 184. 12.

Long. 0,090 (4 l.).

Patrie : le Pérou.

E. **pruinosa**, Erichson. Ovata, subcompressa, nigra, supra et pube densa brevi depressaque cinereo-pruinosa ; elytris margine

humerali dilatato, viridi cœruleis, maculis duabus luteis, mediocribus, oblongis, anteriore prope basin ad suturam, posteriore obliqua ad marginem prope apicem sitis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. cit. p. 184. 13.

Long. 0,0090 (4 l.)

Patrie : le Pérou.

E. venusta, Erichson. Oblonga, infra nigra, supra nigro-cœrulea, subtiliter cinereo-pubescens; elytris convexis, cœruleis, opacis, e pube brevissima cinereo-pruinosis, maculis duabus eburneis, minutis, rotundatis, anteriore dorsali, posteriore sublaterali.

Erichson, Conspectus, etc., loc. citat. p. 184. 14.

Long. 0,0081 (3 2/3 l.).

Patrie : le Pérou.

Scymnus rubicundus, Erichson. Orbicularis, convexus, cinereo-pubescens, niger, dense punctatus, capite, prothoracis lateribus elytrorumque limbo apicali pallidis, elytrorum disco, abdominis apice pedibusque rufis.

Erichson, Conspectus, etc., loc. citat. p. 185. 1.

Long. 0,0022 (1 l.).

Patrie : le Pérou.

ERRATA.

Page 36 du Supplément, ligne 7, au lieu de : 2. **B. Brahmae**, lisez 2. **B. Biunae**.

Page 95, ligne 4, au lieu de : 38 **Cleothera serval**, lisez. 35 **Cleothera serval**.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

ALESIA . . . . . .
Bidentata 176
Sybillina 174
ANATIS . . . . . .
Thibetina 148
ASPIDIMERUS . . . . . .
Ariasi 265
Fulvo-cinctus 266
AULIS. . . . . .
Notivestis 264
Plantaris 263
Rufo-vittata 263
AZYA . . . . . .
Ardosiaca 262
BALLIA 162
Christophori 153
Dianae. 164
Eucharis 167
Gustavii 165
Montivaga. 167
Testacea 169
BUCOLUS . . . . . .
Sollicitus 284
CALVIA . . . . . .
Flaccida 151
CARIA . . . . . .
Superba 159
CHILOCORUS . . . . . .
Bijugus. 189
Infernalis 189
CHNOODES . . . . . .
Hœmorrhois 261
Trivia 260
CLEOTHERA . . . . . .
Arcualis 214
Galliardi 201
Limata. 223
Limbigera. 205
Lividipes 210
Matronata 199
Mercabilis. 221
Micilla. 204
Octupla 208
Operaria 198
Punctum 218
Raynevalii. 213
Scapulata 209
Spinalis 202
Suturella 204
Trivialis 225
Troglodytes 219
Uncinata 206
Vexata. 216
COCCINELLA . . . . . .
Franciscana 147
Transgressa 145
COELOPHORA . . . . . .
Gratiosa 187
Mariae 184
Pedicata 180
Pentas. 186
Placens 182
Sexareata 181
COELOPTERUS. 284

Salinus. 284
Cryptolaemaires . . 267
CRYPTOLÆMUS. 268
Montrousieri 268
EPILACHNA. . . . . .
Arethusa 254
Bis-septemnotata. . . . 243
Elvina. 250
Indiscreta. 235
Manderstjernae 256
Maculivestis 251
Nigrofasciata 233
Pagana. 548
Pandora 237
Stulta. 245
Testicolor. 255
Tricincta 238
Yamuna 246
ERIOPIS. . . . . .
Heliophila. 137
EUPALEA . . . . . .
Foveiventris 257
EXOCHOMUS . . . . . .
Cinctivestis 193
Decoloratus 196
Jordani 195
Lugubrivestis. 194
Pubescens. 192
Uropygialis 196
HALYZIA . . . . . .
Sanscrita 152
HARMONIA . . . . . .
Billieti. 144
Punctata 143
HIPPODAMIA . . . . . .
Racemosa. 139
HYPERASPIS . . . . . .
Ecoffeti 227
Guillardi 230
Inaudax 231
Pseudo-pustulata . . . 232
Quadrina 228
LEIS . . . . . .
Frigida. 161
LEMNIA . . . . . .
Mystacea 178
MACARIA . . . . . .
Endomycha 157
NEDA. . . . . .
Æquatoriana 170
Flavens. 169
Illuda 172
ORCUS . . . . . .
Lafertei 190
Peleus. 191
ORTALIA . . . . . .
Maeklini . , ... 258
PLATYOMUS 285
Forestieri. 286
Lividigaster 286
PRISTONEMA 158
Coccinea 158
PROPYLEA . . . . . .
Obversepunctata. . . . 156
PSYLLOBORA . . . . . .
Costae. 153
RODOLIA . . . . . .
Carmelitana 258
Carneipellis 259
Guinoni 259
Pubivestis 260
SCYMNUS . . . . . .
Alpestris 279
Anomus 279
Bistillatus 273
Flexibilis 271
Guttifer 282
Inclytus 277
Martis. 272
Melanogaster 279
O-nigrum 278
Pallidicollis 280
Pallidivestis 278
Plutonus 282

Pyrocheilus 281
Roseicollis. 270
Thelys. 283
Venalis 271
Viaticus 276
Volgus 275
Xerempelinus. 277
THEA. . . . . .
Quadripunctata 155
VODELLA 149
Impressa 150

ADDENDA.

CALVIA ? . . . . . .
Pallideguttata. 289
PENTILIA ? . . . . . .
Tectivestis 290

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPALPES.

Décrits par E. Mulsant.

1er Groupe. — GYMNOSOMIDES.

1re Famille. — Coccinelliens (1re Division).

1re Branche. — Hippodamiaires.

ERIOPIS, *Muls.*

Opposita (*Chevrol.*), *Guér.*	Chili.
Eschscholtzii, *Muls.*	*Id.*
Connexa, *Germ.*	Amérique méridionale, Californie.
Heliophila, *Muls.*	Equateur.

HIPPODAMIA, *Chevrol.*

Tredecim-punctata, *Linné.*	Europe, Amér. du nord.
Var. Xanthoptera (*Mannerh.*), *Muls.*	Russie d'Asie, Perse.
Lecontii, *Muls.*	Amér. mérid.
Racemosa, *Muls.*	?.
Septem-maculata (*Linné*), de *Geer.*	Europe cent. et septent.
Quinque-signata, *Kirby.*	Amér. boréale.
Extensa, *Muls.*	Californie septent.
Glacialis, *Fabr.*	Amér. septent.
Quindecim-maculata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. septent.
Convergens (*Klug*), *Guér.*	Amér. du nord.
Sinuata (*Motschoulsky*), *Muls.*	Californie.

MEGILLA, *Muls.*

Innotata (*Klug.*), *Muls.*	Antilles.
Quadrifasciata (*Schoen.*), *Thumb.*	Brésil, Monte-Video.

Octodecim-pustulata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Maculata, *de Geer.*	Amér. mér. et sept.

NAEMIA, *Muls.*

Litigiosa (*Latr.*), *Muls.*	Colomb., Mex., Etats-Unis.
Vittigera, *Mannerh.*	Mex., Califor.
Episcopalis, *Kirby.*	Amér. du nord.

2e Branche. — **Coccinellaires.**

1er Rameau. — **Adoniates.**

ANISOSTICTA, *Chevr.*

Novemdecim-punctata, *Linné.*	Europe et Asie occident.

ADONIA, *Muls.*

Doubledeayi, *Muls.*	Indoustan ?
Mutabilis, *Scriba.*	Europe, Algérie, Sénégal.
Parenthesis (*Melsh.*), *Say.*	Amér. septent.
Amœna, *Falderm.*	Sibér. orient.
Arctica (*Payk.*), *Schneider.*	Laponie
Strigata. *Westm.*	Laponie.

HYSIA, *Muls.*

Endomycina (*Dupont*), *Boisd.*	Nouv. Guin., Célèbes.

ADALIA. *Muls.*

Obliterata, *Linné*,	Europe.
Bothnica, *Payk.*	Europe cent. et bor.
Stictica (*Chevr.*), *Muls.*	Turquie asiat.
Fasciato-punctata, *Falderm.*	Sibérie.
Hyperborea, *Payk.*	Europe, Asie et Amér. sept.
Ophthalmica, *Muls.*	Amér. boréale.
Hopii, *Muls.*	Indoustan.
Bipunctata, *Linné.*	Europe, Amér. sept.
Rufo-cincta, *Muls.*	Europe mérid.
Alpina, *Villa.*	Alpes.
Flavo-maculata, *de Geer.*	Cap de B.-Esp., Indes, Nouv. Holl.
Signifera, *Reiche*,	Abyssinie.
Inquinata (*Chevr.*), *Muls.*	Europe centr. et mérid.
Undecim-notata, *Schneid.*	Europe.
Maritima, *Ménét.*	Russie asiat. mérid.
Deficiens, *Muls.*	Amér. mérid.
Angulifera (*Chevr.*), *Muls.*	Chili.

NESIS.

Sycophanta, *Muls.*	?

BULÆA, *Muls.*

Novemdecim-notata (*Steven*), *Gebler.*	Eur. orient., Asie occid., Egyp.
Bocandei (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Pallida (*Friwaldsky*), *Muls.*	Turquie.

2e Rameau. — **Coccinellates.**

HARMONIA, *Muls.*

Sommeri (*Dej.*), *Muls.*	Brés., Mozamb.
Rufescens (*Dej.*), *Muls.*	Sénég., Sennar.
Arcuata, *Fabr.*	Cap. d. B.-E., Asie mér. et orient.
Ampla (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Cyanoptera (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Notulata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. du nord.
Duodecim-maculata, *Gebler.*	Asie sept. et orient., Amér. bor.
Contexta (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Margine-punctata, *Schaller.*	Europe.
Quinque-lineata (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Impustulata, *Linné.*	Europe.
Buphthalmus (*Fischer*), *Muls.*	Bouckharie.
Punctata, *Muls,*	Inde septent.
Doublieri, *Muls.*	France.
{ Duodecim-pustulata. *Fabr.*	Europe.
{ *Var. Lyncea, Oliv.*	Portugal.
Billieti. *Muls.*	Inde septent.

COCCINELLA, *Linné.*

Quatuordecim-pustulata, *Linné.*	Europe.
Sinuato-marginata, *Falderm.*	Caucase.
Variabilis, *Illig.*	Europe.
Transgressa, *Muls.*	Inde septent.
Ancoralis, *Germ.*	Amér. mérid.
Lucasii, *Muls.*	Cordillières.
Emarginata (*Dej.*), *Muls.*	Mex., Guatem.
Petitii (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mérid.
Antipodum, *White.*	Nouv. Zélande.
Areata, *Muls.*	Buénos-Ayres.
Eryngii (*Eschsch.*), *Muls.*	Chili.
Fulvipennis (*Reiche*), *Muls.*	Chili, Monte-Video.
Pulchella (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.

Menetriesi, *Muls.*	Asie or. et sept., Amér. sept. et occid.
Undecim-punctata, *Linné*,	Europe.
Hieroglyphica, *Linné.*	Europe.
Mannerheimii (*Dej.*), *Muls.*	Sibérie.
Tricuspis, *Kyrby.*	Amér. sept.
Withii, *Muls.*	?
Nivicola (*Eschsch.*), *Muls.*	Sibérie orient.
Californica (*Eschsch.*), *Muls.*	Californie.
Franciscana, *Muls.*	Californie.
Quinque-punctata, *Linné.*	Europe.
Saucerotii, *Muls.*	Daourie.
Divaricata, *Oliv.*	Europe mér. et orient., Asie mér.
Septem-punctata, *Linné.*	Europe, Asie occid. bor.
Labilis, *Muls.*	Europe.
Sedakovii (*Ménetr.*), *Muls.*	Daourie.
Monticola, *Muls.*	Amér. sept.
Transverso-guttata, *Fald.*	Asie sept. et orient., Amér. sept. et occ.
Var. Nugatoria, Muls.	Mexique.
Trifasciata, *Linné.*	Europe, Asie et Amér. sept.
Novem-stigma, *Muls.*	Daourie.
Novem-notata, *Herbst.*	Amér. sept., Guatem.
Transversalis, *Fabr.*	Indes orient., Nouv. Hollande.
Leonina, *Fabr.*	Nouv. Hollande., Nouv. Zélande.

CISSEIS, *Muls.*

Furcifera, *Guér.*	Nouv. Hollande.

3e Branche. — **Haliziaires.**

1er Rameau. — **Myziates.**

ANATIS, *Muls.*

Quindecim-punctata, *Oliv.*	Amér. sept.
Var. Signaticollis, Muls.	Amér. sept.
Ocellata, *Linné.*	Europe.
Mobilis (*Motsch.*), *Muls.*	Daourie.
Thibetina, *Muls.*	Thibet.

VODELLA.

Impressa, *Muls.*	Cayenne.

CLINIS, *Muls.*

Humilis, *Muls.*	Antilles.

MYSIA, *Muls.*

Pullata, *Say.*	Amér. sept.
Subvittata (*Reiche*), *Muls.*	Amér. sept. et occid.
Ramosa (*Mannerh.*), *Fald.*	Sibérie, Daourie.
Oblongo-guttata, *Linné.*	Europe, Asie sept.

SOSPITA, *Muls.*

Tigrina, *Linné.*	Europe.
Chinensis (*Dej.*), *Muls.*	Chine.

MYRRHA, *Muls.*

Octodecim-guttata, *Linne.*	Europe.

CALVIA, *Muls.*

Hololeuca (*Motsch.*), *Muls.*	Caucase.
Quatuordecim-guttata, *Linné.*	Europe.
Decem-guttata, *Linné.*	*Id.*
Bis-septem-guttata, *Schall.*	*Id.*
Flaccida, *Muls.*	Inde septent.
Albo-lineata (*Schoenh.*), *Gyllenh.*	Chine.
Blanchardi, *Muls.*	Amér. mérid.
Cajennensis, *Gmel.*	Cayenne.
Fulgurata (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*

EGLIS, *Muls.*

Fischeri, *Muls.*	Brésil.
Varicolor (*Reiche*), *Muls.*	Australie.
Constellata, *Muls.*	Brésil.
Adjuncta (*Reiche*), *Muls.*	Colombie, Mex.
Edwardsii, *Muls.*	Australie.

CLEODORA, *Muls.*

Meyllyi, *Muls.*	Nouv. Hollande, Tasm., Van-Diémen.

2e Rameau. — **Halyziates.**

HALYZIA, *Muls.*

Perroudi, *Muls.*	Colombie.
Sedecim-guttata, *Linné.*	Europe.
Straminea, *Hope.*	Indoustan.
Pallasii, *Muls*	Iles Marianes.
Sanscrita, *Muls.*	Inde septent.

PSYLLOBORA, *Chevr.*

(G. *Illeis*).	
Galbula, *Muls.*	Australie.
Cincta, *Fabre.*	Indes orient., Java.
(G. *Psyllobora*).	
Bistigmosa, *Muls.*	Iles du détr. de Malacca.
Cosnardi (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Lata (*Perroud*), *Muls.*	Colombie.
Dissimilis (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Margine-notata (*Dej.*), *Muls.*	Madagascar.
Punctella (*Hope*), *Muls.*	Antilles.
Costae, *Muls.*	Amérique.
Confluens, *Fabr.*	Brésil, Colomb., Cayenne.
Decipiens, *Muls.*	Brésil, Colomb.
Lenta, *Muls.*	Colombie.
Luctuosa, *Muls.*	*Id.*
Nana, *Muls.*	Cuba.
Viginti-maculata, *Say.*	Amér. bor., Colomb.
Lineola, *Fabr.*	Antilles.
Roei (*Hope*), *Muls.*	Mexique.
Rufo-signata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Divisa, *Fabr.*	*Id.*
Intricata, *Muls.*	Colombie.
Graphica (*Reiche*), *Muls.*	Brésil.
Hybrida (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Var? *Mocquerysii.*	*Id.*
Germari, *Muls.*	*Id.*

VIBIDIA, *Muls.*

Duodecim-guttata, *Poda.*	Europe.
Bis-octo-notata (*Reiche*), *Muls.*	Arabie.

THEA, *Muls.*

Variegata, *Fabr.*	Le cap de Bon.-Espér., la Nouv. Hol.
Nassata, Erichson.	Angola.
Vigniti-duo-punctata, *Linné.*	Europe.
Quadripunctata, *Muls.*	Asie?

CLEIS, *Muls.*

Mirifica, *Muls.*	Mexique ?
Lynx, *Muls.*	*Id.*

PROPYLEA, *Muls.*

Quatuordecim-punctata, *Linné.*	Europe.
Obversepunctata, *Muls.*	Inde septent.

4ᵉ Branche. — **Micraspiaires.**

MICRASPIS, *Chevr.*

Phalerata (*Dahl.*), *Lucas.*	Sicile, Algérie.
Duodecim-punctata, *Linné.*	Europe.
Gebleri, *Muls.*	Déserts des Kirghis.

5ᵉ Branche. — **Discotomaires.**

DISCOTOMA, *Muls.*

Ornata (*Buq.*), *Muls*	Cayenne.

SELADIA, *Muls.*

Nigricollis, *Muls.*	Mexique.
Maculicollis (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Rubripennis (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Bicincta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Albo-fasciata (*Dupont*), *Muls.*	Colombie ?

MACARIA (*Dej.*), *Muls.*

Erotyloides *Guér.*	Colombie.
Rosea, *Muls.*	*Id.*
Serraticornis (*Dej.*) *Muls.*	Brésil.
Schaumii, *Muls.*	*Id.*
Endomycha (*Chevrol.*), *Muls.*	*Id.*
Diluta (*Lacord.*), *Muls.*	Cayenne.
Sigillata (*Lacord.*), *Muls.*	*Id.*

PRISTONEMA, *Erichs.*

Coccinea, *Erichs.*	Pérou.

(2ᵉ Division).

6ᵉ Branche. — **Cariaires.**

SYNONYCHA, *Chevr.*

Grandis, *Cassi.*	La Chine, Manille, Java.

CARIA, *Muls.*

(G. *Caria*).	
Dilatata, *Fabr.*	La Chine, Java, le Bengale.
Duvaucelii, *Muls.*	Asie, Indes ?
Sex-spilota, *Hope.*	Indoustan.
Superba, *Muls.*	Indes orient.
Commingii (*Hope*), *Muls.*	Manille.
Duodecim-spilota, *Hope.*	Indoustan.
(G. *Harma*).	
Regalis, *Oliv.*	Madag. Indes orient.
Dorsalis, *Oliv.*	Guinée, Bénin.
Abbreviata, *Muls.*	Afrique.

LEIS, *Muls.*

Dimidiata, *Fabr.*	Indes orient.
Basalis, *Redtenb.*	Indoustan.
Inflata, *Muls.*	Madagascar.
Javana (*Dej.*), *Muls.*	Java, etc.
Quindecim-maculata, *Hope.*	Indoustan.
Quindecim-spilota, *Hope.*	Ind., Beng., Java.
{ Vigintiduo-maculata, *Fabr.*	Guinée.
{ *Coryphœa*, *Guér.*	Madagascar.
{ Vigintiduo-signata, *Muls.*	Sierra-Leon.
{ *Clathrata*, *Muls.*	Guinée.
Thonningii. *Muls.*	Guinée.
Instabilis, *Muls.*	Cap de Bon.-Espér.
Frigida, *Muls.*	Sibérie.
Conformis (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv.-Hollande, Van-Diémen, etc.
Novemdecim-signata, *Falderm.*	Daourie.
Axyridis, *Pall.*	*Id.*
Aulica, *Falderm.*	Chine bor.
Besseri, *Falderm.*	*Id.*
Conspicua, *Falderm.*	*Id.*
Spectabilis, *Falderm.*	Mongolie.
Bis-sex-notata (*Mannerh.*), *Muls.*	Daourie.

PELINA, *Muls.*

(G. *Pelina*).	
Lebasii (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
(G. *Palla*).	
Hydropica (*Dupont*), *Muls.*	Mexique.

BALLIA, *Muls.*

Christophori, *Muls.*	Inde septent.
Dianae, *Muls.*	*Id.*
Gustavii, *Muls.*	Hymalaya.
Eucharis, *Muls.*	Inde septent.
Montivaga, *Muls.*	*Id.*
Testacea, *Muls.*	*Id.*

NÈDA, *Muls.*

Marginata, *Linné.*	Brésil.
Miniata, *Hoppe.*	Indoustan.
Marginalis (*Hapfner*), *Muls.*	Mexique.
Flavens, *Muls.*	?
Princeps (*Hope*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Ochracea, *Muls.*	Colombie.
Orbignyi, *Muls.*	*Id.*
Péruviana (*Mannerh.*), *Muls.*	Pérou.
Tricolor, *Fabr.*	Ceylan.
Perrisii, *Muls.*	Colombie.
Reichii, *Muls.*	Java.
Amandi (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Æquatoriana, *Muls.*	Equateur.
Norrisii, *Guérin.*	Colombie.
Bremei, (Reiche.	*Id.*
Finitima, Muls.	*Id.*
Fasciolata, Muls.	*Id.*
Subdola, Muls.	*Id.*
Chevrolatii, Muls.	*Id.*
Perfida, Muls.	*Id.*
Illuda, *Muls.*	*Id.*
Patula, *Erichs.*	Pérou.
Andicola (*Reiche*), *Muls.*	Chili
Jourdani, *Muls.*	Colombie.
Calispilota, *Guérin.*	Brésil, Mex.

DAULIS, *Muls.*

Sedecim-notata, *Fabr.*	Java, Moluques.
Separata, (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Devestita, *Muls.*	*Id.*
Testudinaria, *Muls.*	Nouv. Hollande.
Reticulata, *Fabr.*	Java, etc.
Sallei, *Muls.*	Colombie.

Amabilis, *Muls.*	*Id.*
Dilychnis, *Muls.*	Cayenne.
Vigintiduo-notata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Nouv. Hollande.
Graphiptera (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Tredecim-signata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Conjugata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Boulardi, *Muls.*	Mariannes.
Abdominalis. *Say.*	Amér. sept.
Viridula, *Muls.*	Colombie.
Erythroptera (*Dej.*), *Muls.*	Buénos-Ayres
Puncticollis, *Muls.*	Cayenne.
Henonii, *Muls.*	?
Binotata, *Say.*	Amér. sept.
Ferruginea, *Oliv.*	Antilles.
Munda, *Say.*	Amér. sept.
Sanguinea, *Linné.*	Antilles, Amér. sept. et mér.
Pallidula (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne, Brésil.
Deflorata, *Muls.*	Colombie.
Bis-tri-signata, *Muls.*	Brésil.
Gutticollis (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Melanocera, *Muls.*	Colombie.
Conspicillata (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
Mæander (*Lacord.*), *Muls.*	*Id.*, Mexique.
Lorata (*Germ et Sch.*).	Brésil.
Rubida (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
Vigilans, *Muls.*	Colombie.

ISORA, *Muls.*

Anceps (*Dej.*), *Muls.*	Cap de Bon.-Esp., etc.

7e Branche. — **Alesiaires**.

ALESIA, *Muls.*

Torquata, *Chevr.*	Cap de Bon.-Esp., etc.
Guerini, *Muls.*	Afrique ?
Sybillina, *Muls.*	Abyssinie.
Bohemani, *Muls.*	Cafrerie.
Annulata, *Reiche.*	Abyssinie.
Inclusa (*Reiche*), *Muls.*	Cap de Bonne-Espérance.
Bidentata, *Muls.*	Cap de Bon.-Esp., Caf.
Hamata (*Schoenh.*), *Thunb.*	Sénégal.
Striata, *Fabr.*	Guin. Sén. Cap de Bon.-Espérance., Caf.

Larvalis, *Muls.*	Cafrerie.
Univittata, *Hope.*	Népaul.

VERANIA, *Muls.*

Comma, *Casstr.*	Cap de Bon-Espér., Cafr., Java.
Lineata, *Casstr.*	*Id.*
Frenata, *Erichs.*	Nouv. Hollande, Van-Diémen.
Trivittata, *Reiche.*	Abyssinie.
Strigula, *Boisd.*	Nouv. Hollande.
Striola, *Fabr.*	*Id.*
Uniramosa, *Hope.*	Indoustan.
Discolor, *Fabr.*	Indes orient. Java, Chine, Nouv. Hol.
Afflicta, *Muls.*	Cap de B.-Esp. Java, Sumat.

8e Branche. — **Cœlophoraires.**

SYNIA, *Muls.*

Melanaria, *Muls.*	Indes orient.
Melanopepla, *Muls.*	*Id.*

LEMNIA, *Muls.*

(G. *Vola*).	
Dissecta (*Reiche*), *Muls.*	Indes orient.
Mystacea, *Muls.*	Inde sept.
(G. *Lemnia*).	
Fraudulata, *Muls.*	Java.
Saucia, *Muls.*	Indoustan.
Melanota (*Latr.*), *Muls.*	Indes orient.
Biplagiata, *Schoenh.*	Chine, Indes orient.
Oculata, *Fabr.*	Bengale.
Mœsta (*Melly*), *Muls.*	Java.
Desolata, *Muls.*	Nouv. Hollande.

ARTEMIS, *Muls.*

Circumusta (*Melly*) *Muls.*	Chine.
Rufula (*Melly*), *Muls.*	*Id.*
Mandarina (*Melly*). *Muls.*	*Id.*

COELOPHORA, *Muls.*

Westermanni, *Muls.*	Bengale.
Beniplagiata (*Dej.*), *Muls.*	Java.

Congener, *Schoenh.*	Chine, Indes orient.
Vidua, *Muls.*	Java.
Versipellis, *Muls.*	*Id.*
Pedicata, *Muls.*	Indes orient.
Partita, *Muls.*	Java.
Sexarcata, *Muls.*	Inde sept.
Newporti, *Muls.*	Iles Philippines.
Pupillata, *Schoenh*	Chine, Bengale.
Placens, *Muls.*	Java.
Novem-maculata, *Fabr.*	Java, Philip., Chine.
Bissellata, *Muls.*	Bengale, Java.
Psi, *Casstr.*	Cap de Bon.-Esp., Java, Japon.
{ Inæqualis, *Fabr.*	C. de B.-Esp., Iles Philip.
{ Mendica.	Manille, Nouv. Hollande.
Octo-signata, *Muls.*	Java.
Perrotteti (*Chevr.*), *Muls.*	Indes orient.
Sanguinosa, *Muls.*	*Id.*?
Coronata (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Mariae, *Muls.*	Inde sept.
Decora, *Muls.*	*Id.*
Læta, *Muls.*	Java.
Pentas, *Muls.*	Amér. mérid.?
Unicolor, *Fabr.*?	Indes orient.
Caliginosa, *Muls.*	*Id.*
Patruelis (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Holl., Vanik., Nouv. Hybern.

PROCULA, *Muls.*

Douei, *Muls.*	Jamaïque.

DYSIS, *Muls.*

Bis-quatuor-guttata (*Latr.*), *Muls.*	Ile de France, Australie.

BURA, *Muls.*

Cuprea (*Mannerh.*), *Muls.*	Haïti.

OENOPIA, *Muls.*

(G. *Pania*).

Luteo-pustulata, *Muls.*	Indes orient.
Addicta, *Muls.*	Egypte.

(G. *Aza*).

Dorso-notata, *Muls.*	Indes orient.
Kirbyi, *Muls.*	*Id.*

(G. *Œnopia*).

Cinctella (*Dej.*), *Muls.*	Cap de B. Esp., Timor.
Litterata. *Reiche.*	Abyssinie.

9e Branche. — **Cydoniaires.**

CYDONIA, *Muls.*

Circumclusa (*Chevr.*), *Muls.*	Bénin.
Lunata, *Fabr.*	Afriq. trop. et mér., Indes or., Java.
Vittata, *Fabr.*	Guinée.
Propinqua (*Dej.*), *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Triangulifera (*Guér.*), *Muls.*	Madagascar, Malabarie.
Quadri-lineata (*Melly*), *Muls.*	Cap, la Cafrerie.
{ Vicina (*Dej.*), *Muls.*	Egypte, Nubie, Guinée, Sénégal.
{ *Cuppigera*, Muls.	Egypte.
Nilotica, *Muls.*	*Id.*

CHEILOMENES, *Chevr.*

Sex-maculata, *Fabr.*	C. de B.-Esp., Ind. or., Java, Man., etc.
Quadri-plagiata, *Schoenh.*	Indes orient., Chine, Japon, Nouv. Holl.

ELPIS, *Muls.*

Dolens, *Muls.*	Madagascar.

2e famille. — **Chilocoriens.**

—

1re Branche. — **Chilocoraires.**

CHILOCORUS, *Leach.*

{ Tristis, *Falder.*	Chine bor.
{ *Rubidus*, Hope.	Indoust., Nouv. Hollande.
Circumdatus, *Schoenh*	Indes orient.
Melanophthalmus, (*Chevr.*), *Muls.*	Java.
Politus (*Hope*), *Muls.*	Indoustan, Chine.
Schioedtii, *Muls.*	Guinée.
Dohrnii, *Muls.*	*Id.* Sénégal.
Ruficeps (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* *Id.* Abys., Cap. B.-Esp.
Bijugus, *Muls.*	Indes orient.
Cacti, *Linné.*	Mexique, etc.
Renipustulatus, *Scriba.*	Europe.

Bivulnerus (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Bipustulatus, *Linné.*	Europe, Afrique bor.
Infernalis, *Muls.*	Inde septentr.
Midas, *Klug.*	Madagascar.
Wahlbergii, *Muls.*	Cafrerie.
Nigritus, *Fabr.*	Indes orient.

EGIUS, *Muls.*

Platycephalus, *Muls.*	Antilles.

3e Branche. — **Exochomaires.**

ORCUS, *Muls.*

(G. *Orcus*).	
Lafertei, *Muls.*	Nouv. Hollande.
Janthinus (*Reiche*), *Muls.*	Java.
Cyanocephalus, *Muls.*	Nouv. Hollande.
(G. *Priasus*).	
Bilunulatus (*Dej.*), *Boisd.*	*Id.*
Australasiae (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Hollande, Van-Diémen.
Nummularis (*Mac-Leay*), *Boisd.*	Nouv. Holllande.
(G. *Halmus*).	
Chalybeus (*Dej.*), *Boisd.*	*Id.*
(G. *Curinus*).	
Ceruleus (*Dej.*), *Muls.*	Brésil, Chili, Mexique.
(G. *Harpasus*).	
Pallidilabris, *Muls.*	Brésil.
Eversmanni, *Muls.*	*Id.*
Zonatus (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*

EXOCHOMUS, *Redtenb.*

(G. *Axion*).	
Plagiatus, *Olivier.*	Mexique, Iles de la mer des Indes.
Tripustulatus, de *Geer.*	Amér septent.
(G. *Cladis*).	
Uva (*Svhoenh.*), *Muls.*	Antilles, Buénos-Ayres.
Botrus, *Muls.*	Buénos-Aires.
(G. *Exochomus*).	
Nigripennis, *Erichs.*	Egypte, Nubie.
Var? Troberti, Muls.	Sénégal, Angola.
Russicollis (*Motschoulsky*), *Muls.*	Géorgie.

Auritus, *Scriba*.	Europe, Afrique orient. et mérid.
Pubescens, *Küst*.	Espagne.
Versutus (*Dej.*) *Muls*.	Cap de Bon.-Espér.
{ Quadripustulatus, *Linné*.	Europe.
{ *Distinctus* (*Chevr.*), *Brullé*.	Grèce,
Marginipennis (*Dej.*), *Muls*.	Amér sept.
Cinctivestis, *Muls*.	Brésil.
Foudrasii, *Muls*.	Sénégal.
Lugubrivestis, *Muls*.	Egypte.
Jordani, *Muls*.	Brésil.
(G. *Zagreus*).	
{ Bimaculosus, *Muls*	Cayenne, Brésil, Buénos-Ayres.
{ *Cinctipennis* (Dej.), Muls.	Brésil.
Childreni, *Muls*.	Floride.
Gaubilii, *Muls*.	*Id*.
Contristatus, *Muls*.	Mexique.
Decoloratus, *Muls*.	Brésil.
Uropygialis, *Muls*.	Inde sept.

BRUMUS, *Muls*.

Desertorum, *Gebler*.	Sicile, Turq. et Russie asiat., Mongolie.
Suturalis, *Fabr*.	Indes orient.

3e Famille. — **Hypéraspiens**.

1re Branche. — **Cryptognathaires**.

CRYPTOGNATA, *Muls*.

Auriculata (*Dupont*), *Muls*.	Colombie
Gemellata, *Muls*.	Mexique ?
Pudibunda, *Muls*.	Brésil.

OENEIS, *Muls*.

Obscura (*Schaum*), *Muls*.	Brésil.
Nigrans (*Melly*), *Muls*.	*Id*.

2e Branche. — **Pentiliaires**.

PENTILIA, *Muls*.

Egena (*Dej.*), *Muls*.	Brésil.

Insidiosa, *Muls.*	Colombie.
Castanea, *Muls.*	Amér. mérid.

LOTIS, *Muls.*

Confucii, *Muls*	Chine.
Neglecta (*Dej.*), *Muls.*	Cap d. B.-Esp , Cafrerie.
Guttula, *Muls.*	Cafrerie.

3ᵉ Branche. — **Thalassaires.**

CORYSTES, *Muls.*

Hypocrita (*Dej.*) *Muls.*	Cayenne.

MENOSCELIS, (*Dej.*), *Muls.*

Saginata (*Lacord.*), *Muls.*	Cayenne.
Insignis (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Glauca , *Muls.*	Amér. mérid.

THALASSA, *Muls.*

Montezumae (*Chevr.*) *Muls.*	Mexique.
Pentaspilota, *Chevr.*	*Id.*
Flaviceps (*Dej.*), *Muls.*	Cuba.
Similaris, *Muls.*	Antilles ?
Reyi, *Muls.*	Brésil.
Prasina, *Muls.*	Cuba.

4ᵉ Branche. — **Thiphysaires.**

THIPHYSA, *Muls.*

Plumbea (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.

HINDA, *Muls.*

Designata (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.

5ᵉ Branche. — **Brachyacanthaires.**

BRACHYACANTHA, *Chevr.*

Westwoodi, *Muls.*	Mexique.
Bipartita, (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Sellata, (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Lepida (*Klug.*), *Muls.*	Mexique.

Dentipes, *Fabr.*	Mexiq , Etats-Unis.
Subfasciata, *Muls.*	Mexique.
Bis-tripustulata, *Fabr*	Etats-Unis, Mexique, Colombie.
Erythrura (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.
Flavifrons (*Dej.*), *Muls.*	Amér sept.
Ursina, *Fabr.*	*Id.*
Pygidialis, *Muls.*	Mexique.
Conjuncta, *Muls.*	*Id.*
Confusa (*Dej.*), *Muls.*	Amer. sept.
Diversa (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Octostigma (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.

6e Branche. — **Hypéraspiaires.**

CLEOTHERA, *Muls.*

(G. *Cleothera*).	
Buqueti (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Cyra*).	
Operaria, *Muls.*	Brésil.
Loricata, *Muls.*	*Id.*
Matronata, *Muls.*	Brésil.
Cognata, *Muls.*	*Id.*
Galliardi, *Muls.*	Amér. mér.
Triacantha (*Buq.*), *Muls.*	Cayenne.
Quinque-notata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Notata (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Onerata, *Muls.*	Colombie.
Cincticollis, *Muls*	*Id.*
Dorsata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Crucifera (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Hexastigma (*Germ.* et *Sch.*), *Muls.*	*Id.*
Gracilis (*Germ et Sch.*), *Muls.*	Brésil.
Spinalis, *Muls.*	Brésil, Bolivie.
Castelnaudii, *Muls.*	*Id.*
Oseryii, *Muls.*	*Id.*
Devillii, *Muls.*	*Id.*
Melanura, *Muls.*	Colombie.
Suturella, *Muls.*	Brésil.
Languida, *Muls.*	*Id.*
Luteola (*Klug.*), *Muls.*	*Id.*
Scutifera (*Schaum.*) *Muls.*	Vénézuéla.
Ustulata, *Muls.*	Colombie.

Tortuosa, *Muls.*	Brésil.
Limbigera, *Muls.*	Brésil.
Fusco-maculata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Uncinata, *Muls.*	Brésil.
Poortmanni, *Muls.*	*Id.*
Pallax, *Muls*	Colombie.
Adhærens, *Muls.*	*Id.*
Maculosa, *Muls.*	*Id ?*
Tessulata, *Muls.*	*Id.*
Scenica (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Retigera, *Muls.*	Brésil.
Glyphica (*Schaum.*), *Muls.*	*Id.*
Noticollis (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Octupla, *Muls.*	Brésil.
Trepida, *Muls.*	Amér. mérid.
Graminicola, *Muls.*	Colombie.
Compta, *Muls.*	*Id.*
Ambigua (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Millierii, *Muls.*	*Id.*
Tredecim-guttata (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Turbata, *Muls.*	Brésil.
Decem-verrucata (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Humerata, *Musl.*	Cayenne.
Scapulata, *Muls.*	Brésil.
Lividipes, *Muls.*	Amér mérid.
Decem-signata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Jucunda (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Raynevalii, *Muls.*	Cayenne.
Bis-quinque-pustulata, *Fabr.*	Amér. mérid.
Arcualis. *Muls.*	Amér. mér.
Gacognii, *Muls.*	Brésil.
Tropicalis, *Muls.*	*Id.*
Vexata, *Muls.*	Colombie
Levrati, *Muls.*	Mexique.
Punctum, *Muls.*	Brésil.
Gaynoni, *Muls.*	Brésil.
Armandi, *Muls.*	*Id.*
Troglodytes, *Muls.*	Etats-Unis.
Billoti, *Muls.*	*Id.*
Groendali } Muls.	
Parva } Muls.	*Id.*
Bourdini } Muls.	

Ormanceyi, *Muls.*	Colombie.
Distinguenda, (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Brésil.
Fasciata, *Fabr.*	Amér. sept.
Collaris, (*Melly*), *Muls.*	Colombie.
Histrionica (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Compedita, *Muls.*	Mexique.
Mercabilis, *Muls.*	Brésil.
Jocosa, *Muls.*	*Id.*
Var. Serval, Muls.	Cayenne.
Limata, *Muls.*	Brésil.
Trivialis, *Muls.*	Brésil.
Bis-quatuor-pustulata (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Octo-pustulata, *Fabr.*	Cayenne.
Donzeli, *Muls.*	Brésil.
Sex-verrucata, *Fabr.*	Mex., Amér. mérid.
Pavida, *Muls.*	Mexique.
Sex-guttata, *Muls.*	Brésil.
Quadrisignata (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Ingrata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Senegalensis (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Ovato-notata, *Muls.*	Brésil.
Guilloryi, *Muls.*	Colombie.
Flavo-calceata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.

HYPERASPIS (*Chevr.*), *Redtenb.*

C.-nigrum, *Muls.*	Brésil.
Flavo-guttata, *Muls.*	*Id.*
Disco-notata, *Leconte.*	Amér. sept.
Exclamationis (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Pumila (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Lateralis, *Muls.*	Mexique.
Elegans (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Festiva, *Muls.*	Brésil, Colombie.
Rufo-marginata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Connectens (*Schoen.*), *Thunb.*	Antil., Mex.
Bicruciata (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Sphæridioides (*Dej.*), *Muls.*	Chili.
Ecoffeti, *Muls.*	Brésil.
Trilineata, *Muls.*	Cayenne.
Trimaculata, *Linné.*	Mexique.
Cleida (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.

Venustula (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Kunzii, *Muls.*	?
Sex-pustulata, *Motsch.*	Géorgie.
Guillardi, *Muls.*	Daourie.
Fabricii, *Muls.*	?
Proba, *Say*	Amér. sept.
Felixi, *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Quadri-maculata, *Redtenb.*	Autriche, Turquie asiat.
Quadri-oculata, *Eschsch.*	Californie.
Quadrilla, *Reiche.*	Cafr., Sénég.
Floridana, *Muls.*	Floride.
Inaudax, *Muls.*	Caucase.
Recordata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Lunulata, *Muls.*	Mexique.
Vittifera (*Motsch.*), *Muls.*	Kirghis.
Femorata, *Motsch.*	Kirghis, Caucase.
Signata, *Oliv.*	Amér. sept.
Inedita (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
{ Campestris, *Herbst.*	Europe.
{ *Var. Concolor*, Suffrian.	*Id.*
Centralis (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.
Illecebrosa (*Chevr.*), *Muls.*	Espagne.
Hoffmanseggii (*Helwig.*), *Muls.*	France et Europe mérid.
Hottentota, *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Guexi, *Muls.*	Amér. sept.
Motschoulskyi, *Muls.*	Russie mérid. ?
Reppensis, *Herbst.*	Europe.
Merckii, *Muls.*	Sénégal.
Peregrina (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Girodoni, *Muls.*	Afrique.
Pseudo-pustulata, *Muls.*	Russ. mérid.
Guttata (*Motschoulsky*), *Muls.*	Kirghis.
Delicatula, *Muls.*	Cafrerie.

OXYNYCHUS *Leconte.*

Mœrens, *Leconte.*	Amér. sept.

2e Groupe. — TRICHOSOMIDES.

1re Famille. — Epilachniens.

1re Branche. — Chnootribaires.

CHNOOTRIBA, *Chevr.*

Similis, *Casstr.*	Cap de B.-Esp., Cafrerie, Abyssinie.
Var. Assimilis (*Dej.*), Muls.	Sénégal, Guinée.

2e Branche. — Epilachnaires.

EPILACHNA, *Chevr.*

Radiata, *Guérin.*	Colombie.
V.-pallidum, *Blanchard.*	Haut-Pérou.
Stolata, *Muls.*	Colombie.
Scapularis, *Muls.*	*Id.*
Axillaris (*Perroud*), *Muls.*	*Id.*
Cruciata (*Klug.*) *Muls.*	*Id.* Vénézuela.
Nigrofasciata, (*Perroud*), *Muls.*	Colombie.
Madida, *Muls.*	Colombie.
Indiscreta, *Muls*	Colombie.
Consularis (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
Pandora, *Muls.*	Nouv. Hollande.
Proteus, *Guérin.*	*Id.*
Nigro-cincta (*Klug.*) *Muls.*	Mexique.
Guttato-pustulata, *Fabr.*	Nouv. Hollande.
Tricincta, *Montrous.*	Woodlark.
Patricia, *Muls.*	Santa-Cruz.
Octo-verrucata, *Muls.*	Colombie.
Bis-triguttata, *Muls.*	Haut-Pérou.
Angustata (*Buquet*), *Muls.*	Colombie.
Bonplandi, *Muls.*	Pérou.
Acuminata, *Muls.*	Amér. mér.
Colorata (*Chevr.*), *Muls.*	Sénégal.
Humboldti, *Muls.*	Haut-Pérou.
Bourcieri, *Muls.*	Brésil

Hæmatomelas. *Boisd.*	Nouv. Guinée.
Hæmorrhoa, *Boisd.*	*Id.*
Marginicollis, *Hope.*	Indoustan.
Vulpecula, *Reiche.*	Abyssinie.
Mexicana (*Klug.*), *Muls.*	Mexique.
Defecta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Colombie.
Fuscipes (*Reiche*), *Muls.*	*Id.* Nouv. Grenade.
Margaritifera (*Reiche*), *Muls.*	Madagascar.
Meleagris, *Klug.*	*Id.*
Spinolæ, *Muls.*	*Id.*
Quatuordecim-signata, *Reiche.*	Abyssinie.
Argiola, *Muls.*	Madagascar.
Duodecim-pustulosa, *Muls.*	Cafrerie.
Infirma, *Muls.*	Port-Natal.
Luteo-guttata, *Muls.*	Nubie, Sennar.
Delessertii, *Guér.*	Indes orient., Ceylan.
Schoenherri, *Muls.*	Cafrerie.
Parryii, *Muls.*	Afrique mérid.
{ Lupina, *Muls.*	Guinée.
{ Var. *Nigritarsis* (Chevr.), Muls.	Sénégal.
Mystica, *Muls.*	Chine.
Dregei (*Dej.*), *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Zetterstedtii, *Muls.*	Cafrerie.
Canina, *Fabr.*	Cap de B.-Esp.
Fulvo-signata, *Reiche.*	Abyssinie.
{ Hirta, *Casstroem.*	Afrique mér.
{ Var? *Insidiosa*, Muls.	*Id.*
Obsoleta. *Oliv.*	Madag., Indes orient.
Doryca, *Boisd.*	Indes orient., Nouv. Guinée.
Consputa, *Muls.*	Nouv. Guinée.
Signatipennis (*d'Urville*), *Boisd.*	*Id.*
Boisduvali, *Muls.*	Australie ?
Bis-septem-notata, *Muls.*	Abyssinie.
Alternans, *Muls.*	Java.
Enneasticta, (*de Hahn.*), *Muls.*	*Id.*
Stulta, *Muls.*	Java.
Compilata, *Muls.*	*Id.*
{ Tæniata, *Muls.*	*Id.* , Indes orient.
{ *Phyllophaga*, Muls.	*Id.*
{ *Lincula* (Dalman), Muls.	*Id.* , Port-Natal.
{ *Sodalis* (Chevr.), Muls.	*Id.*
Grayi, *Muls.*	Indes orient.

Indica (*Reiche*), *Muls.*	Indes orient.
Yamuna, *Muls.*	Java.
Pytho (*Reiche*), *Muls.*	Java, Sumatra.
Socialis, *Muls.*	Indes orient.
Undecim-variolata, *Muls.*	Java, Nouv. Guinée, Van-Diémen.
Diardi, Muls.	Java.
Stigmula (Reiche), Muls.	*Id.*
Diffinis, *Eydoux et Souleyet.*	Iles Philip.
Signatula, Muls.	Java.
Stolida, Muls.	*Id.*
Argus, *Geoffroy et Fourcroy.*	Europe cent. et mér.
Pusillanima, *Muls.*	Indes orient., Java.
Languens, Muls.	*Id.*
Infausta, *Muls.*	Java.
Territa, *Muls.*	*Id.* , Ternates.
Indocilis, Muls.	*Id.*
Fatalis, Muls.	*Id.*
Lusoria, Muls.	*Id.*
Dodecostigma, *Wiedemann.*	Indes orient.
Bengalensis, Muls.	*Id.*
Congressa, Muls.	*Id.*
Gradaria, *Muls.*	*Id.*
Addita, Muls.	*Id.*
Victa, Muls.	*Id.*
Socors, Muls.	*Id.*
Pagana, *Muls.*	Java.
Oculea, *Muls.*	Indoustan.
Retexta, Muls.	*Id.*
Chrysomelina, *Fabr.*	Europe mér., Afrique.
Bifasciata, *Fabr.*	Afrique mérid.
Reticulata, *Oliv.*	Sénégal, Guinée, Nubie, Port-Natal.
Patula (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.
Macularis (*Reiche*), *Muls.*	Indoustan.
Elvina, *Muls.*	Indes orient. sept.
Undecim-spilota (*Hope*), *Muls.*	*Id.*
Flavicollis, *Casstroem.*	Indes orient.
Dumerili, *Muls.*	*Id.*
Maculivestis, *Muls.*	Thibet.
Incauta, *Muls.*	Java.
Capicola (*Dej.*), *Muls.*	Cap de Bon.-Esp., Cafr.
Gyllenhalli, *Muls.*	Cafrerie.

Herbigrada, *Muls.*	Indes orient.
Wachanrui, *Muls.*	?
Sex-notata, *Muls.*	*Id.*
Olivacea (*Perroud*), *Muls.*	Mexique.
Obscurela (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Tenebricosa, *Muls.*	*Id.*
Aubei, *Muls.*	*Id.*
Particollis, *Muls.*	*Id.*
Pavonia, *Oliv.*	Madagascar.
Varipes (*Dupont*), *Muls.*	Mexique.
Murina (*Klug.*), *Muls.*	*Id.*
Corrupta, *Muls.*	*Id.*
Varivestis, *Muls.*	*Id.*
Modesta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Difficilis, *Muls.*	*Id.*
Discors (*Dej.*), *Muls.*	Afrique mérid.
Chenoni, *Muls.*	Guinée.
Pænulata, *Germ.*	Buenos-Ayres, Brésil.
Æquinoxialis, *Klug.*	*Id.*
Borealis, *Fabr.*	Amer. sept. et mérid.
Deleta (*Schoenh.*), *Muls.*	Sierra Leone.
Zetterstedtii, *Muls.*	Cafrerie.
Lineato-punctata, *Germ.*	Brésil.
Wissmanni, *Muls.*	Célèbes.
Paykullii, *Muls.*	Cafrerie.
Vigintiocto-punctata, *Fabr.*	Indes, Java, Nouv. Guinée, Australie.
Var. *Multipunctata* (Reiche), Muls.	
Id. Egens, Muls.	Java.
Id. Recta, Muls.	
Id. Sparsa, Herbst.	
Id? Pubescens, Hope.	Inde.
Implicata, *Muls.*	Indes orient.
Lacertosa, Muls.	*Id.* ?
Vigintisex-punctata (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Guinée, Nouv. Hollande.
Pardalis, *Boisd.*	Vanikoroo.
Mystica, *Muls.*	Indes orient.
Cacica, *Guér.*	Bolivie, Brésil.
Palliata, *Schoenh.*	Brésil.
Velutina, *Oliv.*	Guyanne.
Spreta, *Muls.*	Brésil.
Illusa, Muls.	*Id.*

Circumcincta (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Clandestina (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Concolor (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
(G. *Dira*).	
Obscurocincta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Placida, *Muls.*	*Id.* Bolivie.
Contempta, *Muls.*	Buenos-Ayres.
Circumflua, *Muls.*	Brésil.
Mitis (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Zonula, *Muls.*	Colombie ?
Circumducta, *Muls.*	Brésil.
Arethusa, *Muls.*	Indes orient. bor.
Virgata (*Klug*), *Muls.*	Colombie.
Amplexata, *Muls.*	Mexique.
Gossypiata (*Guér.*).	Bolivie.
Subcincta (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Testicolor, *Muls.*	Indes orient.
Tomentosa (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Mada*).	
Fraterna (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Rufoventris (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Fairmairii, *Muls.*	Brésil.
Glaucina, *Muls.*	*Id.*
(G. *Hypsa*).	
Guineensis (*Chevr.*). *Muls.*	Guinée.
Sedecim-verrucata, *Muls.*	*Id.*
Macquarti, *Muls.*	Madagascar.
Geoffroyi, *Muls.*	*Id.*
Lacordairii, *Muls.*	*Id.*
Pierreti, *Muls.*	*Id.*
(G. *Cleta*),	
Eckloni, *Muls.*	Cap de Bon.-Esp.
Undulata, *Casstroem.*	*Id.*
Smithi, *Muls.*	*Id.*
Polluta, *Muls.*	Mexique.
Distincta (*Casstroem*), *Muls.*	Afrique mér.
Sahlbergi, *Muls.*	Cafrerie.
Bomparti, *Muls.*	Sénégal.
Nylanderi, *Muls.*	Cafrerie.
Punctipennis, *Muls.*	Guinée.
Viginti-punctata, *Muls.*	Cafrerie.
Dufourii, *Muls.*	Guinée.

Manderstjernae, *Muls.*	Asie.
Linnæi, *Muls.*	Cafrerie.
Stephensi, *Muls.*	Indes orient. ? Afrique ?
Dahlbomi, *Muls.*	Cafrerie.
Godarti, *Muls.*	Afrique orient.

BALLIDA, *Muls.*

Brahamae, *Muls.*	Chine.

LASIA (*Hope*), *Muls.*

Globosa, *Schneid.*	Europe, Afrique sept.
Var ? *Meridionalis*, Motschoulsky.	Europe et Russie asiat. mérid.
Colchica, *Motschoulsky.*	Caucase.

CYNEGETIS, *Redtenbacher.*

Impunctata, *Linné.*	Autriche, etc.

2e famille. — **Poriens.**

—

PORIA, *Muls.*

Cyanea (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Sanguinitarsis, *Muls.*	*Id.*
Hæmatura, *Muls.*	Brésil.
Cæsia, *Muls.*	*Id.*
Coxalis, *Muls.*	*Id.*
Chrysomelcides (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
Togata, *Muls.*	*Id.*
Circumflexa, *Muls.*	Colombie.

EUPALEA, *Muls.*

Foveiventris, *Muls.*	Nouv. Hollande.
Formosa, *Muls.*	Colombie.
Picta, *Guérin.*	Mexique.
Suffriani, *Muls.*	Brésil.

3e Famille. — **Ortaliens.**

—

1re Branche. — **Ortaliaires.**

ORTALIA, *Muls.*

Variata (*Reiche*), *Muls.*	Madagascar.

Calliops, *Guérin.*	*Id.*
Flaveola, *Klug.*	*Id.*
Pallens, *Muls.*	Sénégal.
Guillebelli, *Muls.*	Cafrerie.
Argillacea (*Reiche*), *Muls.*	Guinée.
Maeklini, *Muls.*	?
Funesta, *Muls.*	Madagascar.
Duponti (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*

PRODILIS, *Muls.*

Pallidifrons (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.

ZENORIA, *Muls.*

Ratzeburgi, *Muls.*	Brésil.
Subcostalis (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.
Pilosula (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Revestita (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Linteolata, *Muls.*	*Id.*

2e Branche. — **Rodoliaires.**

AZORIA, *Muls.*

Subviolacea, *Muls.*	?

RODOLIA, *Muls.*

Carmelitana, *Muls.*	Cayenne.
Rubea, *Muls.*	Java.
Carneipellis, *Muls.*	Java.
Rufopilosa, *Muls.*	Chine.
Ruficollis, *Muls.*	Indes orient.
Fumida, *Muls.*	*Id.*
Guinoni, *Muls.*	Brésil.
Roseipennis, *Muls.*	*Id.*
Pubivestis, *Muls.*	Cayenne.
Chermesina, *Reiche.*	Madagascar.

VEDALIA, *Muls.*

Sieboldii, *Muls.*	Mexique.
Cardinalis, *Muls.*	Nouv. Hollande.

4e Famille. — **Chnoodiens.**

1re Branche. — **Azyaires.**

LADORIA, *Muls.*

Desarmata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.

AZYA, *Muls.*

Luteipes (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Scutata, *Muls.*	Mexique.
Ardosiaca, *Muls.*	Guadeloupe.
Pontbrianti, *Muls.*	Cayenne.
Orbigera, *Muls.*	Mexique, Colombie.

2e Branche. — **Chnoodaires.**

EXOPLECTRA, *Chevr.*

(G. *Cœliaria*).	
Erythrogaster (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Exoplectra*).	
Tibialis (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.
Intestinalis (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Fucosa (*Schaum*), *Muls.*	*Id.*
Metallescens, *Muls.*	*Id.*
Luteicornis; *Muls.*	*Id.*
Companyoi, *Muls.*	*Id,*
Vettardi, *Muls.*	*Id.*
Virescens (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Calcarata, *Germ.*	*Id.*
Ænea, *Fabr.*	Cayenne.
Stevensi, *Muls.*	Mexique.
Consentanea (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Impotens, *Muls.*	Amér. mérid.
Rubripes (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.
Coccinea, *Fabr.*	Cayenne, Brésil.
Heydeni, *Muls.*	Brésil.
Rubicunda, *Muls.*	Cayenne.

Miniata, *Germar.*	Brésil, Mexique.
Angularis (*Chevr.*), *Muls.*	Cayenne.

CHNOODES, *Muls.*

Terminalis (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Byssina (*Klug*), *Muls.*	*Id.*
{ Deglandi, *Muls.*	Colombie, Nouv. Grenade.
{ *Dubitata* (Chevr.), Muls.	Colombie.
Innocua (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil, Colombie.
Dimidiatipes (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Hœmorrhois, *Muls.*	Brésil.
Ahena, *Muls.*	Colombie.
Chaudoiri, *Muls.*	Brésil.
Gravata, *Muls.*	*Id.*
(G. *Dapolia*).	
Fallax (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Cordifera (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Trivia, *Muls.*	Amér. méridion.
Puberula (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Hæmatina, (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Corallina (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*

3e Branche. — **Siolaires.**

SIOLA, *Muls.*

{ Boillæi, *Muls.*	Colombie.
{ *Var? Garnieri*, Muls.	*Id.*

AULIS, *Muls.*

(G. *Aulis*).	
Annexa, *Muls.*	Cafrerie.
Vestita (*Dej.*), *Muls.*	Indes orient.
Fædata, *Muls.*	Cafrerie.
Plantaris, *Muls.*	Cap de B.-Espér.
(G. *Sidonis*).	
Consanguinea.	Colombie.
Lineato-signata (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Aumonti, *Muls.*	Cafrerie.
Rufo-vittata, *Muls.*	Brésil.

Notivestis, *Muls.* — Indes bor.

DIORIA, *Muls.*

Sordida (*Melly*), *Muls.* — Chili.
Setigera, *Muls.* — Brésil, Chili.

5e Famille. — **Scymniens.**

—

1re Branche. — **Cranophoraires.**

ORYSSOMUS (*Reiche*), *Muls.*

Subterminatus (*Reiche*), *Muls.* — Colombie.

CRANOPHORUS, *Muls.*

Quadrinotatus (*Boheman*), *Muls.* — Cafrerie, Cap de B.-Esp.
Notatulus (*Melly*), *Muls.* — Cap de B.-Esp.

2e Branche. — **Noviaires.**

NOVIUS, *Muls.*

Cruentatus, *Muls.* — Europe.
Sanguinolentus, *Muls.* — Australie.

3e Branche. — **Aspidimeraires.**

ASPIDIMERUS, *Muls.*

Spencii, *Muls.* — Inde sept.
Ariasi, *Muls.* — Indes orient?
Fulvo-cinctus, *Muls.* — Asie.

CRYPTOGONUS, *Muls.*

Orbiculus, *Schoenherr.* — Indes orient.

4e Branche. — **Cryptolaemaires.**

CRYPTOLAEMUS.

Montrousieri, *Muls.* — Australie,

5e Branche. — **Platynaspiaires.**

PLATYNASPIS, *Redtenbacher.*

Kollari, *Muls.*	Sénégal.
Villosa (*Geoffroy*), *Fourcroy.*	Europe.
Bisignata, *Muls.*	Madagascar.
Solieri, *Muls.*	Afrique.

6e Branche. — **Scymniaires.**

PHARUS, *Muls.*

Sex-guttatus, *Schoenherr.*	Cap de B.-Esp., Sénégal.
Quadristillatus, *Muls.*	Cafrerie.
Rouzeti, *Muls.*	Cap de B.-Esp.

SCYMNUS, *Kugelann.*

(G. *Diomus.*	
Thoracicus, *Fabr.*	Amérique mérid.
{ Ochroderus, *Muls.*	Ile St-Barthélemy.
{ *Dichrous* (Chevr.), Muls.	Amér.
{ *Var ? Cyanipennis* (Buq.), Chevr.	Amér.
{ *Id ? Xanthaspis*, Muls.	Floride.
Terminatus, *Say.*	Amér. septent.
Roseicollis, *Muls.*	Cuba.
Margipallens, *Muls.*	Brésil.
Albidicollis, *Muls.*	Amér. mérid.
{ Seminulus, *Muls.*	Brésil.
{ *Var ? Morio*, Muls.	*Id.*
Myrmidon (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
{ Tardus, *Muls.*	Brésil.
{ *Piger* (Chevr.), Muls.	*Id.*
Pallidipennis (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.
Flexibilis, *Muls.*	Inde septent.
Tantillus (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Rubidus, *Motsch.*	Géorgie.
(G. *Zilus*).	
Fulvipes (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
(G. *Nephus*).	
Quadrilunulatus, *Illiger.*	Europe.

Quadrivittatus *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Incinctus, *Muls.*	Russie asiat.
Oblongo-signatus, *Muls.*	Ile Maurice.
Redtenbacheri, *Muls.*	Europe.
Bioculatus, *Muls.*	Amér. sept.
Var ? Marginellus, Muls.	*Id.*
Id ? Guttiger, Muls.	*Id.*
Id ? Bipustulatus (Dej.).	*Id.*
Biverrucatus, *Panzer*,	Europe
Martis, *Muls.*	Asie.
Bipustulatus, *Motschoulsky.*	Géorgie.
Obscurus (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Castanopterus, *Muls.*	Russie.
Kiesenwetteri, *Muls.*	Sicile.
Bistillatus, *Muls.*	Asie.
Levaillanti, *Muls.*	*Id.*
(G. *Scymnus*).	
Nigrinus, *Kugelann.*	Europe.
Pygmæus (*Geoffroy*), *Fourcroy.*	*Id.*
Americanus, *Muls.*	Amér. sept.
Pallipes (*Motschoulsky*) *Muls.*	Caucase.
Rosenhaueri, *Muls.*	Cafrerie.
Corpulentus (*Motschoulsky*), *Muls.*	Transcaucasie.
Marginalis, *Rossi.*	Europe.
Scapuliferus, *Muls.*	Cafrerie.
Apetzii, *Muls.*	Europe.
Ahrensii (*Kuester*), *Muls.*	Europe mérid.
Rufipes, *Fabr.*	Afrique sept.
Icteratus (*Reiche*), *Muls.*	Amér. sept.
Frontalis, *Fabr.*	Europe.
Quadrivulneratus, *Muls.*	Russie asiat.
Inderibensis (*Motsch.*), *Muls.*	Turkestan.
Constrictus, *Muls.*	Ile Maurice ?.
Nubilus, *Muls.*	Assam.
Morelleti, *Muls.*	Cafrerie.
Curtisii, *Muls.*	Assam.
Fonscolombii, *Muls.*	Brésil.
Abietis, *Paykull.*	Europe sept.
Venalis, *Muls.*	Inde bor.
(G. *Sidis*).	
Binævatus, *Muls.*	Cafrerie.
Volgus, *Muls.*	Caracas.

(G. *Pullus*).

Fasciatus, *Geoffroy*, *Fourcroy*.	Europe.
Juniperi, *Motsch.*	Géorgie.
Viaticus, *Muls* .	Brésil.
Thiollierii, *Muls.*	Cafrerie.
O-nigrum, *Muls* .	Inde bor.
Casstroemi, *Muls.*	*Id.*
Guimeti, *Muls.*	Europe. mér.
Arcuatus, *Rossi.*	Europe centr.
Impexus (*Mœrkel*), *Muls.*	Chine.
Xerampelinus, *Muls.*	Inde bor.
Argutus (*Motsch.*), *Muls.*	Arménie.
Inclytus, *Muls.*	Brésil.
Lœwii, *Muls.*	Mexique.
Floralis, *Fabr.*	Antilles.
Discoïdeus, *Illiger.*	Europe.
Scutellaris, (*Rey*), *Muls.*	*Id.*
Pallidivestis, *Muls.*	Egypte.
Anomus, *Muls.* et *Rey.*	Hyères.
Alpestris, *Muls.* et *Rey.*	Briançon.
Quercûs (*Motsch.*), *Muls.*	*Id.* ?
Phlœus, *Muls.*	Iles d'Amér.
Brullei, *Muls.*	Floride.
Cervicalis, *Muls.*	Amér. sept.
Melanogaster, *Muls.*	Caracas.
Auritulus, *Muls.*	Mexique.
{ Creperus, *Muls.*	Etats-Unis.
{ *Var*? *Astutus* (Pilate), Muls.	*Id.*
Pallidicollis, *Muls.*	Asie.
Analis, *Fabr.*	Europe.
Pyrocheilus, *Muls.*	Calcutta.
Hœmorrhoïdalis, *Herbst.*	*Id.*
Chatchas, *Muls.*	Amér sept.
Fastigiatus, *Muls.*	*Id.*
Apicalis (*Klug.*), *Muls.*	Mexique.
Plutonus, *uls.*	Madagascar .
Limbaticollis (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Guttifer, *Muls.*	Narbonne.
Capitatus, *Fabr.*	Europe.
Tenebrosus, *Muls.*	Amér. sept.
Thelys, *Muls.*	Yucatan.

{ Lacustris (*Leconte*). *Muls.*	Yucatan
{ *Var ? Nigrivestis*, Muls.	
Pilatii, *Muls.*	Mexique.
Fraxini (*Motsch*), *Muls.*	Géorgie.
Ater, *Kugel.*	Europe.
Biguttatus (*Motsch.*), *Muls.*	Déserts des Kirg.
Testaceus, *Motsch.*	Caucase.
Laboulbenii, *Muls.*	Brésil.
Cyanescens (*Dej.*), *Muls.*	Améri. sept.
Watherhousii, *Muls.*	?
Minimus, *Paykull.*	Europe.
Fulvicollis, *Muls.*	France.
Gilvifrons (*Motsch.*), *Muls.*	Géorgie.
Biflammulatus, *Motsch.*	*Id.*
Formicarius (*Motsch.*), *Muls.*	Sibérie orient.
Deyrollii, *Muls.*	Cafrerie.
Oblongus, *Muls.*	*Id.*

CLANIS, *Muls.*

Pubescens, *Fabr.*	Indes orient.

COELOPTERUS, *Muls.* et *Rey.*

Salinus, *Muls.* et *Rey.*	France mérid.

BUCOLUS.

Fourneti, *Muls.*	Australie.
Sollicitus, *Muls.*	Cayenne.

7e Branche. — **Rhizobiaires.**

PLATYOMUS, *Mulsant.*

Forestieri, *Muls.*	Australie.
Lividigaster, *Muls.*	Australie.

HAZIS.

Menouxii, *Muls.*	Brésil.

RHIZOBIUS, *Stephens.*

(G. *Axius*).	
Burmeisteri, *Muls.*	Cap de Bon.-Ésp.
(G. *Rodatus*).	
Bajulus (*Melly*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Carnifex, *Muls.*	Australie.
(G. *Rhizobius*).	
Discolor, *Erichs.*	Nouv. Hollande.

Ventralis, *Erichs.*	Van-Diémen.
Xanthurus (*Schaum*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Evansii, *Muls.*	Aélaïde.
Litura, *Fabr.*	Europe.
Discimacula (*Ziegl.*), *Muls.*	*Id.*
Javeti, *Muls.*	Cap de Bon.-Esp.

6e Famille. — **Coccidullicns.**

—

COCCIDULA, *Kugelann*

Scutellata, *Herbst.*	Europe.
Rufa, *Herbst.*	*Id.*

Ajoutez

Au genre COELOPHORA : après la Caliginosa,

Gratiosa, *Muls.*	Nouvelle Hollande.

Au genre ORCUS: avant le Pallidilabris,

Peleus, *Muls.*	?

Au genre CLEOTHERA : après la Suturella,

Micilla, *Muls.*	Caracas.

Au genre HYPERASPIS: après la Trimaculata,

Quadrina, *Muls.*	Brésil.

ADDENDA.

Au genre CALVIA ?

Pallideguttata.	Asie.

Au genre PENTILIA ?

Testivestis.	?

Au genre SCYMNUS.

Bilucernarius, *Muls.*
Albipes, *Muls.*
Atomus, *Muls.*

DESCRIPTION

DU

VESPERUS XATARTII ♀,

COLÉOPTÈRE DE LA TRIBU DES LONGICORNES,

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 février 1835.)

Vesperus xatartii? (♀). *Brun ou d'un brun de poix sur la tête, le prothorax, le dessous du corps et les pieds; pubescent. Antennes d'un brun cerviné, subdentées, prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus du corps. Prothorax entaillé à son bord antérieur; élargi jusqu'aux trois cinquièmes, arrondi ou subparallèle ensuite; à peine aussi large à la base que long dans son milieu; offrant sur le disque une plaque lisse et brillante. Elytres livides; creusées sous l'épaule d'une dépression oblongue et brunâtre; déhiscentes à partir du tiers; prolongées jusqu'à la moitié environ de l'abdomen; subarrondies à l'extrémité; chargées chacune de quatre nervures à peine saillantes, oblitérées avant l'extrémité; l'externe naissant au-dessus de l'épaule.*

Long. 0,0225 à 0,0247 (10 à 11 l.). Larg. 0,0056 (2 1/2 l.).

Corps allongé. *Tête* une fois et demie aussi prolongée après les yeux, que la longueur de ces organes; postérieurement séparée du corps par un cou, sur la partie postérieure duquel, quand l'insecte incline la tête, se montre une partie membraneuse, au milieu de laquelle la partie cornée forme sur la ligne médiaire

un angle dirigé en arrière ; d'un brun de poix ; garnie de poils fins, couchés, peu serrés, cendrés ou d'un cendré grisâtre ; lui donnant une teinte d'un brun grisâtre ; à peine convexe ou subdéprimée en dessus ; longitudinalement creusée, jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, d'un sillon peu profond et peu nettement tracé ; ponctuée, d'une manière plus sensiblement rugueuse sur les côtés de ce sillon que près des bords latéraux ; entaillée à la partie antérieure de l'épistome ; creusée d'une fossette à la base du labre, qui est plus inférieur que l'épistome : labre arqué en devant et cilié de roux pâle. *Mandibules* noirâtres ; entières. *Palpes* d'un roux brun de poix ; parcimonieusement pubescents. *Yeux* d'un noir brun, séparés de la base des mandibules par un espace égal au tiers de leur longueur. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur du corps ; insérées à découvert sur une saillie formée par l'épistome, et presque sur le côté externe de celui-ci ; d'un brun cerviné, graduellement plus clair à l'extrémité ; rétrécies de la base à l'extrémité, subdentées au côté externe ; de onze articles : le troisième, d'un sixième ou d'un cinquième plus long que le quatrième ; le cinquième et les suivants graduellement ou à peine plus courts. *Prothorax* entaillé en angle ouvert et dirigé en arrière à son bord antérieur ; élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes, arrondi ou presque parallèle ensuite ; coupé à la base en ligne presque droite ou à peine entaillée en angle très-ouvert et dirigé en devant ; muni à ladite base d'un rebord étroit ; à peine aussi large ou à peine plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; convexe ; d'un brun de poix ; garni comme la tête, de poils d'un cendré grisâtre ; marqué de points un peu râpeux donnant naissance à des poils ; chargé sur son milieu d'une sorte d'empâtement lisse et brillant, émettant de chaque côté un rameau ou une sorte de pli raccourci ; faiblement en carène longitudinale médiaire au-devant de cet empâtement ; creusé d'une fossette de chaque côté de cette carène, et d'une autre sur la même

ligne, après le pli transverse. *Ecusson* un peu moins long que large, subarrondi ou obtusément tronqué postérieurement ; brun de poix ; pubescent. *Elytres* prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen; déhiscentes à partir du tiers ou un peu plus ; obliquement coupées, subarrondies ou en ogive obtuse et à côté interne court, à l'extrémité; livides ; creusées d'une fossette humérale; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu ou à peine saillantes: les trois internes, naissant du tiers médiaire de la base, oblitérées avant l'extrémité : la quatrième ou externe naissant un peu au-dessous de l'angle huméral ; creusées, au-dessous de l'angle huméral, d'une dépression prolongée jusqu'au quart de la longueur, brunâtre. *Abdomen* d'un brun noirâtre, en-dessous. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun de poix ; pubescents.

Cet insecte a été trouvé par un jeune soldat, dans les environs du fort de Bellegarde (Pyrénées orientales).

Obs. Cett ♀ se distingue de celle de l'espèce que j'ai décrite sous le nom de *luridus* par sa teinte plus foncée ; par sa tête moins profondément et moins nettement sillonnée ; par son prothorax aussi long qu'il est large à la base, entaillé à son bord antérieur, chargé sur son disque d'un empâtement luisant ; par ses élytres subarrondies à l'extrémité, offrant aux quinze seizièmes de leur longueur plus de la moitié de leur largeur à la base ; par la quatrième nervure naissant au-dessous de l'épaule, au lieu de partir de la partie supérieure de celle-ci. Elle est probablement identique avec celle dont M. Léon Dufour avait eu la bonté de m'envoyer la description.

NOTICE

SUR

E.-L.-J.-H. BOYER DE FONSCOLOMBE,

Par M. E. MULSANT.

Lue à la Société linnéenne, belles-lettres et arts de Lyon,
dans la séance du 14 mars 1853.

Quinze mois à peine se sont écoulés depuis le jour où j'essayais de payer un juste tribut de regrets à la mémoire de Solier, de Marseille, dont les sciences naturelles déploraient la perte récente, et voici qu'aujourd'hui je suis appelé à esquisser une vie non moins noblement remplie, à jeter quelques fleurs sur la tombe du vétéran des Naturalistes de la Provence, de l'un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître les richesses entomologiques de cette belle contrée.

Etienne-Laurent-Joseph-Hippolyte Boyer de Fonscolombe, dont il est ici question, naquit à Aix (Bouches du Rhône), le 22 juillet 1772. Son père, (1) conseiller au parlement, n'était pas seulement

(1) Emmanuel-Honoré-Hippolyte de Fonscolombe, né à Aix le 24 décembre 1744, avait épousé Mademoiselle Le Blanc de Ventabren, fille d'un conseiller au Parlement. Outre la charge dont il était revêtu dans cette dernière magistrature, il fut membre du conseil de la commune, membre du bureau de bienfaisance, qui lui dut, en partie, son établissement; membre de la commission des Hospices. Vice-président de cette commission, en 1810, dans un moment où les militaires prisonniers et malades

un magistrat renommé par sa haute probité et par ses lumières, il s'occupait de minéralogie avec distinction, et, par suite de ses goûts, s'était trouvé en relation avec l'abbé Haüy, Saussure, Gillet de Laumont, et divers autres naturalistes de premier mérite. Il s'adonnait également à l'agriculture, et les mémoires publiés par la savante compagnie de sa ville natale, témoignent de ses vues élevées et de ses connaissances en semblable matière, ainsi que de son amour pour la prospérité de son pays (1).

Le jeune Hippolyte pour qui son père était un guide et un ami, ne tarda pas à puiser, au sein de sa famille, le goût des occupations utiles, et peut-être aussi celui des sciences naturelles, qui firent la distraction et le plaisir de la plus grande partie de sa vie.

Dès qu'il fût en âge de commencer le latin, il fut envoyé à Juilly, collége où son père avait été élevé, et d'où sont sortis

---

encombraient la ville et les hôpitaux, et faisaient craindre une contagion, il se donna une peine si active pour faire soigner ces malheureux, qu'il y puisa le germe de la maladie qui l'enleva à l'estime de ses concitoyens. (Voyez la notice publiée sur cet homme de bien, par M. le docteur Gibelin. — *Mémoires de la Société des Amis des sciences*, etc., *Aix* 1819, p. 361-370).

(1) On lui doit l'introduction des mérinos dans la basse Provence; il avait fait des essais pour naturaliser les arbres exotiques; il s'était occupé de recherches sur les végétaux les plus propres à fournir du fourrage et à établir des prairies artificielles; il a publié divers mémoires sur les engrais, sur les bois en général, et surtout sur les moyens de reboiser nos provinces méridionales [1], reboisement dont la nécessité se fait vivement sentir quand on parcourt diverses parties si désolées de la vallée de la Durance. Emprisonné pendant la révolution, ses mémoires sur l'agriculture lui valurent son élargissement et la conservation de ses propriétés.

[1] Mémoire sur la destruction et le rétablissement des bois dans les départements qui composaient l'ancienne Provence. (*Mémoires* de la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts. *Aix* 1819, p. 1-87).

tant d'hommes remarquables; il ne tarda pas à s'y faire, par la douceur de son caractère, de nombreux amis, dont plusieurs, Brochant de Villiers [1], entre autres, s'honorèrent de lui rester toujours unis par les liens d'une vive affection. Ses progrès, dans cet établissement, furent soutenus et brillants; il y acquit des connaissances solides; et quoique à cette époque l'étude du grec fût moins obligatoire que de nos jours, il s'y était livré avec une attache passionnée. Ce goût pour la langue et la littérature des Hellènes a persisté pendant sa longue carrière; et, même dans les dernières années de son existence, il se plaisait encore, dans la belle saison, à consacrer des moments plus ou moins longs à la lecture et à l'explication raisonnée des poèmes d'Homère, dont personne, mieux que lui, ne savait sentir et apprécier les beautés.

Il quitta Juilly en 1789, peu de jours après la prise de la Bastille. Rentré au sein de ses foyers, à un âge où l'adolescence fait place à la jeunesse, il était destiné à suivre la carrière de son père; mais les événements dont la France ne tarda pas à être le théâtre, firent avorter ces projets. La plupart des personnes attachées à ses parents par des liens de famille ou d'amitié, soit entraînées par les illusions de l'époque, soit poussées par la crainte de malheurs faciles à prévoir, avaient profité de la proximité de la frontière pour se réfugier à Nice. Il suivit le sort des auteurs de ses jours; il n'émigra pas. Mais bientôt, il se vit, comme ceux-ci, menacé dans son existence; on le jeta en prison avec son père; les services rendus à l'agriculture par ce dernier les sauvèrent tous les deux. Devenu libre, le jeune Fonscolombe éprouva bientôt tous les ennuis de l'isole-

---

[1] Inspecteur général des mines de première classe, membre du conseil général des mines et de l'Académie des sciences, officier de la légion d'honneur, mort le 17 mai 1840.

ment, au sein d'une ville désertée par presque toutes ses connaissances Il dut dès lors songer à chercher dans l'obscurité d'une vie intérieure, et dans des occupations sérieuses ou attachantes, l'occasion d'oublier quelques moments le spectacle affligeant qu'il avait sous les yeux. Il s'était amusé, au collége de Juilly, à poursuivre des papillons et à collecter divers autres insectes, pendant les promenades souvent assez longues accordées aux élèves. L'étude de la Nature devint son délassement favori, ou plutôt son occupation principale. Il avait fait la connaissance de l'abbé Ramatuelle son parent éloigné, et il avait trouvé en lui un homme prêt à mettre à sa disposition ses lumières et son expérience, en lui offrant tout le dévouement de l'amitié. Ce digne prêtre était un botaniste distingué, en relation avec de Jussieu, de Lamarck, Bosc, Thouin et une foule d'autres savants de l'époque. Fonscolombe mit à profit les leçons de ce maître habile, et joignit, à l'étude de l'entomologie, celle de la botanique, dont la connaissance est toujours nécessaire à ceux qui cultivent la première. Ils explorèrent ensemble, autant que les circonstances le leur permirent, les richesses naturelles de leurs environs, pendant quatre ou cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au départ de l'abbé pour la capitale, d'où il ne devait pas revenir [1]. L'herbier de M. de Ramatuelle resta entre les mains

---

[1] L'abbé Thomas-Joseph-Albin de Ramatuelle, né à Aix le 16 mai 1750, était allé à Paris chercher un asile, et y mettre la dernière main à un ouvrage sur les arbres fruitiers, destiné à en faire connaître les espèces et les variétés, d'après l'écorce et d'autres caractères indépendants de ceux de la fleur. Découvert dans sa retraite, par suite des fonctions de son ministère qu'il continuait à y exercer en secret, il fut jeté à la Force, d'où il devait bientôt marcher à l'échafaud. Prévenu du sort qui l'attendait, il chercha à s'évader en descendant du toit, fit une chute, fut transporté dans un état déplorable dans un hôpital où étaient placés les malades des maisons de détention, et y mourut, peu de jours après, le 8 messidor an II, cinq semaines avant la condamnation de Robespierre.

de Fonscolombe à qui il avait été légué (1). Il s'est augmenté depuis cette époque de toutes les espèces récoltées par lui pendant plus de trente ans, et de toutes celles qui lui ont été adressées par des amis. Outre sa richesse, cet herbier offre un intérêt particulier, dans les notes nombreuses dont il est enrichi, et dans l'indication des diverses localités dans lesquelles se rencontre chaque espèce de plante.

Les goûts botaniques de Fonscolombe le mirent, dans le cours de sa vie, en correspondance avec Risso (2), Dumarché (3), Requien (4), M. Castagne (5) et divers autres (6). L'Entomologie lui créa des relations beaucoup plus étendues et non moins honorables. Il suffira de citer parmi ceux qui ne sont plus, Bonelli (7), Latreille (8), Audouin, (9), Duponchel (10), Brébisson

---

(1) Il paya à ce savant ami un juste tribut d'éloges, (voyez la note de ses ouvrages).

(2) Risso (Antoine), naturaliste, né le 8 avril 1777, à Nice, où il est mort le 25 août 1845.

(3) Dumarché, botaniste à Bourg.

(4) Requien, botaniste né à Avignon, mort à Ajacio en 1851.

(5) M. Castagne, botaniste à Montaud-lès-Miramas, (Bouches-du-Rhône).

(6) Fonscolombe s'était aussi occupé passagèrement de minéralogie et avait rassemblé quelques beaux échantillons dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

(7) Bonelli (François-André), conservateur du Muséum d'histoire naturelle à Turin, né en 1784, à Cuneo en Piémont, mort à Turin, le 18 novembre 1830.

(8) Latreille (Pierre-André), professeur, administrateur du Muséum de Paris, né à Brives (Corrèze), le 29 novembre 1762, mort à Paris le 6 février 1833.

(9) Audouin (Jean-Victor), successeur de Latreille à la chaire d'histoire naturelle, né le 27 avril 1797, à Paris, où il est mort le 9 novembre 1841.

(10) Duponchel (Philippe-Auguste), ancien chef de division au ministère de la guerre, né à Valenciennes (nord), en 1774, mort à Paris le 11 janvier 1846.

père (1), Merck (2), Solier (3) et son ami Boyer (4). C'est aussi à l'entomologie qu'il doit l'auréole scientifique qui entoure son nom, auréole qui serait aujourd'hui plus brillante encore, s'il eût été moins indifférent à toute gloire terrestre. Mais attaché avant tout à ses devoirs de famille, de société et de religion, il se borna, surtout pendant les vingt ou trente années qui suivirent son mariage, célébré en 1798, à faire de l'étude de l'histoire naturelle un délassement à des occupations plus sérieuses. Dans le règlement de vie qu'il s'était tracé, il comptait les heures qu'il lui donnait. Toutefois, passant à la campagne une partie de l'année, il a trouvé le moyen de lui consacrer d'assez longs moments, sans modifier son plan de conduite. Il utilisait ses moindres promenades, et souvent, dans ses allées et venues, l'occasion lui était offerte de saisir un insecte, de faire une observation curieuse, ou d'éclaircir, relativement aux mœurs et aux habitudes de ces petits animaux, quelque point douteux, en prenant la nature sur le fait. Son exemple semblait porter aux mêmes recherches toutes les personnes de sa connaissance ou de son voisinage, même celles que leur éducation et leur fortune semblaient rendre peu propres à s'y livrer ; on l'aurait dit, du moins, à voir le soin avec lequel chacun aimait à lui offrir ou à lui envoyer les insectes qu'on supposait devoir

---

(1) Brebisson père, de Falaise.

(2) Merk (Paul), né à Lyon le 11 novembre 1793, mort à Vaugneray (Rhône), le 1er juin 1849.

(3) Solier (Antoine-Joseph-Jean), né le 8 février 1792 à Marseille, où il est mort le 27 novembre 1851.

(4) Boyer, pharmacien, mort à Aix il y a peu de temps.

Parmi les personnes vivantes, je me bornerai à nommer MM. Léon Dufour, Foudras, Foerster, Macquart et Selys de Longchamps.

l'intéresser [1]; mais cet empressement à grossir ses petits trésors scientifiques, et à lui procurer des jouissances auxquelles il attachait tant de prix, s'expliquait sans peine par le bonheur qu'il mettait lui-même à être utile ou agréable à tout le monde.

En 1820, sa famille s'accrut d'un enfant, par le mariage de sa fille unique avec M. le comte de Saporta, et bientôt, au lieu d'un, on compta deux entomologistes dans sa maison. Entraîné par son exemple, séduit par l'attrait d'une science dont il savait si bien exposer tous les charmes, son gendre ne tarda pas à se livrer à l'étude des Lépidoptères, et les découvertes qui signalèrent ses premiers pas dans la science, laissent facilement pressentir quels auraient été plus tard ses succès, s'il n'avait abandonné Faune pour Flore, et l'éducation des chenilles pour la culture des roses.

L'attention de Fonscolombe s'était portée dans sa jeunesse sur les Arachnides principalement, mais la difficulté de conserver ces animaux, l'avait détourné du soin de les collecter, et il s'était borné aux Articulés hexapodes. Il a rassemblé, dans le cours de son existence, la majeure partie de ceux de nos provinces méridionales, du moins des départements de la rive gauche du Rhône; et si son nom ne se voit pas plus souvent attaché aux espèces de Coléoptères découvertes dans ces contrées, depuis le commencement de ce siècle surtout, il faut l'attribuer à son peu de désir de la renommée, et à quelques autres causes. Les descriptions, faites sur le modèle de celles de Linné et de Fabricius, étaient souvent assez incomplètes dans leur brièveté, ou assez

---

[1] Il dut, entre autres, à un de ses parents, propriétaire du château de la Molle, dans les environs de Saint-Tropez, les deux sexes du *Prinobius Germari* (*Prionus scutellaris*, Germar), qui jusqu'alors n'avaient pas été trouvés dans la France continentale. C'est de lui que je tiens l'exemplaire que je possède.

énigmatiques, pour rendre les déterminations très-difficiles. Fonscolombe dont la modestie était extrême, et dont la défiance en ses lumières allait jusqu'à l'excès, était le plus souvent tenté de rapporter à un insecte déjà connu celui dont il cherchait la dénomination, plutôt que de croire avoir fait une conquête pour la science. D'autre part, sa Bibliothèque d'histoire naturelle manquait d'un assez grand nombre de livres, surtout de ceux publiés à l'étranger, pour lui faire craindre de donner pour nouveaux des insectes déjà décrits dans d'autres ouvrages.

Dans les autres ordres, généralement plus négligés, il lui fut plus facile de voir de combien de richesses ignorées il était entouré, et pourtant ce n'est guère que vers sa vieillesse, qu'il se détermina à livrer à la publicité le résultat de ses recherches.

En 1808, il avait été l'un de ceux qui se réunirent le 11 février, pour fonder la société savante connue aujourd'hui sous le nom d'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Depuis cette époque, jusqu'à sa mort, les comptes-rendus de cette compagnie, dont il fut le président de 1840 à 1842, témoignent du rôle actif qu'il y remplit [1]. Sans parler ici de ses travaux imprimés dans les Annales des sciences naturelles et de la Société entomologique de France, et dont les prémices étaient réservées à ses collègues de sa ville natale,

---

[1] Voyez les Comptes-Rendus des travaux de la Société des amis des sciences, etc. (qui plus tard a pris le titre d'Académie des sciences, etc., d'Aix), Comptes-Rendus annexés à ceux des Séances publiques, principalement ceux des 4 mai 1811, p. 18. — 2 mai 1812, p. 19. — 22 mai 1819, p. 23.—19 juin 1830, p. 38.—12 juillet 1834, p. 31.—4 juin 1835-1836, p. 46. — 6 juillet 1838-39, p. 36. — 10 juillet 1839-40, p. 24. — 8 juin 1844, p. 76. — 21 juin 1845, p. 41.—21 juin 1846, p. 45. — 2 juillet 1849, p. 62. — 22 mai 1852, p. 41.

combien de fois ne captiva-t-il pas leur attention par ses communications pleines d'intérêt ! Quelques-unes, longtemps inédites ([1]), trouvèrent plus tard une place dans d'autres travaux sortis de sa plume ; mais plusieurs paraissent n'avoir pas été publiées ; telles sont une notice sur les mœurs des araignées, et une autre sur les insectes fossiles trouvés dans les plâtrières d'Aix, insectes dont il montra aux membres de sa compagnie savante divers échantillons ([2]), et enfin une notice historique sur M. Mollet ([3]), composée en commun avec M. de Castellet ([4]).

L'Académie du Gard mit au concours, pour 1836, la question suivante : *Décrire les mœurs et les habitudes des insectes nuisibles à l'agriculture, particulièrement dans le midi de la France ; rechercher et indiquer les moyens les plus propres à diminuer ou à faire cesser leurs ravages* ([5]). Fonscolombe répondit à l'appel de ce corps savant, et obtint la couronne, c'est-à-dire la médaille d'or de trois cents francs, promise au vainqueur ([6]). La société académique de sa ville natale s'em-

---

([1]) Son mémoire sur les insectes qui dévorent le fruit de l'olivier, lu en 1819.

([2]) Ces insectes avaient été trouvés et recueillis principalement par M. le comte de Saporta. Plusieurs échantillons ont été adressés, par ce dernier, au Muséum d'histoire naturelle de Paris ; un autre a été le sujet d'un rapport fait à la Société entomologique de France, par M. Boisduval, (Voy. Annales de la Soc. entomol. t. 9, 1840, p. 371-374, pl. 8).

([3]) Mollet (Joseph), successivement professeur de physique au collége de l'Oratoire de Lyon, à l'Ecole centrale, professeur de mathématiques au Lycée, docteur et doyen de la Faculté des sciences, et membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la même ville, né le 5 novembre 1756 à Aix, où il est mort le 30 janvier 1829.

([4]) Voy. séance publique du 19 juin 1830, p. 38.

([5]) Mémoires de l'Académie du Gard 1835-1836-1837. page 11.

([6]) Mêmes Mémoires p. 15.

pressa de publier, dans ses Mémoires ([1]), ce travail fruit d'observations nombreuses et d'une longue expérience.

L'Académie d'Oneille (Etats Sardes) avait proposé une question dont la solution est du plus haut intérêt pour les contrées méridionales ; il s'agissait d'obtenir le moyen d'atténuer ou de rendre peu sensibles les ravages du ver des olives. Ce sujet était familier à Fonscolombe ; il l'avait déjà traité en 1819 ([2]) ; il avait fait connaître à la Société entomologique les différents insectes ennemis de l'olivier ([3]), et il s'était occupé de cette question d'économie agricole dans son travail sur les insectes nuisibles ([4]) ; il adressa donc à cette compagnie un travail spécial assez étendu. Cette Académie n'a pas fait connaître le résultat du concours, et le mémoire en question, dont la famille de l'auteur ne possède pas de copie, restera probablement inédit.

Divers écrivains avaient déjà cherché, dans leurs ouvrages, à allier l'entomologie et la botanique, à les faire marcher ensemble comme des sœurs destinées à se prêter des grâces et des secours mutuels ; ainsi, Will. Withering avait indiqué, dans sa Flore d'Angleterre, les principaux insectes qui se nourrissent des végétaux ou qui viennent leur demander un abri ([5]) ; Curtis, de son côté, avait illustré, de la représentation d'une plante, chacune de ses belles planches d'insectes ([6]); Brez, dans sa Flore des insec-

---

([1]) Mémoires de l'Académie des sciences d'Aix, t. 4.

([2]) Voy. séance publique de l'Acad. d'Aix, du 22 mai 1819.

([3]) Annales de la Société entomologique de France t. 6 et t. 9.

([4]) Mémoires de l'Académie des sciences, etc., d'Aix, t. 4.

([5]) A botanical arrangement of british plantes, including the use of each species in medicine, diet, rural economy and the arts, with an easy introduction to the study of botany., etc., illustred by copper plates. *Birmingham*, 2e edit. 1777, 2 vol. 8.

([6]) British Entomology, being Illustrations and descriptions of the genera of Insectes found in great Britain and Ireland. *London* 1823-1840, 16 vol. 8 fig.

tophiles [1], avait cherché à indiquer aux entomologistes les végétaux aux dépens desquels vivent les différents êtres objets de leurs recherches, afin de leur en faciliter la rencontre. Fonscolombe, par une pensée plus ingénieuse, imagina le *Calendrier de Faune et de Flore*, destiné à servir de guide aux collecteurs de la Provence, en leur signalant les animaux articulés et les végétaux qu'ils peuvent espérer de trouver, tous les jours de l'année, dans leurs promenades ou leurs explorations ; et dans ce catalogue, en harmonie avec l'ordre des saisons, dont le but principal était de venir en aide aux jeunes amis de la Nature, il a trouvé le secret d'être utile à tous, en y consignant ses remarques ou observations particulières.

Le désir de répandre le goût d'une science à laquelle il avait dû et devait encore de si douces jouissances, et surtout l'espérance d'être utile aux jeunes gens, en leur offrant le sujet d'un délassement fait pour les captiver, et pour leur permettre d'échapper par là quelquefois à des entraînements dangereux, lui fit composer une *Entomologie élémentaire*. Dans cet ouvrage qu'il serait à désirer de voir se répandre, il a su mettre à la portée de tout le monde les enseignements de la science, et résumer, dans un style agréable et dans des entretiens pleins d'intérêt, ce que l'histoire des insectes peut offrir de plus curieux.

Mais de toutes les publications de Fonscolombe celles qui ont le plus contribué à répandre son nom dans l'Europe savante, sont celles dans lesquelles il a fait connaître les espèces inédites d'insectes de la France méridionale. Ces travaux ont principale-

---

[1] La Flore des insectophiles, précédée d'un discours sur l'utilité de l'étude de l'insectologie. Utrecht, 1791 in-8.

M. Marquart a publié récemment un ouvrage dans le même but, intitulé : *Les arbres et les arbrisseaux d'Europe et leurs insectes*. Lille, imp. L. Danel, 1852, in-8.

ment pour objet les *Chermès* et les *Pucerons*, parmi les Hémiptères; les *Libellulines*, parmi les Nevroptères; les *Chalcidites*, les *Diplolépaires* et les *Ichneumonides*, parmi les Hyménoptères. Cette dernière monographie était depuis quelque temps en voie de publication, et tout semblait faire présager que malgré son âge avancé, l'auteur pourrait la conduire jusqu'à la fin, lorsqu'une fluxion de poitrine compliquée d'un catarrhe, l'a enlevé à la science, le 13 février 1853, après trois semaines de maladie.

Les œuvres de Fonscolombe sont jugées depuis longtemps. Elles ont été accueillies avec l'intérêt qui s'attache à toutes les recherches consciencieuses, et cet intérêt se change en admiration, lorsqu'on songe de combien d'années était chargée la main qui les traçait. Peut-être a-t-on eu quelquefois à regretter de voir des espèces déjà connues reproduites sous des noms nouveaux; mais ces taches légères sont facilement oubliées, quand on songe aux difficultés nombreuses contre lesquelles il avait à lutter. Outre l'indigence dans laquelle se trouvent, sous le rapport entomologique, les Bibliothèques de la plupart de nos villes de province, l'auteur n'avait à sa disposition ni les conseils, ni les collections d'entomologistes rapprochés, toujours si utiles à ceux qui écrivent sur la science.

Mais on n'aurait de Fonscolombe qu'une idée bien incomplète, si l'on ne connaissait en lui que le naturaliste. C'était une de ces angéliques natures dont il serait difficile de trouver de plus beaux types; c'était le chrétien dans toute la perfection de la charité évangélique, dans la pratique des plus aimables vertus. Sa belle âme, du reste, se reflétait sur ses traits d'une ineffable douceur; sévère pour lui seul, indulgent pour tous, il savait compatir à toutes les faiblesses et à toutes les misères, et se multiplier pour participer à toutes les bonnes œuvres ou pour en être l'âme.

Il était animé d'une piété sans ostentation, mais incapable de se déguiser ou de fléchir devant le respect humain. Il a composé

dans ses dernières années, un petit recueil de prières, tirées de l'Ecriture Sainte, qui montre combien lui était familière la lecture de nos livres sacrés, dont il mettait sans cesse en pratique les admirables maximes.

D'une taille médiocre, d'un tempérament sec, d'une constitution peu forte, il a su, par une conduite toujours régulière, échapper aux infirmités, compagnes ordinaires de la vieillesse. Le temps, dont il semblait braver le pouvoir, n'avait rien enlevé, ni à la fraîcheur de sa mémoire, ni à la vivacité de son esprit, ni même à l'amabilité de son caractère enjoué et toujours égal, qui répandait tant de charmes sur l'existence de ceux qui avaient le bonheur de vivre auprès de lui ; il semblait avoir inspiré ce vers de l'un de nos poètes :

Et qui plaît à cent ans, meurt sans avoir vieilli.
DEMOUSTIER.

Quand la maladie est venue l'avertir que bientôt il lui faudrait se séparer de tous ceux qu'il aimait sur la terre, il a vu approcher ce moment suprême, avec la résignation ou plutôt avec l'espérance confiante du fidèle, qui entrevoit déjà les récompenses immortelles réservées à une vie passée tout entière à faire le bien.

Sa mort n'a pas été seulement un sujet de deuil profond pour une famille au bonheur de laquelle tendaient toutes ses pensées ; elle n'a pas seulement causé une indicible affliction à tous ses nombreux amis; les pauvres dont les regrets sont souvent l'expression la plus vraie de la valeur des hommes dans leur vie privée, les pauvres dont il avait si souvent séché les pleurs et adouci l'infortune, en accompagnant la dépouille mortelle de cet homme vénéré, témoignaient par leurs larmes de toute l'étendue de la perte que venait de faire la cité.

On a de lui les travaux imprimés suivants :

OEuvres entomologiques.

1. Description des insectes de la famille des Diplolépaires qui se trouve aux environs d'Aix (genres *Ibalia*, *Figites*, *Diplolepis*).

(Annales des sciences naturelles, première série, t. 26 1832, p. 184-198).

2. Monographia Chalciditum gallo-provinciae circa Aquas Sextias degentium (genres *Leucospis*. — *Chalcis*. — *Eurytoma*. — *Cynips*.— *Eulophus*. — *Cleonymus*. — *Spalangia*. — *Perilampus*. — *Pteromalus*.—*Encyrtus*. — *Scelio*. — *Teleas*).

(Annales des sciences naturelles, première série, t. 26, 1832, p. 273-306).

3. Description des Kermès qu'on trouve aux environs d'Aix.

(Annales de la société entomologique de France (séance du 2 octobre 1832), t. 3, 1834, p. 201-218. Pl 3. A.).,

4. Notice sur les genres d'Hyménoptères *Lithurgus* et *Phylloxera*.

(Annales de la société entomologique de France (séance du 2 octobre 1833), t. 3, 1834, p. 219-224).

5. Description de la *Psyche febretta*, nouvelle espèce de Bombycite.

(Annales de la société entomologique de France (séance du 7 mai 1834) t. 4, 1835, p. 107-110, pl. 1. fig. 8 à 10).

6. Description du *Ceramius Fonscolombii*, Latreille.

(Annales de la soc. entom. de France (séance du 7 janvier 1835), t. 4, 1835, p. 421-427, pl. 10, fig. a à h.).

7. Monographie des Libellulines des environs d'Aix.

(Annales de la soc. entom. de Fr. (séance du 1er février 1837) t. 6, 1837, p. 129-150, pl. 5 et 6. — Suite. — (Séances des 17 janvier 1838 et 21 novembre 1838) t. 7, 1838, pages 75-106, pl. 4, 5 et 6.—et pages 547-575, pl. 13, 14, 15).

8. Notice sur deux teignes qui attaquent l'olivier, (*Tinea oleella*, Boy. de Fonscol. et *Tinea olivella*, Boy. de Fonscol.).

(Annales de la soc. entom. de Fr. (séance du 3 juin 1835) t. 6, p. 179-187, pl. 8. fig. 4 (*T. olivella*) et 5 (*T. oleella*).

9. Observations sur l'*Antophora parietina*.

(Annales de la soc. entom de Fr. t. 7, 1838 p. 41)

10. Description d'une nouvelle espèce de teigne, (*Tinea aglaella*).

(Annales de la soc. entom. de Fr. (séance du 2 octobre 1839) t. 9, 1840, p. 61. pl. 4. fig c.)

11. Description de la chenille de la *Tortrix compressana*, Duponchel.

(Annales de la soc. entomolog. de France (séance du 2 octobre 1839) t. 9; 1840 p. 6 2).

12. Second mémoire sur les insectes qui attaquent l'olivier,

(Annales de la soc. entom. de Fr. (séance du 8 janvier 1840) t. 9, p. 101—116).

13. Addenda et Errata ad Monographiam Chalciditum gallo-provinciae circa Aquas Sextias degentium.

(Annales des sciences naturelles, deuxième série, t. 13, 1840, p. 186-192).

14. Des insectes nuisibles à l'agriculture, principalement dans les départements du midi de la France. (Mémoire couronné par l'Académie de Nîmes).

(Mémoire de l'Acad. des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, t. 4, (1840) p. 5-225 et enrichi d'une planche).

15. Description des pucerons qui se trouvent aux environs d'Aix.

(Annales de la soc. entom. de Fr. (séance du 17 mars 1841) t. 10, 1841, page 157-198).

16. Note contenant quelques détails de mœurs relativement à deux espèces de Bombycites (les *Dicranula vinula* et *Lasiocampa lineosa*).

(Annales de la soc. entom. de Fr. 2e série, t. 2. 1844, page LX. — LXI).

17. Note relative à l'*Anthophora balneorum*, nommée à tort *parietina*, dans les Annales de la soc. entom. de Fr. t. 7, p. LI et LXVII.

(Annales de la soc. entom. de Fr. 2e série, t. 3, 1845, page XV).

18. Calendrier de Faune et de Flore, pour les environs d'Aix, ou première apparition des principaux insectes et première floraison des végétaux qui s'y trouvent.

(Mémoires de l'Acad. des sciences, agricul. arts et belles-lettres d'Aix, t. 5, 1845, page 371-680).

Il y a eu des tirés-à-part de ce mémoire.

19. Note sur huit espèces nouvelles d'Hyménoptères et de Nevroptères, trouvées aux environs d'Aix.

(Annales de la soc entom. de France (séance du 12 mars 1845) 2e série, t. 4, 1846, p. 39-51).

Note destinée à réparer un oubli dans l'impression du mémoire précité. (Ann. loc. cit. t. 4. p. LXIX).

20. Ichneumologie provençale, ou catalogue des Ichneumonides qui se trouvent aux environs d'Aix, et description des espèces inédites.

(Annales de la Société entomologique de France, (séance du 11 novembre 1845) deuxième série, t. 5, 1847, p. 51-70 et p. 397-420. (Genre *Ichneumon*). — (Séance du 28 octobre 1846), deuxième série, t. 7, 1849, p. 211-239, (genres *Mesoleptus*, *Tryphon*, *Exochus*, *Scolobates*, *Trogus*, *Alomya*). — (Séance du 8 mars 1848), deuxième série, t. 8, 1850, p. 361-390, (genres *Hoplismenus*, *Cryptus*). — (Séance du 13 décembre 1848), deuxième série, t. 9, 1851, p. 103-119. (Genres *Phygadeuon*). — (Séance du 13 décembre 1848) deuxième série, t. 10, 1852, p. 29-50. (Genres *Mesostenus*, *Hemiteles*). — (Séance du 14 février 1849), deuxième série, t. 10, 1851, p. 427-441. — (Genres *Pezomachus*, *Phytodietus* ? — *Mesochorus*).

21. Entomologie élémentaire, ou entretiens sur les insectes, mis à la portée de tout le monde, ouvrage utile aux établissements d'instruction publique. *Paris*, *Roret*, 1852, in-18.

OEuvres diverses.

22. Notice historique sur l'abbé Ramatuelle.

(Recueil de Mémoires et autres pièces de prose et de vers, qui ont été lues dans les séances de la Société des amis des sciences, etc., d'Aix. *Aix* 1819, p. 118-123).

23. Discours d'ouverture de la séance publique de l'Académie des sciences, etc., d'Aix, du samedi 3 décembre 1842.

(Séance publique annuelle de l'Acad. des sciences, agricult., arts et belles-lettres d'Aix (1841-1842), *Aix*, 1843 pag. 5-18).

24. Heures chrétiennes, tirées de l'Ecriture Sainte, en latin et en français. Lyon, *J. B. Pélagaud et Ce*, 1850, in-16.

NOTICE

SUR

MARIE WACHANRU.

Par M. E. MULSANT.

Lue à la Société Linnéenne de Lyon.

L'Entomologie vient de faire une perte douloureuse, dans une jeune femme que le monde ignorait, et dont le nom n'était pas même connu dans sa ville natale. Elle vécut comme la violette, d'une existence humble et cachée. Et cependant, depuis Marie Sybille Mérian, née en 1647, dont les fastes de la science aiment à perpétuer la mémoire, nulle personne du même sexe n'a peut-être apporté au culte de la nature un zèle plus vif et plus ardent.

Marie-Rose Gaudemard, à qui ces lignes sont consacrées, naquit à Marseille, le 18 mars 1821, dans une famille obscure ; mais la nature prit soin de la dédommager des mépris ou des injustices de la fortune, en la douant des plus nobles qualités de l'âme. Le 24 mai 1847, elle épousa M. Alexandre Wachanru, qui déjà commençait à se faire connaître par son zèle entomologique. Devenue sa compagne, elle comprit que pour lui être agréable et se rendre digne de lui, elle devait s'identifier avec ses goûts : de là cet empressement à le seconder dans ses recherches, empressement qui ne s'est jamais démenti.

Elle commença, en étudiant sa manière de faire, à s'initier aux divers secrets de la chasse aux insectes ; bientôt elle se sentit assez familiarisée avec les ruses de ces petits animaux, avec les moyens de les faire tomber dans ses piéges ou de les découvrir dans leurs retraites les plus cachées, pour être assurée de leur faire une guerre couronnée de succès. Dès lors, elle s'associa à toutes les excursions de son époux, partagea ses fatigues, et lutta avec lui d'activité et d'ardeur. Son pied agile le suivait dans les courses les plus éloignées. Comme lui, elle se riait des orages ou des pluies torrentielles qui parfois venaient les assaillir. Souvent, le soir, au moment où il quittait son travail, elle allait avec lui surprendre, à la clarté d'une lanterne, le *Cyrtonus rotundatus* et une foule d'autres coléoptères amis des ombres. Ces explorations se prolongeaient parfois assez avant dans la nuit. Le repas du soir se prenait alors dans les champs ; un rocher servait de table, et le plaisir se chargeait de faire oublier la frugalité des mets.

Mais bientôt elle ne se borna plus à accompagner M. Wachanru ; elle suppléait à l'esclavage dans lequel ses occupations commerciales le retenaient pendant les jours non fériés, et deux fois par semaine elle oubliait son travail ordinaire de couture, se munissait de tout l'attirail nécessaire, et seule, à pied, s'éloignait parfois jusqu'à trois lieues et plus de la ville, pour revenir le soir chargée de plantes à dessécher et de flacons remplis d'insectes à piquer ; et quand son mari rentrait au logis, il la trouvait occupée soit à étendre les algues et autres végétaux, qu'elle préparait avec un soin admirable, soit à embrocher les Coléoptères tombés en son pouvoir.

Combien de fois n'a-t-elle pas parcouru les solitudes sablonneuses de Mazargues, les vallons mi-boisés de Montredon, ou les côteaux presque arides dont les eaux de la mer viennent baigner les pieds ! Il eût fallu voir avec quelle vivacité elle piochait ou grattait la terre, déracinait les souches, visitait les vieilles écorces, ou fouillait les troncs des arbres vermoulus !

Nulle main n'était plus habile à manier le filet ou à utiliser le parapluie. Ni la chaleur du jour, ni les difficultés du terrain ne pouvaient rebuter son zèle; ni les piquants des plantes servant à protéger les insectes qui aiment à s'y abriter, ni les effluves souvent peu suaves de diverses substances sous lesquelles les entomologistes savent trouver des trésors, n'étaient capables de l'arrêter. Parfois elle s'oubliait ou se laissait surprendre par la nuit, pour avoir l'occasion de saisir, aux dernières lueurs du soir, le *Rhizotrogus vicinus* ou d'autres espèces crépusculaires.

Aussi, étalait-elle souvent à son retour les richesses d'une chasse fabuleuse, d'une chasse comme peu d'entomologistes peuvent se glorifier d'en faire. C'était, sans compter un nombre plus ou moins prodigieux d'insectes divers, tantôt une centaine de *Parmena Solieri*, tantôt cinquante à soixante *Bolbouras gallicus*, *Elenophorus collaris* ou autres bijoux de pareille valeur, dont on s'estime ordinairement fort heureux de rencontrer quelques individus. Il semblait n'y avoir pour elle point de Coléoptères rares. La plupart des collections de l'Europe se sont ainsi enrichies, depuis quelques années, et même plusieurs ont regorgé de nos insectes méridionaux, auparavant si difficiles à obtenir, insectes provenant tous, ou à peu près, de M. Wachanru ou de ses correspondants, et les heureux possesseurs de ces richesses entomologiques, ne se doutent pas de devoir, en grande partie, à la main d'une femme, ces objets plus ou moins précieux.

Marie ne se bornait pas à collecter les Coléoptères ; il serait difficile de dire quelle quantité d'insectes des autres ordres elle a recueillis. Elle était si heureuse de pouvoir offrir à celui qu'elle aimait tous les moyens possibles d'établir des relations plus nombreuses et généralement si agréables! aussi la chasse, par ce motif surtout, semblait être devenue pour elle une passion et presque un besoin.

Une fois, après être restée trop longtemps exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, elle fut assez sérieusement indisposée pour

réclamer pendant toute la nuit des soins assidus. Quand l'aube parut, elle se trouva mieux. M. Wachanru avait projeté d'aller ce jour là chasser à Aubagne le *Cratomerus cyanicornis*. Marie demande à l'accompagner; son époux hésitait à le lui permettre dans la crainte d'une rechute; mais son regard suppliant exprimait un si vif désir, qu'il fallut bien céder. Une voiture la transporta jusqu'au lieu fixé ; elle y arriva dans un état de fatigue assez grand. Le soleil éclairait alors les belles prairies des bords de l'Huveaune. Elle aperçut un Cratomère, brillant comme une prase sur les languettes d'or d'un Léontodon ; c'en fut assez : fatigue et indisposition, tout avait disparu ; son époux eut à la suivre pendant deux heures, glanant sur ses pas les insectes en petit nombre échappés à ses regards ; plus de quatre-vingts de ces charmants Buprestides étaient tombés entre ses mains. Le plaisir avait eu une vertu plus efficace que les remèdes : elle était complètement rétablie.

Les bords de l'étang de Marignane sont renommés dans le midi pour la quantité d'insectes qui y pullulent; M. Wachanru l'avait appris souvent par expérience. Marignane est à plus de sept lieues de Marseille, soit au moins soixante kilomètres pour l'allée et la venue ; dans les premières années de son hyménée le chemin de fer n'existait pas encore; faire semblable course à pied, n'est pas une tâche facile pour une femme; mais que ne peut une volonté puissante! le désir donne des ailes,

> Et dans un faible corps s'allume un grand courage.
>
> DELILLE.

Les jeunes époux partaient à deux heures du matin, pour ne rentrer chez eux qu'à neuf ou dix heures du soir ; Marie, pour sa part, rapportait ordinairement plus de cinq cents insectes, parmi lesquels se trouvaient souvent jusqu'à quarante ou cinquante *Cymindis bufo*. Et combien de fois n'a-t-elle pas renouvelé ce pénible voyage !

Qui n'a ouï parler de la Ste-Baume[1], montagne du département du Var, si chère aux pélerins et aux naturalistes? Chaque année, dans le mois de juin ou de juillet, M. Wachanru y accompagnait son épouse, et après un certain nombre d'heures passées avec elle, obligé de regagner Marseille, il la confiait pour huit jours à d'honnêtes fermiers. Pendant cette longue séparation, Marie couchait sur la paille, prenait de grand matin le chemin des bois, n'emportant avec elle pour vivre qu'une nourriture dont se serait à peine contenté le plus sobre des anachorètes, utilisait sans relâche toute la journée, et ne songeait à se diriger vers la ferme distante au moins de trois quarts d'heure, qu'au moment où les ombres venaient couvrir la forêt.

Mais de quelles douces jouissances ses peines n'étaient-elles pas mêlées! le cœur d'un amant passionné de la nature peut seul les comprendre. Il eût fallu ouïr Marie racontant de quelle émotion elle fut saisie, quand, pour la première fois, elle aperçut une *Rosalie des Alpes*, posée à une certaine hauteur, sur le tronc d'un frêne, étalant sa robe cendrée et faisant mouvoir ses antennes parées de houpes de velours. Immobile, respirant à peine, les regards attachés sur cette charmante créature, elle tremblait de la voir échapper à sa convoitise. Le soleil la brûlait de ses feux ; mais comme une sentinelle à son poste, elle n'aurait pas reculé d'un pas. Enfin le gracieux insecte vint s'abattre à peu de distance d'elle sur un arbre renversé, et presque au même instant

---

(1) La Ste-Baume est une montagne de plus de 900 mètres de hauteur. Près du sommet existe une grotte haute de 6 mètres, longue de vingt, et large de vingt à vingt-quatre, dans laquelle, suivant la tradition, sainte Magdeleine aurait passé les trente dernières années de sa vie. On y a depuis établi une chapelle qui y attire un grand nombre de fidèles, le lundi de la Pentecôte et le 22 juillet. La Ste-Baume est entourée d'une forêt déclarée hors de coupe.

devenait son captif; mais en le saisissant, sa main était agitée d'un frémissement de bonheur impossible à maîtriser.

Quand elle redisait parfois, avec une naïveté charmante, les émotions si vives qu'elle avait éprouvées, son œil s'animait, son accent méridional prenait un ton plus expressif, et sa figure sur laquelle se reflétait son âme tout entière, exprimait dans un langage facile à comprendre, tout le plaisir dont elle avait joui.

Ses fatigues, d'ailleurs, avaient un si noble mobile! Elle était si joyeuse et si fière d'étaler le fruit de ses recherches aux yeux de son ami, lorsqu'à la fin de la semaine il venait la chercher! avec quelle joie indicible elle aimait à lire dans ses traits le sentiment de satisfaction dont il était pénétré! tous ses regards semblaient lui dire que les peines et les sacrifices n'étaient rien pour elle, quand il s'agissait de lui procurer des objets qui contribuaient à son bonheur, et à répandre sur son nom un certain éclat.

Il fallait la voir surtout à l'approche de la fête de son époux; elle semblait alors se multiplier, pour se livrer à des chasses dérobées, afin de pouvoir lui offrir, avec un bouquet d'immortelles, symbole transparent de son amour, le présent qu'elle savait devoir lui être le plus agréable : des flacons d'insectes inattendus.

Cinq années s'étaient ainsi écoulées, pendant lesquelles les deux époux avaient pu se livrer à leurs goûts entomologiques avec d'autant plus de liberté, que le ciel n'avait encore accordé aucun enfant à leurs espérances.

Des propositions furent alors faites à M. Wachanru pour aller s'établir à Tarsous (1), dans la Turquie d'Asie. Dévoué de cœur

---

(1) *Tarsous*, ville d'une haute antiquité, peut-être l'ancienne *Tarchich* dont il est parlé dans l'Ecriture, fondée par Sardanapale suivant Strabon, par une colonie grecque suivant d'autres historiens, est bâtie sur la rive droite du Carasou, l'ancien Cydnus, dont les eaux trop froides faillirent faire périr Alexandre, qui s'y était baigné. Elle a donné le jour à saint Paul. En hiver, elle a près de 30,000 âmes; au printemps, une partie de la population se retire dans les montagnes.

à la maison à laquelle il était attaché, il hésita longtemps; mais la fortune semblait, sur ces plages lointaines, lui offrir, d'une manière si séduisante, les illusions de son mirage magique, qu'il eût été difficile de résister.

Je parcourais alors la Provence avec ma famille; nous nous rendîmes à Marseille pour faire nos adieux aux voyageurs : c'était le 12 septembre 1852. Il me semble encore avoir devant les yeux cette pauvre Marie! sa taille était assez petite, mais son tempérament robuste. Sa noire et brillante prunelle révélait la vivacité de ses sentiments et l'énergie dont elle était capable, en même temps qu'un air de bonté répandu sur tous ses traits, donnait à sa physionomie un charme inexprimable. Elle joignait les grâces et la douceur de son sexe à la puissance de volonté qui se rencontre plus spécialement chez le nôtre. A son teint un peu hâlé il était facile de voir qu'elle avait souvent bravé les feux du soleil méridional. Nous gravîmes, le matin, le côteau sur lequel s'élève la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde. Tous ensemble, nous allions prier celle que les navigateurs aiment à nommer l'*Etoile de la mer*, de conduire sans accidents les jeunes émigrants jusqu'à leur destination. Nous passâmes une journée délicieuse, mêlée de jouissances et de regrets. Le lendemain, quand il fallut nous séparer, les yeux de Marie étaient humides ; ils laissaient deviner avec combien de peine elle s'éloignait de la France ; on aurait dit que de tristes pressentiments occupaient déjà son esprit.

Le 21 septembre, nos voyageurs quittaient Marseille sur le bateau-poste *le Caire*, et favorisés par un temps magnifique, jetaient l'ancre, le 2 octobre, dans la rade de Mersina, après avoir relâché à Malte, Syra, Smyrne (1) et Rhodes ; les moments passés à terre avaient été fructueusement utilisés. Le 4, ils étaient rendus

(1) A Smyrne, ils avaient quitté le paquebot le *Caire* pour monter sur l'*Eurotas*.

à Tarsous, situé à environ sept lieues du rivage de la mer. La chaleur y était encore très-forte (1) ; la terre semblait calcinée. Ils ne tardèrent pas à payer leur tribut à ce climat insalubre; la fièvre les mina; Marie eut même quelque temps la tête comme perclue et incapable d'aucun mouvement; toutefois, ils se remirent l'un et l'autre. Dès-lors, tous les instants de liberté étaient employés à explorer ce pays si riche et si peu visité. Marie songeait que peut-être son époux ferait connaître un jour les richesses ignorées de cette province! et elle était heureuse de travailler pour sa gloire. Aussi, que d'objets n'a-t-elle pas recueillis! que de découvertes n'a-t-elle pas faites! Elle mettait dans ses recherches un empressement d'autant plus vif, qu'elle pressentait ne devoir pas rester longtemps dans ce pays. Trompés dans leurs espérances, les époux tournaient leurs regards vers la France. Mais avant de retourner à Marseille, M. Wachanru voulait s'y assurer une position. Dans ce but, il écrivit au chef de son ancienne maison. La réponse arriva le 14 janvier, aussi gracieuse et aussi favorable qu'il la pouvait désirer : la délicatesse ne pouvait même pousser plus loin les attentions. Inutile de dire quelle joie ineffable, quel baume consolateur semblable nouvelle apporta au cœur de nos émigrés. Leur imagination s'abandonna de suite aux plus douces illusions. Dans quelques jours, ils allaient reprendre le chemin de cette Provence tant aimée, objet de leurs regrets et de leurs vœux; ils allaient embrasser leurs parents et leurs amis; ils allaient enfin puiser une nouvelle vie au soleil de la patrie!

Hélas! ces rêves de bonheur ne devaient pas se réaliser pour l'un d'eux!

Le dimanche 16, l'un et l'autre se livrèrent encore à une course entomologique, prolongée jusqu'à trois lieues de la ville. Marie semblait mettre à cette chasse une ardeur plus grande en-

---

(1) Le 4 octobre le thermomètre marquait encore à l'ombre 36° centigr.

core que de coutume, et la fortune la favorisait d'une manière merveilleuse.

Le mercredi, 19, notre maison consulaire de Tarsous montrait son drapeau, abaissé à mi-mât, en signe de deuil. MM. le vice-consul de France ([1]), les consuls d'Angleterre ([2]) et des Deux-Siciles, ([3]) suivaient tristement un convoi funèbre. Ce convoi était celui de Marie!...

La veille elle s'était levée vive et joyeuse comme les jours précédents, appelant de ses vœux le vaisseau destiné à la conduire à Marseille, à lui faire saluer ce sanctuaire vénéré de Notre-Dame-de-la Garde, vers lequel se dirigeaient ses religieuses pensées. Elle avait fait une promenade matinale avec M. Wachanru. Celui-ci, en rentrant dans ses appartements, vers les dix heures, fut surpris de ne pas l'y trouver. En s'approchant de la fenêtre, il l'aperçoit évanouie dans la cour. Voler auprès d'elle et la porter dans sa chambre, fut l'œuvre d'un instant. Il réchauffe son corps glacé, et parvient enfin à le ranimer. Il se hâte de courir chez le pharmacien du lieu, faisant l'office de médecin; après l'avoir inutilement cherché, il retourne vers Marie, abandonnée à elle-même; elle se trouvait mieux, et tout semblait faire espérer que la syncope dont elle avait été saisie se réduirait à une indisposition passagère, lorsque vers deux heures une crise violente semble menacer son existence; l'espérance cependant ne tarde pas à succéder à la crainte; elle paraît même assez bien se remettre, quand, une demi heure après, une crise nouvelle la laisse tout à coup sans vie, dans les bras tremblants de son ami!

Pauvre femme! enlevée si cruellement à la tendresse d'un époux, à un âge où le chemin de la vie semblait devoir se dérouler

---

([1]) M. Marzoillier.
([2]) M. Claperton.
([3]) M. Contessini.

si longuement encore devant vos pas ! Puissent ces lignes, faible tribut de mon admiration, inspirer sur votre triste sort les sympathiques regrets des entomologistes ; et, en leur rappelant ce que vous avez fait pour leur science favorite, perpétuer dans leur souvenir le nom de Marie Wachanru !

NOTICE

SUR

HUGUES-FLEURY DONZEL,

Par M. E. MULSANT.

Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 mars 1855.

MESSIEURS,

Le compatriote dont je veux essayer aujourd'hui de vous rappeler la vie, a rendu à la science d'assez grands services, pour n'avoir pas à craindre d'être oublié des entomologistes; car depuis cinq ou six lustres, aucun autre n'a contribué, pour une aussi large part, à nous faire connaître les espèces ignorées de Lépidoptères de nos provinces du midi. En me chargeant de cette tâche à laquelle se rattachent de si douloureux souvenirs, je cède non-seulement à la voix de l'amitié, qui m'en fait un devoir, mais j'acquitte en même temps une dette de notre Compagnie; car celui dont je vais vous entretenir a laissé à notre Société Linéenne un gage assez précieux, pour éterniser notre reconnaissance et perpétuer jusqu'à nos descendants le souvenir et le nom du donateur.

Hugues-Fleury Donzel naquit à Rive-de-Gier (Loire), le 14 février 1791. Après les années de l'enfance passées dans

sa famille, il fut envoyé au deuxième lycée de Lyon, existant alors, sous la direction du grammairien Mollard, dans l'ancien cloître des Jacobins, occupé aujourd'hui par la préfecture. Ses études, à en juger par les regrets qu'il exprimait parfois, auraient pu y être plus complètes. Peu de temps après sa sortie de cet établissement, vers 1810, il fut engagé dans le commerce de soieries de notre ville, et cinq ans plus tard, il y devint l'un des chefs d'une maison de fabrique à laquelle il fut attaché jusqu'en 1829.

Donzel avait été destiné à l'industrie, comme on y pousse les jeunes gens auxquels on veut donner un état ; il y était resté, soit retenu par les avantages pécuniaires qu'il en retirait, soit pour se montrer pourvu d'une occupation utile et lucrative, dans le cas où il songerait à se ranger un jour sous les lois de l'hymen ; mais le commerce entrait peu dans ses goûts. Doué d'une imagination ardente, d'une sensibilité exquise, il éprouvait cette aspiration vers le beau idéal, cette sorte de feu sacré, qui anime les poètes et les artistes. Musique et poésie, tout ce qui a le pouvoir de remuer le cœur en charmant les oreilles, exerçait sur son être une puissance entraînante. La musique, cet écho de l'âme, cette expression mélodieuse de nos sentiments, était un de ses délassements favoris. Sa voix, dans l'usage ordinaire, marquée d'un timbre particulier, rapproché de l'enrouement, révélait, quand il chantait, l'imperfection de son organe ; elle manquait d'éclat et de sonorité ; mais elle avait cette justesse et cette pureté de sons, cette suavité moelleuse qui suppléent jusqu'à certain point à des avantages plus brillants, et il savait la moduler avec cette perfection de goût qui donne du prix aux moindres choses. Seul, il se plaisait à faire redire à son violon le langage mystérieux de ses sensations intimes. Son instrument, sous ses doigts, devenait l'interprète harmonieux de ses pensées. Sans être poète, dans l'acception vulgaire du mot, il

aimait la poésie avec délices, celle surtout dans laquelle respirent la grâce et la délicatesse. Quand il répétait quelques-uns des vers dont sa mémoire était meublée, le ton parfait avec lequel il les disait, et l'animation de sa figure, suffisaient pour montrer combien il en savait apprécier les beautés.

Avec une semblable organisation, Donzel devait être facilement impressionné par tous les objets capables de produire en nous des sensations agréables. Les papillons, ces êtres aériens, dont les ailes présentent souvent tant d'éclat et de diversité, l'avaient séduit dès ses jeunes années, par la beauté de leur coquette parure. Leur chasse avait été un des jeux auxquels il se livrait avec le plus d'entraînement. Il les poursuivait dans leur vol capricieux, il épiait l'instant où ils butinaient dans le nectaire des fleurs, pour les envelopper dans son filet de gaze. Ce goût, ordinairement si fugitif, cet amusement si facilement délaissé pour les plaisirs d'un autre âge, avait été chez Donzel une véritable passion. Elle s'était assoupie au bruit des occupations commerciales ; une occasion pouvait suffire pour la réveiller ; cette occasion se présenta.

Des circonstances particulières le conduisirent un jour chez un mécanicien, collecteur de Lépidoptères. Il y vit un certain nombre de ces charmantes créatures, disposées avec assez de goût dans des cadres vitrés. Cet amateur lui parla avec un accent enthousiaste de ses chasses, des émotions délicieuses qu'il y puisait, des jouissances dont elles l'énivraient. Donzel en l'écoutant se sentit ému ; le souvenir des plaisirs éprouvés autrefois se représenta à son esprit : c'en fut assez ; en lui, venait de se rallumer un amour, qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie.

Dès ce moment, l'entomologie entra dans la plupart de ses projets, et absorba la majeure partie de ses instants disponibles. Peut-être se livra-t-il avec trop d'ardeur aux exercices

pénibles qu'elle exige. Avec une taille avantageuse, son corps ne présentait pas toutes les conditions de santé désirables. Sa poitrine comprimée accusait de faiblesse les organes de la respiration. Vers la fin de 1822, ils furent fatigués; le larynx, qui se lie aux poumons, fut surtout affecté d'une manière pénible. Son état inspira quelques inquiétudes; l'air du midi fut conseillé; il se rendit à Hyères. La vue de ce ciel d'azur, les richesses entomologiques qu'il y recueillit, exaltèrent son imagination, et lui firent trouver, dans l'étude des Lépidoptères, un attrait plus vif encore. Jusqu'alors il s'était borné à collecter; il s'appliqua à devenir naturaliste.

Le climat si doux de notre Eden méridional avait eu sur sa santé une influence favorable. Le besoin d'échapper aux froids brouillards dont notre ville est enveloppée pendant l'hiver, devint dès-lors le motif ou le prétexte d'un séjour périodique dans le midi, durant les mois les plus rigoureux de l'année. Hyères le revit sans interruption jusqu'en 1830 (1).

A partir de 1823, il se mit à élever une grande quantité de chenilles du *jasius*. Il employait un certain nombre de personnes à les chercher sur les feuilles de l'Arbousier, dont leur robe imite la couleur. Bientôt il eut le monopole presque exclusif de ce Nymphalide magnifique, rare encore dans les collections de l'Europe. La sienne, à partir de cette époque, s'accrut dans des proportions rapides, grâces aux échanges avantageux dont ce Lépidoptère devint la source.

Vers la fin de l'hiver de 1828, en quittant Hyères, il visita Gréoulx, puis Digne, résidence du docteur Honnorat (2).

---

(1) Dans la plupart de ses voyages du Midi, il fut accompagné par un de ses amis, l'honorable M. Michel, de notre ville.

(2). Simon-Jude Honnorat, docteur en médecine, né le 3 avril 1783, à Digne, où il est mort le 30 juillet 1852. Il s'était beaucoup occupé d'entomologie et de botanique, et avait fourni à M. le comte Dejean des

Cet entomologiste habile avait parcouru, dans son amour pour la science, les diverses parties du département des Basses-Alpes. Il devint le guide et le conseil de Donzel; il lui indiqua les lieux fréquentés de préférence par l'*alexanor*, la *médésicaste* et une foule d'autres Lépidoptères plus spécialement particuliers à ces riches contrées. Presque chaque jour lui offrait une conquête nouvelle, et partant un plaisir nouveau. Ses jouissances furent vives et nombreuses. Toutefois il n'y fut pas exempt de peines; mais celles-ci ne vinrent pas de l'histoire naturelle : en voici la cause.

L'entomologie, malgré ses attraits, avait laissé dans son âme un vide qu'il désirait voir rempli. L'hymen, depuis quelque temps, était devenu l'objet de ses vœux. Avant de quitter Lyon, son cœur y avait fait un choix, approuvé sans peine par la raison et les convenances; mais les conseils de la médecine et de l'amitié lui avaient empêché de se charger de chaînes trop lourdes pour la faiblesse de sa constitution. L'objet de ses affections ne tarda pas à devenir l'épouse d'un rival plus heureux; la nouvelle lui en parvint à Digne; un soupir involontaire, faible expression de ses regrets, fit comprendre combien la blessure était vive. Il chercha dans l'histoire naturelle un soulagement ou une distraction à ses peines; il se livra avec une ardeur nouvelle à la chasse des papillons, tâchant d'oublier, dans le sanctuaire de la science, l'image

---

matériaux pour son ouvrage sur les Carabiques. Le naturaliste parisien, par reconnaissance, a consacré une espèce de Féronie à rappeler le nom d'Honnorat. Ce savant médecin a laissé à son ami M. Natte une Faune des insectes de la forêt de Faillefeu. Il abandonna plus tard l'histoire naturelle, pour s'occuper d'un grand travail qui lui a fait beaucoup d'honneur, savoir : *Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne. Digne*, 1846-1847; 3 vol. in-4, suivi : d'un *Vocabulaire français provençal.*

d'une félicité qu'il avait rêvée, et dont le prestige séduisant continuait à le poursuivre.

Dès l'instant où les douceurs de l'hymen lui semblèrent interdites, où les produits de ses occupations commerciales ne devaient plus avoir pour but de lui fournir les moyens de contribuer à embellir l'existence d'une compagne, que lui importaient de plus amples dons de la fortune? il possédait une aisance largement suffisante pour lui permettre de se livrer entièrement à ses goûts; son ambition n'avait plus de mobile. Il se retira des affaires, et rendu, par là, à une liberté complète, il concentra toutes ses affections sur ses amis et sur l'étude qui le passionnait.

Son premier voyage à Digne lui avait permis de juger des richesses entomologiques de ce pays; mais il s'était borné à visiter les localités rapprochées ou peu éloignées de la ville; il désirait s'élever jusqu'aux parties alpestres de ce département, connaître de près les stations privilégiées, où l'odorante lavande et diverses autres plantes de la même famille attirent en foule les insectes mellisugues; il brûlait surtout de voir la montagne des Boules, cet Eldorado des lépidoptérologistes, sur les flancs de laquelle un champ de gazons pare, au printemps, d'une immense couronne de fleurs, la forêt de sapins de Faillefeu (1). Il retourna donc à Digne en 1831. M Honnorat, toujours si bienveillant, lui fit faire la connaissance de M. Natte (2), propriétaire de la forêt sus-nommée, et de l'unique maisonnette dans laquelle on puisse trouver un abri. Grâces à la complaisance de cet honorable négociant, il put

---

(1) Voyez la note sur Faillefeu à la fin de cette notice.

(2) Qu'il me soit permis de témoigner ici ma reconnaissance à M. Natte, pour la bienveillante hospitalité qu'il m'a donnée à Faillefeu, à deux reprises différentes; de tels souvenirs ne s'oublient pas.

s'y installer quelque temps. De combien de Diurnes sa collection ne trouva-t-elle pas à s'enrichir! quelles ressources n'y puisa-t-il pas pour ses échanges? De Faillefeu, il se dirigea vers Allos, l'une des rampes les plus élevées de cette partie des Alpes; des conquêtes nouvelles l'y attendaient : il y découvrit l'*Erebia Scipio* et la jolie *Lycaene* à laquelle M. le docteur Boisduval a attaché le nom de Donzel (1).

Il avait été trop satisfait des résultats de ce voyage, pour ne pas songer à explorer encore les Basses-Alpes ; aussi, à partir de cette époque jusqu'en 1840, retourna-t-il à peu près chaque année à Digne, d'où il rayonnait dans les environs.

Cependant, en 1833, il forma le projet de visiter l'Espagne méridionale, où l'espérance lui montrait de nombreux trésors à recueillir; un autre motif particulier s'y joignait : un de ses anciens amis était allé habiter l'Andalousie, et le désir de le revoir rendait plus vif encore le goût entomologique qui le poussait vers ces chaudes contrées. M. le colonel de Fontenay (2) auquel il fit part de ses intentions le détourna de son dessein. Il se résigna dès-lors à restreindre à nos départements du midi le cercle de ses pérégrinations.

---

(1) *Lycaena Donzelii*. — Duponchel lui a également dédié une Phalénide: *Numeria Donzelaria*.

(2) Hyppolite-Reine Cadet de Fontenay, colonel d'artillerie en retraite, officier de la légion-d'honneur, chevalier de St-Louis, né à l'île-Bourbon, ancien élève des écoles, après de glorieuses campagnes en Allemagne et en Espagne, avait terminé sa carrière militaire à la bataille de Toulouse. Retiré du service depuis cette époque, il s'était fixé à Lyon et livré à l'étude de l'Entomologie. Il était devenu l'un de nos naturalistes les plus distingués; mais il était plus remarquable encore par la bonté, la douceur et l'aménité de son caractère. Frappé d'une attaque, à la suite de laquelle il était resté dans un état maladif, il se retira chez un de ses frères, à Toulon, où il est mort le 2 octobre 1845, dans la 71me année de son âge. Dejean a décrit un *Zabrus* destiné à rappeler le nom de cet homme de bien.

L'année suivante, il adressa à la Société entomologique de France, dont il faisait partie depuis 1833 (1), un mémoire (2) plein d'intérêt, ayant pour base des observations de mœurs, destinées à corroborer les caractères zoologiques sur lesquels reposent diverses coupes établies parmi les Lépidoptères, et il créa pour la Piéride de l'Alizier (3) le genre *Leuconea* adopté aujourd'hui par la plupart des entomologistes. Peu de temps après il publia la Description de la *Crocalle du Lentisque*, découverte, en 1829, à Hyères, par Cantener (4), qu'il avait initié aux secrets de la science.

Dans les premiers mois de 1837, nous eûmes la douleur de voir mourir, presque inopinément, M. Chardiny (5), trésorier de la ville, et l'un de nos naturalistes les plus zélés; par ses qualités personnelles, il avait su se concilier l'affection de tous; mais par la conformité d'âge et de goûts, et par suite d'une liaison plus ancienne, Donzel lui était uni d'une manière plus intime. Quelle vive douleur n'éprouva-t-il pas à la nouvelle de cette fin inattendue! combien il aurait désiré avoir été dans nos murs pour recevoir le dernier soupir du confident de ses pensées! il voulut du moins rester chargé du soin de lui payer un dernier et juste tribut (6). Le cabinet de Chardiny, remarquable sous plusieurs rapports, renfermait des raretés rapportées par lui de Russie, la *Microdonta albida* (7) entre autres. Donzel, craignant de voir cette collection sortir de nos murs, s'entremit pour la faire acquérir par la ville; et

---

(1) Il avait été admis le 6 mars 1833.

(2) Voy. Annales de la soc. entom. de Fr. t. 6, 1837, p. 77.

(3) *Pieris crataegi* des auteurs.

(4) Né à Metz, mort à Hyères en mars 1847, âgé d'environ 44 ans.

(5) Né à Lyon où il est mort le 20 février 1837, âgé de 44 ans.

(6) Voyez Annales de la soc. entomol. de Fr. t. 6, 1837, p. xxvi.

(7) *Notodonta albida*, Ochsenh.

pour honorer la mémoire de son ami, dont ces trésors devaient servir à perpétuer le souvenir, il voulut la mettre en ordre lui-même dans les cartons de notre beau Muséum ([1]).

Cette année 1837 fut pour lui, dans les Basses-Alpes, une de ses plus glorieuses campagnes. Il y découvrit un assez bon nombre d'espèces nouvelles, dont il publia la description peu de temps après ([2]).

Mais, déjà, les Alpes provençales ne suffisaient plus à son ambition scientifique, toujours avide de nouvelles conquêtes. Les Pyrénées, peu visitées encore, offraient à son imagination des richesses inconnues, qu'il voulait avoir la gloire de découvrir. Une occasion, et, j'allais dire une nécessité, lui fit prendre le chemin de ces montagnes. Le docteur Lallemant lui avait conseillé les eaux de Vernet-en-Confluent, près Tarbes ([3]); il s'y rendit dans un double but, et les jours passés dans ces lieux élevés ne furent pas perdus pour l'entomologie; un bon nombre d'épingles, pour me servir de ses expressions, furent noblement employées; il y découvrit trois nouvelles espèces de Nocturnes. Malgré ces heureux résultats, les Pyrénées n'avaient pas répondu à ses espérances; il retourna, en 1839, à ses chères Alpes des environs de Digne. La même année il fit connaître une *Crocalle* inédite, trouvée, dans les environs de Marseille, par son ami M. Dardouin ([4]), à qui il la dédiait.

([1]) Le Muséum de Lyon, confié aux soins intelligents de M. le docteur Jourdan et disposé d'après une méthode qui lui est propre, a été fondé par feu M. Prunelle.

([2]) Voy. Annal. de la Soc. entom. de Fr. t. 6, 1837, p. 471 et suiv.

([3]) Département des Pyrénées orientales.

([4]) M. Dardouin, possesseur d'une belle collection, s'occupe de Lépidoptères avec beaucoup de succès. On lui doit la découverte de plusieurs espèces.

Malgré la faiblesse de sa santé, et les ménagements devenus nécessaires pour la conserver, Donzel, facilement entraîné par la vivacité de ses désirs, ne savait pas toujours mettre à ses exercices des bornes raisonnables. Dans l'automne de 1840, à la suite d'une partie de chasse à la bécasse, pendant laquelle ses pieds restèrent longtemps humides, son affection laryngienne prit tout à coup un développement alarmant ; il se crut aux portes du tombeau. Son regard plein d'une triste mélancolie semblait dire à ses amis avec quel regret il voyait arriver le moment de se séparer d'eux. Mais heureusement son heure n'était pas encore venue. La science médicale, à l'aide de dérivatifs héroïques mais douloureux, parvint à éloigner les ombres de la mort qui semblaient devoir bientôt l'envelopper. Il retourna demander au ciel embaumé d'Hyères cette douceur de température si nécessaire à son genre de maladie. Forcé d'abord de prendre du repos, et plus tard d'apporter des ménagements dans ses promenades, de renoncer surtout à toute chasse de nuit, il tâchait d'obtenir par des mains rétribuées les lépidoptères et les chenilles qu'il ne pouvait recueillir lui-même. Il demanda alors à la botanique des jouissances acquises sans fatigues. Un des hommes dont Lyon, et la Société linnéenne en particulier, regretteront longtemps la perte, M. Champagneux [1], lui servit de maître et de guide.

---

[1] Anselme-Benoit Champagneux, né à Bourgoin (Isère) le 12 août 1774, mort à Hyères le 28 novembre 1845.

M. Champagneux, l'un de nos botanistes lyonnais les plus instruits, avait été obligé, par suite de l'état de sa santé, d'aller, depuis 1839, passer une partie de l'année à Hyères. Là, comme dans notre ville, il avait su inspirer une estime profonde. A sa mort, la ville tout entière s'est portée à ses funérailles ; et le conseil municipal, interprète des sentiments de la population, a voulu, pour honorer sa mémoire, concéder gratuitement et à perpétuité le lieu dans lequel reposent les dépouilles mortelles

L'air attiédi de ce climat privilégié lui fut encore une fois favorable; sa santé devint moins chancelante; mais il conserva jusqu'à la fin la déglutition difficile et douloureuse.

En 1842, il se rendit aux eaux de Saint-Alban, à deux lieues de Roanne; là, comme partout, l'entomologie eut une large part dans l'emploi de son temps. Il signala dans cette localité deux Lépidoptères (1) considérés généralement comme beaucoup plus méridionaux, et un autre regardé jusqu'alors comme particulier à la Hongrie (2). Quelques semaines auparavant il en avait fait connaître deux autres, découverts en Algérie par le capitaine Charlon (3). Il écrivit sur ce dernier, dont l'histoire naturelle avait à déplorer la perte, une longue notice, dont la Société entomologique se borna à donner un extrait (4).

Déjà il projetait de faire la Faune des Lépidoptères du département des Basses-Alpes (5). En attendant, il publia, en 1844, la description d'une *Polie* nouvelle, découverte aux alentours de Marseille, par MM. Félix et Dardouin. En 1846, il augmentait de quatre espèces inédites la liste de celles dont on lui devait déjà la connaissance (6).

Depuis 1840 il avait recommencé à passer la mauvaise saison

---

de cet homme vénéré. Par ses dispositions testamentaires, M. Champagneux a légué son herbier à la Société Linnéenne de Lyon. Son digne frère, gendre de l'ancien ministre Roland de la Platière, a bien voulu y adjoindre les livres de botanique du défunt. M. Roffavier a publié sur celui-ci une notice historique (Annal. de la Soc. Linn. 1845-1846).

(1) *Melitæa deione* et *Zigaena sarpedon*. Voy. Annal. de la soc. entomol. t. 11, p. LXII.

(2) *Cloantha radiosa*, loc. cit. p. LIII.

(3) *Anthocaris Charlonia*. — *Bombyx philopalus*.

(4) Attendu que le capitaine n'appartenait pas à la savante compagnie.

(5) Voy. Ann. de la soc. entom. de Fr. t. 11, 1852. p. LXIII.

(6) Même ouvrage 2e, série, t. 5.

à Hyères. Ce pays semblait avoir perdu à ses yeux une partie de ses anciens charmes, par les souvenirs tristes et douloureux qu'il lui rappelait. En 1845, il avait eu à y pleurer l'excellent M. Champagneux; deux ans plus tard, il y avait vu mourir cet ardent Cantener, son disciple en entomologie. Ces motifs contribuèrent à lui faire momentanément abandonner ce lieu naguère si cher. Dans l'automne de 1847, il se laissa entraîner à Nice, sur les pas de quelques amis. Malgré les agréments qu'il put trouver dans cette ville, il ne tarda pas à regretter son séjour hyémal ordinaire. Hyères était devenu sa seconde patrie; il y avait ses habitudes; il y était aimé et recherché. Et comment en aurait-il été autrement? Donzel était fait pour inspirer, à son égard, le dévouement qu'il était susceptible d'éprouver pour les autres. Il avait le cœur plein de nobles sentiments (1), d'une droiture inflexible, et fait pour des attachements vivaces. Il ne se liait pas avec facilité; mais dès qu'on avait acquis ses sympathies, les nœuds qu'il formait étaient solides et durables. Si, quelquefois emporté par sa vivacité, il se laissait aller à quelque boutade, il tendait si promptement une main amie à celui qu'il soupçonnait avoir blessé, qu'il aurait été impossible de ne pas oublier de suite ses torts, quand même il en aurait eu de réels.

En 1849, il revit le département des Basses-Alpes et ses montagnes aimées. Il y passa la belle saison, avec ce bon et malheureux Pierret (2), qui devait le précéder de quelques

---

(1) Il faisait le bien sans recherche et sans ostentation. M. Cantener aimait à redire les services signalés dont il lui avait été redevable lors de son départ pour l'Algérie en 1846.

(2) Alexandre Pierret, né le 12 avril 1814, à Paris, où il est mort le 27 mai 1850. Voir la notice publiée sur cet entomologiste par M. Doué (Ann. de la soc. entomol. de Fr. 2e série, t. 8, p. 351 et suiv.).

mois dans la tombe. Combien il regrettait de n'avoir pas la vigueur de son jeune compagnon ! Toutefois il le blâmait de se laisser aller avec trop d'ardeur à ses goûts passionnés. Hélas ! s'il eût été dans un état plus complet de santé, il n'aurait peut-être pas été plus sage ; mais ses forces ne lui permettaient plus de semblables efforts.

L'année suivante, il se rendit à Digne, qu'il devait saluer pour la dernière fois. Il y fut assez sérieusement malade. Les sages prescriptions du docteur Honnorat, les soins affectueux de la famille Faucou (1), le remirent sur pied ; mais il revint à Lyon, dans un état chancelant. Son premier souci fut de mettre la dernière main à sa *Notice entomologique sur les environs de Digne* (2) à laquelle il travaillait depuis quelque temps. Avant de terminer sa carrière, il veut signaler aux amis de la science les mines dont il a su tirer des trésors ; leur indiquer, d'après son expérience, les moyens de perdre moins de temps et d'obtenir des moissons plus abondantes. C'est une sorte de testament, par lequel il lègue à ses successeurs les sources des jouissances auxquelles il s'est énivré ; c'est en même temps un code de la chasse aux Nocturnes, et un guide du naturaliste, dans ces contrées accidentées. Il en passe en revue les stations principales ; il énumère les espèces remarquables qui s'y trouvent ; fait connaître l'époque où il faut les chercher. Il initie le lecteur à ses joies, à ses déceptions, à ses peines. Voyez sa figure rayonnante de plaisir, lorsque sur la rive droite du Verdon, à une lieue au-dessous d'Allos, « dans ce petit coin de tout premier mérite, *Musiva* tombe

---

(1) L'hôtel du *Lion d'or*, tenu par M. Faucou, est le lieu de rendez-vous des naturalistes qui visitent Digne et ses environs. On y trouve tous les avantages désirables.

(2) Publiée dans les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, 1850 1852.

« pour la première fois dans ses heureuses mains (1) »! Ne souffre-t-on pas soi-même des regrets qu'il éprouve encore, d'être arrivé trois semaines trop tard à Larche, l'année précédente? « les trois quarts des Noctuelles y étaient tellement « ébréchées par l'usage de la vie, qu'elles n'étaient bonnes à « rien; vingt jours plus tôt, tout eût été digne de l'épin- « gle (2)! » Il se rappelle avoir négligé de visiter certains points des Alpes, qui, par leur nature granitique, doivent avoir une flore particulière,et peut-être offrir des espèces nouvelles : ah! s'écrie-t-il, en soupirant, « si j'étais jeune et robuste, je n'en « laisserais pas le soin à un autre (3) » !

Ne dirait-on pas ces feuilles écrites par un de ces néophytes que l'amour de la science embrase de ses premières ardeurs? et cependant quand il en traçait les dernières lignes, la mort, de son doigt glacé, l'indiquait déjà comme une de ses prochaines victimes. Sa maladie du larynx avait gagné les poumons. La médecine n'avait pour lui plus de dictame; tous les soins étaient impuissants; ses forces s'en allaient chaque jour. Il confie alors au papier ses dernières dispositions (4). Il lègue à la Société Linnéenne de Lyon, dont il venait d'être nommé membre, et sa collection magnifique produit des peines et des travaux de trente ans de sa vie, et tous les ouvrages de sa bibliothèque relatifs aux Lépidoptères. Il abandonne à cette Compagnie le soin de mettre au jour le dernier fruit de sa plume. Hélas, à peine eut-il le temps d'en

---

(1) Voyez Annales de la Société Linnéenne. 1850-52 p. 36.

(2) *id.* p. 38.

(3) *id.* p. 7.

(4) Son testament olographe, en date du 7 octobre 1850, a été déposé le 21 novembre 1850, aux minutes de M. Laforest notaire et ancien maire de Lyon. M. Auguste Tarlet, un des plus anciens et des plus dignes amis de Donzel, a été chargé d'en assurer l'exécution.

voir les premières pages reproduites par l'impression ! En jetant les yeux sur elles, son regard mourant se ranima, et un léger sourire erra sur ses lèvres. Ce fut le dernier plaisir que lui donna l'entomologie. La mort s'avançait à grands pas; il la voyait venir avec cette résignation confiante qu'inspire la religion dont il s'était empressé de réclamer les secours; et, soutenu par ses espérances, il s'endormit paisiblement, le lundi 18 novembre 1850.

Voici la liste de ses travaux.

1. Observations sur l'accouplement de quelques genres de Lépidoptères diurnes et sur le genre *Piéride*.

   (Annales de la société entomologique de France (séance du 16 novembre 1836) t. 6, 1837, p. 77-81.)

2. Crocalle du lentisque.

   (Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 31 décembre 1836) t. 6, 1837, p. 13-14. pl. I. fig 8, 1 (♂), 2 (♀).

   Crocallis lentiscaria.

3. Notice sur M. Chardiny.

   (Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 5 avril 1837) t. 6, 1837 p. xxvi-xxx).

4. Description de cinq espèces de Noctuélites et de deux Phalénites, découvertes dans le département des Basses-Alpes en 1837.

   (Annal. de la soc. entom. de Fr. (séance du 20 décembre 1837) t. 6, 1837, p. 471-479, pl. xviii, fig. 1 à 8).

Agrotis telifera,	p. 471,	pl. 18,	fig. 1.
Agrotis gilva,	p. 473,	— —	fig. 2.
Agrotis Honnoratiana,	p. 474,	— —	fig. 3 ♀, 4 ♂.
Polia dumosa,	p. 475,	— —	fig. 5.
Apamea aquila,	p. 476,	— —	fig. 6.
Melanthia breviculata,	p. 478,	— —	fig. 7.
Larentia muscosata,	p. 478,	— —	fig. 8.

5. Description de trois nouvelles espèces de Lépidoptères trouvés dans les Pyrénées orientales.

   (Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 21 septembre 1838) t. 7, 1838, p. 425-432. pl. 12. fig. 1 à 5).

1. *Hepialus pyrenaicus,* p. 429, pl. 12, fig. 1 et 2.
2. *Apamea rubeuncula,* p. 430, pl. 12, fig. 3 et 4.
3. *Larentia ligustigata,* p. 431, pl. 12, fig. 5.

6. Description d'une nouvelle Phalène du genre Crocallis.

(Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 2 octobre 1839) t. 9, 1840. p. 59-60. pl. 4. fig. A, ♂, B, ♀).

Crocallis Dardoinaria.

7. Notice sur la *Noctua jaspidea* de de Villers, confondue mal à propos, par Brokhausen, avec l'*oleagina* de Linné. Description de cette espèce qui appartient au genre *Miselia* de Treitschke, ainsi que de sa chenille.

Noctua jaspidea, DE VILLERS, p. 213. pl. 4. n° 1. fig. 1.

Sa chenille p. 215. pl. 4, n° 1. fig. 2.

8. Description de deux Lépidoptères nouveaux recueillis en Barbarie, par le capitaine Charlon (décrits et publiés par Donzel).

(Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 4 mai 1842) t. 11. 1852. p. 197-199. pl. 8. fig. 1 et 2).

1. *Anthocaris Charlonia* ♂, DONZ. p. 197. pl. 8 fig. 1.
2. *Bombyx philopalus*, DONZ. p. 198. pl. 8. fig. 2.

9. Notice nécrologique sur M. Augustin Charlon, chevalier de la Légion-d'honneur, capitaine au 22e régiment de ligne, mort en Algérie.

(Annal. de la soc. entom. de Fr. (séance du 4 mai 1842) t. 11., 1842, p. XXVIII).

10. Description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère.

Polia Feliciana.

(Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 17 juin 1844) 2e série, t. 2, 1844, p. 199-201, pl. 6. n° 2).

11. Description de Lépidoptères nouveaux.

(Annal. de la soc. entom. de Fr. (séance du 9 septembre 1846) 2e série, t. 5. 1847, p. 525-530. pl. 8. n° 1. fig. 1 à 6).

1. *Agrotis hastifera*, p. 525. pl. 8. n° 1. fig. 1 et 2.
2. *Orthosia amica*, p. 527. pl. 8. n° 1. fig. 3.
3. *Cigaritis zorha*, p. 528. pl. 8. n° 1. fig. 5 et 6.
4. *Caradrina laciniosa*, p. 529. pl. 8. n° 1. fig. 4.

12. Observations sur l'indigénéité des *Sphinx nerii* et *celerio*.

(Ann. de la soc. entom. de Fr. (séance du 10 octobre 1349) t. 8, 1850 p. 225-232).

13. Notice entomologique sur les environs de Digne et quelques points des Basses-Alpes.

(Annales de la société linnéenne de Lyon (séance du 11 novembre 1850) année 1850-1852 p. 3-48).

Il y a eu des tirés à part de ce travail.

NOTES.

Les entomologistes qui voudront visiter les Basses-Alpes, me sauront peut-être quelque gré de leur tracer ici l'itinéraire de Digne à Faillefeu. On suit d'abord la route de Seyne jusqu'à la Javie, village de deux cents âmes à peine, chef-lieu de canton, distant de 14 kilomètres de la ville départementale. Près de la Javie, la *Blanche* rivière torrentielle qui descend de Seyne, vient se joindre à la *Bleonne*, qu'on traverse sur un pont en pierres, avant d'arriver au village. Là, on abandonne la route, pour suivre un chemin établi jusqu'à Prads, le long de la Bléonne. A une heure environ de la Javie, se montre Champourçain, autrefois résidence du seigneur du lieu; puis on traverse Blagier, village de peu d'importance, après lequel les montagnes se montrent plus dénudées et le sentier plus étroit [1], jusqu'à Prads, pauvre village de 42 feux. Il faut alors passer sur la rive gauche de la Bléonne; on la traverse vis-à-vis la Balme-Chirat et la Barre de la Croix, et l'on entre dans une gorge très-étroite, au fond de laquelle roule, avec un bruyant murmure, le ruisseau qui descend de Faillefeu. La rive droite est bordée de rochers presque perpendiculaires, des flancs desquels sort, à environ soixante et quinze mètres de hauteur, la cascade de Fonbruant. La rive opposée offre une montagne en éboulis, sur laquelle on a établi un sentier en lacets, très-dangereux à suivre en temps d'orage, en raison des pierres que les pluies détachent et font rouler sur cette pente rapide.

---

[1] En août 1852, ce sentier usurpé sur la base des montagnes qui encaissent la Bléonne, venait d'être complètement détruit par les pluies torrentielles. Avant la révolution de 89, ces montagnes étaient couvertes de bois, et la rivière coulait à travers de riches prairies, dans un lit assez resserré pour que deux hommes placés sur les bords opposés pussent se tendre une fourche. Depuis lors, les bois ont été détruits, et le fond de la vallée, large de cent à cent soixante mètres, a été transformé en un lit de cailloux, que la Bléonne couvre parfois de plusieurs pieds.

Après une heure d'une marche pénible, on arrive au hameau de Tercier (1). La forêt est à une demi-heure ou trois quarts d'heure plus loin (2).

---

(1) Il doit son nom à son origine. Trois frères, les sieurs Thomas, Barthélemy et Jacques Daumas le fondèrent vers le commencement du XVIe siècle. En 1511, le R. P. Messire Jean de *Visulio* recteur du collége de S. Martial d'Avignon, de qui dépendait le prieuré de Notre-Dame-de-Faillefeu, vicaire-général pour les choses spirituelles et temporelles de T. R. P. et seigneur Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, concéda à ces trois frères la faculté de prendre, dans le terroir de Faillefeu, du bois mort et de la fustaille, de s'y approvisionner de *Raubé d'araire* (timons de charrue) et d'y introduire les bœufs pour les y faire paître.

Les habitants de ce hameau vivent aujourd'hui principalement du produit de leur industrie, qui consiste à transporter, à dos de mulet, jusqu'à Prads, les planches de sapins confectionnées à Faillefeu. Ces planches sont ensuite placées sur des charrettes, obligées de suivre le lit de la Bléonne jusqu'à la Javie, où l'on trouve la route de Digne à Seyne.

(2) Jadis elle appartenait aux Templiers ; ils avaient fait bâtir à ses pieds un couvent qui paraît avoir eu de nombreux habitants, à en juger par la quantité d'ossements trouvés dans le cimetière. Les traces du couvent ont à peu près disparu ; mais les fondations de l'église existent encore, et servent à montrer l'étendue qu'avait cet édifice religieux.

Après la destruction de l'ordre des chevaliers du Temple en 1312, le terroir de Faillefeu passa entre les mains des moines de Cluny. Ceux-ci l'ont possédé jusqu'à la révolution, époque à laquelle il devint propriété nationale. Après avoir gardé la forêt, un certain nombre d'années, sans la faire exploiter, faute de chemins pour en faire sortir les bois, l'état se détermina à la vendre. Elle fut achetée par l'honorable M. Natte, son possesseur actuel. Il y a fait construire des scies-à-eau, et a tiré parti de son acquisition d'une manière qui fait honneur à son activité et à son intelligence.

DESCRIPTION

DE QUELQUES ESPÈCES INÉDITES

DE PALPICORNES

CONSTITUANT UN GENRE NOUVEAU DANS LA BRANCHE

DES **BÉROSAIRES.**

PAR

E. MULSANT.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 12 janvier 1852).

GENRE **BRACHYGASTER**, BRACHYGASTRE.

(Βραχὺς, court; γαστὴρ, ventre.)

Caractères. *Antennes* de huit articles : le premier, inséré dans le rebord de l'épistome, faiblement arqué, plus gros que les cinq suivants, allongé : le deuxième, presque aussi long, subconique : les troisième, quatrième et cinquième, petits, très-courts : le cinquième, presque confondu avec la base de la massue : celle-ci, pubescente, formée des trois derniers articles : les sixième et septième, subglobuleux : le huitième, un peu plus gros, ovalaire, subdéprimé. *Épistome* tronqué ou échancré en devant, séparé du front par une suture frontale plus ou moins distincte, en angle très ouvert et dirigé en arrière. *Labre* transversal. *Mandibules* cornées ; peu saillantes, bi ou trifides à l'extrémité. *Palpes maxillaires* moins longs que les antennes, subfiliformes.

Palpes labiaux à dernier article plus grêle que les précédents. *Menton* plan, arqué ou semi circulaire en devant. *Yeux* non saillants au dessus du front et peu sur les côtés de la tête. *Tête* inclinée. *Prothorax* transversal; très-convexe; bissinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure un peu arquée, et notablement plus avancée que les angles antérieurs quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; à angles antérieurs avancés et embrassant les côtés de la tête, jusqu'au milieu du côté externe des yeux. *Écusson* en triangle d'un quart au moins plus long que large. *Élytres* à dix stries ou rangées striales de points, sans apparence à la base d'une onzième strie rudimentaire entre la juxta-suturale et la deuxième. *Corps* oblong; subcomprimé; convexe; longitudinalement arqué. *Mésosternum* en carène. *Ventre* de quatre à cinq segments: le cinquième, court, parfois peu apparent. *Cuisses* comprimées; à peine pubescentes jusqu'au tiers de la longueur. *Jambes de devant* assez fortement élargies de la base à l'extrémité; obliquement coupées en arc à celle-ci. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* non garnies de longs cils. *Tarses* postérieurs graduellement rétrécis; comprimés; brièvement frangés ou ciliés. Deuxième et troisième articles des tarses antérieurs dilatés dans les ♂.

Obs. Dans toutes les espèces suivantes, le prothorax est de plus de moitié moins court dans le milieu que sur les côtés; rayé près des bords antérieur et latéraux d'une ligne parallèle à ceux-ci, qui les fait paraître munis d'un rebord qui est nul sur la partie médiaire du premier et qui va en s'effaçant vers la partie des seconds qui se rapproche des angles postérieurs; il est peu ou point sinué et sans rebord, à la base: ses angles antérieurs sont avancés, peu ou point émoussés; ses angles postérieurs sont subarrondis. Les élytres sont sensiblement plus larges que le prothorax à ses angles postérieurs; peu ou point émoussées à l'angle sutural; munies latéralement

d'un rebord étroit, qui va en s'affaiblissant ou en s'effaçant vers la partie postérieure; leurs stries sont plus faibles ou moins marquées en devant que postérieurement: les trois premières s'effacent en se rapprochant de la base: la sixième s'arrête sur le calus : la septième est un peu plus courte. Le mésosternum est relevé en forme de lame comprimée, coupée plus ou moins perpendiculairement à sa partie antérieure et ordinairement plus prolongée postérieurement à la partie supérieure de sa tranche qu'à la basilaire. Le quatrième arceau ventral est muni sur la partie postérieure de sa ligne médiane d'une sorte de carène raccourcie, plus ou moins sensiblement prolongée ou relevée en forme de pointe ou de dent. Le cinquième arceau est fendu et plus ou moins bidenté.

Les espèces de ce genre paraissent particulières aux chaudes contrées de l'ancien monde.

Le tableau suivant facilitera leur détermination spécifique.

A. Elytres ornées d'une petite dent à l'angle sutural. — Aucune des stries n'arrivant à la base.

1. *Denticulatus.*

AA. Elytres inermes à l'angle sutural. — Quelques stries plus ou moins distinctement prolongées jusqu'à la base.

B. Mésosternum subarrondi et sans dent à la partie antérieure de sa tranche.

2. *Stagnicola.*

BB. Mésosternum orné d'une petite dent à la partie antérieure de sa tranche.

C. Intervalles visiblement ponctués.

3. *Metallescens.*

CC. Intervalles superficiellement pointillés.

4. *Indicus.*

1. **B. denticulatus.** *Oblongus, posticè subangustatus; convexus, subcompressus, fusco-æneus, posticè dilutior. Elytris striato-punctatis, striis subterminalibus, anticè omnibus evanescentibus, angulo suturali*

dente minimo armato; interstitiis sat crebrè punctatis. Corpus infrà ferrugineum; mesosterno laminâ compresso-elevatâ, vertice anticè dentato. Pedibus ferrugineis, tibiis fuscis.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.) Larg. 0,0030 (1 2/5 l.)

Corps oblong; en dessus, d'un brun bronzé, luisant, graduellement un peu moins obscur vers l'extrémité des élytres. *Tête* assez finement ponctuée. *Antennes* et *palpes* d'un rouge jaune: les premières à massue grise: les seconds à extrémité obscure. *Prothorax* moins densement et plus finement ponctué sur le dos que sur les côtés. *Écusson* pointillé; en triangle de moitié environ plus long que large. *Élytres* à bord externe légèrement en arc rentrant dans son milieu: cette ligne peu ou point incourbée vers les épaules; faiblement élargies jusqu'au quart de leur longueur, subcurvilinéairement rétrécies ensuite, médiocrement étroites et subarrondies à leur extrémité; armées chacune d'une très petite dent à l'angle sutural; deux fois à deux fois et quart aussi longues que le diamètre transversal le plus grand de chacune; à stries terminées un peu avant l'extrémité, ponctuées ou marquées de points séparés les uns des autres par un espace à peu près égal au double de leur diamètre, affaiblies postérieurement et antérieurement, aucune d'elles n'arrivant distinctement jusqu'à la base. *Intervalles* assez densement et très-visiblement marqués de points dont plusieurs sur la moitié interne postérieure des élytres donnent naissance à des poils assez courts, très-fins, disposés sans ordre, peu apparents et parfois usés. *Dessous du corps* ferrugineux. *Mésosternum* relevé en lame comprimée, verticalement coupé à sa partie antérieure, à tranche inégale, armé à sa partie antérieure d'une dent moins élevée que le reste de sa surface: celle-ci paraissant un peu denticulée et garnie de quelques poils. *Cuisses* ferrugineuses; *jambes* plus brunes. Pubescence des premières prolongée d'une manière oblique

jusqu'à la moitié environ des antérieures et jusqu'au quart des postérieures.

Patrie: Madagascar, (Dupont).

2. **B. stagnicola.** *Oblongus, posticè angustatus, convexus, subcompressus, subaeneus. Elytris punctato-striatis, striis anticè laevioribus; quartâ, quintâ tribusque exterioribus tantum usque ad basin distinctis: aliis anticè obliteratis; interstitiis longitudinalibus in medio evidentiùs punctulatis. Corpus infrà nigrum; mesosterno carinâ compresso-elevatâ, vertice anticè obtuso, edentato. Pedibus piceis, anticis dilutioribus.*

Long. 0,0045 (2 l.) Larg. 0,0021 (1 l.).

Corps oblong; bronzé ou d'un brun bronzé, luisant en dessus. *Tête* superficiellement pointillée. *Antennes* et *palpes maxillaires* d'un rouge testacé: massue des premières, grise. *Prothorax* pointillé. *Écusson* pointillé; de moitié au moins plus long que large. *Élytres* à bord externe légèrement en arc rentrant dans son milieu, incourbé dans le premier sixième de la longueur; faiblement élargies jusqu'au quart de la longueur, rétrécies ensuite jusqu'à l'extrémité qui est terminée en pointe obtuse; deux fois et quart aussi longues que le diamètre transversal de chacune; à stries prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité, ponctuées ou marquées de points qui les crénèlent un peu et séparés les uns des autres par un espace sensiblement moindre que leur diamètre, assez marquées postérieurement, plus faibles en devant, réduites près de la base à des rangées de points striément disposés: les quatrième, cinquième, huitième, neuvième et dixième assez distinctement prolongées jusqu'à la base, les autres ou du moins la plupart d'entre elles ne paraissant pas y arriver. *Intervalles* pointillés ou marqués de points un peu inégaux, plus apparents sur le milieu, presque nuls ou plus petits près des stries: les quatre à cinq premiers, garnis dans leur seconde moitié de

poils blanchâtres presque indistincts et souvent usés. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun. *Mésosternum* relevé en lame comprimée ; arrondi à la partie antérieure de sa tranche. *Pieds* d'un brun de poix : les deux antérieurs plus clairs ou moins obscurs. Pubescence des cuisses prolongée en ligne oblique jusqu'au tiers ou deux cinquièmes de la longueur des antérieures, jusqu'au quart de celle des postérieures.

Patrie : Madagascar (Dupont).

3. **B. metallescens**. *Oblongus, posticè angustatus, convexus, subcompressus, aeneus. Elytris striato-punctatis, striis anticè lævioribus, quartâ, quintâ tribusque exterioribus tantum usquè ad basin distinctis : aliis anticè obliteratis ; interstitiis sat crebrè punctatis. Corpus infrà piceum ; mesosterno carinâ compresso-elevatâ, vertice anticè dentato. Pedibus piceo-ferrugineis, anticis dilutioribus.*

Berosus metallescens, Dupont, in collect.

Long. 0,0015 (2 l.) Larg. 0,0021 (1 l.)

Corps oblong ; bronzé ; luisant, en dessus. *Tête* densement pointillée. *Antennes* et *palpes* d'un jaune testacé : massue des premières, grise ; extrémité des seconds, obscure. *Prothorax* plus légèrement et plus parcimonieusement pointillé sur le dos que sur les côtés. *Écusson* lisse près de ses bords latéraux, pointillé dans son centre ; en triangle d'un quart plus long que large. *Élytres* à bord externe légèrement en arc rentrant dans son milieu, peu ou point incourbé vers l'angle huméral ; faiblement élargies jusqu'au quart environ de la longueur, subcurvilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à l'extrémité qui est terminée en pointe obtuse ; deux fois et demie environ aussi longues que le diamètre transversal le plus grand de chacune ; à stries étroites, prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité, ponctuées ou notées de points séparés les uns des autres par un espace à peu près double de celui de leur diamètre et un peu prononcés sur la seconde

moitié des trois ou quatre internes, très-marquées postérieurement, plus faibles en devant : les quatrième, cinquième, huitième, neuvième et dixième distinctes jusqu'à la base. *Intervalles* assez densement et très-distinctement marqués de points paraissant, au moins en partie, donner naissance sur la seconde moitié des élytres et principalement sur la région interne de cette moitié, à des poils assez courts, très-fins, disposés sans ordre, peu apparents et parfois usés. *Dessous du corps* d'un brun de poix ou d'un brun ferrugineux. *Mésosternum* relevé en lame comprimée, à peu près perpendiculairement coupé à sa partie antérieure ; à tranche armée en devant d'une petite dent un peu moins élevée que le reste de l'arête de celle-ci. *Pieds* d'un brun ferrugineux : les deux antérieurs ferrugineux. Pubescence des cuisses prolongée en ligne oblique jusqu'à la moitié environ des antérieures et jusqu'au quart des postérieures.

Patrie : les Indes, le Kurdistan (Dupont).

4. **B. indicus**. *Oblongus, posticè angustatus, convexus, subcompressus, niger nitidus aut nigro-subaeneus. Elytris punctulato-striatis, striis anticè lævioribus : quintâ tribusque exterioribus usquè ad basin vix distinctis, aliis anticè obliteratis ; interstitiis punctulatis, bis seriatim pubescentibus : pube pallidâ, posticè tantum vix distinctâ. Corpus infrà nigro-piceum ; mesosterno carinâ compresso-elevatâ, verticis pars anterior edentata aut dente vix conspicuo armata. Pedibus fusco-piceis, anticis dilutioribus.*

Berosus indicus, Hope, in collect.
Berosus Bombayanus. Dupont, in collect.

Long. 0,0043 (1 9/10 l.) Larg 0,0029 (1 1/3 l.)

Corps oblong ; en dessus, d'un noir brillant ou métallique, parfois tirant plus ou moins sur le bronzé. *Tête* pointillée, plus densement sur la moitié antérieure que sur la postérieure. *Antennes* et *palpes* d'un ferrugineux livide : massue des premières,

grise : extrémité des seconds, obscure. *Prothorax* pointillé superficiellement, surtout sur le dos. *Élytres* à bord externe légèrement en arc rentrant dans son milieu, plus faiblement incourbé vers l'angle sutural ; faiblement élargies jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, subcurvilinéairement rétrécies ensuite et terminées en pointe obtuse; deux fois et demie aussi longues que le diamètre transversal le plus grand de chacune; à stries très-étroites, prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité, pointillées ou marquées de petits points séparés les uns des autres par un espace deux ou trois fois égal à leur diamètre, moins légères postérieurement, plus faibles en devant ou presque réduites à des points striément disposés: les cinquième, huitième, neuvième et dixième à peine distinctement prolongées jusqu'à la base, les autres plus indistinctes vers celle-ci. *Intervalles* superficiellement pointillés ; offrant dans leur seconde moitié, et plus visiblement sur la région interne de celle-ci, deux rangées de poils soyeux très-fins, blanchâtres, parfois enlevés. *Dessous du corps* d'un noir de poix. *Mésosternum* relevé en lame comprimée, perpendiculairement coupée à sa partie antérieure ; à tranche garnie de poils peu apparents, parfois nuls, munie à sa partie antérieure d'une très-petite dent souvent indistincte. *Pieds* d'un brun de poix ou d'un brun ferrugineux : les deux antérieurs moins obscurs. Pubescence des cuisses prolongées en ligne oblique jusqu'à la moitié de la longueur des antérieures, jusqu'au quart de celle des postérieures.

Patrie : les Indes, (Hope, Dupont).

DESCRIPTIONS

DE QUELQUES

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

OU PEU CONNUS.

Par M. B.-P. PERROUD.

Lues à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 mai 1853.

En 1843, M. le baron de Chaudoir se plaignait de ce que le grand nombre d'espèces nouvelles, qui venaient journellement enrichir les collections entomologiques, fût sans profit pour la science, par le peu de zèle que mettaient leurs possesseurs à les faire connaître, bien qu'ils en eussent les plus grandes facilités par les publications des sociétés savantes et autres ouvrages destinés spécialement à l'entomologie. Il ajoutait que l'on ne devait pas appréhender que des descriptions d'espèces isolées fussent un objet de confusion pour la synonymie, si elles étaient faites d'une manière exacte et détaillée, et si leurs auteurs, prenant des monographies pour bases de leurs travaux, faisaient de ceux-ci comme un supplément à ces monographies. Cette opinion, partagée par les entomologistes jaloux des progrès de la science, et les encouragements de quelques-uns d'entre eux, m'engagèrent à faire connaître les espèces nouvelles ou inédites que renfermait

ma collection. Je me hasardai donc, en commençant par les Carabiques, et en suivant le Spéciès de M. le comte Dejean, à publier un premier fascicule contenant onze espèces d'*Anthiaires* faisant partie du lot que M. Delgorgue avait bien voulu me céder en 1844, dans les Coléoptères qu'il avait rapportés de son voyage dans la Cafrerie. Au moment où je remettais mon travail à votre société, M. Guérin-Méneville en préparait un autre sur les insectes rapportés par M. Delgorgue, et en 1845, il publiait dans la revue Cuviérienne dont il était l'habile directeur, trois espèces nouvelles d'*Anthia*. Plus tard, en 1848, M. Boheman dans ses Insecta Cafraria, publiait aussi les *Anthia* nouvelles rapportées par M. Wahlberg, qui avait exploré, et quelquefois en compagnie de M. Delgorgue, les lieux visités par celui-ci. Trois travaux sur les mêmes insectes devaient nécessairement amener la confusion dans la la synonymie. Aussi est-ce un devoir pour moi de la rétablir, du moins en ce qui concerne les espèces que j'ai décrites. En 1850, M. le baron de Chaudoir, dans la deuxième partie de son mémoire sur les Carabiques, publiée dans le Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou, tome XXIII, a créé avec l'*Anthia formicaria* d'Erichson, un nouveau genre sous le nom de *Netrodera*, en ajoutant que mon genre *Atractonotus* en était probablement voisin ; cette supposition du savant entomologiste russe était fondée et deviendra une vérité par la comparaison des caractères des deux genres. Pour permettre cette comparaison, je suis dans la nécessité d'établir de nouveau les caractères du genre *Atractonotus*, en suivant pour ainsi dire pas à pas ceux donnés par M. de Chaudoir à son genre *Netrodera*.

Ceci dit en ce qui concerne mon premier fascicule, je crois devoir expliquer pourquoi j'ai tardé si longtemps à produire le second. Les matériaux ne m'ont pas manqué, car depuis dix et vingt ans, je possède la majeure partie des

espèces qu'il doit contenir; mais un motif basé sur l'intérêt seul de la science m'a retenu. Il est impossible, ai-je pensé, que les insectes que je crois utile de faire connaître, n'existent pas dans des collections beaucoup plus riches que la mienne, et que leurs possesseurs, entomologistes bien plus savants et bien plus habiles, ne les publient tôt ou tard; attendons leurs travaux, et j'ai attendu.

Dans un voyage que je fis à Paris et à Londres en 1851, je visitai les collections entomologiques des muséums de ces deux capitales, et autant que possible celles de leurs principaux entomologistes. Partout accueilli avec la bienveillance qui caractérise les amants de l'histoire naturelle, je pus me convaincre de l'existence comme nouvelles et inédites de bon nombre de mes espèces; mais aussi je fus certain que j'en possédais plusieurs qu'un heureux hasard avait à moi seul procurées. J'acquis en outre l'assurance que ces espèces inédites ne faisant pas partie des travaux entrepris par leurs possesseurs, il se passerait bien du temps avant qu'elles fussent connues. M. Jekel, de Paris, qui s'occupe presque exclusivement des Curculionites, voulut bien se charger de la vérification de tous ceux que j'avais apportés avec moi; il y reconnut plus de cent espèces nouvelles, et me témoigna le chagrin de les voir entièrement perdues pour la science si elles restaient dans une collection de province; aussi eut-il l'extrême obligeance de m'offrir de les nommer et de les faire connaître en les plaçant dans sa collection. La politesse ne m'ayant pas permis de lui donner cette peine et d'abuser ainsi de sa complaisance, force m'a été de conserver mes insectes [1].

---

[1] M. Jekel s'est fait de l'étude des Curculionites, dont il possède une fort belle collection, une petite industrie. Il confronte les insectes qu'on lui présente avec ceux de sa collection et les nomme moyennant 15 centimes la pièce. Cependant, s'il y a des espèces nouvelles et qu'on veuille bien les lui abandonner, il les nomme gratis.

Depuis lors j'ai compulsé autant que possible toutes les publications nouvelles, et je suis resté convaincu qu'à l'exception de quelques espèces qui y étaient décrites, la majeure partie des miennes restaient encore inédites. Cette conviction et les sollicitations de quelques entomologistes, peut-être trop bienveillants à mon égard, m'ont enfin décidé à offrir mon second fascicule. J'ai mis dans mes descriptions le soin le plus scrupuleux, et si je suis assez heureux pour être de quelque utilité à la science qui fait le charme de ma vie, je serai amplement récompensé des peines de mon travail.

Qu'il me soit permis ici d'offrir un témoignage de ma vive reconnaissance à MM. Blanchard et Lucas, du muséum d'histoire naturelle de Paris, pour l'empressement avec lequel ils ont mis à ma disposition, pendant plus de quinze jours consécutifs, les trésors entomologiques confiés à leur science et à leurs soins et pour leurs précieux avis sur les Coléoptères que je leur ai soumis; à M. Chevrolat, qui m'a ouvert si généreusement sa collection et m'a permis de le déranger si souvent de ses travaux; à MM. Guérin-Méneville et Doué, qui m'ont accueilli avec tant de bienveillance et permis de compulser leurs richesses; à M. Reiche surtout, qui a été et est encore pour moi d'une complaisance sans borne; à M. Gray, directeur du britisch muséum, qui a bien voulu me laisser vérifier et étudier la magnifique collection de ce bel établissement; à M. Curtis et Westwood, qui m'ont si bien accueilli sur la présentation de notre savant entomologiste lyonnais, M. Mulsant, et à tous les autres entomologistes dont les noms m'échappent, qui tous ont été remplis d'égards et de bonté pour moi, lors de mon dernier voyage, en 1851.

ÉTABLISSEMENT DE LA SYNONYMIE

DE QUELQUES ESPÈCES CONTENUES DANS MON PREMIER FASCICULE.

(Annales de la Société Linnéenne de Lyon, années 1815-1816).

Piezia aptinoides Perroud.

De toutes les descriptions de *Piezia* données par M. Boheman dans ses Insecta Cafraria, une seule, celle de la *P. laticollis*, se rapproche de la *P. aptinoides*. D'après la description de M. Boheman (je ne possède pas l'insecte), la *laticollis* diffère de l'*aptinoides* par sa forme plus étroite, par la ponctuation de sa tête moins forte, l'absence du relief en forme d'Y et des rides longitudinales que l'on remarque sur le front dans la *P. aptinoides*; par son prothorax plus long, de forme un peu différente, par la petite tache du milieu de ses élytres, etc.,etc.

Du reste, ces deux espèces paraissent très-voisines et devoir être placées l'une à côté de l'autre.

Dans le premier volume de l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*, publiée par M. le docteur Chenu (Paris 1851), se trouve, sur la planche n° 299, une figure au-dessous de laquelle on lit : *Piezia aptinoides*. Cette figure ne représente en aucune manière l'insecte que j'ai publié sous ce nom; j'ignore à quelle espèce elle peut se rapporter.

Anthia	Massilicata	Guérin.
	Natalensis	Perroud.
	Massilicatzi	Bohem.
Anthia	Graphipteroides	Guérin.
	Suturata	Perroud.
	Graphipteroides	Bohem.
Anthia	Foveata	Perroud.
	Exarata	Bohem.

Anthia	Notata.	Perroud.
	Amabilis	Bohem.

J'ai établi cette synonymie dans l'ordre où ont été livrées au public les descriptions de ces espèces.

Quant à mes *Anthia maculicollis*, *binotata*, *bimaculata*, *rubiginosa* et *fossulata*, je ne vois aucune de celles décrites par M. Boheman qui puisse s'y rapporter.

GENRE ATRACTONOTUS (MIHI.)

Tête plus longue que large; sensiblement plus longue de l'épistome au bord antérieur des yeux, que de ce point à sa partie postérieure, graduellement rétrécie des yeux en arrière où elle est arrondie et séparée du prothorax par une sorte de cou nodiforme, faiblement élargie des yeux à son bord antérieur; très-faiblement convexe en dessus; *front* longitudinalement sillonné. — *Yeux* oblongs, modérément convexes, peu saillants, munis d'un orbite intérieur. — *Labre* assez grand, en demi-cercle, sans rigole au bord antérieur, et seulement marqué transversalement le long de ce bord de quatre points pilifères — *Mandibules* robustes, allongées, courbées et aiguës à l'extrémité; armées intérieurement dans le premier tiers de leur longueur de deux dents, la plus rapprochée de la base divisée en deux pointes : ces pointes, plus grandes, plus aiguës et presque l'une au-dessous de l'autre à la mandibule gauche, plus petites et presque sur le même plan à la mandibule droite. — *Languette* grande, ovale, avancée entre les palpes labiaux et entièrement cornée. — *Menton* carrément échancré, sans dent dans le fond de cette échancrure, légèrement rebordé au contour intérieur de celle-ci; ses lobes plus longs que larges, faiblement arrondis extérieurement à la moitié de la longueur, subsinueusement rétrécis ensuite et obtusément amincis à l'extrémité. — *Palpes labiaux* à deux derniers articles

égaux, allongés, cylindriques : le dernier obtus à l'extrémité. —*Palpes maxillaires* inégaux, les internes moins allongés que les externes; chez tous le deuxième article plus petit que les autres : le troisième le plus grand de tous, obtusément aminci dans les internes, plus renflé, subdéprimé et tronqué à l'extrémité dans les externes. — *Antennes* plus courtes que le corps, atteignant la base des élytres; comprimées et sillonnées extérieurement à partir du cinquième article. — *Prothorax* fusiforme, plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête. — *Elytres* ovalaires, assez convexes, terminées chacune en pointe à l'angle sutural. — *Pattes* assez grêles ; *cuisses* à peine renflées ; *tibias* antérieurs fortement échancrés intérieurement ; *tarses* légèrement dilatés dans les mâles.

En comparant ces caractères avec ceux du genre *Netrodera* donnés par M. de Chaudoir, page 46 de la deuxième partie de son Mémoire sur les Carabiques ci-devant rappelé, on sera parfaitement convaincu que ces deux genres, quoique voisins, sont bien distincts et séparés.

Atractonotus Mulsanti ; — premier fascicule, p. 37. — Je crois ne devoir en rappeler ici que la description latine.

Ater, convexiusculus ; capite post oculos gradatim angustiore et coarctato, antice 4-sulcato, postice rugoso-punctato et intra oculos impresso. Thorace fusiformi, antice et postice coarctato , rugoso-punctato, nervis 6 longitudinalibus. Elytris oblongo ovatis, 7-sulcatis, sulcis subterminalibus transverse punctatis; interstitiis anguste elevatis ; fasciis duabus albo-hirtis notatis, anteriore ad tertiam partem interne abbreviata, posteriore obliquata.

BUPRESTIDES.

Chrysochroa Caroli.

Capite excavato, violaceo ; thorace subtrapezoidale, lateribus rugoso, purpureo-violaceo ; elytris subaureo-æneis , parallelis , subtilissime

quadrinervosis, apice obtuse singulatim rotundatis, serratis; corpore subtus violaceo nitido, genubus tibiisque viridibus, tarsis viridi-aureis.

Long. 32 milli. Larg. 16. milli.

Cette espèce se rapproche pour la grandeur et la forme du *Chrys. Edwarsii;* mais elle s'en distingue par ses élytres plus étroites et parallèles, la granulation dont elles sont couvertes, par leurs nervures si faibles qu'on les distingue à peine au premier coup-d'œil, et par ses couleurs totalement différentes.

Tête violet pourpré; longitudinalement excavée entre les yeux, le fond de cette excavation lisse, d'un noir verdâtre, se continuant sur le vertex en forme de légère carène de même couleur; couverte de points, assez espacés sur le vertex, beaucoup plus gros sur le front et mêlés de rugosités au-dessus de l'épistome; creusée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes d'une petite fossette presque semi-circulaire. — *Epistome* un peu plus élevé que la partie antérieure du front, profondément et presque triangulairement échancré en devant; d'un bronzé noirâtre. — *Labre* noir; fortement échancré en triangle curviligne, finement ponctué sur les bords de l'échancrure et cilié de roux. — *Mandibules* d'un violet pourpré sur les côtés: ceux-ci grossièrement et subrugueusement ponctués; noires et lisses à leur extrémité. — *Menton* bronzé. — *Palpes* noirs. — *Antennes* à premier article d'un vert brillant, les deuxième et troisième bleu violâtre, les suivants noirs. — *Yeux* grands, ovales, convexes, rapprochés sur le front; brun rougeâtre. — *Prothorax* beau violet pourpré; un tiers moins long que large à la base, presque moitié plus large à celle-ci qu'en avant; coupé carrément à son bord antérieur avec une très-faible échancrure triangulaire au milieu de celui-ci; s'élargissant graduellement et en ligne presque droite d'avant en arrière dans les six septièmes de sa longueur, légèrement rétréci ensuite, fortement bissinué

à sa base avec ses angles postérieurs aigus et dirigés en arrière; plan sur son disque et dans sa partie basilaire, subconvexement déclive sur les côtés en avant ; ses angles antérieurs subarrondis et abaissés, ses bords graduellement relevés du tiers de la longueur jusqu'à la base, les flancs formant un angle aigu avec ceux-ci et les rendant tranchants; marqué près de son bord antérieur d'une légère dépression transversale; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une faible strie partant de la base et s'effaçant avant le milieu de la longueur ; finement et assez lâchement ponctué sur son tiers médiaire, fortement rugueux dans les deux autres tiers. — *Elytres*, bronzé mi-doré, avec la suture et l'extrémité légèrement violâtres; cinq fois et un quart plus longues que le prothorax ; aussi larges à leur base que celui-ci à son bord postérieur, se dilatant immédiatement en ligne légèrement courbe chargée d'un rebord en forme de petite gouttière pendant le premier neuvième de leur longueur, et où elles ont leur plus grande largeur, et de là se continuant parallèlement jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément arrondies et dentées en scie: la dent de l'angle sutural un peu plus forte que les autres; modérément convexes en dessus; visiblement arquées longitudinalement sur la suture dans le tiers médiaire de leur longueur; un peu convexement déclives sur les côtés dans les deux premiers tiers et beaucoup moins ensuite graduellement jusqu'à l'extrémité; repliées en dessous contre les médi et postpectus, ce repli diminuant graduellement de largeur de la base de l'élytre au point où il cesse ; bord externe en arc dans la partie repliée , légèrement sinué ensuite jusqu'après la moitié de sa longueur et droit dans le surplus; obliquement et étroitement déclives en avant à leur base, cette déclivité marquée de petites rides longitudinales ; creusées chacune d'un sillon contre la suture, partant de l'extrémité et remontant en s'affaiblissant un peu jusqu'au milieu de la lon-

gueur, et d'une très-légère dépression transversale près de l'épaule; couvertes sur toute leur surface de petits points, à peine visibles sur le disque dans le premier quart de la longueur, mais ensuite d'autant plus marqués et plus confluents, qu'ils se rapprochent des bords latéraux et de l'extrémité, ce qui les fait paraître presque chagrinées ; chargées chacune de quatre nervures : les trois premières très-peu apparentes, partant de la base et se dirigeant : la première, obliquement contre la suture, qu'elle atteint au cinquième de la longueur : les deuxième et troisième parallèlement à la suture, se continuant presque jusqu'à l'extrémité où elles se rejoignent : la quatrième, plus apparente que les autres, sur le bord latéral de l'élytre vue en dessus, part du rebord en gouttière de celle-ci, est fortement marquée dans le milieu de la longueur et se continue en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité. — *Dessous du corps* d'un beau violet brillant avec les bords postérieurs des anneaux de l'abdomen liserés de vert ; à peine ponctué sur la partie médiaire des médi et postpectus, plus finement et ruguleusement sur leurs côtés qui sont revêtus de petits poils jaunâtres assez serrés ; anneaux de l'abdomen ponctués lâchement dans leur milieu, plus finement et densement à leur base sur les côtés où ils sont assez largement imprimés et couverts d'une fine pubescence jaunâtre ; dernier anneau de l'abdomen fortement et triangulairement échancré dans le ♂ ; segment anal densement et finement ponctué, noir en dessus, vert en dessous et couvert d'une pubescence jaune. — *Pattes* médiocrement allongées, grêles ; *cuisses* faiblement renflées, parsemées de petits poils jaunes, violettes, avec leur extrémité d'un vert brillant ; *tibias* de cette dernière couleur, parsemés de petits poils jaunes ; *tarses* cuivreux violâtres, les deux premiers articles de ceux des pattes intermédiaires et postérieures d'un vert doré, munis en dessous d'appendices membraneux revêtus d'une pubescence jaune, courte et serrée.

PATRIE : Indes orientales, côte de Malabar.

J'ai reçu en novembre 1837 cette belle espèce de Charles Perroud, mon frère, habitant Bordeaux. Je me fais un plaisir de la lui dédier comme témoignage d'amitié et de reconnaissance pour les espèces précieuses dont il enrichit constamment ma collection.

Zemina praeclara.

Elongata, subconvexa, pubescens; capite thoraceque aureo-cupreis, dense punctatis, supra aurantiaco dense pilosis; labro, antennis scutelloque nigris; elytris carmineo-rubris, in secunda parte longitudinis costatis, apice singulatim bispinosis, duabus vittis tranversis, (altera ante apicem, altera in apice) nigris; subtus pedibusque obscure viridi-œnea, et griseo-villosa.

Long, 12 millim. Larg. 3 millim., 8.

De la taille de la *Z. hirsuta*, mais un peu plus parallèle, son prothorax plus carré, etc.

Tête cuivreux doré; plane et paraissant faiblement excavée sur le front; finement et densement ponctuée et entièrement couverte de poils assez longs, raides, très-serrés, d'un jaune orange; *labre*, *mandibules*, *palpes* et *antennes* noirs : ces dernières avec un léger reflet bronzé. *Yeux* gros, ovalaires, convexes, roux. — *Prothorax* cuivreux doré; revêtu sur toute sa surface de poils jaune orange semblables à ceux de la tête; moins long que large, presque aussi large, en avant qu'en arrière, un peu arrondi en avant sur les côtés : ceux-ci tombant perpendiculairement et parallèlement sur la base près de laquelle ils sont un peu sinués; légèrement avancé en arc à son bord antérieur, faiblement sinué à la base près des angles postérieurs; ceux-ci assez aigus, milieu de la base en arc renversé; modérément convexe en dessus, subconvexement déclive en avant, sur les côtés dans les deux tiers de sa longueur; couvert d'une ponctuation fine et serrée, un

peu plus forte que celle de la tête; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon peu profond partant du bord antérieur et n'atteignant pas le milieu, de deux petites fossettes transversalement placées à la base au dessous de l'écusson, et de deux fossettes beaucoup plus grandes et plus profondes en dedans de chacun de ses angles postérieurs dont les bords paraissent ainsi relevés; bord de la base relevé et sans ponctuation. — *Ecusson* assez grand, cordiforme, granulé, noir brillant. — *Élytres* aussi larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; plus de trois fois aussi longues que lui; parallèles, seulement un peu rétrécies sinueusement dans le milieu de leur longueur, très-obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, légèrement dentelées à leur bord postéro-externe et munies chacune à l'extrémité de deux fortes épines; très-peu convexes en dessus; avancées chacune à leur base pour entrer dans les sinuosités du prothorax, perpendiculairement déclives dans le premier cinquième de leur longueur et ensuite à peine déclives un peu convexement jusqu'à l'extrémité; repliées en dessous dans le premier quart de leur longueur, leur bord externe en arc dans la partie repliée et droit sur le reste de sa longueur, muni après l'épaule jusqu'à son extrémité d'un rebord relevé en forme de gouttière; imprimées à chaque angle huméral d'une fossette profonde et triangulaire; parcimonieusement ponctuées: les points sur les côtés un peu plus serrés et disposés presque en lignes striales ; creusées chacune contre la suture qui est costalement relevée après le premier cinquième de la longueur, d'un sillon commençant assez faiblement à ce point, et graduellement plus profond à mesure qu'il s'approche de l'extrémité; chargées chacune de sept côtes longitudinales d'inégales grandeurs et hauteurs, d'autant plus marquées qu'elles sont près de l'extrémité : la première crénelée sur ses bords, parfois semblant formée d'une suite de petits

tubercules oblongs, et ne remontant de l'extrémité qu'au quart environ de l'élytre, joint presque immédiatement la suture, est moins élevée qu'elle et forme lors de sa réunion avec celle-ci à l'extrémité de l'élytre une forte dent ou épine apicale divergente de celle de l'autre élytre : la seconde plus marquée que la première occupe presque le milieu du sillon et se prolonge en remontant et en s'affaiblissant jusqu'aux trois quarts de l'élytre; la troisième plus élevée que la deuxième et de même hauteur que la suture, borne extérieurement le sillon, avec lequel elle commence d'abord faiblement et ensuite augmentant graduellement de force jusqu'à l'extrémité où se réunissant à la cinquième elles se prolongent en une forte dent ou épine apicale; entre les deux épines l'élytre est échancrée en arc : la quatrième enclose par les troisième et cinquième et moins élevée que celle-ci s'évanouit presque à la moitié de l'élytre; la cinquième un peu plus faible que la troisième prend naissance en face du point où naît celle-ci et joint à l'extrémité le rebord ou gouttière latérale: entre ce rebord et cette cinquième côte se trouvent les sixième et septième, bien moins marquées que les autres, se réunissant ensemble près du bord postérieur qu'elles ne touchent point et se prolongent, la sixième qui est très-courte seulement jusqu'au cinquième postérieur de la longueur de l'élytre,et la septième la plus longue de toutes jusqu'à l'épaule après s'être subitement affaiblie et avoir presque disparu à peu près à la moitié de l'élytre.

Élytres beau rouge carmin, ornées de deux bandes transversales noir brillant : la première après les deux tiers de leur longueur, presque triangulairement dilatée à son bord antérieur, droite et dentelée au milieu de son bord postérieur, rétrécie à chaque extrémité et se prolongeant jusque sur les bords externes de l'élytre : la seconde arquée en avant, couvrant l'extrémité des élytres dans le dernier cinquième de leur longueur.

Dessous du corps et *pattes* ponctués ; bronze verdâtre brillant ; revêtus de poils gris longs et presque lanugineux : ponctuation fine et espacée sur le milieu de la poitrine et de l'abdomen, assez grosse et serrée sur les côtés du prothorax, et des médi et post-pectus, plus fine et aussi serrée sur ceux des anneaux de l'abdomen : le dernier de ceux-ci légèrement échancré et déprimé triangulairement au milieu de son bord postérieur, dans le mâle.

CURCULIONITES.

Gymnognathus decorus.

Elongatus, brunneo-rufus, subtiliter subruguloso-punctatus, supra rufo-brunneo dense vestitus ; capite rostroque duabus vittis roseis; thorace tribus vittis cinereo-albis; scutello cinereo-albo dense vestito ; elytris plagâ latâ suturali cinereo-albâ, antice callum humerale amplectanti, lateribus sub circulariter bi-emarginatâ , post medium ad marginem externam subrotunditer extensâ, postice in lobis oblongis remotisque bipartitâ ; punctis quatuor cinereo-albis ad apicem, ornatis. Pygidio bispinoso, vittaque mediana sub-rosea, ornato ; pedibus elongatis rufis.

Long. du corps 9 1/2 mill., du rostre 2 mill. ; Larg 3,8/10 mill.

De la grandeur du *Gym. Menetriesii* Schoenh., dont il se rapproche un peu par sa tache dorsale; mais outre les différences que présente cette tache, il s'en distingue par les trois bandes de son prothorax, par l'absence de taches sur les côtés de celui-ci et des élytres, par sa taille un tiers plus étroite, son rostre moins large, plus long ; par les stries des élytres, leur ponctuation, etc., etc.

Tête plus longue que large, faiblement convexe en dessus ; très-finement et subruguleusement ponctuée ; d'un brun roussâtre ; revêtue en dessus d'une pubescence très-serrée d'un

brun rouge, couvrant la couleur du fond, et ornée de deux bandes longitudinales d'un duvet très-serré et de couleur rosée, suivant le bord interne des yeux et se réunissant sur le devant de la tête où elles ne sont séparées que par une petite carène noire et dénudée. — *Yeux* oblongs, convexes assez saillants, noirs. — *Rostre* presque le double plus long et un peu moins large que la tête, rétréci un peu après sa base, s'élargissant ensuite graduellement jusqu'à son extrémité qui est triangulairement échancrée; presque plan en dessus; brun; finement et subruguleusement ponctué ; chargé dans sa partie médiane d'une carène mince, noire, glabre, luisante, un peu élargie et plane à son extrémité, faisant suite à celle de la tête; couvert d'une pubescence brun rougeâtre et orné de deux lignes longitudinales de couleur rosée, faisant suite à celles de la tête et séparées seulement par la carène médiane. — *Antennes* grêles, insérées aux deux tiers du rostre, atteignant plus loin que la moitié du prothorax : d'un rouge clair avec la massue aplatie, oblongue, obscure et pubescente. — *Prothorax* moins long que large, coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique jusqu'aux neuf dixièmes environ de sa longueur et de là en ligne droite jusqu'à sa base où il est moitié plus large qu'en avant; assez profondément bi-sinué à sa base ; faiblement convexe en dessus ; finement et subruguleusement ponctué ; chargé près de sa base d'une ligne mince, élevée, transversale, faiblement bi-sinuée, noire, dénudée, un peu luisante et remontant sur les côtés à angle droit et en ligne droite jusqu'au milieu de sa longueur ; creusé dans sa partie médiane d'un sillon longitudinal peu profond, plus marqué à sa base et s'évanouissant avant l'extrémité ; d'un brun rougeâtre, entièrement revêtu d'une pubescence de cette couleur, très-serrée ; orné de trois bandes longitudinales d'un blanc cendré, une de chaque côté formée de poils fins et couchés

partant de l'angle de la base et remontant en s'amincissant jusqu'au bord antérieur : la troisième sur le sillon médian formée de poils fins, couchés, disposés en épi, n'atteignant pas le bord antérieur. — *Écusson* arrondi, un peu transversal, couvert de poils blancs cendrés. — *Élytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, presque deux fois aussi longues que lui, se rétrécissant légèrement des épaules à leur extrémité où elles sont conjointement et obtusément arrondies ; planes en dessus, convexement déclives sur les côtés et à leur extrémité ; leur bord externe faiblement rebordé, horizontal et légèrement sinué à sa moitié; avancées chacune à leur base en un lobe obtusément arrondi entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax ; les épaules faiblement arrondies ; marquées, chacune de dix stries très-fines, creusées de points oblongs, bien apparents surtout dans la partie dorsale après le premier tiers de la longueur ; d'un brun roux, finement et subruguleusement ponctuées ; entièrement revêtues d'une pubescence brun rouge très-serrée couvrant la couleur du fond, et parées chacune d'une bordure suturale large, ornementée, s'arrêtant à la déclivité apicale et formée d'un duvet serré, blanc cendré : cette bordure couvrant la base de l'élytre dans le sixième de sa longueur et jusqu'à un peu plus de la moitié de sa largeur, se prolonge sur les côtés jusqu'au bord externe, en forme d'arc renversé anguleux à son bord postérieur vers la sixième strie et enclosant de son bord interne le calus huméral, rétrécie jusqu'à la deuxième strie à partir du sixième jusqu'au quart de sa longueur, brusquement et un peu obliquement tronquée et dilatée de ce point jusqu'à la quatrième strie, (cette dilatation se rapprochant de l'angle existant à l'arc qui entoure l'épaule, présente la bordure suturale comme circulairement échancrée du sixième au quart de sa longueur), parallèle ensuite jusqu'à la moitié de sa longueur, puis élargie de

nouveau d'une manière arquée jusque vers les deux tiers de la longueur de l'élytre elle se rétrécit encore jusqu'à la deuxième strie par une échancrure oblongue remontant du côté de la base, puis se prolonge en s'élargissant graduellement jusqu'à son extrémité où elle s'arrondit et forme un lobe oblong un peu dirigé en dehors et séparé de la suture. Cette bordure, qui laisse la couleur du fond visible sur toute la suture, est marquée dans les trois cinquièmes environ de la longueur de l'élytre d'une ligne transversale, très-étroite, de la couleur du fond, partant de la suture et atteignant à peine la seconde strie ; elle est en outre suivie dans la partie apicale et déclive de l'élytre, de deux taches ponctiformes de même couleur longitudinalement liées l'une à l'autre. — *Pygidium* défléchi, presque conique, prolongé de chaque côté à son extrémité en une forte épine ; revêtu d'une pubescence serrée d'un brun noirâtre, et orné en dessus dans sa partie médiaire d'une bande longitudinale de poils fins, couchés et serrés, d'une couleur rosée. — *Dessous du corps* brun rouge, finement et subruguleusement ponctué ; *tête* ornée de chaque côté d'une bande d'un duvet serré, blanc cendré ; *rostre* chargé sur sa partie médiaire d'une carène noire, luisante et dénudée, et orné de chaque côté de cette carène d'une bande longitudinale d'un duvet serré rose, faisant suite à celle de la tête ; *prothorax* couvert d'une pubescence jaunâtre, très-serrée sur les côtés où elle forme une large bordure ; *méso* et *métathorax* couverts d'une pubescence semblable et très-serrée, creusés sur leur partie médiaire d'un étroit sillon ; *abdomen* revêtu d'une fine pubescence brun rouge, paré sur son tiers médiaire d'une bande blanc jaunâtre sinueuse sur ses bords et de chaque côté d'une bande rose formée d'un duvet très-serré terminé en pointe au milieu du quatrième arceau. — *Pattes* brun rouge clair, revêtues d'une pubescence blanc jaunâtre, peu apparente sur les tibias, très-serrée sur

les cuisses où elle cache presque la couleur du fond. — *Tarses* allongés, faiblement pubescents.

Patrie : le Brésil.

Nouveau genre : OZOTOMERUS.

(οζωτος, noueux; μέρος, partie, article).

Antennæ breves, ad sinum oculorum in foveola insertæ, 11-articulatæ, articulo 1° parvo, globoso; 2° longiore obconico; 3° parvo subobconico; 4° tribus præcedentibus simul sumptis longiori, latiore fere longitudine æquanti, subovato, compresso, externe fere recto, interne arcuato, antice oblique truncato; 5°, 6°, 7°, 8°, minutis, submoniliformibus, simul sumptis quarto brevioribus; 9° obtriangulari; 10° transversale; 11° subconico apice subacuminato; his tribus ultimis connexis, subdepressis, clavam elongatam subgladiiformem formantibus; clava articulis 5 à 8, simul sumptis majori.

Caput deflexum, subplanum, usque ad oculos in prothorace absconditum.

Rostrum brevissimum, latum, deflexum, apice late emarginatum; mandibulæ arcuatæ, apice acutæ.

Oculi magni, subrotundati, parum globosi, laterales, leviter antice emarginati; corneulæ manifeste visibiles.

Prothorax subquadratus, convexus, antice supra arcuatim leviter productus, subtus sat profunde arcuatim emarginatus, angulis anticis subproductis, acutis; postice fere rectus, ad basim graciliter marginatus, margo elevata, lateribus utrinque antrorsum continuata.

Scutellum minutissimum, depressum, aut vix conspicuum.

Elytra oblonga, subcylindrica, ad basin graciliter marginata, in apice singulatim obtuse rotundata.

Pygidium deflexum, apice rotundatum.

Prosternum breve inter coxas anteriores non prolongatum.

Mesosternum scutiforme, costas intermedias disjungens.

Coxæ anteriores globosæ, contiguæ : intermediæ subglobosæ , obliquæ.

Pedes sat breves, valides, femoribus in medio subcrassioribus, tantum ad apicem subtus, pro tibiarum receptione, sulcatis. Tibiis subcylindricis.

Tarsi 4-articulati, articulo 1° subcylindrico, 2° et 3° simul sumptis longiori; 2° longiusculo, apice utrinque producto tertio amplectanti ; 3° minuto, lobato ; ultimo, primo breviori, biunguiculato ; unguibus in medio dente instructo.

L'insecte qui constitue ce genre, appartenant évidemment au groupe des Antribides, ne peut trouver place dans aucun des genres que Schönher y a établis. La structure extraordinaire de ses antennes oblige de le mettre à part : je crois qu'il doit venir à côté du genre *Corrhecerus*, dont il se rapproche beaucoup par la forme, la bordure élevée à la base de son prothorax, par la structure des pro et mésosternum, et aussi par la dent existant aux crochets des tarses, dent que ne mentionne pas Schönher et qui est bien apparente dans le *Corrhecerus leucophœus* Blanchard (Muséum d'histoire naturelle de Paris) que je possède, mais dont il s'éloigne aussi non seulement par la forme de ses antennes, mais encore par ses yeux tout à fait latéraux et ne se rapprochant nullement sur le front.

Ozotomerus maculosus.

Oblongus, subcylindricus, rufo-brunneus, pube variegata dense vestitus, subtus pube albido-cinerea ; thorace supra cariaceo-punctato, pilis subgranulatis cervineo, cinereoque variegatis dense vestito , punctis tribus nigris in dorso transversim dispositis, notato ; elytris tenuissime subrugulosis, striato punctatis ; pilis cinereis cervineisque et punctis nigris , variegatis ; pilis lineis longitudinalibus albo-cinereis cervineisque alternatim formantibus ; punctis nigris in seriebus transversim

arcuatis dispositis; serie ultima fasciatiformi; punctis duobus majoribus versus apicem, prope suturam, ornatis. Pedibus cinereo cervineoque variegatis. Tarsis nigris supra albo-pilosis.

Long. du corps 9 mill.; du rostre 1 mill., Larg. 3 mill.

Corps semicylindrique, variant du brun noir au brun rougeâtre, grossièrement et rugueusement ponctué sur la tête et le prothorax, presque imperceptiblement subruguleusement ponctué sur les élytres, entièrement revêtu de poils presque granuleux, épais et cachant la couleur et la ponctuation du fond.

Tête penchée, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax; faiblement convexe sur le front; couverte de poils fauves roussâtres presque fasciculeusement disposés et mélangés de quelques atomes blanc cendré; parée au côté interne des yeux d'une bande étroite de cette dernière couleur; ornée sur le milieu du front d'une ligne longitudinale semblable, prolongée jusqu'en face de la base des antennes et continuée ensuite sur le rostre par une ligne dénudée, un peu moins large sur le front que les deux yeux pris ensemble, formant depuis la partie antérieure des yeux jusqu'au bord antérieur de l'épistome un rostre très-court et à peine un tiers aussi long que large; suture frontale creusée d'une ligne en arc dirigé en arrière. — *Epistome* court, cilié de cendré. — *Labre* revêtu de poils de même couleur. — *Mandibules* et *Yeux* noirs. — *Antennes* n'atteignant pas la base du prothorax; noires; les trois premiers articles brillants, garnis au côté interne de poils cendrés peu serrés: le troisième revêtu d'une fine pubescence noire, qui le fait paraître mat, et paré au côté interne de poils cendrés, serrés: les quatre suivants entièrement revêtus de poils cendrés et serrés: les trois derniers formant la massue, entièrement couverts de poils noirs et soyeux. — *Yeux* grands, latéraux, modérement convexes, peu saillants,

émarginés en avant, noirs, leurs corneules très-distinctes. — *Prothorax* aussi long que large; un peu avancée n arc à son bord antérieur, faiblement élargi en ligne courbe jusqu'au quart de sa longueur, parallèle ensuite; coupé en ligne presque droite à sa base ou à peine sinueuse dans son milieu et plus distinctement entre celui-ci et ses côtés; presque perpendiculairement déclive à son bord postérieur; muni au devant de cette déclivité d'un rebord saillant, étroit, tranchant, légèrement crénelé et remontant sur les côtés en ligne droite et à angle droit presque jusqu'au premier tiers de sa longueur; très-convexe en-dessus avec ses angles antérieurs faiblement avancés et aigus; revêtu de poils fauves roussâtres, parsemés de petites taches blanc cendré; orné transversalement sur le milieu de sa longueur de trois points noirs : l'intermédiaire, sur la ligne médiaire, moins petit que les autres; offrant parfois entre le point externe et le bord latéral une ligne longitudinale obscure et flexueuse presque en forme de point d'interrogation renversé; en dessous, assez profondément échancré en arc de cercle à son bord antérieur, et creusé contre celui-ci d'une raie transversale remontant en-dessus du prothorax jusqu'au quart de sa largeur, faisant paraître les angles antérieurs en forme de petite nodosité. — *Ecusson* très-petit, déprimé, à peine visible. — *Elytres* de la largeur du prothorax à sa base, deux fois et un quart aussi longues que lui, presque parallèles, très-obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, leur bord externe sinueux à la moitié de sa longueur; semi-cylindriques, faiblement rebordées à leur base; creusées chacune de dix rangées striales de points, unies postérieurement, la première avec la dixième, la seconde avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant celles de quatre à sept; revêtues de poils très-serrés formant des lignes longitudinales alternatives d'un fauve roussâtre et d'un blanc cendré mélangé de fauve roussâtre; ornées de points noirs placés chacun sur les lignes

longitudinales cendrées et disposées en rangées arquées en devant; la première rangée presque double, située à la suture, vers le sixième de la longueur et arrivant au bord externe vers le tiers de celle-ci : la seconde située à la suture vers le tiers, et arrivant au bord externe vers la moitié ; entre ces deux bandes, la couleur blanche des poils dominant, semble présenter sur les élytres une facie blanc cendré, arquée : la troisième vers la moitié : la quatrième moins régulière, vers les deux tiers : enfin la cinquième où tous les points se touchent et se confondent en prenant une teinte roussâtre, constitue une bande, prenant naissance à la suture vers les deux tiers de la longueur et arrivant au bord externe aux cinq sixièmes ; après cette bande et jusqu'à l'extrémité, la couleur des poils s'éclaircit beaucoup et il n'existe de points noirs que le long de la suture où leur couleur même est devenue roussâtre. Chaque élytre est en outre parée vers les sept huitièmes de sa longueur d'un gros point noir couvrant le troisième et presque entièrement les deuxième et quatrième intervalles ; intervalles plans sur la majeure partie de leur longueur et assez saillants postérieurement. — *Pygidium* mélangé de poils cendrés et de fauve roussâtre, paré sur sa moitié antérieure de deux bandes brunes convergentes sur la ligne médiaire en forme de V. — *Dessous du corps* et *Pieds* revêtus de poils cendrés; menton et base des mâchoires garnis de poils semblables. — *Pattes* fauves, couvertes d'un duvet cendré. — *Tarses* noirs : le premier et le quatrième articles garnis en dessus de poils cendrés : le troisième seul garni en dessous de poils semblables.

Patrie : Calcutta.

Je l'ai reçue de mon frère en septembre 1834.

Belus bispinosus.

Lineari-elongatus ; prothorace nigro, subconico, granulato, canaliculato, canalicula albo-villosa ; elytris violaceis aut viridi-violaceis,

subconvexis, lateribus parallelis, ante apicem sinuato-attenuatis, in ipso apice productis, acuminatis, crebre punctatis, punctis subconfluentibus ; juxta-scutellum nodosis ; maculis minutis, irregularibus, flavo-albidis, in duabus lineis longitudinalibus dispositis (alterâ secundum suturam, alterâ abbreviata in medio disci), ornatis; subtus, corpore piceo, dense flavo-albido pubescente, medio denudato ; femoribus anticis bidentatis, aliis unidentatis.

Long. du corps 15 millim., du rostre 3 millim. Larg. 3 millim.

Voisin du *B. semipunctatus*, mais bien distinct par son corps un peu plus robuste, son prothorax plus allongé, plus convexe, moins profondément sillonné, granuleux, sans bandes de poils sur les côtés ; par l'absence de côtes élevées sur ses élytres, par l'élévation noduleuse qui les charge au-dessous de l'écusson et par ses cuisses armées d'épines.

Tête noire ; penchée ; aussi longue que large au vertex, se rétrécissant d'arrière en avant ; renflée, convexe et finement ponctuée sur le vertex : moins convexe et rugueusement ponctuée sur le front ; ornée sur celui-ci au bord interne des yeux d'une ligne de petits poils blancs. — *Yeux* gros, légèrement ovalaires, convexes, saillants, noirs. — *Rostre* deux tiers moins large et deux fois aussi long que la tête, penché, cylindrique, faiblement arqué ; rugueusement ponctué dans sa première moitié, obsolètement pointillé dans l'autre, dans le ♂, ruguleux dans toute sa longueur dans la ♀ : noir, son extrémité rougeâtre. — *Antennes* grêles ; un peu plus longues et insérées un peu avant le milieu du rostre dans les ♂, plus courtes et insérées au tiers du rostre dans les ♀ ; d'un roux ferrugineux ; leurs quatre derniers articles plus épais que les autres, le dernier terminé en pointe aiguë. — *Prothorax* un peu plus long que large à la base, subconique, s'élargissant un peu en ligne oblique et très-légèrement arquée jusqu'aux cinq sixièmes de sa longueur, rétréci obliquement dans le dernier

sixième; avancé en arc à son bord antérieur et bissinué à sa base où il est un tiers plus large qu'en avant; légèrement rétréci dans le premier cinquième de sa longueur; convexe et ruguleusement granuleux en-dessus; noir; creusé sur la ligne longitudinalement médiaire d'un sillon étroit garni de petits poils blancs couchés et un peu divergents, n'atteignant pas le bord antérieur, et d'une dépression arquée en avant au-dessus des sinuosités de sa base. Dans la femelle le prothorax est un peu moins élargi et plus droit sur les côtés. —*Ecusson*, court, transversal, noir, couvert d'une pubescence blanche, serrée.—*Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois et demie aussi longues que lui, et dépassant l'abdomen; parallèles jusqu'après les deux tiers de leur longueur, subsinueusement rétrécies ensuite et terminées chacune en pointe arrondie à l'extrémité: leur bord externe horizontal dans les deux premiers tiers de la longueur, ascendant dans le tiers suivant et légèrement sinué à sa moitié; avancées chacune à leur base, en un lobe arrondi faiblement relevé et entrant dans l'impression creusée au-dessus des sinuosités de la base du prothorax; très-faiblement convexes ou presque planes en-dessus, perpendiculairement déclives et un peu repliées en-dessous sur les côtés dans leurs premier tiers et un peu convexement déclives dans le surplus; couvertes d'une ponctuation forte, assez serrée et quelquefois un peu confluente, cette ponctuation devenant plus fine et ruguleuse vers l'extrémité; marquées près des épaules, qui sont arrondies, d'une petite dépression longitudinale, faisant un peu ressortir le calus huméral; chargées sur la suture, après l'écusson, d'une petite élévation tuberculiforme, en triangle curviligne, dont la base, placée contre l'écusson est presque moitié plus large que lui; déprimées ou planes contre la suture, dans le tiers environ de leur largeur et les cinq sixièmes de leur longueur: cette dépression se

rétrécissant graduellement de la base à son extrémité; marquées d'une autre dépression presque sulciforme sur leur partie médiaire dans le second tiers seulement de leur longueur; violettes, ou d'un violet verdâtre; ornées chacune de petites taches presque ponctiformes et irrégulières, formées d'une pubescence blanc jaunâtre, très-serrée et disposée en deux lignes longitudinales, la première sur la dépression suturale, composée de deux rangées irrégulières de taches plus ou moins grosses, se réunissant près de l'extrémité et formant une bande très-étroite contre le rebord sutural ; la seconde dans la dépression médiaire, composée seulement de quatre points presque également espacés entre eux. — *Dessous du corps* brun rougeâtre, brillant, parsemé de très-petits poils blancs dans le tiers médiaire du métathorax et de l'abdomen, revêtu sur le reste de sa surface d'une pubescence blanc jaunâtre très-serrée formant une large bordure latérale festonnée à son bord interne sur l'abdomen; premier anneau de celui-ci paré au milieu de son bord antérieur près des hanches des pattes postérieures de poils blancs, assez longs. *Tête* creusée de rides fines et transversales. — *Méso et métathorax* convexes, finement ponctués et creusés d'un sillon longitudinal sur leur ligne médiaire. — *Pattes* et *Tarses* bruns, parcimonieusement revêtus de poils blanchâtres. *Cuisses* plus renflées dans les mâles que dans les femelles. *Pattes antérieures* plus longues que les autres; leurs cuisses plus grandes et proportionnellement plus renflées, subruguleusement ponctuées et armées chacune près de leur extrémité de deux épines d'égale longueur, placées l'une au-dessous de l'autre et recevant entre elles le tibia lorsqu'il se replie contre la cuisse. *Tibia antérieur* ruguleux, crénelé intérieurement sur toute sa longueur. Cuisses des autres pattes armées chacune près de leur extrémité d'une seule épine plus courte que celles des cuisses antérieures : l'épine des cuisses posté-

rieures la plus courte de toutes. Tibias arrondis ; tarses allongés revêtus en-dessous d'une pubescence grise peu serrée.

Patrie : Sydney, dans la Nouvelle-Hollande.

Belus affinis.

Lineari-elongatus ; thorace nigro, granulato, leviter canaliculato, canalicula vix albo-villosa ; elytris obscure violaceis, convexis, lateribus parallelis, conjunctim ad apicem subacuminato rotundatis, juxta scutellum nodosis, confertim rugoso-punctatis, maculis punctiformibus cinereis in linea longitudinale secundum suturam dispositis, ornatis ; subtus corpore brunneo dense flavo-albido pubescente, medio denudato ; femoribus anticis bidentatis, aliis unidentatis.

Long. du corps 13 mill. du rostre 3 : Larg. 3 mill.

Cette espèce est tellement voisine du *B. bispinosus* que j'avais pensé d'abord qu'elle pourrait bien n'en être que la femelle, et que les deux divisions établies dans ce genre par l'illustre auteur du *Genera et species Curculionidum* sur la forme de l'extrémité des élytres, n'avaient pour base qu'une différence de sexe ; mais la recherche et l'examen des parties sexuelles dans ces deux espèces ne m'a pas permis de conserver ma première pensée, et quelle que soit la ressemblance qui existe entre elles, il est certain qu'elles font partie chacune d'une division distincte : cependant pour ne pas trop les séparer on pourrait placer le *bispinosus* à la fin de la première division, et l'*affinis* au commencement de la seconde.

Tête, *Yeux*, *Rostre*, *Antennes* et *Prothorax* semblables à ceux du *B. bispinosus*, seulement la tête paraissant un peu moins renflée sur le vertex et le prothorax, ayant sa granulation plus fine, son sillon dorsal plus étroit et à peine revêtu de poils blancs. — *Elytres* plus courtes, ne dépassant pas l'abdomen ; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes environ de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité où elles

sont ensemble presque ogivalement arrondies; leur bord externe sans rebord visible, horizontal, à peine sinué dans le milieu de sa longueur et ascendant seulement au dernier cinquième de celle-ci; dépression près des épaules plus faible; convexes en-dessus; plus finement et rugueusement ponctuées; point ou à peine déprimées le long de la suture : cette dépression, quand elle est visible, étant beaucoup plus faible et plus étroite et partout d'égale largeur; sans dépression sulciforme dans leur partie médiaire; d'un violet obscur; ornées chacune contre la suture de très-petites taches ponctiformes formées par des poils cendrés divergents, disposés quelquefois sur une seule ligne et quelquefois sur deux lignes longitudinales : dans ce dernier cas la première ligne, dont les taches sont presque réunies, est placée sur le rebord sutural même. Dans tous les cas, les taches sont réunies au dernier cinquième de la longueur de l'élytre où elles forment une bande très-étroite.

Dessous du corps et *Pattes* comme dans le *bispinosus*; seulement les cuisses antérieures sont plus rugueuses et les crénelures de leurs tibias sont plus fortes et presque en forme d'épines.

Patrie : également Sydney dans la Nouvelle-Hollande.

Ceocephalus javanicus.

Elongatus, glaber, nitidus, supra rufo-brunneus, subtus nigropiceus; rostro thorace longiore, supra sulcato, parum arcuato; thorace sulcato, lateribus post medium punctato; elytris striato-punctatis, striis duabus sulciformibus approximatis ad suturam exsculptis; apice attenuatis, conjunctim rotundatis, et productis, perparum dehiescentibus : in dehiescentia singulatim intus leviter emarginatis, undè anguli suturales in dentem parvam intus curvatam appareunt.

Long. du corps 14 millim; du rostre 5 1/2 millim. Larg. 2 millim.

Corps d'un brun rouge en dessus et d'un noir de poix en dessous.

Tête petite, un peu plus longue que large; coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou, plus fortement sur les côtés qu'en dessus; rétrécie d'arrière en avant, ses angles latéraux postérieurs aigus; longitudinalement subconvexe et obsolètement pointillée en dessus; creusée d'abord sur le vertex d'une impression profonde, arquée en avant, ensuite de chaque côté en arrière des yeux d'un sillon large et profond, et sur le milieu du front d'une strie longitudinale suivie en avant d'une fossette oblongue, large et profonde, se prolongeant sur le rostre. — *Cou* bulbiforme, aussi large que la tête, et caché en partie dans le prothorax. — *Yeux* arrondis, petits, assez proéminents, glauques. — *Rostre* de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu resserré contre les yeux, se rétrécissant faiblement de sa base à son extrémité vers laquelle il s'élargit; plan en dessus et sur les côtés, très-obsolètement ponctué et parsemé sur les côtés avant l'insertion des antennes de petits poils roux; creusé sur sa ligne médiaire d'un sillon longitudinal, à côtés parallèles, partant de la fossette de la tête et s'arrêtant à l'insertion des antennes, et après cette insertion d'un autre sillon plus faible en ovale très-allongé, n'atteignant pas l'extrémité du rostre. — *Antennes* n'atteignant pas le bord antérieur du prothorax, épaisses, parsemées de petits poils gris, insérées à la moitié de la longueur du rostre sur un élargissement presque triangulaire existant sur les côtés de celui-ci : leur premier article allongé, presque obconique : ceux de deux à sept moniliformes : les trois derniers un peu plus épais, plus rapprochés entre eux : le dernier acuminé à l'extrémité. — *Prothorax* allongé, subconique, coupé carrément en arrière et en avant, où il est de la largeur de la tête avec les yeux et presque moitié

moins large que dans son diamètre le plus grand : s'élargissant faiblement en ligne oblique dans le premier quart de sa longueur, puis très-légèrement arqué sur les côtés dans le surplus de celle-ci : l'extrémité de l'arc s'arrondissant vers la base est limitée par un sillon transversal qui fait paraître cette dernière comme rebordée ; peu convexe en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'un sillon profond, étroit dans le fond, large à sa surface, un peu rétréci en avant où il n'atteint pas le bord antérieur, et en arrière où il s'arrête au sillon transversal ; obsolètement pointillé dans la première moitié de sa longueur et dans le sillon dorsal, grossièrement ponctué dans l'autre moitié sur les côtés et à la base. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; coupées carrément à leur base, les épaules faiblement arrondies ; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne oblique jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble arrondies et prolongées au-delà de l'abdomen en forme de petite queue ; leur bord externe horizontal, légèrement sinueux de la moitié aux quatre cinquièmes de sa longueur ; planes en dessus, convexement déclives et un peu repliées en dessous sur les côtés, subconvexement déclives à leur extrémité jusqu'à la base du prolongement caudal : celui-ci horizontal et très-légèrement échancré en arc à la suture, ce qui fait paraître l'angle sutural comme prolongé intérieurement en une dent aiguë et recourbée ; creusées chacune de dix stries : les deux premières sulciformes, plus larges dans le tiers médiaire de leur longueur et entièrement imponctuées : les six autres formées par des lignes de petits points régulièrement espacés : les troisième, quatrième et cinquième seulement un peu creusées à la base : la neuvième commençant

au premier cinquième de la longueur, et la dixième commençant comme les autres à la base, sont creusées et imponctuées et beaucoup plus étroites dans la seconde moitié de leur longueur que dans la première. Intervalles plans : le second en forme de côte mince et arrondie, beaucoup moins élevé que l'intervalle contre la suture et le reste de l'élytre (d'où l'on pourrait dire aussi que chaque élytre est creusée près de la suture d'un profond sillon longitudinal plus large dans son tiers médiaire et dont le fond est garni d'une côte mince et arrondie le suivant dans toute sa longueur) : le neuvième mince et en forme de petite côte : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtent, ainsi que la ponctuation striale, à la partie déclive de l'élytre, marquée en cet endroit d'une fossette profonde et triangulaire qui fait paraître cette déclivité comme convexe : le troisième intervalle est relevé en côte dans la partie déclive, et le neuvième, s'épaississant dans le dernier cinquième de sa longueur, suit le contour de l'élytre et rejoint la suture, enclosant ainsi avec le troisième intervalle la fossette triangulaire ci-dessus rappelée. — *Dessous du corps* obsolètement pointillé. *Tête* creusée à sa base d'une petite fossette semi-circulaire et garnie, ainsi que la première moitié du rostre, de petits poils roux rangés presque en lignes. *Rostre* caréné sur sa partie médiaire à partir de l'insertion des antennes jusqu'à son extrémité, ses bords latéraux relevés en un léger rebord crénelé. *Métathorax* creusé sur sa ligne médiaire d'un sillon longitudinal étroit, partant de la base des hanches postérieures et s'évanouissant avant la moitié de la longueur. Premier segment abdominal creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'une fossette sulciforme en ovale très-allongé. — *Pattes* assez courtes et robustes, les antérieures plus grandes que les autres ; *cuisses* renflées, de couleur plus foncée que les tibias, lisses et mutiques ;

tibias ponctués, aplatis, renflés en dessous dans le milieu de leur longueur, et garnis sur leur tranche interne de petits poils roux assez serrés; *tarses* épais, le dernier article plus grand que les autres réunis; revêtus en dessus de petits poils roux, et en dessous d'une pubescence serrée de même couleur placée sur deux lignes parallèles.

Patrie : Java.

Ceocephalus rufo-vittatus.

Elongatus, angustus, glaber, brunneo-rufus. Rostro thoracis longitudine, subplano, parum arcuato : supra ante antennarum insertionem trisulcato, sulco medio profundiore, post uni-sulcato : subtùs carinato. Thorace oblongo, lateribus paulo post medium rotundato-ampliato, intra basin transversim uni-striato : supra subconvexo, profunde canaliculato, confertim punctato, sulcis punctisque subcretaceis. Elytris foveolato-sulcatis, subparallelis, ante apicem subsinuato attenuatis, in ipso apice conjunctim obtuse rotundatis et productis ; in singulo vitta elongata rufa.

Long. du corps 10 millim.; du rostre 3 millim. Larg. 1 7/10 millim.

Cette espèce, ainsi que la suivante, paraît au premier coup-d'œil devoir appartenir au genre *Trachelizus* Chevrolat, Schoenher ; mais examinées de plus près, elles ont tous les caractères des *Ceocephalus* et n'en diffèrent (du moins de tous ceux que je possède) que par leur taille plus petite. M. Jekel, à qui je les ai soumises, n'a pas fait de doute sur leur place dans le genre *Ceocephalus*.

Corps d'un brun rougeâtre, médiocrement luisant.

Tête petite, transversale ; coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou et plus fortement sur les côtés qu'en dessus, rétrécie

d'arrière en avant : ses angles latéraux postérieurs arrondis ; modérément convexe et grossièrement ponctuée en dessus ; creusée sur les côtés en arrière des yeux d'un petit sillon longitudinal et en dessus de trois autres sillons plus larges et plus profonds : les deux premiers latéraux, légèrement arqués, partant du vertex, suivant les bords internes et antérieurs des yeux et faisant paraître l'angle postéro-externe de la tête en forme de petite nodosité, et le troisième encore plus profond, sur sa partie longitudinalement médiaire, élargi presque circulairement sur le vertex et presque triangulairement sur la partie antérieure du front : ces sillons et les côtés de la tête en arrière des yeux couverts d'une pubescence très-serrée jaunâtre. — *Cou* bulbiforme, moins large que la tête, et caché en partie dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, médiocrement saillants, noirs. — *Rostre* moins large que la tête, aussi long que le prothorax, diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'insertion des antennes où il présente une petite nodosité de chaque côté, parallèle ensuite, puis élargi à son extrémité ; faiblement arqué ; plan en-dessus et sur ses côtés ; obsolètement et très-parcimonieusement pointillé ; creusé en-dessus de trois sillons longitudinaux : un de chaque côté, partant de la partie antérieure du front et s'arrêtant au-dessus de l'insertion des antennes, et le troisième, plus profond que les deux autres, sur sa ligne longitudinalement médiane, faisant suite au sillon médiaire de la tête et s'arrêtant un peu avant l'extrémité du rostre, plus large et plus profond après l'insertion des antennes avec ses bords latéraux parallèles : ces sillons couverts d'une pubescence très-serrée jaunâtre. — *Antennes* insérées un peu avant le milieu du rostre ; courtes, n'atteignant pas le prothorax ; à articles moniliformes : les trois derniers un peu plus arrondis et un peu plus gros que les précédents : le dernier acuminé à l'extrémité ; revêtues de petits poils roux clair. — *Prothorax* coupé carrément en avant

où il est un peu moins large que la tête et moitié moins large qu'à son diamètre le plus grand, s'élargissant graduellement en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusques un peu après la moitié, de là rétréci en ligne un peu plus courbe jusque près de sa base où le rétrécissement est limité par un petit sillon transversal qui fait paraître la base comme rebordée : celle-ci très-légèrement en arc renversé ; peu convexe en-dessus, convexement déclive sur les côtés ; grossièrement et inégalement ponctué sur toute sa partie médiaire et sur ses côtés seulement dans les trois derniers quarts de sa longueur ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'une profonde cannelure, imponctuée, n'atteignant pas le bord antérieur : cette cannelure et la ponctuation revêtues d'une pubescence crétacée jaunâtre. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'après les trois premiers quarts de leur longueur, subsinueusement un peu rétrécies ensuite et obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, qui est un peu prolongée au-delà de l'abdomen : leur bord externe, horizontal, légèrement sinué à la moitié de sa longueur et un peu descendant à l'extrémité ; faiblement échancrées ensemble, en arc à leur base, avec leurs angles huméraux légèrement arrondis ; faiblement planes dans leur partie basilaire et longitudinalement médiaire, convexement perpendiculaires sur les côtés, et subconvexement déclives à l'extrémité dans le dernier quart de leur longueur ; creusées chacune de dix stries : la première contre la suture assez profonde et imponctuée : les sept suivantes sulciformes, chargées chacune de petites arêtes transversales, laissant entre elles des fossettes grandes et quadrangulaires : la neuvième très-étroite et peu profonde, ne commençant qu'après le premier cinquième de la longueur de l'élytre et ne présen-

tant que quelques points à son origine : la dixième assez large, assez profondément creusée et imponctuée dans le premier tiers de sa longueur, est ensuite très-étroite et presque seulement indiquée par de petits points jusqu'à la partie déclive de l'élytre, où, comme la neuvième, elle est assez bien marquée. Intervalles relevés en forme de côtes très-minces et arrondies, le sutural plus large, plus élevé et plus plan que les autres : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtant à la partie déclive de l'élytre, marquée en cet endroit d'une fossette assez profonde qui fait paraître cette déclivité comme convexe : le neuvième s'épaissit dans le dernier cinquième de sa longueur où il suit le contour de l'élytre et rejoint la suture. *Chaque élytre*, d'un brun rougeâtre avec la suture noire, est ornée sur les deuxième, troisième et quatrième stries d'une bande rouge allant de la base jusqu'à l'extrémité où elle s'étend un peu à droite et à gauche : cette bande est en partie interrompue aux deux tiers environ de sa longueur par une petite tache noire, transversale, partant de la suture et s'arrêtant à la moitié de la largeur de la troisième strie.

En dessous : *Tête* presque plane et creusée dans le tiers médiaire de sa base d'une petite impression assez profonde, en parallélogramme transversal. *Rostre* chargé, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une carène partant un peu après la tête et allant presque jusqu'à l'extrémité. *Prothorax* lisse. *Métathorax* grossièrement ponctué sur les côtés. *Abdomen* finement et lâchement ponctué : premier anneau creusé dans sa partie longitudinalement médiane, d'une fossette oblongue un peu rétrécie en avant. — *Pattes* assez courtes et un peu robustes, les antérieures plus longues que les autres ; *cuisses* mutiques, renflées ; *tibias* ponctués, un peu aplatis, renflés au milieu de leur tranche interne et revêtus sur celle-ci de petits poils d'un roux très-clair. — *Tarses* épais, le

dernier article plus grand que les autres réunis ; revêtus en dessous d'une pubescence brun jaunâtre.

Patrie : Java.

Ceocephalus amoenus.

Elongatus, angustus, glaber, nigro-brunneus. Rostro thoracis longitudine, subarcuato : supra ante antennarum insertionem incrassato, levissimeque trisulcato : subtus carinato. Thorace oblongo, lateribus post medium rotundato ampliato, intra basin transversim unistriato : supra subconvexo, leviter sulcato, confertissime rugoso-punctato : subtus lævc. Elytris subparallelis, ante apicem subsinuato-attenuatis, in ipso apice conjunctim obtuse-rotundatis et productis, foveolato-sulcatis, nigris, vittis tribus flavo-rufis singulatim ornatis : prima elongata, fracta, e basin usque ad medium elytri producta : secunda transversa post medium : tertia in apice.

Long. du corps 9 1/2 millim. ; du rostre 3 millim. Larg. 1 1/2 millim.

Cette espèce, pour la taille, la forme et la sculpture des élytres, est très-voisine de la précédente, mais elle s'en distingue par la forme du rostre, par la ponctuation rugueuse du prothorax, par les taches de ses élytres, etc.

Tête brun rouge, luisant ; plus large que longue, coupée carrément en arrière par une impression transversale qui la sépare distinctement du cou, et plus fortement sur les côtés qu'en dessus ; à peine rétrécie d'arrière en avant, ses angles latéraux postérieurs presque droits ; convexe et grossièrement ponctuée en dessus, subconvexement déclive en avant et en arrière ; creusée sur les côtés de ses angles postéro-externes d'une fossette subtriangulaire les divisant en forme de deux tubercules, et en dessus d'abord sur le vertex dans plus du tiers médian de sa largeur d'une petite cannelure transversale imponctuée, arquée à son bord antérieur, et ensuite de

trois sillons longitudinaux d'égale profondeur et imponctués : un de chaque côté partant, du vertex et suivant le bord interne des yeux, et le troisième sur sa ligne médiane, partant du milieu de la cannelure transversale et diminuant de profondeur vers le devant du front. — *Cou* bulbiforme, de la largeur de la tête, en partie caché dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, peu saillants, glauques. — *Rostre* de la couleur de la tête, terne en dessus jusqu'à l'insertion des antennes, luisant dans le reste de sa longueur ; aussi long que le prothorax ; faiblement arqué ; moitié moins large à sa base que la tête au vertex, se rétrécissant graduellement de sa base à l'insertion des antennes, cylindrique après celle-ci et légèrement élargi à son extrémité ; creusé en dessus de trois légers sillons : un de chaque côté s'arrêtant à l'insertion des antennes, et le troisième sur sa ligne longitudinalement médiane, s'arrêtant à la moitié du rostre, plus profond que les deux autres, surtout au-dessus de l'insertion des antennes, où il est limité de chaque côté par une petite élévation costiforme. — *Antennes* insérées sur les côtés et au tiers antérieur du rostre, atteignant au-delà du bord antérieur du prothorax ; à articles moniliformes : les trois derniers un peu plus gros que les précédents, le dernier acuminé à l'extrémité ; brun rouge, revêtues de petits poils roux clair. — *Prothorax* brun noirâtre, rougeâtre sur le dos, et rouge à son rebord postérieur ; coupé carrément en avant où il est moins large que la tête, et presque moitié moins large qu'à son diamètre le plus grand ; s'élargissant graduellement presque en ligne droite jusqu'au tiers de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusqu'aux deux tiers environ, où il a sa plus grande largeur, se rétrécissant ensuite en s'arrondissant sur les côtés et un peu plus fortement jusque près de sa base, où ce rétrécissement est limité par un sillon transversal qui fait paraître la base comme rebordée : celle ci très-légèrement en arc ren-

versé; peu convexe en dessus, convexement déclive sur les côtés; rugueusement ponctué sur toute sa partie dorsale, et seulement sur les côtés dans les deux derniers tiers de sa longueur, ce qui le fait paraître terne; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon étroit et peu profond, partant du rebord basilaire et n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à son diamètre le plus grand; presque deux fois aussi longues que lui; subparallèles dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur, subsinueusement un peu rétrécies ensuite et obtusément arrondies ensemble à leur extrémité, qui se prolonge un peu au-delà de l'abdomen : leur bord externe à peine sinué à la moitié de sa longueur et légèrement descendant à l'extrémité; faiblement échancrées en arc à leur base, leurs angles huméraux à peine arrondis; faiblement planes dans leur partie basilaire et médiane; convexement perpendiculaires sur les côtés et subconvexement déclives à l'extrémité dans le dernier cinquième de leur longueur; creusées chacune de dix stries : la première contre la suture, assez profonde et gravée dans toute sa longueur de petits points oblongs bien distincts : les sept suivantes sulciformes, chargées chacune de petites arêtes transversales, laissant entre elles des fossettes assez grandes et quadrangulaires : la neuvième très-étroite, assez profonde, ponctuée dans le fond et ne commençant qu'après le premier quart de l'élytre : la dixième creusée et lisse dans le premier tiers de sa longueur, n'est indiquée que par des points petits et peu profonds jusqu'au dernier cinquième de celle-ci, où elle se couvre, ainsi que la neuvième, de petites rugosités. Intervalles relevés en forme de côtes très-minces et arrondies : le sutural plus élevé, plus plan et plus large : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième s'arrêtant à la partie déclive de

l'élytre, marquée en ce point d'une fossette assez profonde qui fait paraître cette déclivité comme entièrement convexe : le neuvième s'épaississant dans le dernier cinquième de la longueur où il suit le contour de l'élytre et rejoint la suture. — *Chaque élytre* d'un noir brillant est ornée de trois bandes d'un rouge clair jaunâtre : la première longitudinale, partant de la base sur le cinquième intervalle, envahit bientôt les quatrième et cinquième stries jusqu'au premier quart de la longueur de l'élytre, où elle s'étend en forme de point sur la sixième strie, et se continue ensuite du côté de la suture sur les troisième et deuxième stries, et sur partie de la première jusqu'au milieu de la longueur où elle se termine carrément : la seconde transversale, un peu après la moitié de l'élytre, assez large, presque droite en avant, arquée en arrière, couvrant les six premières stries : la troisième également transversale couvrant la partie apicale de l'élytre dans le dernier cinquième de sa longueur, sans atteindre l'intervalle sutural. — *Dessous du corps* brun rougeâtre luisant. *Rostre* chargé sur sa partie longitudinalement médiane d'une assez forte carène. *Prothorax* imponctué. *Métathorax* grossièrement ponctué sur ses côtés, longitudinalement sillonné dans sa partie médiane. *Abdomen* obsolètement ponctué dans sa partie médiane, finement et densement sur ses côtés : le premier anneau rouge à sa base et transversalement sillonné dans le milieu de sa longueur. — *Pattes* assez courtes et un peu robustes, parcimonieusement et finement ponctuées : les antérieures plus longues que les autres ; d'un rouge clair, brillant ; le milieu des cuisses, la base des tibias et les tarses brun rouge ; *cuisses* mutiques, renflées; *tibias* un peu aplatis, renflés au milieu de leur tranche interne et revêtus sur celle-ci de petits poils jaunâtres : les antérieurs armés à leur extrémité, en arrière de leur angle externe, d'une forte épine. — *Tarses* épais, revêtus en dessous d'une pubescence grise assez

serrée : le dernier article égal ou un peu plus grand que les autres réunis.

Patrie : Java

Obs. D'après la forme du rostre, il se pourrait que je n'eusse décrit qu'une femelle.

Rhyticephalus madagascariensis.

♂ *Elongatus, nigerrimus, nitidus, glaber. Capite valde elongato, cylindrico, a basi longe ultra medium transversim late regulariter, strigoso. Rostro longiore, subrecto, apice ampliato : mandibulis exsertis, arcuatis, intùs dente valido armatis. Prothorace elongato, suboblongo-ovato : supra subplano, impunctato, medio profonde canaliculato, antice lateribus impresso, piloso. Elytris planis, subparallelis, ante apicem lateribus impressis, subcoarctatis, in ipso apice subtruncatis, punctato-striatis : ad suturam striis duabus approximatis, profundioribus, ad basin et in apice tantummodo punctatis ; interstitiis, elevatis, irregularibus : secundum e sutura, post tertiam partem longitudinis deflexum, tenue, perparum elevatum, crenulato-punctatum : tertium latum sequentibus minus convexum.*

Long. du corps 22 millim.; du rostre 6 millim. Larg. 5 millim.

Ressemble beaucoup au *R. brevicornis* Chevrolat, d'après l'excellente description qui en est donnée dans Schoehner. Mais il s'en distingue facilement par ses deux premières stries imponctuées, par l'intervalle qui les sépare très-étroit, fortement déprimé dans les quatre cinquièmes de sa longueur et crénelé. Je lui ai conservé le nom qui, d'après M. Jekel, lui a été donné par M. le comte Dejean.

Je n'en connais pas la femelle.

Corps en dessus et en dessous d'un noir profond et luisant.

Tête droite, cylindrique ; quatre fois aussi longue que large; séparée du cou par un sillon circulaire; lisse et imponc-

tuée dans le premier cinquième de sa longueur, couverte sur le surplus de petites rides transversales assez éloignées les unes des autres. — *Cou* plus gros que la tête, bulbiforme, caché aux trois quarts dans le prothorax. — *Yeux* latéraux, petits, ronds, convexes, modérément saillants, rouges. — *Rostre* presque un tiers plus long que la tête; conique,et obsolètement pointillé sur les côtés jusqu'au milieu de sa longueur où il est noduleusement renflé et reçoit les antennes : cylindrique ensuite, faiblement courbé et élargi à son extrémité. — *Antennes* plus courtes que le rostre, insérées au milieu de sa longueur, moniliformes, revêtues de quelques petits poils roux : leurs trois derniers articles un peu plus gros que les autres et plus velus, le dernier ovalaire.—*Prothorax* de la longueur du rostre; coupé carrément en avant où il est environ un quart plus large que la tête et moitié moins large qu'à sa base, s'élargissant en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur,puis en ligne faiblement courbe jusqu'à la moitié de celle-ci : presque parallèle ou faiblement rétréci ensuite jusqu'aux cinq sixièmes et dela rétréci en ligne obtusément courbe jusqu'à sa base, celle-ci légèrement en arc renversé; lisse et plan en-dessus; convexement déclive et ponctué sur les côtés : marqué sur ceux-ci en-dessus dans le premier cinquième de sa longueur d'une dépression longitudinale présentant quelques petits poils raides et roux,et rayé sur sa partie dorsale de très-petites rides transversales; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon large et profond atteignant presque le bord antérieur où il est plus profond qu'à sa base. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; presque deux fois aussi longues que lui ; à côtés presque parallèles ou se rétrécissant très-faiblement de la base à l'extrémité : celle-ci presque coupée carrément avec ses angles externes arrondis : leur bord externe horizontal, finement rebordé et faiblement sinué au milieu

de sa longueur ; planes en-dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés, et subconvexement déclives à l'extrémité ; légèrement échancrées en arc à leur base : les épaules obtusément arrondies ; chacune à neuf stries : la première, à partir de la suture, étroite : la seconde plus large : toutes deux plus profondément creusées dans la moitié médiane de leur longueur, marquées de quelques points à leur base, faiblement et étroitement creusées et ponctuées régulièrement à leur extrémité : la troisième, bifurquée à sa base, ponctuée dans toute sa longueur et terminée à son extrémité par une ligne de points se réunissant à la seconde strie : la quatrième aussi bifurquée à sa base est garnie ainsi que les cinquième et sixième, dans la première moitié de leur longueur, de points plus gros que ceux de la troisième : ces stries s'élargissant et se creusant davantage dans la seconde moitié où leur ponctuation est moins profonde, plus écartée et presque effacée : la septième imponctuée et très-étroite dans la seconde moitié de sa longueur : la huitième également imponctuée s'arrêtant à la moitié de l'élytre : et la neuvième très-étroite, seulement ponctuée à son extrémité où elle rejoint la première en suivant le contour apical de l'élytre. Intervalles irréguliers et inégalement relevés : le premier contre la suture, large, plan et parallèle dans toute sa longueur : le second, relevé en côte arrondie dans le premier tiers, se rétrécit et se déprime graduellement jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur, ne présentant alors qu'une faible côte ponctuée et presque crénelée, se relevant et s'élargissant graduellement ensuite jusqu'à l'extrémité où il est plan et presque de la largeur du premier intervalle : le troisième peu convexe et le plus large de tous : le quatrième convexe et un peu plus relevé que les autres : les cinquième, sixième et septième relevés en côte mince et convexe, surtout dans la dernière moitié de leur longueur : les autres plus faibles et plus minces ; près de l'extrémité des qua-

trième, cinquième, sixième et septième intervalles et presque au dernier sixième de sa longueur, l'élytre présente une impression transversale qui la fait paraître presque rétrécie en cette partie.

En dessous : *Corps* plus brillant qu'en dessus. — *Tête* ridée transversalement comme en dessus. *Rostre* chargé entre l'insertion des antennes d'une carène longitudinale. *Prothorax* longitudinalement sillonné dans sa partie médiaire : ce sillon plus profond près des hanches. Métasternum plan, creusé au milieu d'un sillon longitudinal. Côtés du métathorax largement et peu profondément sillonnés, couverts dans ce sillon de points assez gros et espacés. *Abdomen* profondément et largement sillonné sur sa ligne longitudinalement médiaire ; longitudinalement et peu profondément déprimé sur ses côtés où il présente quelques points irrégulièrement espacés ; dernier anneau granuleux. — *Pattes* courtes, robustes, parcimonieusement revêtues de petits poils roux. *Cuisses* renflées, comprimées : les antérieures armées en-dessous aux trois quarts de leur longueur d'une dent forte et aiguë. *Tibias* minces à leur base, comprimés et s'élargissant ensuite jusqu'à leur extrémité où ils sont chacun bidentés en-dessus : les antérieurs armés en outre extérieurement à leur extrémité d'une dent plus grande et plus forte.

Patrie : Madagascar.

Brenthus unidentatus.

Niger, nitidus, glaber. Thorace elongato sub-conico, ad quartam partem longitudinis post basin lateribus sub rotundato ampliato, supra profonde canaliculato, canalicula ante apicem evanescente. Elytris planis, vix e basin ad apicem attenuatis, in ipso apice singulatim rotundatis leviter productis, punctato-striatis : duabus striis suturæ proximis impunctatis aut vix punctatis : lineis duabus approximatis, interruptis, punctoque basali flavo-rufis singulatim ornatis ; femoribus clavatis, omnibus acute uni-dentatis.

Long. du corps 25 à 41 millim.; du rostre 10 à 14 millim. Larg. 4 à 5 millim.

Il est voisin du *B. bidentatus* Fabr, dont il se distingue par sa taille toujours plus grande, son prothorax moins conique, plus fortement sillonné transversalement à la base, par la ponctuation plus forte de ses stries, par la tache existant à la base du troisième intervalle, l'absence de tache sur le huitième et par l'épine unique dont sont armées ses cuisses. Il se rapproche aussi du *B. difficilis* Schoenh., mais il s'en distingue par sa taille plus petite, son prothorax non rétréci dans son milieu, par les taches de ses élytres, etc., etc.

Tête allongée, deux fois ou presque deux fois aussi longue que large; faiblement rétrécie d'avant en arrière; coupée carrément en arrière par un sillon transversal qui la sépare du cou, notamment sur les côtés : ses angles postérieurs presque droits et à peine arrondis; faiblement convexe en-dessus plus ou moins longitudinalement arquée sur le front; lisse, d'un noir brillant; marquée dans les grands exemplaires, sur le vertex contre le sillon séparatif, d'une assez large impression triangulaire séparée en deux parties par une petite élévation caréniforme. — *Cou* bulbiforme, presque aussi large que la tête y compris les yeux, et caché en majeure partie dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, assez saillants, bruns. — *Rostre* aussi long que le prothorax, aussi large à sa base que la tête en avant du front, presque cinq fois aussi long qu'elle, se rétrécissant graduellement de sa base à son extrémité près de laquelle il s'élargit un peu et se recourbe faiblement; subarrondi jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur où il est noduleux, presque plan ensuite, soit en-dessus, soit sur les côtés; creusé sur sa ligne longitudinalement médiaire d'un sillon plus ou moins visible jusqu'à l'insertion des antennes, et toujours bien apparent depuis celle-ci jusque près de son extrémité. — *Antennes* insérées aux trois cinquièmes

de la longueur du rostre ; noires ; les six premiers articles obconiques, brillants, parsemés de petits poils noirs : les suivants un peu plus épais, presque en carrés allongés, un peu déprimés, revêtus de poils noirs serrés qui les font paraître obscurs : le dernier presque conique et pointu. — *Prothorax* d'un noir moins brillant que la tête et le rostre; aussi long que ce dernier, coupé carrément en avant où il est presque aussi large que la tête y compris les yeux ; parallèle dans le tiers antérieur de sa longueur, sinueusement un peu élargi jusqu'aux trois quarts de celle-ci, puis rétréci en ligne courbe jusque près de la base, sur laquelle ses côtes, se redressant dans une très-petite longueur, tombent carrément ; obtusément en arc renversé et rebordé à sa base ; cylindrique dans son tiers antérieur, un peu plan en-dessus et subconvexement déclive sur les côtés dans les deux autres tiers ; creusé d'abord, près de sa base et immédiatement après son rétrécissement, d'un sillon transversal formé de deux arcs renversés dont les extrémités internes réunies s'avancent à angle aigu sur sa ligne médiane, et ensuite sur cette même ligne d'un sillon longitudinal s'arrêtant au premier cinquième de la longueur : ce sillon assez large et profond de la base à la moitié se continue par une très-faible strie, jusqu'à son extrémité (dans les petits exemplaires le prothorax n'est parallèle que dans le premier cinquième de sa longueur, le sillon transversal de la base est droit, et le sillon longitudinal est également profond dans toute sa longueur). — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, aussi larges que lui à sa plus grande largeur, et un tiers plus longues que lui ; très-faiblement rétrécies de la base à l'extrémité où elles sont chacune arrondies : un peu prolongées au-delà de l'abdomen, et coupées carrément vers la suture : leur bord externe, légèrement sinué dans la moitié de sa longueur, et ascendant dans le dernier cinquième de celle-ci ; très-faiblement

échancrées ensemble, en arc, à leur base : les épaules un peu obliquement arrondies; planes en-dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et un peu fléchies en-dessous; déclives dans le dernier cinquième de leur longueur et un peu relevées à leur extrémité; chacune à dix stries, la première contre la suture, fine et ne présentant que quelques points très-petits à sa base et à son extrémité : les deuxième et troisième également fines et marquées sur toute leur longueur de points plus gros : les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième marquées de points encore plus gros, mais à peine creusées dans la première moitié de leur longueur, à l'exception de la cinquième qui l'est assez fortement à la base, ce qui fait un peu ressortir le calus huméral qui est lisse: la neuvième très-étroite, sans ponctuation et ne commençant qu'après le premier cinquième de la longueur, et la dixième également étroite, ponctuée seulement à sa base : (ces deux dernières stries sont ponctuées à leurs extrémités dans les grands exemplaires; dans les petits la deuxième strie n'est pas ponctuée,et la troisième ne l'est que très faiblement). Intervalles de un à quatre,relevés et plans : les troisième et quatrième plus larges que les autres : les suivants relevés seulement dans la dernière moitié de la longueur et graduellement, en côte mince et arrondie : le neuvième s'épaississant dans le dernier cinquième de sa longueur suit l'extrémité de l'élytre et rejoint le premier : les deuxième et troisième s'épaississent aussi tout à fait à l'extrémité : le quatrième se réunit au sixième vers le dernier cinquième de la longueur en enclosant le cinquième et se continue ensuite comme les septième et huitième jusque près de l'extrémité entre le troisième et le neuvième, où existe une dépression en forme de fossette; noires et ornées chacune de trois lignes d'un rouge jaunâtre : la première sur le deuxième intervalle, commençant au quart de la longueur et allant jusqu'à l'extrémité; la seconde sur

le troisième intervalle, partant de la base, s'arrêtant au tiers de l'élytre un peu plus bas que le commencement de la première, reparaissant à la moitié de l'élytre et s'arrêtant aux deux tiers de celle-ci : enfin la troisième très-courte, en forme de point allongé et placée à la base du quatrième intervalle. (Dans les petits exemplaires la bande sur le deuxième intervalle est interrompue à son milieu et dans un trajet aussi long que la seconde partie de la bande du troisième intervalle).

Dessous du corps et *pattes* d'un noir brillant. *Prothorax* ridé transversalement chez les exemplaires de grande taille. *Métathorax* obsolètement ponctué sur les côtés dans ceux-ci : creusé dans tous, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un sillon assez fort ; dernier anneau de l'abdomen ruguleusement ponctué. — *Pattes* allongées, assez robustes, les antérieures plus longues que les autres. *Cuisses* renflées et armées chacune, au tiers avant leur extrémité, d'une petite épine assez aiguë. *Tibias* antérieurs un peu comprimés, échancrés en dedans vers leur extrémité et munis extérieurement d'une forte épine dirigée en arrière; tibias des autres pattes comprimés, s'élargissant de la base à l'extrémité ; tous revêtus sur leur tranche interne de petits poils roux et très-fins. *Tarses* allongés, peu élargis, revêtus en-dessous d'une pubescence roussâtre très-serrée.

Patrie : Caracas dans la Colombie.

Brenthus consentaneus.

Niger, nitidus, glaber. Rostro canaliculato, duabus lineis elevatis arcuatisque ante antennarum insertionem instructo. Prothorace subconico, supra subtusque canaliculato. Elytris subparallelis, conjunctim in apice obtuse rotundatis : supra planis, profunde punctato striatis, striis duabus ad suturam impunctatis; lineis duabus approximatis, interruptis, punctisque tribus flavo-rufis, singulatim ornatis. Femoribus clavatis, omnibus acute dentatis.

♂ *Rostro cum capite thorace longioribus, rostro ad apicem parum dilatato. Femoribus posticis duabus dentibus validis remotisque armatis ; tibiis posticis arcuatis.*

♀ *Rostro ad apicem tenui, cylindrico, cum capite, thorace brevioribus. Femoribus posticis uni-dentatis ; tibiis posticis rectis.*

Var. *Elytris lineis duabus interruptis et tantummodo puncto laterali, flavo-rufis.*

♂	Long. du corps	17 millim ;	du rostre	5 1/2 millim.	Larg.	3 millim.
♀	Id.	17 millim.;	id.	4 millim.	Id.	3 millim.

Très-voisin du *B. bidentatus* Fab. dont il se distingue principalement par le sillon creusant le dessous du prothorax, par la ponctuation des côtés de l'abdomen, etc., etc.

Tête, presque deux fois aussi longue que large ; fortement rétrécie d'avant en arrière ; coupée carrément en arrière par un sillon transversal qui la distingue du cou, notamment sur les côtés, les angles postérieurs aigus et relevés chacun soit en dessus soit en dessous en forme de petit tubercule ; faiblement convexe en dessus ; longitudinalement arquée sur le front, un peu plus fortement dans la femelle que dans le mâle ; creusée sur le vertex contre le sillon distinctif du cou d'une dépression oblongue chargée dans son milieu d'une très-petite carène ; lisse, d'un noir brillant. — *Cou* bulbiforme presque entièrement enfoncé dans le prothorax. — *Yeux* petits, globuleux, assez saillants, glauques. — *Rostre du mâle* aussi long avec la tête que le prothorax, aussi large à sa base que la tête en avant, se rétrécissant légèrement jusqu'aux trois cinquièmes environ de sa longueur où il est latéralement noduleux, puis assez fortement rétréci jusqu'à son extrémité vers laquelle il s'élargit un peu ; faiblement convexe en dessus, légèrement crénelé sur les côtés en avant et en arrière de l'insertion des antennes ; faiblement sillonné en dessus sur sa ligne longitudinalement médiane et dans presque toute sa longueur ; chargé de chaque côté du sillon

d'une petite élévation costiforme, d'abord oblique et ensuite arquée, commençant au tiers de sa longueur et s'arrêtant près de l'insertion des antennes. — *Rostre de la femelle* un tiers plus court, se rétrécissant fortement de sa base jusqu'un peu avant la moitié de sa longueur où il est moins noduleux sur les côtés, bien rétréci et cylindrique ensuite jusqu'à son extrémité; sillon médiaire très-faible s'arrêtant à l'insertion des antennes : élévations costiformes très légères. — *Antennes* insérées sur les nodosités du rostre ; noires ; moniliformes, s'épaississant graduellement : le dernier article allongé et aigu à l'extrémité ; revêtues de petits poils noirs plus serrés sur les cinq derniers articles qu'ils font paraître obscurs. — *Prothorax* d'un noir moins brillant que la tête et le rostre; aussi long dans les mâles et plus long dans les femelles que la tête et le rostre réunis ; coupé carrément en avant où il est moins large que la tête et les yeux, et moitié moins large qu'à sa base : celle-ci rebordée et en arc renversé ; très-faiblement élargi en ligne oblique dans le premier quart de sa longueur, s'élargissant ensuite davantage en ligne légèrement oblique jusqu'aux deux tiers de celle-ci, puis se rétrécissant brusquement en s'arrondissant sur les côtés jusqu'aux cinq sixièmes où ses côtés se redressent pour tomber perpendiculairement sur la base ; subcylindrique dans le premier quart de sa longueur, plan sur le reste et subconvexement déclive sur les côtés ; creusé d'abord immédiatement après son rétrécissement d'un sillon transversal formé de deux arcs renversés dont les extrémités internes réunies s'avancent à angle aigu sur la ligne médiane, et ensuite sur cette même ligne d'un sillon longitudinal large et profond remontant jusqu'au premier quart de la longueur. — *Élytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, moins larges que lui à sa plus grande largeur ; aussi longues que lui et la tête réunis ; presque parallèles et très-obtusément arrondies chacune à leur extrémité :

leur bord externe à peine sinué au milieu de sa longueur; échancrées ensemble en arc à leur base, avec les épaules obliques et lisses; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés, un peu fléchies en dessous contre la poitrine, et légèrement déclives à l'extrémité; chacune à dix stries un peu plus fortement creusées dans leur moitié postérieure : ces stries ponctuées, à l'exception des première, deuxième, neuvième et dixième qui sont lisses : la troisième un peu plus large dans le milieu de sa longueur, et la quatrième dans le premier tiers de celle-ci : la neuvième ne commençant qu'au quart de la longueur. — *Intervalles*, relevés, plans sur le dos, arrondis et plus minces sur les côtés surtout en arrière : le second beaucoup plus mince et moins relevé que les autres,se réunissant à l'extrémité avec le quatrième, enclosant le troisième : le neuvième épaissi à son extrémité, joignant presque le quatrième : entre ce quatrième intervalle et le neuvième l'élytre est imprimée près de son extrémité d'une fossette presque triangulaire; noires, luisantes, et ornées chacune de deux lignes et de trois points d'un rouge jaunâtre, ainsi placés : la première ligne sur le troisième intervalle, commençant un peu après la moitié de l'élytre, n'occupant qu'un peu plus du neuvième de la longuenr de celle-ci, reparaissant après les deux tiers et s'arrêtant un peu avant l'extrémité : la seconde sur le quatrième intervalle, partant de la base et descendant presque à la moitié de l'élytre où elle s'interrompt pour reparaître en forme de point plus ou moins allongé un peu avant le dernier tiers de celle-ci : le premier point sur le sixième intervalle en face du lieu où s'interrompt la seconde ligne : le second point très petit sur le huitième intervalle au dessus du premier point, et enfin le troisième aussi très-petit presque à l'extrémité du neuvième intervalle. J'ai vu plusieurs individus chez lesquels le second point manquait.

Dessous du corps et *pattes* d'un noir brillant. *Rostre* avec une faible ligne élevée de chaque côté et une carène longitudinale dans le milieu partant de l'insertion des antennes et allant jusqu'à son extrémité. *Prothorax*, marqué sur chaque côté d'une dépression oblongue, et creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un profond sillon partant des hanches et n'atteignant pas son extrémité. *Métathorax* creusé de chaque côté d'un large sillon longitudinal grossièrement ponctué et sur sa partie longitudinalement médiane d'un autre sillon plus étroit et plus profond. Premier anneau de l'abdomen également creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane et de petites dépressions irrégulières et ponctuées sur ses côtés : dernier anneau finement ponctué. *Pattes* courtes, assez robustes, les antérieures beaucoup plus grandes que les autres. *Cuisses* légèrement renflées ; armées, les quatre premières au tiers avant leur extrémité, d'une petite dent aiguë plus forte aux antérieures qu'aux intermédiaires, et les postérieures de deux dents, dont la première est plus longue, au premier tiers de la longueur, et la seconde, plus courte et plus aiguë, au second tiers. *Tibias* antérieurs et intermédiaires légèrement déprimés et échancrés intérieurement, garnis dans cette échancrure de petits poils roux : les postérieurs déprimés, arqués et garnis également de petits poils roux. — Toutes les cuisses des femelles, unidentées, leur tibias droits, légèrement déprimés et un peu élargis à leur extrémité. — *Tarses* peu dilatés, garnis en dessous d'une pubescence serrée, jaunâtre : le dernier article aussi long que tous les autres réunis.

Patrie : Cayenne.

Nemocephalus longiceps.

Elongatus, angustus. Capite nigro, elongato, subcylindrico, disperse obsoletissimeque punctato. Rostro nigro, longiore, usque ad medium

subconico, lateribus sublanuginoso, apice dilatato, subplano. Thorace elongato, lateribus post medium perparum rotunditer ampliato, supra brunneo-nigro, subplano, longitudinaliter profunde canaliculato, canalicula rufa. Elytris brunneo-rufis, subparallelis, ante apicem lateribus impressis, in ipso apice singulatim obtuse-rotundatis; obsoletissime striato punctulatis, ad suturam bi-striatis, stria secunda ad basin vix conspicua. Pedibus nigris, posterioribus compressis, tibiis eorum latioribus; omnibus intus breviter ciliatis.

Long. du corps 15 mill ; du rostre 3 1/2 mill., Larg. 2 1/2 mill.

Voisin du *Nemocephalus* (*Brenthus*) *sublævis* Schoenh., dont il se distingue principalement par la forme de son rostre et celle du prothorax, par les deux stries de ses élytres, etc., etc.

Tête, noir brillant ; deux fois plus longue que large ; distincte du cou par un sillon transversal ; presque cylindrique, se rétrécissant à peine d'arrière en avant vers le bord postérieur des yeux, plus fortement rétrécie sur le front ; glabre, très-obsolètement et lâchement pointillée en dessus. — *Cou*, un peu plus gros que la tête, presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* rouges, petits, subarrondis, modérément convexes, et peu saillants. — *Rostre*, noir brillant ; un tiers plus long que la tête ; aussi large à sa base qué celle-ci au devant des yeux, se rétrécissant graduellement jusqu'à la moitié de sa longueur, noduleux et élargi ensuite jusqu'à son extrémité où il est plus large qu'à sa base ; convexe en dessus, et latéralement sillonné avant l'insertion des antennes : ces sillons émettant des poils bruns lanugineux et dirigés un peu en avant ; presque plan après l'insertion des antennes et creusé après celle-ci sur sa ligne longitudinalement médiane d'un petit sillon allant jusqu'à son extrémité : cette dernière assez profondément et subtriangulairement échancrée. — *Mandibules* fortes, un peu saillantes, faiblement arquées, aiguës à leur extrémité et armées près de leur base d'une

petite dent triangulaire.—*Antennes*, noir brillant, peu épaisses; revêtues de petits poils de même couleur : les trois premiers articles obconiques, le premier aussi grand que les deux suivants réunis : les autres moniliformes : les trois derniers un peu plus gros et plus velus, ce qui les fait paraître obscurs : le dernier allongé et acuminé à son extrémité. — *Prothorax* un tiers moins long que la tête et le rostre réunis, coupé carrément en avant où il est un tiers moins large qu'en arrière; s'élargissant faiblement en ligne presque droite jusqu'au tiers de sa longueur, puis en ligne légèrement courbe jusqu'après la moitié de celle-ci et se rétrécissant ensuite, en ligne un peu plus courbe, jusqu'un peu avant la base, où ce rétrécissement est limité par un sillon transversal, après lequel ses côtés se redressent et tombent à angle aigu sur la base : celle-ci rebordée et coupée presque carrément; presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés; imponctué, glabre; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon large et profond, atteignant presque ses bords antérieur et postérieur; brun noir en dessus, peu luisant, avec le sillon longitudinal et ses côtés rouges. — *Élytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, un peu plus larges que lui à sa plus grande largeur; presque deux fois aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de la longueur, se rétrécissant ensuite très-faiblement jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément arrondies; coupées presque carrément à leur base, avec les épaules un peu obliques et obtusément arrondies : leur bord externe, horizontal; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et légèrement déclives à leur extrémité près de laquelle elles ont chacune sur les côtés une impression triangulaire qui les fait paraître comme comprimées en cette partie; creusées chacune, contre la suture, de deux stries rapprochées et

imponctuées : la première plus profonde et plus large que la seconde, cette dernière à peine visible dans le premier tiers de sa longueur : et en outre, contre le bord latéral, de deux autres stries très-fines et très-rapprochées, l'interne ne commençant à paraître creusée qu'après le premier quart de la longueur; premier intervalle contre la suture, large, plan dans le premier et le dernier cinquième de sa longueur, légèrement déclive sur son bord interne dans les trois cinquièmes médiaires et garni sur toute sa longueur d'une ligne de points très-fins et à peine visibles : second intervalle mince arrondi et moins élevé que le premier et la surface de l'élytre : intervalles des stries latérales, très minces et un peu arrondis; marquées chacune en outre sur le reste de leur surface de six lignes de points obsolètes à peine visibles, et chargées sur les côtés près de leur bord externe dans le dernier sixième de leur longueur d'une côte élevée, se prolongeant sur leur bord apical qu'elle recouvre en rejoignant le premier intervalle. D'un rouge brunâtre peu luisant, avec le premier intervalle, l'extrémité et le calus huméral un peu plus bruns.

En dessous. *Tête* noire, peu convexe, creusée sur sa partie médiane d'une petite fossette oblongue, et à droite et à gauche d'une ligne longitudinale de petits points émettant chacun un poil noir et couché. *Rostre* noir, creusé sur sa partie médiane d'une fine strie longitudinale et de chaque côté de celle-ci d'une cannelure crénelée et poilue dans le fond, s'arrêtant après l'insertion des antennes. *Prothorax* rouge, lisse, brillant, creusé à sa base sur la partie médiane d'une fossette oblongue. Reste du corps, d'un rouge clair brillant : les trois derniers anneaux de l'abdomen bruns, ponctués, le dernier revêtu sur son tiers médian de poils roux assez longs et serrés. Poitrine et premier anneau de l'abdomen longitudinalement sillonnés dans leur milieu. *Pattes* courtes, robustes, brun noir brillant, les antérieures plus

longues que les autres ; *cuisses* renflées, mutiques, comprimées, les postérieures beaucoup plus fortement que les autres. *Tibias* comprimés, longitudinalement cannelés extérieurement et intérieurement, arqués sur leur bord supérieur et revêtus sur leur bord inférieur d'une frange de petits poils roussâtres. Les antérieurs, moins comprimés que les autres, resserrés près de leur extrémité, et armés à celle-ci du côté externe d'une dent aiguë dirigée en arrière : les intermédiaires plus élargis, droits à leur bord inférieur avec une très-petite dent à leur extrémité extérieure : les postérieurs presque du double plus larges que les autres, beaucoup plus comprimés vers leur bord inférieur qui est tranchant et un peu arqué au tiers de sa longueur. *Tarses* assez épais, brun rougeâtre, le premier article triangulaire, le second presque carré, le troisième bilobé, et le quatrième grêle terminé en massue, aussi long que les trois autres réunis et d'une couleur plus claire : ceux-ci revêtus en dessous d'une pubescence jaune, serrée.

Patrie : Brésil.

Nemocephalus piceus.

Elongatus, angustus, glaber, piceus, supra opacus, subtus nitidior, piceo-rufus. Capite et rostro, lateribus subtusque punctatis. Thorace subovato, ante basin constricto, in medio profunde sulcato. Elytris subparallelis, subtilissime striato-punctatis, striis duabus approximatis sulciformibus ad suturam impressis, lateribus ad apicem foveolato-compressis.

♂ *Capite elongato, subcylindrico ; rostro ante apicem parum arcuato, capite plus duplo longiore, in medio longitudinaliter striato ; antennis ante apicem (ad tertiam partem longitudinis) insertis, longioribus. Elytris supra ante apicem deflexis, in apice subtruncatis.*

♀ *Capite parum elongato ; rostro capite triplo longiore, basi crasso, post antennas tenuiori, filiformi, recto ; antennis ante medium rostri insertis, brevioribus ; elytris in apice conjunctim obtuse rotundatis.*

♂ Long. du corps 13 millim.; du rostre 4, 2/10 millim. Larg. 2, 3/10 millim.
♀ Id. 12 millim.; id. 3 millim. Id. 2, 4/10 millim.

Voisin du *Nemocephalus* (*Brenthus*) *suturalis* Fabr., dont il a la taille et la forme, mais un peu plus étroit et en différant par la ponctuation de ses élytres, sa coloration, etc., etc.

Tête brune, droite : celle du mâle allongée, presque cylindrique, faiblement rétrécie d'avant en arrière ; celle de la femelle petite, plus de moitié moins longue que celle du mâle, à peine rétrécie en arrière : dans les deux sexes, presque moitié plus étroite sur le devant du front qu'en arrière des yeux ; distincte du cou par un sillon transversal ; longitudinalement subconvexe jusqu'au milieu des yeux, légèrement déclive ensuite sur le devant du front ; lisse en dessus et marquée sur les côtés de points assez gros et espacés et d'une ligne de points obsolètes au bord interne des yeux. — *Cou* entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* un peu oblongs, modérément convexes, peu saillants, roux clair. — *Rostre* du mâle, brun, deux fois plus long que la tête, aussi long que le prothorax : arrondi, se rétrécissant très-faiblement de sa base aux deux tiers environ de sa longueur, où il présente de chaque côté une petite nodosité, ensuite un peu élargi à son extrémité près de laquelle il est faiblement recourbé ; creusé en dessus sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une strie fine et plus marquée au-dessus de l'insertion des antennes ; *rostre* de la femelle plus court que celui du mâle, brun, épais et se rétrécissant faiblement de sa base au tiers de sa longueur : plus de moitié plus étroit, cylindrique, presque filiforme et rouge dans les deux tiers suivants, sans strie en dessus, ni nodosité sur les côtés ; lisse dans les deux sexes. — *Antennes* brunes, plus longues et de couleur plus foncée dans le mâle que dans la femelle ; insérées chez le premier sur les nodosités existant aux

deux tiers de la longueur du rostre, et chez la seconde sur le rostre même au premier tiers de sa longueur ; de onze articles, plus longs dans le mâle que dans la femelle : les huit premiers obconiques, les trois derniers allongés, sétacés : le dernier acuminé à l'extrémité ; revêtues de petits poils bruns plus courts et plus serrés sur les derniers articles, ce qui les fait paraître obscurs. — *Prothorax* brun rougeâtre, subovalaire, un peu plus étroit dans le mâle que dans la femelle, coupé carrément en avant où il est plus large que la tête et les yeux, et plus d'un tiers plus étroit qu'à sa base : s'élargissant en ligne oblique très-faiblement courbe jusqu'à la moitié de sa longueur, puis rétréci en ligne un peu plus courbe jusque près de la base où le rétrécissement est limité par un sillon transversal après lequel les côtés se redressent et tombent à angle aigu sur la base : celle-ci coupée carrément et rebordée ; presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon plus profond et plus large dans le mâle que dans la femelle, s'étendant en arrière jusqu'au rebord de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, près duquel il est limité dans le mâle par une petite dépression transversale et presque sulciforme. — *Elytres* brun rougeâtre, leur base dans une très-petite étendue d'un vert brillant, surtout dans la femelle ; un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, à peu près aussi larges que lui à son diamètre le plus grand ; plus de deux fois plus longues que lui ; presque parallèles, à peine ou très-peu rétrécies des épaules aux quatre cinquièmes de leur longueur et un peu plus fortement ensuite ; tronquées à leur extrémité dans le mâle, et obtusément arrondies ensemble dans la femelle : leur bord externe horizontal, légèrement sinueux à l'extrémité ; coupées carrément à leur base : l'angle huméral presque droit ; planes en dessus, longitudinalement un peu élevées dans le dernier tiers

de leur longueur, dans le mâle ; subconvexement perpendiculaires sur les côtés et déclives à l'extrémité ; chacune à dix stries : la première contre la suture, subsulciforme, lisse et ne présentant que six à huit points dans le dernier cinquième de sa longueur : la deuxième également subsulciforme, un peu plus étroite que la première, ne présentant comme celle-ci que six à huit points dans le dernier cinquième de sa longueur et n'étant presque indiquée dans son premier quart que par une ligne de petits points : les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième un peu creusées vers la base de l'élytre et seulement indiquées sur le reste de leur longueur, chacune par une ligne de petits points régulièrement espacés et qui, vus sous certain jour, paraissent irisés de verdâtre : la neuvième formée d'une ligne de points jusqu'au milieu de sa longueur, creusée étroitement ensuite et ne présentant quelques points que tout-à-fait à son extrémité : la dixième enfin creusée dans toute sa longueur, très-rapprochée de la neuvième et comme elle ne présentant que quelques points à son extrémité. Le premier intervalle relevé, assez large, subarrondi et marqué d'une ligne de très-petits points, peu visibles, dans toute sa longueur : le second mince, arrondi et moins relevé que les premier et troisième : le troisième, plan, relevé seulement en côte arrondie dans le dernier cinquième de sa longueur : ceux de quatre à huit nullement relevés, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur où l'élytre est creusée d'une petite fossette : le neuvième relevé seulement au dernier cinquième de sa longueur en une côte arrondie, se prolongeant sur le bord apical de l'élytre et rejoignant le premier intervalle : le dixième relevé à partir du milieu, rejoint, en s'épaississant un peu, le neuvième, avant l'extrémité de l'élytre.

En dessous : *corps* de la même couleur qu'en dessus, abdomen un peu plus brillant dans le mâle, rouge brunâtre et

brillant dans la femelle. *Tête* creusée d'une fossette allongée, plus large dans la femelle que dans le mâle, et à droite et à gauche d'une ligne de points assez gros, suivant le bord des yeux, se prolongeant jusqu'au milieu du rostre dans le mâle, et seulement jusqu'à l'insertion des antennes dans la femelle. — *Rostre* du mâle chargé d'une carène longitudinale entre l'insertion des antennes. — Premier anneau de l'abdomen du mâle creusé, sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une fossette profonde et rugueuse, arrondie en avant, coupée carrément en arrière, et émettant soit en avant, soit en arrière une petite cannelure également rugueuse. — *Pattes* rougeâtres, assez grêles; *cuisses* en massue, mutiques, la massue brune; *tibias* droits, faiblement comprimés, les antérieurs armés extérieurement à leur extrémité d'une dent aiguë, un peu plus forte chez le mâle que chez la femelle; *tarses* allongés, assez minces : leurs deux premiers articles presque triangulaires, le troisième bilobé, le quatrième grêle d'un rouge plus clair, en massue à son extrémité et presque de la grandeur des trois premiers réunis : ceux-ci revêtus en dessous d'une pubescence serrée, blanc-jaunâtre.

Patrie : le Brésil.

♂ Teramocerus obscurus.

Elongatus, angustus, glaber, æreo-brunneus, supra opacus, subtus nitidior, abdomine rufo. Rostro tenui, supra leviter carinato, utrinque tenue canaliculato, versus apicem arcuato. Thorace elongato, lateribus levissime rotunditer ampliato, apice leviter et ante basin sat profunde constricto, in medio profunde sulcato. Elytris subtilissime striato-punctatis, striis duabus approximatis ad suturam impressis, subparallelis, in apice truncatis, singulo mucrone valido, introrsum perparum arcuato, instructo.

Long. du corps 19 millim.; du rostre 9 millim. Larg. 2 1/2 millim.

Tête, brun bronzé, mat; droite, deux fois aussi longue que large, semi-cylindrique, un peu rétrécie d'avant en arrière, distincte du cou par une impression transversale : déclive en avant du front et creusée au milieu de celui-ci d'un sillon longitudinal plus profond en avant. — *Cou* globuleux presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* grands, arrondis, peu convexes et peu saillants, brun brillant, leurs cornéules bien distinctes. — *Rostre* noir mat, allongé, mince, un peu plus court que les élytres, subarrondi, droit, faiblement recourbé près de son extrémité ; se rétrécissant graduellement et très-légèrement de sa base à son extrémité où il s'élargit et s'aplatit un peu ; présentant sur ses côtés après les deux premiers tiers de sa longueur une petite nodosité sur laquelle sont insérées les antennes ; chargé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une légère carène s'arrêtant à l'insertion des antennes et continuée ensuite par un sillon fin et bien marqué se prolongeant presque jusqu'à l'extrémité ; creusé de chaque côté de la carène d'une petite cannelure commençant un peu après les yeux et s'arrêtant vers les antennes. — *Antennes* brun luisant, insérées avant l'extrémité du rostre, un peu moins longues que celui-ci ; de onze articles : les huit premiers obconiques : les deux suivants un peu plus grands et sétacés : le dernier encore plus allongé et acuminé à l'extrémité; revêtues de quelques petits poils bruns, plus courts et plus serrés sur les trois derniers articles, ce qui les fait paraître obscurs. — *Prothorax* brun bronzé noir, mat, allongé, coupé carrément en avant où il est presque aussi large que la tête et les yeux réunis, et presque un tiers moins large qu'à sa base ; resserré après le premier septième de sa longueur, puis s'élargissant faiblement en ligne presque droite jusqu'après les deux tiers de celle-ci, se rétrécissant ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'aux six septièmes où le rétrécissement est limité par un sillon transversal après

lequel les côtés se redressent et tombent perpendiculairement sur la base, celle-ci coupée carrément et renflée ; lisse et presque plan en dessus, convexement déclive sur les côtés ; creusé sur le renflement de sa base d'un sillon transversal et sur sa ligne longitudinalement médiane d'un autre sillon large et profond, s'arrêtant au rétrécissement antérieur et au premier sillon de la base. — *Elytres* brun bronzé un peu rougeâtre mat, et présentant sur les côtés, vues sous certain jour, un reflet verdâtre ; un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, aussi larges que lui à son diamètre le plus grand, et deux fois aussi longues que lui ; presque parallèles ou se rétrécissant très-légèrement jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus manifestement rétrécies ensuite jusqu'à leur extrémité : leur bord externe horizontal, très-légèrement arqué près de l'extrémité ; coupées carrément à leur base, leurs angles huméraux presque droits et faiblement arrondis ; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et faiblement déclives à l'extrémité, où elles sont coupées carrément et prolongées chacune en une pointe forte, arrondie, un peu recourbée en dedans, et d'un millimètre environ de longueur ; chacune à dix stries : les deux premières à compter de la suture profondément creusées et rapprochées l'une de l'autre, la seconde s'écartant de la première seulement dans le dernier quart de sa longueur, où elles présentent l'une et l'autre une ligne de points imprimés : les troisième et quatrième légèrement creusées à la base et indiquées, chacune sur le reste de leur longueur ainsi que les cinquième, sixième, septième et huitième, par une ligne de très-petits points noirâtres : la neuvième formée d'une ligne de points jusqu'à la moitié de sa longueur, puis creusée très-étroitement et imponctuée : la dixième plus étroite encore que la neuvième ne présente que quelques points à son extrémité ; le premier intervalle contre la suture, large, plan

dans le premier sixième et dans le dernier cinquième de sa longueur, déclive contre la strie dans le surplus : le second très étroit, arrondi, plus abaissé que les premier et troisième, un peu relevé, élargi et plan dans le dernier cinquième de sa longueur : le troisième entièrement plan et nullement relevé, si ce n'est dans le dernier cinquième de sa longueur où il présente une côte mince et arrondie : ceux de quatre à huit nullement relevés, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, où l'élytre est triangulairement creusée : le neuvième se relève dans son dernier cinquième en une côte arrondie rejoignant presque le troisième : enfin le dixième relevé à partir du milieu rejoint de côté la dent apicale de l'élytre, laissant entre lui et le neuvième près de l'extrémité un petit intervalle sulciforme rugueusement ponctué ; le bord externe rejoint aussi en dessous la dent apicale, et l'intervalle qui se trouve alors entre lui et le dixième intervalle est également rugueux.

En dessous : *corps* de la même couleur qu'en dessus, mais peu luisant ; *abdomen* brun rouge et brillant ; *tête* creusée dans sa partie médiane d'une strie fine, longitudinale, partant du cou et terminée avant les yeux par une petite fossette arrondie et plus profondément marquée, et de deux lignes de points assez gros partant des côtés, suivant les bords postérieur et inférieur des yeux et prolongés sous le rostre en s'affaiblissant graduellement jusque vers l'insertion des antennes : ces points émettant chacun un petit poil noir et couché. — *Rostre* chargé entre l'insertion des antennes d'une petite carène se prolongeant en s'affaiblissant jusque près de son extrémité ; premier anneau de l'abdomen resserré de chaque côté dans le milieu de sa longueur et creusé dans sa partie médiane d'un sillon longitudinal assez profond.

Pattes grêles, allongées, d'un noir brillant ; *cuisses* en massue, mutiques ; *tibias* arrondis ; *tarses* allongés, grêles

le premier article graduellement élargi : le second presque carré : le troisième bilobé : le quatrième à peine aussi grand que les deux premiers réunis, presque filiforme et légèrement en massue à son extrémité : les trois premiers revêtus en dessous d'une pubescence serrée, blanc-jaunâtre.

Patrie : le Brésil.

♂ Teramocerus pulchellus.

Elongatus, angustus, glaber, supra violaceo-cyaneus, subopacus, subtus viridi-micans. Rostro tenui, recto, ante apicem curvato, elytris breviori, supra subtri-carinato, subtus lineis punctorum duabus, pube rufa vestitis, impresso. Thorace elongato, antice basique constricto, lateribus vix arcuato, in medio profunde sulcato, nigro-violaceo, antice et basi rufo. Elytris subparallelis, ad apicem perparum angustis, in ipso apice truncatis et singulo mucrone valido, recto, acuto, instructo; supra subtilissime punctato-striatis, striis duabus profundioribus, approximatis, ad suturam impressis; viridi-cyaneis, in dorso linea longitudinali viridi micante singulo ornato; margine exteriore suturaque rufis.

Long. du corps 16 millim ; du rostre 7 millim. Larg. 2 millim.

Cette jolie espèce dont je ne connais que le mâle, se rapproche beaucoup du *T. Janthinus* Schoenh., à côté duquel elle doit, je crois, être placée.

Tête droite, allongée, graduellement rétrécie d'avant en arrière, où elle est plus étroite que le cou ; convexe, transversalement et finement ridée en dessus ; creusée au milieu du front d'un petit sillon longitudinal s'élargissant en avant où il se termine par une petite impression ponctiforme ; marquée sur les côtés de quelques points espacés et plus gros vers les yeux ; d'un beau violet en dessus et d'un cuivreux verdâtre sur les côtés. — *Cou* bulbiforme, beaucoup plus gros que la tête à sa base, aussi gros

qu'elle y compris les yeux, et presque entièrement caché dans le prothorax. — *Yeux* arrondis, modérément convexes, peu saillants, glauques. — *Rostre* droit, mince, un peu recourbé près de son extrémité, aussi long que la tête et le prothorax réunis; se rétrécissant à peine de sa base à son extrémité où il s'élargit légèrement; noduleux aux quatre cinquièmes de sa longueur, où sont insérées les antennes; plan et longitudinalement sillonné sur ses côtés ; modérément convexe en dessus; chargé sur sa ligne médiane d'une fine carène longitudinale s'arrêtant à l'insertion des antennes et de là suivie presque jusqu'à l'extrémité du rostre par un sillon assez profondément creusé ; chargé sur chacun de ses côtés d'une petite élévation longitudinale et costiforme s'arrêtant également à l'insertion des antennes; d'un noir bleuâtre. — *Antennes* grêles, un peu plus courtes que le rostre, atteignant le bord antérieur du prothorax : leurs huit premiers articles obconiques, allongés, noir brillant, et revêtus de quelques petits poils noirs : les trois derniers filiformes, rougeâtres, revêtus d'une pubescence grise, qui les fait paraître obscurs : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, et acuminé à son extrémité. — *Prothorax* allongé, coupé carrément à sa base et en avant où il est un peu plus large que la tête et les yeux et un quart environ moins large qu'à sa base ; rétréci près de son bord antérieur, qui est en forme de bourrelet, graduellement ensuite élargi, en ligne un peu oblique jusqu'au quart de sa longueur, puis très-faiblement en ligne à peine courbe jusqu'à sa base, près de laquelle il est assez fortement resserré sur les côtés par une impression transversale moins marquée en dessus et interrompue au milieu; plan en dessus, convexement déclive sur les côtés, marqué près de sa base, d'une strie transversale, qui fait paraître celle-ci comme bordée, et creusé sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal large et profond, touchant la

base et s'arrêtant au bourrelet du bord antérieur ; lisse, d'un violet noirâtre avec ses bords antérieur et postérieur rouges et le fond du sillon rougeâtre. — *Elytres* un peu plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur et à son diamètre le plus grand, presque deux fois aussi longues que lui, parallèles dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite : leur bord externe horizontal, légèrement sinué au milieu de sa longueur et un peu arqué près de son extrémité ; coupées carrément à leur base : leurs angles huméraux presque droits et légèrement arrondis ; planes en dessus, subconvexement perpendiculaires sur les côtés et faiblement fléchies en dessous ; déclives dans le dernier cinquième de leur longueur, coupées carrément à leur extrémité et prolongées chacune en une pointe, droite, arrondie et aiguë, d'une longueur moindre d'un millimètre ; chacune à dix stries : les deux premières à compter de la suture profondément creusées et rapprochées l'une de l'autre, entièrement imponctuées dans les quatre premiers cinquièmes de leur longueur et présentant chacune dans le dernier cinquième une ligne de dix à douze points : dans ce dernier cinquième la seconde strie s'écarte de la première et incline un peu en arc vers le bord externe : les stries de trois à huit très-faiblement creusées à la base et à peine dans le reste de leur longueur, garnies chacune d'une ligne de points très-petits et serrés : la neuvième, ne commençant qu'au premier sixième de la longueur de l'élytre, n'est d'abord marquée que par des points jusqu'au tiers de celle-ci d'où elle se continue par un sillon très-étroit, imponctué, jusqu'aux quatre cinquièmes où elle s'élargit subitement et présente dans le fond huit points bien marqués : la dixième entièrement lisse, large dans le premier quart de sa longueur et se continuant ensuite par un sillon très-étroit s'élargissant près de l'épine apicale où il présente quelques

points enfoncés. Le premier intervalle contre la suture, relevé, plan à sa base et à son extrémité et un peu déclive contre la strie dans le reste de sa longueur : le second, très-étroit, arrondi, beaucoup plus abaissé que le premier et le troisième, et plan à son extrémité : le troisième, un peu relevé seulement à sa base et beaucoup plus fortement dans le dernier cinquième de sa longueur où il présente une côte saillante et arquée : ceux de quatre à huit à peine relevés, s'arrêtant tous au dernier cinquième de la longueur où ils sont limités par une fossette assez profonde qui fait paraître l'élytre convexement déclive en cette partie : le neuvième et le dixième ne sont saillants et en forme de côte arrondie que dans le dernier cinquième de la longueur et se réunissent vers la dent apicale sur laquelle le neuvième se réunit avec le premier. *Les élytres* sont d'un bleu verdâtre en dessus et d'un beau bleu un peu violacé sur les côtés avec une ligne longitudinale sur le cinquième intervalle d'un beau vert brillant : le bord externe et l'espace compris entre la suture et le troisième intervalle, rouge brun : la fossette latérale près de l'extrémité, d'un rouge violâtre ; vue sous un certain jour, la partie en dessus bleu verdâtre paraît vert brillant passant sur les côtés au bleu violacé.

En dessous : *tête* d'un cuivreux doré à la base suivi d'un violet poupré passant au violet noirâtre au-dessous des yeux ; creusée dans sa partie médiane d'une strie ovalairement élargie près du rostre et marquée dans le milieu de sa longueur d'un point assez gros ; creusée en outre de chaque côté d'une ligne de points qui se prolongent en s'affaiblissant sur le rostre jusqu'à l'insertion des antennes : ces points émettant chacun un petit poil roussâtre fin et couché. *Rostre* ayant en outre dans sa partie médiane, entre l'insertion des antennes, une petite carène longitudinale s'effaçant avant l'extrémité. — *Prothorax* vert brillant et transversalement ridé, surtout près du bord

antérieur : rouge brun depuis l'insertion des pattes jusqu'à sa base; — *poitrine* et *abdomen*, vert brillant un peu doré, et rouge sur les côtés; *métathorax* obsolètement pointillé : creusé latéralement d'une petite cannelure longitudinale ponctuée et d'un sillon sur sa partie médiane ; *abdomen* creusé au milieu d'un sillon longitudinal plus large en avant qu'en arrière, et rougeâtre dans le fond, ses deux avant derniers anneaux rouges, le dernier brun noir, pointillé.— *Pattes* allongées, grêles, brun rougeâtre à reflet métallique; *cuisses* mutiques, en massue, les antérieures un peu plus épaissies que les autres, leurs hanches ainsi que leurs bases et les genoux, rouges ; *tibias* droits, légèrement comprimés, armés à leur extrémité d'une petite dent aiguë, placée extérieurement et dirigée en arrière aux tibias antérieurs et intérieurement aux autres tibias; tous revêtus sur la dernière moitié de leur bord interne de très-petits poils roux. — *Tarses* allongés, grêles : le premier article en triangle allongé, aussi grand que les deux suivants réunis : le second en carré long : le troisième bilobé, et le quatrième un peu en massue, plus court que le premier; revêtus en dessous d'une pubescence courte, grisâtre, plus serrée sur les bords qu'au milieu.

Patrie : Cayenne.

Naupactus cinerascens.

Oblongus, nigro-brunneus, squamis elongatis cinereis dense vestitus, griseo-pubescens. Capite rostroque sulcatis. Thorace transverso : postice marginato, bisinuato : supra rugoso. Elytris ovalibus, ad basin singulatim nonnihil productis, humeris subtuberculatis : ad apicem lateribus callosis ; supra punctato-striatis, transverse rugosis. Tibiis anticis intus dentatis et ad apicem perparum arcuatis.

Long. du corps 10 millim. ; du rostre 1 millim. Larg. 4 millim.

Voisin du *N. cinerosus* SCHOENH. dont il se distingue par sa taille plus grande, par ses antennes insérées à l'extrémité du rostre, par son prothorax plus large que long, bi-sinué à sa base, par ses élytres avancées chacune à leur base, munies d'un tubercule près de leur extrémité, etc., etc.

Tête épaisse; un peu penchée; aussi longue que large à sa base, se rétrécissant de celle-ci à son extrémité; modérément convexe et finement pointillée sur le vertex, presque plane et subruguleusement ponctuée sur le front; creusée d'un petit sillon longitudinal sur la partie médiane de celui-ci; brun noir, revêtue d'écailles cendrées, assez serrées et d'une pubescence grise. — *Yeux*, arrondis, globuleux, saillants, noirs. — *Rostre* épais, un peu penché; aussi long que la tête; de la même largeur que celle-ci au devant du front, à côtés parallèles; déprimé dans le tiers médian de sa longueur: les bords de cette dépression relevés; un peu déclive sur les côtés; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête; subrugueusement ponctué; brun noir, revêtu d'écailles et de pubescence semblables à celles de la tête. — *Antennes* grêles, dépassant un peu la base des élytres; noires, revêtues d'une pubescence cendrée et de petits poils blancs: massue ovale et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* transversal, un quart moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant; s'élargissant en ligne d'abord oblique et ensuite légèrement arrondie jusqu'au tiers de sa longueur, descendant ensuite en ligne presque perpendiculaire jusqu'aux quatre cinquièmes, et de là sinueusement rétréci jusqu'à sa base: celle-ci bi-sinuée et finement rebordée, avec ses angles aigus et un peu prolongés en arrière; modérément convexe en dessus; rugueusement ponctué, revêtu de petites écailles allongées et cendrées, un peu moins serrées sur le dos que sur les côtés,

et d'une pubescence grise penchée en avant. — *Ecusson* très-petit, enfoncé, arrondi, couvert de petites écailles cendrées. — *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; plus de trois fois aussi longues que lui ; sinuées au dessous de l'épaule, faiblement élargies en ligne légèrement courbe jusqu'au milieu de leur longueur, puis rétrécies en ligne plus courbe jusqu'à leur extrémité, où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal, légèrement sinué dans le tiers de sa longueur et ascendant dans le dernier quart de celle-ci ; avancées chacune à leur base en un lobe très-court et obtusément arrondi, entrant dans les sinuosités du prothorax : marquées d'une petite dépression transversale au dessous de ce lobe : les épaules presque droites, faiblement arrondies et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule; longitudinalement convexes en dessus, convexement déclives et un peu fléchies en dessous sur les côtés, subconvexement déclives à l'extrémité ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond, réunies à l'extrémité : la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, la troisième avec la huitième, enclosant les autres. *Intervalles* très-légèrement relevés, transversalement et faiblement ridés dans le premier tiers de leur longueur : ces rides s'effaçant ensuite graduellement : intervalles de quatre à sept très-relevés vers les quatre cinquièmes de la longueur, où ils forment une gibbosité limitée par la réunion de la troisième strie avec la huitième ; *les élytres* brun noir, entièrement couvertes de petites écailles allongées et cendrées, tellement serrées qu'il est souvent fort difficile de compter les stries, et de petits poils gris, relevés, un peu penchés en arrière et plus longs que ceux du prothorax et de la tête. — *Dessous du corps* obsolètement ponctué; brun noir, revêtu d'une pubescence grise et de petites écailles cendrées, peu serrées. — *Pattes* peu allongées, assez robustes, revêtues de

petites écailles cendrées et d'une pubescence grise; les antérieures plus longues et plus fortes que les autres : leurs cuisses renflées et leurs tibias arrondis, armés en dedans d'une rangée de petites dents spiniformes, légèrement arqués près de leur extrémité et terminés à leur angle interne par une dent courte et aiguë ; cuisses des pattes intermédiaires et postérieures peu renflées : tibias arrondis, minces, un peu élargis à leur extrémité. — *Tarses* médiocrement allongés, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaunâtre; troisième article large, profondément bilobé, le dernier grêle un peu en massue.

Patrie : Guatimala.

Naupactus Mulsanti.

Oblongo-ovatus, brunneo rufus. Rostro cum capite sulcato. Thorace transverso, lateribus arcuatim parum ampliato. Elytris convexis, antice singulatim obtuse rotundato productis, apice conjunctim obtuse subacuminatis, humeris tuberculato subextensis; supra striato-punctatis. Corpore omnino cinereo-squamoso, pilis minutissimis subhirto. Thorace in medio vitta lata notato. Elytris maculis duabus subrotundatis ad suturam ante medium, vitta lata subarcuata transversali paulo post medium, vittaque angusta, sinuata ante apicem, ornatis ; maculis vittisque brunneo-rufis. Tibiis anterioribus robustioribus longioribusque ad apicem arcuatis.

Long. du corps 14 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 6 millim.

Cette espèce ressemble beaucoup par sa forme au *Cyphus Linnei* Schoenh., mais elle est plus petite et d'une autre couleur et appartient par tous ses caractères au genre *Naupactus*.

Tête épaisse, un peu penchée ; plus large que longue, se rétrécissant d'arrière en avant; modérément convexe aux vertex, presque plane sur le front; ruguleusement ponctuée; creusée sur le milieu du front d'un léger sillon longitudinal; brun

noir, revêtue du petites écailles cendrées très-serrées et de petits poils gris relevés, un peu penchés en avant et peu nombreux vers le bord des yeux. — *Yeux* gros, convexes, saillants, noir. — *Rostre* épais, un peu penché ; aussi long que la tête et de la largeur de celle-ci au devant du front : à côtés parallèles ; plan en dessus, et creusé dans son milieu d'un sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête et un peu plus fort que lui ; revêtu de poils et d'écailles semblables à ceux de la tête. — *Antennes* très-grêles, atteignant après le premier cinquième de la longueur des élytres; brun rouge, parsemées de petits poils grisâtres : la massue en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et revêtue d'un duvet brun noirâtre. — *Prothorax* presque un tiers moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur ; coupé carrément en avant, légèrement arqué sur les côtés jusqu'aux trois quarts de sa longueur, tombant ensuite subsinueusement sur la base : celle-ci bi-sinuée et finement rebordée, ses angles aigus et légèrement prolongés en arrière ; modérément convexe en dessus, déclive en s'arrondissant sur les côtés; ruguleusement ponctué, creusé le long de son bord antérieur d'une petite strie transversale et sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon étroit et peu profond ; revêtu sur les côtés de petites écailles très-serrées, blanc cendré, et orné sur le tiers médian de sa largeur d'une bande longitudinale, brun rouge, formée de petites écailles de cette couleur, peu serrées, laissant un peu paraître la couleur du fond ; parsemé en outre de petits poils relevés, un peu penchés en avant et de la couleur des écailles suivant la partie où ils sont placés. — *Ecusson* assez grand, arrondi, déprimé, légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu ; brun rouge, parcimonieusement revêtu d'une villosité blanche. — *Elytres* presque moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; cinq fois plus longues que lui ; légèrement

sinuées au dessous de l'épaule, s'élargissant faiblement en ligne légèrement courbe jusqu'un peu après la moitié de leur longueur, puis se rétrécissant en ligne plus courbe jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble sensiblement mais obtusément acuminées : leur bord externe descendant de la base aux quatre cinquièmes de sa longueur, légèrement ascendant dans le dernier cinquième et sinué entre le premier et le second tiers ; légèrement prolongées chacune à leur base en un lobe obtusément arrondi entrant dans la sinuosité du prothorax ; droites aux épaules : celles-ci arrondies et prolongées extérieurement en forme de tubercule ; modérément convexes en dessus dans le premier tiers de leur longueur, et plus fortement dans les deux tiers suivants ; longitudinalement relevées, en ligne arquée, de la base aux deux tiers environ de la longueur, abaissées en ligne plus arquée jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci, puis déclives en ligne oblique jusqu'à l'extrémité ; un peu fléchies en dessous sur les côtés et faiblement resserrées latéralement près de l'extrémité ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond : la cinquième plus fortement imprimée à sa base et faisant ressortir le calus huméral : ces stries se réunissent à l'extrémité, la deuxième avec la dixième, et la troisième avec la neuvième enclosant les autres dont la réunion entre elles est indistincte. *Intervalles* ruguleux; faiblement relevés et obtusément convexes dans le premier tiers de leur longueur, graduellement plus convexes, surtout ceux de quatre à huit jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci où ces derniers s'arrêtent et où les autres, étant subitement déprimés, font paraître les élytres comme renflées en cette partie ; brun rouge, revêtues de petites écailles blanc cendré, très-serrées et de petits poils blancs relevés et penchés en arrière. *Chaque élytre* ornée au premier tiers de sa longueur d'une tache arrondie

placée contre la suture sur les deuxième et troisième intervalles, et de deux bandes transversales : la première large, irrégulière sur ses bords, placée sur le troisième cinquième de la longueur, occupant les intervalles de deux à six et s'étendant un peu sur les premier et septième, se dirigeant en biaisant du bord extérieur vers la suture, et formant avec sa pareille une bande légèrement en arc renversé : la seconde aux quatre cinquièmes de la longueur, beaucoup plus étroite que la première, paraissant formée de très-petites taches longitudinales réunies en zigzag, placées sur les mêmes intervalles que la première, et formant avec sa pareille une bande arquée en sens inverse de celle-ci ; ces taches et bandes formées par la réunion de petites écailles brun rougeâtre et parsemées de petits poils brun noirâtre, relevés et un peu penchés en arrière ([1]). Bord apical des élytres revêtu de poils roussâtres assez longs. — *Dessous du corps* finement ponctué, parsemé de très-petits poils blancs et densement revêtu d'écailles d'un blanc jaunâtre à reflet un peu métallique. — *Pattes* peu allongées, assez robustes ; brun rougeâtre ; revêtues de petites écailles à reflet cuivreux ; les antérieures plus grandes et plus fortes que les autres, revêtues de poils bruns assez longs et nombreux, leurs

---

([1]) Il y a des exemplaires où l'on remarque sur les élytres trois taches au lieu d'une seule : la première telle que nous l'avons indiquée : une seconde entre celle-ci et la base, ne couvrant que le quatrième intervalle, et une troisième sur la même ligne transversale que la première, plus petite que celle-ci et ne couvrant que le cinquième intervalle ; mais sur ces taches supplémentaires, je n'ai pu apercevoir que la couleur du fond sans la moindre écaille, ce qui me fait présumer qu'elles ne sont dues qu'à une dénudation, avec d'autant plus de raison que dans les individus qui les présentent, les écailles sur les parties environnantes, sont moins serrées qu'ailleurs et laissent pour ainsi dire transpirer la couleur du fond.

cuisses renflées et leurs *tibias* arqués à leur extrémité; *cuisses* intermédiaires et postérieures peu renflées, leurs *tibias* droits, un peu élargis à leur extrémité et couverts ainsi que les cuisses, mais plus densement, d'une villosité cendrée.—*Tarses* un peu allongés, élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, blanc sale.

Patrie : Brésil.

Je l'ai dédié à notre premier Entomologiste Lyonnais, M. Mulsant.

Naupactus albidus.

Elongatus, subplanus, ferrugineus, squamis albidis vestitus. Capite rostroque sulcatis, mandibulis elongatis, intus curvatis, acutis. Prothorace subconico, tribus vittis brunneo-rufo obsoletis. Elytris elongato subovatis, antice singulatim obtuse rotundato productis, ad apicem lateribus compressis, subacuminatis : supra subplanis, striato-punctatis. Tibiis anterioribus denticulatis, curvatis, in apice intus mucronatis.

Long. du corps 17 1/2 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 5 1/2 millim.

Tête épaisse, droite, moins longue que large, transversalement déprimée sur le vertex, à côtés parallèles derrière les yeux, un peu rétrécie sur le front; faiblement convexe, creusée sur le milieu du front d'un léger sillon longitudinal; densement revêtue de petites écailles blanches un peu roussâtres. — *Yeux* petits, globuleux, saillants, noirs. — *Rostre* épais, plus étroit que la tête, aussi long que large, à côtés parallèles, subtriangulairement échancré en avant; faiblement penché; presque plan en dessus, et creusé dans son milieu d'un léger sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête. — *Mandibules* noirâtres, très-avancées, égalant en longueur

les deux tiers du rostre ; presque droites, légèrement recourbées et aiguës à leur extrémité. — *Antennes* très-grêles, allongées, atteignant après le premier quart de la longueur de l'élytre; ferrugineuses, revêtues d'une pubescence cendrée : massue en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et obscure. — *Prothorax* sub-conique ; presque un quart moins long que large à la base, et un quart plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant; élargi en ligne oblique dans le premier tiers de sa longueur, et ensuite faiblement arqué sur ses côtés; bi-sinueusement coupé à sa base : ses angles postérieurs visiblement aigus; faiblement convexe en dessus, subconvexement déclive sur les côtés; brun rougeâtre, densement revêtu de petites écailles blanches, un peu jaunâtre sur les côtés, et paré de trois bandes longitudinales roussâtres : une près de chacune des bords latéraux, et la troisième plus étroite, sur sa ligne médiane. — *Ecusson* très petit, oblong, roux, grossièrement ponctué et revêtu d'une villosité cendrée. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, quatre fois aussi longues que lui ; presque parallèles des épaules au tiers de la longueur, légèrement élargies ensuite jusqu'aux deux tiers, puis rétrécies en ligne arquée jusqu'aux cinq sixièmes et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe, légèrement sinué au tiers de sa longueur, descendant faiblement de sa base aux deux tiers de celle-ci et ascendant ensuite jusqu'à l'extrémité; faiblement prolongées chacune à leur base en un lobe subtriangulaire entrant dans la sinuosité du prothorax; droites aux épaules qui sont arrondies; presque planes en dessus surtout dans le premier tiers de leur longueur, subconvexement perpendiculaires sur les côtés où elles se replient légèrement en dessous, et déclives à l'extrémité ; longitudinalement resserrées en dessous, et ensuite sur les

côtés dans le dernier sixième de leur longueur ce qui les fait paraître renflées chacune aux cinq sixièmes de celle-ci ; chacune à dix stries ponctuées dans le fond, la cinquième plus fortement imprimée à la base faisant un peu ressortir le calus huméral ; à leur extrémité ces stries se réunissent, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les quatre autres qui se réunissent aussi à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième. Intervalles faiblement relevés, ceux de quatre à huit plus relevés que les autres près de leur extrémité ; ferrugineuses et densement revêtues de petites écailles blanches à reflet un peu métallique, et de petits poils blancs un peu touffus à l'extrémité. — *En dessous* : *corps* noir, revêtu sur la tête, le rostre, le thorax et les côtés de l'abdomen de petites écailles blanc jaunâtre, et de petits poils blancs, couchés sur le milieu seulement de l'abdomen. — *Pattes* allongées, peu robustes, ferrugineuses et couvertes de petites écailles blanchâtres ; les antérieures plus allongées et plus fortes que les autres : leurs cuisses proportionnellement plus renflées, et leurs tibias armés en dessous dans toute leur longueur d'une rangée de petites dents spiniformes, arqués à leur extrémité et prolongés intérieurement en un crochet fort et recourbé : revêtus de petits poils roussâtres plus fins et plus longs intérieurement. *Cuisses* des pattes intermédiaires et postérieures à peine renflées : leurs tibias grêles, arrondis, un peu élargis à l'extrémité, revêtus d'une pubescence blanchâtre. — *Tarses* allongés, peu élargis : revêtus en dessus de petites écailles blanches à reflet métallique et d'un duvet blanc, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune; troisième article large, profondément bilobé: le quatrième très-grêle, un peu renflé à l'extrémité.

Patrie : Brésil.

Platyomus oblique costatus.

Elongato-ovatus, niger, densissime lacteo-squamosus, albido setulosus. Prothorace subconico, supra plano, rude remote rugoso-punctato, lateribus rude transversim rugoso, supra antice carinula brevi instructo. Elytris striato-punctatis, intersticiis 3, 5 et 7 elevatis, tribus costis non tuberculatis formantibus : 5to obliquo et post medium arcuato; dorso postico quadrituberculatis, apice singulatim acute mucronatis.

♂ *Antennis, rostro supra, capite lateribus et in medio, et carinula thoracis dilute umbrino squamosis; tibiis anterioribus in apice intus unco valido armatis.*

Long. du corps 20 à 22 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 7 à 8 millim.

Voisin du *P. sordidus* Schoenh., mais un peu plus grand et s'en distinguant par sa couleur blanc de lait, par la forme des stries des élytres, et notamment par leurs intervalles qui ne forment en dessus que trois côtes dont la seconde, arquée après le milieu de sa longueur, se dirige obliquement de la base vers le bord externe de l'élytre. Le mâle de cette espèce est armé d'une dent forte et aiguë à l'extrémité intérieure des tibias de la première paire de pattes; son écusson est rond comme celui de la femelle, ce qui les place à la suite du *P. sordidus* et en tête de la seconde division formée par Schoenher dans ce genre.

Tête courte, épaisse, paraissant vaguement ponctuée; renflée au vertex; marquée d'une légère dépression transversale, en arrière des yeux; modérément convexe sur le front, creusée au milieu de celui ci d'une petite fossette allongée; entièrement couverte d'écailles très-serrées formant une croûte blanc de lait cachant complètement la couleur du fond et parsemée de très-petits poils blancs et raides. — *Yeux* petits, arrondis, paraissant pourvus d'une orbite, convexes, saillants, noirs, brillants. — *Rostre* épais; presque moitié

plus long que la tête : un peu plus large qu'elle en avant du front, s'élargissant très-légèrement à son extrémité; inégal en dessus, profondement entaillé antérieurement jusqu'au tiers de sa longueur : les bords de cette entaille subarrondis en avant et se présentant en forme de deux lobes; creusé après l'entaille d'une fossette triangulaire suivie d'une ligne longitudinalement médiaire terminée par un point sur le milieu du front; presque chargé de chaque côté de la fossette d'une côte peu saillante, postérieurement convergente avec sa semblable; entièrement couvert d'écailles semblables à celles de la tête et de petits points pilifères. — *Antennes* insérées sur les côtés et avant l'extrémité du rostre, courtes, assez épaisses, entièrement revêtues d'écailles semblables à celles du rostre, et parsemées de quelques petits poils blancs : la massue ovale, acuminée et couverte d'une pubescence blanc-cendré soyeux. — *Prothorax* subconique; plus long que large à sa base, presque un tiers plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, s'élargissant en ligne oblique d'avant en arrière; fortement bi-sinué à sa base : le lobe du milieu de celle-ci assez grand, triangulaire et aigu; plan en dessus dans son tiers longitudinalement médiaire, déclive en ligne oblique sur les côtés de celui-ci; grossièrement et rugueusement ponctué en dessus et sur les côtés; chargé en avant dans la première moitié de sa longueur et sur sa ligne longitudinalement médiane, d'une petite carène; entièrement couvert d'écailles très-serrées, blanc de lait, formant une croûte cachant complètement la couleur du fond, et parsemé de petits poils courts, raides et blancs. — *Ecusson* petit, arrondi, entièrement enfermé par les élytres, et recouvert complètement d'écailles semblables à celles du reste du corps. — *Elytres* plus de moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur : trois fois aussi longues que lui : presque parallèles dans le premier tiers de leur longueur,

légèrement rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'aux quatre-cinquièmes de celle-ci, et ensuite beaucoup plus fortement rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont prolongées chacune en une pointe forte, allongée, arrondie et dirigée en dehors : leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, descendant légèrement de la base aux quatre cinquièmes de celle-ci, horizontal ensuite ; presque planes ou très-peu convexes en dessus, perpendiculaires et un peu repliées en dessous sur les côtés, et déclives en ligne un peu oblique et presque perpendiculaire à l'extrémité ; chacune fortement avancée dans les deux premiers tiers environ de sa largeur en un lobe presque arrondi entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax ; presque droites aux épaules : celles-ci légèrement arrondies, presque triangulaires et assez saillantes ; creusées chacune de dix lignes de points assez gros et strialement disposés: les trois premières à partir de la suture parallèles jusqu'aux trois quarts de la longueur de l'élytre où les deuxième et troisième s'arrêtent, la première seule continuant jusqu'à l'extrémité : la quatrième partant de la base se dirige du côté externe, d'abord obliquement, puis légèrement en arc et s'arrête un peu plus bas que la troisième, laissant entre elle et celle-ci un espace assez large dans lequel se trouvent quelques gros points : la cinquième rapprochée de la quatrième la suit parallèlement et s'arrête au même point : la sixième, droite, partant de la base en dedans du calus huméral, s'arrête également au même point, et dans l'espace assez large existant entre elle et la cinquième dans la première moitié de la longueur se trouvent quelques gros points strialement disposés : les septième, huitième, et neuvième sont parallèles entre elles, assez rapprochées et s'arrêtent avant l'extrémité de l'élytre: la dixième s'arrête au quart de la longueur de celle-ci. *Intervalles* quatrième et sixième entièrement plans: ceux de huit à dix un peu relevés en côte dans le dernier

cinquième de leur longueur : le premier presque plan se relève dans la déclivité apicale, où il fait paraître la suture presque caréniforme : le troisième relevé en côte, s'arrête aux trois quarts de la longueur, vers la partie déclive, où il forme un tubercule conique,élevé et un peu dirigé en arrière : le cinquième, relevé en côte un peu plus forte, d'abord oblique et ensuite arquée, s'arrête plus bas et un peu plus loin que le troisième où il forme un tubercule petit et obtus : le septième, partant du calus huméral s'arrête au dessous du tubercule étant à l'extrémité du cinquième et forme sur le côté de l'élytre une arête tranchante dans la première moitié de sa longueur : les deuxième et troisième sont relevés près de l'extrémité en côtes arrondies, parallèles à la suture. Les *élytres* sont entièrement revêtues d'écailles blanc de lait très-serrées formant une croûte couvrant complètement la couleur du fond, et de petits poils blancs, raides et courts. *Dessous du corps* et *pattes* revêtus des mêmes écailles: celles-ci paraissant satinées; *pattes* allongées, robustes, revêtues de petits poils blancs ; *tibias* arrondis : les antérieurs arqués près de leur extrémité, ceux des mâles armés au côté interne de celle-ci d'une dent forte, longue et pointue, noire et dirigée en arrière. *Tarses* revêtus en dessous d'une pubescence courte jaune brun et serrée.

Dans le mâle que je possède, le dessus du rostre, trois lignes longitudinales sur la tête : l'une au milieu et une de chaque côté près des yeux et s'étendant un peu sur le bord antérieur du prothorax et la carène qui existe sur celui-ci,sont d'un fauve clair. Serait-ce l'état normal ou simplement une variété ?

Patrie : Brésil.

J'ai conservé à cette espèce le nom que je lui ai vu dans quelques collections.

Lachnopus lineato-guttatus.

Oblongus, brunneo-rufus, nitidus; antennis obscurioribus. Rostro canaliculato. Thorace breviori, sublaevi, in medio longitudinaliter striato, vittis quatuor arcuatis pallide viridibus (duabus dorsalibus interruptis) notato. Elytris regulariter striato-punctatis, guttis irregularibus pallide viridi squamosis, in lineis longitudinaliter dispositis, ornatis; apice conjunctim acuminatis. Genubus tarsisque nigris.

♂ *Elytris e basi ad apicem attenuatis.*

♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 12 à 13 millim.; du rostre 1 1/2 millim. Larg. 3 1/2 à 4 millim.

Très-voisin du *L. vittatus* Dej. Schoenh., dont il pourrait bien n'être qu'une variété; il en diffère par la strie longitudinale du milieu de son prothorax et par les bandes de ses élytres qui au lieu d'être entières comme dans le *vittatus*, ne se composent que de taches plus ou moins grosses, distinctement et régulièrement séparées les unes des autres. Ayant eu sous les yeux plus de vingt individus du *lineato-guttatus*, je les ai tous trouvés conformes, et aucun n'a présenté le dessin du *vittatus*, ni l'absence de la strie prothoracique.

Tête penchée, renflée et lisse, ou très-obsolètement pointillée sur le vertex; étroite, plane et ponctuée sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'une petite fossette oblongue et longitudinale; rouge brun; ornée en arrière et au bord interne des yeux d'une petite bande d'écailles vert blanchâtre. — *Yeux* grands, ovalaires, modérément convexes, peu proéminents, noirs, à cornéules bien visibles. — *Rostre* épais, penché; un peu plus long que la tête, de la longueur de celle-ci au devant du front, s'élargissant très-faiblement de sa base à son extrémité; presque plan en dessus; ponctué et creusé sur sa ligne médiane d'une cannelure plus profonde en avant qu'en arrière: rouge brun luisant, et orné à droite et à gauche de celle-ci d'une ligne de petites écailles blanc

verdâtre faisant suite à celles de la tête. — *Antennes* allongées; assez grèles; atteignant la base des élytres; brun noirâtre, revêtues d'une pubescence cendrée : la massue ovalaire, noirâtre. — *Prothorax* beaucoup moins long que large à sa base, près de trois fois aussi large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant où il est un peu rétréci, élargi après en ligne presque courbe jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ensuite en ligne un peu oblique jusqu'à sa base : celle-ci bi-sinuée et très-finement rebordée avec ses angles latéraux aigus; modérément convexe en dessus surtout en arrière, convexement déclive en avant; vaguement et obsolètement pointillé ; creusé dans toute sa longueur sur sa ligne médiane d'une strie fine faiblement marquée en avant ; rouge ou rouge brun luisant, orné de quatre bandes longitudinales arquées, formées de petites écailles blanc verdâtre, souvent réunies par paire au bord antérieur, une de chaque côté et deux sur le disque: celles-ci interrompues chacune dans le milieu de leur longueur. — *Écusson* petit, subcordiforme, souvent strié longitudinalement dans son milieu ; rouge brun. — *Élytres* à peine plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; quatre fois aussi longues que lui; rétrécies de la base à leur extrémité dans les mâles, presque parallèles dans les femelles ; obtusément acuminées ensemble à leur extrémité dans les deux sexes : leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, un peu descendant de la base aux trois quarts de celle-ci, horizontal ou légèrement ascendant dans le dernier quart; légèrement avancées chacune à leur base en un lobe très-court, obtusément arrondi et entrant dans la sinuosité du prothorax: épaules aiguës dans les mâles, et un peu arrondies dans les femelles ; convexes en dessus dans les femelles, un peu moins convexes à la base que dans le reste de leur longueur dans les mâles , subconvexement déclives à l'extrémité ; vues à une forte loupe très-parcimo-

nieusement et très-obsolètement pointillées; chacune à dix lignes de points bien marqués etstrialement disposés,se réunissant à leur extrémité: la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième, la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui se réunissent à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième; intervalles trois, cinq et sept plans, plus larges que les autres : ceux-ci et les autres intervalles impairs creusés de petites fossettes peu profondes, plus ou moins larges et plus ou moins arrondies, et transversalement ridés surtout près de la base; intervalles pairs un peu convexement relevés, ceux de quatre à huit plus relevés que les autres près de leur extrémité et faisant paraître l'élytre comme renflée à cette partie; rouges, ou rouge brun luisant ; ornées chacune sur les intervalles impairs dans les fossettes dont ils sont creusés, de petites taches arrondies, formées d'écailles blanc verdâtre disposées en ligne longitudinale, et constamment plus grosses sur les troisième, cinquième et septième intervalles que sur les autres; intervalles pairs constamment sans taches, sauf les deuxième et quatrième qui en présentent quelquefois deux ou trois petites à leur base. — *En dessous* : *corps* finement ponctué, plus obsolètement dans les femelles que dans les mâles; rouge ou rouge brun, revêtu d'écailles blanc verdâtre plus serrées de chaque côté où elles forment une bande longitudinale sinueuse à son bord interne; milieu du métathorax et de l'abdomen longitudinalement dénudé. — *Pattes* allongées, médiocrement robustes, celles du mâle un peu plus fortes que celles de la femelle; les antérieures plus grandes que les autres; *cuisses* renflées, les antérieures plus fortement que les autres; *tibias* antérieurs dans les deux sexes, arrondis, armés intérieurement d'une rangée de petites dents, arqués près de leur extrémité et terminés intérieurement par une petite épine : les autres arrondis, droits un peu élargis à leur extrémité; pattes, rouge luisant;

cuisses, noires à l'extrémité et revêtues en cette partie ainsi que leurs hanches de petites écailles blanc verdâtre: *tibias* ayant de petits poils cendrés un peu plus nombreux à leur extrémité. — *Tarses* noirs, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence courte et serrée d'un gris jaunâtre.

Patrie : St-Iago de Cuba.

Lachnopus plumipes.

Oblongus, niger aut rufo-brunneus, nitidus, pube cinereo-albida vestitus. Thorace obconico, vittis tribus dorsalibus cinereo-albido-tomentosis ornato. Elytris punctato-striatis; interstitiis subtilissime punctatis, plus minusve transversim rugosis; singulatim basi obtuse rotundato perparum productis; in apice conjunctim acuminatis et villosis; singulo ad suturam unisulcato et ad marginem exteriorem bisulcato, sulco suturali fossulis irregularibus, pube cinereo-albida tomentosa vestitis, impresso; sulcis lateralibus eadem pube vestitis. Subtus, capitis, thoracis pectorisque lateribus et abdomine duabus vittis cinereo dense pubescentibus.

♂ *Elytris ex humeris ad apicem attenuatis; tibiae posticae rectae, intus dentibus spiniformibus armatae, pilisque lanuginosis cinereis subfimbriato vestitae.*

♀ *Elytris subparallelis; tibiae posticae rectae, inermes, pilosae.*

Long. du corps 14 à 18 millim.; du rostre 2 millim. Larg. 4 à 5 millim.

Cette espèce, de la grandeur du *L. argus* Reiche, Schoenh., rappelle par sa forme celle du *Diaprepes marginatus* surtout dans les femelles. Par la forme de ses yeux et de son sillon antennaire, il s'éloigne, ainsi que les *L. interruptus* et *sublineatus*, de la forme donnée par Schoenherr à ces parties, dans les caractères du genre, néanmoins ce sont des *Lachnopus*. — Je lui ai conservé le nom que lui a donné M. Chevrolat dans sa collection, et que M. Reiche a bien voulu me communiquer.

Corps luisant, variant ainsi que les pattes et les antennes du noir au brun rougeâtre. — *Tête* plus longue que large; modérément penchée; faiblement renflée et finement pointillée au vertex, presque plane et marquée sur le front de points dispersés sans ordre et de quelques rides longitudinales plus ou moins apparentes contre les yeux; creusée sur sa ligne médiane d'un sillon longitudinal se continuant sur le rostre; parcimonieusement revêtue de petits poils blanc cendré, presque squamiformes, plus serrés et formant une petite bande de cette couleur au bord des yeux. — *Yeux* elliptiques, peu convexes et nullement saillants, noirs. — *Rostre*, un peu penché; épais; plus court que la tête, aussi large qu'elle au devant du front, parallèle sur les côtés, presque plan en dessus, profondément échancré en avant: les bords de cette échancrure ciliés de blanc roux; creusé de trois sillons: un de chaque côté, plus ou moins marqué suivant les individus, partant du bord antéro-interne des yeux, et prolongé en se rétrécissant jusqu'à l'insertion des antennes et limité soit extérieurement soit intérieurement par une petite élévation costiforme : le troisième un peu plus profond et plus large que les autres, occupant plus du tiers médiaire de la largeur du rostre, faisant suite à celui de la tête et s'arrêtant vers l'insertion des antennes; parcimonieusement revêtu de petits poils, blanc cendré presque squamiformes. — *Sillon antennaire* droit, prolongé vers le bord antéro-supérieur des yeux. — *Antennes* grèles, insérées sur les côtés et à l'extrémité du rostre, atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence serrée, blanc cendré : la massue ovale, acuminée à l'extrémité, revêtue d'une pubescence plus courte, brun noir. — *Prothorax* subconique; moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur: celui-ci légèrement arqué en avant, faiblement sinué au milieu et cilié de cendré; de la largeur de la tête

en avant, s'élargissant graduellement en ligne oblique et très-faiblement cintrée jusqu'à sa base : celle-ci bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière ; convexe en dessus, obsolètement pointillé et parsemé de points plus gros, très-écartés ; parcimonieusement revêtu d'un duvet cendré peu adhérent et le plus souvent enlevé, et orné de trois bandes longitudinales formées de petits poils presque squamiformes, blanc cendré : la première sur la ligne médiane, et les autres, une de chaque côté de celle-ci, un peu arquées et à égale distance d'elle et du bord latéral ; ces deux bandes manquent souvent. — *Écusson* subcordiforme, le plus souvent longitudinalement sillonné et parcimonieusement revêtu d'un duvet blanc cendré. — *Élytres* un tiers environ plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui: faiblement sinuées au dessous de l'épaule, graduellement rétrécies ensuite jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles ou beaucoup plus légèrement rétrécies dans les femelles, assez fortement rétrécies dans les deux sexes à leur dernier sixième, et acuminées ensemble à leur extrémité : leur bord externe horizontal, faiblement sinué au milieu de sa longueur ; chacune un peu avancée subtriangulairement vers le tiers de la largeur de sa base en face de la sinuosité du prothorax ; légèrement obliques aux épaules: celles-ci arrondies et un peu saillantes extérieurement ; convexes en dessus, à fossette humérale marquée faisant paraître l'épaule un peu relevée ; convexement déclives dans le tiers postérieur de leur longueur; bordure suturale saillante ou caréniforme dans les deux tiers environ de la longueur, et plus sensiblement dans la partie postérieure; chacune à quinze lignes de points strialement disposées : les deuxième, troisième, sixième et septième généralement plus régulières et un peu plus imprimées en stries; creusées en outre chacune de trois sillons : le premier près

de la suture s'arrêtant aux trois quarts environ de la longueur et imprimé de petites fossettes irrégulières, et les deux autres contre le bord externe; intervalles presque plans ou à peine convexes, finement et subruguleusement ponctués, chargés souvent de rides transversales surtout dans les mâles de grande taille : les deuxième, septième et onzième après le sillon juxtasutural, le plus souvent plus saillants: le deuxième uni postérieurement au quatorzième enclosant les autres: le septième plus court et postérieurement élargi; revêtues d'un léger duvet cendré, peu adhérent et le plus souvent enlevé ; ornées chacune de trois bandes longitudinales de poils squamiformes très-serrés, blanc ou d'un blanc cendré soyeux : la première composée le plus souvent de mouchetures remplissant les fossettes du sillon sutural et formant, lorsque ces fossettes sont peu distinctes, une bande longitudinale plus ou moins interrompue, prolongée jusqu'aux deux tiers et quelquefois jusqu'à l'extrémité de l'élytre : les deux autres bandes contre le bord externe de l'élytre ordinairement entières, quelquefois interrompues par l'effet de la dépilation : séparées, l'une de l'autre par un intervalle relevé : quelquefois la plus rapprochée du bord externe manque ; les élytres en outre marquées ordinairement sur la fossette humérale de poils squamiformes et sur la suture dans leur partie déclive de poils droits d'un blanc roussâtre, plus touffus et formant presque un petit mouchet avant l'extrémité. — *En dessous* : le *corps* est finement ponctué et paré de bandes longitudinales de poils squamiformes, soyeux, blanc cendré, dont une sur chaque côté de la tête, du prothorax et de la poitrine, une sur le milieu de celle-ci, et une de chaque côté de la partie médiane de l'abdomen. — *Pattes* allongées, peu robustes ; *cuisses* faiblement renflées, très-finement ponctuées, revêtues d'une fine pubescence blanc cendré ; *tibias* arrondis, droits, garnis de petits poils blancs, les antérieurs faiblement arqués à leur

extrémité. Dans les mâles les cuisses postérieures présentent sur leur tranche inférieure de petites granulations dentiformes, et leurs tibias sont armés en dessous dans toute leur longueur d'une rangée de petites dents spiniformes, et garnis de cils gris, fins, longs et soyeux, formant à droite et à gauche une frange presque en forme de barbe de plume. *Tarses* allongés, légèrement dilatés, revêtus en dessus de petits poils cendrés, et en dessous d'une pubescence jaunâtre courte et serrée.

Patrie : St-Domingue.

Lachnopus interruptus.

Elongatus, niger, supra subtusque pilis squamosis cinereo-albidis plus minusve vestitus. Rostro brevi, crasso, in medio sulcato. Prothorace subconico, in dorso albo trivittato. Elytris punctato-striatis ad apicem conjunctim acuminatis, albo hispidis, quatuor lineis interruptis albis, ornatis. Tibiis rectis.

♂ *Elytris e basi ad apicem attenuatis.*
♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 7 à 10 millim. ; du rostre 3/4 à 1 millim. Larg. 3 à 4 millim.

De la forme du *L. plumipes*, mais moitié plus petit, et s'en distinguant par ses yeux ovoïdes, par les stries de ses élytres et la largeur plus grande de leurs intervalles, par les dispositions de ses poils squamiformes, etc.

Corps en ovale allongé, noir, luisant. — *Tête* penchée ; plus longue que large à sa base, se rétrécissant d'arrière en avant ; convexe et rayée de fines stries longitudinales sur le vertex, plane et lâchement ponctuée sur le front : creusée au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal ; couverte de petits poils squamiformes un peu plus serrés au bord des yeux, d'un blanc cendré. — *Yeux* grands, ovoïdes, peu

convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* court, épais, penché, moins long que la tête, aussi large qu'elle en avant du front, rétréci un peu d'arrière en avant; plan sur ses côtés et en dessus, assez largement échancré en avant : les bords de cette échancrure ciliés de blanc roussâtre; lâchement ponctué; creusé au milieu d'un petit sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête et parcimonieusement revêtu de petits poils squamiformes blanc cendré, plus serrés sur les côtés où ils présentent une bordure longitudinale. — *Sillon antennaire* droit, prolongé vers le bord antéro-supérieur des yeux.—*Antennes* insérées sur les côtés à l'extrémité supérieure du rostre; noires; grêles; atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence serrée, blanc cendré : la massue ovale, acuminée à l'extrémité et revêtue d'une pubescence plus courte, brun noir. — *Prothorax* subconique; un peu moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique et très-légèrement arquée jusqu'à sa base : celle-ci assez fortement bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; modérément convexe en dessus; lâchement pointillé et parcimonieusement ponctué, revêtu d'une pubescence blanc cendré, fine et peu adhérente, le plus souvent enlevée, et orné de trois bandes longitudinales de même couleur, formées par des poils squamiformes serrés : la première sur la ligne médiane et dans toute sa longueur, les autres, une de chaque côté de celle-ci, à égale distance d'elle et du bord extérieur, larges à leur base et diminuant graduellement de largeur jusqu'aux deux tiers de la longueur du prothorax où elles finissent en pointe aiguë. — *Ecusson* petit, subcordiforme, rugueux et couvert d'une pubescence grise. — *Elytres* presque un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; trois fois aussi lon-

gues que lui ; visiblement rétrécies de la base aux quatre cinquièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles dans les femelles, jusqu'aux deux tiers de la longueur, légèrement rétrécies après en ligne arquée à son extrémité jusqu'aux quatre cinquièmes, puis fortement rétrécies en ligne oblique dans les deux sexes, où elles sont ensemble acuminées à l'extrémité : leur bord externe horizontal, faiblement sinué au milieu de sa longueur et légèrement ascendant vers l'extrémité ; modérément convexes en dessus, surtout près de la base dans les mâles ; chacune un peu avancée triangulairement dans le milieu de la largeur de sa base où elle entre dans la sinuosité du prothorax ; légèrement obliques aux épaules : celles-ci un peu arrondies et un peu saillantes ; convexement déclives à l'extrémité, et comprimées latéralement et contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur ; chacune à dix stries, régulièrement ponctuées, se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres : celles-ci réunies, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième ; intervalles plans, assez larges, ruguleux ; revêtues sur les intervalles de petits poils blancs couchés squamiformes peu serrés et s'enlevant facilement : ces poils beaucoup plus serrés, plus épais et plus consistants sur les troisième et cinquième intervalles, ainsi que près des bords externes, forment sur chaque élytre deux bandes dorsales et longitudinales plus ou moins interrompues dans leur longueur et contre le bord externe deux ou trois bandes entières, de couleur blanche ; elles sont en outre revêtues sur toute leur surface de petits poils blanchâtres droits et raides, plus longs et plus touffus dans le dernier cinquième de la longueur, sur la suture et à l'extrémité. — *En dessous* : *corps* ruguleux, revêtu d'une pubescence blanc cendré. — *Pattes* allongées, peu robustes, revêtues ainsi que

les tarses d'un petit duvet cendré ; *cuisses* médiocrement renflées, ornées extérieurement et près des genoux d'une bande oblique d'écailles blanc cendré ; *tibias* arrondis, droits : les antérieurs très-faiblement arqués à leur extrémité, ceux des mâles munis intérieurement d'une petite dent ; *tibias* postérieurs inermes dans les femelles, armés en dessous d'une rangée de petites dents spiniformes et revêtus de longs cils cendrés dans les mâles. — *Tarses* allongés, peu élargis, et revêtus en dessous d'une pubescence jaunâtre, courte et serrée.

Patrie : St-Domingue.

Lachnopus sublineatus.

Elongatus, aut niger, aut brunneus, aut brunneo-rufus ; supra subtusque squamis elongatis argenteis plus minusve vestitus. Rostro brevi, crasso, in medio sulcato. Prothorace subconico, in dorso univittato. Elytris punctato-striatis, ad apicem conjunctim acuminatis, albo hispidis, squamis in lineis longitudinalibus subdispositis. Tibiis rufis.

♂ *Elytris e basi ad apicem sensim attenuatis.*

♀ *Elytris subparallelis.*

Long. du corps 7 1/2 à 13 1/2 millim. ; du rostre 3/4 à 1 1/2 millim. Larg. 3 à 5 millim.

Cette espèce variant beaucoup pour la taille et la couleur, se rapproche par ses yeux ovoïdes et par la sculpture de ses élytres du *L. interruptus* ; mais il est proportionnellement moins allongé, ses élytres sont plus larges et autrement colorées, le sillon antennaire est un peu courbé et aboutit au milieu du bord antérieur des yeux, etc.

Corps allongé dans les mâles, oblong dans les femelles, variant du noir au rouge brun. — *Tête* penchée ; plus longue que large à sa base, se rétrécissant d'arrière en avant ; très-faiblement renflée et finement ponctuée sur le vertex ; plane et paraissant plus fortement ponctuée sur le front : creusée

au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal ; revêtue de petites écailles allongées d'un blanc argenté, peu serrées, laissant apparaître la couleur du fond et formant une petite bande plus dense contre les yeux. — *Yeux* grands, ovoïdes, peu convexes, nullement saillants ; noirs. — *Rostre* court, épais, penché; moins long que la tête, aussi large qu'elle, en avant du front; à côtés parallèles ; plan en dessus; profondément échancré à son extrémité : les bords de cette échancrure ciliés de blanc roussâtre; paraissant ponctué ; creusé dans son milieu d'un petit sillon longitudinal faisant suite à celui de la tête, et couvert de petites écailles allongées blanc argenté, un peu plus serrées sur les bords. — *Sillon antennaire* un peu descendant et prolongé jusqu'au milieu du bord antérieur des yeux. — *Antennes* insérées sur les côtés à l'extrémité supérieure du rostre; grêles ; atteignant à peine la base des élytres ; revêtues d'une pubescence cendrée ; la massue peu forte, allongée, acuminée à l'extrémité, revêtue d'une pubescence courte, serrée et noire. — *Prothorax* subconique, moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant graduellement en ligne oblique, à peine visiblement arquée au tiers de sa longueur, jusqu'à sa base: celle-ci assez fortement bi-sinueuse, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; modérément convexe en dessus ; finement ponctué et revêtu de petites écailles allongées blanc argenté, laissant paraître la couleur du fond, plus serrées le long de la base et sur tout plus densement sur sa partie médiane, où elles forment une bande longitudinale, blanc argenté. — *Ecusson* petit, subcordiforme, ruguleux, et longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Elytres* un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois aussi longues que lui ; visiblement graduellement rétrécies de la base

aux cinq sixièmes de leur longueur dans les mâles, presque parallèles dans les femelles jusqu'aux deux tiers, rétrécies légèrement en ligne arquée jusqu'aux cinq sixièmes et de là rétrécies assez fortement dans les deux sexes jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal, sinué au milieu de sa longueur, faiblement descendant à l'extrémité dans les mâles, et au contraire un peu ascendant dans les femelles; convexes en dessus, un peu moins dans les mâles que dans les femelles, et un peu fléchies en dessous sur les côtés; convexement déclives jusque près de leur extrémité, où elles le sont en ligne oblique; comprimées latéralement et contre la suture près de leur extrémité; chacune un peu avancée subtriangulairement au milieu de la largeur de sa base où elle entre dans la sinuosité du prothorax; très-légèrement obliques aux épaules qui sont obtusément arrondies; marquées d'une petite dépression au-dedans de celles-ci, faisant ressortir le calus huméral comme un peu relevé. Chacune à dix stries, régulièrement ponctuées et se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui souvent sont réunies entre elles par paire; intervalles plans, finement ruguleux, avec deux lignes de petits poils blancs, raides et droits, plus allongés près du bord sutural dans la partie déclive de l'élytre; les intervalles de quatre à huit, plus élevés que les autres au cinquième sixième de la longueur de l'élytre, la font paraître comme renflée en ce point; revêtues sur les intervalles de petites écailles allongées, blanc argenté, plus ou moins serrées, formant des espèces de bandes longitudinales toujours plus marquées sur la partie dorsale que sur les côtés et sur les intervalles impairs que sur les pairs: ces bandes parsemées de petits espaces dénudés d'où sortent les petits poils blancs qui existent sur les intervalles; les deux ou trois

près du bord externe entièrement revêtus d'écailles semblables et très-serrées. — *En dessous*: *corps* ponctué; revêtu ainsi que les pattes de petites écailles, blanc argenté, assez serrées; — *pattes* allongées, peu robustes; *cuisses* faiblement renflées; *tibias* arrondis, droits, armés intérieurement à leur extrémité d'une petite dent aiguë, et revêtus ainsi que les tarses d'une pubescence blanc cendré. Les tibias intermédiaires et postérieurs velus en dessous. — *Tarses* allongés, grêles, le troisième article large, profondément bilobé, le dernier assez court et grêle; revêtus en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune.

Patrie : St-Iago de Cuba.

Lachnopus sparsim guttatus.

Oblongo-ovatus, aut niger, aut brunneus, aut rufo-brunneus, subnitidus, squamis rotundatis albidis supra subtusque adspersus, guttis subrotundatis eadem colore in elytris notatus. Rostro crasso, nonnihil elongato. Thorace subconico. Elytris punctato-striatis, ad apicem subcoarctatis, brunneo-hirtis. Pedibus brunneo-rufis aut rufis; tibiis rectis.

♂ *Elytris e basi ad apicem evidenter attenuatis, in apice conjunctim obtuse acuminatis.*

♀ *Crassior, elytris subparallelis, in apice conjunctim acute acuminatis.*

Long. du corps 9 millim; du rostre 1 millim. Larg. 3 millim.

Il ressemble pour la forme au *L. curvipes* Fab.; mais il est plus petit et s'en distingue par la ponctuation simple de ses stries, par les taches de ses élytres, par ses tibias postérieurs droits dans les mâles, etc., etc.

Corps en ovale un peu allongé, variant du noir au brun rougeâtre.

Tête penchée, plus longue que large, convexe et obtusé-

ment pointillée au vertex, presque plane et plus fortement ponctuée sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'une légère fossette ponctiforme et parsemée de petites écailles blanches arrondies, plus serrées et formant presque une bordure blanche contre les yeux. — *Yeux* assez grands, oblongs, peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* court, épais, penché, un peu moins long que la tête, de sa largeur au-devant du front, se rétrécissant légèrement d'arrière en avant; peu convexe et rugueux en dessus, parsemé de petites écailles blanches semblables à celles de la tête et un peu velu à son extrémité. — *Sillon antennaire* de forme normale. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre, grêles, atteignant la base des élytres; revêtues d'une pubescence assez serrée blanc cendré: la massue un peu forte en ovale allongé, acuminée à l'extrémité et revêtue d'une pubescence courte, très-serrée, brun noir. — *Prothorax* subconique, un peu moins long que large à sa base, moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur, coupé presque carrément ou très-faiblement arqué en avant où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique très-légèrement arquée au milieu de sa longueur, jusqu'à sa base; celle-ci bi sinuée, ses angles latéraux aigus et non prolongés en arrière; convexe en dessus, parcimonieusement pointillé et parsemé de très-petites écailles arrondies et blanches, un peu plus serrées sur les côtés que sur le disque. — *Ecusson* petit, subcordiforme, longitudinament sillonné dans son milieu. — *Élytres* un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur; trois fois aussi longues que lui; *dans les mâles*, visiblement rétrécies des épaules aux quatre cinquièmes de leur longueur où elles sont resserrées latéralement, de là se rétrécissant en ligne oblique jusqu'à l'extrémité qui est obtusément acuminée: *dans les femelles*, très-légèrement sinuées en dessous

des épaules, presque parallèles ensuite jusqu'aux deux tiers de la longueur, puis légèrement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes où elles sont resserrées latéralement et de là se rétrécissant en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe horizontal sinué au milieu de sa longueur; convexes en dessus, un peu moins dans les mâles que dans les femelles, un peu repliées en dessous sur les côtés, convexement déclives à leur extrémité jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur et ensuite en ligne oblique ; comprimées sur les côtés et contre la suture dans le dernier cinquième de leur longueur ; légèrement avancées chacune à leur base en s'arrondissant légèrement pour entrer dans les sinuosités du prothorax ; épaules obtusément arrondies et un peu saillantes extérieurement surtout dans les femelles ; chaque élytre à dix stries, peu profondes, régulièrement ponctuées et quelquefois un peu plus creusées vers l'extrémité qu'à la base; ces stries se réunissant à leur extrémité : la première avec la dixième : la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres : la quatrième le plus souvent réunie avec la cinquième à son extrémité ; intervalles plans, quelquefois légèrement relevés dans le dernier tiers de leur longueur : les troisième, cinquième et septième paraissant ordinairement un peu plus larges que les autres ; parsemées sur toute leur surface de petites écailles blanches et arrondies plus ou moins rapprochées les unes des autres, mais toujours très-serrées et formant des gouttelettes subarrondies plus ou moins grosses et disposées en lignes longitudinales sur les troisième , cinquième , septième et neuvième intervalles ; revêtues en outre de petits poils raides et bruns, plus abondants et plus longs dans le dernier tiers de la longueur, principalement vers la suture. — *En dessous* : *corps* ponctué plus ruguleusement dans les mâles que dans les femelles et parsemé d'écailles semblables à celles de dessus, mais plus

serrées. — *Pattes* rouges ou brun rouge, parsemées de petites écailles semblables à celles du corps et de petits poils, blanc cendré; *cuisses* légèrement renflées; *tibias* droits, arrondis, ceux intermédiaires et postérieurs des mâles velus en dessous. — *Tarses* assez grêles: le troisième article élargi et fortement bilobé; revêtus en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

Patrie : St-Iago de Cuba.

Obs. Dans les individus qui n'ont pas conservé toute leur fraîcheur, les écailles ayant en partie disparu, ne forment plus qu'une bande longitudinale sur chacun des côtés du prothorax, bande souvent interrompue dans le milieu de sa longueur, et des gouttelettes subarrondies plus ou moins grosses et plus ou moins nombreuses disposées longitudinalement sur les troisième, cinquième et septième intervalles.

Lachnopus hirtus.

Oblongus, nigro aut rufo-brunneus, punctatus, brunneo hirtus, squamis cinereis vestitus. Rostro capite parum longiori, in medio leviter carinato. Thorace basi truncato. Elytris punctato-striatis, ad apicem angustis.

♂ *Angustior, thorace antice constricto, lateribus arcuatim parum ampliato.*

♀ *Latior, thorace vix antice constricto, subconico.*

Long. du corps 8 1/2 millim.; du rostre 1 millim. Larg. 2 3/4 millim.

Malgré l'opinion de quelques Entomologistes, à la science desquels je rends le plus grand hommage, il m'a été impossible de voir dans cette espèce le *L. canescens* Fab.; elle en diffère trop pour pouvoir même la regarder comme une variété; en effet, son rostre est caréné et non canaliculé, il n'est qu'un peu plus long que la tête et non du double de

celle-ci ; le corps est hispide en dessus et les écailles qui le revêtent lui donnent une teinte grise uniforme sans taches particulières, etc., etc. C'est donc une espèce distincte.

Tête ponctuée, convexe, finement pointillée et marquée de fines rides longitudinales sur le vertex ; plane, finement pointillée sur le front, et parsemée de quelques points plus gros, émettant chacun un poil brun, raide, dirigé en avant ; couverte de poils squamiformes cendrés, plus serrés et formant une bande étroite contre les yeux. — *Yeux* assez grands, un peu oblongs, convexes, un peu saillants, noirs. — *Rostre* épais, penché, un peu plus long que la tête, de sa largeur au-devant du front, parallèle sur les côtés, un peu convexe en dessus; chargé sur son milieu d'une légère carène longitudinale et creusé de points peu serrés émettant chacun un poil brun, raide, penché en avant ; revêtu de poils squamiformes cendrés, peu serrés. — *Sillon antennaire* de forme normale, mais n'atteignant pas les yeux. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre, grêles, allongées, atteignant après le premier quart de la longueur des élytres ; brun rouge ; revêtues ainsi que la massue d'une pubescence cendrée : massue allongée, aiguë à l'extrémité et légèrement poilue. — *Prothorax* aussi long que large à sa base dans les mâles, un peu plus court dans les femelles ; coupé carrément en avant et à sa base où il est plus d'un tiers plus large qu'à son bord antérieur ; resserré ou presque à peine élargi dans le premier cinquième de sa longueur, et ensuite arqué sur les côtés dans les mâles; à peine resserré en avant et élargi d'avant en arrière en ligne faiblement arquée au milieu de sa longueur, dans les femelles ; médiocrement convexe en dessus ; finement pointillé et marqué de points plus gros, disposés presque en lignes longitudinales, émettant chacun un poil brun, raide, dirigé en avant ; revêtu de petites écailles allongées, cendrées, laissant à nu les points

pilifères. — *Ecusson* petit, arrondi, couvert de petites écailles cendrées. — *Elytres* plus étroites dans les mâles que dans les femelles, un quart plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui ; dans le mâle presque parallèles jusqu'à la moitié, puis rétrécies en ligne faiblement courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble très-obtusément acuminées ; dans la femelle presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus faiblement rétrécies ensuite et en ligne plus courbe que dans le mâle jusqu'aux cinq sixièmes et de là plus fortement en ligne oblique, jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe, sinué au milieu de sa longueur, légèrement descendant de la base à l'extrémité près de laquelle il est faiblement ascendant, surtout dans les femelles ; convexes en dessus, coupées carrément à leur base, obtusément arrondies aux épaules, légèrement repliées en dessous, subconvexement déclives à l'extrémité dans les mâles ; convexement et ensuite presque perpendiculairement déclives à l'extrémité dans les femelles ; *dans les deux sexes*, resserrées ou comprimées latéralement dans le dernier cinquième de leur longueur ce qui fait ressortir l'élytre comme renflée au-dessus de cette compression. Chacune à dix stries, garnies de points fins et serrés, se réunissant à leur extrémité : la première avec la dixième : la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant celles de quatre à sept : la quatrième souvent réunie avec la cinquième à son extrémité ; intervalles plans, légèrement relevés et un peu arrondis dans la dernière moitié de leur longueur, émettant chacun une ligne de petits poils raides, blancs et penchés en arrière, peu serrés et régulièrement espacés ; revêtues de petites écailles cendrées laissant à nu la base des poils. — *En dessous* : *corps* ponctué, revêtu de petites écailles cendrées et un peu argentées, et de petits poils blanchâtres. *Pattes* brun rougeâtre, allongées,

peu robustes, revêtues d'un duvet cendré ; *cuisses* faiblement renflées ; *tibias* arrondis, droits, revêtus de poils cendrés, plus longs et plus touffus aux intermédiaires et surtout aux postérieurs qu'aux antérieurs ; *tarses* allongés, légèrement dilatés, revêtus en dessus d'un duvet cendré et en dessous d'une pubescence serrée et jaune.

Patrie : St Domingue.

Lachnopus consentaneus.

Oblongus, niger, nitidus, squamis cinereo-albido-argenteis vestitus, brunneo-hirtus. Rostro in medio leviter carinato. Thorace subconico, vittis tribus dorsalibus ornato, vittis lateralibus arcuatis. Elytris punctato-striatis, in apice conjunctim acuminatis. Tibiis rectis.

♂ *Fœmina perparum latior.*

Long. du corps 10 1/2 millim.; du rostre 1 millim. Larg. 3 millim.

Cette espèce, très-voisine du *L. hirtus*, s'en distingue par son corps un peu plus large, par son prothorax moins rétréci en avant, moins arrondi sur les côtés ; par les poils de sa tête et du prothorax beaucoup plus courts et à peine apparents, par ceux des élytres également plus courts ; par la couleur et la plus grande densité de ses écailles, etc., etc.

Corps noir : *tête* penchée, un peu renflée et finement pointillée sur le vertex ; plane et paraissant un peu plus fortement ponctuée sur le front, quelquefois marquée d'un petit point enfoncé sur le sommet de celui-ci, et toujours chargée dans son milieu d'une petite carène noire luisante se continuant sur le rostre ; parsemée de petits poils roussâtres à peine apparents, et revêtue de petites écailles blanc cendré argenté, un peu plus serrées au bord intérieur des yeux. — *Yeux* arrondis, convexes, saillants, noirs. — *Rostre* épais,

penché, plus long que la tête, de la largeur de celle-ci en avant du front, s'élargissant très-faiblement d'arrière en avant, presque plan en dessus, chargé au milieu d'une petite carène longitudinale, noire et luisante, faisant suite à celle de la tête; revêtu d'écailles semblables à celles de cette dernière et de petits poils également à peine apparents. —*Sillon antennaire* de forme normale.—*Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, atteignant au-delà de la base des élytres; revêtues d'un duvet cendré: la massue ovale, acuminée à l'extrémité, couverte d'un duvet plus court et plus serré, brun noir. — *Prothorax* subconique, aussi long que large à sa base, un tiers plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant, où il est de la largeur de la tête, descendant en s'élargissant en ligne oblique jusqu'au tiers de sa longueur, ensuite en ligne légèrement arquée jusqu'au tiers suivant, puis tombant presque perpendiculairement sur sa base: celle-ci faiblement bi-sinuée; convexe en dessus, finement pointillé, garni de très-petits poils roussâtres et revêtu de petites écailles d'un blanc cendré argenté, mélangées souvent de fauve; ces écailles formant sur son disque par leur réunion beaucoup plus serrée, trois bandes longitudinales, blanc argenté: la première droite, sur sa ligne médiane, et les autres à droite et à gauche de celle-ci, plus larges qu'elle, surtout à leur base et courbées en arc l'une contre l'autre. — *Ecusson* petit, presque en demi-cercle, cannelé dans son milieu et parcimonieusement revêtu d'écailles cendrées. — *Élytres* presque un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, légèrement sinuées après les épaules, presque parallèles ensuite jusqu'après leur moitié, légèrement rétrécies en ligne se recourbant aux cinq sixièmes de la longueur, puis subitement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble acuminées; leur bord

externe horizontal, sinué au milieu de sa longueur et ascendant dans le dernier cinquième de celle-ci ; coupées presque carrément à leur base, les épaules obtusément arrondies et un peu saillantes; convexes en dessus, un peu repliées en dessous sur les côtés, déclives à leur extrémité d'abord convexement et ensuite en ligne oblique; comprimées sur les côtés et contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix stries, garnies de points rapprochés, se réunissant à leur extrémité, la première avec la dixième : la deuxième avec la neuvième, et ainsi de suite : la cinquième se réunissant avec la sixième; intervalles plans, un peu relevés à leur extrémité, subgranuleux et émettant chacun une ligne de petits poils, brun rougeâtre, raides, légèrement inclinés en arrière, régulièrement distants les uns des autres, bien visibles et presque trois fois plus longs que ceux de la partie antérieure du corps; chaque élytre est en outre revêtue de petites écailles blanc cendré argenté, assez serrées et quelquefois roussâtres à la naissance des poils et ne couvrant jamais les stries. — *En dessous* : *corps* entièrement couvert de petites écailes argentées. — *Pattes* brunes, allongées, peu robustes, ponctuées, revêtues de petites écailles argentées, formant extérieurement sur les cuisses près des genoux une bande assez large et oblique; *cuisses* légèrement renflées; *tibias* droits, arrondis et couverts, surtout les postérieurs, de petits poils blancs; *tarses* grêles, couverts en dessus d'un duvet argenté, et en dessous d'une pubescence jaune et plus serrée,

Patrie : St-Domingue.

Lachnopus dentipes

Oblongo-ellipticus, piceus, nitidus, vix punctulatus, pube squamiformi cinerea subholosericea omnino vestitus. Rostro canaliculato. Thorace

transverso, antice constricto lateribus rotunditer ampliato. Elytris elongatis, punctato-striatis, vittis alternatim cinereis et cinereo-albidis, ornatis, pilis albidis suberectis adspersis.

♂ *Femoribus posticis subtus denticulato-granulatis; tibiis posticis curvatis, subtus dentibus spiniformibus armatis, rufo lanatis.*

♀ *Femoribus et tibiis posticis inermibus, rectis.*

Long. du corps 17 à 18 millim.; du rostre, 1 8/10 millim. Larg. 5 1/2 à 6 millim.

De la grandeur et à peu près de la forme du *L. plumipes*, mais s'en distinguant par son prothorax plus court et arrondi sur les côtés, par ses élytres moins rétrécies de la base à l'extrémité dans les mâles, par la pubescence squamiforme qui le couvre entièrement, et surtout par ses tibias postérieurs arqués, ce qui le place dans la deuxième division, tandis que le *plumipes* par ses tibias postérieurs droits fait partie de la première.

Corps en ellipse allongée, brun de poix, à peine visiblement ponctué à l'aide même d'une forte loupe, entièrement couvert d'une pubescence squamiforme d'un cendré un peu satiné, cachant presque totalement la couleur du fond. — *Tête* courte, modérément penchée, renflée et très-finement pointillée et marquée de petites rides longitudinales sur le vertex; plane sur le front; creusée dans le milieu de celui-ci d'un sillon étroit et longitudinal; couverte d'une pubescence squamiforme couleur cendré. — *Yeux*, grands, arrondis, modérément convexes, peu saillants, noirs. — *Rostre*, épais, penché, un peu plus long que la tête, aussi large qu'elle au-devant du front, s'élargissant d'arrière en avant; plan en dessus, obliquement déclive sur les côtés; creusé au milieu d'un sillon fin et longitudinal, faisant suite à celui de la tête, et couvert d'une pubescence semblable à celle de cette dernière. — *Sillon antennaire* de forme normale. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du

rostre; grêles, atteignant la base des élytres ; revêtues d'une pubescence cendrée: la massue étroite, en ovale allongé. — *Prothorax* court, transversal, moins long que large à sa base, presque moitié plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur; coupé carrément en avant où il est de la largeur de la tête, resserré par une impression transversale, et point élargi dans le premier sixième de sa longueur, puis élargi en ligne arquée et principalement courbe vers la base, sa plus grande largeur étant au commencement du dernier cinquième de sa longueur; très-faiblement bi-sinué à sa base; faiblement convexe en dessus, et entièrement couvert d'une pubescence squamiforme, cendré brillant. — *Ecusson* petit, subcordiforme et granuleux. — *Elytres* plus d'un tiers plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, près de quatre fois aussi longues que lui, à peine sinuées au-dessous de l'épaule, se rétrécissant légèrement dans les mâles, et moins dans les femelles, de la base à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe presque horizontal ou faiblement descendant, sinué au milieu de sa longueur et légèrement ascendant vers l'extrémité; convexes en dessus et presque perpendiculairement déclives sur les côtés à partir du calus huméral, convexement déclives postérieurement; le premier intervalle contre la suture, relevé presque caréniformément dans cette partie; coupées presque carrément à leur base; les épaules obtusément arrondies, le calus huméral un peu relevé; comprimées en dessous et sur les côtés dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix stries, garnies de points petits et assez serrés, se réunissant : la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième enclosant les autres de quatre à sept; intervalles plans et émettant deux lignes de très-petits poils blanc brillant, relevés et penchés en arrière; entièrement revêtues

d'une pubescence squamiforme plus serrée sur les intervalles impairs et présentant des bandes longitudinales et alternatives blanc cendré et gris cendré, un peu satinées. — *En dessous* : *corps* finement pointillé, entièrement revêtu d'une pubescence semblable à celle du dessus avec un léger reflet rosé. — *Pattes* allongées, peu robustes, revêtues de la même pubescence que celle du dessous du corps ; *cuisses* faiblement renflées; *tibias* arrondis, droits, couverts de petits poils cendrés; *cuisses* postérieures des mâles, garnies en dessous d'une petite granulation, presque en forme de dents; *tibias* postérieurs du même sexe, arqués près de leur extrémité, armés en dessous dans toute leur longueur de dents assez longues et spiniformes, et frangés de poils longs, soyeux, roussâtres et laineux. — *Tarses* assez larges, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence jaune très-serrée.

Patrie : St-Domingue.

Platyaspites unicolor.

Ovatus, niger, squamis albidis supra holosericeis subtus argenteis omnino dense vestitus. Thorace transverso, antice truncato, pone oculos sat distincte triangulariter lobato et ciliato, intra lobos constricto, lateribus parum arcuato. Scutello transverso. Elytris ad basin singulatim productis, in apice conjunctim acuminatis, punctato-striatis.

Longueur du corps 10 milli.; du rostre 1 1/2 milli. Largeur 4 milli.

Cette espèce, à peu près de la taille du *P. venustus* Erichson, s'en distingue par son prothorax plus arrondi sur les côtés; par son écusson seulement deux fois plus large que long ; par ses élytres proportionnellement moins larges, à intervalles égaux entre eux et par sa couleur uniforme.

Corps noir, entièrement couvert de très-petites écailles arrondies et serrées, blanches, satinées en dessus et à reflet

argenté en dessous, cachant entièrement la couleur du fond. — *Tête* assez forte, un peu penchée, convexe et paraissant pointillée sur le vertex, presque plane et plus étroite sur le front ; creusée au milieu de celui-ci d'une petite fossette ponctiforme. — *Yeux* petits, arrondis, peu convexes, peu saillants, noirs. — *Rostre* modérément épais, penché, un tiers environ plus long que la tête, aussi large qu'elle au devant du front ; à peine rétréci d'arrière en avant, presque plan en dessus et sur les côtés. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre ; noires, revêtues de petits poils gris et d'un duvet cendré, blanchâtre sur la massue. — *Prothorax* transversal, moins long que large à sa base, un tiers environ plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur, coupé carrément en avant, s'avançant un peu, latéralement en dessous des yeux, en un lobe triangulaire et cilié de roussâtre ; semi circulairement échancré en dessous ; creusé contre le bord de cette échancrure d'un léger sillon transversal remontant sur les côtés contre les lobes latéraux où il est plus marqué et se continuant en dessus en s'affaiblissant le long du bord antérieur ; descendant en s'élargissant à partir de ce sillon par une ligne arquée jusqu'aux deux tiers de sa longueur, puis presque perpendiculairement jusqu'à sa base : celle-ci bi-sinuée avec le lobe médian obtusément arrondi et ses angles latéraux peu aigus et presque droits ; modérément convexe en dessus. — *Ecusson*, assez grand, un peu enfoncé, transversal, deux fois au moins aussi large que long, arrondi sur les côtés et longitudinalement sillonné dans son milieu. — *Elytres* presque un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui, très-faiblement sinuées après les épaules, descendant en ligne peu arquée jusqu'après la moitié de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne plus arquée jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble acuminées et presque mucronées vers la suture ·

leur bord externe faiblement sinué au milieu, descendant un peu de la base aux quatre cinquièmes de sa longueur et légèrement ascendant ensuite jusqu'à l'extrémité; modérément convexes en dessus, un peu avancées chacune à leur base en un lobe large, très-obtusément arrondi et un peu relevé, entrant dans la sinuosité correspondante du prothorax; obliques ensuite aux épaules: celles-ci saillantes et un peu relevées; légèrement déprimées contre l'écusson; presque perpendiculairement déclives sur les côtés et repliées en dessous dans les cinq sixièmes de leur longueur, subconvexement déclives à leur extrémité; à peine comprimées latéralement dans le dernier sixième de leur longueur; chacune à dix légères stries, creusées de petits points allongés assez distants les uns des autres: ces stries réunies à leur extrémité: la première avec la dixième: la deuxième avec la neuvième: la troisième avec la huitième, enclosant les autres et celles-ci réunies entre elles par paires aux cinq sixièmes environ de la longueur, la quatrième avec la cinquième, et la sixième avec la septième; intervalles égaux entre eux, plans, très-légèrement relevés et un peu arrondis vers leur extrémité; les écailles qui les couvrent paraissent plus blanches à partir du huitième intervalles jusqu'au bord externe et semblent les entourer d'une large bande d'une couleur plus claire que celle du disque. — *En dessous*: *corps* également noir, paraissant ponctué, revêtu ainsi que les pattes de petites écailles blanc argenté et de très-petits poils blancs. — *Pattes* courtes, assez robustes; *cuisses* médiocrements renflées; *tibias* droits, un peu élargis à leur extrémité, revêtus de poils plus longs que ceux des cuisses; *tarses* couverts en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

Patrie: Chili.

Pachnaeus costatus.

Oblongo-ellipticus, niger, squamis flavo-latosis densissime vestitus, et pilis albidis squamiformibus adspersus. Rostro leviter carinato. Prothorace basi bisinuato, transversim quadrimaculato. Elytris basi singulatim obtuse rotundato productis, apice acuminatis, striato-punctatis; interstitiis latis planisque: interstitiis 1, 3, 5, 7, 9 *et* 11 *angustioribus, elevatis, costatis, squamis albidis minutissimis subremotisque vestitis, unde singulum elytrum apparet costis sex subnigris, quarta antice abbreviata, instructum.*

Longueur du corps 14 milli. ; du rostre 1 3/4 milli. Largeur 6 milli.

De la taille à peu près du *P. azurescens* Schoenh., dont il se distingue par son corps plus convexe; par son prothorax plus allongé; par ses yeux grands, en ellipse transversale; par la ponctuation de ses élytres et leurs intervalles impairs relevés en côtes arrondies, par sa couleur, etc.

Tête courte, un peu penchée, renflée au vertex, peu convexe sur le front où elle est moitié plus étroite qu'en arrière des yeux; noire, paraissant pointillée, couverte d'une pubescence squamiforme azurée, peu serrée dans le milieu, blanche et très serrée autour des yeux où elle forme bordure. — *Yeux* grands, en ellipse transversale, presque pédonculés inférieurement, très peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* épais, un peu penché, un peu plus long que la tête, aussi large qu'elle en avant du front; rétréci légèrement d'arrière en avant; peu convexe en dessus, chargé sur sa ligne médiane d'une très-faible carène longitudinale; finement pointillé et revêtu surtout latéralement et en avant des yeux d'une pubescence squamiforme, blanche. — *Antennes* insérées sur les côtés et après le milieu du rostre, atteignant à peine la base des élytres; noires, parsemées de petits poils blanchâtres et revêtues d'une pubescence cendrée : massue en ovale allongé,

acuminée à l'extrémité, noire. — *Prothorax* sub-conique ; un cinquième moins long que large à sa base, un quart plus large à celle-ci qu'en avant ; légèrement avancé en arc en dessus à son bord antérieur et latéralement contre le bas des yeux en un petit lobe triangulaire, noir, cilié de roux ; semi circulairement échancré en dessous ; descendant jusqu'à sa base, en s'élargissant en ligne oblique très-légèrement arquée sur les côtés presque au milieu de sa longueur; assez fortement bi-sinué à sa base dont les angles sont aigus et le lobe du milieu obtusément arrondi ; convexe en dessus, creusé près de son bord antérieur d'un léger sillon transversal plus marqué sur les côtés qu'en dessus ; noir, paraissant finement ponctué, couvert de petites écailles blanchâtres revêtues d'une efflorescence jaune clair et paraissant boueuse et de poils très-courts squameux, blancs et brillants ; orné au milieu de quatre taches transversalement disposées, et placées, les deux premières presque arrondies et plus grandes que les autres à droite et à gauche de la ligne longitudinalement médiane, et les deux autres presque transversales, sur chacun de ses côtés : ces taches formées de petites écailles azurées laissant apparaître la couleur du fond et un peu à reflet violet métallique, vues sous un certain jour. — *Ecusson* petit arrondi, couvert de petites écailles blanchâtres à reflet métallique. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui ; très-faiblement et subsinueusement rétrécies des épaules au tiers de leur longueur, continuées ensuite en ligne très-légèrement courbe jusqu'aux deux tiers, rétrécies en arc jusqu'aux cinq sixièmes et de là en ligne oblique jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble acuminées : leur bord externe sinué au milieu de sa longueur, légèrement descendant jusqu'aux trois quarts et faiblement ascendant ensuite ; convexes en dessus, chacune obtusément arrondie dans la

moitié environ de la largeur de sa base pour entrer dans la sinuosité correspondante du prothorax, subconvexement oblique ensuite jusqu'aux épaules : celles-ci presque anguleuses, un peu saillantes en dehors et légèrement relevées; repliées en dessous sur les côtés ; comprimées à leur bord externe et sur les côtés en remontant contre la suture dans le dernier sixième de leur longueur ; longitudinalement arquées et subconvexement perpendiculaires à leur extrémité ; presque pointillées ; chacune à douze rangées de points assez gros et strialement disposés ; intervalles pairs plus larges que les autres, paraissant parfaitement plans, couverts entièrement de petites écailles blanchâtres, très-serrées, revêtues d'une efflorescence jaune de consistance boueuse, cachant complètement le fond et souvent les points striaux ; intervalles impairs de un à onze relevés en côtes arrondies, noirs, brillants, revêtus de petites écailles arrondies, légèrement azurées, peu serrées et laissant voir la couleur du fond ; la conformation des intervalles et la manière dont les écailles sont placées, font paraître, au premier coup d'œil, les élytres comme chargées de six côtes noirâtres, partant, les trois premières de la base, la quatrième après le quart de la longueur, et les cinquième et sixième du calus huméral : la première se prolongeant jusqu'à l'extrémité : la seconde se réunissant avec la sixième, avant l'extrémité : la troisième s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, et les quatrième et cinquième successivement l'une après l'autre aux cinq sixièmes environ. Chaque élytre est en outre revêtue de poils courts squamiformes, blancs, brillants et assez serrés. — *Dessous du corps* noir, entièrement couvert de petites écailles blanc cendré et de petits poils blancs, brillants ; *pattes* un peu allongées et passablement robustes, noires, revêtues de petites écailles blanchâtres à reflet cuivreux et de petis poils blanchâtres plus visibles sur les tibias ; *cuisses* médiocrement renflées;

tibias droits, les antérieurs seulement légèrement arqués à leur extrémité, et garnis en dessous d'une rangée de petits tubercules; *tarses* couverts en dessus de petites écailles un peu azurées et d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, jaunâtre.

Patrie: St-Iago de Cuba.

Hypsonotus ater.

Oblongus, ater, subnitidus. Rostro rugoso, tenuiter carinato. Thorace cylindrico, confertissime granulato. Elytris seriato-scrobiculatis, postice compresso-elevatis, ad apicem perpendiculariter descendentibus, supra squamis nigris parce adspersis.

Long. du corps 18 milli.; du rostre 4 milli. Long. 6 milli.

De la taille de l'*H. Farhei* Schoenh. ou un peu plus grand, mais parfaitement distinct par sa couleur entièrement noire, et par la forme de son prothorax nullement élargi dans le milieu.

Tête grosse, courte, descendante, convexe et fortement pointillée sur le vertex, presque plane, ponctuée et chargée de rides longitudinales élevées et irrégulières sur le front; creusée au milieu de celui-ci d'un petit sillon longitudinal; d'un noir luisant.— *Yeux* assez grands, arrondis, très-peu convexes, nullement saillants, noirs.— *Rostre* noir, deux fois aussi long que la tête, et moitié moins large que celle-ci au vertex, faiblement élargi à son extrémité, descendant, légèrement arqué, presque plan en dessus, lâchement ponctué, les points mêlés à de petites rides longitudinales élevées et irrégulières; creusé de chaque côté en dessus d'un sillon longitudinal en ovale très-allongé, assez profond, partant des yeux et s'arrêtant avant l'insertion des antennes; chargé sur sa ligne médiane d'une carène longitudinale mince, faisant suite

au s illon du front. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, n'atteignant pas la base du prothorax ; noires , revêtues d'une pubescence cendrée et garnies surtout à l'extrémité de chacun de leurs articles de petits poils raides et noirs; massue allongée, blanc cendré : extrémité acuminée.— *Prothorax* cylindrique; noir, luisant; un peu plus long que large à sa base, légèrement avancé en arc en dessus à son bord antérieur et sur les côtés, vers le bord inférieur des yeux, en un lobe grand, triangulaire, cilié de blanc roussâtre et précédé d'une petite strie transversale ; très-faiblement et subconvexement élargi dans le premier sixième de sa longueur, puis à côtés parallèles tombant perpendiculairement sur la base : celle-ci à peine sinuée près de ses angles latéraux, faiblement arquée dans son milieu, et paraissant légèrement rebordée, surtout sur les côtés; convexe en dessus; finement ponctué le long de son bord antérieur , chargé sur le reste de sa surface de granulations petites et serrées, et creusé sur sa ligne longitudinalement médiane d'un sillon peu profond partant de la base et s'arrêtant au milieu de la longueur. — *Ecusson* noir, petit, subcordiforme, et finement ponctué. — *Elytres* moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui, très-faiblement échancrées ensemble en arc dans le milieu de leur base, à peine arrondies chacune au milieu de leur largeur pour entrer dans la légère sinuosité du prothorax, un peu obliques aux épaules : celles-ci un peu tuberculeuses, saillantes extérieurement et un peu relevées; presque parallèles dans le premier tiers de leur longueur, graduellement rétrécies en ligne légèrement courbe jusqu'aux quatre cinquièmes, et ensuite plus fortement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité, où elles sont ensemble acuminées et un peu divergentes ; leur bord externe, presque horizontal dans le premier tiers de sa lon-

gueur, descendant assez fortement ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes et de là un peu moins jusqu'à l'extrémité; modérément convexes en dessus dans la première moitié de leur longueur, comprimées sur les côtés, et d'autant plus fortement que la compression se rapproche de la suture : celle-ci devenant caréniforme au-dessus de la partie convexement déclive avant l'extrémité ; longitudinalement relevées presque en ligne droite de la base aux deux tiers de leur longueur, puis déclives d'abord convexement et ensuite perpendiculairement jusqu'à leur extrémité; creusées chacune dans la première moitié environ de leur longueur, de dix rangées de fossettes subarrondies et assez profondes, et dans leur autre moitié de dix fines stries faisant suite aux rangées de fossettes, ces stries garnies de points assez espacés et diminuant graduellement de grosseur à mesure qu'ils se rapprochent de l'extrémité; *intervalles* obsolètement pointillés, assez fortement ridés transversalement dans la première moitié environ de leur longueur, plans dans le surplus et à peine relevés près de l'extrémité; les quatrième, cinquième et sixième formant à leur extrémité vers les quatre cinquièmes euviron de l'élytre, un petit renflement ou espèce de très-petite gibbosité limitée par les troisième et septième stries; noires, un peu luisantes, parsemées de petites écailles noirâtres, et de très-petits poils de même couleur un peu relevés, plus nombreux à l'extrémité et sur la suture dans la partie déclive. — *En dessous* : *corps* noir obsolètement ponctué; dernier anneau de l'abdomen ruguleux; parsemé de très petits poils blancs disposés sans ordre, — *Pattes* assez allongées, un peu robustes, revêtues de petits poils cendrés; *cuisses* modérément renflées, obsolètement pointillées; *tibias* arrondis, assez grossièrement ponctués, revêtus de poils noirs et raides, les antérieurs très-faiblement arqués à leur extrémité, et les postérieurs garnis extérieurement à leur extrémité

d'une pubescence jaune. — *Tarses* allongés, élargis, couverts en dessus d'une pubescence blanc verdâtre, et de petits poils cendrés, et en dessous d'une pubescence courte, serrée, jaune.

Patrie : Brésil.

Hypsonotus Reichei.

Oblongo-ovatus; niger. Rostro carinato. Prothorace verrucoso, ad medium nonnihil ampliato, lateribus albo, vittisque duabus dorsalibus albis interruptisque notato. Elytris antice transversim subrugosis, humeris tuberculato extensis, postice subcompresso-elevatis, seriato-scrobiculatis, scrobiculis albo vestitis; singulo lata margine alba vittisque tribus transversis albis: prima ante medium arcuata et interrupta, secundum suturam ad basin ducta: secunda obliqua latiore, ad tertiam ultimam partem longitudinis sita: tertia adhuc latiore in apice, ornatis.

Long. du corps 21 millim ; du rostre 4 millim. Larg. 8 millim.

Il ressemble beaucoup pour la taille et la forme à l'*H. nubilosus* Schoenh., mais outre ses couleurs il s'en distingue par son prothorax plus étroit, couvert de tubercules plus larges, moins élevés; par le calus huméral plus avancé latéralement et moins arrondi; par ses élytres un peu moins déprimées sur leurs côtés en arrière, sa suture moins caréniforme, les fossettes qui les creusent, etc., etc.

Tête, grosse, courte, penchée; convexe et finement pointillée sur le vertex, presque plane et plus fortement ponctuée sur le front; chargée en avant de celui-ci de petites rides élevées irrégulières, et contre le bord interne des yeux d'une petite élévation costiforme, un peu arquée; distincte du rostre par une petite impression transversale; noire, peu brillante, parsemée de petits poils squamiformes blancs et de quelques petites écailles blanches formant presque une

bande vers le bord interne des yeux. — *Yeux* subarrondis, peu convexes, nullement saillants, noirs. — *Rostre* épais, penché, un peu courbé, deux fois aussi long que la tête, presque moitié plus étroit que celle-ci au vertex et élargi à son extrémité; faiblement convexe en dessus; presque ruguleux; creusé sur chacun de ses côtés en dessus, d'un sillon assez profond, partant du bord supérieur des yeux et s'arrêtant au dessus de l'insertion des antennes : le bord interne de chaque sillon relevé en forme de côte étroite faisant suite à celle existant sur le front au bord interne des yeux; chargé sur sa ligne médiane d'une carène partant de la base où elle est précédée d'une petite fossette ponctiforme et allant jusqu'à l'extrémité; marqué en outre à droite et à gauche de la carène et contre chacun des bords internes des sillons latéraux d'une rangée de points assez gros et plus visibles dans la dernière moitié de sa longueur; noir, parsemé de petits poils squamiformes blancs. — *Antennes* insérées sur les côtés et à l'extrémité supérieure du rostre; grêles, n'atteignant pas la base du prothorax; noires, revêtues de petits poils cendrés: la massue assez grosse, ovale, acuminée à son extrémité et couverte d'une pubescence blanc cendré. — *Prothorax* un cinquième moins long que large à sa base, presque un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant; légèrement avancé en arc à son bord antérieur et sur les côtés en dessous des yeux, en un lobe grand, arrondi et cilié de blanc; paraissant un peu resserré dans le premier sixième de sa longueur, un peu élargi subconvexement jusqu'à la moitié de celle-ci, et descendant ensuite presque perpendiculairement ou en se rétrécissant très-peu, jusqu'à sa base: celle-ci légèrement en arc renversé; convexe en dessus; chargé sur toute sa surface de tubercules assez larges, mais peu élevés, se réunissant souvent en rides transversales sur les côtés, et sur sa ligne longitudinalement médiane d'une carène mince, peu

élevée, plus ou moins interrompue ; noir, presque mat, parsemé de petites écailles blanchâtres, couvert latéralement d'écailles blanches serrées,et orné de chaque côté de sa ligne médiane à égale distance de celle-ci et des bords latéraux d'une bande longitudinale blanche, irrégulière sur ses bords, interrompue dans son milieu, touchant la base, n'atteignant pas le bord antérieur et formée de petites écailles très-serrées. — *Ecusson* petit, arrondi, longitudinalement sillonné au milieu. — *Elytres* presque moitié plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, presque quatre fois aussi longues que lui; échancrées ensemble en arc à leur base dans le milieu de leur largeur, un peu obliques aux épaules : celles-ci prolongées extérieurement en un tubercule saillant et légèrement relevé ; presque parallèles des épaules jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'aux quatre cinquièmes, et de là fortement rétrécies en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe presque horizontal ou faiblement descendant et largement sinué dans le milieu de sa longueur; modérément convexes en dessus, descendant convexement sur les côtés ; longitudinalement relevées en ligne faiblement arquée, de la base jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, convexement déclives dans le cinquième suivant et ensuite presque perpendiculairement jusqu'à l'extrémité; un peu comprimées sur les côtés, postérieurement, avec la suture presque caréniforme dans la partie déclive; chacune à dix stries : les six premières à compter de la suture creusées de fossettes graduellement affaiblies d'avant en arrière, les quatre autres seulement linéaires et creusées de petits points allongés ; intervalles ridés transversalement dans le premier tiers de la longueur et graduellement d'une manière plus faible jusqu'à l'extrémité : faiblement convexes en devant, plus sensiblement convexes

jusqu'après les quatre cinquièmes de la longueur et presque plans ensuite; les quatrième, cinquième, sixième et septième formant après les quatre cinquièmes de l'élytre une sorte de gibbosité, limitée par la réunion des troisième et septième stries; noir mat, ornées dans la plupart des fossettes de petites écailles blanches, et parées chacune d'une large bordure latérale d'écailles de même couleur, arrondies et serrées, couvrant jusqu'à la septième strie, et de trois bandes transversales formées d'écailles semblables, partant de la bordure latérale : la première vers le quart de la longueur, paraissant formée de plusieurs taches se dirigeant de dehors en dedans jusqu'à la cinquième strie, descendant ensuite et couvrant transversalement en forme d'arc dentelé à son bord antérieur, jusqu'à la deuxième strie, remontant ensuite, en forme de gros point couvrant le deuxième intervalle, en face de la naissance de la bande et remontant encore, en diminuant beaucoup de largeur, le long de la suture jusqu'à la base qu'elle suit en s'affaiblissant jusqu'à l'épaule; (il serait possible que dans quelques exemplaires, toutes ces taches fussent réunies et formassent une bande non interrompue et dentelée seulement sur ses bords) : la seconde beaucoup plus large que la première, dentelée sur ses bords antérieur et postérieur, part après les deux tiers de la longueur, couvre à peu près le septième de celle-ci, se dirige en descendant vers la suture qu'elle atteint à peine par son angle postérieur et forme avec sa pareille une bande arquée en arrière : la troisième apicale ne couvrant pas tout à fait le dernier quart de la longueur. — *Dessous du corps* noir mat, obsolètement ponctué, revêtu d'écailles blanches, et parsemé de très-petits poils blancs et couchés, ayant leur base dénudée d'écailles. — *Pattes* assez longues et assez robustes, revêtues principalement en dessous de petites écailles blanches; *cuisses* renflées, les intermédiaires et les postérieures dénudées dans le milieu

de leur longueur; *tibias* arrondis, plus fortement ponctués que les cuisses, les antérieurs arqués à leur extrémité et revêtus de petits poils noirs, surtout intérieurement ; les intermédiaires et les postérieurs revêtus de petits poils grisâtres et d'une pubescence jaune et serrée à leur extrémité ; *tarses* élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence jaune, courte et serrée.

Patrie : Brésil.

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Reiche, l'un de nos plus savants entomologistes, qui a été et est encore pour moi d'une obligeance dont je ne saurais trop le remercier.

Obs. J'ai vu des exemplaires entièrement noirs, ce que j'attribue à une défloraison complète.

Hypsonotus viridi-adspersus.

Oblongus, niger. Rostro tricarinato. Thorace verrucoso, subcylindrico, ante medium parum ampliato. Elytris anterius transversim rugosis, posterius ad suturam subcompressis et subcarinatis, seriato-scrobiculatis, scrobiculis in fundo tuberculatis, squamis viridibus adspersis; tuberculis etiam viridi-squamosis.

Long. du corps 14 à 15 millim ; du rostre 3 millim. Larg. 3 1/2 à 6 millim.

Il se rapproche de l'*H. chrysendetis* Germ., mais il est un peu plus grand, et il s'en distingue par son prothorax proportionnellement plus étroit et moins arrondi sur les côtés ; par ses élytres comprimées postérieurement contre la suture qui paraît caréniforme, couvertes antérieurement de rides plus fortes et plus marquées, par la couleur et la disposition de ses écailles, etc., etc.

Tête courte, convexe, finement ponctuée sur le vertex et sur la partie postérieure du front, presque plane et rugueuse sur la partie antérieure de celui-ci et creusée sur sa ligne

longitudinalement médiane d'un sillon élargi en avant; noire, très-parcimonieusement parsemée de petites écailles vertes. — *Yeux* arrondis, noirs, très-peu convexes.— *Rostre* épais, subarrondi, un peu arqué; trois fois aussi long et moitié moins large que la tête; faiblement élargi à son extrémité; chargé de trois carènes longitudinales, l'une sur sa ligne médiane prenant naissance à l'extrémité du sillon de la tête et se continuant presque jusqu'à celle du rostre, et les autres plus minces et moins saillantes, une de chaque côté de la carène médiane, prenant naissance vers le bord antérieur des yeux et s'arrêtant avant l'insertion des antennes; noir, parsemé de petites écailles d'un blanc sale. — *Antennes* grêles atteignant la base des élytres; noires, parcimonieusement revêtues d'un duvet cendré : la massue oblongue, acuminée à l'extrémité et densement couverte d'une pubescence blanc jaunâtre. — *Prothorax*, aussi long que large à sa base, presque un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant, avec son bord antérieur avancé légèrement en arc à sa partie supérieure, et sur les côtés presque en dessous des yeux en un lobe presque semi-circulaire et cilié de jaunâtre; élargi en ligne légèrement courbe jusqu'un peu avant la moitié de sa longueur, puis faiblement rétréci et tombant presque perpendiculairement sur la base : celle-ci très-légèrement en arc renversé; convexe et chargé en dessus de petites verrues un peu confluentes, creusées chacune d'un point émettant un petit poil roussâtre; noir, un peu luisant, et revêtu entre les intervalles des verrues de petites écailles vertes. — *Ecusson* petit, subarrondi, relevé, densement ponctué, noir. — *Elytres* moitié plus larges à leur base que le prothorax à son bord postérieur, plus de trois fois plus longues que lui; se rétrécissant légèrement, en ligne faiblement courbe, des épaules aux quatre cinquièmes environ de leur longueur, et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité, où elles sont ensem-

ble obtusément acuminées : leur bord externe descendant de la base à l'extrémité et assez fortement sinué dans le milieu de sa longueur ; faiblement échancrées ensemble en arc, dans leur milieu pour recevoir la base du prothorax ; légèrement obliques ensuite jusqu'aux épaules : celles-ci un peu relevées et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule ; médiocrement convexes en dessus, surtout près de la base ; tombant presque perpendiculairement sur les côtés ; longitudinalement et faiblement arquées en dessus dans les trois premiers cinquièmes environ de leur longueur, convexement déclives dans le cinquième suivant, et ensuite presque perpendiculairement jusqu'à leur extrémité ; comprimées latéralement dans le dernier cinquième de la longueur et contre la suture dans toute la partie déclive, la suture paraissant presque caréniforme dans cette partie ; chacune à dix stries creusées de petites fossettes graduellement affaiblies dans la seconde moitié de la longueur, chaque fossette portant dans le fond un petit tubercule arrondi ; *intervalles* faiblement relevés et fortement ridés transversalement dans presque toute la première moitié de la longueur, ces rides disparaissant graduellement dans la seconde moitié ; parsemés de petits poils roux, couchés et presque squamiformes ; d'un noir un peu brillant, et parsemées de petites écailles arrondies, vertes, souvent réunies et formant çà et là de petites taches irrégulières surtout dans les intervalles des rides ; tubercules du fond des fossettes constamment couverts en dessus de petites écailles vertes. — *Dessous du corps* noir, obsolètement ponctué, parsemé de très-petits poils noirs, et revêtu d'écailles vertes, peu serrées et semblables à celles du dessus. — *Pattes* allongées, assez grêles ; noires, revêtues d'un duvet roussâtre ; *cuisses* médiocrement renflées ; *tibias* arrondis, les antérieurs légèrement arqués à leur extrémité, les intermédiaires et surtout les postérieurs gar-

nis à leur extrémité extérieurement de petits poils roux presque disposés en faisceau. — *Tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus d'un duvet cendré, et en dessous d'une pubescence jaune, serrée.

Patrie : Brésil.

Hypsonotus regalis.

Elongato-ovatus, nigro brunneus, pilis obscuris hirtus, subtus viridi-subaureus; supra thorace cœruleo-viridi, aut cœruleo-griseo-viridi; elytris violaceo-cinereis, sutura et lateribus vitta lata longitudinali viridi subaureis, cum fascia transversa brunnea aut viridi-aurea; femoribus rufis; genubus, tibiis tarsisque nigris. Rostro leviter sulcato, ad apicem dilatato. Thorace sat crebre punctato, subrugoso, lateribus rotundatim ampliato. Elytris subtilissime punctato-striatis.

Long. du corps 20 à 22 millim ; du rostre 3 8/10 millim. Largeur 6 à 7 millim.

Cette belle espèce ressemble beaucoup pour la taille et la forme à l'*H. magnificus* Schoenh., mais elle en diffère par son prothorax un peu plus court, un peu plus convexe, paraissant plus arrondi latéralement, et plus fortement ponctué ; par ses élytres plus planes en dessus, nullement arquées longitudinalement et dont les couleurs présentent un dessin tout différent. Elle doit se placer entre le *magnificus* et le *viridi-lineatus* Schoenh., je l'ai vue dans quelques collections sous le nom inédit de *transversus*.

Tête courte, épaisse, convexe, d'un brun noirâtre, finement et subruguleusement ponctuée et revêtue de petits poils obscurs et couchés, et de petites écailles vert bleuâtre, arrondies et peu serrées sur le vertex et sur le front, très-serrées autour des yeux. — *Yeux*, noirs, en ovale arrondi, et peu proéminents. — *Rostre* épais, droit ; plus de moitié moins large à la base que la tête, deux fois aussi long qu'elle, et dilaté à son extrémité ; modérément convexe ou presque

plan en dessus, subruguleusement ponctué; triangulairement échancré à son extrémité, marqué à sa base d'un léger sillon transversal, en arc dirigé en arrière, et obsolètement creusé de cinq sillons longitudinaux : un, le plus marqué, sur la ligne médiane allant jusqu'à son extrémité et deux de chaque côté de celui-ci, dirigés l'un contre l'autre et se réunissant avant l'insertion des antennes ; d'un brun noir, revêtu de poils et d'écailles peu serrés semblables à ceux de la tête. — *Antennes* grêles, atteignant presque la base du prothorax ; noires, couvertes d'un duvet blanc verdâtre; massue mince, en ovale allongé, couverte d'un duvet gris. — *Prothorax* un peu moins long que large à sa base ; son bord antérieur coupé presque carrément en dessus avec une légère échancrure en arc au milieu, et prolongé latéralement contre le bord inférieur des yeux en un lobe court, arqué et cilié de jaune; rétréci en avant où il est un quart moins large qu'à sa base, puis ayant ses côtés presque semi-circulaires jusque près de la base où ils se relèvent et sur laquelle ils tombent perpendiculairement; largement et peu profondément échancré en dessus à la base, celle-ci très-faiblement prolongée en arc, dans son milieu, rebordée et ciliée de jaune; convexe en dessus ; d'un noir violâtre ; densement et ruguleusement ponctué; parsemé de petites écailles arrondies d'un blanc bleuâtre et revêtu de poils courts, fins, assez serrés, noirâtres. — *Écusson* petit, en triangle aigu, noir, orné de quelques petites écailles vertes surtout à sa base. — *Élytres* plus d'un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, quatre fois aussi longues que lui, presque parallèles jusqu'au milieu de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord externe presque horizontal ou légèrement descendant et assez fortement sinué dans le milieu de sa longueur; fai-

blement sinuées à leur base, leurs épaules arrondies, relevées et un peu prolongées extérieurement; presque planes ou très-peu convexes en dessus, surtout dans les mâles; presque perpendiculairement déclives sur les côtés à partir de l'angle huméral; déclives d'abord convexement et ensuite perpendiculairement à l'extrémité dans les mâles, et un peu en ligne oblique dans les femelles; à suture presque caréniforme dans la déclivité apicale, dans les deux sexes, mais un peu plus fortement dans le mâle que dans la femelle; marquées chacune de dix fines stries régulièrement ponctuées, les points plus gros et plus marqués dans la première moitié de la longueur et à partir de la troisième strie, que sur le reste de l'élytre; les stries se réunissent à l'extrémité, la première avec la dixième, la deuxième avec la neuvième, et la troisième avec la huitième, enclosant les autres qui se réunissent par paires à leur extrémité, la quatrième avec la cinquième et la sixième avec la septième; intervalles presque plans, hérissés de poils longs, raides, mi-couchés paraissant naître chacun d'une petite tache brune, ces taches formant sur chaque intervalle trois rangées irrégulières; les poils des élytres plus longs que ceux du prothorax le deviennent encore plus dans le dernier tiers de la longueur de l'élytre et surtout à l'extrémité de celle-ci et sur la suture dans la partie déclive; brunes, garnies de très-petites écailles, rondes, serrées et laissant dénudée la base des poils; les couleurs de ces écailles forment sur chaque élytre trois bandes longitudinales : la première médiane, d'une couleur indécise et changeante, passant du violet azuré au violet cendré, se fondant presque sur ses bords avec les autres : la seconde suturale et la troisième marginale, ces deux dernières d'un vert clair et mi-doré; la bande suturale toujours plus claire et plus brillante sur le premier intevalle, occupe à la base jusqu'au troisième et quelquefois jusqu'au quatrième intervalle, puis se rétrécis-

sant graduellement en ligne oblique jusqu'au tiers de la longueur, elle n'occupe plus alors de ce point jusqu'à l'extrémité, que les deux premiers intervalles, et quelquefois surtout dans les mâles elle se réduit après les quatre cinquièmes de la longueur au premier intervalle seulement ; la bande marginale d'abord réduite au bord externe de l'élytre vers la base jusqu'au quart de la longueur, s'étend graduellement sur les trois derniers intervalles jusqu'à l'extrémité, se confondant plus ou moins insensiblement avec la bande médiane ; chaque élytre est en outre parée un peu après la moitié de sa longueur d'une bande transversale d'un brun noirâtre, presque velouté et quelquefois d'un vert doré : cette bande occupant les intervalles de trois à huit est ordinairement arquée en arrière, dentelée en avant, plus ou moins large, amincie sur le troisième intervalle où elle descend obliquement, et se terminant en pointe aiguë et ascendante sur le huitième : quelquefois elle est presque d'égale largeur et plus ou moins dentelée sur ses bords antérieur et postérieur. — *Dessous du corps* brun, ponctué et densement couvert de petites écailles d'un jaune verdâtre mi-doré. — *Pattes* allongées, assez fortes ; *cuisses* renflées, rouges, parsemées de petits poils gris ; *genoux* noirs ; *tibias* antérieurs noirs, rugueux, revêtus en dessus de poils noirâtres, et en dessous de poils plus longs et roussâtres : les intermédiaires et les postérieurs revêtus de poils roux et longs. — *Tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus de petites écailles vertes et d'un duvet gris, et en dessous d'une pubescence jaune, courte et très-serrée.

Patrie : Province de Minas Geraes (Brésil).

Hypsonotus bivittatus.

Oblongo-ovatus, piceus, subtus cœruleo, supra brunneo squamosus Rostro leviter sulcato, ad apicem valde dilatato Thorace crebre ruguloso-punctato, obsolete carinato. Elytris punctato-striatis, duabus vittis longitudinalibus azureis ornatis, margine exteriori albo-cœrulescenti. Femoribus incrassatis, rufis ; apice tibiisque nigris.

Long. du corps 18 millim.; du rostre 3 millim. Larg. 6 millim.

Cette espèce, de la taille et à peu près de la forme de l'*Hyp. magnificus*, s'en distingue non seulement par ses couleurs mais encore par son prothorax de même forme que celui de l'*Hyp. regalis*, densement et ruguleusement ponctué, par ses élytres plus étroites, nullement arquées longitudinalement, à stries plus marquées et plus fortement ponctuées, etc., etc.

Tête courte, épaisse, convexe, finement ponctuée sur le vertex et ruguleusement sur le front; creusée de chaque côté, en avant de celui-ci et contre la base du rostre, d'une petite fossette; d'un brun noir, parcimonieusement revêtue de petites écailles arrondies et brunes et de très-petits poils noirs dirigés en avant. — *Yeux* noirs, subarrondis, peu proéminents. — *Rostre* épais, penché, plus de moitié plus étroit que la tête, un tiers plus long que celle-ci et fortement dilaté à son extrémité ; presque plan, grossièrement et subruguleusement ponctué en dessus, triangulairement échancré à son extrémité; creusé, dans la première moitié de sa longueur de deux petits sillons, et dans sa seconde moitié sur sa ligne longitudinalement médiane d'une petite fossette oblongue et allongée; brun noir, parcimonieusement revêtu d'écailles et de poils semblables à ceux de la tête. — *Antennes* grêles, n'atteignant pas la base du prothorax, revêtues d'un duvet blanc cendré beaucoup plus épais sur la massue : celle-ci en ovale allongé

et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* un peu plus long que large à sa base, son bord antérieur coupé carrément en dessus et prolongé sur les côtés, en dessous des yeux, en un petit lobe triangulaire, cilié de roux; rétréci en avant dans le cinquième environ de sa longueur, où il est un quart moins large qu'à sa base, puis ayant ses côtés presque semi-circulaires jusque près de la base où ils se relèvent et sur laquelle ils tombent perpendiculairement; largement et peu profondément échancré en dessus à sa base : celle-ci très-faiblement prolongée en arc dans son milieu, rebordée et ciliée de gris; convexe en dessus; densement et ruguleusement ponctué, chargé sur sa ligne longitudinalement médiane d'une faible carène n'atteignant pas les bords antérieur et postérieur; brun-noir; parcimonieusement parsemé de petites écailles arrondies d'un gris bleuâtre, le plus souvent enlevées, et de petits poils fins, courts, assez serrés et noirâtres. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, trois fois aussi longues que lui, presque parallèles dans la première moitié de leur longueur, et rétrécies ensuite en ligne légèrement courbe jusqu'à leur extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées; leur bord externe presque horizontal ou légèrement descendant et sinué avant la moitié de sa longueur; légèrement sinuées à leur base, les épaules arrondies, relevées et un peu prolongées extérieurement; modérément convexes en dessus, tombant perpendiculairement sur les côtés dans le premier tiers de leur longueur et subconvexement perpendiculaires dans les deux autres tiers; déclives d'abord convexement et ensuite obliquement à leur extrémité, resserrées dans la partie déclive contre la suture qui est alors caréniformément relevée; chacune à dix stries : les huit premières à partir de la suture ponctuées plus fortement dans les deux premiers tiers de leur longueur que dans le dernier, les neuvième et dixième marquées d'une ponc-

tuation plus fine que les autres; intervalles légèrement relevés, les trois premiers le paraissant un peu plus que les autres surtout après le premier tiers de la longueur, obsolètement ruguleux et parsemés de petits points disposés en deux ou trois rangées longitudinales irrégulières et émettant chacun un poil brun rougeâtre dirigé en arrière et trois fois plus long que ceux du prothorax; brun-noir, densement revêtues de petites écailles arrondies d'un brun noirâtre, présentant, vues sous un certain jour, une teinte grisâtre; parées chacune d'une bande longitudinale formée de petites écailles arrondies, peu serrées, d'un blanc azuré, partant de la base et se terminant en pointe avant l'extrémité, occupant les quatrième et cinquième intervalles pendant les deux premiers tiers de la longueur, puis envahissant graduellement le troisième sur lequel elle se prolonge un peu plus loin que sur le second; ornées d'un petit rebord sutural de même couleur mais moins distinct, et d'une large bande latérale d'un beau blanc azuré formée d'écailles très-serrées, couvrant le rebord marginal dans le premier cinquième de la longueur, puis s'étendant successivement sur les onzième, dixième et neuvième intervalles, qu'elle couvre jusqu'à l'extrémité. — *Dessous du corps* brun, ponctué, villeux et revêtu d'écailles azurées. — *Pattes* allongées, assez fortes; *cuisses* renflées, rouges, obsolètement ponctuées, parsemées de petits poils gris; *genoux* et *tibias* noirs, ces derniers grossièrement ponctués et revêtus d'une villosité noire; *tarses* allongés, élargis, revêtus en dessus d'une villosité cendrée, et en dessous d'une pubescence courte, serrée et jaune.

Patrie: Brésil.

Geonemus robustus.

Oblongo--ovatus, niger; squamulis cinereo albidis, sub-argenteo et sub-roseo micantibus, crassissime vestitus. Fronte leviter sulcato. Rostro crasso, supra plano. Thorace antice coarctato, lateribus perparum ante medium modice rotundato-ampliato, supra irregulariter foveolato. Elytris convexis, ad apicem attenuatis et conjunctim obtuse acuminatis, in ipso apice brevissime singulatim fasciculatis, fasciculis coeuntibus; supra sub-scrobiculato-striatis: striis integris: interstitiis inaequaliter convexis. Tibiis intus denticulatis; anterioribus in apice unco minuto instructis.

Long. du corps 10 à 16 millim.; du rostre 1 1/2 à 2 millim. Larg. 4 à 6 millim.

Cette espèce paraît se rapprocher du *G. virgatus* Schoenh., du moins d'après la description qu'en donne cet auteur, car je n'ai pas vu l'insecte en nature; elle en différerait non-seulement par sa couleur, mais encore par son prothorax irrégulièrement fovéolé, et par ses élytres dont aucune strie n'est interrompue.

Tête asez épaisse, modérément convexe; transversalement ridée en arrière du vertex, ponctuée sur celui-ci et sur le front, et creusée sur le milieu de ce dernier d'un sillon longitudinal un peu plus profond en avant qu'en arrière; noire et revêtue de petites écailles très-serrées, d'un blanc argenté à reflet rosat. — *Yeux* subarrondis, modérément convexes, peu saillants; noirs. — *Rostre* épais, plus de deux fois plus long et un tiers moins large que la tête; élargi à son extrémité; faiblement arqué; plan et ruguleux en dessus; profondément échancré triangulairement et cilié de blanc roussâtre à son bord antérieur; noir: couvert d'écailles semblables à celles de la tête, et parsemé de petits poils blanchâtres, couchés et presque disposés en ligne longitudinale. —

Antennes insérées sur les côtés et à l'extrémité du rostre : grêles, atteignant la base des élytres ; noires, couvertes d'une pubescence blanc cendré : la massue petite, ovale et acuminée à l'extrémité. — *Prothorax* un quart plus long que large à sa base dans le mâle et seulement un peu plus long que large à celle-ci dans la femelle ; un tiers plus large à sa base qu'à son bord antérieur : celui-ci légèrement avancé en arc en dessus ; resserré en avant, surtout dans la femelle, dans le premier cinquième de sa longueur, puis s'élargissant en s'arrondissant un peu sur les côtés jusqu'un peu avant la moitié de celle-ci, et ensuite se rétrécissant faiblement en ligne légèrement courbe et presque droite jusqu'à sa base, qui est presque coupée carrément ; convexe et creusé en dessus de fossettes plus ou moins grosses, irrégulièrement placées, et sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un très-léger sillon, assez apparent près de la base, et disparaissant ordinairement dans le reste de sa longueur ; noir : entièrement couvert d'écailles compactes d'un blanc argenté à reflet rosat un peu brillant, formant une espèce d'empâtement obstruant quelquefois les fossettes : *intervalles* de celles-ci, parcimonieusement ponctués : ces points émettant chacun un très-petit poil squamiforme blanc et couché. — *Ecusson* petit, un peu élevé, plus ou moins oblong, et densement couvert d'écailles argentées. — *Elytres* un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur ; deux fois et demie aussi longues que lui ; très-faiblement élargies en ligne légèrement courbe jusqu'au milieu environ de leur longueur, puis rétrécies en ligne beaucoup plus courbe jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci, et de là en ligne oblique jusqu'à l'extrémité où elles sont ensemble obtusément acuminées : leur bord latéral descendant un peu de la base jusqu'à l'extrémité, et sinué dans le milieu de sa longueur ; très-faiblement échancrées ensemble

en arc à leur base : épaules obliques, et un peu prolongées extérieurement en forme de petit tubercule presque triangulaire ; convexes en dessus, un peu plus fortement dans la seconde moitié de leur longueur que dans la première, subconvexement perpendiculaires, et un peu repliées en dessous sur les côtés ; longitudinalement subconvexes de la base aux deux tiers de la longueur ; déclives ensuite presque convexement jusqu'aux cinq sixièmes de celle-ci, et de là perpendiculairement jusqu'à l'extrémité ; comprimées latéralement dans leur dernier sixième, avec la suture caréniforme dans la partie déclive ; chacune à dix stries : les six premières, à compter de la suture, entières, assez profondes et creusées de gros points en forme de petites fossettes et régulièrement espacés : les septième, huitième et neuvième également entières, mais indiquées seulement chacune par une rangée de points oblongs : la dixième indiquée par des points semblables, s'arrête au tiers de la longueur : ces stries se réunissent à leur extrémité : la deuxième avec la neuvième : la troisième avec la sixième, et la quatrième avec la cinquième : les septième et huitième quelquefois réunies entre elles, mais le plus souvent séparées ; intervalles granuleux, faiblement relevés près de la base, et graduellement plus relevés et plus arrondis à mesure qu'ils se rapprochent de leur extrémité : les premier, troisième, cinquième et septième, un peu plus relevés que les autres à partir de la moitié de la longueur de l'élytre : les huitième, neuvième et dixième presque plans dans toute leur longueur ; noires et entièrement revêtues d'écailles très-compactes, d'un blanc cendré à reflet argenté et un peu rosat, mais moins métallique que sur le prothorax, et cachant complètement la couleur du fond ; parsemées sur les intervalles de plusieurs rangées de petits points émettant chacun un petit poil blanc squamiforme et couché ; présentant chacune à

son extrémité, à l'angle sutural, un très-petit faisceau de poils blanchâtres, convergeant vers son pareil. — *Dessous du corps* noir, ponctué, et entièrement couvert ainsi que les pattes d'écailles semblables à celles du dessus, et parsemé de petits poils blancs squamiformes. — *Pattes* robustes; *cuisses* médiocrement renflées; *tibias* arrondis, garnis en dedans d'une rangée de petites dents spiniformes, moins nombreuses et moins apparentes chez les postérieurs : les antérieurs armés à leur extrémité interne d'une forte épine dirigée en arrière; *tarses* élargis, couverts en dessus d'un duvet gris et d'une villosité blanche, et en dessous d'une pubescence très-serrée, courte et jaune.

Patrie : Cuba.

Obs. souvent on remarque soit sur les côtés des élytres, soit sur ceux du prothorax, et quelquefois même sur la ligne longitudinalement médiane de celui-ci, des taches ou bandes plus ou moins larges, plus ou moins interrompues, d'un noir, parfois un peu verdâtre; les genoux en dessus, le milieu des cuisses en dessous, et les tibias antérieurs paraissent aussi souvent de cette même couleur; mais comme rien de tout cela n'est constant, et que ces bandes et taches ne me paraissent provenir que d'une défloration, résultat du frottement, j'ai cru devoir n'en point parler dans la description.

Geonemus irregularis.

Oblongo-ovatus, niger; squamulis roseo-albidis sub-metallicis vestitus. Fronte leviter sulcato. Rostro crasso, supra plano, sulcato. Thorace antice coarctato, lateribus perparum ante medium modice rotundato ampliato; supra sulcis vermiculatis irregulariter et crebre exarato. Elytris convexis, ad apicem attenuatis et conjunctim obtuse acuminatis; in ipso apice brevissime singulatim fasciculatis, fasciculis divertentibus; supra sub-scrobiculato-striatis: striis 4 et 5 ad tertiam partem longitudinis conjunctis et terminatis, deinde diogrammatibus irregula-

ribus punctorum seculis : striis aliis integris ; interstitiis sub-convexis. Tibiis intus denticulatis, anterioribus in apice unco minuto instructis.

Long. du corps 15 à 16 millim. ; du rostre 2 millim. Larg. 5 1/2 à 6 millim.

Cette espèce est au premier abord tellement voisine du *G. robustus*, que je ne l'avais regardée dans le principe que comme une variété ; mais un examen plus attentif, fait sur plus de quinze exemplaires, présentant tous les mêmes caractères, m'a convaincu qu'elle devait en être séparée et former une espèce distincte. Sa comparaison avec le *G. robustus* suffira, je pense, pour faire adopter mon sentiment à cet égard.

Corps noir, entièrement revêtu d'écailles compactes, mais formant moins empâtement que dans le *G. robustus* ; leur couleur est d'un blanc argenté, beaucoup plus rose et un peu plus métallique que celle de ce dernier.

Tête, *yeux*, et *antennes* comme dans le *G. robustus*. — *Rostre* de même forme, mais creusé sur sa ligne longitudinalement médiane, d'un sillon faisant suite à celui de la tête, tandis que ce sillon n'existe pas dans le *G. robustus*. — *Prothorax* se rapprochant aussi beaucoup par sa forme de celui de cette dernière espèce, mais un peu plus long et proportionnellement moins large. Dans le mâle un tiers et dans la femelle un quart plus long que large à la base ; un tiers environ plus large à celle-ci qu'à son bord antérieur dans les deux sexes ; un peu plus resserré antérieurement, et paraissant un peu moins arrondi sur les côtés que celui du *G. robustus* ; en dessus au lieu d'être, comme dans cette espèce, creusé de fossettes, il présente des sillons courts, profonds, vermiculaires, dirigés dans tous les sens, et parcimonieusement mélangés de gros points irrégulièrement placés. — *Ecusson* arrondi au lieu d'être oblong. — *Elytres* proportionnellement plus courtes, et n'étant pas deux fois et demie

aussi longues que le prothorax; dans la femelle elles sont un peu plus arrondies sur les côtés, et paraissent un peu plus convexes; dans le mâle, elles se relèvent longitudinalement, et subconvexement de la base aux deux tiers de leur longueur; leur bord externe plus légèrement sinué au milieu de sa longueur; *épaules* moins obliques, et à peine prolongées extérieurement; comme dans le *G. robustus*, chaque élytre a dix stries, creusées chacune de points gros en forme de petites fossettes et régulièrement espacés; mais les quatrième et cinquième stries à partir de la suture au lieu d'être entières s'arrêtent, en se réunissant ensemble, au tiers de la longueur de l'élytre: les première, deuxième et troisième sont plus profondes que les autres; l'espace compris entre les troisième et sixième stries, après l'extrémité des quatrième et cinquième, est rempli par des dessins irréguliers, ronds, ovales, elliptiques, triangulaires et sans ordre fixe, variant suivant les individus, mais toujours formés par de gros points imprimés qui auraient dû servir à faire le prolongement des quatrième et cinquième stries; les sept premiers intervalles sont un peu relevés et un peu arrondis; mais aucun d'eux ne paraît plus élevé que les autres, ainsi qu'on le remarque dans le *G. robustus*: les suivants sont plans comme dans cette espèce. Enfin, les petits faisceaux de poils qui sont à l'extrémité des élytres sont divergents au lieu d'être convergents comme dans le *G. robustus*. — *Le dessous du corps*, les *pattes* et les *tarses* sont conformés comme dans cette dernière espèce.

Patrie : Cuba.

Obs. Dans tous les exemplaires que j'ai eus sous les yeux, le prothorax m'a presque constamment offert sur sa ligne médiane une bande longitudinale plus ou moins en ovale allongé et d'un vert noirâtre, et sur chaque bord latéral deux taches de même couleur, dont l'antérieure, prolongée quelquefois transversalement sur la bande médiane, forme avec

elle une espèce de croix. Les élytres aussi m'ont présenté la même couleur placée en général sur les premiers intervalles, sur le calus huméral et indifféremment sur d'autres de leurs parties; mais quoique ces bandes et taches ne proviennent pas d'une défloraison, puisqu'on y retrouve les petits poils squamiformes qu'on remarque sur le reste du corps, et qu'elles sont revêtues de petites écailles vert d'eau assez espacées, ne couvrant qu'en partie la couleur du fond, et ne présentant qu'une légère couche et non l'espèce d'empâtement qu'elles offrent sur les autres parties, je ne crois pas devoir les mentionner comme servant à caractériser l'espèce; car elles ne sont pas constantes, et ne me paraissent provenir que d'un défaut de transsudation de la matière colorante dans les individus que j'ai eus à ma disposition, et quel qu'ait été le nombre de ces derniers, je ne doute pas qu'il y en ait d'autres à l'état normal, où il n'existe aucune tache.

PHYTOPHAGES.

Sagra bicolor Lacordaire, Monographie des coléopt. subpentam. de la fam. des Phytophages, vol. 1. p. 55 (1845).

Dans les Coléoptères que j'ai acquis de M. Delgorgue, j'ai trouvé les deux sexes de cette jolie espèce, et comme M. Lacordaire n'a connu et décrit que la femelle, je crois utile de faire connaître le mâle; il ne diffère de cette dernière que par ses élytres un peu plus étroites et plus parallèles; par ses antennes, ses cuisses postérieures et leurs tibias plus allongés. Comme dans la femelle il n'existe aucun espace tomenteux au côté interne des cuisses postérieures, ainsi que l'avait conjecturé M. Lacordaire, et sa place reste fixée dans la division où cet auteur l'avait indiquée.

La couleur des élytres varie dans les deux sexes du cuivre

rouge mat au violet pourpré et au pourpre à reflet doré mat.

Patrie : Natal.

Pœcilomorpha tomentosa, Lacordaire, loco citato, p. 724.

C'est encore dans mon acquisition de M. Delgorgue que j'ai trouvé la femelle de cet insecte, qui a été inconnue à M. Lacordaire. Cet auteur, après avoir donné, comme à son habitude, une excellente description du mâle qu'il avait en son pouvoir, ajoute : « D'après la grosseur de ses cuisses et « son segment anal sans fossette, il est probable que l'exem- « plaire que j'ai sous les yeux est un mâle.» S'il eût été moins modeste il ne se serait pas servi d'une phrase dubitative, mais il aurait affirmé, comme il en avait certainement la conviction, que l'insecte par lui décrit était un mâle.

La femelle ne diffère de ce dernier que par son prothorax dont la plus grande largeur est aux deux tiers et non à la moitié de sa longueur ; par ses élytres, moins rétrécies de la base à l'extrémité ; par ses pattes postérieures, moins allongées, ayant leurs cuisses moins grosses et leurs tibias très-légèrement arqués; enfin, par une fossette arrondie et profonde, existant à l'extrémité du segment anal.

Dans l'exemplaire que je possède, la plus grande partie du prothorax en dessous, la poitrine entière et la base de l'abdomen, au lieu d'être noires sont rousses. Cela proviendrait-il de ce que cet insecte était nouvellement éclos, lorsqu'il a été capturé ?

Patrie : Natal.

Pœcilomorpha thoracica.

Elongata, nigro-pubescens, pilis cinereo-albidis adspersa. Thorace rufo, sub-transverso, antice perparum angustato, lateribus nonnihil

rotundato ampliato. Elytris apice singulatim rotundatis, dehiscentibus; ante medium ad suturam punctis duobus et post medium vitta transversa sub-arcuata cinereo-albo villosis.

♂ *Elytris gradatim magis attenuatis; pedibus posterioribus elongatis, femoribus incrassatis, tibiis curvatis.*

♀ *Elytris minus attenuatis, sub-parallelis; pedibus posterioribus brevioribus, femoribus minus incrassatis, tibiis perparum curvatis; abdomine apice arcuatim foveolato.*

Cette espèce, qui provient encore du voyage à Natal de M. Delgorgue, paraît devoir être placée entre les *P. senegalensis* et *tomentosa*; elle se rapproche du premier par les sillons transversaux de son prothorax et par son écusson en triangle tronqué au sommet, et du second, par ses élytres rétrécies des épaules à leur extrémité, où elles sont arrondies chacune, et déhiescentes.

Tête inclinée, grosse, un peu plus longue que large; convexe, ruguleusement ponctuée; creusée au milieu du front d'une fossette légèrement oblongue, et de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes d'une petite dépression arrondie, beaucoup plus marquée dans la femelle que dans le mâle; brun noir: revêtue d'une fine pubescence roussâtre et parsemée de petits poils blanc cendré, un peu plus longs et plus serrés aux bords postérieur et inférieur des yeux. — *Suture frontale* en ligne droite. — *Epistome* en contrebas du front, tronqué en devant, séparé du labre par une membrane déclive; chargé sur son milieu d'une espèce de carène longitudinale, affaiblie postérieurement, et de chaque côté de ses bords latéraux d'une ligne saillante et oblique, dirigée vers la base des antennes. — *Labre* moins long que large, arrondi et cilié en avant de roux jaunâtre: noir brillant. — *Mandibules* longues, arquées et aiguës à leur extrémité; creusées sur leur tranche externe d'un petit sillon rugueux

dans le fond, et revêtues à leur base de petits poils brunâtres. — *Palpes* d'un brun noir, leurs articles revêtus de poils assez longs, de la même couleur. — *Yeux* grands, presque perpendiculairement oblongs; étroitement et subtriangulairement échancrés au milieu de leur bord antérieur; modérément convexes, peu saillants et d'un noir brunâtre. — *Antennes* noires, n'atteignant pas la base du prothorax; assez fortement élargies et dentées à partir du cinquième article.—*Prothorax* un peu moins long que large à sa base, un cinquième plus large à celle-ci qu'en avant; presque coupé carrément à son bord antérieur et en arc dirigé en arrière à la base: celle-ci finement marginée; légèrement arrondi sur les côtés; modérément convexe en dessus; subconvexement déclive d'arrière en avant où il est un peu rétréci avec ses côtés fléchis et ses angles antérieurs un peu nodiformes et aigus; ruguleusement ponctué et creusé de deux sillons transversaux: l'un, étroit très-près de la marge de la base, plus profond dans le mâle que dans la femelle, et l'autre beaucoup plus large et en forme de dépression transversale, près du bord antérieur; rouge et parsemé de petits poils d'un blanc cendré. — *Ecusson* triangulaire, largement tronqué et un peu fléchi à son extrémité; ponctué; noir avec sa base rouge; revêtu de petits poils noirs.—*Élytres* presque un quart plus larges aux épaules que le prothorax à son bord postérieur, plus de deux fois plus longues que lui; se rétrécissant graduellement dans le mâle, des épaules à leur extrémité: parallèles dans la femelle, avec une légère sinuosité dans le premier tiers de leur longueur; arrondies chacune et fortement déhiescentes, dans les deux sexes, à leur extrémité; leur bord latéral étroitement marginé et légèrement arqué; planes en dessus; marquées près des épaules d'une impression longitudinale, faisant paraître celles-ci relevées; déclives, obliquement et légèrement à leur base, perpendiculairement

sur les côtés dans le premier cinquième de leur longueur et subconvexement ensuite : presque convexement déclives à leur extrémité. — *Dans le mâle*, assez fortement et densement ponctuées ; enfoncées sur la suture, et comme canaliculées dans le premier tiers de leur longueur ; chargées chacune de deux lignes élevées, parallèles, partant de la base : la première près de l'écusson, s'arrêtant aux quatre cinquièmes de la longueur, et la seconde entre la première et la dépression près le calus huméral, s'arrêtant aux deux tiers de leur longueur ; entièrement d'un noir profond, luisant. — *Dans la femelle*, plus obsolètement et plus lâchement ponctuées, avec les épaules moins saillantes ; enfoncées sur la suture et comme canaliculées dans le tiers médiaire de la longueur et nullement dans le premier tiers ; sans lignes élevées ; l'impression près du calus huméral moins profonde et moins large que dans le mâle, mais plus longue, oblique, se dirigeant vers la suture et s'arrêtant au tiers environ de la longueur ; d'un flave pâle de la base aux deux tiers environ de la longueur, et passant graduellement au noir profond à l'extrémité ; suture et bords latéraux noirs. — *Dans les deux sexes*, revêtues de petits poils noirs et couchés, un peu plus serrés dans les deux derniers tiers de la longueur ; parsemées de poils blanc cendré et ornées chacune, un peu avant le milieu et contre la suture, d'une petite tache ponctiforme, et presque aux deux tiers d'une bande transversale et oblique, n'atteignant ni le bord extérieur ni la suture, formant avec sa pareille une espèce d'arc dirigé en avant : ces points et bandes formés d'un duvet serré, blanc cendré. — *Dessous du corps* ponctué ; noir, à l'exception du prothorax qui est rouge comme en dessus ; *poitrine* et *bords* latéraux du métathorax, revêtus de poils longs serrés, lanugineux, blanc cendré ; *abdomen* parsemé de petits poils de cette même couleur ; le dernier anneau de celui-ci, dans la femelle, creusé à son

extrémité d'une fossette profonde, transversale et arquée en avant. — *Pattes* ponctuées; noires; couvertes ainsi que les tarses de petits poils cendrés; les postérieures plus longues que les autres avec leurs cuisses plus renflées et densement couvertes en dessus et extérieurement de poils cendrés, serrés et couchés; *tibias* arrondis; les antérieurs droits; les intermédiaires et les postérieurs arqués. — *Dans le mâle*, les pattes postérieures sont plus allongées, leurs cuisses plus renflées et leurs tibias plus arqués, et garnis en dessous de poils beaucoup plus longs que dans la femelle.

Patrie : Natal.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES.

Ædilis *xanthoneura* 2
Aleochara *discipennis*. . . . 48
— *diversa* 51
— *rufipes* 50
Anobium *compressicorne*. . . 15
— *longicolle* 12
— *rugicolle* 17
Anthia amabilis 394
— exarata. 393
— *foveata*. 393
— *graphipteroides* . . . 393
— massilicata 393
— natalensis. 393
— *notata*. 394
— suturata 393
Apalochrus *flavo-limbatus* . . 6
Atractonotus *Mulsanti*. . . . 395
Belus *affinis* 414
— *bispinosus* 410
Bothriophorus n. g. 19
— *atomus* . . . 20
Brachygaster n. g. 380
— *denticulatus*. . . 383
— *indicus* 387
— *metallescens* . . 386
— *stagnicola* . . . 385
Brenthus *consentaneus* . . . 434
— *unidentatus*. . . . 430
Catopsimorphus *pilosus* . . . 10
Ceocephalus *amænus*. . . . 425
— *javanicus* . . . 415
— *rufovittatus* . . 419
Chrysochroa *Caroli* 395

Coccinellides voy. p. 296-298
Geonemus *irregularis*. . . . 518
— *robustus* 515
Gymnognathus *decorus* . . . 402
Hister *myrmecophilus*. . . . 75
Homalota *fuscicornis* 31
— *gagatina* 24
— *laevicollis* 29
— *meridionalis* . . . 25
— *subterranea* . . . 27
— (s. g. Sipalia). . .
— *difformis* 33
— *globulicollis* . . . 37
— *grandiceps*. . . . 39
— *piceata*. 34
Hypsonotus *ater* 498
— *bivittatus* 512
— *regalis* 508
— *Reichei* 501
— *viridi-adpersus* . . 505
Lachnopus *consentaneus* . . . 487
— *dentipes* 489
— *hirtus* 484
— *lineato-guttatus* . . 468
— *plumipes* 471
— *sparsim-guttatus* . . 48
— *sublineatus* . . . 478
Lithocharis *rufa* 66
Mycetoporus *angularis* . . . 56
— *tenuis* 54
Naupactus *albidus*. 461
— *cinerascens* . . . 454
— *Mulsanti* 457

Nemocephalus *longiceps*. . . 438
— *piceus* . . . 442
Oxypoda *attenuata* 40
— *bicolor* 42
— *fuscula* 43
— *lucens* 43
— *rufula* 47
Ozotomerus n. g. 406
— *maculosus* . . . 407
Pachnaeus *costatus* 495
Philonthus *temporalis* . . . 61
— *tenuicornis* . . . 58
— *signaticornis*. . . 62
Piezia *aptinoides* 393
Pimelia *Mulsanti* 1
Platyaspites *unicolor* 492
Platyomus *oblique costatus* . . 464
Pœcilomorpha *thoracica*. . . 522
— *tomentosa*. . . 522
Ptilinus *aspericollis* 5
Rhysodes *sulcipennis*. . . . 4
Rhyticephalus *madagascariensis*. 427
Sagra *bicolor* 521
Saprinus *ciliaris* 76
Scymbalium *longicolle* . . . 64
Sipalia s. g. nouv 32
Voy. Homalota. 33
Stilicus *festivus* 68
Tachynus *humeralis* var. . . 53
— *laticollis* 54
Tenebrio *noctivagus* 7
Teramocerus *obscurus* . . . 446
— *pulchellus* . . 450
Trogosita *tristis* 8
Vesperus *Xatartii* ♀. . . . 334
Xantholinus *tricolor* 58
Zemina *praeclara*. 399

FIN DE LA TABLE.